This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

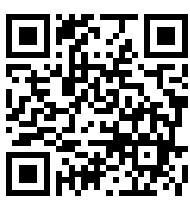

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 975,099

Digitized by Google

Digitized by Google

840
313 d

Digitized by Google

Digitized by Google

840
313 e

Digitized by Google

Digitized by Google

840
.135.

L. SAINÉAN

LES SOURCES INDIGÈNES DE L'ÉTYMOLOGIE FRANÇAISE

TOME TROISIÈME ET DERNIER

RECHERCHES COMPLÉMENTAIRES

PARIS
E. DE BOCCARD, ÉDITEUR
Ancienne Maison Thorin et Fontemoing
1, RUE DE MÉDICIS, 1
1930

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LES SOURCES INDIGÈNES
DE
L'ÉTYMOLOGIE FRANÇAISE

Digitized by Google

DU MÊME AUTEUR

ETUDES LINGUISTIQUES

L'ARGOT ANCIEN (1455-1850). Ses éléments constitutifs, ses rapports avec les langues secrètes de l'Europe méridionale et l'Argot moderne, Paris, 1907 (*épuisé*).

LES SOURCES DE L'ARGOT ANCIEN, Tome Ier, Des origines à la fin du XVIIIe siècle. — Tome II, Le XIXe siècle (1800-1850), Paris, 1912.

LE LANGAGE PARISIEN AU XIXe SIÈCLE. Facteurs sociaux. Contingents linguistiques. Faits sémantiques. Influences littéraires, Paris, 1920.

Ouvrages couronnés par l'Institut et l'Académie française.

PHILOLOGIE DE LA RENAISSANCE

L'HISTOIRE NATURELLE ET LES BRANCHES CONNEXES DANS L'ŒUVRE DE RABELAIS, Paris, 1920 (*épuisé*).

LA LANGUE DE RABELAIS. Tome Ier, *Civilisation de la Renaissance.* — Tome II, *Langue et Vocabulaire,* 2 vol. in-8° raisin, Paris, 1922-1923.

PROBLÈMES LITTÉRAIRES DU XVIe SIÈCLE. — *Le Cinquième livre.* — *Le Moyen de parvenir.* — *Les joyeux Devis,* Paris, 1927.

L'INFLUENCE ET LA RÉPUTATION DE RABELAIS. — *Interprètes.* — *Lecteurs et Imitateurs.* — *Un Rabelaisien* (Marnix de Sainte-Aldegonde), Paris 1929.

RECHERCHES ETYMOLOGIQUES

LES SOURCES INDIGÈNES DE L'ÉTYMOLOGIE FRANÇAISE, 3 vol. in-8° raisin, Paris, 1925-1930:
Tome Ier, *Nouvelles Perspectives,* XII et 448 pages.
Tome II, *Réalités et Mirages,* 520 pages.
Tome III et dernier, *Recherches complémentaires,* XII et 604 pages

---

[Adresse de l'auteur : 38, rue Boulard Paris, (14e)]

Digitized by Google

L. SAINÉAN

LES SOURCES INDIGÈNES DE L'ÉTYMOLOGIE FRANÇAISE

TOME TROISIÈME ET DERNIER

RECHERCHES COMPLÉMENTAIRES

PARIS
E. DE BOCCARD, ÉDITEUR
Ancienne Maison Thorin et Fontemoing
1, RUE DE MÉDICIS, 1
1930

Digitized by Google

240
S13s

Digitized by Google

Pop. stacks
Mère
5-6-46
54414

PRÉFACE

« Singulière manie de chercher à mille lieues les origines des choses et de faire couler des sources du Nil le ruisseau qui lave votre rue », a dit Victor Hugo dans sa préface du *Dernier jour d'un condamné.*

Ces paroles résument assez bien l'idée maîtresse de nos *Sources indigènes de l'Etymologie française.* Au lieu d'étudier les origines des mots français modernes à l'aide des ressources mêmes de la langue, on est allé les chercher loin, très loin, en latin, en gaulois, en francique. Et comme ces idiomes n'en offraient pas d'équivalents (et pour cause), on s'est ingénié à les restituer, à les forger pour les besoins de la cause. Le nombre des *types* ainsi obtenus est devenu à tel point considérable, qu'il a fini par constituer tout un vocabulaire, dont les recueils de Körting et de Meyer-Lübke renferment des relevés plus ou moins complets.

Ce procédé reconstructif menaçait ainsi de faire sombrer l'étymologie romane dans le factice et le vide. Nous en avons suivi les vicissitudes et fait ressortir le caractère subjectif et aléatoire. De plus, nous avons montré les réalités que recouvrent ces abstractions, ces *types*, et insisté sur l'urgence de rendre à l'étymologie son point de départ concret et vivant.

Le procédé reconstructif, nous l'avons clairement prouvé, envisage les mots *in abstracto*, sans attaches dans le temps ni dans l'espace. Ce qui le caractérise essentiellement, c'est une méconnaissance totale de l'*historique*, c'est-à-dire de la base même de toute recherche étymologique. Ne tenant aucun compte ni de la chronologie ni du milieu social, il aboutit à des entités, à de véritables fantômes lexicologiques.

Digitized by Google

Qu'on parcoure les recueils d'étymologie romane dont nous parlons plus haut et on verra quelle place considérable ont fini par occuper ces formes restituées — notées d'un astérisque dans Körting, très souvent omis dans Meyer-Lübke — au détriment des facteurs réels de l'évolution linguistique.

Une des conséquences les plus fâcheuses de cette méthode arbitraire a été l'avènement d'une phonétique exclusive, absolue. On est allé jusqu'à identifier les concordances des sons — lois historiques par excellence — avec les lois de la nature, en prêtant aux premières les mêmes caractères de constance et d'immuabilité, propres aux dernières. Dès lors, les lois phonétiques s'appliquant à toutes les époques du développement linguistique, leur action fut considérée comme générale et permanente.

« Je me suis appliqué à vivre en bon accord avec la phonétique — dit M. Ant. Thomas, dans la préface de ses *Mélanges*. Je la vénère et j'observe ses lois religieusement... *Ces lois, une fois élaborées, ont un caractère absolu.* »

En fait, les concordances phonétiques, comme toutes les lois historiques, sont conditionnées par le temps et par l'espace; elles sont, de plus, modifiées à chaque instant par le caprice individuel. Nous avons insisté à plusieurs reprises sur cette nature locale et temporaire des lois phonétiques, soumises, en outre, à l'influence de l'analogie et, quant aux patois, à l'action absorbante de la langue littéraire.

C'est là d'ailleurs un fait hors de doute, et nous n'y serions pas revenu, si d'éminents romanistes n'en avaient contesté l'évidence.

On trouve, par exemple, cette remarque phonétique dans Meyer-Lübke, à propos de *galoche*, terme d'origine méridionale, attesté au XIIIe siècle et pour lequel on a forgé le type grec *calopia* : « *Galoche* se rapporte à *calopode*, comme *sage* à *sapidus* ». Alors que *sage* remonte aux origines mêmes de la langue, *galoche* n'apparaît qu'assez tardivement.

Il suffira, pour mettre en évidence le caractère tout relatif des lois phonétiques, de prendre le même mot à deux périodes différentes de son introduction en français.

Soit le latin *fœnuculum*, terme commun à la plupart des langues

Digitized by Google

romanes, qui a donné au français, dès l'origine, sa forme strictement rhonétique *fenouil*.

Ce même nom de plante est revenu en France au XVe siècle, par l'intermédiaire de la pharmacopée, sous la forme *fenicle* ou *fernicle*, qui a eu la fortune de passer dans la langue littéraire du moyen français grâce à un changement sémantique, phénomène fréquent.

Donc, au XVe siècle, cette loi phonétique avait cessé d'être en vigueur.

Cependant, les partisans de la phonétique absolue, mis en présence de ce *fernicle*, n'ont pas manqué d'y voir un vocable du fonds même de la langue et, par suite, de le rattacher à des types prétendus latins, tels que **infernicola* ou **frenicus* (cf. *Sources indigènes*, t. II, p. 230), véritables constructions en l'air, étant données la date tardive de *fernicle* et sa provenance pharmaceutique (cf. ci dessous, p. 219-222).

On lit dans un mémoire récent, *Sur un préfixe français réel* (1926), de M. Salverda de Grave : « Si dans un vocable venu du latin, les sons jusqu'au XVe siècle se sont développés assez uniformément pour permettre l'établissement de certaines règles phonétiques, *pourquoi en serait-il autrement après cette date*? »

C'est un phonéticien même qui va répondre : « Il ne faut pas perdre de vue, dit M. Haust dans ses *Etymologies wallonnes*, 1923, p. 160 (à propos des multiples aspects de *houille*), l'*important facteur chronologique*. La loi qui a présidé aux différents changements phonétiques... a exercé son action *à une époque reculée* et a donné naissance aux différents phénomènes simultanément et indépendamment. *Dans les temps postérieurs, en tout cas au XIIe siècle, cette loi avait cessé d'agir...* ».

Cet aveu (car c'en est un) est tellement rare sous la plume des phonéticiens qu'il mérite d'être retenu. Pour la plupart, la loi phonétique est absolue, c'est-à-dire sans limites dans le temps et dans l'espace.

Il reste donc établi que la phonétique cesse d'être en vigueur à partir d'une certaine période (mettons celle du moyen français), lorsqu'elle cède définitivement la place à la sémantique, ce qui ne veut nullement dire que celle-ci soit absente pendant la période ancienne.

Digitized by Google

Alors que la phonétique est locale et temporaire, la sémantique est universelle et permanente. Son action sur le développement de la langue est donc incomparablement plus vaste et plus durable que celle de la phonétique qui n'agit que dans une portion déterminée du temps et de l'espace.

M. Salverda de Grave attribue d'ailleurs à mes recherches une portée singulièrement restreinte : « La priorité à accorder, dans les recherches étymologiques et dans l'appréciation d'une étymologie, à la phonétique et à la sémantique, et les liens à établir ou à couper entre le latin et le français ».

Il est dommage que le critique n'ait pas mieux saisi le véritable objectif des *Sources indigènes*.

Si je me suis élevé contre les grands forgeurs de types, c'est pour enrayer la dangereuse contagion d'un procédé, aussi arbitraire que superflu, qui aboutissait à travestir nombre de mots romans en un latin de fantaisie.

Mais ce n'était là que la contre-épreuve de mes recherches, dont le but essentiel était de faire ressortir les réalités concrètes et vivantes, qui se cachaient derrière ces ombres de la quintessence étymologique. Et c'est l'étude approfondie de ces réalités mêmes, les sources indigènes, qui constitue le fonds de mon ouvrage.

D'insignes érudits avaient déjà protesté, à mainte occasion, contre ces empiètements de la fantaisie, mais ils n'avaient pas cru devoir serrer de plus près le problème. J'ai essayé pour la première fois de suivre la méthode reconstructive dans sa prestigieuse évolution, depuis ses modestes origines jusqu'à son plein épanouissement dans les recueils d'étymologie romane. En désencombrer le domaine étymologique était la condition préliminaire indispensable pour lui imprimer une nouvelle orientation, conformément à la réalité et à l'ambiance sociale.

Mais, avant tout, j'ai tendu mes efforts à faire valoir, par de nombreux exemples, le parti à tirer des sources indigènes et, en premier lieu, de la métaphore linguistique et de la création spontanée.

A quel point ces facteurs essentiels sont jusqu'ici restés en dehors de toute investigation étymologique, le récent volume d'*Etymologies wallonnes* de M. Haust va nous le montrer.

« Ce que l'étymologiste doit étudier et, s'il le peut, identifier,

Digitized by Google

affirme-t-il encore dans sa préface, ce sont les termes obscurs, sans famille connue dans le domaine des langues romanes. *Un examen attentif pourra sans doute en rattacher un certain nombre au latin, mais pour la majeure partie d'entre eux, il y aura présomption naturelle en faveur d'une origine étrangère.* »

Donc, les origines de ces termes vulgaires ne sauraient être résolues qu'à l'aide du latin ou des emprunts venus du dehors. L'auteur ne soupçonne même pas l'importance capitale des sources indigènes. Comme les étymologies latines ne figurent pas (et pour cause) dans son recueil, il tire exclusivement parti des idiomes limitrophes à la Wallonie, le flamand ou l'allemand. Et comme il s'agit en l'espèce de vocables d'ordre professionnel, donc foncièrement populaires, c'est à coup sûr la plus sensible lacune d'un recueil si méritoire.

Mon attitude négative touchant les restitutions latines, gauloises ou franciques, a été renforcée par les nouvelles recherches dont j'ai consigné les résultats dans le présent volume. Tout en protestant contre l'abus de la phonétique absolue, j'ai tâché d'en élargir le domaine : l'échange des labiales est cette fois complété par la réduction des palatales, et ces nouveaux résultats resteront, il faut l'espérer, acquis à la science.

Les diverses questions qui se rattachent aux rapports de la langue avec l'histoire et la civilisation ont été abordées et poussées assez loin. Si l'étude des survivances linguistiques aboutit à une conclusion négative, les acquisitions positives abondent dans ce volume, comme dans les précédents, et en constituent la raison d'être.

La contre-épreuve des présentes recherches — les attributions arbitraires des mots français à des idiomes de fantaisie (latin postulé, gaulois reconstruit, germanique restitué) — a été reprise et développée dans des tableaux d'ensemble, qui sont loin d'embrasser les innombrables produits factices du procédé fallacieux encore si souvent pratiqué dans le domaine de l'étymologie romane. La réaction légitime contre ce constructivisme a été corroborée par de nouveaux faits et des arguments péremptoires. Enfin, j'ai essayé de montrer quelle lumière intense les principes étymologiques appliqués dans les *Sources indigènes* — notamment la création

Digitized by Google

métaphorique et la création spontanée — sont à même de projeter sur toute une partie du vocabulaire hellénique, qu'un comparatisme outrancier a comme recouvert d'un brouillard impénétrable.

Alors qu'en France l'apparition des *Sources indigènes* a passé presque inaperçue, l'ouvrage a trouvé dans la patrie de Diez un accueil des plus encourageants.

Une appréciation équitable de mes derniers travaux reste, chez nous, réservée à l'avenir.

C'est pour en faire ressortir la portée spéciale que j'ai essayé de tracer, dans l'*Histoire de mes ouvrages*, les lignes générales de mon activité philologique pendant le premier tiers de ce siècle.

Un dernier mot.

L'apparition de ce volume qui coïncide avec le soixante-dixième anniversaire de son auteur, constitue en même temps le terme d'une activité d'un demi-siècle mise au service de la philologie romane. Puisse ce long effort contribuer à l'avancement d'une science, à laquelle j'ai voué la plus grande partie de ma vie !

Paris, mai 1929.

L. SAINÉAN.

Digitized by Google

PREMIÈRE PARTIE

NOUVELLES PERSPECTIVES

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER

CRÉATION MÉTAPHORIQUE

I. — CARACTÉRISTIQUE GÉNÉRALE

I

Nous avons déjà exposé[1] les traits essentiels qui caractérisent la *métaphore linguistique* et qui la différencient de la métaphore rhétorique, la seule qui ait été envisagée jusqu'ici.

Cette dernière était restée telle quelle depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Nous lui avons ouvert une nouvelle province, celle des métaphores usées ou des mots-images, métaphore linguistique proprement dite.

On a vu que nombre de termes dialectaux, passant au français, y ont acquis une nouvelle acception qui s'est substituée à celle du terroir encore vivace. Aux nombreux exemples cités ajoutons le suivant :

Les noms provinciaux de la *huppe* n'ont laissé en français que des traces exclusivement métaphoriques, telles :

Dupe, proprement huppe, se rencontre en français, dès le XVe siècle, dans des textes vulgaires avec le sens de « niais », sens métaphorique exclusivement français, alors que l'acception zoologique reste vivace en Poitou, en Berry et ailleurs.

Houppe, nom normand de la huppe, ne désigne en français (également depuis le XVe siècle) que la notion de « touffe », par allusion à la double rangée de plumes qui enveloppe la tête de la huppe.

Cette coïncidence justifie et corrobore le sens métaphorique analogue de *huppe* lui-même, que certains ont à tort mis en doute (cf. *Dict. général*). Il est vrai que cette acception figurée semble

1. Voir *Sources indigènes*, t. I, p. 39 à 51.

Digitized by Google

appartenir en propre au français (elle manque au provençal), mais elle trouve sa confirmation dans le fait que la même image, tirée du nom de l'oiseau, s'est présentée à deux époques différentes de l'évolution linguistique.

Ainsi *dupe* et *houppe* sont de véritables métaphores linguistiques, dont l'histoire embrasse à la fois les patois et le français.

Nous avons étudié ces mots-images sur l'échelle la plus vaste, en suivant leurs traces dans la nomenclature des animaux, des végétaux et de la nature inanimée, des arts et métiers, de l'homme et de la vie sociale.

Cette métaphore linguistique ouvre à l'étymologie une voie nouvelle et féconde, des perspectives illimitées. Elle jette un jour nouveau sur l'origine des termes les plus frappants et les plus pittoresques de la langue nationale. Elle nous permet de pénétrer dans l'intimité de l'esprit populaire et d'en faire ressortir la force créatrice.

La cristallisation des termes patois dans la langue littéraire n'est certes pas un phénomène particulier au français. On la rencontre partout où la langue littéraire a pris un grand développement, notamment en espagnol et en italien. Voici, pour ce dernier, quelques images tirées de la nomenclature des strigiens (en tenant compte de certaines lacunes lexicographiques italiennes, qui trouvent leurs pendants dans les autres idiomes de la *Romania*) :

Chiurlo, hibou, proprement courlis (cf. Lomb. *curlo*, hibou et courlis), d'où *chiurlare*, huer, en parlant du hibou ou du duc.

Ciofo, coquin (attesté dès 1611 comme épithète injurieuse donnée aux gentilshommes), en rapport avec le roumain *ciof*, hibou et coquin, à l'instar de l'italien *ciuffo*, toupet, en rapport avec le roumain *ciuf*, grand duc et toupet.

Goffo, grossier (et *gofo*), parallèle à *gofo*, hibou (Duez), dit aussi *gufo* ou *guffo*. Le mot a passé au français du XVIe siècle (*goffe*). et au bavarois de nos jours (*goff*, sot)[1].

Lucherare, regarder de travers, verbe d'origine dialectale (cf napolitain *lucaro*, hibou), proprement regarder comme un hibou

1. Voir *Création métaphorique*, fasc. I, p. 108 à 114, et l'index italien du présent volume. Cf. à Menton, *gofo*, hibou, et à Bellinzona, *zuf*, duc (répondant au roumain *ciuf*), appellatifs parallèles à l'allemand *Gauf* et *Schufut*, hibou. De là, *Schuft*, coquin, évolution de sens analogue à l'italien *ciofo* (« uomo di condizione spregiata »).
Plusieurs de ces appellatifs n'ont laissé que des applications métaphoriques : tel l'italien *cibeca*, sot, proprement chevêche, répondant au synonyme provençal *cibeco*, chevêche et sotte (v. Index).

Digitized by Google

épier, répond aux synonymes régionaux : Pistoie, *locchegiare* (cf. Sienne, *locco* = *allocco*); Piém. *oloché* ou *fé l'oloch*, faire le hibou, parallèle à l'italien *alloccare*, regarder çà et là comme une chouette.

On a successivement tiré ces diverses métaphores, foncièrement italiennes, de l'allemand (*chiurlare, ciofo, lucherare*), ou l'on y a vu des onomatopées (v. Meyer-Lübke).

Lorsqu'on aura systématiquement exploré l'italien et l'espagnol sous le rapport de la métaphore linguistique, on s'apercevra des ressources fécondes qu'elle réserve à l'investigation étymologique en même temps que de l'importance des facteurs indigènes.

II

Cette métaphore linguistique peut ainsi devenir le plus fécond auxiliaire de la recherche étymologique. Elle révèle ses ressources inépuisables à l'investigateur qui part de la réalité immédiate, de l'actualité vivante.

La plus sensible lacune que dénoncent les recueils d'étymologie romane et française, partant d'un passé historique ou préhistorique, est la méconnaissance de ce facteur essentiel de l'évolution linguistique.

En tenant exclusivement compte de la phonétique, on est porté à multiplier inutilement les en-tête étymologiques, au détriment du facteur métaphorique. Citons cet exemple pris dans le recueil de Meyer-Lübke :

« Francique *lodari*, débauché; — anc. fr. *lodier* ».

« Francique *loddari*, couverture en laine; — fr. *lodier*, même sens ».

Diez ne donne (et pour cause) que *loddari*, dont *lodari* est une induction métaphorique (cf. *palloquet*), comme on peut le voir par ces définitions de Godefroy : « *Lodier*, 1° courtepointe de lit; 2° sorte de surcot ample porté par les gens de petit état; 3° manant, vaurien, libertin.

On a abusé de ces renvois superflus ou de ces rattachements exotiques là où il s'agit tout bonnement de créations métaphoriques indigènes. Nous avons souvent donné des exemples tirés du français; citons les suivants propres à l'italien, le développement métaphorique présentant la même fécondité dans toute la *Romania*.

Digitized by Google

On lit dans le même recueil de Meyer-Lübke ce double article :

« *Bolèr* (gr.), berger; — ital. *buttero*, gardien de chevaux[1].

« *Bolòr* (arabe), pustule; — ital. *buttero*, marque de petite vérole, esp. *bolor*, tumeur. »

En fait, le mot n'a rien de commun ni avec le grec (dont le différencient l'accent et le sens), ni à plus forte raison avec l'arabe (auquel remonte uniquement le terme espagnol, comme en témoigne précisément l'accent) : l'italien *buttero*, emprunt dialectal au sens primordial de petit crapaud (cf. Piacenza, *buttaraza*, crapaud), répond exactement au poitevin *bouteron*, crapaud, marmot (en wallon : garçon, gamin), d'où :

1° Jeune gardien de chevaux;

2° Pustule (le crapaud étant couvert de pustules verruqueuses), forme parallèle à l'ancien français *boterel*, petit crapaud et pustule.

Voici un autre exemple qui accuse également une origine métaphorique.

Il s'agit de la notion « cosse » ou « écale », dont les expressions sont restées jusqu'ici obscures, précisément parce qu'elles représentent des inductions métaphoriques[2].

Remarquons tout d'abord que l'italien *guscio*, gousse et jabot, répond à son correspondant français sous sa forme picarde *gouche*, alors que ses variantes dialectales — Milan, *guss*, et Sicile, *guzzu* — se rattachent à la forme plus usuelle *gousse*.

Le Midi de la France n'a conservé que l'acception zoologique (*gossa*, *goussa*, chienne), disparue en français, qui n'en a retenu à son tour que le sens métaphorique (passé en italien et, par celui-ci, dans les idiomes balkaniques).

Nous avons démontré l'origine métaphorique de *gousse*, bulbe ou rejeton, remontant à la notion de petit de la chienne. Ailleurs, on l'exprime par d'autres équivalents également tirés du règne animal. C'est à une source du même ordre qu'ont été puisés ces deux appellatifs italiens, littéraires ou dialectaux :

Loppa, balle de grain (Lomb. *lop*, gousse). Depuis Ménage et Diez, on fait remonter ce terme au grec λοπὸς, cosse, dérivation impossible sous le rapport de l'accent, de la forme et de l'historique.

1. Avec ce sens, Caix y voit un type latin **putulus* (de *putus*, garçon).
2. Cf. *Sources indigènes*, t. I, p. 140.

Digitized by Google

En fait, *loppa* est un emprunt dialectal, au sens propre de « louve » (Rome, *lopa*, louve; Abruzzes, *lope*, loup), répondant au savoyard *loup*, rejeton, ce dernier parallèle au français *caïeu*, bulbe, proprement petit chien, même origine que le synonyme *gousse*[1] (cf. Index).

Lova, Piémont, épi du millet (et pomme de pin), exprime essentiellement la même origine zoologique (cf. Lombardie, *lova*, louve) et n'a (pour les raisons déjà alléguées) aucun rapport avec l'ancien grec λοβός, cosse (Ménage et Diez).

Quant à l'acception de « pomme de pin », elle est souvent rendue par des appellatifs zoologiques[2] : Guernesey, *berbis*; Morbihan, *moulon*; Seine-Infér., *petit cochon*; Vosges, *poule*; Haute-Savoie, *lioba*, vache[3]; Dauphiné, *vatserola*, petite vache, non pas d'après la couleur foncée de la pomme de pin (comme le pense Meyer-Lübke), mais par l'induction métaphorique commune à cette notion spéciale : celle de « petit » ou « petite » d'un animal, d'où rejeton, fruit, etc.

Les résultats qu'apporte à l'étymologie la métaphore linguistique, sont, on le voit, autrement féconds et réels que le procédé reconstructif, doublement aléatoire, comme point de départ et comme aboutissement.

La métaphore linguistique situe le mot dans le temps, en fixant sa date approximative, et dans son ambiance, en révélant les processus psychologiques qui ont constitué la nomenclature vulgaire. Ce sont généralement des termes dialectaux qui, en passant dans la langue littéraire, ont acquis un développement métaphorique spécial.

Nous avons abondamment relevé, en ce qui touche le français, les traces nombreuses laissées dans le vocabulaire par ce facteur fécond de la métaphore usée. Scrutée dans ses profondeurs et appliquée systématiquement aux autres langues romanes, elle est appelée à donner une nouvelle orientation à la recherche étymologique.

III

C'est grâce à l'étude de la métaphore linguistique que le français se révèle la plus originale et la plus pittoresque des langues

1. Voir dans Meyer-Lübke, au mot *faluppa*, des tentatives illusoires pour y rattacher *loppa*, balle de blé.
2. Rolland, *Flore*, t. XI, p. 148 (pomme de pin).
3. De même Engadine, *loba*, vache et pomme de pin. Les objections que soulève à cet égard Meyer-Lübke (v° *loba*) sont inexistantes.

Digitized by Google

romanes. C'est elle qui a fourni nombre de termes caractéristiques à toute la *Romania* et au-delà.

Nous avons montré cette fécondité dans le monde animal et végétal. Ses traces ne sont pas moins abondantes dans le domaine social. La nomenclature technique tout particulièrement en est copieusement fournie. Le langage nautique français, par exemple est comme imprégné d'images et présente, sous ce rapport, un vrai contraste avec le vocabulaire de la marine européenne.

Il suffira, pour faire ressortir cette richesse métaphorique, de citer les équivalents français, littéraires et populaires[1], de la notion *avare* :

1° *Chiche* et *gredin*, l'un et l'autre noms de chien (cf. avare comme un chien); en Languedoc, *chiche* signifie à la fois petit chien (Sauvage) et chiche (Mistral), remontant à l'ancien provençal *chica*, chienne. Le dérivé *chicheté*, avarice, répond au provençal *chicheta*, lésine et petite chienne :

> ...*chicheté* est la lysse
> Qui l'âme tue et rend le corps malsain,

a dit Clément Marot. En français (où *chiche* est attesté dès le XIIe siècle), le mot est à coup sûr de source méridionale.

2° Crasseux : *grigou* et *taquin*, le premier, foncièrement français, le dernier, tiré depuis la Renaissance de l'italien *taccagno*, l'un et l'autre remontant à la notion primordiale de « boue » ou « crasse ».

3° Galeux : *rapiat*, du vulgaire parisien, emprunt lyonnais.

4° Epingle : *pingre*, mesquin, autre parisianisme, d'origine provinciale; l'avare ramasse les épingles jetées (trait retenu par Molière).

5° Ratatiné : *rigri*, également donné comme parisianisme, parallèle à *serré*, qui ne lâche pas facilement son argent.

Voici une autre notion, celle du *langage rustique*, tantôt hésitant et comme embarrassé dans sa marche, tantôt pâteux et redondant comme une eau bourbeuse :

Patois, terme méprisant des clercs pour qualifier le langage du paysan assimilé à une eau trouble ou fangeuse (acception primordiale du mot encore vivace dans les parlers provinciaux), a fini

1. Voir ces vocables et les suivants dans les Index des *Sources indigènes* et du *Langage parisien*.

Digitized by Google

par s'ennoblir et désigner le parler régional, le dialecte (cf. *patoisant*).

Verve, appliqué primitivement au bavardage rustique[1], terme de source normande et exprimant la même image grossière, a fini, lui aussi, par s'élever graduellement jusqu'à la chaleur de l'imagination, à la veine poétique, à l'enthousiasme.

Le *bagou* parisien est le dernier écho de l'ancien *bagouler*, bavarder. Les patois disent aussi *bargouler* (qui est la forme primordiale), dont l'acception propre est la même que celle des synonymes littéraires *barboter* et *barbouiller*.

Bornons-nous à rappeler encore les synonymes *baragouin* et *jargon* également de source vulgaire, qui ont joui d'une grande expansion, ainsi que les deux suivants :

Charabia, terme parisien, tiré du patois auvergnat et désignant dès l'abord le tumulte ou charivari d'un marché de chevaux.

Galimatias, terme originaire du Midi où il a parcouru une longue et curieuse histoire, que nous avons tracée ailleurs et marqué les étapes de son développement métaphorique.

Arrêtons ici ces exemples isolés et renvoyons, pour l'ensemble, aux Index des idées du *Langage parisien* et des *Sources indigènes*.

Les termes que nous venons de citer sont foncièrement indigènes et accusent une mentalité particulière aux gens du commun. Cependant, faute de les avoir suivis dans leur ambiance, on s'est fourvoyé, en cherchant leurs origines en dehors du pays auquel ils appartiennent en propre :

1° En latin : *patrius* (sermo), pour *patois*; *verba* pour *verve*; *bis gula*, pour *bagouler*; *græculus*, pour *grigou*, etc.;

2° En arabe : *charabia*;

3° En basque : *galimatias*;

4° En bas-breton : *baragouin*, etc.

On serait allé au bout du monde pour chercher ce qui se trouvait sous la main. On pourrait rappeler à ces pionniers intrépides les paroles de Gœthe (*Faust*) :

Warum in die Ferne schweifen ?
Sieh, das Wahre liegt so nah.

« Pourquoi errer au lointain? Regarde, le vrai est si proche. »

1. Dans le premier texte du XIIe siècle, le mot est mis dans la bouche d'un *vilain* ou paysan.

Digitized by Google

II. — SÉRIE MÉTAPHORIQUE

La métaphore linguistique est à coup sûr un des facteurs les plus féconds de l'enrichissement du lexique et représente ainsi la source indigène par excellence. La méconnaissance, dans le domaine étymologique, de cet agent créateur de premier ordre a produit en outre nombre de dérivations arbitraires. On a vu de prétendues altérations là où il s'agissait en fait d'images saisissantes ou pittoresques.

Voici une nouvelle moisson d'exemples à ajouter à ceux qui précèdent et que nous extrayons cette fois du *Dictionnaire général*. Cet ouvrage est à bon droit réputé classique par la précision de ses indications chronologiques, le groupement rationnel des sens et la prudence de ses inductions étymologiques; mais, en même temps, il a inauguré en lexicographie l'explication par « altération phonétique », qui tend à substituer à la métaphore vivante des fictions de grammairien.

Citons les cas suivants où les auteurs multiplient à tort les origines étymologiques, en consacrant deux ou trois articles aux acceptions propres et figurées du même terme. Tels :

« *Aboyer*, donner de la voix (se dit du chien...). En anc. fr. *abaier*, ital. *abbajare*, ce qui fait supposer un verbe du lat. pop. **abbadiare*, d'origine incertaine... ».

« *Aboyer* (vieilli), aspirer à... Anc. fr. *abeer* de *à* et *beer*, forme primitive de *bayer*. *Abaier*, au lieu de *abeer*, date du XIVe siècle... confondu par erreur avec le précédent ».

Or il s'agit, dans les deux acceptions, de formations foncièrement indigènes : le sens propre remonte à une onomatopée romane et française (cf. *Sources*, t. II, p. 22), alors que le sens figuré en est une simple induction métaphorique, corroborée par de nombreuses analogies des langues anciennes et modernes :

1° *Aboyer*, convoiter, c'est-à-dire avoir une envie de chien, proprement crier comme le chien après le gibier : « Ceste ville de Turin sur laquelle *ilz abbaient* commes les chiens après le cerf », écrit Guillaume du Bellay dans ses *Mémoires* (v. La Curne). On

Digitized by Google

lit déjà dans Lucrèce (II, 17) : « Nonne videre est nil aliud sibi naturam *latrare*, nisi ut... »? La remarque de Festus en est comme le commentaire : « *Latrare* Ennius pro *poscere* posuit. »

2° En provençal, *lairà* signifie également aboyer et convoiter, à l'instar du catalan *glatir*, désirer et aboyer.

Autre doublet étymologique superflu :

« *Apôtre*, chacun des douze disciples... Emprunté du lat. ecclésiastique *apostolus*, proprement envoyé... ».

« *Apôtre*, chacune des deux allonges d'écubier... pour **apôte*, *aposte*, du lat. *apposita*, proprement, chose apposée[1]... ».

Il s'agit en dernier lieu d'une facétie de matelot, d'une application plaisante du terme biblique. Mais cette induction n'appartient pas aux marins français qui, au cours du XVIIIe siècle, l'ont empruntée aux marins italiens, génois ou vénitiens. Ceux-ci ont plaisamment désigné par *apostoli*, apôtres, les deux fortes pièces de construction de l'avant de l'étrave : le beaupré se trouve entre les deux têtes des *apôtres*, qui le pressent à droite et à gauche. Nous avons montré ailleurs (cf. t. I, p. 176) que le langage nautique abonde en pareilles facéties, dont les matelots, ponantais ou levantins, sont coutumiers[2].

Voici deux autres applications du même genre :

« *Cagnard* (très familier), indolent. Dérivé de *cagne*, par comparaison avec le chien qui s'accroupit au coin du feu ».

« *Cagnard* (vieilli), coin où l'on peut se retirer... (Marine) abri fait sur le pont du navire... Anciennement (1527) *caignard*, peut-être pour **coignard*, dérivé de *coin* ».

Le deuxième sens est tout simplement l'emploi métaphorique du premier (cf. t. I, p. 176) : il représente une image grossière des gueux et des matelots, analogue au terme précédent.

« *Capon*, collégien qui dénonce un camarade... Autre forme de *chapon*, née dans les collèges, sous l'influence du lat. *capo*, chapon ».

1. C'est là l'explication de Jal (*Glossaire nautique*) : « *Apôtres*, au sens nautique, n'a rien de commun, on le pense bien, avec le nom des disciples chéris du Christ... Le nom vient probablement du latin *ad positus*, placé vers, mis contre, aposté... ».

2. Le jargon a tiré du même nom biblique une autre application burlesque : *apôtres*, doigts, sens familier qui a passé au vulgaire parisien du XVIIIe siècle (on le lit dans Caylus) et qui est encore vivace en provençal (v. Mistral).

Digitized by Google

« *Capon* (Marine), crochet de fer... Emprunté du prov. *capon*, de *cap*, tête ».

En fait, le premier sens, usuel parmi les écoliers, est tiré du jargon (*capon*, filou), forme picarde de *chapon*, par allusion à ses ergots[1]; quant à l'acception nautique, elle remonte à une image analogue (cf. t. I, p. 43). Ajoutons qu'en espagnol, le *capon* nautique se dit *gata*, chatte (comme en anglais, *cat*), par allusion à ses griffes.

Passons maintenant à quelques autres exemples qui dénoncent le même procédé factice ou superflu :

« *Falot*, grande lanterne. Emprunté de l'ital. *faló*, fanal... ».

« *Falot*, drôle. Semble emprunté de l'angl. *fellow*, compagnon... ».

Ici, encore, le dernier sens est métaphoriquement induit du premier. L'acception figurée est antérieure à Rabelais, dont le *goud fallot* (écossais *good fallow*) est un simple jeu de mots et non pas une indication sur l'origine de cet emploi métaphorique[2].

« *Flûte*, instrument... Pour *fleüte*, *flaûte*, mot d'origine inconnue. »

« *Flûte*, grand navire... Pour **fluste*, altération de *fuste*, bâtiment de bas bord, emprunté de l'ital. *fusta*, qui est la forme feminine de *fusto*, fût. »

Nous avons montré que le premier terme représente un mot expressif, et que le deuxième (comme son synonyme hollandais *fluit*) est essentiellement le même vocable, métaphore analogue à *lut*, l'un et l'autre appellatifs de navires, faisant allusion à la forme de l'instrument (cf. t. I, p. 183, et t. II, p. 53).

C'est ainsi que la métaphore linguistique est appelée à réduire sensiblement les en-tête étymologiques et à substituer des réalités aux hypothèses factices.

« *Bosse*, protubérance. Origine inconnue. »

« *Bosse*, chardon à tête épineuse. Emprunté du flamand *bos*, faisceau. »

« *Bosse*, tonneau. Altération de *bolle*, outre... ».

Le premier vocable est un mot expressif qu'on rencontre indépendamment dans diverses familles de langues (v. Index); le deuxième, se rapportant à la tête du chardon, en est une simple induction métaphorique. Quant au troisième, il se présente anté-

1. Cf. notre *Langage parisien*, p. 440 et 522.
2. Cf. notre *Langue de Rabelais*, t. II, p. 13 et 241.

Digitized by Google

rieurement sous la forme *busse* (d'où *bussard*, encore dans Rabelais) et remonte à l'ancien français *buce* ou *busse*, navire qui pouvait être grand, moyen et petit (cf. t. II, p. 169). Le provençal moderne connaît à la fois *bosso*, tonneau (dans l'Isère), *bousso*, grand panier rond (en forme de tonneau), usité en Limousin, et *beusso*, *buousso*, grand panier conique (v. Mistral).

« *Botte*, faisceau. Mot qui paraît être d'origine germanique, mais dont la filiation exacte est obscure. »

« *Botte*, chaussure. Origine inconnue. »

Le dernier de ces vocables remonte au corps enflé du crapaud, dont l'état ramassé a également fourni la notion de « faisceau » (cf. t. I, p. 102 et 103).

Dans ces exemples, comme dans ceux qui précédent, il s'agit d'origines essentiellement indigènes, de simple inductions métaphoriques.

De plus, comme nous l'avons montré, la métaphore linguistique projette souvent un jour inattendu sur nombre de mots réputés, par le *Dictionnaire général*, comme étant d'origine inconnue. En voici quelques nouveaux exemples :

« *Chabotte*, billot de fonte sur lequel repose l'enclume. Origine inconnue. »

Ce terme technique est la francisation, au XVIIIe siècle, d'un appellatif provincial de la chèvre (cf. Doubs, *cabotte*, chevrette). Les noms proprement dits ou hypocoristiques de la bête ont souvent été employés pour désigner des supports ou des appareils à soulever des fardeaux : tels *bigue*, *bille*, *chèvre*, etc., les deux premiers équivalents provinciaux du dernier.

« *Criquet*, petit cheval (fig. homme de petite taille). Origine inconnue. »

C'est tout bonnement une induction métaphorique de *criquet*, genre de sauterelle, comme le confirme le synonyme suivant :

« *Mazette*, mauvais cheval et personne inhabile au jeu. Origine inconnue. »

C'est le même mot que le berrichon *mazette*, fourmi, d'où les notions de faible et d'inexpérimenté (cf. t. I, p. 312).

Les composés de *bauche*, terrain marécageux où l'on engraisse les bestiaux — *débaucher* et *embaucher* (« d'origine inconnue », *Dict. général*) — nous offrent un exemple particulièrement intéressant à l'appui.

Digitized by Google

Remarquons tout d'abord que l'ancienne langue et le moyen français possèdent des termes homonymes, qui n'ont entre eux aucun rapport sémantique ou étymologique.

Les vieux mots *bauc* ou *bauche*, poutre (d'origine germanique), à côté de *bosc*, bois, ont produit les termes de charpentier :

Desbaucher, dégrossir, c'est-à-dire débarrasser un arbre abattu de son bois, de ses branches (verbe encore usité par Henri Estienne), à côté de *desbochier* ou *desboquier*, ébrancher (1420);

Embauchier, lambrisser, à côté d'*embauquier*, dégrossir;

Esbaucher et *esboschier*, dégrossir (1332).

Cette série verbale est foncièrement différente de celle-ci :

Débaucher, détourner du service (XIVe siècle : *desbaucher*);

Embaucher, verbe du XVIe siècle, engager pour travailler (Thierry).

Ces verbes sont d'origine provinciale : dans le Morvan et l'Yonne, *embaucher*, c'est mettre les bestiaux dans la *bauche* ou prairie où ils doivent engraisser[1], et *débaucher*, c'est les en faire sortir. Ce sont des termes d'économie rurale qui, en passant au français, y ont élargi leur sens technique, phénomène sémantique habituel.

Pour l'origine indigène de *bauche*, sorte de pré (Anjou et ailleurs) ou terrain marécageux, proprement bourbier, il suffira de renvoyer à nos *Sources* (t. II, p. 127). Le *Dictionnaire général* le rattache à tort à *bauque*, mélange de plantes herbacées (celui-ci d'origine méridionale), dont il diffère par le sens et par la chronologie.

Quant au verbe *ébaucher* qui ne remonte pas, comme terme de peinture, au-delà du XVIe siècle, il dérive de l'italien *sbozzare*[2], même sens, et n'a aucun rapport avec le moyen français *esbocher*, dégrossir (dont le rapproche le *Dict. général*), bien qu'il ait subi l'influence formelle du verbe *embaucher*, à peu près contemporain.

C'est à la dernière période du Moyen Age, aux XIVe et XVe siècles, que nombre de termes héréditaires ont été remplacés par des formations indigènes plus expressives et plus sensibles : tel, pour en rappeler un exemple, *senestre* qui a cédé la place à *gauche*, métaphore[3] vulgaire (proprement la main foulée). C'est vers la même

1. E. de Chambure avait déjà entrevu cette origine rustique. Voir son *Glossaire*, au mot *embauche*. Cf. *Sources indigènes*, t. I, p. 156. C'est de cette acception rustique que dérive le piémontais *ambaocé*, s'empiffrer. Le sens a passé du bétail à l'homme.

2. Ce verbe remonte à *bozza*, bosse, et nullement à *bouse* (comme il est dit par erreur dans nos *Sources indigènes*, t. I, p. 210).

3. Voir *ibidem*, t. I, p. 187.

Digitized by Google

époque que nombre de mots patois, passant au français, y ont acquis des sens nouveaux et imagés.

Le *Dictionnaire général* avait, à son apparition, admirablement mis en œuvre les progrès réalisés, dans le domaine de l'étymologie romane, depuis Littré et Scheler jusqu'à la fin du XIXe siècle. Il avait encore rehaussé ces données précises par une « Introduction », qui offre la première synthèse des divers éléments du vocabulaire français. Ces tableaux d'ensemble n'auraient besoin que de quelques retouches pour être remis au point.

Le *Dictionnaire général* reste encore aujourd'hui le meilleur point de départ pour l'étude historique de la langue nationale.

Ce n'est donc pas dans le but d'amoindrir les mérites très réels de cette publication, mais putôt pour faire ressortir, par une série d'exemples, l'absence absolue de toute dérivation métaphorique.

Le progrès de la recherche étymologique tendra de plus en plus à la réduction des en-tête, grâce au rôle considérable de la métaphore dans la constitution du vocabulaire.

Cette métaphore linguistique ou usée, telle que nous l'avons conçue et étudiée dans ses contours généraux, devient ainsi une source étymologique de premier ordre. Nous avons essayé d'en suivre les traces dans le vocabulaire, mais ce n'est là qu'un premier sondage.

Les recueils étymologiques récents de Meyer-Lübke et de Wartburg, comme celui de Gamillscheg, ne tiennent non plus aucun compte des ressources inépuisables du facteur métaphorique. Il est réservé à l'avenir d'en user de plus en plus largement et de rendre ainsi au développement linguistique sa source la plus vivante[1].

1. Si nous passons de la langue littéraire aux patois, la méconnaissance de la métaphore linguistique, comme source étymologique, est encore plus frappante. Nous l'avons montré dans notre étude sur les « Etymologies lyonnaises » (*Revue de philologie française*, t. XXII, 1908).

Digitized by Google

III. — MÉTAPHORES ZOOLOGIQUES

Nous avons suivi les traces nombreuses et les diverses images que les noms familiers des animaux domestiques ont laissées dans le vocabulaire. Complétons-les par quelques nouveaux exemples.

1. — CHATUNES, sourcils.

Le terme de *chatunes* figure uniquement dans deux passages de la comédie *Le Brave*, de Baïf, dont voici le premier (éd. Marty-Laveaux, t. III, p. 207) :

> **Je vous supply, voyez sa trongne,**
> **Comme pensif il se renfrongne,**
> **Et ses *chatunes* il rabaisse....**

C'est un emprunt dialectal : le manceau *chatunes* répond au normand *catune* ou *catonne*, d'où *catuner*, froncer les sourcils, être de mauvaise humeur (« à Valogne, on dit *catonner* », Du Méril).

Cette désignation remonte à la notion de «petite chatte», animal dont les sourcils sont très saillants. Même image dans le Midi : en Provence, *catunà*, s'irriter et être maussade. La figure contractée du chat en colère et ses sourcils froncés lui donnent une expression farouche qui frappe l'observateur.

Notons le développement ultérieur du sens : Norm. *catunas*, sournois, hypocrite (Du Bois), et Bessin *s'catuner*, se couvrir, en parlant du temps (Joret).

2. — MITAINE.

Voici les divers aspects du mot au cours des siècles :

Mitaine, la plus ancienne forme (XIIe siècle : *mittaine*), seule retenue par la langue littéraire;

Mite, forme ultérieure (XIIIe siècle), encore vivace dans plusieurs patois : Berry, Poitou, Provence;

Digitized by Google

Miton[1], dérivé remontant au XVe siècle (« gantelets ou *mitons*), conservé dans *emmitonner*, synonyme d'*emmitoufler*;

Mitoufle, se lit dans Oudin (1640) et survit dans *emmitoufler*.

Ce sont autant d'appellatifs enfantins du chat : *mite*, *miton* et *mitoufle* sont encore vivaces comme noms de la bête; quant à *mitaine*, il ne figure que dans une locution vulgaire stéréotype (donnée tout d'abord par Oudin) : *miton mitaine*, tout pareil, tout comme, locution réunissant les deux noms enfantins du chat. Pour l'alternance, rappelons les expressions analogues : *bedon-bedaine*, *fredon-fredaine*, etc.

L'application technique fait allusion aux griffes du chat, qui sont emboitées dans une membrane où elles rentrent et d'où elles sortent comme des doigts d'un gant.

C'est à cette conformation physique de la bête que se rattachent *mitaine* et ses corrélatifs, à l'instar du synonyme poitevin *crapauds*, mitaines en forme de sac et pareilles aux pelotes qui se forment aux pattes du crapaud[2].

3. — SE GRISER.

Pour exprimer un excès de boisson, le langage populaire a souvent recours à des noms d'animaux (chat, chien et surtout singe), qui ont un fort penchant pour les spiritueux, le dernier notamment. Nous en avons donné des exemples péremptoires (cf. t. I, p. 211) et leur concordance, dans divers idiomes, ne fait que corroborer la réalité correspondante.

Le vulgaire se sert parfois dans le même but de périphrases facétieuses, mais dont le point de départ reste le même.

C'est ainsi qu'en italien, par exemple, la locution *pigliar la monna*, se griser, proprement attraper la guenon (cf. en allemand, *einen Affen haben*), est éclaircie par cette autre : *cotto com'una monna*, ivre comme une guenon.

On a proposé tout récemment, sur l'origine de ces expressions, une

1. *Miton* est conservé dans une formulette poitevine. Deux enfants se frappent les mains en chantant :

Mon père m'a donné
Des *mitons* et des *mitaines*.

(Communication de H. Clouzot.)

2. L'étymologie de Diez (de l'allemand *Mitte*, gant divisé en deux moitiés) est considérée par Meyer-Lübke comme « impossible sous le rapport du sens ».

Digitized by Google

explication différente. L'emploi des noms d'animaux pour « ivresse » serait fondé sur la croyance populaire que les gens ivres possèdent l'animal dans leur corps : « L'âme de la bête a passé en quelque sorte dans l'homme ivre[1] ».

De plus, la périphrase *avoir mangé du singe*, dont nous avons marqué le caractère facétieux (t. II p. 356), reposerait également sur la croyance populaire que l'homme acquiert les qualités de l'animal qu'il mange[2].

Nous persistons à voir, dans l'emploi des noms d'animaux pour exprimer un état d'ivresse, la traduction linguistique de leur réel penchant à l'intempérance et, dans la dernière périphrase citée, un simple jeu de mots dont use souvent le vulgaire.

Evitons de substituer nos idées aux conceptions simplistes des foules et à leur prédilection marquée pour la facétie et le jeu de mots.

IV. — MÉTAPHORES AGRICOLES

Nous venons d'exposer quelques nouveaux exemples de métaphores zoologiques; ajoutons-y les deux suivants qui représentent des images tirées de l'agriculture.

1. — Sémiller.

Le verbe *sémiller* n'a conservé, en ancien français et dès le XIIe siècle, que des acceptions exclusivement métaphoriques, qui ont complètement fait oublier son sens primitivement matériel et technique. Nous avons souvent rencontré ce phénomène, qui explique en même temps l'obscurité qui a enveloppé jusqu'ici ses origines.

Le participe de ce verbe, *sémillant*, a seul survécu dans la langue moderne à partir de la seconde moitié du XVIe siècle.

En parcourant les articles nourris que Godefroy a consacrés à *semiller* et à son dérivé *semille*, on s'aperçoit que leurs nombreuses acceptions remontent à la notion essentielle d'agitation continue, de vivacité, appliquée aux choses, aux êtres et à l'esprit[3]. La nuance

1. Richard Riegler, dans la revue *Wörter und Sachen*, t. VI, 1915, p. 194 à 196.
2. Le même, dans la revue *Die neuern Sprachen*, t. XXXIV, 1926, p. 406.
3. Voir l'article de Jeanroy cité ci-dessous.

Digitized by Google

péjorative y domine, mais Froissart parle de « nobles *semilles* » et un chroniqueur belge de « belle *semille* », en donnant au terme l'acception de « race », synonyme de *semence*, unique survivance de l'acception primordiale.

En effet, *semiller* dérive de *semer*, et celui-ci nous fait rentrer dans la sphère agricole dont est sortie cette lignée métaphorique.

La notion d'« agiter » est inhérente à la semaille, à celle particulièrement dite « à la volée », dans laquelle le semeur parcourt d'un pas régulier les champs nouvellement remués par la charrue, *en lançant le grain au loin de toute la force du bras.*

De là, les acceptions d'agitation et de vivacité qui caractérisent l'opération agricole, source d'applications métaphoriques, seules retenues par la langue littéraire.

M. Jeanroy a fort bien exposé l'évolution sémantique de *semille* et *semiller*[1]. Il a, de plus, entrevu leur origine agricole; mais en partant de *semille* (d'où il dérive *sémiller*) et en supposant pour celui-là un type **seminicula*, il a compliqué le problème étymologique sous le rapport à la fois formel et sémantique, ce qui a fait dire à Meyer-Lübke (v° *seminicula*) : « L'auteur part d'une forme latine et d'un sens qui présentent des difficultés[2] ».

2. — FRÉTILLER.

Synonyme du précédent, on trouve les deux termes réunis dans le premier exemple qu'en donne le lexicographe Thierry (1564) : « Semillant et *fretillant* ». Leur origine est en effet la même, comme leur évolution métaphorique est identique.

Dès le XIVe siècle, *frétiller* n'a dans les textes que l'acception encore vivace : s'agiter par de petits mouvements rapides. Le sens, primitivement agricole, est encore inhérent au dérivé *fretil* ou *fraitil*, terre en friche (1480), c'est-à-dire champ labouré pour la première fois et laissé ensuite sans culture.

Frétiller remonte à *fret* ou *frait*, ancien participe de *fraindre*, rompre, briser, spécialement rompre la terre, la labourer, par le dérivé intermédiaire *fretil*, friche. C'est de ce *frétiller*, au sens agricole, que dérive à son tour le moyen français *fretille*, paille brisée.

1. *Romania*, t. XXXII, p. 300 et suiv.
2. En dernier lieu, Leo Spitzer (*Zeitschrift*, t. XLII, 1922, p. 206) se rallie à Jeanroy, mais en ajoutant : « Sous le rapport formel, je ne construirais plus un **seminicula*, mais j'y verrais tout simplement un dérivé de *semer* ».

Digitized by Google

terme encore vivace en Bourgogne, en Picardie et ailleurs (Bresse, *fretil*, chaume).

Le travail agricole consiste à remuer et à retourner la terre; de là, le sens généralisé de *frétiller*[1], se remuer par des mouvements vifs et courts. Ce sens s'applique également aux êtres et aux choses.

Il en résulte :

1° *Frétiller* et *sémiller* sont des dérivés foncièrement indigènes[2];

2° Leur acception figurée, dès les premiers textes, a complètement fait oublier leur provenance technique, en l'espèce agricole;

3° Les nombreux types qu'on en a proposés[3] ne sont que des transcriptions savantes des termes français en latin.

V. — MÉTAPHORES TECHNIQUES

Dans la recherche des origines des termes ressortissant à la technologie, il importe surtout de recourir aux ressources mêmes de la langue avant de faire appel aux idiomes étrangers. Les auteurs de ces vocables spéciaux étant généralement des gens du commun, il est tout naturel qu'ils s'inspirent de leur propre langue. C'est là une vérité élémentaire, dont on tient pourtant rarement compte. En voici deux nouveaux exemples :

1. — GOUPILLE, cheville.

Le *Dictionnaire général* déclare ce terme technique moderne (1502) « d'origine inconnue », et Littré le rattache à un type **cuspicula*, diminutif de *cuspis*, pointe.

En fait, il s'agit d'une simple application métaphorique de l'ancien français *goupille*, renarde, comme le montre le synonyme provençal *boupilho*, renarde et cheville.

Remarquons que le provençal *coupilha*, goupille (à côté de *goupilha*) n'en est que la forme réduite qui a passé du franco-provençal à l'italien (*copiglia*).

1. Le provençal *fretilhar* est tiré du français : son correspondant indigène est *fresilhar*.

2. Alors que le *Dictionnaire général* considère *fretiller* « peut-être onomatopée », Leo Spitzer y voit un dérivé de *freter*, frotter (*Archivum Romanicum*, t. VII, p. 390, note) et Gamillscheg propose (*Zeitschrift*, t. XLI, 1921, p. 638) de l'identifier avec l'anc. fr. *fresteler*, jouer de la flûte, retentir.

3. Tels d'une part **frictilare* (v. Scheler), **frictiliare* (v. Körting), **submiculare*, briller, étinceler (Bugge) ; et d'autre part, **seminicula*, petite semence (Jeanroy).

Digitized by Google

2. — RENARD (de pilote).

Ce terme nautique se lit tout d'abord dans le *Dictionnaire de la Marine*, de Guillet (1678), et il est intéressant de citer l'article, car il nous fournira la clé de cet appellatif :

« *Renard*, petite palette de bois sur laquelle on a figuré les trente-deux airs de vent. A l'extrémité de chaque air de vent, il y a six petits trous qui sont en ligne droite. Les six trous de chaque rumb représentent les six horloges ou les six demi-heures du quart du timonier qui, pendant ce quart, marque sur le *renard* combien le vaisseau a couru de demi-heures ou d'horloges sur chaque air de vent. *Ce qu'il marque par une cheville qu'il met dans un des petits trous* ».

C'est Jal qui, le premier, a indiqué l'origine exotique du terme : « Transcription du hollandais *rekenaar*, calculateur ». Cette étymologie est *a priori* suspecte, étant donnée l'incapacité de l'auteur du *Glossaire nautique* à saisir les images vulgaires. Et en effet :

1° Le terme hollandais n'a ni la forme, ni le sens technique du mot français;

2° Le hollandais dit *Uurbord* pour *renard* de pilote;

3° Le premier matelot qui s'en est servi pouvait emprunter *Uurbord*, mais non pas *rekenaar* qui, comme vocable de la langue générale, n'a rien de spécialement nautique.

En dépit de cette évidence, l'étymologie hollandaise de Jal a passé successivement à Littré, à Meyer-Lübke (qui ne donne pas de référence) et, en dernier lieu, à Behrens[1] et à Gamillscheg.

En fait, il s'agit d'une création indigène, d'une métaphore d'ordre zoologique, et qui est d'autant plus naturelle que le langage nautique en est abondamment pourvu.

Maintenant, comment passer du nom de l'animal à son acception nautique ? Le terme intermédiaire en est *cheville* et nous avons montré ci-dessus que cette notion, représentée par *goupille*, s'y rattache intimement.

3. — PIOCHE.

Depuis Ménage, on rattache ce terme au latin *picus*, pic, malgré des difficultés phonétiques insurmontables : « *Pioche* semble dérivé

1. *Ueber deutsches Sprachgut im Französischen*, Giessen, 1924, p. 70.

Digitized by Google

d'un verbe **pier*, non attesté, tiré de *pic*, instrument de fer pointu et d'origine inconnue » (*Dict. général*). Meyer-Lübke y voit une altération du prov. *piola*, celui-ci abrégé d'*apiola* (Piémont, *apya*, hache).

Etant donnée l'apparition tardive de *pioche* et de son suffixe, il faut y voir un diminutif de *pie*[1] (oiseau), mais l'image intermédiaire nous échappe, peut-être fait-elle allusion au bec de l'oiseau en forme de couteau. Une double preuve, d'ordre sémantique, vient corroborer cette induction :

1° Le lyonnais *piva* signifie à la fois pie et pioche, et Puitspelu fait remonter au lat. *pica* ces deux acceptions, alors que le sens technique est à coup sûr une application métaphorique ultérieure;

2° En moyen français, *piart* (1455) ou *piarde* (1454), proprement petit ou petite de la pie, désigne également l'instrument « pic », à l'instar de *pion*, pioche, induit de *pionner* (1469), piocher, d'où *pionnier* (soldat), terme qui n'a aucun rapport avec *pion*, pédestre.

Quelle que soit d'ailleurs la raison du *tertium comparationis*, ce rapprochement reste indubitable et *pioche* signifie proprement petit de la pie, à l'exemple de ses anciens synonymes *piart* et *pion*.

1. Cf. également le bas-breton *piguelle*, petite pioche, en rapport avec *pig*, pie.

Digitized by Google

VI. — UNIVERSALITÉ

Les mêmes métaphores, comme les mêmes onomatopées, peuvent se rencontrer indépendamment dans le temps et dans l'espace.

Tel, par exemple, le nom euphémique de *belette*, c'est-à-dire « petite belle », donné un peu partout à un petit carnassier de la famille des martres. On le retrouve non seulement chez les peuples romans et germaniques, mais chez les Slaves et les Turcs, chez les Bas-Bretons et les Basques.

Partout, cette appellation peut être indigène et suggérée par la gentillesse même de la petite bête qu'on a comparée à une belle dame ou à une jeune mariée. Il n'est nullement besoin de penser, dans des cas pareils, à des emprunts ou à des imitations.

C'est ainsi que le rouergois *poulido*, belette, proprement « jolie », n'est nullement transposé du français, ni le gascon *dono bera*, bellette (« belle-dame »), un décalque du basque *anderedr*, belette (*andere*, dame, et *eder*, belle), comme le supposait Schuchardt[1].

D'autre part, le bas-breton *kaerel*, belettę, proprement « petite belle », n'est nullement « l'exacte imitation du français *belette* », comme le croyait Victor Henry (*Lexique*, p. 49).

Le plus ancien texte du XIIIe siècle — une « mutoille que aucuns autrement nomment *belette* » — met hors de doute la provenance euphémique du mot. Ce qui n'empêche pas que des étymologistes ont prétendu découvrir une forme primordiale *bele*, qu'ils ont rattachée au cymrique *bele*, martre (v. Meyer-Lübke).

Mais d'une part, une forme ancienne *bele* est inexistante en français (elle manque à Gay, à Godefroy et à Tobler). Nemnich et Rolland, Diez et Littré la citent sans référence; et d'autre part, comment un terme celtique, inconnu au bas-breton, se serait-il faufilé en Gaule ?

D'ailleurs, les nombreuses appellations analogiques dans les idiomes les plus divers viennent corroborer cette métaphore, partout indigène et indépendante.

1. Voir *Zeitschrift*, t. XXXII, p. 11, et t. XXXVI, p. 160.

Digitized by Google

Voici un autre exemple non moins significatif.

Nous avons montré que *moineau*, au sens de « bastion », est une métaphore induite de la notion de *moine*, à l'instar du synonyme italien *monaco*, comme terme de fortification.

De plus, l'allemand *Mönch*, comme l'anglais *mullion* (proprement « moinillon », v. Murray), s'applique également à la technologie et désigne entre autres le meneau ou traverse d'une fenêtre.

Suivant Gamillscheg, le *moineau*, bastion, serait identique à *meneau*[1], dérivant l'un et l'autre de l'anc. fr. *moien*, milieu : « Le rattacher (ajoute-t-il) à *moine* avec une application technique-analogue à l'allemand *Mönch* et à l'angl. *mullion*, n'est pas pertinent, attendu que les termes allemand et anglais sont des traductions du français *moineau* ».

Et l'italien *monaco*, bastion, en est-il également un décalque ? Le roumain *pop* (« prêtre ») ne signifie-t-il pas, lui aussi, étai, étançon, arc-boutant, poinçon, ressort, arbre d'une presse, etc. (v. Cihac) ?

On le voit, le vulgaire rattache partout à la notion *religieux* (moine, prêtre) celle de « soutien[2] » et cette coïncidence métaphorique, dans des idiomes différents, corrobore à la fois l'image réelle et sa création indépendante.

La métaphore linguistique nous conduit à ces résultats :

1° Sous le rapport chronologique, le sens figuré se rencontre dans les textes longtemps avant l'acception zoologique, botanique, etc., primordiale. Des siècles séparent parfois l'un de l'autre. Et quant aux noms hypocoristiques des animaux familiers à l'homme, leur valeur primitive ne nous a été révélée que par les derniers glossaires patois, et notamment par l'*Atlas linguistique*, alors que leur emploi métaphorique remonte parfois aux premiers monuments de la langue.

2° Sous le rapport morphologique, plusieurs de ces appellatifs, en passant en littérature, sont devenus des adjectifs. C'est le cas notamment des noms hypocoristiques : *mignon*, *maraud*[3], etc.

1. En français, l'origine de *meneau* (1448 : *meignaul*) reste obscure. L'hypothèse de Scheler (qui le tire de l'anc. fr. *moien*, milieu), reprise dernièrement par Weekly (*Modern Language Notes*, t. IV, p. 396), aurait besoin d'être appuyée par des dérivés analogues : l'anc. fr. *moien*, milieu, intermédiaire, est resté complètement étranger à la technologie.

2. Cette métaphore trouve un nouvel appui dans celle de *barbacane*, en espagnol *albacara*, etc. Voir *Sources indigènes*, t. I, p. 168 à 170.

3. Cf. dans le langage parisien, *fourneau*, *marteau*, *tourte*, au sens d' « imbécile ».

Digitized by Google

Ce phénomène est habituel : le picard *choque*, imbécile, comme son synonyme français *sot*, remonte à la notion « souche » (cf. t. I, p. 131 et 132), proprement engourdi comme une souche, de même que l'acception primordiale de *caborgne* est « creux comme une souche ».

3° Sous le rapport sémantique, ces noms enfantins ou rustiques d'animaux domestiques n'ont pu pénétrer dans la langue littéraire que grâce à l'oubli de leurs humbles origines. Ils y ont acquis des sens nouveaux qui les ont rendus complètement étrangers à leur point de départ et impénétrables à l'investigation étymologique.

Ajoutons que nombre de termes méridionaux ont passé de bonne heure et à diverses époques au Nord, où ils ont également étendu leur sphère sémantique.

Le relevé systématique des emprunts mutuels entre les idiomes du Midi et ceux du Nord constituerait un des chapitres les plus intéressants de l'histoire de la civilisation nationale.

Digitized by Google

CHAPITRE II

CONCORDANCES SÉMANTIQUES[1]

La phonétique et la sémantique ont chacune leur période dominante au cours du développement de la langue nationale. Celle-c une fois constituée sur des bases phonétiques, l'action de la phonétique diminue de plus en plus jusqu'à céder définitivement la place à la sémantique, qui devient le facteur essentiel de l'évolution ultérieure.

Cette constatation est un des résultats les plus positifs de nos recherches et si elle a semblé trop péremptoire, la raison en est qu'on n'a pas jusqu'ici limité la phonétique dans le temps ni dans l'espace. On continue à en supposer l'existence à l'époque de la Renaissance et même aux âges ultérieurs, mais c'est là une affirmation nettement contraire aux faits[2].

Une autre constatation positive est que la sémantique, à l'encontre de la phonétique, est de nature universelle et que certaines associations d'idées peuvent se retrouver dans les idiomes les plus divers[3].

1. Un essai de synthèse psychologico-linguistique vient de paraître : A. Carnoy, *La Science du mot. Traité de Sémantique*, Louvain, 1927.
On lit dans l'avant-propos que « le but principal de l'auteur est d'appliquer aux faits sémantiques un essai de classification rationnelle et de terminologie systématique ».
Effort méritoire, mais prématuré ; en outre, sa terminologie, compliquée et scolastique, n'est pas de nature à lui attirer beaucoup d'adhérents. A l'heure actuelle, les matériaux préparatoires dont on dispose sont encore trop insuffisants pour servir de base à une étude d'ensemble des concordances sémantiques.

2. Deux dissertations sur Agrippa d'Aubigné, une en allemand et une autre hollandaise :
H. Schüth, *Studien zur Sprache d'Aubigné's*, Jena-Altona, 1883, et Ellerbrock, *Observations sur la langue de l'*Histoire Universelle *de d'Aubigné*, Amsterdam, 1926, ne touchent qu'à la phonétique de l'auteur, en négligeant complètement le vocabulaire, unique criterium qui différencie d'Aubigné des autres écrivains de son temps.

3. Voir ci-dessus, p. 21-22.

Digitized by Google

Ces concordances sémantiques peuvent devenir fécondes pour l'étymologie. Nous en avons donné ailleurs de nombreux exemples ; ajoutons-y les suivants :

1. — COURGE=TRONC CREUX.

Remontent à cette concordance sémantique les vocables suivants :

Cabasso, Provence, tronc creux et courge longue, terme méridional passé au portugais *cabaza* (cucurbita lagenaria), et non pas inversement, comme nous l'avons affirmé à tort (cf. t. II, p. 116).

Calabasso (carabasso), Provence, forme amplifiée de la précédente, passée au XVIe siècle au français (*calebasse*), au catalan (*carabassa*) et à l'espagnol (*calabaza*).

Cosse, courge (Doubs et Jura, *cousse*, d'où le piémontais *coussa*), répond au dialectal (Berry, Poitou, etc.) *cosse*, tronc creux[1].

Suco, proprement souche, désigne ironiquement la tête et le sommet ou la cime, mais à Menton *süca* — comme son correspondant piémontais *süca* — est le nom de la courge.

Trouncho, Provence, citrouille, proprement souche.

Remarquons que le synonyme *tuco*, courge, semble également inséparable de *toc*, tronc (cf. *suco*, en rapport avec *soc*, *soco*) et comporterait ainsi la même explication (cf. t. II, p. 360)[2].

Même association d'idées pour les équivalents romans, comme l'italien *zucca*[3], courge et caboche. On y voit habituellement une métathèse et une abréviation de son synonyme *cocuzza* (v. Meyer-Lübke), celui-ci inséparable du provençal *cougousso*, caboche. En fait, l'italien *zucca* représente un emprunt aux patois italiens : cf. Côme, *zuch* (et Sicile, *zuccu*), tronc creux. On y dit à la fois *zuch*[4], *sciuch* et *ciuch*, formes parallèles aux italiens *zocco*, *sciocco* et *ciocco*.

1. Cf. Rolland, *Flore*, t. VI, p. 20, et *Sources indigènes*, t. II, p. 113.
2. Quant à l'ancien slave *tyky*, courge (serbe *tikva*, calebasse), dont Schuchardt rapprochait le terme provençal (cf. t. II, p. 361), il se rapporte ailleurs.
3. De là, en moyen français, *zuche*, citrouille, italianisme qu'on lit dans le *Voyage d'Ant. Pigafetta* (1519), texte cité par Delboulle (*Romania*, t. XXXV, p. 427). Le synonyme *citrouille* est attesté ultérieurement (1549).
4. Monti, dans son *Vocabolario comasco* (1845), p. 369, cite ce passage d'une chronique en bas-latin de 1258 : « *Silva cum arbore una et zucho uno* ».

Digitized by Google

2. — BOUE=TUMEUR.

Par l'intermédiaire de la notion « pus » (le moyen français *boue* et le provençal *brac* signifient à la fois boue et pus). Appartiennent à cette concordance les vocables :

Blostre ou *blestre*, tumeur, proprement boue[1], terme d'origine indigène qui n'a rien de commun avec un prétendu germanique **bluster* (type induit par Mackel), auquel se rapporterait l'anglais *blister*, bulle, ampoule (moy. angl. *blester* et *bluster*), alors que le vocable français (sous ses divers aspects) se rattache à toute une famille lexicologique gallo-romane[2].

Bourbouille, échauboulure, terme moderne d'origine dialectale, tiré du méridional *bourboulho*, bourbier (*bourboulha*, patauger).

Crottu, marqué de petite vérole (*croteux* dans Palissy), proprement barbouillé de crotte.

Pour *blostre*, Meyer-Lübke renvoie à un ancien haut-allemand **blister* qui n'existe pas, alors que Wartburg fait remonter la variante *blestre*, motte de terre, au *blista*, glèbe, des *Gloses de Cassel*.

Quant à *bourbouille*, Gamillscheg y voit une amplification de l'angevin *bouille*, bulle, alors qu'il dérive *crottu* des *croûtes* qui couvrent le corps[3].

3. — CHAUSSURE BOUFFIE = CRAPAUDE.

Voici les représentants gallo-romans de cette curieuse application métaphorique des noms des batraciens (cf. t. I, p. 103-104) :

a) *Babi*, Provence, soulier (et crapaud); en français, chaussure d'enfant;

Bobo, Provence, soulier (cf. Lyon, *bobo*, crapaud), à côté du diminutif français *bobelin*, chaussure rustique (du XIVe au XVIe siècle).

b) *Boc*, Poitou, sabot (cf. suisse romand, *boc*, crapaud);

Bot, Berry et Poitou, sabot (cf. anc. fr. *bot*, crapaud);

Botte, chaussure (surtout de moine), anc. fr. *bote* (XIIe siècle); ital. *botta* (bas-lat. *botta*, ocrea) : cf. anc. fr. *bote*, crapaude.

1. Cf. « *bleste* de terre » (dans une lettre de rémission de 1475), « *blestres* ou poignées de terre » (1479) et « deux *bloutres* ou roques de terre » (1416).
2. Voir *Sources indigènes*, t. II, p. 132. L'anglais *blister* (moy. anglais *blestre*) dérive du français, suivant Murray.
3. Voir son *Dictionnaire étymologique*, aux mots correspondants.

Digitized by Google

c) ***Cabot***, Reims, sabot (cf. norm. *cabot*, têtard de grenouille).

d) ***Çabot***, anc. fr., sabot (cf. *sabot*);

Chabot, Normandie, sabot (cf. wall. *chabot*, têtard);

Cibot, Provence, sabot (cf. *sibot*).

e) ***Çavate***, anc. fr., savate (cf. *savate*);

Chavate, anc. fr. (auj. Picardie), d'où ital. *ciabatta* (Côme, *sciavat*);

Sabata, prov. et catal., savate (cf. prov. *sabatas*, crapaud); port. *sapata*, esp. *zapato* (crapaud et savate);

Savate, français moderne (cf. Vosges *savate*, rainette).

f) ***Saboc***, H.-Alpes, sabot (d'où Abbruzzes, *sabuocchi*) : cf. *boc* et *sabot*;

Sabot, français moderne (cf. Morvan *sabot*, crapaud), d'où le parmesan et véronais *sabò*, sabot et crapaud);

Sibot, Berry, sabot (cf. Morvan *sibot*, crapaud).

Nous reviendrons plus loin sur l'importance historique, géographique et sociale de ces curieux termes du ressort de la civilisation.

4. — FEMME DÉBAUCHÉE = CHAUSSURE USÉE.

Cette association d'idées est très répandue en gallo-roman et dans la Haute-Italie :

Garaude, Lyon, femme de mauvaise vie (Morvan, coureuse), à côté du provençal *garaudo*, guêtre de feutre et gourgandine (en Forez);

Garoulo, Provence, femme sans ordre et savate (Piémont, *garula*, prostituée);

Groulo, Provence, femme qui néglige sa mise et vieux soulier;

Guelo, Provence, guêtre et prostituée, parallèle au piémontais *ghetta* qui réunit les deux acceptions (« uosa e baldracca »);

Sagrole, H.-Maine, gros sabot et femme de mœurs légères, répondant au piémontais *paterla*, au même double sens (« ciabatta e donna sciamannata »).

L'explication que du Puitspelu donne du premier terme cité[1] montre combien ces concordances sémantiques sont indispensables à la recherche étymologique.

1. Cf. *Le Littré de la Grand-Côte*, v° *garaude* : « Femme de mauvaise vie. Le primitif était *garoude* qui existe encore dans nos campagnes : *courir la garonde*, c'est-à-dire *courir le garou*. *Garoude* est devenu *garande* sous l'influence de *garaudes*, sortes de grands guêtres dont le nom a disparu avec l'usage de la chose. »

Digitized by Google

5. — REJETON = JAILLISSEMENT.

En ancien provençal, *brolhar* signifie à la fois jaillir et germer, de même que le moderne *barboutà*, bouillonner et bourgeonner; de là :

1° En provençal ancien et moderne : *brolh*, en ancien provençal, bourgeon, à côté du moderne *bruelho*, jet d'une plante, et *jisclo*, jaillissement et bourgeon, rejeton.

2° En français, *surgeon*, jaillissement et rejeton naissant.

Cette notion de « bourgeon » est généralement métaphorique et dérive de représentations très différentes (prov. *bourre*, bourgeon, proprement bourre), dont plusieurs remontent à la notion de « petit d'un animal[1] » : en français, *caïeu* (prov. *cadel*) et *cosson* (« cochon »), etc.

Un recueil de pareilles concordances lexicologiques serait d'une grande utilité pour l'étymologiste qui pourrait y puiser nombre de rapprochements suggestifs.

On en trouvera des matériaux abondants dans l'Index des idées qui clôt le deuxième et troisième tomes des *Sources indigènes*.

1. Voir ci-dessus, p. 4-5.

Digitized by Google

CHAPITRE III

TRADITIONS POPULAIRES

I. — CHASSE SAUVAGE

Les traditions populaires représentent la chasse sauvage sous un double aspect : comme équipage de chasse et comme armée à cheval. Nous avons relevé la répercussion linguistique de la première conception. C'est à la deuxième que se rattache l'appellation vendéenne *chasse galery*, dite dans la Creuse *chasse galière* et dans le Bourbonnais, *chasse-gallère*[1]. Le limousin *casso galiero* répond au gascon *casso dou rei Artus* (v. Mistral).

En moyen français, *galier* a le sens de cheval (Cotgrave). Ce terme a de bonne heure passé à l'ancien jargon[2] et il est encore vivace dans les patois, mais pris en mauvaise part : Yonne, *gaille*, rosse (Mayenne, cheval de fatigue). Donc *galière* ou *gaillère* est synonyme de « cavalière », dite *chasse galopine* en Poitou.

Le sens de *galière* et de *galerie* (« cavalerie ») une fois oublié, on en fit un nom propre : *Gallerie* (Gallory), donné à un seigneur cruel et impie, chassant les dimanches, et pour cela condamné à chasser éternellement.

II. — LYCANTHROPIE

Le loup joue, dans les croyances populaires, le rôle d'un monstre, d'un fantôme. Sa vie solitaire dans des forêts sombres, des ravins de montagne et des landes, principalement ses courses

1. Pour les sources, cf. mon article « La Mesnie Hellequin » (*Revue des traditions populaires*, t. XX, 1905, p. 177 à 186).

2. *Galier*, pour cheval, se lit dans le *Dossier des Coquillards* (1455) et dans la *Vie de Saint Cristophle* (1532), alors que *gaille*, cheval, et *gaillerie*, cavalerie, se trouvent encore dans Vidocq (1837). Voir *Sources de l'Argot Ancien*, t. II, p. 357.

Digitized by Google

nocturnes et ses appétits carnassiers ont enfanté de nombreuses superstitions.

La plus universelle de ces superstitions est la *lycanthropie*[1], qui se présente, dans les croyances modernes, sous divers aspects que nous allons envisager. La plupart du temps, c'est un sorcier qui court les champs, déguisé en loup; mais le fantôme nocturne prend souvent la figure d'un chat, d'un mouton, etc.

1° Sorcier sous forme de loup.

a) Appellations simples : Norm. *lubin*, espèce de loup-garou, qui rôde autour des cimetières, répondant au berrichon *lupeux*, être fantastique à tête de loup et à voix humaine qui attire les voyageurs dans les fondrières; — moy. fr. *leu waslé*[2], proprement loup enragé, parallèle au synonyme piémontais *luv ravass*, proprement loup rapace;

b) Composés : anc. fr. *garwalf*[3] (XIIe siècle), à côté de *garol* (ou *garou*), *warol* (Norm. *varou*), emprunté à l'anglo-saxon *verevolf*[4], homme-loup (à l'instar du grec λυκάνθρωπος, portug. *lobishomem*); — *garou*, Berry, Poitou (Morvan *varou*), sorcier enragé, diable (d'où *courir le garou*, être possédé).

Avec le dérivé : *garouage*, Berry, Poitou, désordre accompagné de tapage (en français débauche de nuit[5], XVIe siècle, *garrouage*), à côté des termes normands *varouage*, course pendant la nuit, *varouillé*, crotté et mouillé, comme on suppose qu'est le *varou* qui court à travers les mares et les champs (Pas-de-Calais, *warouler*, vagabonder).

A partir du XVIe siècle, et par suite d'un oubli du sens originaire, on a dit *loup-garou*, wall., pic. *leuwarou*, Poit. *louc-garou*, Bourg. *leu-voirou*, à côté du berrichon *louvarat*; et inversement : anc. fr. *gareloup* (auj. Yonne), Marne (Gay), *ouarloup*, Champ. *voirloup* et

1. Voir, en dernier lieu, Paul Sébillot, *Le Folklore de France*, t. I, p. 284, et t. III, p 54 à 57 ; Rolland, *Faune populaire*, t. I, p. 153 et suiv.

2. Lettre de grâce de 1355 (v. Du Cange) : « Jean Cosset tint plusieurs propos injurieux... apellant le dist Jean *leu wasté* et sa femme ribaude ».

3. Cf. Marie de France, *Lais*, éd. Warncke, p. 75 : « *Bisclaveret* a nun en Bretan, *Garwalf l'apelent li Norman... Garwalf*, ceo est beste salvage ; Tant cum il est en cele rage, Humes devure, grant mal fait, Es granz forez converse et vait. »

4. Gervasius Tilburiensis, *Otia Imperialia*, éd. Liebrecht, p. 4 (vers l'an 1211) : « Vidimus frequenter in Anglia per lunationes homines in lupos mutari, quod hominum genus *gerulfos* Galli nominant, Anglici vero *werewlf* dicunt : *were* enim anglice virum sonat, *wlf*, lupum. » Cf. la forme écossaise *warwolf*, loup garou.

5. Appliqué également aux bêtes : Saintonge, *garouage*, maraude (« les cochons sont en *garouage* »).

Digitized by Google

(Aube) *garloup-voir* (fusion de *garloup* et de *voirloup*). Cette dernière variante est une exclamation qu'on emploie plaisamment pour signaler l'approche d'un danger peu sérieux (Baudouin).

2° Sorcier sous forme de chat[1] : Berry, *marloup* (chat-loup), répondant à l'italien *lupo-gatto*, loup garou.

3° Sorcier sous forme de mouton : anc. fr. *loup berou*[2] et *lebrou*, c'est-à-dire *leu-brou*, conservé dans les patois : Berry, *loup-berrou*; Yonne, *loup-barou*; Morvan, *loup-verrou* (Dauphiné, *louberou*; Limousin, *leberou*). Toutes ces variantes représentent, dans leur terme final, le nom du mouton (lorr. *berou*, prov. *berou*, *berrou*, *verrou*), appellatif parallèle à l'italien *lupo manarro*[3], loup-garou, proprement loup-mouton, de *mannarro*, mouton, c'est-à-dire sorcier (ou loup) qui prend la forme d'un mouton[4].

Le plus curieux est le nom ancien breton *bisclaveret*, loup-garou (titre d'un des *Lais* de Marie de France), que d'Arbois de Jubainville considère comme un dérivé de *bleiz-garv*, même sens (bas-breton moderne *den-bleiz*, homme loup).

III. — NOMS DU ROITELET

Les nombreux noms français du roitelet ont été l'objet d'une dissertation récente[5]. Ils peuvent être répartis en catégories :

1° D'après le cri de l'oiseau différemment transcrit : *kiki-kiki*[6] ! d'où peut-être *riquiqui*, nom du roitelet dans l'Yonne : « Le troglodyte a un grand nombre de petits; on dit d'une famille nombreuse :

1. Le terme *millegroux*, loup garou, que donnent les dictionnaires (Bescherelle, Larousse), semble remonter à la même notion : à Châlon, *miller* signifie crier d'une manière perçante, proprement miauler (cf. Jura, Vosges, *miailler*, miauler).
2. Cf. Du Cange, sous l'année 1415 : « Ribaux prestres, champiz, *loups beroux*. »
3. Le terme toscan a passé aux patois du Centre et du Midi de l'Italie, comme en témoignent : le calabrais *lupuminariu*, le napolitain *lupomenare*, le sicilien *lupuminaru*. La variante des Abruzes, *lope pomonare* (d'où la forme abrégée, Aquilée, *lupe panaru*) en représente une superfétation : c'est l'abruzzois *lope* (loup) ajouté au toscan (*lu*) *pomannaro*, et non pas inversement, comme on l'a prétendu (cf. Meyer-Lübke, v° *lupus*).
4. Le nom du loup se trouve également à la base des synonymes suivants : ancien slave *vlukodlak* (loup poilu), d'où bulgare *vrukolak*, vampire (roum. *vârcolac* et *pricoliciu*, loup-garou et éclipse de lune, dont la bête est censée être l'auteur), albanais *liouvghat*, loup-garou, à côté de *vurvolak*, vampire, etc. (cf. Cihac, t. II, p. 448).
5. Alice Brügger, *Les noms du roitelet en France*, Zurich, 1922.
6. Rolland, *Faune*, t. X, p. 173.

Digitized by Google

c'est la famille Riquiqui [1]»; et, dans les formulettes, le petit *riquiqui* désigne le petit doigt de la main.

Cra-cra ! cri-cri ! cré-cré ! (Haute-Savoie) *tri-tri !* (Lorraine), cri strident semblable au bruit d'une crécelle. Le français dialectal *racanette*, roitelet, proprement crécelle, et le provençal *ranganeto* [2], troglodyte, sont à rapprocher de l'italien *raganella*, rainette et crécelle (Sienne, *racanella*, grenouille), d'après son cri *rac-rac !*

C'est encore le cri qui explique l'appellatif de « butor » ou « petit butor », que le roitelet porte en bas-latin : *bitorius*, à côté de *biteriscus* ou *bitriscus*. Nous y reviendrons.

2° D'après sa petitesse (noms ironiques ou facétieux) :

Petaret (*ré*), proprement «roi petit pet », appellatif lyonnais répondant au synonyme français *roi Pétaud* ou «roi péteur [3] », nom parallèle à *péteux*, roitelet, appellatif savoyard usité à Vergisson, près de Mâcon (Constantin et Desormaux), et à son synonyme provençal *petous*, *petouso*, proprement péteur, péteuse.

Répepin (Basse-Normandie) et *rempinpin*, proprement « roi pépin (noyau) ». On croit y trouver une allusion à Pépin le Bref, et l'auteur d'invoquer le rôle piteux que ce roi joue dans les Chansons de geste : « La comparaison d'un homme très petit avec ce roi, ajoute Mlle Brügger (p. 69), est encore vivante dans le canton de Vaud. Le correspondant Pailly dit d'un homme petit : « semblyé à la véré que lé lo *rai Pépin* ».

Or, c'est là précisément le nom du roitelet, et nullement celui du roi carolingien. La mémoire très fragile des foules ignore complètement les souvenirs du passé aussi éloignés qui ne survivent que dans les livres.

Le nom languedocien *chourro*, roitelet, signifie proprement cochon, nom méprisant analogue au franc-comtois et bourguignon *roi de guille*, roitelet, roi de crotte (Rolland, t. X, p. 169).

Quant au nom gascon moderne du roitelet, *ricouchet*, il n'est que le français *ricochet*, bond, d'après l'allure sautillante du troglodyte f (c. t. I, p. 300). Mlle Brügger s'est complètement fourvoyée, en y voyant (cf. p. 75) un prétendu *rei couchet*, « roi hâtif ».

3° Noms propres, géographiques et personnels, sur lesquels nous reviendrons.

---

1. Idem, t. XI, p. 168.
2. Idem, t. XI, p. 170.
3. La groseille *péteuse* (Eure-et-Loire, Loiret, Cher) est appelée *pétaud* et *péteux* dans la Haute-Marne, à côté de *pétaret* en Haute-Savoie. Voir Rolland, *Flore populaire*, t. VI, p. 73.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

TERMES PATOIS

Les patois constituent une source inépuisable pour le vocabulaire de la langue littéraire. Nous allons consigner ici les résultats des nouvelles recherches opérées dans cette voie féconde.

A. — RÉGIONS DIALECTALES

1. — WALLONIE.

Le wallon vient de s'enrichir d'une publication importante de J. Haust, *Etymologies wallonnes et françaises* (Liège et Paris, 1923)[1]. L'auteur donne des renseignements précis sur nombre de vocables régionaux et sur des termes techniques, notamment du ressort de l'industrie houillère[2], qui nous intéressent particulièrement. M. Haust apporte à ce sujet des données nouvelles, surtout en ce qui touche la nomenclature d'origine germanique ou flamande.

A retenir l'article développé consacré au mot *houille* (pp. 158 à 162), sur l'origine duquel l'auteur adopte l'opinion de Bormans (v. Scheler), qui le fait remonter à l'ancien haut-allemand *scolla*, motte de terre. M. Haust suppose que le liégeois *hoye* avait primitivement une acception plus générale « fragment, éclat, morceau, motte, bloc », avant de s'appliquer spécialement au charbon de terre. Si cette supposition était corroborée par des textes, l'origine germanique s'imposerait définitivement.

1. C'est le XXXIIe fascicule de la *Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège.*

2. M. Haust vient de lui consacrer une monographie spéciale en collaboration avec des techniciens : *La Houillerie Liégeoise. I. Vocabulaire philologique et technologique de l'usage moderne dans le bassin de Séraing-Jémeppe-Flémelle*, Liège, 1926, gr. in-8°, 240 pages à deux colonnes, orné de 260 figures.

Digitized by Google

Mais, même alors, *houille*, comme *bure*, serait une application spécifiquement wallonne, restée étrangère au germanique [1]. Un petit nombre seulement de ces termes techniques remontent *directement* à l'allemand ou au flamand et il faudrait préciser ces nouvelles créations.

Il nous semble que l'auteur ne tient pas suffisamment compte des ressources indigènes, en attribuant au germanique ce qui revient au wallon ou au français. Voici quelques remarques à ce sujet :

Begâ, Liège, bourbe, remonterait au moyen-haut-allemand *bîge*, amas, tas. La forme et le sens s'y opposent également. Nous croyons qu'il s'agit d'une métaphore vulgaire d'origine zoologique (cf. t. II, p. 123). Par contre, le wallon *gosset*, tas de fumier, que l'auteur identifie à tort avec *cosset*, veillote (proprement porcelet), est en fait inséparable du lorrain *gosset*, flaque, d'origine incontestablement germanique (cf. t. II, p. 120).

Caribodedge, Liège, patarafe, représenterait le prétendu préfixe *cari* et le liégeois *brodièdge*, bousillage. En fait, c'est la forme liégeoise du parisianisme *charibotage*, écriture embrouillée[2].

Leuvré (c'est-à-dire *leuveret*), Liège, petite lucarne, diminutif de l'ancien wallon *leuve*, lucarne, refléterait un type germanique **laubja*, loge (bas-allem. *love*), alors que le vocable liégeois, comme son correspondant ancien français *lobier*, remonte à la notion de (gorge de) *loup* ou de *louve* (cf. t. I, p. 192).

Sapreux (*sampreux*), Wallonie, affecté, maniéré, serait l'allemand *zimperlich*, précieux, alors que le primitif *sapre*, gourmand (encore vivace en normand), est inséparable de l'ancien français *safre*, goulu, et du béarnais *sabre*, savoureux, par l'échange des labiales (cf. t. I, p. 404). Le sens actuel du dérivé wallon est une métaphore tirée de la cuisine : le féminin *sapreuse* ou *sampreuse* désigne la précieuse et remonte à une image culinaire analogue aux synonymes français *mijaurée* et *pimbèche* (cf. t. I, p. 205), liégeois, *savoureuse*.

En général, l'auteur a trop de penchant à faire venir les vocables wallons du germanique et à substituer aux créations indigènes des origines exotiques déplacées ou superflues.

M. Haust explique ainsi l'évolution sémantique de l'ancien liégeois *hoye* (p. 160) : « Bien avant la découverte de la houille, ce terme existait dans cette pointe extrême de la Wallonie avec le sens général de « petite masse, motte... ». On disait en liégeois des *hoyes* de glace, de pierre, de neige, de terre, de beurre, etc., avant de dire des *hoyes* de charbon. Lorsque le charbon de terre fut découvert, ce dernier emploi, devenu le plus important, fit oublier tous les autres... »

2. Voir notre *Langage parisien*, p. 304.

Digitized by Google

Lorsqu'il s'agit notamment de termes techniques, il faut y regarder à deux fois avant de faire appel aux idiomes étrangers.

La même tendance se fait jour dans ses étymologies françaises : *Ebrouer*, comme l'ancien *esproher*, refléterait un prétendu francique**sprohan* (allem. mod. *sprühen*), jaillir, faire jaillir. Nous avons montré que ces onomatopées (y compris le pendant méridional *esbroufa*) sont partout indigènes et indépendantes les unes des autres[1].

Luron, moy. fr. *lureau*, comme le liégeois *luré*, refléterait le moyen-haut-allemand *lûre*, sournois. Le terme français, comme son correspondant wallon, représente en fait un refrain de chanson qu'on peut suivre du XVIe siècle jusqu'à nos jours. Contentons-nous de ce texte de Vadé (cf. *Langage parisien*, p. 392) :

Vante-t-en, *luron, lurette*,
Flatte-t-en, *luron, luré!*

Cette origine spéciale est corroborée par le liégeois *faluré* ou *faleuré*, homme dissimulé, hypocrite (que l'auteur interprète à tort par *fas luré*, homme faux), comme le prouve ce refrain d'une chanson populaire (cf. t. II, p. 43) :

L'alouette fit : *Falurette.*
Le pinson fit : *Faluron.*

Ce refrain est ainsi doublement représenté en wallon, sous sa forme complète et sous sa forme abrégée. Cette dernière est d'origine française.

M. Haust a identifié nombre de mots wallons avec leurs correspondants ancien français, faisant ainsi ressortir le caractère conservateur de ces patois. C'est au moyen français qu'il faut rattacher, à notre avis, le liégeois *adios*, façons cérémonieuses, prononciation vulgaire du moyen français *agios*, avec ce même sens généralisé chez les écrivains des XVe et XVIe siècles[2], et non pas directement au terme liturgique (comme le fait l'auteur).

Il a également essayé d'expliquer, à la lumière des vocables wallons, certains mots français d'origine obscure : *bagou*, *canepin*, *chicaner*, *dégingandé*, *hocion*, *pirouette*, *pote*, *potelé*[3], etc. Ces tentatives sont peu heureuses.

Mais revenons aux attributions au germanique, auquel l'auteur

1. Cf. *Sources indigènes*, t. II, p. 8.
2. Voir notre *Langue de Rabelais*, t. II, p. 262-263.
3. Se reporter, pour ces termes, à l'Index de nos *Sources indigènes*.

Digitized by Google

fait remonter non seulement des vocables proprement dits, mais des onomatopées qui sont partout des créations indigènes par excellence.

Ainsi le wallon *bardaf*, patatras ! serait le flamand *pardaf*, alors que le liégeois *berdouze*, *bourdouze*, culbute, représenterait « de pures onomatopées, empruntées de l'allemand *bardauz*[1] et du néerlandais *pardoes* » (p. 295). Les appellatifs français *hulotte* et *houret* remonteraient à la famille lexicologique du français *hure*, liégeois *heure* (p. 150).

M. Haust voit, par surcroît, dans les onomatopées, des formations secondaires dérivées des termes de la langue générale. Citons ces deux exemples pris l'un au français, l'autre au wallon :

Hurluberlu, dont l'origine imitative est hors de doute, se retrouve indépendamment en allemand et en anglais (cf. t. II, p. 4). M. Haust l'explique « comme un composé de deux adjectifs : *hur(e)lu*, qui a les cheveux hérissés, et *berlu*, qui a la berlue » (p. 151). Il suffit d'alléguer la forme primordiale *hurluburlu* pour faire évanouir toute trace d'une semblable interprétation.

Trimberlin, tintamarre (à Liège et à Namur), autre onomatopée formée de deux éléments imitatifs (cf. en français, *trantran* et *berlingue*) : « Il faut y voir, dit M. Haust (p. 260), une expression composée de *train* et d'un autre substantif *berlin*, *burlin*, forme wallonne du fr. *brelan*... Faire du *trimberlin*, c'est proprement faire du train [comme on en fait dans un] brelan, du train [de] brelan ».

Réduire ainsi les créations primaires à des dérivés lexicologiques, c'est renverser l'ordre des choses, et cela d'autant plus que certaines de ces onomatopées — telle *esproher* ou *ébrouer* — disposent en français d'une fécondité formelle et sémantique inconnue à l'allemand, où *sprühen*, faire jaillir, manque non seulement à l'ancienne langue, mais encore à celle du moyen-haut-allemand. Ce vocable n'est en effet attesté en allemand qu'à partir du XVIe siècle (sous la forme *sprüen*), ce qui n'empêche guère Meyer-Lübke de l'octroyer au francique, en forgeant un type **sprowan*, qui n'est que le décalque de l'ancien français *esproher*.

N'oublions pas que les onomatopées peuvent remonter aux origines de la langue ou être modernes (comme l'allemand *sprühen*). Comment, dès lors, ce dernier terme pourrait-il être la source de *s'esproher*, aux acceptions et formes multiples, familier à l'ancien

1. En suédois, *burdus* ! en danois, *bardus* !

Digitized by Google

français et inséparable des équivalents modernes *s'ébrouer* et *s'esbroufer* ?

Ceci dit, le recueil de M. Haust n'en reste pas moins une des contributions les plus précieuses qu'on ait jusqu'ici publiées sur la lexicologie d'un patois. A la fois patoisant et érudit, l'auteur nous fait entrevoir dès à présent la valeur scientifique du futur *Dictionnaire général de la langue wallonne*, dont il est un des ouvriers les plus actifs et les plus consciencieux.

2. — Normandie.

Houppe, dont le plus ancien sens est celui de « touffe », notion commune à *houppe* et à *huppe*, est déclaré par le *Dictionnaire général* d'origine incertaine, mais distincte de celle de *huppe*. Quant à l'acception métaphorique de *huppe* « touffe de plumes », ce *Dictionnaire* en fait un article à part, en y voyant une « altération de *houppe* sous l'influence de *huppe* ». On ne saurait imaginer une plus grande confusion.

En fait, *houppe* est le nom normand (Bessin) de l'oiseau *huppe*[1]. Le nom a été aussi connu ailleurs, comme en témoigne la nomenclature topographique. Une localité de la Marne s'appelle *Le Bois de la Houppe*, répondant à l'*Hoppe* ou l'*Huppe* de l'Ain[2]. Donc, sous le rapport ornithologique, *houppe* est la forme régionale de *huppe*.

On sait que le latin *upupa* a subi en roman des transformations qui dépassent la phonétique. Meyer-Lübke a entrevu le caractère onomatopéique de ces formations secondaires, mais il rattache à tort le normand *hoppe* au synonyme allemand *Hopf*. Ce sont des créations parallèles et indépendantes.

Maintenant, l'acception métaphorique de « touffe de plumes » remonte-t-elle au nom de l'oiseau pourvu d'une touffe de plumes sur la tête ? Ce rapport est indubitable, bien qu'il semble propre au français.

C'est également le cas de *dupe*, qui désigne à la fois la huppe et le « niais », ce dernier sens passé dans certains patois allemands (cf. souabe, *düppel*, sot) et dans l'argot espagnol (*dupa*, niais).

Tac, sorte de grippe qui régna à Paris au début du xve siècle et que le *Journal d'un bourgeois de Paris sous Charles VII* identifie

1. Rolland, *Faune*, t. IX, p. 160.
2. *Ibidem*, p. 162.

Digitized by Google

avec le *horion*. En Normandie, *lac* est le nom du crapaud, et en provençal, *granouiado* désigne le croup chez les animaux[1].

3. — Picardie.

Enfenouiller, au sens de « houspiller », fréquent dans Molinet, tout d'abord dans son *Mystère de Saint-Quentin* du xve siècle :

4461. *Enfenouillés*, escrotés, esbaudis...

ensuite, dans ses *Faictz et Dictz* (fol. 51 v°) :

Enfenouillez, essourdez, assaillis...

Le terme est encore vivace à Saint-Pol : « *S'enfenouiller*, *s'effenouiller*, faire beaucoup d'embarras, parler et s'agiter en tout sens, ne sachant quel parti prendre quand on est très affairé » (Edmont).

On le lit au xvie siècle dans le *Moyen de parvenir* (ch. XV : « ce jeune *enfenouillé* ») avec le sens d' « embarrassé ».

En provençal, *enfenouia* signifie communiquer un mal contagieux, alors que le verbe correspondant italien, *infinocchiare*[2], a le sens de « tromper, en faire accroire », proprement paître de fenouil.

Cette dernière explication peut à la rigueur se rattacher aux acceptions figurées du picard : faire des embarras, c'est également en faire accroire. Quant au sens du verbe provençal, il a certainement une portée ironique, comme qui dirait parfumer[3] quelqu'un. Même application facétieuse dans les passages cités de Molinet.

Ajoutons que le fenouil est indigène en Italie, ainsi que dans l'Ouest et le Midi de la France, d'où le terme s'est répandu dans le Nord, notamment en Picardie, où il a suivi une évolution métaphorique parallèle à celle de l'Italie.

1. Voir, pour d'autres analogies, notre *Création métaphorique*, fasc. II, p. 133, et Cihac, *Dictionnaire*, t. II, p. 131.

2. Charles d'Orléans emploie *fenoche*, au sens figuré (à côté d'autres termes italiens) dans un de ses rondeaux (éd. Charles d'Héricault, t. II, p. 212) :

Contre nos *fenoches* et nos *buzes* de France...

c'est-à-dire contre nos trompeurs et nos menteurs de France (ital. *finocchio*, fenouil, et ital. dial. *buzia*, pour *bugia*, mensonge). L'éditeur s'est complètement fourvoyé dans la note qu'il a ajoutée à ce passage : «*Fenoches*, porteurs de foin, coquins, lâches, menteurs. Y a-t-il dans ce mot tiré de l'italien une allusion à *finaud*? — *Nos buzes* paraît venir de *nozze*, noces, et *buzzo*, ventre. Ce serait quelque chose comme parasite, lâche et plat courtisan ».

3. En Anjou, *enfenouiller* signifie porter au cœur, comme ferait l'odeur de fenouil (« les bonbons, ça m'*enfenouille* », Verrier et Onillon).

Digitized by Google

Jarbosse, terme nautique donné par le *Trévoux* de 1752 : « corde garnie d'un crampon de fer... On l'appelle aussi *bosse de bossoir* ».

Jal ne connaît avec ce sens que *serre-bosse* et c'est ce composé que donnent successivement Littré, le *Dictionnaire général* et Larousse. L'italien *serra-bozza* est un emprunt fait au français, comme en témoigne la variante génoise *serra-bossa*.

La forme *jarbosse* remonte à coup sûr à une prononciation *sarre-bosse*, par l'intermédiaire probable d'une prononciation picarde *charre-bosse*.

4. — Basse- Bretagne.

Sous ce titre singulier : *L'Imagination populaire, Métaphores occidentales*[1], M. Gaston Esnault vient de nous donner un relevé raisonné de ce qu'on appelait jadis *Locutions vicieuses*, usuelles dans le français vulgaire de la Basse-Bretagne. A son habitude de grossir les sujets qu'il traite, il ajoute une terminologie étrange : *sématisé*, *sémantisme*, *syssémantique*.

Autre particularité : M. Esnault fait table rase de tous ceux qui l'ont précédé et dont les ouvrages auraient pu lui faire éviter nombre de bévues et d'erreurs choquantes.

On y lit, pour citer un exemple, à la p. 220 : « *Brelan*, membre viril... semble se rattacher au mot du XVIe siècle *averlan*, ribaud, paillard, fripon... et qui peut-être est le même mot que *Hamberlin*... ».

Et après une série de rapprochements tout aussi aventureux, il conclut : « En résumé, la fortune du brestois *brelan* semble due au chevauchement de trois mots, si *averlan* et *hamberlin* n'en sont pas un seul, et tout au moins de deux... ».

Ces rapprochements sont absolument incompatibles comme forme, comme sens et comme chronologie. *Brelan*, au sens érotique, est dans Rabelais[2] et remonte à coup sûr au vocabulaire galant du XVe siècle. Quant aux deux autres termes, l'un, *averlan*, est un provincialisme angevin du XVIe siècle, d'origine obscure,[3] alors que maître *Hamberlin* est un souvenir livresque, remontant (comme *espiègle*) à un livre de colportage importé d'Allemagne.

1. Avec le sous-titre : *Essai sur les valeurs imaginatives concrètes du français parlé en Basse-Bretagne, comparé avec les patois, parlers techniques et argots français*, Paris, 1925.
2. Voir notre *Langue de Rabelais*, t. II, p. 306-307.
3. *Ibidem*, p. 167-168.

Digitized by Google

L'auteur prend souvent pour des « valeurs imaginatives » locales ce qui est tout bonnement des parisianismes, transférés en Basse-Bretagne comme dans le reste du pays.

Reste un aspect de ce curieux livre qui mérite de retenir l'attention. Il a été présenté comme thèse de doctorat à la Faculté de Lettres de Paris. Lorsque Arsène Darmesteter, en 1877, avait soutenu à la même Faculté sa thèse sur la *Création des mots nouveaux*, il s'était excusé d'avoir « interrogé parfois la langue populaire ». Cette fois, la thèse est entièrement consacrée à un français régional, dans lequel les termes crus s'étalent un peu partout. L'auteur se donne un malin plaisir de les multiplier et de les assaisonner d'un commentaire à l'avenant. Il est intéressant de constater que le jury, moins pudibond qu'à l'époque de Darmesteter, a toléré ce côté scabreux et quelque peu déplacé.

Ajoutons que l'impression dégagée par la lecture du livre est assez confuse. L'auteur ne s'est pas rendu suffisamment compte de la valeur réelle de la métaphore qu'il décore d' « occidentale », apparemment par rapport à la Basse-Bretagne. Il s'agit en fait, répétons-le, d'un recueil de «Locutions vicieuses », accompagnées d'explications plus ou moins sujettes à caution.

5. — Berry.

Malouasse, nom berrichon de la pie grièche, répond au *marlouasse* ou *merlouasse* de l'Yonne, c'est-à-dire mère-agace[1].

Le synonyme *calouasse* ou *colouasse* de la Sologne[2] signifie primitivement « corbeau-agace » (*couale*, corbeau, en Sologne).

6. — Paris.

Cabajoutis. On le lit dans le *Complément du Dictionnaire de l'Académie* (1845), d'où il a passé dans le Bescherelle de la même année : « *Cabajoutis*. Il se dit dans le langage populaire d'une vieille maison formée de constructions qui datent de plusieurs époques ».

Ce terme ironique (qui manque à Littré) semble tiré du langage des maîtres maçons de Paris pour désigner un ramassis de vieilles habitations (*cabanes*) ajoutées les unes aux autres[3]. Tout d'abord

1. Rolland, *Faune*, t. IX, p. 108.
2. *Ibidem*, t. II, p. 168.
3. On lit dans Balzac (*Ursule Mirouet*, p. 100) : « Il se trouve à droite une longue galerie en briques... terminée par un *cabajoutis* orné de sonnettes en bois et d'œufs rouges. »

Digitized by Google

ollectif, le mot a fini par désigner une masure, un hangar, un grenier, etc.

Le mot a passé en province où il a fait souche, notamment dans les patois de l'Ouest. En voici les aspects et les sens variés :

1° *Cabagélis*, *cabagilis*, Maine et Anjou, mauvais petit bâtiment ou petite pièce d'une maison où l'on dépose un peu en désordre toute sorte d'objets; mauvais meubles (Dottin, Verrier et Onillon);

Cabigilis, Maine et Anjou, petit réduit;

Cabigile (masc.), Anjou, méchante cabane, cahute, bicoque, petit retrait quelconque;

Cabigi, Anjou, même sens que *cagibi*.

2° *Cagibilis*, petit réduit (Maine), petit grenier, poulailler (Rennes);

Cagibile (masc.), Anjou, même sens que *cabigile*;

Cagibi, petit réduit (Maine et Saintonge), hangar, appentis de décharge (Ile-et-Vilaine);

Cajubi, Bas-Maine, petite loge, mauvais hangar, mauvais meuble.

3° *Cachibis*, terme de marine, petits casiers placés sous la dunette et destinés aux pipes et au tabac.

4° *Chibis*, dans l'expression jargonnesque moderne : *faire chibis*, s'échapper de prison[1].

Remarquons que le provincialisme *cagibi*[2] a fait retour à Paris où il désigne, dans l'argot des couturiers, la pièce où attendent les mannequins[3], et on sait qu'au cours de la Grande guerre, *cagibi* était un des appellatifs de l'abri dans les tranchées.

Engingorniaux, affiquets, bagatelles, mot des environs de Paris, qu'on trouve dans la bouche du paysan Gareau dans le *Festin de Pierre* (1665) de Molière (acte II, sc. 1) : « Mon Guieu ! je n'en avois jamais vu s'habiller [un gentilhomme]. Que d'histoires et d'*engingorniaux* boutont ces messieurs-là les courtisans ».

Molière a tiré ce curieux vocable du *Pédant joué* (1645) de Cyrano (acte II, sc. 11) : « Il aportit itou de petits *engigorniaux* remplis de naissance (pour « essence »), à cette fin de conserver de vivre aussi longtemps que Maquieu salé ».

1. Voir *Langage Parisien*, p. 177 (où l'origine du mot doit être redressée dans ce sens).
2. Leo Spitzer (*Zeitschrift*, t. XLII, 1922, p. 197) rattache *cagibi* au berrichon *cache-cabi*, cache-cache, mais le sens et la forme s'y opposent. D'ailleurs, le mot primitif est *cagibiti*, dont *cagibi* est la forme abrégée.
3. Dauzat, *L'Argot de la Guerre*, p. 182.

Digitized by Google

Quant à l'origine du mot (qui manque au *Lexique de Molière* de Livet), c'est un composé d'*engin* et *gigorniau*, ce dernier diminutif du normand *gigorgne*, tronc noueux; Forêt de Clairvaux, *engigorné*, entortillé[1].

Ouate, prononciation parisienne du provincial *ouette*, terme que nous allons suivre dans son développement formel et sémantique.

FORMES. — Les dictionnaires de Richelet (1680), de Furetière (1690) et de l'Académie (1694) donnent *ouate*. Le dernier fait remarquer : « On prononce *ouette* en province », et il ajoute : « On escrit et on prononce de *la ouate*. Quelques-uns disent et escrivent de l'*ouate* ». C'est la forme *ouate* qui est maintenue dans toutes les éditions ultérieures du *Dictionnaire de l'Académie* jusqu'en 1878.

SENS. — La meilleure définition est celle de Furetière (1690) : « *Oüate*. Espèce de coton plus fin et plus soyeux que l'autre et que l'on met entre deux étoffes ».

Plus tard, ce nom parisien et vulgaire a été appliqué à l'asclépiade syriaque. Le *Trévoux* (1704) constate cette acception, tout en appliquant aussi le mot à la bourre de soie[2], mais Savary des Bruslons n'est pas de cet avis[3].

CHRONOLOGIE. — Le premier texte qu'on connaisse est celui du parisien Boileau (*Lutrin*, chant IV) :

> On apporte à l'instant des somptueux habits,
> Où sur l'*ouate* molle éclate le tabis.

Le poète aura recueilli le mot de la bouche des tailleurs parisiens à la mode, qui se servaient de l'ouate pour capitonner les habits, sens que donne déjà le lexicographe contemporain Furetière et qui est resté dans la langue : *ouater*, garnir, doubler d'ouate.

ORIGINE. — On a émis sur *ouate* toutes sortes d'hypothèses. On l'a tiré de l'italien *ovata* (Diez) ou de l'allemand *Watte* (*Dict.*

1. Voir nos *Sources indigènes*, t. I, p. 130.

2. « *Ouate*. C'est en sa propre signification une espèce de coton qui croît autour de quelques fruits d'Orient, mais en France c'est le premier vêtement ou la première soie qu'on trouve sur la coque des vers à soie ».

3. *Dictionnaire universel de commerce*, Paris, 1761, v° *ouate* : « Quoique quelques auteurs prétendent que la véritable *ouate* se trouve en Orient autour de quelques fruits à qui elle sert de première enveloppe, il est néanmoins certain que la *ouate* est produite dans les gousses d'une plante qui croît communément en Egypte et que quelques curieux cultivent en France par rareté. »

Digitized by Google

général), mais l'un et l'autre sont des emprunts faits au français. On s'est tourné le plus souvent vers l'Orient.

Le Duchat (dans Ménage) suppose que *ouate*, « mot nouveau », pourrait bien être indien ou persan, « puisque dans ces pays-là, d'où viennent tant d'étoffes de soie, la ouate doit être d'un grand usage pour fourrer les vestes, qui y sont si communes ».

On a vu que Savary des Bruslons rattache *ouate* à une plante qui croît en Egypte, alors que les botanistes modernes l'attribuent à l'asclépiade de Syrie, qui a pris le nom d'*herbe à la ouate* ou *herbe au coton*, dite aussi *ouate de Damas* ou *coton d'Egypte*[1].

Mais autre chose est la provenance d'un produit et autre chose le nom qu'on lui donne. C'est ainsi que *foulard* désigne un tissu originaire de l'Inde et Littré de remarquer : « Tout historique manquant, on ne sait si *foulard* a une origine indienne, ou s'il vient de *fouler* ». Or, *foulard* remonte au XVIIIe siècle et sa forme accuse à coup sûr une provenance méridionale (*foulat*) qui signifie proprement tissu foulé : *foulard* est à *foulat* ce que *brocard* est à *brocat*[2].

L'ouate peut donc venir de l'Orient, de la Syrie ou plutôt de l'Amérique du Nord[3], mais son nom renvoie à une appellation indigène.

D'ailleurs, l'unique étymologie orientale qu'on ait proposée jusqu'ici (l'arabe *batn*, fourrage) ne soutient pas l'examen[4]. Rappelons en principe qu'étant donnée la date moderne du mot et son absence en espagnol, toute étymologie arabe reste nulle et non avenue.

Le mot *ouate* est en fait la prononciation parisienne d'*ouette* (comme on dit encore en Normandie) et signifie oison[5], d'où fin duvet d'oie, à l'instar d'*édredon*, proprement duvet de l'eider. On prétend que La Monnoye avait déjà émis une pareille origine (v. Littré): il importe de la justifier sous le rapport de la forme et du sens.

L'ouate molle de Boileau ne saurait être que le duvet de petite oie. Quant à la forme *ouate* pour *ouète*, elle représente une particu-

1. Rolland, *Flore*, t. VIII, p. 36.
2. Voir *Langage parisien*, p. 317-318.
3. Rolland, *ibidem*.
4. Seybold, dans *Zeitschrift für deutsche Sprachforschung* (t. X, p. 222), étymologie admise par Meyer-Lübke.
5. Cf. Robert Estienne (1549) : « Picardie *aue*, alii *oue*. Inde Parisiis *une petite oue*. »

Digitized by Google

larité de la prononciation parisienne du temps[1]. La prononciation d'*ouate* est parallèle à celle de *boate* pour *boète*[2].

EXPANSION. — Bien que tardif, le parisien *ouate* se répandit vite dans la plupart des langues européennes : italien *ovata* et espagnol *huata*, allemand *Watte* et anglais *wad*, etc.

La méconnaissance de l'historique du mot a souvent fait venir, au contraire, le vocable français de ces emprunts étrangers.

7. — PROVENCE.

Bigute, taverne, terme méridional qui a passé au français du XVe siècle. On le lit dans le *Mystère de Saint-Quentin* :

831. Dans nostre joyeuse *bigute*[3]...

Cotgrave donne *bégude*, petite auberge, qui survit encore dans le normand *bijute* ou *bijude* (à côté de *bihute*, Vallée d'Yères), cahute, cabane. C'est un emprunt du Midi : *begudo*, buvette, guinguette, même mot que *beugudo*, ce qu'on boit d'un trait. *La Bégude* est un nom de lieu fréquent dans le Gard (Mistral).

Chique (de tabac). Ce mot moderne n'a aucun rapport avec *chique*, bille. Il signifie proprement pincée, petite quantité, et remonte au provençal *chico*, parcelle, petit morceau. La *chique* est le morceau de tabac que mâche le matelot. Le mot se lit tout d'abord chez d'Hautel (1808) : « *Une chique de tabac.* On appelle ainsi une pincée de tabac que les marins, les soldats et la plupart des journaliers mettent dans leur bouche pour en prendre toute la substance ».

Une étude d'ensemble sur les sources lexicographiques, folkloriques, etc., que Mistral a fondues dans son *Trésor* (dont on prépare une réédition), ainsi que sur les contributions personnelles du grand poète dans l'élaboration de cette œuvre considérable, comblerait une lacune importante de la lexicographie provençale. Nous n'a-

1. Voici deux témoignages orthoépiques recueillis dans Thurot (t. I, p. 356) :
D'Aisy (1674) : « *Oa* pour *oè*, dans *bois*, *poids* et semblables, qui est un défaut mesme des Parisiens ».
Hindret (1681) : « La plupart des Parisiens prononcent ces mots : des *noix*, du *bois*... comme des *nouà*, du *bouà*... »
2. Feu Baist (*Zeitschrift*, t. XXXII, p. 49), tout en admettant une origine orientale hypothétique, voit également dans *ouate* une particularité orthoépique parisienne du temps, où il était plus raffiné de prononcer *boète* que *boate*.
3. Voir aussi Du Cange, au mot *beguta*, sous l'année 1481.

Digitized by Google

vons à citer sur ce sujet qu'une étude instructive de Minckwitz et, quant au procédé éclectique dans l'utilisation de ses devanciers, l'introduction placée en tête d'un ouvrage récent[2].

1. Dans *Germanisch-Romanische Monatsschrift*, t. V (1913), p. 527 à 543.

2. F. Arnaud et G. Morin, *Le Langage de la vallée de Barcelonnette* (Basses-Alpes), Paris, 1920, p. XXI à XLVI.

M. Haskell vient de publier un excellent répertoire — *Bibliography of Provençal* (New York, 1925) — des ressources dont on dispose actuellement pour l'étude de la langue, de la littérature et de l'histoire de la Provence, ancienne et moderne.

Digitized by Google

B. — DONNÉES COMPLÉMENTAIRES

1. — Provincialismes dans Froissart.

Voici un relevé des termes provinciaux que le copiste breton Raoul Tainguy a insérés, avant 1425, dans les manuscrits des *Chroniques* de Froissart. Ce poète bohème avait recueilli, dans sa vie errante, nombre de vocables régionaux, dont il se souvint en transcrivant Eustache Deschamps et surtout Froissart. La simple phrase de l'historien *meschans gens* y est suivie par toute une kyrielle d'épithètes injurieuses : «... ces meschans villains, *tuffes*, *guieliers*, *bomules*, *termulons*, *tacriers*, *craffeurs*, *marrados* et *cratimas*, *petaux* et *gars loubaz*...[1] ».

Ces étranges désignations des gens du commun, des paysans armés, ont donné le change aux éditeurs et aux philologues.

Scheler, dans le *Glossaire* qui clôt l'édition belge de Froissart, en parle ainsi (t. XIX, v° *guieliers*) : « Je ne sais dans quel *argot* le rédacteur du manuscrit s'est complu à ramasser ces mots..., ces expressions qui n'appartiennent nullement au langage de Froissart et qui laissent mes connaissances du vieux langage en plein dépourvu ».

Et Siméon Luce de remarquer à son tour, dans l'avant-propos du tome II des *Œuvres* d'Eust. Deschamps : « On se demande dans quel *argot* notre copiste a pu les ramasser ».

Le terme *argot* est absolument déplacé à l'époque dont il s'agit. Aux XIV-XVe siècles, le langage des malfaiteurs se disait *jargon*, et il n'en saurait être question.

En effet, les appellatifs dont se sert Tainguy sont bel et bien des mots de terroir, des provincialismes, dont on pourrait ainsi répartir les sources :

1° L'Anjou, d'où il a tiré :

Bomule, proprement gros tronçon dans la racine d'un arbre, donc lourdaud, rustre, appellatif fréquent pour désigner le vilain (cf. t. I, p. 132);

1. Froissart, *Œuvres*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. VI, p. 52 ; éd. Siméon Luce, t. V, p. 323.

Digitized by Google

Guielier, diable, sens attesté à la fin du XVIe siècle à la fois en jargon et en patois angevin[1].

2° Le Poitou : *lacrier*, noir comme la poix (dite *lacre*, en Poitou), d'où *lacroux*, noirâtre (G. Bouchet)[2].

3° La Champagne : *craffeur*, crasseux, répondant au rémois *crafouilleux*, sale.

4° Le Midi de la France, notamment, auquel appartiennent les qualificatifs :

Gars loubat, loup-garou, pendant de l'angevin *guielier*, cité ci-dessus;

Marrados, laboureur, qui travaille à la marre, pendant du synonyme moderne *palot*, rustre, proprement pelle;

Termulon (du provençal *tremuloun*, frisson), proprement qui grelotte de froid;

Tuffe (du prov. *tufo*, touffe de cheveux), aux cheveux ébouriffés[3], pendant de l'ancien synonyme *huron*, rustre, hérissé comme la hure du sanglier (lettre de rémission de 1476, Du Cange : « ... plusieurs injures en l'appelant... vilain *huron* »).

Reste *cratimas*, que nous n'avons pu identifier et qui paraît également venir du Midi.

Ainsi, Raoul Tainguy s'est amusé à intercaler, dans les œuvres qu'il copiait, toutes sortes de vocables de terroir qu'il avait ramassés au cours de sa vie vagabonde à travers la France.

2. — GLOSSAIRES DIALECTAUX.

La Suisse est aujourd'hui un pays où les patois locaux sont étudiés avec une grande largeur de vues, une continuité d'efforts et une méthode rigoureuse.

L'admirable *Idiotikon de la Suisse allemande* (1881-1920) est actuellement près d'être achevé. Son pendant — le *Glossaire des patois de la Suisse romande* (1924 et suiv.) — qui est en cours de publication sera un monument digne de son aîné. Les noms des éminents romanistes Gauchat et Jeanjaquet, Muret et Tappolet, qui

1. Voir nos *Sources de l'Argot Ancien*, t. I, p. 6.
2. Souvent Froissart associe *petaux* aux *bidaus* ou les considère comme identiques : ce sont apparemment deux formes régionales de l'ancien haut-allemand *putil* ou *butil*, sergent (ce dernier passé au bas-latin sous la forme *bidellus*).
3. Cf. *Sources de l'Argot Ancien*, t. I, p. 5. C'est le terme favori de Tainguy qui en tira les dérivés *tuffal et tuffaument*, qu'il intercala dans les *Ballades* d'Eust. Deschamps.

Digitized by Google

ont voué toute leur vie à cette tâche considérable, en offrent les meilleures garanties.

Après une longue préparation, dont témoignent le *Bulletin du Glossaire de la Suisse romande* (1902-1915) et la *Bibliographie linguistique de la Suisse romande* (1912-1920), le *Glossaire* paraît en fascicules depuis 1924.

Il embrasse, en même temps qu'une riche nomenclature, la vie sociale tout entière : occupations rurales et alpestres, termes d'agriculteurs et de vignerons, culture du chanvre et fabrication de la toile, chasse et pêche, coutumes et croyances, etc.

La civilisation romande se reflète partout à travers ce lexique dialectal, préparé et exécuté avec une science et une conscience irréprochables.

Mentionnons, à côté de cette publication monumentale, l'excellent *Dictionnaire du parler neuchâtelois et suisse romand* (1926) par W. Pierrehumbert.

L'auteur n'a épargné aucune peine pour épuiser ses sources : historiques, littéraires et populaires, dialectales et folkloriques. Il nous donne, à propos de chaque vocable, l'état des connaissances actuelles. Ses notices explicatives, puisées aux meilleures sources, font de ce *Dictionnaire* un recueil des plus utiles pour la dialectologie française, digne pendant du riche *Glossaire de l'Anjou* par Verrier et Onillon.

La Suisse offre d'ailleurs, par ses pays trilingues, un excellent terrain pour les études dialectologiques. Rappelons que l'auteur de l'*Atlas linguistique de la France*, le regretté Jules Gilliéron (mort le 26 avril 1926) était Valaisan d'origine et que c'est à ses conférences de l'Ecole des Hautes-Etudes que se sont formés, entre autres, les excellents dialectologues Jaberg, Jud et Wartburg, devenus à leur tour des maîtres.

Digitized by Google

CHAPITRE V

TERMES DE JARGON

A. — EXPANSION ET INFLUENCES

I. — NOMS DE L'ANCIEN ARGOT

Nous avons montré que les noms français et provençaux du mendiant ont joui d'une large expansion. C'est également le cas des termes qui servent d'appellatifs à l'ancien Argot jusqu'au XVIIe siècle. Examinons-les dans leur ordre chronologique.

1. — JARGON.

Ce vocable désigne le langage des malfaiteurs dès le XIIe siècle et se présente sous la double forme :

Gargon, forme primordiale passée avec le même sens spécial en hollandais (*gargoensch*) et dont nous avons établi ailleurs l'origine indigène (cf. t. I, p. 231).

Jargon, forme francisée plus répandue. Nous avons cité dans notre *Argot ancien* (p. 30-31) les textes essentiels qui vont de 1426 à 1489[1].

Avec sa prononciation vulgaire, *jairgon* ou *gergon*[2], ce terme

1. M. A. Thomas en a récemment ajouté deux autres, de 1464 et 1485 (*Romania*, t. XLVII, 1921, p. 389 à 392) :
Dans une lettre datée de Paris, du 16 avril 1464, il est question d'une *secte de crocheteurs* : « Il y a ung roy, ung connestable et plusieurs notables officiers... Ilz ont un *jargon* que autres n'entendent... ».
Dans un arrêt du Parlement de Paris, du 22 mars 1485, il s'agit d'un Guillaume du Plessis, amant et complice d'une noble dame du Maine, accusée d'avoir fait assassiner son mari. Ce du Plessis lui aurait écrit de Saint-Malo deux lettres en *jargon* (malheureusement perdues). Dans l'une d'elles, il conseille à son amie « qu'elle soit ferme du *babin* » (c'est-à-dire qu'elle n'avoue rien : cf. *babigner* dans Villon) et « qu'elle ne se *coppe* point » (c'est-à-dire qu'elle ne se contredise pas dans ses aveux : cf. *couper*, avec ce sens dans Littré).

2. Attesté dès le XVe siècle (v. Littré) et encore vivace dans les patois (Picardie, Bas-Maine, etc.).

Digitized by Google

a passé au provençal dès le XIIIe siècle : « *Gergons*, vulgare trutannorum », dit le *Donat provençal*. Sous cette forme grammaticale (où l'*s* est l'exposant du cas-sujet), le mot s'est introduit en espagnol (anciennement *girgonz*, moderne et portugais, *gerigonza*), alors que l'italien adopta au XIVe siècle le simple *gergone*.

Ajoutons les formes abrégées : ancien provençal *gergo*, *gergon*, italien *gergo* (XVIIe siècle) et *zergo*, espagnol *jerga*, portugais *giria*, répondant au français *jars* (jeu de mots[1]), qu'on rencontre dès 1526 (v. Godefroy).

Cette large expansion a été entrevue par Diez et par Scheler qui la formule ainsi (v° *jargon*) : « Le mot paraît être originaire de France et s'être communiqué de là aux autres langues congénères ».

2. — Baragouin.

Nom du jargon au XVIe siècle, passé, sous la forme plus ancienne *bargouin* et avec son sens spécial, au provençal (*bargouin*) et au hollandais (*bargoensch*).

Ce terme, également d'origine indigène (cf. t. I, p. 225), a joui d'une large expansion, ayant pénétré dans les patois de la Haute-Italie, avec des sens généralisés : confusion, bruit confus (Savoie) ; Toscane, *baracunda* et *baraonda*, confusion ou désordre. Ce dernier a passé à son tour en espagnol (*barahunda*) et au portugais (*barafunda* et *marafunda*, grand bruit, cohue : cf. le languedocien et savoyard *baragouin* et *maragouin*). Ces sens généralisés sont plus nombreux dans les patois de Parme, Milan, Venise (cf. t. I, p. 226, note 4).

3. — Blesquin.

La Vie généreuse des Mercelots, Gueux et Boesmiens, de 1596, qui contient « leur façon de vivre, subtilitez et gergon », donne un dictionnaire en langage *blesquien*, qui renferme « les plus signalez mots des Blesches », c'est-à-dire des merciers. Cet appellatif dérive de *blesque*, forme normano-picarde de *blesche*, mercier, proprement ramolli, niais (ou qui se prétend tel), primitivement blet comme une poire ramollie (cf. t. II, p. 298).

Ce vocable, d'origine foncièrement indigène, a passé au jargon allemand dès le XVIe siècle. Dans Ἑρμηνία, lexique chimico-médical

1. Cf. Paré (dans Littré) : « Ils *jargonnent* comme les *jars*, ils roucoulent comme les colombes. »

Digitized by Google

du docteur Thurneisser de 1583, une des sources de l'argot allemand, l'auteur oppose aux langues littéraires les langues secrètes alors usuelles : *Bleckinsch*, *Rotwelsch*, *Bettler-Latein*, le premier désignant l'argot des merciers, c'est-à-dire le *blesquin* ou jargon des mercelots[1].

Cet emprunt allemand est à ajouter aux synonymes hollandais *bargoensch* et *gargoensch*. Le fait que *Bleckinsch* est attesté une quinzaine d'années antérieurement à la *Vie généreuse* (1596) ne tire pas à conséquence, étant donné le caractère essentiellement oral de ces emprunts jargonnesques.

Les noms que le langage des malfaiteurs porte, dans les langues romanes de l'Occident et d'ailleurs, sont autant d'échos de la nomenclature française correspondante.

De ces vocables, *jargon* a pénétré dans la plupart des langues européennes; *baragouin* est devenu particulièrement fécond pour l'italien et l'espagnol, alors que le *blesquin* a été propagé oralement par les merciers ou *blêches*, voyageurs par excellence.

II. — JARGON ET LITTÉRATURE

L'ancien Argot a exercé des influences multiples d'ordre à la fois littéraire, linguistique et social. Comme nous en avons traité en détail dans nos ouvrages précédents, il suffira d'embrasser ici ses diverses actions dans un tableau d'ensemble.

1. — Genre dramatique.

Tout d'abord les *Mystères* (1450-1530), avec leurs scènes jargonnesques entre gueux, bourreaux et leurs suppôts; ensuite, au XVIe siècle, les *Farces*, parfois saturées de mots et d'expressions argotiques (cf. t. II, p. 443).

Dans la comédie de Pierre Le Loyer, la *Néphélo-cocugie ou la Nuée des Cocus* (1579), l'« Enfant de la Matte » se sert de vocables argotiques pour expliquer la tricherie au jeu pendant le jour et le travail nocturne des malfaiteurs.

Au XVIIe siècle, la *Comédie des Proverbes* (1633), pièce bouffonne d'Adrien de Montluc, présente deux scènes farcies d'argot ; au XVIIIe, la comédie de Legrand, *Cartouche ou les Voleurs* (1721), ren-

1. Voir *Sources de l'Argot Ancien*, t. I, p. 191 à 192 (où l'étymologie du mot est à rectifier dans le sens indiqué ci-dessus).

Digitized by Google

ferme une demi-douzaine de termes argotiques, tous mis par l'auteur dans la bouche de Cartouche.

Vers la même époque, l'opéra-comique de Le Sage et Orneval, *Les Pèlerins de la Mecque* (1726), en contient quelques autres.

C'est surtout au XIXe siècle, et cette fois par l'intermédiaire du vulgaire parisien, que l'intrusion de l'Argot au théâtre devient plus sensible et plus continue. A différentes reprises les pouvoirs publics interviendront pour en arrêter le flot de plus en plus grossissant.

2. — Genre lyrique et satirique

Non seulement les *Ballades en jargon* (1457-1460) de Villon, mais ses *Testaments* portent des traces du jargon des Coquillards. Au XVIe siècle, on trouve dans les *Œuvres poétiques* du capitaine Lasphrise (1597) un « Sonnet en authentique langage soudardant », c'est-à-dire dans le jargon parlé par les gueux-soudards du royaume de l'Argot.

L'auteur des *Satyres chrestiennes de la Cuisine papale* (1560) n'a pas dédaigné d'employer çà et là des termes de jargon, et la *Satire Menippée* (1594) lui a fait à son tour maint emprunt.

Au XVIIe siècle, la poésie burlesque a tiré parti du jargon, comme de la langue archaïque et du parler vulgaire. Un poète provincial, le rouennais David Ferrand, a écrit sa *Muse Normande* (1625-1653) dans le haut-normand du pays de Caux, parlé par les ouvriers drapiers et riche en termes d'argot. Ferrand y a même inséré une *Ballade* composée entièrement en jargon.

Au XVIIIe siècle, le style poissard, représenté notamment par Vadé (1720-1727), est un écho du langage des Halles plutôt que du jargon, sans que ce dernier en soit absent.

Mais c'est surtout au XIXe siècle, et grâce à la fusion du jargon dans le bas-langage parisien, qu'il a connu une véritable renaissance dans la *Chanson des gueux* (1876) de Jean Richepin, qui rappelle d'assez loin Villon, mais qui renferme entre autres un « Sonnet bigorne », où l'auteur a tâché (nous dit-il) d'enchâsser « un échantillon de l'argot classique qui a flori de Cartouche à Vidocq ».

3. — Genre narratif.

Au XVIe siècle, on rencontre des termes de jargon relativement nombreux chez Rabelais et les conteurs de son école, notamment

Digitized by Google

Guillaume Bouchet et Béroalde de Verville. Le premier a inséré, dans ses *Serées* (1598), un petit glossaire des voleurs poitevins, pendant de celui des Coquillards dijonnais (1455). De son côté, l'auteur du *Moyen de parvenir* a souvent disserté sur le jargon dans son *Palais des curieux* (1612), paru la même année que le *Moyen de parvenir*, où on lit quelques termes argotiques.

Au XVIIIe siècle, Louvet de Couvray, dans son *Faublas* (1787), est le premier romancier moderne qui ait cité des vocables argotiques, en les commentant brièvement.

Mais il faut arriver au XIXe siècle, à l'école romantique, pour être à même d'apprécier l'action de plus en plus sensible du jargon sur les grands écrivains de notre temps, en premier lieu sur Victor Hugo et Balzac[1].

La fusion de l'ancien argot dans le vulgaire parisien ouvre une nouvelle ère d'influence littéraire, à commencer par l'*Assommoir* (1879) de Zola et à finir avec les derniers romans sociaux de Rosny aîné (1913), touchant le monde des souteneurs et des filles. Il a trouvé un continuateur en Francis Carco qui a fait paraître, depuis 1914, une série de romans (*Jésus la Caille*, *Les Innocents*, etc.), tirés des mêmes milieux louches.

Finalement, le livre récent de Marc Stéphane — *Ceux du trimard* (1928) — témoigne de l'expansion du vulgaire de la capitale dans les provinces. Le héros, le père Baptiste, « un vétéran du trimard », originaire de Cambrai, raconte, dans un argot parisien teinté de picard, les exploits mirobolants de sa vie vagabonde à travers la France.

Ce livre prolonge jusqu'à nous l'influence séculaire du jargon sur la littérature narrative.

1. Voir l'Appendice à *l'Argot Ancien* : L'Argot jugé par Balzac et Victor Hugo (p. 296 à 316). Cf. aussi Nils Evert Taube, *Etude sur l'emploi de l'argot des malfaiteurs chez les auteurs romantiques*, thèse d'Upsal, 1917 (XXIX et 100 pages in-8°).
Nous ne possédons pas encore une édition critique des romans de Victor Hugo ; mais celle de la *Comédie humaine* est en cours de publication chez Conard, par Marcel Bouteron et Henri Longnon.
Les volumes parus jusqu'ici — par ex. *Scènes de la vie parisienne. Splendeur et misère des courtisanes* (La dernière incarnation de Vautrin) — ne sont pas au courant des progrès réalisés dans le domaine argotique. La fameuse dissertation sur l'Argot (p. 165 à 167) n'est accompagnée d'aucune note, alors que notre *Appendice* aurait pu fournir la matière d'un commentaire. Sur *chiquemar* (p. 471) les éditeurs auraient pu se documenter dans le même *Argot Ancien* p. 52 à 53 (cf. *Langage parisien*, p. 494-495).

Digitized by Google

III. — INFLUENCES LINGUISTIQUES

L'action du jargon n'a pas été moins variée et moins intense sous le rapport linguistique.

Il a agi, d'une part, sur les langues secrètes de la France, parlées par les différents corps de métiers (surtout en Basse-Bretagne et dans le domaine franco-provençal) et sur celles du Sud de l'Europe, le fourbesque et la germania[1]; et d'autre part, sur les patois et les parlers provinciaux; enfin et principalement, sur le français et le bas-langage parisien.

Nous avons montré que l'argot ancien est un produit foncièrement indigène, à l'encontre des appréciations fantaisistes qu'on a émises à diverses époques sur ses éléments prétendus exotiques[2]. Les littérateurs continuent à ignorer les résultats les plus positifs touchant la constitution et le développement de cette langue spéciale[3].

1. Les argots allemand et anglais, le *rotwelsch* et le *cant*, ont plutôt subi l'influence du français que de l'argot. Voir, à ce sujet, notre *Argot Ancien*, p. 11, et dernièrement L. Günther, *Das Rotwelsch der deutschen Gauner* (Leipzig, 1905), p. 86 et suiv. : « L'élément français. »

2. Bornons-nous à citer ces deux affirmations : « On trouve dans l'argot... de l'italien, du levantin, de l'anglais, de l'allemand, du romain, du latin, enfin du basque et du celte », Victor Hugo, *Les Misérables*, Paris, 1862, l. VII, l'Argot.

« Il se peut qu'il y ait dans le dictionnaire de l'Argot des mots de toute provenance : du zend et du sanscrit, de l'hébreu et de l'arabe, voir du copte et de l'égyptien. » F. Brunetière, « De la déformation de la langue par l'argot » (*Revue des Deux-Mondes* de 1881, p. 934 à 944).

3. Voici un nouvel exemple :

M. Victor du Bled est l'auteur d'un ouvrage sur la *Société française du* XVIe *au* XXe *siècle*, dont le XIe volume (1913) porte le sous-titre : XVIIIe *et* XIXe *siècle, l'Académie française, l'Argot.* Il consacre à ce dernier une cinquantaine de pages, article qui commence par zut ! et finit par des conseils prudhommesques : « On ne saurait trop conseiller de lui faire peu d'emprunts, emprunts usuraires, contractés en général aux dépens de l'atticisme et de l'urbanité raffinée. »

Sa longue liste bibliographique (p. 234 à 237) est un simple démarquage de l'article *Argot* du Catalogue par ordre des matières de la Bibliothèque Nationale. En fait, il se borne à citer Delvau, Delesalle, Moreau-Christophe, etc., c'est-à-dire qu'il en reste à l'état des choses d'il y a un demi-siècle.

L'auteur confond constamment l'ancien argot avec le vulgaire parisien, l'anglomanie et le néologisme, témoignant d'une absolue inintelligence des phénomènes linguistiques et sociaux.

Digitized by Google

IV. — INFLUENCES SOCIALES

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, le jargon a trouvé un dernier refuge dans le vulgaire parisien, qui a absorbé en même temps plusieurs vocabulaires professionnels ou techniques. Cette fusion, d'une grande importance sociale, a été le résultat d'un contact plus fréquent et incomparablement plus facile que dans le passé entre les facteurs sociaux les plus divers : malfaiteurs, gueux, soldats, ouvriers.

Le même fait s'est passé en italien et en espagnol, dont les lexiques ont également absorbé les vocables argotiques du *fourbesque* et de la *germania*; mais ce curieux phénomène d'amalgame, linguistique et social, n'a atteint nulle part des proportions aussi considérables que dans le langage parisien qui résume, à lui seul, toutes les sources du vocabulaire français, rappelant ainsi, sous plus d'un rapport, le vaste lexique du XVIe siècle.

Digitized by Google

B. — CATÉGORIES LEXICOLOGIQUES

Le vocabulaire des malfaiteurs, sous sa forme définitive, telle qu'on la trouve dans le *Jargon de l'Argot réformé* (1628), a été successivement constitué par les voleurs, les gueux et les merciers ou marchands ambulants. Comment ce lexique spécial s'est-il fondu en dernier lieu dans le vulgaire parisien ?

Est-il possible de préciser les éléments que chacune de ces classes en marge de la société a fournis au français — littéraire, parisien et provincial — y compris les patois méridionaux et le bas-breton ? La tâche est assurément malaisée, mais elle mérite d'être abordée. En voici les points principaux.

I. — MENDIANTS

Au XVIe siècle, Noël du Fail nous a laissé un portrait du gueux, à une époque où le royaume de l'Argot était encore en pleine prospérité. Nous avons montré plus haut que la nomenclature du « mendiant » en français, variée et féconde, a alimenté la plupart des argots européens. D'autre part, les faits et gestes des gueux ont laissé des traces sur l'évolution de certains termes français (tel *amadouer*), en même temps que les souvenirs de la Cour des Miracles se sont perpétués dans la langue : *malingre*, *piètre* et *polisson*.

Voici maintenant les vocables que les gueux ont transmis au bas-langage parisien ou provincial[1] :

Andrumelle, femme (1623) : Yonne, *drumelle*, terme de mépris, synonyme de *fumelle*, Jossier (S., II, 269).

Antiffe, église (1628), proprement antique, dans l'expression *battre l'antiffe*, fréquenter les églises pour demander l'aumône : Paris, Mayenne, Lyon, Provence (S., II, 217, 270).

Arton, pain (1455), vieux mot de gueux, familier au bas-langage

1. Voir les « Survivances de l'Argot Ancien » (dans nos *Sources de l'Argot Ancien*, t. II, p. 207 à 261) et leur complément dans le *Langage parisien* (p. 515 à 521). — Noter les abréviations : *S.* = *Sources de l'Argot Ancien*; *L.* = *Langage parisien*; *Et.* = *Sources indigènes de l'Etymologie française.*

Digitized by Google

surtout sous la forme *larton* : Anjou, Lyon, Provence (S., II, 218-275; L., 513-514).

Balader, mendier (1628), aller demander l'aumône (en chantant des ballades, comme les mendiants aveugles); d'où, dans le parler familier : flâner, se promener sans but (S., II, 219, 279; L., 225-226).

Birbe, vieux mendiant (Vidocq), avec de nombreux dérivés vulgaires (S., II, 221, 288; Et., I, 342).

Calot, teigneux ou faux-teigneux, classe de gueux feignant d'être affligés par la teigne (1628), aujourd'hui, dans l'Yonne, miséreux : *pauvre calot*, pauvre homme ! Jossier (S., II, 302).

Capon, filou et classe de gueux (1628); passé à l'argot scolaire avec le sens d'élève qui dénonce ses camarades (S., II, 225, 305; L., 522).

Coesre, roi des gueux (1596), survit dans les patois du Midi : Limousin, *couere*, gueux, rustre, et Rouergue, *couarro*, maître, chef (S., II, 314; Et., I, 357).

Crie, viande (1598), et *crignolle* (1800), aujourd'hui *crigne*, viande coriace (S., II, 228, 321).

Gouape, vagabond (1837), mot devenu populaire (S., II, 236, 363; Et., I, 342).

Larbin, mendiant (1628) et domestique (Vidocq), partout familier (S., II, 238, 383).

Lime, chemise (1530), et *limace*, ce dernier terme usuel (S., II, 238, 386).

Morfier[1], manger (1628), et *morfiller* (1800), ce dernier passé dans le bas-langage (S., II, 242, 401).

Ornie, poule (1596), survit dans le patois bourguignon (S., II, 409).

Pieu, lit (Vidocq), mot très populaire (S., II, 245, 420).

Pioncer, dormir (Vidocq), terme partout familier (S., II, 246, 422).

Pivois, vin (1597), mot populaire (S., II, 246, 423).

Thune, aumône (1628), aujourd'hui pièce de cinq francs (S., II, 251, 456; Et., I, 357-358).

Trimer, marcher (1628); aujourd'hui, travailler péniblement, avec de nombreux dérivés (S., II, 254, 461; Et., I, 359-360).

1. Tout récemment, Brüch est revenu sur l'origine prétendue germanique de l'italien *morfire* (dans la *Zeitschrift* de 1927, p. 44), en alléguant, d'après Cihac, une origine slave au correspondant roumain *molfâi* (variante valaque *morfoli*). Il suffira de faire remarquer :

1° Le sens du mot roumain n'est nullement « murmurer » (sens

Digitized by Google

Trucher, mendier (1628), usuel dans les patois (S., II, 255, 462; L., 228)[1].

II. — COLPORTEURS

Errants comme les gueux, les porte-balles ont à leur tour fourni des apports, peu nombreux mais caractéristiques, au vocabulaire argotique et vulgaire. Tels :

Baluchon, balle de colporteur (1849), mot partout familier (S., II, 219-220, 281).

Blêche, mercier-voleur (1596); aujourd'hui, vilain, laid (S., II, 221 290; L., 504; Et., I, 347).

Blot, prix, affaire (Vidocq), terme devenu populaire (S., II, 222, 290).

Camelot, colporteur, forme moderne de *coesmelot*, petit mercier, (1596), d'où *camelote*, toute espèce de marchandise (1800), aujourd'hui, marchandise de mauvaise qualité (S., II, 224, 313, 314; L., 522; Et., I, 348).

Coesme, gros mercier, degré supérieur à *blesche* (1596), survit en Champagne (Forêt de Clairvaux) sous la forme *couame* et avec ce double-sens : 1° doucereux, hypocrite (« avoir l'air *couame* »); 2° penaud, confus (« il était bien *couame* », Baudouin). Ces sens remontent à la notion primordiale *couenne* (de lard). Cf. S., II, 213.

Marcandier, marchand-colporteur (1628), survit avec ce sens, dans l'Yonne, Jossier (S. II, 391).

imaginé par Cihac pour le besoin de son étymologie slave), mais exclusivement « grignoter », en parlant des vieux qui n'ont pas de dents (v. Tiktin) ;

2° Le verbe slave *mluviti*, murmurer (qu'allègue Cihac) diffère par la forme et le sens des vocables roumains qui découlent de la même source onomatopéique que les autres verbes romans.

Quant à la forme *morfiller*, réduit à *morfier*, Brüch prétend que le changement de *ly* en *y* n'est pas attesté antérieurement à 1687. Erreur, et en voici la preuve :

Rabelais écrit déjà *carpion*, pour *carpillon*, petite carpe (l. IV, ch. LX : « ...brochetons, *carpions*, carpeaux »), alors que Henri Estienne ne connaît que la forme moderne (v. *Dict. général*). Cf. aussi, dans le même *Dictionnaire*, les articles *tordion* et *tortillon*, les deux remontant au XVe siècle.

1. Ces détails trouvent leur complément dans les pages consacrées aux gueux dans le *Langage parisien* (l. III, ch. II).

A cause de leur vie nomade, les mendiants ont été, en outre, le principal facteur d'expansion des termes du jargon dans les parlers provinciaux.

Digitized by Google

Le *camelot* continue de nos jours à propager les vocables spéciaux qui enrichissent le vulgaire parisien.

III. — MALFAITEURS

Les gueux faisaient partie intégrante de toute bande criminelle. La première qu'on connaisse, celle des Coquillards dijonnais de 1455, porte un nom caractéristique : *Coquillards*, c'est-à-dire mendiants-pèlerins porteurs de coquilles. Voici les termes dont on leur est redevable dans les parlers vulgaires, parisien et provinciaux :

Allumer, regarder attentivement, épier (1795); terme policier devenu populaire (S., II, 215, 267).

Ance, eau, primitivement question à l'eau, souvenir de l'ancienne procédure criminelle (1596), passé au bas-langage sous la forme *lance*, eau, pluie, d'où *lansquiner*, pleuvoir et pleurer (S., II, 216, 269; L., 502).

Aubert, argent (1455), même mot que *haubert*, d'après l'analogie du double sens d'*écu*, terme usuel dans le vulgaire parisien (S., II, 2 8, 277).

Basourdir, tuer (1628), passé au début du XVIIIe siècle dans le bas-langage, sous la forme *abasourdir* et avec le sens atténué d'« étourdir » (S., II, 220, 284; Et., I, 355).

Cambrousier, voleur de campagne (Vidocq) et paysan (1849), survit dans l'Yonne avec le sens : homme très grand, très fort, qui traîne la jambe en marchant, Jossier (S., II, 303).

Coffre, prison (Villon), d'où *coffrer*, mettre en prison (S., II, 227, 314).

Entôler, entrer dans une maison pour voler (1837), d'où *entôlage*, *entôleuse*, termes très usuels (S., II, 337).

Escarpe, voleur, assassin (1837), usuel (S., II, 270, 339).

Escoffier, assassiner (Vidocq), passé dans le bas-langage (S., II, 231, 340).

Estourbir, tuer (Vidocq), terme familier aux parlers provinciaux (S., II, 231, 341).

Flique, sergent de ville (1837), très usuel avec le sens spécialisé d'agent de police (S., II, 231-232, 348).

Fouillouse, poche (1597), terme devenu familier à divers patois (S., II, 232, 350).

Gaille, cheval (1455), mot vulgaire (S., II, 234, 357).

Digitized by Google

Gayeux, filou (Villon), proprement maquignon, survit dans le composé *engayeur*, complice du bonneteur (S., II, 234, 257).

Grinche, voleur (1800), mot passé dans le bas-langage (S., II, 277, 368).

Lingre, couteau (1596), sous la forme *lingue*, d'où *linguer*, donner des coups de couteau (S., II, 238, 386).

Lourde, porte (1628), terme vulgaire (S., II, 238, 388).

Mioche, apprenti-voleur (1800), aujourd'hui, petit garçon (S., II, 241, 398).

Môme, enfant (Vidocq), très usuel, avec de nombreux dérivés (S., II, 241, 400).

Paquelin, pays, devenu *patelin*, pays natal, compatriote (S., II, 242, 412).

Pante, dupe (Vidocq), très usuel (S., II, 242-243, 412; Et., I, 358-259).

Pègre, voleur (1829), mot devenu populaire (S., II, 244, 415).

Plan, prison (Vidocq), a acquis en outre divers sens dans le bas-langage (S., II, 246-247, 423; L., 518).

Profonde, poche (1790), devenu populaire (S., II, 247, 428).

Rappliquer, revenir (Vidocq), très usuel (S., II, 248, 432).

Ratichon, prêtre (1628), usuel (S., II, 249, 432).

Riffe, feu (1578), survit avec des sens et des dérivés multiples (S., II, 249, 437).

Rousse, police (Vidocq), proprement la rouge, la perfide, avec le dérivé *roussin*, policier, termes usuels (S., II, 250, 441).

Rupin, gentilhomme (1628), fameux, beau (1849), a acquis, dans le vulgaire parisien et provincial, des formes et des acceptions multiples (S., II, 208-214).

Sorgue, nuit (1628), avec le dérivé vulgaire *sorguer*, dormir (S., II, 251, 450).

Surin, couteau (Vidocq), et *suriner*, tuer à coups de couteau, termes usuels (S., II, 251, 452).

Taule, maison (Vidocq), aujourd'hui *tôle*, chambre, très usuel (S., II, 252, 455). Cf. *entôler*.

Toc, mauvais bijou (Vidocq), et méchant (Idem), aujourd'hui, vilain, faux (S., II, 253, 457).

Toccante, montre (1725), terme populaire (S., II, 253, 457).

Turbiner, travailler (1800), et *turbin*, travail (1836), mots devenus populaires (S., II, 255, 257, 463).

Digitized by Google

Turne, maison (1800), en mauvaise part dans les parlers vulgaires (S., II, 257, 464).

Zigue, camarade (Vidocq), devenu très populaire (S., II, 258, 468).

Les noms des différentes catégories de voleurs ont en outre laissé de curieux vestiges dans la langue générale : *égrillard* et *grivois*, *drille*, *matois* et *narquois*.

Digitized by Google

C. — JARGON LYONNAIS

Le vulgaire lyonnais a de bonne heure appelé l'attention des grammairiens. Dès 1792, l'instituteur lyonnais Etienne Molard publiait ses *Lyonnoisismes* ou expressions vicieuses, mais ce n'est que de nos jours que parurent les recueils autrement importants de Nizier du Puitspelu, *Le Littré de la Grand'Côte* (1903), et d'Ad. Vachet, *Glossaire des Gones de Lyon* (1907).

C'est à l'occasion du premier recueil, un des plus attachants en matière de langage populaire, que nous avons fait ressortir les nombreuses répercussions jargonnesques[1] provenant, non pas du jargon local, mais de l'argot parisien, dont la force d'expansion a entraîné sa diffusion dans le pays tout entier. Un des facteurs qui y ont contribué, fut le théâtre lyonnais, le fameux *Guignol*: « Les petits journaux écrits en langage de guignol, remarque du Puitspelu (v° *canezard*), ont ordinairement beaucoup plus d'argot parisien et de langue verte que de langage lyonnais. »

Quant au jargon de cette région, il nous était resté complètement inconnu. Ce n'est que tout dernièrement que nous avons été à même de prendre connaissance de deux recueils inédits, écrits en prison par des criminels eux-mêmes et présentant de ce fait une importance documentaire de premier ordre.

I

Souteneur de profession, devenu assassin et exécuté à Lyon en 1900, Nouguier a laissé en manuscrit des annotations alphabétiques du jargon lyonnais sur un exemplaire interfolié du *Dictionnaire Argot-Français* de Delesalle (1896). C'est pendant sa détention qu'il a écrit ces *Addenda*, fruit d'une longue expérience et d'une fréquentation assidue de la basse pègre.

Ce lexique inédit porte la dédicace : « Prison St-Pol, le 16 janv. 1900, Hommage très humble et très respectueux d'un condamné à mort à son très généreux Bienfaiteur, Monsieur le Docteur Lacassagne, Providence des malheureux prisonniers. »

1. Voir nos « Etymologies lyonnaises », à propos du *Littré de la Grand' Côte*, dans la *Revue de philologie française*, t. XXII, 1908.

Digitized by Google

Le docteur A. Lacassagne, professeur de médecine légale à la Faculté de Lyon, qui s'intéressait lui-même à la lexicographie argotique, a légué le dictionnaire de Nouguier, avec tout un fonds d'ouvrages spéciaux, à la ville de Lyon, et aujourd'hui l'exemplaire annoté appartient à la Bibliothèque municipale (n° 5296 de la Réserve des manuscrits).

Grâce à l'obligeance du docteur Jean Lacassagne, nous avons eu entre les mains ce copieux document, dont nous allons faire ressortir la valeur linguistique.

Comme tous les recueils de l'époque, comme Delesalle lui-même, les *Addenda* de Nouguier embrassent divers ordres de vocables plus ou moins étrangers au jargon, à savoir :

1° Des mots français, voire des parisianismes, qu'un annotateur anonyme n'a pas manqué de relever en encre rouge sur l'exemplaire manuscrit.

2° De nombreux vocables du vulgaire lyonnais, tels : *chaillotte*, dent (cf. Ad. Vachet); *fiarde*, toupie; *glombe*, gobille; *gone*, enfant de Lyon; *grolon*, soulier; *pati*, chiffon, etc., ainsi que des termes tirés du vocabulaire des Canuts. Citons encore : *ablager* (« ravager »), auquel Nouguier attribue ce sens jargonnesque : « frapper, punir sévèrement (être *ablagé*, dangereusement malade, gravement blessé) », métaphore agricole analogue à *gerber*; *vagané*, le soleil, répondant au synonyme *vaganay* du vulgaire lyonnais; *vagnotte*, paletot (Puitspelu : « redingote, jadis sorte de bât pour les ânes »).

3° Des termes algériens, rapportés par nos troupiers africains et qu'on voit, une quinzaine d'années plus tard, réapparaître dans l'argot des tranchées :

Adroper, courir : « Portes-toi-s-y et *adrope*, vas-y et cours ». Cf. Esnault, p. 241 : « *Adroper*, se sauver (Dauzat). Du sabir *adrop!* allume ! usuel au 13e des tirailleurs algériens en 1918[1]. »

1. Citons à titre comparatif :
Albert Dauzat, *L'Argot de la Guerre d'après une enquête auprès des officiers et soldats*, Paris, 1918.
Gaston Esnault, *Le Poilu, tel qu'il se parle*. Dictionnaire des termes populaires récents et neufs, employés aux armées en 1914-1918, étudiés dans leur étymologie, leur développement et leur usage, Paris, 1919.
Henri Bauche. *Le Langage populaire. Grammaire, Syntaxe et Dictionnaire du français tel qu'on le parle dans le peuple de Paris avec tous les termes d'argot usuels*, Paris, 1920. Une nouvelle édition vient de paraître (1928).
Jean Gravigny, *Montmartre en 1925*, Paris, 1926 (est clos par un court lexique du langage usité à Montmartre).
Henri Chassin, *Machin de Belleville*, Paris, 1927, recueil de vers en vulgaire parisien, suivi d'un glossaire.

Digitized by Google

Barda, « paquet, fardeau; par extension (chez les militaires), sac de troupier[1] ».

Estango, « débit, comptoir; chambre, cellule, par extension ». Cf. Esnault, p. 226 : « *Estango*, cagna, abri aux tranchées; camion-bazar; prison, salle de police; nom et enseigne d'un petit café-concert, de l'esp. *estanco*, débit de tabac, cabaret. »

Zob, *zobi*, « membre viril ». Cf. Esnault, p. 530 et 547 : « *Zébi*, *zobi*, membre viril, sont usuels aux troupes africaines, surtout sous la forme *zob*, 4e zouaves et marins, 1917-1918; *mon zob !* formule de refus; *trente zob*, canonnier de 37, 13e tirailleurs algériens, oct. 1928. »

En dépit de ce mélange, les *Addenda* de Nouguier ont un triple intérêt :

a) Chronologique. — Nombre de termes généralisés pendant la dernière guerre y trouvent leur premier témoignage. Nous venons d'en citer quelques-uns, ajoutons-y les suivants :

Barder, « travailler avec acharnement », terme de marine qui a acquis une grande importance dans les tranchées (cf. Esnault, p. 64-68).

Bec-de-gaz, « obstacle, empêchement (tomber sur un *bec*, être empêché d'agir) ». Cf. Esnault, p. 334 : « *Tomber sur un bec de gaz*, subir un échec, avoir une désillusion, sens connu en 1918 de tout le monde ». Voici, à notre avis, l'origine de cette acception figurée : *bec-de-gaz* désigne proprement le sergent de ville et, pour un malfaiteur, « tomber sur un bec-de-gaz », c'est avoir malencontre, d'où la notion d' « échec », de « malchance ».

Bilord, « saucisson (tortorer du *bilord*, manger du saucisson) ». Cf. Esnault, p. 81 : « *Bilord*, saucisson, 3e chasseurs à cheval (Dauzat). Pris à la marine : *bilord*, 1° cordage de marine à torsades; 2° chez les marins, saucisson de tabac à chiquer ».

Boulo, « plutôt que *bouleau*, travail ». On connaît la fortune de ce vocable dans les tranchées.

Clope, « ou *cloque*, bout de cigare ou de cigarette ». Cf. Esnault, p. 309 : « *Clope*, mégot de cigarette, usuel à Paris » (1919).

Gache, « truc, procédé (avoir trouvé la bonne *gache*), avoir une bonne *gache*, c'est avoir un moyen pour vivre sans rien faire ». Cf. Esnault, p. 258 : « *Gache*, chance, bonheur ». C'est un synonyme de *filon*.

1. Voir *Langage parisien*, p. 158, et Esnault, p. 64-66.

Digitized by Google

Gazer, fumer. Cf. Esnault, p. 263.

Taf, « part de butin (chacun son *taf*) », terme fréquent dans l'argot des tranchées (cf. Esnault, p. 503) : « Mon *taf*, mon compte (« en avoir son *taf* »), mon saoul (« boire son *taf* de pinard ») », mot jargonnesque d'origine obscure.

b) Linguistique. — On y trouve plusieurs emprunts tirés du lyonnais ou du franco-provençal :

Cadole, « chambre, logis » (du lyonnais *cadole*, petite hutte dans les champs, cabane de bateau, Puitspelu).

Cambron, « poste de police » (à Marseille, bouge).

Cambuter, « changer, échanger, vendre et acheter, par extension ». C'est le méridional *cambia*, changer, échanger, pourvu d'un suffixe analogique.

Chabler, « frapper brutalement », du dauphinois *chabla*, frapper, blesser.

Fadard, « fou (en patois limousin) ».

Masque, « guignon, déveine, malchance (c'est la *masque*) » ; *mascot*, « heureux au jeu » (cf. *mascotte* en français) ; *emmasquer*, « porter le guignon » ; — du provençal *masc*, sorcier et joueur heureux, *mascot*, guignon ; *enmasca*, ensorceler.

Miston, *mistonne*, « jeune homme, jeune fille », du provençal *mistoun*, bambin.

Sacagne, « couteau, poignard (*sacagner*, frapper à coups de couteau) », du provençal *sagagno*, mauvais couteau (*sagagnà*, charcuter), terme qui, du Midi, a passé aux divers argots de l'Italie. Nous y reviendrons.

Ajoutons ces emprunts faits aux Romanichels :

Gadji, *gadjiou*, « paysan, individu quelconque qui ne s'est pas dessalé » ; — tsigane *gadjiou*, maître.

Lauvé, *lové*, « argent, monnaie (argot de voyageurs) » ; — tsigane *lové*, même sens.

Ces deux derniers emprunts doivent être ajoutés au stock des termes tsiganes cités dans Vidocq. Pour trouver la source où Nouguier a puisé, renvoyons à cet autre article des *Addenda* :

« *Macquard*[1], marchand de chevaux. On distingue plus spécialement par ce mot les Romanichels ou Gitanes qui font le commerce (vol, vente et rarement achat) des chevaux. »

1. Parisianisme pour « rosse » et « viande de cheval » (du nom d'un équarrisseur parisien, Macquard), terme réapparu dans les tranchées (v. Dauzat, p. 269).

Digitized by Google

c) Jargonnesque. — Eléments divers :

1° Réminiscences de l'ancien argot :

Carambouillage, « vol, escroquerie qui consiste à acheter à crédit et à vendre au comptant sans payer les fournisseurs ». Tiré de *carambouiller*, même sens, qui n'est qu'une forme altérée de *caramboler*, sous une influence analogique (cf. chez Nouguier : « *gabouiller*, se dit d'un malfaiteur qui commet un vol ou une escroquerie chez une personne qu'il a déjà dévalisée »). Le vol à la *carambole* désignait jadis (Vidocq) le vol à l'étalage.

Cronir, « tuer, assassiner, mourir », croisement[1] de l'ancien *cônir*, mourir, sous l'influence du synonyme *crever*.

Hariodo, « aumônier qui accompagne le condamné à l'échafaud », souvenir de *Hariadan Barberousse*, le Christ (Vidocq)[2].

Joyeuse, « fête, vogue », d'après l'analogie de *lègre*, fête foraine (Vidocq), proprement allègre[3].

Quimper, « être arrêté, emprisonné et condamné », proprement tomber.

Scapusser, « tuer, assassiner », d'après *escapoucher*, même sens (« terme des voleurs du Midi », Vidocq)[4].

2° Formations analogiques :

Borgnon, « la nuit (refiler le *borgnon*, passer la nuit dehors) », répondant à la *brune* de l'ancien argot, terme que donne aussi Nouguier.

Brandillon, « bras », répondant au synonyme antérieur *ballant*.

Broquer, *broquiller*, « regarder, voir, surveiller (*broque* le gavé, regarde l'ivrogne; acrès, le gaffe *broquille* au guichetmuche, attention, le gardien surveille au guichet) ». C'est proprement *brocher* ou fixer son regard, du synonyme *rembroquer* qu'on lit dans Vidocq.

3° Mots facétieux :

Crapaud, « porte-monnaie » (enflé comme un crapaud). Cf. en outre, le limousin *uèi de-grapaud*, pièce d'or, par allusion aux yeux du crapaud. Le mot, avec ce sens argotique, a réapparu ultérieurement dans l'argot des tranchées (v. Dauzat, p. 256).

Gautier, *famille Gautier*, « les poux (il piole avec la *famille Gautier*, il est rempli de poux) », jeu de mots avec *gau*, pou, de l'ancien ar-

1. Cf. *cadancher*, mourir (pour *calancher*, contaminé par *cadavre*), forme donnée par Nouguier et par Dussort, encore usuelle à Paris (v. le glossaire d'Henri Chassin).
2. Cf. *Sources de l'Argot Ancien*, t. II, p. 373.
3. Voir *Langage parisien*, p. 247.
4. *Ibidem*, p. 511.

Digitized by Google

got. Cette facétie reviendra quinze ans plus tard dans l'argot des tranchées (v. Dauzat et Esnault).

Malaisée, « femme, épouse, maîtresse », proprement personne difficile à vivre, terme rapproché du synonyme *laisée* des gueux.

Marri, « gendarme, mot généralement employé par les voleurs à la tire qui suivent les fêtes et les foires » — proprement l'attristé (cf. les synonymes *guignol* et *polichinelle*).

4° Termes d'origine obscure :

Bauche, « pierre, caillou ».

Crapse, « vaurien, mauvaise tête » (cf. le verbe *crapser*, crever, du vulgaire parisien).

5° Mots français altérés dans leurs finales :

Conirebuche (contrebande), *hiviol*[1] (hiver), *jalmince* (jalousie), *luttancher* (lutter), *marquouse* (marque), *mendiche* (mendiant), etc.

Nouguier remarque à cet égard dans une note préliminaire : « Les suffixes *muche*, *go* sont assez souvent employés... *Go* s'emploie si souvent qu'on en fait suivre même les mots français sans leur faire subir aucune autre corruption. »

De plus, les *Addenda* s'ouvrent par une longue « Notice concernant les argots ou jargons lyonnais et boucher », où l'auteur donne d'amples détails sur le *louchébème* ou argot des bouchers, précédés par des considérations générales dont il suffira de citer cette phrase caractéristique : « Le jargon lyonnais, de même que le jargon dit boucher, n'est qu'une déformation de la langue française, en même temps qu'une corruption par suffixes. »

Le fait que les malfaiteurs de nos jours ont eu recours, pour se rendre inintelligibles, au javanais puéril d'une corporation légale comme celle des bouchers, suffit pour faire ressortir l'impuissance des argotiers de nos jours à créer une langue spéciale. Cet appel en dernier lieu au *louchébème*, c'est-à-dire à un langage factice formé exclusivement par des procédés déformateurs, concorde avec les résultats de nos propres recherches que nous avons ainsi formulés dans notre *Langage parisien* (p. 211 et 214) :

« L'argot moderne n'est plus constitué que de simples réminiscences du passé ou d'expédients externes comme l'altération des finales.

« Les voleurs modernes ne disposent pas, comme les anciens,

1. Terme également donné par le glossaire d'Henri Chassin.

Digitized by Google

d'une langue spéciale; ils se servent, comme les classes professionnelles, du bas-langage, quitte à le compléter par quelques termes de métier qui d'ailleurs n'ont rien d'original. »

Le lexique de Nouguier, l'apache lyonnais qui a traversé les milieux louches les plus divers — bohémiens, filous, escrocs, voleurs — vient ainsi apporter à nos conclusions une confirmation pleine et entière.

II

Pour occuper les loisirs d'une longue détention depuis 1923, Antoine Dussort, lyonnais, condamné aux travaux forcés à la suite d'un cambriolage[1], s'est mis à annoter d'un bout à l'autre notre *Langage parisien au* XIXe *siècle*. Singulier honneur que celui d'être commenté par un forçat ! Commentaire d'ailleurs piquant et suggestif, parfois sophistique et déclamatoire, insistant tout particulièrement sur l'argot des classes en marge de la société.

Dussort a consigné ses remarques dans un cahier, d'une écriture très soignée, de 180 pages. C'est un document des plus vivants et qui respire le milieu où il a été conçu : « Fait à Lyon, le 30 juillet 1927, par le condamné Dussort Antoine, détenu à la Maison d'Arrêt, 33, cours Suchet ». C'est également à l'obligeance du docteur Jean Lacassagne que nous devons la connaissance de ce document.

Très intelligent et d'esprit curieux, Dussort a fréquenté, à Lyon et ailleurs, tous les milieux louches, d'où il a rapporté une certaine expérience argotique. En prison même, il a su tirer parti de ses codétenus pour augmenter ses connaissances spéciales.

Son cahier est clos par un double index : « Index des termes de jargon actuel cités dans cet écrit » et « Index des termes populaires cités dans cet écrit. »

Il établit en effet, à l'encontre de nos conclusions, une démarcation tranchée entre ces deux catégories linguistiques, en se fondant sur la pratique qu'il possède du vulgaire lyonnais ainsi que du jargon et des mœurs des malfaiteurs qu'il a fréquentés : « Je me suis

1. Il vient d'être envoyé au bagne (oct. 1928). A la veille de son départ, il avait chargé son bienfaiteur, le D^r^. Jean Lacassagne, de nous faire hommage de son *Cahier*. A notre tour, après l'avoir utilisé, nous en avons fait don à la Bibliothèque de la Vile de Lyon, où le *Cahier* de Dussort prendra sa place à côté du recueil (également manuscrit) de Nouguier.

Digitized by Google

fait l'honneur de démontrer que le jargon existe encore : ce point [est] la cause essentielle de mon écrit et son but principal. »

Comme notre ouvrage s'arrête au seuil du XXe siècle, Dussort y ajoute les innovations jargonnesques du premier quart de ce siècle (1900-1925). Ces *addenda* complètent ainsi nos recherches et l'annotateur les invoque pour infirmer nos conclusions sur la fusion définitive du jargon dans le bas-langage. C'est à ce double aspect qu'ils méritent de retenir notre attention. Nous allons donc les examiner de près et en peser la valeur.

1° Vocables nouveaux. — C'est naturellement le langage des malfaiteurs qui forme le centre des préoccupations de Dussort. Et tout d'abord les noms que portent les malfaiteurs :

« *Apache* a vu d'autres termes le remplacer : *gouape*, *crapse* en langage populaire, et *agrinche* en jargon » (p. 28).

Donc, ce dernier représente un terme nouveau. Il n'est, hélas, qu'un souvenir du passé : *grinche* est le nom du voleur dans le vocabulaire des Chauffeurs de l'an 1800 et il est depuis longtemps populaire (v. Bauche).

Pour *arrêter* et *emprisonner* : « *Ceinturer* et *ramasser*, termes devenus populaires, ont été remplacés en jargon par : *agrafer*, *amarrer*, *baiser*, cascader, cravater, embourmaner, enchrister, *lever*, *quimper*, sauter, *sucrer*, tomber, etc. » (p. 31).

Les verbes en italique sont antérieurement attestés. Restent : *cascader* (proprement « dégringoler »), *cravater* («prendre au collet»), *sauter* et *tomber*, pures banalités; ajoutons : *embourmaner*, altération d'*embourrer*, à côté d'*enchrister*, du jargon lyonnais, proprement arrêter des innocents (cf. *grippe-jésus*, gendarme), ce dernier accusant seul une conception jargonnesque.

« Pour *assassiner*, on dit en ce moment en jargon *assaisonner*, *butter*, *envoyer*, *filer* (ou *mettre*) *en l'air*, *ranger*, *rangemanner*, *faire morfler*, *piquer* » (p. 31).

De ces synonymes, *butter* et *arranger* sont antérieurs, les autres sont des équivalents banaux, en dehors de *faire morfler* (c'est-à-dire *morfiler*), proprement faire recevoir (littéralement manger) des coups, verbe parallèle à *assaisonner*.

« Pour désigner un agent de la sûreté, on dit : *bourre*, *maton*, *matuche*, *matelot*, *bignolle*, *condé*, etc. » (p. 30).

Le premier et le dernier sont des réminiscences, alors que *bignolle* est tiré du lyonnais *bigne*, prison (Lacassagne), proprement banne, panier (sens du marseillais *bigno*). Reste *matelot* (altéré en

Digitized by Google

maton, *maluche*), donné ici comme injure (cf. *castor*, matelot qui ne navigue plus et pédéraste), répondant aux synonymes *poule* et *tante*, agent et pédéraste.

« *Rigolo*, revolver, depuis longtemps populaire, a comme synonymes jargonnesques *article*, *remède*, *rifle*, *truc* » (p. 35), c'est-à-dire trois appellatifs banaux, alors que *rifle* (« feu ») est un souvenir de l'ancien argot.

« *Galetouze*, argent, devenu populaire, est tombé en désuétude et a eu d'autres remplaçants, en jargon, soit : *flousses*, *comédiens*, *japonais*, *lové*, *palard*, *pezètes*, *tintuche*, etc. » (p. 28).

Omettons tout d'abord : *lové* (qui est donné par Nouguier); *palard* (de *palet*) et *pezète* (diminutif de *pèze*), souvenirs de l'ancien argot, ainsi que *tintuche* (décalque des synonymes *sonnette* et *zinc*). Il reste :

Comédiens, terme ironique (cf. *être à la comédie*, être sans le sou);

Flousse[1], que le Dr J. Lacassagne attribue à l'arabe, c'est-à-dire au sabir. Ce serait donc un souvenir de la dernière guerre (cf. Dauzat, p. 261);

Japonais, appellatif de fantaisie.

Un dernier exemple :

« *Boniment*, depuis longtemps populaire, a des synonymes en jargon dans *musique*, *barratin*, *rantamplan* » (p. 57).

Le premier est une réminiscence; le deuxième, un emprunt marseillais (*barato*, duperie); le troisième, une onomatopée.

Ces nouvelles acquisitions argotiques (ou prétendues telles) sont donc ou des réminiscences ou des équivalents d'une extrême platitude. Il n'y a pas là une demi-douzaine de vocables qui témoignent d'une certaine originalité de conception.

2° Vulgaire lyonnais. — En vrai *gone* de Lyon, Dussort mentionne çà et là des vocables du cru, tels :

Barlu, petite barque (terme déjà donné par Nouguier) : « Je n'ai pas vu ce mot dans le *Littré de la Grand'Côte* », remarque-t-il (p. 91) et il ajoute plus loin (p.108) : « Il y a des termes lyonnais usités depuis très longtemps que l'on ne retrouve pas dans le *Littré de la Grand'Côte*, tel *barlu*, petit bateau... ». Ce terme, d'origine

1. Le lexique de Gravigny donne : « Argent, *des loucés*. » S'agit-il d'une forme réduite de *flousse* ?

Digitized by Google

inconnue[1], manque effectivement aux recueils de Puitspelu et de Vachet.

Déguiller, tirer au sort qui sera le chat ou le maître, terme des jeux de *gones* (que donnent les deux recueils cités) et sur lequel le « Cahier » ajoute des renseignements complémentaires[2].

En provençal, *deguilha* n'a que des acceptions matérielles : « déclouer la courroie d'un sabot; se débrider, en parlant d'un sabot dont la courroie se détache » (Mistral).

Ailleurs, Dussort fait remarquer (p. 82) : « *Gobille* a pour synonyme en langage populaire lyonnais *glimbe*[3], *glinche*, ces deux termes s'emploient aussi au sens de balle de revolver. »

3° Vulgaire parisien. — Dussort confond souvent (et pour cause) les notions de jargon et de bas-langage. Des vocables foncièrement parisiens figurent dans son Index du jargon.

Il dira, par exemple, « *guinche* désigne en jargon un bal; ce terme n'est pas populaire. *Bistro*, en jargon, désigne à la fois le patron du café et l'établissement » (p. 74).

Or, il s'agit, dans l'un et l'autre cas, d'authentiques parisianismes.

« *Clamser*, *clapser*, mourir, sont jargonnesques, ainsi que leur synonyme *corder* » (p. 92).

Les deux premiers appartiennent depuis longtemps au vulgaire parisien.

« Celui qui est ivre est un *aramoniste*, un *pionnard*, en terme de jargon » (p. 74).

Le premier est un dérivé académique d'*aramon*, vin (du cru d'Aramon), souvenir de la dernière guerre; le deuxième (donné aussi par Nouguier), est un vestige de l'ancien argot, d'origine foncièrement vulgaire.

« Pour *mendier*, on dit en jargon *pilonner*, et celui qui mendie est un *pilon*, un *clodot*, une *cloche*, un *clochard* » (p. 49).

Tous ces termes sont antérieurs et appartiennent au vulgaire parisien ou provincial.

1. Cf. pourtant *berlu*, tronc pour les indigents (Francisque-Michel), du provençal *berlo*, souche d'arbre ébréchée.

2. « Le jeu a laissé une autre trace dans le langage populaire lyonnais. Lorsque les gônes veulent jouer un jeu quelconque, s'ils doivent former deux équipes adverses, les deux premiers adversaires *déguillent* pour savoir qui sera le premier des deux à choisir ses partenaires. Ce terme *déguiller* a pris une plus grande extension ; ainsi, si on voit une personne réussir un tour quelconque, une affaire ou quoi que ce soit, on dira *bien déguillé*, c'est très bien réussi » (p. 98).

3. Nouguier donne : « *Glombe*, gobille ».

Digitized by Google

Un dernier exemple : « *Galurin*, *galure*, chapeau, tout à fait populaires, ont pour synonymes en jargon *bada*, *bitos* » (p. 78).

Ce sont là deux parisianismes récents[1], apparemment d'après les noms de chapeliers parisiens (Badard, Bitos), à l'instar de leurs synonymes antérieurs : *bloume* ou *doulosse*.

Pour apprécier le manque absolu de sérieux de cette prétendue nomenclature argotique, citons encore ce passage (p. 101) : « La volée de coups se dit aussi *décoction*, *tisane*, *picotin*, et en jargon, *tango*, comme *danse*, mais plus à la mode ».

Dussort avoue lui-même (p. 30) : « Je reconnais que le langage d'un malfaiteur est composé davantage de termes du bas-langage voire même des mots français, qu'il ne l'était il y a 25 ans, mais il n'en est pas moins existant. »

D'ailleurs, le fait que le jargon actuel dispose de quelques termes spéciaux (quel métier n'en a pas?) n'exclut nullement que les malfaiteurs de nos jours ne parlent essentiellement la même langue que les Parisiens de bas-étage.

4° Des échos de la dernière guerre. — Des vocables vulgaires parisiens comme *bagoter*, *barbaque*, *becqueter*, etc., figurent dans son Index du jargon. En voici quelques autres :

Bafouille, lettre (p. 127). Cf. Esnault, p. 52 : « *Bafouille*, lettre, 1917, mais rare. »

Bastos, balle de revolver (p. 127). Cf. Esnault, p. 68 : « *Bastos*, cartouche de fusil. »

Bigorner, *se bigorner*, se battre (p. 127). Cf. Dauzat, p. 245 : « *Bigorner*, tuer; *se bigorner*, se battre. »

Calecif, caleçon (p. 128), avec la finale de *passif*, soulier (cf. Dauzat, p. 250).

« *Cosse*, paresse, et *cossard*, paresseux, qui sont populaires, ont pour synonymes, le premier, *rame*, le second, *ramier*, tous deux jargonnesques » (p. 8).

Or, il s'agit en l'espèce de métaphores nautiques en usage dans les tranchées: « Ne pas foutre une ou la *rame*, fainéanter... semble général; ne pas en foutre une *ramée*, même sens, marins de diverses spécialités » (Esnault, p. 449).

Falot, conseil de guerre (p. 20). Cf. Esnault, p. 233 : « Passer au *falot*, passer au conseil de guerre, 1918. »

1. Cf. J. Gravigny : « Chapeau, un *bitos* ».

Digitized by Google

« Pour *fourbi*, il y a un synonyme nouveau dans *pastisse* ou *pastice*, terme d'origine méridionale qui est populaire : un *pastisse*, c'est un fourbi, un truc, une chose » (p. 8). — Cf. Esnault, p. 387 : « *Pastisse*, fouillis, désordre, imbroglio... Mot de la langue d'oc généralement ignoré encore en octobre 1917 des régiments issus du Nord ». Mistral donne : « *Pastis*, bouillie épaisse, barbouillage, confusion, tripotage ».

« *Pays* a pour synonyme en jargon *bled* ». Cf. Esnault, p. 82 : « *Bled*, rase campagne, terrain (inhabité) entre les lignes, endroit quelconque (même village), cantonnement... Algérien *bled*, terrain, campagne ».

« De ce moment quelques individus usitent des termes tels que *schtimi*, gendarme, *machav*[1], partir, s'en aller... ». Cf. Esnault, p. 156 : « *Chtimi*, Français du Pas-de-Calais, du Nord, Picard, Wallon (usuel avant 1914, a fait fortune par la guerre) : *ch'*, ce; *ti*, toi; *mi*, moi : mots du Nord juxtaposés ».

Tabasser, battre : « Passer à *tabac* a donné, je suppose, *tabasser*, qui a le même sens que battre, frapper, sans préciser que ce soit par les agents de police » (p. 104). Cf. Esnault, p. 178 : « *tabasser*, se battre, 1918 ».

5° Germination artificielle : « *Bidon*, *bide*, ventre, a pour synonymes [en jargon] *buffet*, qui a donné *placard*, d'où l'on a tiré *tiroir* » (p. 79).

C'est ainsi que la *marmite* du souteneur a produit *bifteck* et *boulangère*.

Avec un procédé aussi factice, on peut multiplier les synonymes à l'infini, et ce trait achève de caractériser le superficiel et le vide des termes argotiques récents.

Depuis Vidocq, dernier représentant de l'ancien argot, nous assistons à cette sorte de fécondation purement apparente du vulgaire argotique de nos jours. Pour en apprécier les ravages monstrueux, il suffit de comparer le lexique des *Voleurs* (1837) de Vidocq avec le *Dictionnaire argot-français fin de siècle* (1901) par Aristide Bruant. Ce dernier donne pêle-mêle le jargon de Villon et des âges ultérieurs, le vulgaire parisien et les superfétations factices de la seconde moitié du XIXe siècle, dues en grande partie aux tendances livresques des argotiers et des argotistes. Imbro-

1. Vocable d'origine inconnue.

Digitized by Google

glio inextricable, qui prouve péremptoirement l'absorption en grande partie de l'ancien argot par le bas-langage, en dehors duquel il ne saurait y avoir que des vocabulaires techniques plus ou moins étendus, mais nullement de langue spéciale et secrète.

6° Travestissement des mots français, à l'aide des suffixes *ouse*, *ingue*, *uche* (étrangers à la langue courante) : *barbouse* (barbe), *langouse* (langue), etc. L'auteur en énumère une douzaine, à côté de *salingue* (sale), *sourdingue* (sourd); *bancuche* (banque), *matuche* (matelot), etc.

Le *louchébème* ne manque pas non plus : le vulgaire *peau de balle*, rien, est devenu dans le jargon récent (p. 111) : *balpeau* et *balmuche*[1].

Voilà à peu près l'ensemble des innovations argotiques du premier quart du XXe siècle. Il n'y a là aucun fait qui témoigne de l'existence d'un jargon réel. Comme celui qui l'a précédé immédiatement, il consiste en souvenirs de l'ancien argot, en emprunts au vulgaire parisien ou provincial, et surtout en travestissements plus ou moins puérils des mots français. On ne saurait imaginer un contraste plus frappant avec l'originalité et le pittoresque de l'ancien argot.

D'ailleurs, nous le répétons, une certaine provision de termes de métier, et en quelque sorte techniques, n'implique nullement l'existence d'une langue spéciale.

Sans sortir de la région qui nous occupe, le parler des Canuts lyonnais nous en offre une preuve évidente : « A Lyon, et autrefois surtout — nous dit Ad. Vachet dans la préface de son *Glossaire* — la grande industrie du pays était celle de la soie. D'innombrables ouvriers s'occupaient des métiers à tisser ou des mécaniques du dévidage. Tous ces gens-là avaient un langage particulier formé de termes du métier, qui se généralisaient par l'image... et qui peu à peu entraient dans la langue locale ».

Ces Canuts, bien que disposant d'un vocabulaire technique copieux, parlaient-ils (en dehors de leur métier) une autre langue que le vulgaire lyonnais?

1. Cf. page 25 : « *Lové*, monnaie, terme déformé, je crois, et dont l'anagramme donne *volé* ». Erreur : il s'agit d'un emprunt tsigane (voir ci-dessus).
De même, Nouguier, en citant *gerbe*, année de prison, y voit l'anagramme de *berge*, même sens. — *Gerbe*, proprement année de condamnation, est tout simplement le déverbal de *gerber*, condamner, métaphore tirée du travail agricole.

Digitized by Google

L'exemple des bouchers n'est pas moins pertinent.

On sait que les bouchers parisiens, pour se rendre inintelligibles aux clients, travestissent certains mots français par des procédés analogues au javanais des écoliers, et que le *louchébème* a été en partie adopté par les malfaiteurs de nos jours. Est-ce que les bouchers, à leur tour, tout en disposant d'un jargon *sui generis*, ne se servent pas, comme tous les hommes de métier, du bas-langage de la capitale?

C'est également le cas des saltimbanques, des chiffonniers, des imprimeurs, etc.

Pourquoi en serait-il autrement des malfaiteurs, assassins et voleurs, souteneurs et filles?

L'apache n'est-il pas presque toujours un ancien ouvrier dévoyé ou paresseux[1]? Pourquoi, dès lors, lui refuser l'usage de l'unique langage qui lui soit habituel, le vulgaire parisien ou provincial?

Nos vues concordent d'ailleurs pleinement avec celles de criminalistes qui ont longuement observé et étudié les malfaiteurs. Tel, le Dr Emile Laurent[2], ancien médecin des prisons de Paris, qui, dans son dernier ouvrage, consacre un chapitre circonstancié au jargon. En voici le début :

« L'argot est moins répandu et surtout moins parlé qu'on ne le croit généralement. Même dans les prisons, il n'existe qu'un petit nombre d'individus qui le connaissent complètement. La plupart des criminels des prisons de Paris émaillent leur conversation d'un grand nombre de mots empruntés à l'argot de tous les métiers et à l'argot proprement dit[3]. Ils dénaturent plus ou moins les terminaisons et les désinences des mots [français], mais le fond de leur langue reste le même et il est facile de les comprendre [les criminels] sans même être initié.

« J'ai interrogé beaucoup de criminels, principalement d'anciens forçats. La plupart d'entre eux connaissaient bien l'argot parisien avant leur départ pour la Nouvelle; arrivés là, ils ne pouvaient converser avec les autres forçats dont l'argot diffère sensiblement. »

Sous le rapport linguistique, la pègre est morte, bel et bien mor-

1. « C'est la société qui fait et prépare les criminels », déclare feu le Dr A. Lacassagne dans la préface qu'il a écrite pour l'ouvrage cité plus bas du Dr Emile Laurent.

2. *Le Criminel aux points de vue anthropologique, psychologique et social*, Paris, 1908.

3. C'est-à-dire au bas-langage parisien.

Digitized by Google

te. Elle ne possède plus de jargon proprement dit, mais un simple vocabulaire, constitué de réminiscences, de platitudes et de travestissements.

III

Sous le titre *L'Argot du Milieu*, le docteur Jean Lacassagne, médecin des prisons et du Service des mœurs de la ville de Lyon, vient de publier un recueil argotique des plus utiles et des plus instructifs.

« Par *Milieu*, dit l'auteur, nous entendons toute la corporation des souteneurs, filles, aventuriers, escrocs, cambrioleurs, habitués de prison, criminels de toute sorte. » C'est un terme apparemment scientifique, englobant tous les milieux louches, mais qui n'a rien de commun avec le jargon, comme on voudrait nous le faire croire[1].

Tout en tirant parti des *Addenda* de Nouguier et des *Notes* de Dussort, qu'il a été à même de vérifier sur place, il nous donne presque toujours des matériaux éprouvés et contrôlés.

Son recueil abonde en termes intéressants. On peut y relever les catégories suivantes :

1° Un stock de parisianismes généralisés par la guerre de 1914-1918 :

Bacantes, moustache, terme aujourd'hui populaire (v. Bauche). Cf. Esnault, p. 51 : « *Bacantes*, moustaches, dans la bouche des Parisiens,1915-1917 ». Ce terme, apparemment facétieux, sous une forme hellénisante, a désigné les longues moustaches tombantes, comme la coiffure *en bacchante*, des cheveux longs et flottants. Il est curieux qu'un vocable de cette origine jouisse d'une telle diffusion dans le bas-langage.

Bousin, revolver, c'est-à-dire arme qui fait du bousin, du bruit. Cf. Esnault, p. 111 : « *Bousin*, mitrailleuse, locomotive... idée commune : machine bruyante[2] ».

Fissa, vite ! (mot sabir). Cf. Esnault, p. 242 : « *Fissa !* vite ! de l'arabe (algérien) *fis saâ*, tout de suite ».

1. Cf. Dussort, p. 88 : « *Mitan* et sa signification « milieu » désignent en jargon l'ensemble très intéressant des malfaiteurs ».
Mitan est un terme propre au vulgaire lyonnais (v. Vachet), parisien, etc., et son sens est « milieu » tout court.
2. Le synonyme *riboustin*, que cite plus loin l'auteur, est probablement pour *ribousin*, croisement des synonymes *rigolo* et *bousin*.

Digitized by Google

Frigousse, assez ! Esnault, p. 254 et 587, y voit « une étymologie arabe fondée sur le caractère algérien de la locution en avoir *figousse* (ou *frigousse*), en être rassasié ».

Grouper, arrêter, saisir. Cf. Esnault, p. 292 : « *Grouper*, saisir, prendre, d'où chaparder (1914-1915); surprendre, arrêter (policièrement) : se faire *grouper*, être pris pour être puni ».

Malabar, « homme vigoureux, corpulent » (cité par Bauche). Cf. Esnault, p. 332 : « *Malabar*, 1° malin[1]; *Malabars*, catégorie de mercantis qui pullulent dans les ports francs... La propagation du mot est due à nos marins; 2° Gros et joli (un canon *malabar*), 1918... Mot du sabir méditerranéen ».

Moujingue, « enfant[2], pédéraste passif ». Cf. Dauzat, p. 272 : « *Moujingue*, petit enfant, Artois (1915), Champagne (1916) ». Terme remontant au dialectal (et anc. fr.) *moge*, génisse et jeune fille.

Ridère, joli, plaisant. Cf. Esnault, p. 241 : « *Rider*, chic, élégant, anglicisme d'après *rider* (prononcé à la française), cavalier ».

Soua-soua, joli, plaisant. Cf. Esnault, p. 495 : « *Soua-soua*, raffiné, élégant... C'est l'arabe *soua-soua*, également ensemble, ce qui est fait avec symétrie ».

Trisser, *se trisser*, partir, s'en aller. Cf. Esnault, p. 531 : « *Se trisser*, s'en aller rapidement... Dérivé de *trisse*, action de fuir, apparenté à *trisse*, diarrhée, à Montbéliard... la diarrhée est la *courante* ».

Valdingue, valise. Cf. Esnault, p. 535 : « *Aller à la valdingue*, *ramasser une valdingue*, tomber de son haut, rouler par terre; voir *baldingue*, ballot, équipement de cavalier ».

2° Des emprunts aux parlers provinciaux :

Arcandier, celui qui trompe son camarade, voleur dauphinois *arcandié*, maquignon, brocanteur, contrebandier (Mistral); en Berry, *arcandier* désigne le petit commerçant ambulant et, dans le Morvan, le vagabond.

Miro, individu ayant mauvaise vue; — du lyonnais *miron*, chat (cf. picard *minon*, chat et myope).

Nistone, petite femme (à côté de *mistone*, même sens), du provençal *mistoun*, *nistoun*, bambin.

1. Sens également donné par Dussort.
2. Cf. Henri Chassin (glossaire) : « *Mougingue*, gamin », à côté de *mather*, regarder, parisianisme d'origine obscure (que Dussort cite sous la forme *matter*).

Digitized by Google

3° Des argotismes parisiens, tels, par exemple, les désignations pour casquette (de souteneur). L'auteur cite les suivantes[1] :

Bâche et *def* (que donne déjà Delesalle);

Crêpe, casquette, par allusion à la forme plate comme une crêpe (vocable donné par Dussort);

Gâpette et *grivelle*, proprement casquette de voyou (*gouape*) ou de soldat (*grivois*);

Gisquette[2], croisement de *gi*(*golo*) et de (*ca*)*squette*.

4° Termes du vocabulaire des filles :

Une des parties les plus riches de l'*Argot du Milieu* touche aux *erotica verba*. Ce vocabulaire est en grande majorité traditionnel. La poésie satirique et galante du XVe siècle en disposait déjà abondamment et cette provision a été largement augmentée par Rabelais et le *Moyen de parvenir*, ainsi que par la poésie libertine du XVIIe siècle. Nombre de termes de cette catégorie s'y rattachent. Un seul exemple :

« *Godemiché*, membre viril postiche... On trouve le mot cité dans Brantôme, Piron. »

L'historique de ce terme peut ainsi être établi :

Au XVIe siècle, trois écrivains en ont usé tour à tour :

a) Ronsard, dans un de ses sonnets :

> Je me plains de sa main et de son *godmicy*...
> C'est un gros instrument qui se fait près d'icy..[3]

b) Brantôme, qui écrit *gaudemichy*, dans son *Recueil d'aulcunes rymes de ses jeunes amours*, réimprimé en 1927 par Louis Perceau ;

c) Cholières[4], d'où il a passé à Cotgrave[5], à Richelet (1680), qui en donne en latin une définition circonstanciée[6], et finalement à Philibert Le Roux[7], dont le *Dictionnaire comique, satyrique, cri-*

1. Il les a tirés principalement du lexique de J. Gravigny : « Casquette, *deffe, grivelle, bâche, gâpette* ».
2. Terme donné par Dussort.
3. Louis Perceau, *Le Cabinet secret du Parnasse. Recueil de poésies libres, rares ou peu connues des poètes féançais... Pierre de Ronsard et la Plélade*. Textes réunis sur les éditions anciennes et les manuscrits et publiés avec notes, variantes, bibliographie et glossaire, Paris, 1928, Sonnet LIII, p. 40.
4. Voir *Sources indigènes*, t. II, p. 350.
5. « *Godemichi*, a dildoe », terme que Murray explique ainsi : 1° refrain de ballade ; 2° phallus réel ou postiche.
6. Cf. *Sources indigènes*, t. II, p. 350.
7. « *Godemichi*. C'est une espèce d'instrument que les Italiens nomment *fregona*. Il en est de plusieurs sortes : à la florentine, à la romaine. Ces instruments sont ordinairement faits de velours et représentent le membre viril. *Hoc utuntur male sanæ virgines*, pour se donner du plaisir, sans crainte d'aucune enflure » (il cite Cholières).

Digitized by Google

tique, burlesque, libre et proverbial (Amsterdam, 1718) constitue le répertoire le plus copieux en expressions de ce genre[1].

De nos jours Henri Chassin en a fait usage dans son poème en vulgaire parisien[2], et Henri Bauche l'a inséré[3], sans l'expliquer, dans son *Langage populaire* (1920).

L'*Argot du Milieu*, on le voit, présente un intérêt multiple qu'il importait de faire ressortir.

Dans son « Avertissement », l'auteur oppose à nos conclusions, sur la fusion dans le bas-langage parisien d'une grande partie de l'ancien argot, une double série d'arguments que nous allons envisager chacun pour son compte :

1° Objections d'ordre sentimental :

« Quoi qu'en dise M. Sainéan, l'ouvrier parisien honnête... ne parle pas le langage de ce monde-là. »

Nous avons déjà répondu sur ce point. Un reste de pruderie bourgeoise empêche d'envisager les faits, tels qu'ils résultent de longues et minutieuses recherches. D'ailleurs, ce refuge définitif de l'ancien jargon dans le vulgaire parisien trouve son pendant dans la pénétration des autres argots romans, du *fourbesque* et de la *germania*, dans les langues littéraires de l'Italie et de l'Espagne[4].

2° Objections linguistiques :

« *Faisan* étant un mot d'argot [et non pas populaire] est mentionné dans cet ouvrage. »

1. Le Dr Lacassagne clôt ainsi son article : « Actuellement, les filles emploient surtout *Gode, Jacque* ou *Jacquot*, pour désigner cet appareil fait en cuir ou en caoutchouc ». Chez Ronsard, *Thibaut* est un des surnoms du membre viril, ce qui rappelle les désignations analogues dans Rabelais.

Ces constatations confirment l'origine que nous avons assignée au mot et que cite l'auteur (p. 103).

Dans la onzième scène de *Léandre hongre*, du *Théâtre des boulevards* (v. Francisque Michel, *Etudes sur l'Argot*, p. 269), les deux noms vulgaires, *Gode* ou *Gaude* et *Miché*, se trouvent réunis : « Vous voulez, en m'attendrissant, gagner du temps, pour à cette fin conclure avec Monsieur Gilles ; mais ventredié ! je n'en serai *ni le claude ni le miché* ».

2. Cf. son glossaire : « *Godemiche*, appareil spécial dit aussi *bon miché* ».

3. Sous cette forme laconique : « *Gode*, v. *gaudemiche* ». Ce dernier manque.

4. Dès 1607, César Oudin ajoute à son *Trésor espagnol et françois* un Supplément sous ce titre : « Vocabulario de gerigonça » (20 pages in-4° sur deux colonnes). D'autre part, Ant. Oudin insère le *fourbesque* à l'ordre alphabétique dans ses *Recherches italiennes et françoises* (1640).

Double preuve de la pénétration, dès le XVIIe siècle, du jargon dans la langue et la littérature italienne et espagnole, alors qu'en français cette diffusion n'eut lieu d'une manière sensible que dans la seconde moitié du XIXe siècle.

Digitized by Google

Ce terme suffit, à lui seul, à caractériser le vide du jargon actuel. *Faisan* est pour le participe *faisant*. C'est, en même temps, un jeu de mots avec le nom de l'oiseau (d'où *faisander*[1], tricher), c'est-à-dire un travestissement du *faiseur* (« escroc ») de Vidocq, terme qui a passé depuis longtemps dans la langue générale. Le pauvre *faisan*, prétend-on, est encore trop récent pour aspirer à cet honneur, mais son tour viendra, à coup sûr et (comme le dit Henr Bauche) : « Il ne fera partie du dictionnaire [du langage populaire] que le jour où il sera devenu courant dans le peuple »[2].

Le docteur Lacassagne invoque, sur cette prétendue dualité de l'argot et du langage populaire, le témoignage d'Henri Bauche. Cependant, cet excellent observateur se borne à constater l'actualité immédiate et son point de vue reste exclusivement pratique. Son livre, d'ailleurs si utile, est dépourvu de tout sens historique, unique critérium qui puisse offrir une base solide à la recherche et permette d'éclairer les faits de langue, même et surtout actuels, dans leurs origines et leur évolution.

L'auteur cite, en outre, cet exemple corollaire :

« Le mot *cafard* (mélancolie) figure dans le dictionnaire de M. Bauche et ne figure pas dans le nôtre à la partie argot-français. *Cafard* a, en argot, un équivalent : *bourdon*, mot bien connu dans le « milieu ». Que le lecteur, s'il n'est pas convaincu de la légitimité de cette distinction linguistique, veuille bien faire l'expérience suivante : interroger dix ouvriers honnêtes, ayant toujours travaillé, n'ayant jamais eu de fréquentations suspectes, nous sommes persuadés que le mot *bourdon* leur sera parfaitement inconnu : *bourdon* est du pur argot, *cafard* est populaire. »

Voici pourtant ce qu'on lit dès 1917 dans le *Vocabulaire du Poilu et Locutions du front* (Paris, 1917) : « *Avoir le bourdon*, être ennuyé ».

Et, en 1918, dans l'*Argot de la Guerre* d'Albert Dauzat, p. 150 : « Il ne faut pas quitter la métaphore sans parler de la dérivation synonymique... le spleen, le cafard, le *bourdon* », et p. 247 : « *Bour-*

1. Cf. Esnault, p. 232 : « *Faisander*, chaparder, 13e des tirailleurs algériens, 1917 ».

2. Et cependant ce mot *faisan*, comme son synonyme *copain*, était déjà familier à l'argot scolaire parisien de la première moitié du XIXe siècle et Sainte-Beuve s'en est servi dans ses *Critiques et Portraits* (1839), à propos des emprunts faits par Molière au *Pédant joué* de son camarade de collège Cyrano de Bergerac (t. III, p. 150) : «... En agissant de la sorte avec son ancien camarade, il ne semblait guère que prolonger cette coutume de collège, par laquelle les écoliers sont *faisants* et mettent leur gain de jeu en commun. »

Digitized by Google

don, spleen, cafard », d'après le carnet de Marcel Miguet, caporal, Artois (1915), Champagne (1916-1917) ».

Il s'agit, comme on le voit, d'un terme éminemment vulgaire : *bourdon*, étant plus expressif, s'est substitué à *cafard*. Mais ce dernier même ne date que de peu de temps. Aucun dictionnaire français[1] ne le donne et, ce qui est plus curieux, les nombreux recueils d'argot parisien l'ignorent également.

En effet, *cafard* est un des vocables apportés par nos troupiers d'Afrique. C'est à la Légion étrangère qu'il a pris naissance : pour le légionnaire, *avoir le cafard*, c'est être sous le coup d'une idée fixe et maligne. Le terme a fait ensuite un stage dans le parler des casernes parisiennes, avant de se généraliser dans le bas-langage.

C'est la dernière guerre qui a contribué à son expansion en dehors de la sphère militaire. Ce sera également le sort du synonyme *bourdon*, qui a des chances de survivre à son rival actuellement plus favorisé.

Mais, ne l'oublions pas, *bourdon* et *cafard* n'ont aucun rapport avec le jargon ou avec ce que l'auteur appelle l' « Argot du Milieu ». Ce sont des créations sémantiques éminemment vulgaires, qui ont vu le jour dans les casernes et dans les tranchées, milieux populaires par excellence.

Donc, à nos constatations de fait, on oppose soit des considérations de sentiment, qui ne pèsent pas lourd dans la recherche scientifique, soit des vocables prétendus spéciaux, qui ne résistent pas à l'examen.

Comme les matériaux inédits de Nouguier et de Dussort, l'*Argot du Milieu* vient, à son tour, corroborer nos conclusions et leur donner une valeur péremptoire.

La dernière guerre a suscité nombre de publications, plus ou moins éphémères, sur l'argot des tranchées, parmi lesquelles le recueil si riche et si vivant de Gaston Esnault reste le plus remarquable. Cet Argot de la Guerre, bien que n'ayant aujourd'hui qu'une valeur rétrospective, sert néanmoins à faire ressortir le grand nombre de termes, parisiens ou provinciaux, qui se sont généralisés depuis.

Le beau livre du docteur Jean Lacassagne arrive à propos pour renouer la chaîne lexicographique de l'argot qui avait subi une longue interruption depuis 1900.

1. Le *Nouveau Larousse illustré* ne le cite que dans son *Supplément* (1906).

Digitized by Google

D. — REMARQUES ACCESSOIRES

Il nous reste, pour en finir avec le jargon, à ajouter quelques détails secondaires.

EMPRUNTS VULGAIRES. — Nombre de termes argotiques reproduisent la prononciation vulgaire des vocables correspondants, français ou dialectaux. Tels :

Affe, vie (1728), pour *affre*, la vie du malfaiteur n'étant qu'une angoisse.

Aquiger, attraper et faire mal à quelqu'un (1596), à côté d'*attiger*, blesser (1849). Le limousin *atija*, exciter un chien, agacer, vexer, répond au languedocien *atissa*, *aquissa*, même sens.

Flouquière et *floutière*, rien (1628), répond au synonyme français *flûte !*

Paquelin, pays (1628), pour *patelin*, même sens.

Planquer, cacher (1790), à côté du synonyme jargonnesque plus ancien *planter* (Villon).

Quimper, tomber (1846), pour *ficher le quin* (=caimp), en Bretagne, Normandie, etc.

La forme de ces vocables est donc foncièrement vulgaire, mais le sens reste propre à la mentalité des argotiers.

ÉLÉMENTS COMPARATIFS. — Nombre de termes sont communs aux argots romans : *ance*, eau (germ. *ansia*, fourb. *lenza*, ce dernier emprunt tardif au français *lance*); *caire*, argent (germ. *cayra*[1], gain de prostituée, emprunté au français); *chanter*, parler (fourb. *cantare*, germ. *cantar*); *planter*, cacher (germ. *plantar*, fourb. *piantare*), etc.

De même, les termes bas-latins d'origine grecque qui désignent le pain et la viande, les deux notions essentielles du vocabulaire des gueux :

Arton, pain (1455), *artie* et *artois* (1596), *artif* (1800) et *artifaille* (Vidocq); — fourb. *artone*, *artibrio* et *artinbaldo*; germ. *arton* et *artife*.

1. Les variantes : *caida*, *cayre*, *cayra*, *cayro* renvoient également à un terme importé.

Digitized by Google

Crie, viande (1596), *criole* (1628) et *crignolle* (1800); — germ. *crioja*, fourb. *crea*, *creata*, *creatura*, *criulfa*.

Les nombreuses altérations de ces vocables témoignent de leur provenance étrangère.

ARGOT CATALAN. — La littérature argotique a été récemment enrichie par un savant travail sur l'argot catalan : *Notes linguistiques sur l'Argot barcelonnais*, par Max-Léopold Wagner, Barcelonne, 1924[1]. L'auteur y utilise un mémoire sur le même sujet de Givanel i Mas[2], ainsi que les publications sur l'ancien Argot français, qui a fourni à l'Argot catalan, comme aux autres argots romans, de nombreux vocables. Voici quelques remarques comparatives :

Bruge, monnaie (et calô esp. *bruje*), même mot que *bruja*, fresaie (ses yeux, comme ceux de la chouette, sont d'un jaune clair), répondant aux synonymes du fourbesque : *occhio di civetta*, ducat, et *lampante di civetta*, écu.

Cois, maison. Cf. *coues*, maison (Villon), et *coys*, même sens (1596). Voir *Lang. paris.*, p. 504.

Escupir (guita), donner de l'argent : cf. moy. fr. *cracher* (de l'argent), payer à regret (cf. *Lang. paris.*, p. 33 et 330).

Gat, ivresse et ivre, métaphore parallèle au romagnol *gatta*, cuite. Cf. allem. autrichien *Katz*, cuite, et *einen Kater haben*, avoir la migraine à la suite d'un excès de boisson (dite habituellement *Katzenjammer*).

Guanyar, voler, proprement gagner, association d'idées parallèle au français argotique *gagner*, voler (1660). Cf. *Lang. paris.*, p. 366.

Nyebit, vol, est à coup sûr tiré du fr. *nep*, escroc brocantant de faux bijoux (cf. nos *Sources de l'Argot ancien*, t. II, p. 9 et 406).

Rusia, garde municipal à cheval : « Par allusion, (nous dit l'auteur) à la police tsarienne connue par ses procédés violents ou truquage dans lequel entre *roci*, mauvais cheval ». — C'est tout simplement un emprunt à l'argot français : *rousse*, police (voir nos *Sources de l'Argot*, t. II, p. 250 et 441).

De nouvelles recherches sur l'argot catalan mettront certainement au jour plus d'un nouvel emprunt à l'argot français, ainsi que des associations d'idées communes aux divers argots romans.

1. Cf. du même auteur : « Mexicanisches Rotwelsch » (dans la *Zeitschrift*, t. XXXIX, 1918, p. 513 à 550) et « Ueber Gebeimsprachen in Sardinien » (dans *Volkstum und Kultur der Romanen*, Hambourg, 1918, t. I, p. 69 à 94).

2. « Notes per a un vocabulari d'argot barceloni » (dans le *Bulletin de dialectologie catalane*, t. VII, 1919, p. 11 à 68).

Digitized by Google

LE FOURBESQUE. — Une autre publication réeente nous apporte de curieux renseignements pour la connaissance du fourbesque, à la fin du XVIe siècle, et de ses répercussions sur l'italien. Il s'agit de deux documents judiciaires de Rome, de l'année 1598, d'après une copie manuscrite conservée à la Bibliothèque de Berlin[1]. C'est un double procès-verbal de l'interrogatoire que le juge a successivement fait subir à deux jeunes voleurs, de 16 et 22 ans, sur l'organisation des gueux de Rome.

Le titre en est déjà instructif : *Il dilelevole Essamine de'Guidoni, Furfanti e Calchi, altramente delti Guilti, nelle carceri de Ponte Sisto di Roma nel 1598 con la cognizione della lingua furbesca o zerga comune a tutti loro.*

Mais plus intéressants encore sont les passages relatifs aux diverses classes des gueux[2].

Ces renseignements précèdent de plus d'un quart de siècle le premier ouvrage sur la hiérarchie des gueux italiens : le *Vagabondo*, de Rafaele Frianoro (Venise, 1627). Celui-ci ignore d'ailleurs les noms de malfaiteurs que nous venons de citer, et qui présentent un intérêt particulier pour le vocabulaire italien, où ces termes spéciaux ont passé dès cette époque :

Barone, trompeur, tricheur, application jargonnesque ironique de *barone*, baron.

Guitto désigne proprement le gueux lépreux, réel ou apparent, le mot en italien signifiant crasseux et ladre. Ce souvenir de la vie des mendiants est à coup sûr identique au nom propre *Guitto*[3], pendant de *guidone*, coquin, qui remonte également au nom propre *Guidone*[4]. Le français possède de même maint nom de mendiant remontant à un nom propre[5].

Gonzo, niais, d'origine obscure (probablement nom propre).

1. Reproduite par M. Lõpelmann, dans les *Romanische Forschungen*, t. XXXIV, 1915, p. 653 à 654.

2. « La terza si chiama la compagnia delli *Baroni*, che sono sani et stanno in piedi et sono poltroncioni che non vogliono lavorare.

« La quarta si chiama la compagnia delli *Guitti*, che sono quelli che stanno accovacciati in terra, aggroppoliti comme morti di freddo, tignosi et addomandando l'elemosina (et encore : *Guitti*, quelli ammalati o mezzo sani...).

« La quinta si chiama la compagnia delli *Gonzi*, che sono quelli che si fanno balordi et senza cervello ».

3. Caix tire *guitto* du latin *vietus*, vieux ; Tobler y voit une altération du synonyme *gretto*, etc. (v. Körting).

4. On le rattache habituellement à *guida*, guide, mais quel rapport à établir entre les deux acceptions ?

5. Cf. *Sources indigènes*, t. I, p. 292.

Digitized by Google

Est-ce un mot vulgaire ou fourbesque ? La chronologie pourrait seule nous le dire. Toujours est-il qu'en français (il est dans La Fontaine), *gonze* vient de l'italien, alors que le fourbesque ne l'a fourni qu'au XIXe siècle à l'argot, où il revêt différentes formes et acceptions[1].

Abstraction faite de ce dernier, les termes spéciaux de cette catégorie, replacés dans leur milieu, nous révèlent des origines à part. Les suppositions qu'on a émises sur leur compte restent inopérantes, parce qu'elles sont faites en dehors de la sphère des gueux à laquelle ces vocables appartiennent en propre.

Ainsi la nomenclature italienne du mendiant est tirée en partie du fourbesque (*guitto* et *guidone*), en partie du provençal (*birbante*) et surtout du français (*cocchino*, *pallone*, *truante*).

Les termes italiens proprement dits sont peu nombreux (*furfante*, *piccaro*, *pitocco*), en opposition au français où cette nomenclature est à la fois foncièrement indigène et tellement copieuse qu'elle a alimenté de son fonds les langues littéraires de l'Italie et de l'Espagne[2].

1. Voir *Langage parisien*, p. 512.
2. Cf. *Sources indigènes*, t. I, p. 337 à 344, et ci-dessus, p. 49 à 51.

Digitized by Google

CHAPITRE VI

HISTOIRE ET CIVILISATION

I. — SURVIVANCES LINGUISTIQUES[1]

I

On a essayé, à différentes reprises, d'établir le stock des vocables que les idiomes autochtones ont légués au roman : termes *gaulois* en français, *ibériques* en hispano-portugais et *daces* en roumain.

Pour les vestiges préromans en français — en dehors, bien entendu, des celtismes déjà assimilés par les Romains et transmis tels quels au gallo-roman — Dottin et Meyer-Lübke ont récemment fourni des relevés très nourris, mais qui ne résistent pas à l'examen[2].

Même constatation négative pour les vocables qui remonteraient à une origine dace. La plupart de ces rapprochements sont dus à l'esprit ingénieux de Hasdeu, mais aucune donnée positive ne s'en dégage[3].

La même conclusion s'impose en ce qui touche les prétendus restes ibériques en espagnol[4].

1. Bibliographie. — Jokl (N.), *Linguistisch-kulturhistorische Untersuchungen aus dem Bereiche des Albanesischen*, Berlin et Leipzig, 1923 (XI et 366 pages). L'auteur y éclaire les faits linguistiques à l'aide de la vie sociale : chaque vocable reflète un état social, un usage, une croyance. L'ethnographie, la sociologie et le folklore y sont mis au service de la lexicographie albanaise.

Glossaire des patois de la Suisse romande, Neuchâtel, 1924 et suiv. : « Ce glossaire se propose de n'être pas seulement un recueil de mots, mais de conserver aussi le souvenir des choses. » Voir ci-dessus, p. 47.

2. Voir *Sources indigènes*, t. II, p. 283 à 288. Cf. Meyer-Lübke, p. 391 : « **Marro*, bélier... Probablement antéroman... » et « **Marro*, marron... Probablement gaulois... ». Le premier type est un terme hypocoristique moderne ; le deuxième, une application métaphorique du premier (v. *Sources indigènes*, t. I, p. 76, et t. II, p. 36).

3. Voir Densusianu, *Histoire de la langue roumaine*, t. I, p. 34 à 38.

4. C'est ainsi que Schuchardt attribue aux noms hispano-portugais

Digitized by Google

Un seul exemple suffira. A propos du provençal *uzar* (*n*), gascon *izar* (*l*), catalan *isart*, isard, Meyer-Lübke remarque : « Probablement mot ibérique ». Nous avons montré que toutes ces variantes remontent aux noms provençaux correspondants du lézard. Le nom de l'*isard*, chamois, est donc, comme forme et comme sens, foncièrement indigène[1].

Par contre, les parlers encore vivaces, qu'on croit descendre des idiomes autochtones, ont transmis au roman un certain contingent lexicologique.

Le bas-breton, tout imprégné de français, n'a fourni que des emprunts isolés[2].

L'albanais, branche illyrienne (ou censée telle), a donné au roumain un stock qui n'est pas bien considérable (une quarantaine de termes à peu près), mais qui constitue une partie importante du vocabulaire national[3].

Enfin, le basque se trouve dans le même rapport avec le béarnais et l'espagnol que le bas-breton avec le français. On a cependant singulièrement exagéré l'influence du basque sur l'espagnol. Les emprunts signalés par Diez constituent le côté le plus caduc de son *Dictionnaire*. Ils remontent au basquomane Larramendi qui, dans son *Diccionario trilingue* (1745), en a forgé un grand nombre. Retenons les suivants :

Arlon, pain, du basque *arloa*, même sens, alors que ce dernier est tout simplement tiré de la *germania* ou argot espagnol (cf. t. I, p. 363).

Babazorro, rustre, du basque *babazorro*, sac de pois (composé fictif de Larramendi). Tout récemment Schuchardt[4], malgré la différence du sens, l'a identifié à *valvasor*, synonyme de *hidalgo*. Le vavasseur pouvait à la rigueur, avec la disparition de l'organisme féodal, dégénérer en poseur (cf. ital. *barbassoro*, gros bonnet), mais nullement en lourdaud, en rustre. Aussi l'origine du mot est-elle ailleurs : il dérive de *baba*, bave, par l'intermédiaire de *babaza*,

du chêne-vert — *carrasca* et *carvalho* — une origine ibérique, alors que Meyer-Lübke y voit des mots gaulois.

Julien Vinson, dans une étude sur les dernières recherches touchant l'ibérique, aboutit à cette conclusion que nous adoptons (*Revue internationale des études basques*, t. I, 1907) : « Cette langue ibérique est tout à fait différente du basque ».

1. Cf. *Sources indigènes*, t. II, p. 85.
2. *Ibidem*, t. I, p. 382 à 389.
3. Densusianu, *ouvr. cité*, p. 349 à 356.
4. Cf. *Zeitschrift*, t. XXX, p. 568, et t. XXXI, p. 24.

Digitized by Google

grosse bave. Quant au sens, clair en lui-même, il suffit de rapprocher la locution *caersele la baba a uno*, baver comme un imbécile.

Bizarro, courageux, du basque *bizar*, barbe, alors que ce dernier terme est à coup sûr emprunté au premier, comme en témoigne l'expansion du mot en gallo-roman, d'où il a rayonné en Italie et en Espagne (cf. t. I, p. 420).

Gazmoño, hypocrite, d'un prétendu basque *gazmuña*, il baise (Larramendi). Il s'agit, en espagnol, d'un composé synonymique indigène : Galice, *gache*[1], minet, et *moño*, chat, répondant à l'italien *gattamogna* et au français *chattemite*.

Modorro, sot, du basque *modorro*, nigaud. Il est hors de doute que le terme basque est emprunté à l'espagnol, le provençal possédant le mot sous sa double forme : *boudourre* et *moudourre* (cf. t. I, p. 132, et t. II, p. 114).

Ce qui a principalement induit à ces rapprochements fortuits, ce sont les suffixes espagnols *arro*, *orro*, etc. Or, *bizarro* est tiré de l'italien, et celui-ci du provençal, où le terme remonte à *bizart*[2] (cf. moy. fr. *bizarderie*), alors que *modorro* répond à un provençal *modorre* (en roumain, *mòdor*). Ce suffixe diminutif, parfois péjoratif (cf. *babazorro*), a été ensuite propagé par voie analogique (cf. *cabezorra*, grosse tête; *ceporro*, vieux cep).

C'est Schuchardt qui s'est notamment occupé des éléments basques en roman[3]. Malheureusement, ses inductions sont sujettes à caution. Non seulement il admet les suggestions de Mistral (cf. *harri*, crapaud, et gasc. *bacharro*, *balsarre*, bruit, rixe, identifié à tort avec le fr. *bagarre*), mais il attribue au basque des termes comme le français *galimatias*, dont on peut suivre les vicissitudes traditionnelles dans le domaine du Midi de la France.

Dernièrement, le basquisant allemand Georg Gerland, dans le *Grundriss* de Gröber (t. I, p. 330), s'est efforcé d'établir le bilan des emprunts basques en espagnol. Si l'on excepte l'espagnol *izquierda*, main gauche, du basque *eskerra* (passé également au béarnais), voici les termes qu'il considère comme foncièrement basques :

Abarca, soulier, mot ancien (xe siècle), contemporain de son synonyme *zapato*. Emploi figuré de *barca*, barque, terme attesté en

1. Le rapport de *gach* à *gaz* est le même que celui de *mozo* à *muchacho*.
2. Cf. *Sources indigènes*, t. I, p. 418, et t. II, p. 315.
3. Dans la *Zeitschrift*, t. XXIII, p. 198 ; t. XXX, p. 213 ; t. XLII, p. 81 ; — dans *Baskisch und Romanisch* (Halle, 1906) ; — et dans la *Revue internationale des Etudes basques*, 1914 et suiv.

Digitized by Google

roman dès le ve siècle. Le basque *abarca*, comme *sapato* lui-même, est tiré de l'espagnol[1].

Babazorro, rustre (v. ci-dessus) : le prétendu vocable basque correspondant est une fiction de Larramendi. Le sens est d'ailleurs incompatible et, quant au suffixe, il suffit de se reporter aux exemples analogues, allégués ci-dessus.

Becerro, mouton, du basque *beizekorra*, prétendu original, phonétiquement inadmissible. Il faut rattacher le mot à la famille des termes hypocoristiques : fr. *biche* (dial., chèvre), Bas-Valais, *betze*, chevreuil; Piém. *becia*, chèvre; ladin, *betch*, veau, etc.

Cachorro, petit chien, du basque *zakour*, phonétiquement inadmissible : c'est le primitif de *cacho*, chien (lat. *catulus*), avec les diminutifs *cachondo*, *cachopo*, *cachorro*, *cachucho*.

Chaparra, chêne à kermès, du basque *zaparra*, yeuse. Ce dernier est tiré de l'espagnol, où il signifie proprement bourbier ou mare, d'après l'habitat de ce végétal. Le synonyme gascon *ganic* renvoie à la même notion primordiale.

Morro, museau, du basque *muturru*[2], phonétiquement inadmissible. L'origine du mot, également répandu dans le Midi de la France, est indigène (Meyer-Lübke lui suppose une provenance onomatopéique).

Zapo, crapaud, du basque *zapoa*. Le basque, en réalité, dérive de l'espagnol, alors que celui-ci, très ancien, se rattache à une famille lexicologique romane d'origine indigène (v. Index).

En somme, les prétendus termes espagnols d'origine basque ressortissent à une des catégories suivantes :

1° Emprunts méconnus du basque à l'espagnol : *abarca*, *arloa*, *bizar*, *zaparra*, *modorro*, *sapoa*;

2° Rapprochements phonétiquement inadmissibles : *becerro*, *cachorro*, *morro*;

3° Types forgés par Larramendi pour des vocables espagnols foncièrement indigènes : *babazorro*, *gazmoño*, etc[3].

1. *Sources indigènes*, t. I, p. 200-201. Schuchardt (*Zeitschrift*, t. XXXII, p. 42), sans aboutir à un résultat concluant, conteste, faute de matériaux, le rapport du mot avec la notion « barque ».

2. La forme parallèle *muturra* (ou *mutur*), museau, est vraisemblablement la source de l'italien *mutria*, visage, moue (par l'intermédiaire du sicilien *muteria*). Le mot italien a passé en grec moderne μοῦτρα, museau, visage), et, par celui-ci, dans les idiomes balkaniques (roumain, etc.).

3. Tout récemment, Gerhard Rohlfs, dans son article sur les « Restes basques dans le domaine pyrénéen » (*Zeitschrift*, t. XLVII, 1927,

Digitized by Google

Le résultat négatif de ces recherches nous autorise à conclure :

1° Les idiomes autochtones, en dehors des éléments déjà transmis par le latin, n'ont laissé en roman aucune trace appréciable;

2° Les descendants modernes de ces idiomes (ou censés tels), comme le bas-breton et le basque, ont subi l'énorme ascendant du français et de l'espagnol, alors que ces langues n'en ont recueilli elles-mêmes que des épaves.

II

Un savant romaniste suisse, Jacob Jud, a abordé en 1911 l'étude des survivances préromanes dans les Alpes suisses et rhétiques[1], avec l'ampleur de documentation qui lui est coutumière. Il a élargi ses recherches au delà de ce groupe linguistique, en relevant, comme des survivances, nombre de vocables communs à l'Italie, à la France et à l'Espagne. Détachons-en quelques exemples.

p. 401 et suiv.), énumère toute une série de prétendus restes basques comme autant de survivances ibériques, dans le béarnais et l'espagnol. Il considère comme tels : *izar* (isard), *zamar* (pelisse de berger), *mano* (stérile), etc., le premier, métaphore de chasseur méridional ; le deuxième, d'origine manifestement latine ; le troisième, de provenance indigène, etc. (cf. *Sources*, t. II, p. 40, 85 et 224) — donc, autant d'emprunts du basque au roman. Une étude d'ensemble sur les autres « restes basques » ne saurait aboutir qu'à un résultat analogue.

Prenons, par exemple, le basque *harri*, pierre, et le gascon *harri*, crapaud. Suivant Mistral et Schuchardt, le dernier dérive du premier, et Rohlfs justifie ce rapprochement par, des arguments d'ordre traditionnel. Pourtant, sous le rapport psychologique, le processus est impossible, le Gascon ignorant l'acception de « pierre » et le Basque, celle de « crapaud ». Aussi est-il à peu près sûr que ces deux vocables n'ont rien de commun entre eux et que leur ressemblance est purement fortuite.

Bornons-nous à renvoyer ci-dessous (p. 160), pour le gascon *gahus* (prov. *caus*), hibou, et aux *Sources indigènes* (t. II, p. 77 et 90) pour le béarnais *chichanglo* et le provençal *sernalha*, lézard, l'un et l'autre appellatifs d'origine indigène.

Nous retrouvons l'excellent étymologiste qu'est M. Rohlfs dans son récent mémoire sur la « Civilisation basque à travers ses emprunts latins » (*Philologische Studien aus dem romanisch-germanischen Culturkreise*, Mélanges Karl Voretzsch, Halle, 1927, p. 53 à 86). L'auteur aboutit à cette conclusion particulièrement intéressante : si l'on fait abstraction des Basques comme peuple pastoral, leur vie sociale, dans ses traits essentiels (vie matérielle, religion, professions et métiers, etc.), accuse un caractère latin, très prononcé.

Mais, en ce qui touche les rapports languistiques entre le basque et l'espagnol, il faut y regarder à deux fois avant d'assigner au premier la source du second. Dans les neuf des dixièmes cas de ce genre, c'est l'spagnol, et non pas le basque, qui est le créancier. Nous l'avons constaté à plusieurs reprises au cours de nos recherches. Le bas-breton, dans ses rapports avec le français, offre des constatations analogues.

1. *Bulletin de dialectologie romane*, t. III (1911), p. 1 à 18 et 63 à 86 : « Della storia delle parole lombardo-ladine. »

Digitized by Google

Le *camox*, chamois, de Polemius Silvius (ve siècle), est commun à la France et à l'Italie, alors qu'on rencontre dans les Pyrénées son pendant *isard*. Nous ignorons si *camox* est réellement gaulois et préroman, mais, quant à *isard*, nous en avons parfaitement éclairci les origines modernes et indigènes, en y constatant une création métaphorique des chasseurs pyrénéens[1].

Jud cite nombre d'autres vocables qui sont restés obscurs jusqu'alors sous le rapport étymologique :

1° Noms d'animaux tels que :

Barr-, mouton, à côté de *berr-*, appellatif fréquent dans les patois français et italiens, mais répandu aussi ailleurs. Nous en avons suivi l'expansion et relevé le caractère onomatopéique, doublement confirmé par les aspects divers du mot et par son extension géographique en Europe et en Asie[2].

Ajoutons que *barr*, stérile, n'est (comme nous l'avons montré) qu'une induction métaphorique de *barr*, mouton, sens figuré qu'on rencontre à la fois et indépendamment en France et en Albanie[3].

Lioba, vache, en Savoie, Suisse et en Albanie, que Jud considère comme « parola di un dialetto Alpino preromanzo » : « Les patois de la Suisse et du Voralberg, ajoute-t-il, possèdent un mot énigmatique pour désigner la vache : *loba*, *lobeli*, *lobi*, dont les bergers se servent pour les appeler à la traite ».

Ici, encore, nous avons fait ressortir la provenance enfantine du mot, ce qui explique sa présence dans les pays les plus différents[4].

Sapa, crapaud, dont nous avons essayé de préciser l'origine à l'aide des ressources indigènes (cf. Index).

Dans les exemples allégués, il ne s'agit nullement, on le voit, de termes préromans, mais simplement de formations indigènes plus ou moins modernes et, pour les deux premiers, de créations spontanées.

2° Parties du corps :

Polla, lèvre, surtout grosse lèvre, dans le Midi, en Lorraine et en Suisse. C'est un « mot expressif », analogue à d'autres termes de la même catégorie. Meyer-Lübke y voit également une onomatopée.

1. Voir ci-dessus, p. 87.
2. Voir *Sources indigènes*, t. II, p. 36 et 39.
3. *Ibidem*, t. I, p. 76.
4. *Ibidem*, t. II, p. 64.

Digitized by Google

3° Accidents du sol :

Motl-, colline[1], monceau, motte de terre, notion remontant à celle de tas de boue (ital. *motta*) ou de terre argileuse (prov. *moulo*), sur l'origine duquel il suffira de renvoyer aux *Sources indigènes* (t. II, p. 126 et 128).

Dans différents patois des Alpes, du pays des Grisons et en Italie, la notion « rocher » est représentée par le thème *crap* (*crep*, *crip*) — Piém. *crap* (Engadine, *cripla*); Bellune, *crep*, ital. *greppo*[2], Côme, *grep*, etc. — dont l'origine reste à chercher.

Ainsi, en parcourant le bilan des restes préromans, on s'aperçoit que Jud y a englobé tout ce qui avait échappé jusqu'à lui à l'étymologie romane. Depuis, nos recherches ont éclairci nombre de ces éléments, qui se révèlent comme foncièrement indigènes.

Il est à supposer que l'investigation, poussée dans ce sens, finira par élucider les autres vocables prétendus préromans et que ceux-ci se résolveront en un résidu de formation indigène. Le résultat négatif obtenu partout ailleurs, en ce qui touche les survivances linguistiques, se trouve ainsi confirmé une fois de plus.

Avec une admirable ténacité et une intrépidité tempérée de prudence, Jacob Jud s'est attaqué aux problèmes les plus ardus de l'étymologie romane : mots français et provençaux d'origine gauloise; restes préromans dans les Alpes, etc. Il a mis à leur service son esprit pénétrant et cette érudition étonnante qui rappelle celle de Schuchardt, avec toutefois plus de mesure et de réserve. Mais il manque à tous les deux, aux *Massenprobleme* comme aux survivances alpestres, le critérium chronologique, c'est-à-dire le principe déterminant dans cet ordre d'idées. C'est ce qui fait qu'on garde une certaine défiance pour des études inspirées et comme dominées par la conception de l'existence de termes gaulois en gallo-roman, en dehors de l'héritage de l'Antiquité et du Moyen Age.

En théorie, cette idée est juste, mais en pratique elle n'a fourni jusqu'ici aucun fait péremptoire. Et pour cause. Partout ailleurs,

1. Jud ajoute le savoyard *mota*, chèvre écornée, mais ce terme se rapporte à une autre notion, celle de « tronc » (cf. *Sources indigènes*, t. I, p. 134).
D'autre part, Meyer-Lübke (v° *motta*) cite comme y appartenant le trentin *mota*, grosse lèvre ; ce dernier est, par échange des labiales, un autre aspect de *potta* (voir ci-dessus).
2. Cf. aussi le serbe *greben*, roc (en ancien slave, peigne, séran).

Digitized by Google

dans la *Romania* — en roumain, en italien, en espagnol — la recherche des restes antéromans, malgré des tentatives savantes réitérées, est restée stérile. Tout ce qu'on avait allégué comme survivance dace, italique et ibérique, s'est partout résolu en création indigène, de date plus ou moins moderne. Il ne pouvait en être autrement pour les restes antéromans dans les Alpes et ailleurs.

II. — SURVIVANCES DIALECTALES

Les anciens parlers italiques ont-ils laissé des traces dans le vocabulaire roman ? On l'a affirmé pour le groupe dialectal osque-ombrien.

C'est Ascoli qui, dès 1886[1], en a formulé la théorie et l'a étayée par une série d'exemples. Ses vues ont été généralement admises et Meyer-Lübke en a donné ce résumé substantiel :

« On rencontre, particulièrement en italien, un petit nombre d'expressions se rapportant principalement à la vie des champs, qui présentent *f* au lieu de *b* entre voyelles. On peut regarder comme assuré qu'ils appartiennent au fonds sabellique. Ce sont les suivants: *sibilare*, à côté de *sifilare*... *bifolco* (bubulcus), *scoffina* (scobina), *scarafaggio* (scarabeus)... *tafano* (tabanus), *bufalo* (bubalus), *profenda* (præbenda), *tartuffo* (tuber), *taffiare* (tabulare)...[2] ».

Essayons de peser ces données, où nous discernons dès l'abord une double catégorie de termes spéciaux :

1° Provincialismes italiques déjà adoptés par le latin.

Commençons par éliminer, de la liste citée, les termes qu'on trouve déjà dûment attestés dans les textes ou dans les gloses, comme *bufalus*, *bufulcus*[3] et *sifilare*. Ce sont là des emprunts déjà faits par le latin et transmis tels quels à l'italien, à l'instar de *rufus*, *scrofa*, *sulfur*, etc.; encore *sifilare*, d'après ce que nous avons montré (t. I, p. 405), n'a-t-il aucune attache avec l'italien *ciufolare*, français *siffler* et *chifler*, etc., verbes onomatopéiques indépendants qui remontent aux initiales *ci* (*tch*) et *ç*.

1. « Di un filone italico diverso dal romano che si avverta nel campo neo-latino » (*Archivio glottologico italiano*, t. X, p. 1 à 17).
2. *Grammaire des langues romanes*, trad. fr., t. I, p. 42.
3. Les doublets *bubalus* et *bufalus*, *bubo* et *bufo* font supposer, déjà en latin vulgaire, un *bufulcus* (à côté de *bubulcus*) que ne donne pas le *Thesaurus*, mais qui est appuyé par l'italien *bifolco*, bouvier.

Digitized by Google

Il en résulte que les vocables italiens *bufalo*, bufle, et *bifolco*, bouvier, reflètent, non pas des formes sabelliques, mais des provincialismes italiques déjà adoptés par le latin.

2° Provincialismes « reconstruits » d'après l'italien. En voici le relevé :

**Cufare*, à côté de *cubare*, type induit du sicilien *accufularisi* (cf. Abruzzes, *cuficchie*, *cuvicchie*, appellatif familier pour chambre, lit, reflet de *cubiculum*). Cependant, la même forme verbale se rencontre dans le Midi de la France (*acoufà*, à côté de *acouvà*) et dans le Centre (*acoufler*). Nous en avons déjà parlé (cf. t. I, p. 403).

**Profenda*, à côté de *prœbenda*, induit de l'italien *profenda*, prébende et picotin, parallèle à *provenda*, provende, aux sens généralisés. Ces formes, comme le français *provende* et le roumain *premânda*, remontent au latin ecclésiastique et l'échange des labiales témoigne de leur apparition tardive et demi-savante.

**Scarafaïus*, à côté de *scarabœus*, induit de l'italien *scarafaggio*, escarbot. Il suffit de citer le correspondant provençal *escarava* pour faire ressortir le même jeu des labiales.

**Scoffina*, à côté de *scobina*, induit de l'italien *scoffina*, lime plate. Ce dernier suppose une forme intermédiaire *scovina* : cf. ci-dessus aux Abruzzes, *cuvicchie* et *cuficchie*, doublet parallèle à l'italien *caffo* et *cavo* (cf. t. II, p. 448).

**Tafanus*, à côté de *tabanus*, d'après l'italien *tafano*, taôn. L'abruzzois et sicilien *tavana* en offre, ici encore, la forme intermédiaire. Même alternance dans le Midi, entre *tafanari*, imbécile (dans les Alpes) et son correspondant gascon *tabanari* (cf. le nom propre languedocien *Taffanel*).

Tafla* (taflare*), à côté de *tabula*, pour expliquer le terme vulgaire *taffiare*, bâfrer. Ce terme est moderne[1] et d'origine probablement onomatopéique (« faire *taf-taf* »), comme la plupart des synonymes français pour la même notion (cf. t. I, p. 435).

Ainsi, l'échange des labiales, si familier aux patois italiens, explique suffisamment les vocables cités pour lesquels on a proposé autant de *reconstructions* osques-ombriennes.

On peut trouver dans Meyer-Lübke plusieurs autres tentatives de ce genre[2]. Bornons-nous à citer la suivante qui témoigne de

1. Meyer-Lübke, v° **tafula*, cite comme « ancien italien » *taffio*, bâfre : or cet « ancien italien » ne remonte pas au-delà du XVIIe siècle (cf. Petrocchi). On trouve d'ailleurs le même verbe dans les Alpes : *tafi*, manger avec voracité (Mistral).
2. Voir aux mots *tuba*, *tubula*, *tuber*, *tubus*.

Digitized by Google

l'aisance avec laquelle on multiplie ces prétendues survivances (p. 660 de son *Dictionnaire*) :

« *Tifa* (osque), motte de terre, à côté de **tippa* : calabre, *tifa* et *tipa*, même sens; Corse, *teppa*, Savoie et Suisse, *tepa*, Esp. et Port. *tepe*, motte; Abruzzes, *teppe* et *toppe*; Sicile, *tippo*... Il s'agit, paraît-il, d'un vocable prélatin dont la présence dans la péninsule ibérique surprend... ».

Evidemment, mais, dans tout ceci, il n'est nullement question d'osque ni de prélatin. Il faut compléter le tableau par les données suivantes (cf. *Sources indigènes*, t. II, p. 130) : « *Tap*, argile, prov. et moy. fr., à côté du piémontais *tap*, motte, et de l'espagnol *tapia*, mur de bauche; — *tepa*, Provence, motte, à côté de *tipo-tapo*, argile[1]... ».

L'origine onomatopéique apparaît dès lors incontestable, comme en témoigne l'alternance vocalique (cf., en outre, prov. *tapi*, fouler aux pieds, et Yonne, *tapoiller*, marcher dans la boue).

Encore une fois, aucune trace d'ancien grec, de germanique ni, en dernier lieu, d'osque (v. Meyer-Lübke) dans cette famille lexicologique qu'on rencontre aussi en dehors du domaine roman[2].

1. De plus, la forme nasalisée *timpa* (cf. *tipa*, motte de terre) est envisagée comme « prélatine, peut-être messapienne ou sabellique ».
2. Voir les exemples cités dans *Sources indigènes*, t. II, p. 130.

Digitized by Google

III. — DIFFUSION DU FRANÇAIS

La pénétration de la langue française au cours des siècles et à travers le monde[1] a dernièrement été l'objet d'une étude approfondie de la part de M. Behrens, qui en suit l'expansion dans le temps et dans l'espace. C'est un aperçu sommaire mais substantiel, dont les notes bibliographiques, nombreuses et à peu près complètes, augmentent encore l'utilité[2]. Cette matière, complexe et féconde, n'a sollicité que tout récemment l'attention des philologues.

Dans cet ensemble touffu et encore mal connu, il faut tirer à part les langues romanes de l'Occident et les pays de langue germanique : Allemagne, Angleterre, Hollande. Mais alors que l'influence exercée à plusieurs reprises par le français sur l'italien et l'espagnol n'a été jusqu'ici l'objet d'aucun travail scientifique[3], l'allemand, l'anglais et le hollandais disposent de ressources importantes et multiples.

Bornons-nous à quelques observations d'ensemble.

CHRONOLOGIE.— Cette action du français se fait sentir dès le Moyen Age. Rappelons la domination normande au XIe siècle, en Sicile comme en Angleterre, et la faveur dont jouit l'épopée française en Espagne, au Nord de l'Italie et en Allemagne. De là, de nombreux souvenirs du monde chevaleresque; mais l'ensemble de ces emprunts médiévaux porte un cachet livresque très marqué. Ce n'est que depuis la Renaissance que cette influence devient réelle et durable.

PATOIS. — Les patois modernes étrangers accusent partout la forte pénétration des mots français. En Italie, les patois sicilien

1. L'ouvrage collectif de P. Foncin, *La langue française dans le monde* (Paris, 1900), nous donne une idée d'ensemble de la question. Les diverses sessions du *Congrès international pour l'extension et la culture de la langue française* (Paris, 1906 et suiv.) peuvent servir de complément.

2. D. Behrens, « Beiträge zu einer Geschichte der französischen Sprache », I. La diffusion de la langue française (*Zeitschrift für französische Sprache*, t. XLV, 1919, p. 157 à 234).

3. Un bon travail, touchant l'influence de l'ancien français sur l'italien, vient d'être publié par Reto Bezzola, *Abbozzo di una storia dei gallicismi italiani nei primi secoli* (750-1300). *Saggio storico-linguistico*, Heidelberg, 1925. Nous y reviendrons.

Digitized by Google

et piémontais, pour citer les deux extrêmes, en sont imprégnés, sans qu'on puisse, dans l'état actuel de cet ordre de recherches, en préciser le nombre ni l'intensité.

Nous montrerons plus loin la profonde influence française dans les patois allemands de l'Ouest et notamment dans ceux de l'Alsace, que des facteurs politiques et sociaux ont particulièrement favorisée.

Quant aux patois anglais, le dialectologue anglais J. Wright, dans son *English Dialect Dictionary* (1898), a dressé un bilan de 1159 vocables français qui ont pénétré et se sont maintenus dans les différentes régions de l'Angleterre. Ce contingent lexique touche à la fois à la vie rustique (agriculture, plantes, animaux) et à la pratique professionnelle (outils, ustensiles)[1].

ARCHAISMES VIVACES.— Ces idiomes étrangers, influencés par le français, nous ont conservé, comme un autre trait caractéristique, nombre de vocables archaïques depuis longtemps disparus du français moderne.

Nous avons déjà montré que le bas-breton, tout imprégné de français, possède des traces nombreuses et significatives d'ancien français, des formes et des mots qui ne se trouvent plus dans la langue moderne (cf. t. I, p. 386).

De même, le hollandais a conservé des formes et des sens spéciaux, jadis usuels mais aujourd'hui disparus : tels, les noms de l'ancien argot, *bargoensch* (de *baragouin*) et *gargoensch*, jargon, sous la forme primordiale *gargon*, usuelle au XIIe siècle au Nord de la France[2].

C'est également le cas du patois piémontais, comme le montrent ces deux exemples tirés du *Vocabolario piemontese-italiano* de Gavuzzi (1851) :

« *Bsach* (*a*). In conquasso, a soqquadro, a catafascio : *'ndè a bsach*, andar in conquasso; *butè a bsach*, mettere in iscompiglio, mettere a soqquadro, soqquadrare ».

« *Inghildon*. Regione immaginaria per significare luoghi lontani ed ignoti : *'ndè 'nt l'inghildon*, andare in capo al mondo, andare in oga magoga; *vni da 'nt l'inghildon*, venir d'orinci ».

Le dernier terme, que Dal Pozzo (1893) dérive de l'anglais *England*, Angleterre, n'est que le reflet de *guilledou* (courir le), expres-

1. Voir la dissertation d'A. Bock, *Das französische Element in den neuenglischen Dialekten*, Munster, 1911.

2. Cf. également le néerlandais *pattuffel*, pantoufle, qui a conservé la forme primordiale non-nasalisée (cf. *Sources*, t. I, p. 202). Le piémontais, suivant Diez, possède la double forme : *patofle* et *pantofle*.

Digitized by Google

sion de sorcellerie d'origine provinciale, spécialement vendéenne (cf. t. I, p. 266-267).

Quant au premier terme, il est le moyen français *bazac* (bouter à, estre à), terme fréquent dans les Mystères du XVe siècle et dans les Farces du XVIe (cf. t. I, p. 325)[1].

Citons encore, du patois sicilien, *infirnicchiu*, petit diable, enfant turbulent, qui suppose un normand *enfernicle*, tiré du moyen français *fernicle*, encore vivace dans les patois aux sens variés plus ou moins vagues[2].

Mais c'est surtout l'anglais qui s'est montré conservateur. Véritable dépositaire de l'ancien français, il a pu récemment fournir la matière de tout un volume de mots de notre langue disparus ou vieillis, qui se sont maintenus dans l'anglais moderne[3]. Citons deux exemples typiques :

Bernicles, dans Joinville, passé en anglais sous la forme *barnacles* (1275), instrument de torture en usage chez les Sarrasins[4], survit dans l'anglais moderne, avec le sens de «morailles» (XIIIe siècle) et de « bésicles » (cf. pince-nez), à côté du moy. angl. *barnacles*, ceps, instrument de torture (1382, dans Wycklif), ce dernier mot descendant directement du *bernicles* de Joinville.

1. Le même terme a passé du français au provençal, où il est encore vivace : *metre a basà*, mettre sens dessus dessous. Mistral renvoie à tort de *basà* à *bassac*, grand sac, mots d'origine foncièrement différente.

2. Cf. *Sources indigènes*, t. II, p. 330, et l'Index final.

3. H. Brüll, *Untergegangene und veraltete Worte des Französischen im heutigen Englisch*, Halle, 1913.

4. Voici les termes mêmes de l'historien (*Saint Louis*, éd. de Wailly, p. LVII) : « Les Sarrasins menacerent qu'ils le feroient mettre [le Roy] ès *bernicles*. *Bernicles* est li plus griez tourmenz que l'on puisse soufrir ».

Il en résulte que Joinville désigne par un nom de terroir ce qu'on appelait jadis « ceps », instrument de torture usité en Orient comme en Occident. On a pris à tort le terme comme oriental et le philologue anglais Marsh de ratacher *bernicles* au persan *barandan*, comprimer, écraser (cf. Murray, v° *barnacle*), doublement inadmissible comme forme et comme provenance.

Le mot *bernicles* est indigène. Non seulement Joinville s'en sert comme tel, mais le vocable a dû être également familier à la Normandie, d'où il a passé en anglais avec son sens primordial (« instrument de torture ») et avec son acception secondaire (« morailles, bésicles »). Cette dernière semble avoir également existé en français : « Les bateleurs — lit-on dans le *Larousse illustré*, v° *bernicles* — et les enfants donnaient le nom de *bernicles* à de petites fourchettes de bois que l'on faisait tenir en équilibre sur le nez. » En Picardie, le jeu de *barnik* est une sorte de jeu de cartes analogue à la *drogue* (cf. Spitzer, *Zeitschrift*, t. XLII, p. 194). Le manceau et le berrichon *berniques*, bésicles, en représentent également une survivance.

Quant à l'origine de ce terme provincial, la XIXe dissertation que Du Cange lui a consacrée (« Du tourment des *bernicles* et du *cippus* des Anciens ») n'en souffle mot. Il est d'ailleurs malaisé, dans l'état actuel, de faire la moindre conjecture à ce sujet.

Digitized by Google

Hoguinano, forme normande d'*aguillanneuf*, le dernier jour de l'an et les étrennes qu'on donne alors aux pauvres, survit dans l'anglais *hogmanay*, même sens (v. Murray), terme propagé par les gueux[1].

Nous reviendrons plus loin sur les vocables de cette catégorie. Leur nombre et leur portée sociale sont de la plus haute importance pour l'historien de la civilisation.

1. Ce terme manque à la monographie de Brüll.

Digitized by Google

IV. — FACTEURS DE PROPAGATION

Les facteurs de propagation peuvent être sociaux ou linguistiques. Ces deux ordres de faits s'entraident mutuellement et ne sauraient être séparés dans la recherche. Les résultats fournis par les éléments sociaux restent flottants, si l'analyse linguistique ne vient leur imprimer un certain degré de précision.

Tout récemment M. F. Brunot, dans le VIIe tome de sa monumentale *Histoire de la langue française*, a étudié la propagation du français en France jusqu'à la fin de l'ancien régime. A l'appui d'une riche documentation, il envisage tour à tour la vie intellectuelle et morale, l'éducation, la vie matérielle, les communications et les déplacements. Il s'efforce, grâce à tous ces facteurs sociaux, d'étudier le français dans les provinces particularistes ou de langue hétérogène, par exemple en Basse-Bretagne et en Alsace.

Pour la première région, après y avoir constaté la lenteur des progrès du français, l'influence médiocre des écoles, de la vie commerciale et maritime, M. Brunot arrive à cette conclusion (p. 265) :

« Mon lecteur devinera sans peine dans quel embarras je me trouve, au moment de conclure. Les renseignements positifs, circonstanciés, font défaut, et les indices qu'on trouve de-ci, de-là sont susceptibles d'interprétations si diverses! »

Cette enquête sociologique ne constitue en somme que les préliminaires de la recherche. Elle trouve son complément indispensable dans les résultats linguistiques, autrement précis et péremptoires, dans les emprunts que le bas-breton a faits, aux diverses époques, au français et au haut-breton[1]. Parmi ces emprunts, on trouve non seulement des notions abstraites et de nombreux verbes (alors que le bas-breton n'en a fourni aucun au français), mais encore des termes du ressort des arts et des métiers[2]. Chose

1. Voir *Sources indigènes*, t. I, p. 383 à 388.

2. Alors que le bas-breton a tiré du français *magnouner*, chaudronnier (de *magnan* ou *magnin*), et *turkez*, tricoise, il a fourni au français, en échange, *drouineur* (1680), de *drouine*, sac d'outils du chaudronnier (bas-breton *droµin*, havresac), et *goffeur*, serrurier (du bas-breton *gof*, forgeron), terme passé au haut-breton et de là dans le vulgaire parisien (cf. Rosny, *Marthe Baraquin*, p. 171 : « On m'a mis travailler chez un *goffeur* »).

Digitized by Google

curieuse ! la pénétration française a été à tel point profonde, que la pêche elle-même, qui constitue en Bretagne l'industrie par excellence, est, elle aussi, imprégnée de vocables français[1].

Même constatation pour la nomenclature nautique, autre occupation indigène, qui a également subi une forte pénétration du français.

Le bilan que nous en avons tracé[2], d'après Victor Henry[3], offre ainsi un ensemble de faits positifs, qui ne laisse rien à désirer sous le rapport de l'intensité et de l'ampleur de l'influence française en Basse-Bretagne.

Quant à l'Alsace, M. Brunot fait ressortir la complexité du problème, en considérant tour à tour la nationalité, la religion et le langage, l'influence des écoles, les essais de francisation dans le peuple, pour aboutir (p. 292) à l' « impossibilité d'un jugement d'ensemble ». Il est probable que les divers faits et documents, que l'auteur se propose de citer pour l'époque révolutionnaire, ne modifieront pas essentiellement cette conclusion.

Ici encore l'analyse linguistique est seule capable de mettre un terme à l'incertitude de l'information sociologique. Nous montrerons plus loin que la pénétration du français dans les patois alsaciens (comme dans les pays de l'Ouest allemand) a été pro-

1. Voir *Sources*, t. II, p. 172 à 177. Ajoutons que le haut-breton *bouette*, appât, et le bas-breton *boed*, aliment, se sont mutuellement influencés (comme forme et comme sens), alors que le breton de Vannes *gweldre*, résure, menu fretin (Ernault), est emprunté au haut-breton *guelde* (cf. *Sources*, t. II, p. 176), comme la plupart des termes de pêche que Duhamel attribue à la Bretagne.

2. D'après le *Lexique* de Victor Henry. Voici quelques nouveaux éclaircissements à ajouter à ceux déjà donnés :

Diaoul, diable. (« Emprunt bas-latin de *diabolus* », Victor Henry). Le mot est tiré du haut-breton *diaoul* (mentionné par Rabelais).

Dorlot, caresse , et *dorloi*, caresser, pétrir (« Exactement se servir de la main comme d'une cuillère », V. H.) : emprunt aux fr. *dorelot* et *dorloter*.

Dubé, pigeon pattu (« Emprunt germanique »). C'est le fr. dial. *dubet*.

Hanoch, rondin. Mot haut-breton ou manceau.

Herpin, diable. Emprunt dialectal : celui qui accroche.

Senal, grenier (« d'*arsenal* »). C'est encore un emprunt dialectal (cf. picard *senal*, même sens).

Trubard, fourbe (cf. Index), souvenir haut-breton. Voir *Sources*, t. I, p. 199, et Ernault, *Rev. celtique*, t. XXV (1904), p. 264 à 266.

Le dictionnaire étymologique du bas-breton, auquel le vénérable celtisant Emile Ernault travaille depuis près d'un demi-siècle, fournira un utile complément au travail de Victor Henry.

3. A son *Lexique* on pourrait ajouter les études ultérieures d'Emile Ernault, « Sur les étymologies bretonnes », dans la *Revue celtique*, tomes XV à XVII, 1904 à 1906.

Digitized by Google

fonde et durable, et que l'influence française y a laissé des traces nombreuses et significatives.

Ainsi, l'étude préliminaire des faits sociaux ne nous fournit, de ce sujet complexe, que des contours indécis : seule, l'analyse linguistique est à même de les circonscrire pour aboutir à un bilan exact de ces échanges lexicologiques.

V. — CENTRES D'EXPANSION

La détermination de la patrie des mots, du ressort de l'ambiance sociale ou de l'histoire de la civilisation, est d'une importance capitale pour la fixation de leurs origines. C'est une des lacunes les plus sensibles dans les recueils actuels d'étymologie romane.

On attribue au petit bonheur à l'Italie ou à l'Espagne, voire même à des pays exotiques, ce qui revient de droit et de fait à la création indigène.

Nous avons déjà relevé nombre de ces attributions arbitraires[1]. En voici quelques données complémentaires :

DAGUE. — La patrie de ce terme a été tour à tour attribuée :

1° A la Provence, où le mot est attesté (v. Levy), sous la double forme *daic* et *daga*, dans une série de documents non datés, mais qui ne remontent pas au delà du XIVe siècle. En partant de cette attribution hypothétique, Schuchardt faisait remonter *daga* à un prétendu latin **daca*, arme dace, type créé de toutes pièces.

Or, d'une part, *daic* accuse un emprunt parisien *daigue* (cf. Du Cange), alors que *daga* reflète la forme littéraire *dague*. Celle-ci est déjà attestée dans un document de 1229 (suivant Delboulle), en même temps que la forme alternante *digue* (« petite dague »), encore vivace en Normandie et restée complètement inconnue au Midi de la France. De plus, la floraison métaphorique de *dague-digue*, de bonne heure attestée au Nord de la France, est également étrangère au Midi[2].

1. Voir ci-dessous, p. 113 à 116.
2. Voir *Zeitschrift*, t. XXXI, p. 657. Cf. *Sources indigènes*, t. I, p. 369, note.

Digitized by Google

2° A l'Italie, suivant Wartburg, d'où le terme aurait passé en gallo-roman.

Or, *daga* n'est pas documenté (Muratori, dans Du Cange) avant 1395, en italien qui ignore également l'aspect alternant *diga* ainsi que son évolution métaphorique, attestée déjà dans une lettre de rémission de 1397 (v. Du Cange).

On a d'ailleurs émis, sur la chronologie de *dague*, les assertions les plus erronées :

« *Dague...*, dit récemment Gamillscheg, semble dériver du provençal *daga*. Le mot est tout d'abord attesté en 1200 en Ecosse sous la forme *daggarius* » (suivant Baist, dans Kluge, v° *Degen*).

Il s'agit de ce passage des Statuts de Guillaume, roi d'Ecosse: « ... habeat cultellum qui dicitur *dagger* ». Murray donne à ce texte la date de 1375.

Autre assertion erronée de Baist (dans Kluge, endroit cité) : « Le bas-latin *dagua* est de bonne heure attesté, en 1151 ».

Or, *dagua* n'est que la transcription de *dague* et le texte bas-latin remonte en fait à 1511, comme l'a constaté déjà Schuchardt[1].

Il en résulte que la patrie de *dague* est à coup sûr le Nord de la France, d'où le mot a rayonné, d'une part, en Ecosse, et d'autre part, en Provence et en Italie.

SAVATE. — Plus étrange encore est l'attribution du pays d'origine de l'italien *ciabatta*, notre *savate*. On est allé le chercher jusqu'en Extrême-Orient, en Turquestan et en Perse, où le trafic vénitien a de bonne heure transporté le mot. Loin d'être (comme le supposait Schuchardt) un emprunt fait par l'italien au turc septentrional, par l'intermédiaire du persan, *ciabatta*, de même que *savate*, se rattache à une famille lexicologique très ancienne et de création indigène[2].

Ainsi, le centre d'expansion de ces termes du domaine culturel change du tout au tout, suivant l'attribution plus ou moins justifiée de leur pays d'origine.

1. *Ibidem.*
2. Voir *Sources indigènes*, t. I, p. 303-304, et ci-dessous, p. 134.

Digitized by Google

VI. — TERMES VOYAGEURS

Nous avons appelé à plusieurs reprises l'attention sur ces mots importants, que diverses circonstances d'ordre social font parfois voyager d'un bout du monde à l'autre. En ce qui touche le français, la plupart de ces termes expansifs, foncièrement indigènes, sont restés jusqu'ici obscurs ou impénétrables. Nous ne tiendrons compte, dans notre relevé, que de ceux sur les origines desquels nos recherches ont projeté un jour nouveau. Il se trouve, par un heureux hasard, que ce bilan englobe les plus importants de ces termes nomades dont nous allons suivre l'expansion dans les langues européennes, tout particulièrement en italien et en espagnol, en allemand et en anglais.

Voyons tout d'abord les principaux facteurs qui ont facilité leur diffusion.

Gueux.— Nomades par excellence, les gueux ont propagé de nombreux vocables concernant leur profession, leur vie matérielle et leur langue spéciale.

1° Langue des gueux :

Baragouin, terme conservé dans le hollandais (*bargoensch*) et très diffusé, avec des sens variés, dans les patois de la Haute-Italie (I, 225).

Jargon a pénétré dans toutes les langues, principalement en hollandais par le Nord (*gargoensch*) et dans le Midi (*gergons*), d'où il s'est propagé en italien (*gergone*) et en hispano-portugais (*gerigonza*)[1].

2° Noms des gueux :

Bélître a passé aux patois italiens du Nord (Milan, *blistre*) et du Sud (Sic., *biltri*), à l'espagnol (*belitre*) et au portugais (*biltre*). Cf. t. I, p. 341.

Birbant, proprement ramasseur de bribes, nom provençal du mendiant, se retrouve dans l'italien *birbante*, mot qui a voyagé jusqu'en Pologne et en Turquie (I, 366).

1. Voir ci-dessus, p. 49-50.

Digitized by Google

Gouape a passé de Provence en Espagne et dans la Haute-Italie (I, 343).

Gueux a passé en hollandais (*geus*), dans le Midi (*gus*, *gu*), en Haute-Italie, Piémont, *gheu* et *gheusaia* ou *gusaia*, gueusaille, à côté de *sgheusia*, faim (I, 341).

Malingres, nom que portait une classe de gueux faux-malades, survit dans l'anglais *to malinger*, simuler une maladie pour se soustraire à son travail (I, 345).

Paulonnier, nom ancien français du gueux et du rustre, survit dans l'italien *pallone* ou *palloniere* (I, 159), comme dans le moy.-haut-allem. *paltenier* et dans le bas-breton *paôlr*, valet.

Racaille (anc. *rascaille*) se retrouve dans l'anglais *rascal*, coquin (I, 148).

Rufien, débauché et gueux, en anglais *ruffian*, scélérat (I, 295).

Truand a passé au bas-breton (*truant*), à l'italien (*truanle*), à l'espagnol (*truhan*) et à l'anglais (*truan*), avec le sens de « paresseux » (I, 339).

3° Vie matérielle (aumônes, beuverie, débauche) :

Aguillaneuf, aumône ou étrenne de nouvel an, dont les formes normandes *haguinelle* et *haguinanno* sont devenues *eguinad* en Basse-Bretagne, et *hogmanay* en Angleterre, alors que le chartrain *aguilanne* aboutit en Espagne à *aguilando* ou *aguinaldo*, étrennes (I, 279).

Bribe, *birbe*, a passé à l'espagnol (*briba*), à l'italien : *birba*, gueuserie, tromperie (Piémont : allégresse, tapage; Sic., *berba*, canaille), et en anglais moyen et moderne, avec ces trois sens : 1° restes d'un repas pour les mendiants; 2° don, cadeau (Chaucer); 3° (moderne), cadeau pour corrompre et, comme verbe, séduire, suborner (I, 435).

Godaille, bonne chère, est devenu en italien *godoviglia*, *gozzoviglia*, ripaille (I, 233).

Pier, boire, a passé dans les langues spéciales de la Basse-Bretagne et de l'Espagne, en même temps que dans le parler tsigane (*piyar*). Cf. t. I, p. 90.

Thune, aumône, est devenu fécond en Basse-Bretagne et surtout dans les patois franco-provençaux, d'où il a passé à l'espagnol et au portugais (I, 357-358).

C'est aux frères mendiants qu'on est redevable de la diffusion de certains termes spéciaux tels que :

Digitized by Google

Bégards, nom porté dès le XIIIe siècle par une secte de frères mendiants, en Belgique, en France et en Allemagne : de là, angl. *beggar*, mendiant, et *to beg*, mendier (II, 366). Cf. esp. *begardo*, bégard, et *bigardo*, gueux.

Béguins, autre nom donné aux bégards flamands, d'où un féminin *béguine* et un masculin ultérieur *béguin* (angl. *biggin*).

Bigot, terme foncièrement français, qui a pénétré, ainsi que ses dérivés, dans toutes les langues européennes (nombreuses altérations en italien), à côté de la forme méridionale *bigouta*, bigotte (d'où le bas-latin *begutta*) qui survit dans l'italien *bigutta*, marmite des pauvres gens, primitivement marmite des béguines (II, 367).

MATELOTS.—Les marins ponantais et levantins ont transporté, parfois très loin, des termes qui leur appartiennent en propre.

1° Noms de navires :

Chaloupe, appellatif foncièrement français du XVIe siècle, a pénétré dans la marine européenne : Espagne et Allemagne, etc. (I, 145).

Chatte, nom médiéval d'une galère à course rapide, a passé à l'italien (*sciatta*) et à l'espagnol (*chata*). Cf. t. I, p. 112.

Tartane, nom méridional, s'est introduit dans l'italien et jusqu'en arabe (*tartaneh*). Voir t. I, p. 173-174, et t. II, p. 423.

2° Vocables nautiques :

Bigue, bigot, termes de marine passés dans le langage nautique des peuples méditerranéens : Italiens, Catalans, Espagnols, Portugais (I, 40).

Bitte, terme de marine, adopté (avec ses dérivés *bitter* et *bitton*) par les matelots anglais (*bitts*) et levantins (I, 40).

Brise, terme colonial foncièrement français, passé à l'italien et à l'espagnol, à l'allemand et à l'anglais (I, 180-181).

Cosse, appellatif passé au hollandais[1], et non pas inversement (I, 179).

Dale, rigole, terme normand transmis dans le Midi et en Espagne (I, 379).

Dame-Jeanne, grosse bouteille, nom facétieux de matelot, devenu familier au vocabulaire maritime européen : Italie (*damigiana*),

1. Cf. Salverda de Grave, *L'influence de la langue française en Hollande d'après les mots d'emprunt* (Paris, 1913), p. 69 : « Le groupe des mots maritimes [français] est assez nombreux [en hollandais] et nous réserve des surprises. »

Digitized by Google

Angleterre (*demi-john*) et jusqu'en Arabie (*damadjan*). Voir t. I, p. 13-14, et t. II, p. 402.

Galerne, vent impétueux, vieux terme ponantais, introduit en bas-breton, *gwalern* (II, 211).

Houle, vague d'une mer agitée, également passé au bas-breton (I, 181).

Tanquart, grand pot à boire (Rabelais), d'où l'anglais *tankard*, même sens (cf. notre *Langue de Rabelais*[1], t. II, p. 227).

SOLDATS.— A leur tour, les soldats, dans leurs déplacements à l'époque du service mercenaire, ont contribué à répandre hors de France nombre de termes de leur métier, tout particulièrement des noms d'armes :

Badelaire a pénétré au XVe siècle dans la Haute-Italie (*badalaro*), et, plus tard, en Basse-Bretagne sous la forme *badalen* (I, 368).

Barbacane, vieux terme méridional de fortification, foncièrement indigène, a passé aux autres langues européennes du Midi et du Nord (I, 168-169).

Bidet, pistolet de petite dimension, devenu au XVIIe siècle en Italie *bidetto*, pistolet de poche. Le sens initial de « petit cheval » s'est conservé en anglais (I, 77).

Carabin, cavalier léger, et *carabine*, arme de carabin, se sont introduits dans le vocabulaire militaire européen (I, 116).

Dague, appellatif appartenant en propre au Nord de la France, est, lui aussi, devenu européen (I, 369).

Marauder, terme militaire foncièrement français, se retrouve dans la plupart des langues européennes (I, 57).

Tabour, tambour, archaïsme, survit dans l'anglais, *tabour*, alors que sa forme nasalisée plus tardive, *tambor*, a passé en Espagne et au Nord de l'Afrique (II, 10).

Il faut ajouter à ces facteurs d'autres intermédiaires non moins efficaces.

COMMERCE. — Le trafic international a facilité l'expansion de certaines nomenclatures techniques, d'un bout du monde à l'autre. Dans l'anglais *bargain*, trafic, survit l'ancien français *bargain*, marché (I, 155), comme dans *to barter*, troquer, l'ancien français

1. Nous y avons cité (d'après le *Supplément* de Littré) le haut-breton *tonque*, pot à boisson, mais le mot paraît une coquille. Sa suppression n'entame en rien l'origine normande du rabelaisien *tanquard*.

Digitized by Google

barater (I, 73). Voici un aperçu des multiples aspects que présentent les transactions commerciales :

1° Etoffes :

Cafard, *cafat*, espèce de damas importé de Caffa, en Crimée, passé au XVIIe siècle à l'allemand *Kaffa* ou *Kafi* (*sammet*). Le terme figure au XIVe siècle en bas-latin sous la forme *caphardum*, avec le sens de « capuchon », dans les Statuts de la Faculté des Arts de l'Université de Vienne (v. Du Cange).

Ouate, terme moderne de création indigène, a pénétré en espagnol (*huata*) et en italien (*ovata*), en allemand (*Watte*) et en anglais (*wad*), etc. Cf. ci-dessus, p. 42-44.

Tiretaine et *tarlatane*, le premier passé à l'espagnol (*tiritana*), le dernier répandu dans les patois de la Haute-Italie (*tarlantana*). Ces noms de tissus se retrouvent dans l'anglais *tarlatan* et *tartan*, ce dernier repassé ultérieurement au français (I, 437).

2° Costume :

Blouse, primitivement vêtement de travail, terme qu'on retrouve en anglais (I, 372).

Brelelles, avec son sens moderne, a pénétré en Italie à la fin du XVIIIe siècle (I, 380).

Falbala est devenu en allemand *Falbel* et en anglais *furbellow* (II, 55).

Houppelande a passé en Provence et dans la Haute-Italie sous la forme *opalanda* (I, 373).

Mitaine, *miton*, gant, a passé du Nord dans le Midi (*mitana*), en anglais (*mitten*) et en espagnol (*miton*). Cf. ci-dessus, p. 14-15.

Paletot, primitivement *paletoc*, se retrouve dès le XIVe siècle en Hollande et en Angleterre, plus tard en Allemagne (*paletot*), en Espagne (*paletoque*), (le terme manque à l'Italie) et, par l'intermédiaire du français, chez les peuples de l'Europe orientale (I, 373).

3° Coiffure :

Cale, *calotte*, l'un et l'autre passés en anglais (*caul*, *calote*) ; le dernier, en provençal (*calota*) et en italien (*calotta*). Cf. t. I, p. 146.

Tiffer, coiffer, survit dans l'anglais *to tiff*, parer (I, 197).

Toque, chapeau à petits bords, a passé au bas-breton (*tok*) et à l'italien (*tocca*). Cf. t. I, p. 127 et 385.

4° Chaussures :

Botte, terme passé d'une part au bas-breton (*botou*) et à l'anglais (*boots*), et d'autre part, par l'intermédiaire du correspondant ita-

Digitized by Google

lien *botta*, répandu dans les idiomes de l'Europe orientale (I, 103-104).

Escafignon, soulier léger, en bas-breton *kofignon*, chausson (I, 147).

Galoche, sabot, se retrouve en italien et en espagnol, en allemand et en anglais (I, 127).

Gamache, sorte de guêtre, a pénétré en anglais et en allemand, en magyar (*kamasli*) et ailleurs (I, 202).

Guêtre a passé, sous cette forme, en bas-breton (*guelire*) et en anglais (*gaiter*) et, sous celle de *guette*, prononciation parisienne, dans le Midi de la France (*guelo*) et en italien (*ghetta*). Cf. t. I, p. 201.

Pantoufle, terme pénétré dans la plupart des langues européennes (Cf. t. I, p. 202).

Sabot a passé dans les patois italiens sous sa forme dialectale *saboc*, devenu *sabuocchi* aux Abruzzes, on le retrouve jusque dans le russe *sapogui* (I, 104).

Savate a joui de la plus large expansion sous sa forme italienne *ciabatta*, qu'on retrouve en russe (*tchobot*) et jusqu'en Tartarie et en Perse (*tchâbâtân*). Cf. t. I, p. 104.

VIE SOCIALE.— Sujet complexe dont il suffira de faire ressortir quelques aspects :

1° Ameublement :

Andier est devenu en anglais *andiron* (I, 164).

Bahut, passé en Provence (*baüc*), en Italie (*baule*) et en Hollande (*bahut*). Cf. t. I, p. 371.

Buffet, avec le sens ultérieur de « meuble », s'est répandu dans la plupart des langues européennes (I, 371).

2° Nom d'animaux :

Alan, dogue, a passé dans le Midi de la France, en Italie et en Espagne (I, 60).

Babouin, singe cynocéphale, s'est introduit en italien (*babbuino*), alors que sa variante *papion* se retrouve en allemand (*Pavian*) et en hollandais (*baviaan*). Cf. t. I, p. 427.

Busard a passé en anglais (*buzzard*), en allemand (*Busshart*), et, par l'intermédiaire du provençal *busac*, en italien (*bozzago*). Cf. t. II, p. 237.

Catepeleure, chenille (en Normandie), est devenu l'anglais *caterpillar*, même sens (I, 113).

Digitized by Google

Haquenée, proprement cavale de Hackney, a passé en Italie (*chinea*, Sic. *accania*), en Espagne (*hacanea*) et en Portugal (*facanea*). Cf. t. II, p. 447.

Isard, nom pyrénéen du chamois, se retrouve en anglais (*izard*), en catalan (*isarl*) et en espagnol (*isard*). Cf. t. II, p. 85, et ci-dessus, p. 91.

3° Droit :

Chicane s'est introduit en allemand et en anglais, ainsi que les dérivés *chicanerie* et *chicaneur* (I, 12); de même, en piémontais (*cicana*).

4° Jeux et divertissements :

Bisque, terme du jeu de paume, devenu en italien *bisca*, tripot, avec de nombreux dérivés (I, 195).

Capot, celui qui ne fait aucune levée, proprement « ladre » (I, 286), a passé en anglais comme terme de jeu de cartes et en allemand (*kaput*) avec le sens généralisé : abîmé, fichu, mort, ruiné (repassé sous cette forme et avec cette acception dans plusieurs patois limitrophes de la France).

Masque, passé en anglais (*mask*) et en allemand (I, 269).

Pirouette, tour de danse, même sens en anglais (I, 83).

5° Maladies :

Bosse, sous la forme normande *boche*, se retrouve dans l'anglais *botch*, pustule.

Chifren (d'*enchifrené*) survit dans le bas-breton *sifren* (II, 209).

Grippe a passé, au XVIIIe siècle, en anglais, en allemand et en russe (II, 361).

6° Vie affective :

a) Substantifs :

Débauche, en anglais *debauch*, même sens; Piém. *desbaocia* (II, 442, et ci-dessus, p. 12).

Garbouil, confusion, a passé en Provence, en Italie (*garbuglio*) et en anglais (*garboil*), alors que la variante *grabuge* a pénétré dans les patois de la Haute-Italie, Piémont et Gênes (*garbuggiu*). De plus, *griboia* représente en Piémont le même type que notre Gribouille (II, 442). Cf. t. II, 290-291, et l'Index final.

Riotte, d'où un masculin archaïque *riot*, survit en bas-breton et en anglais (I, 152).

b) Adjectifs :

Chagrin, en anglais, sous la même forme (comme adjectif, substantif et verbe). Cf. t. I, p. 60.

Digitized by Google

Galant a passé tout d'abord en Italie (où le mot et ses dérivés sont devenus féconds), ensuite en anglais et en allemand, où *Galanterie* (*waaren*) répond à l'italien *galanterie*, bijoux, objets de luxe (II, 211).

Mignon a pénétré dans la plupart des langues européennes (I, 56).

Rogue désigne en anglais le coquin, le voleur, et y est devenu très fécond sous la rapport morphologique (I, 125).

Sot, se retrouve en espagnol (*zote*) et en anglais, comme substantif et adjectif, dès l'an 1000 dans Ælfric (v. Murray). Cf. t. I, p. 132.

Sournois, en italien, *sornione* (I, 97).

c) Verbes :

Beffler, railler, en anglais *to baffle* (I, 235).

Bisquer, se dépiter, a pénétré en piémontais (*biscd*) et en espagnol (*bisquear*). Cf. t. I, p. 70.

Cajoler, enjôler, est passé en anglais et en hollandais (II, 45).

Dailler, s'amuser à des jeux de société (en anc. fr.), encore vivace dans les patois, survit dans l'anglais *to dally*, s'amuser, badiner, folâtrer (I, 370).

Raver, rêver (forme archaïque et dialectale), survit dans l'anglais *to rave*, extravaguer, délirer (II, 205).

Reveler (en anc. fr.), se divertir, survit dans l'anglais *to revel*, s'ébattre, faire ripaille (I, 236).

Troller, trôler, survit en allemand (*trollen*) et en anglais *to troll*, tourner, rôder (I, 161, et II, 137).

Trufer, railler, est devenu en anglais *to trifle* (moy. angl. *trufle*), se moquer (I, 236).

7° Traditions populaires :

Arlequin, nom français d'origine vulgaire, d'où l'italien *arlechino*, source des emprunts européens (I, 251).

Gobelin a passé en bas-breton (*gobilin*) et en anglais (*goblin*). Cf. t. I, p. 271.

Ogre se retrouve en anglais et en espagnol (I, 265).

8° Souvenirs livresques :

Alfaine, *aufaine*, nom d'une cavale dans les légendes épiques, est devenu *alfana* dans la poésie héroï-comique de l'Italie (II, 391).

Galimatias, avec le sens de discours confus, a passé dans le Midi, en Italie et en Angleterre (I, 287).

Tafur, coquin, en ancien français et en ancien provençal, s'est

Digitized by Google

introduit en catalan et en espagnol, où il survit encore au sens de tricheur, escroc (I, 298).

Tervagant, nom d'une prétendue divinité sarrasine, a pénétré en Italie sous la forme *Trivigante* (encore dans l'Arioste) et, sous celle de *Termagant*, en Angleterre, où le nom survit au sens de « turbulent » et de « mégère » (II, 436).

Truberl, type du bon vivant dans l'ancienne langue, survit dans le bas-breton *trubard*[1], traître, perfide (I, 299).

9° Vocables divers :

Brehaigne, stérile, en moy. angl. *barragne* et *barayn*, mod. *barren*, même sens (I, 75).

Bealbel, joyau, survit dans l'anglais *bauble*, jouet (I, 409).

Bistouri, terme d'origine vulgaire, passé avec son sens chirurgical dans la plupart des langues européennes (I, 196).

Bordel a passé, avec son acception défavorable, en italien, en allemand, etc.

Botte (de foin), dim. anc. fr. *botel*, d'où angl. *bottl*, même sens (I, 102).

Cantepleure, arrosoir (en Normandie), a pénétré, sous la forme *cantaplora*, dans le Midi, en Haute-Italie (*cantimplora*) et en Espagne (I, 114).

Chipe, chiffe, en anglais *chips*, fragments, copeaux (II, 201).

Escalope, coquille de limaçon, survit en anglais : *scallop*, péton-cle, coquille (I, 110).

Escroë, *escroële*, bande de parchemin, survit en anglais : *escrow* et *scroll* (II, 290).

Gromel, garçon de marchand de vin (anc. fr.), moderne *gourmet*, survit dans l'anglais *groom*, valet (v. Murray). Cf. t. I, p. 403.

Isabelle, couleur, nom passé dans la plupart des langues européennes (II, 333).

Marmol, petit enfant, est devenu en italien *narmocchio*, à côté de *marmaglia*, marmaille (I, 191).

Poë, patte, survit en bas-breton (*pao*) et en anglais (*paw*), alors que les formes franco-provençales *pdula* et *plàula*, *pola* et *plola* ont fourni l'allemand *Pfole* (le bavarois *Ploten*), le hollandais *poote* et l'italien *piota* (I, 188 et 300).

1. Cf. Victor Henry, *Lexique*, p. 273 : « Contamination possible de deux emprunts français *truffer*, tromper, et *fourber*, avec finale dérivative ». Voir ci-dessus, p. 101.

Digitized by Google

Cette diffusion des termes français (et provençaux) s'est ainsi opérée sur une grande échelle. La détermination de la patrie primitive de ces mots voyageurs est indispensable à l'étymologie. Il importe avant tout de redresser certaines de ces attributions fondées sur la méconnaissance ou sur une connaissance imparfaite de l'historique des vocables correspondants.

C'est ainsi qu'on a considéré jusqu'ici les mots suivants, français ou provençaux, comme étant d'origine :

1° ITALIENNE. — *Bagatelle*, emprunt italien du XVIe siècle. C'est à l'ancien provençal *bagastelta*, marionnette, figurine d'escamoteur, que remonte l'italien *bagatella*, dont le dérivé *bagatelliere* possède encore le sens de « bateleur » (I, 409).

Balourd : « Emprunté de l'italien *balordo*, d'origine inconnue » (*Dict. général*), avec un exemple de la fin du XVIe siècle. On rencontre le terme, dès le XVe siècle, dans le *Mystère de Saint-Quentin*, v. 11795 :

LE FOL.

Mes dames et mes demoiselles,
Venés danser à ce behourt.
On va behorder un *balourt* —
En pus on le rura en l'eau.

Le mot, resté sans explication dans le glossaire, y désigne à coup sûr un gros fagot, un synonyme de *falourde*[1].

Le sens primitif de *balourd* est « vacillant » (encore vivace en Normandie), synonyme du provençal *falourd*, vertige, d'où *falourde*, proprement fardeau qui fait vaciller.

Le proverbe provençal « *balourd* comme uno campano », vacillant comme une cloche, en témoigne également, d'où l'acception courante de « lourdaud, rustre », c'est-à-dire qui marche en se dandinant.

Quant à son origine, elle est foncièrement indigène[2], ayant subi dans sa finale la contamination de *lourd*. C'est du français que dérive l'italien *balordo*, par l'intermédiaire du piémontais *balourd*, synonyme de *lourd*. *Balordo* se lit dans Berni (1541) et Caro (1581),

1. Quant au genre de divertissement dont fait mention le Mystère, rappelons l'expression *behorder un arbre*, que Godefroy explique ainsi : « porter une ou plusieurs bottes de paille dans un arbre, y mettre le feu et agiter cette paille enflammée devant la foule réunie ».
2. Voir *Sources indigènes*, t. I, p. 409, et t. II, p. 18.

Digitized by Google

c'est-à-dire dans des textes d'un siècle postérieur au français, où le mot a des sens variés et multiples. Les anciennes variantes *bellourt* et *billourt* (v. Godefroy) ne font qu'en corroborer la provenance onomatopéique.

Carcasse : « Emprunté de l'italien *carcassa*, d'origine inconnue » (*Dict. général*). Nous avons démontré, au contraire, que l'italien a sa source en français ou en provençal (I, 108). C'est également du français que le terme a passé en allemand et en anglais.

Faquin : « Emprunté de l'italien *facchino*, d'origine inconnue » (*Dict. général*). Or, le vocable italien vient du français, qui est seul à même d'en expliquer l'origine. D'ailleurs, ce terme était déjà considéré comme étranger par les écrivains italiens de la Renaissance[1].

Gargousse : « Altération de *cartouche* » (*Dict. général*). En fait, il s'agit de deux termes d'origines différentes : *cartouche*, de l'italien *cartoccia*, et *gargousse*, du provençal *gargousso*, charge d'un canon (I, 331).

Grabuge : « Pour *garbuge* (encore dans Oudin), emprunté de l'italien *garbuglio*. On trouve aussi au XVIe siècle *garbouil* et *grabouil* » (*Dict. général*). Or d'Ovidio avait déjà vu en *garbuglio* un emprunt fait au français *garbouil*, hypothèse confirmée par le piémontais *garboui* (qui a servi d'intermédiaire) et par le génois *garbuggiu*, ce dernier reflet du français *grabuge* (II, 290-291). Nous y reviendrons.

Pagnote : « De l'italien *pagnotta*, petit pain, nom donné par dérision à des soldats d'occasion qui se louaient pour un pain » (*Dict général*). Etymologie anecdotique, tandis que le point de départ réel est le provençal *pagnota*, marc de noix et poltron (II, 365),

2° ESPAGNOLE. — *Chaloupe* : « Emprunté de l'espagnol *chalupa*, altération du hollandais *sloep* » (*Dict. général*). Double erreur. Le mot espagnol vient du français et le hollandais *sloep*, angl. *sloop*, a donné en français *Marie salope* (I, 145).

Escamoter : « Emprunté de l'espagnol *escamotar*, d'origine inconnue » (*Dict. général*). Ce terme du XVIe siècle est en réalité tiré du provençal, d'où il a également passé à l'espagnol (I, 328).

Picorer : « Emprunté de l'espagnol *pecorear*, voler les troupeaux » (*Dict. général*). En fait, le verbe espagnol, comme son synonyme *merodear*, marauder, vient du français. Alors que ce dernier remonte au XVIe siècle, *pecorear* manque encore au *Trésor* d'Oudin (I, 82).

1. Voir *Langue de Rabelais*, t. I, p. 138-139.

Digitized by Google

C'est sur la détermination de la patrie des mots, travail préliminaire à toute étymologie, que portent les lacunes les plus fréquentes le récent recueil de Meyer-Lübke. Ses indications auront besoin d'être mises au point, infirmées ou modifiées, comme le prouve cette longue série de fausses attributions géographiques (v. l'index du *Dictionnaire étymologique roman*) :

Baragouin. Figurent en tête le lucquois *baracundia* et l'espagnol *barahunda*, et en dernier lieu le terme français, leur véritable point de départ.

Barbacane. Prétendue origine persane, doublement fictive comme forme et comme sens, d'un terme technique foncièrement indigène.

Bigot. De l'ancien haut-allemand *bi got*, par Dieu ! Etymologie simplement anecdotique.

Calotte. Du grec *calyptra*, bien que le terme ne remonte pas au-delà du XVe siècle.

Galoche. D'un prétendu grec *calopous*, suivant des normes phonétiques qui n'étaient plus de mise à la fin du XIIIe siècle.

Grippe. Du russe *hrip*, qui n'est que la transcription du mot français.

Guêtre. D'un prétendu francique *wrist*, articulation du pied, bien qu'il s'agisse d'un terme vulgaire du XVe siècle.

Houle. Du breton *houl*, simple reflet du français.

Masque. De l'arabe, langue qui ignore complètement ce sens qu'il a emprunté lui-même aux idiomes européens.

Paletot. Du moyen anglais *paltok*, qui dérive, lui-même, du français.

Paulonnier. Meyer-Lübke admet comme patrie probable l'Italie, alors que l'italien *paltone* ou *paltoniere* n'est attesté que depuis Boccace, postérieur donc de plusieurs siècles au terme français, celui-ci possédant en outre des variantes et des dérivés qui manquent à l'italien.

Le provençal *pitoc* est tiré de l'italien *pitocco*. Prétendue origine grecque que contredisent l'histoire et la géographie linguistique.

Savate. D'un turco-persan *tchâbâtân*, alors que celui-ci est manifestement emprunté à l'italien *ciabatta*, ce dernier reflet du picard *chavate* ou du méridional *sabata*.

Tartane. De l'arabe *tartaneh*, celui-ci emprunt moderne du provençal *tartana*.

Digitized by Google

Trôler. Du moy.-haut-allemand *trollen*, alors que ce verbe, comme le synonyme anglais *to troll*, dérive d'une forme régionale du verbe français.

Plusieurs de ces vocables, tels *bégard* et *béguin*, *blouse*, *botte* (« chaussure »), *chicane*, *escalope*, *gobelin*, *isabelle*, *pirouette* — manquent au recueil de Meyer-Lübke; pour d'autres, il exprime des doutes ou les déclare d'origine inconnue.

Le futur dictionnaire étymologique des langues romanes réservera une place d'honneur à ces termes voyageurs, précieux pour l'histoire de la vie sociale ou de la civilisation, qui ont fécondé les langues européennes et remontent, pour la plupart, à la création indigène.

Digitized by Google

VII. — ALÉMANIQUE ET ROMAND

Les influences linguistiques mutuelles, entre les patois de la Suisse française et allemande, ont récemment été l'objet de recherches savantes et consciencieuses de la part d'E. Tappolet et E. Steiner[1]. Nous les avons déjà brièvement caractérisées, mais elles méritent plus et mieux qu'une mention sommaire.

M. Tappolet nous a donné, sur les rapports entre les parlers alémaniques et romands de la Suisse, un ouvrage de première importance. Il y envisage les emprunts de tous les points de vue, en faisant appel tour à tour à la linguistique et à l'histoire, à la géographie et à l'économie politique. Les deux parties de son ouvrage offrent un ensemble de recherches historico-linguistiques, d'où son sous-titre : *Kulturhistorische Untersuchungen*, qualificatif sans équivalent dans notre langue.

Il aborde, en premier lieu, la question délicate des emprunts, leurs raisons d'être et leurs vicissitudes linguistiques. Il passe ensuite en revue les multiples domaines de la vie sociale : l'habitation, l'économie rurale, les métiers, le commerce, la vie publique et intime.

La seconde partie renferme un précieux glossaire étymologique de près de mille articles. L'auteur consacre à chaque mot une notice proportionnée à son importance sociale ou linguistique. C'est ainsi, par exemple, que le terme *huguenot* y occupe plusieurs pages[2]. La vie sociale et historique y est représentée sous ses aspects les plus divers. La recherche étymologique de l'auteur ne laisse rien à désirer sous le rapport de la méthode et de la vaste compréhension du sujet.

Citons cet exemple qui fera ressortir la réserve prudente de Tappolet dans l'appréciation des faits linguistiques.

Il s'agit du verbe *chiquer* qui, dans différents parlers romands

1. E. Tappolet, *Die alemanischen Lehnwörter in den Mundarten der französischen Schweiz*, partie I et II, Strasbourg-Bâle, 1914-1917.
Dr Steiner, *Die französischen Lehnwörter in den alemanischen Mundarten der Schweiz*, Bâle, 1921.
2. Cf. *Sources indigènes*, t. I. p. 246-247.

Digitized by Google

— comme d'ailleurs dans les patois de Montbéliard, de Châtenais, de Damprichard — signifie : ordonner, ajuster; convenir; arranger, s'arranger (au propre et au figuré), etc. Voici ce qu'en pense l'auteur :

« La polysémie du mot constitue, aussi bien dans les patois alémaniques que dans ceux de la Suisse romande, un problème d'intérêt à la fois historique et psychologique. Les patois romands ignorent le principal sens moderne de *schicken*, envoyer, mais, par contre, l'acception ancienne alémanique d'« ordonner, arranger » y est très usuelle. L'acception uniquement commune aux deux groupes est celle de « convenir ». La troisième acception, représentée par la notion « arranger », ferait supposer que c'est l'influence de ce verbe qui a produit les acceptions inconnues aux patois alémaniques. Les mêmes rapports semblent exister pour le lorrain *chiquer*. »

Nous verrons que ce même verbe est familier aux patois de l'Alsace, où la sphère sémantique de *chiquer* n'est pas moins compréhensive. Il nous semble peu probable que le verbe romand, avec son acception essentielle « d'arranger », reflète le sens ancien de l'alémanique, resté inconnu aux patois modernes suisses-allemands. Ce sens fondamental nous paraît remonter, en romand comme en alsacien et ailleurs, au jeu des *chiques*, qui est devenu fécond en gallo-roman[1].

Voici maintenant quelques autres remarques suggérées par une lecture attentive de ce Glossaire :

Cousse, cochon de lait (dans le langage des enfants romands) : « Probablement, dit Tappolet (p. 71), du suisse-allemand *gus ! gus !* cri pour appeler les cochons. »

Ce sont deux créations originales et indépendantes : cf. *cosson*, cochon, au Nord de la France, avec le wallon *cossé* (Yonne, *coussi*), termes qui ont leur point de départ dans le cri *cosse! cosse !* ou *cousse ! cousse !* cri parallèle à celui de la Suisse allemande.

Cranco, dans le Valais, aux jambes torses et longues, contrefait, vocable que Tappolet rapproche dubitativement (p. 92) de « l'allemand *krank*, malade, dans son acception générale de « caduc ».

Le terme valaisan est tout bonnement une application métaphorique du valaisan *cranco*, cancre, crabe, répondant au syno-

1. *Ibidem*, t. I, p. 12, et l'Index final.

Digitized by Google

nyme provençal *cranc*, boiteux et crabe, crustacé à la démarche oblique[1].

Estrebi, *esturbi*, Vaud, crever, verbe rapproché du lyonnais *esturbo*, tuer : « *Estrebi* serait une forme réduite d'*estrobi*, *esturbi*, inséparable du verbe argotique *estourbir*, tuer ». Tappolet y voit (p. 160) « une formation nouvelle du participe allemand *gestorben*, avec l'omission de la syllabe initiale ».

Le jargon ignore toute trace allemande. Le verbe argotique[2], comme le vaudois et le lyonnais, remonte au languedocien *estourba*, *esturba*, *esturbi*, étourdir, assommer, tuer, répondant à l'italien *sturbare*, troubler, étourdir (du latin *exturbare*, troubler, bouleverser).

Gapin, Berne, avec cette double acception : amoureux volage et mauvais garnement, en parlant d'un enfant dissipé (le premier sens fréquent dans Paniers, éd. Rossat) :

« Peut-être du suisse allemand *gappi*, bateleur et esprit folâtre, que l'*Idioticon* donne pour Lucerne. Les acceptions de « folâtrer » et « flirter » se touchent. Il ne faut d'ailleurs pas exiger trop de rigueur pour des termes facétieux de ce genre. Quant à la finale, le suffixe a été changé contre une finale fréquente en français (*coquin*, *faquin*, etc.). Un thème français de ce sens ne m'est pas connu (p. 50) ».

Il existe pourtant aussi bien en ancien qu'en moyen français, sous la double forme *vapin* et *gapin*, avec le sens de gueux ou coquin, d'où l'acception ironique de « galant ». Quant à son origine foncièrement indigène, il suffira de renvoyer à nos *Sources indigènes* (t. I, p. 311 et 342).

Glin-glin, petit doigt, dans le langage des enfants (Savoie, Jura, etc.), à côté de *guinguin* (Yonne). L'auteur de remarquer (p. 89) : « Il est à peine permis de douter du rapport du mot avec l'allemand *klein* (ou plutôt *klîn*), petit. Les variantes vaudoises — *glinguin*, *guinguin*, *guinguelin* — trahiraient une influence de *quin*, au sens du latin *quintus* ».

Le langage enfantin gallo-roman ignore, lui aussi, toute répercussion allemande et, en l'espèce, il s'agit, dans le pays de Vaud comme partout ailleurs, d'une création enfantine de source onomatopéique[3].

1. *Ibidem*, t. I, p. 105.
2. Voir *Sources de l'Argot ancien*, t. II, p. 231 et 341, et *Langage parisien*, p. 316.
3. *Sources indigènes*, t. I, p. 436.

Digitized by Google

Gouda, Vaud, truie : « L'extension du mot, dit l'auteur (p. 57), qui paraît inconnu aux patois français avec ce sens, renvoie à un emprunt du suisse allemand *godi*, cochon. Manque à la monographie de Sainéan. Son rapport avec l'ancien français *gode*, brebis qui ne porte plus, *godon* (terme d'injure) et prov. *goda*, prostituée, reste à chercher. »

Remarquons à notre tour :

1° Le terme vaudois et ses correspondants français ne manquent pas à notre monographie sur « Le Chien et le Porc », où on lit à la p. 85 : « *Godi*, wallon, verrat; Morvan, *godot*, et Mée (Haute-Bretagne), *godillon*, porcelet; Vaud et Valais, *gouda*, truie; catalan, *goday*, porc.. »;

2° Le moyen français *gode*, vieille brebis, est encore vivace en Champagne, avec le sens de « vache »;

3° Le moyen français *godon* se rapporte ailleurs[1].

La polysémie de cette famille de mots et ses formes alternantes (cf. anc. fr. et lorr. *godin*, jeune taureau, avec *gadin*, cochon et verrat, de la Vallée d'Aoste, suivant l'*Atlas*), renvoient à une source onomatopéique, indépendante en romand et en alémanique.

Gouna, Fribourg et Vaud, truie (*gona*, Aoste) : « Peut-être ce terme, spécialement fribourgeois, repose-t-il sur un emprunt d'un type **gone*, non attesté jusqu'ici, substantif verbal du suisse allemand *gone*, fixer des regards friands où l'on mange. Comparez aussi *gune ! gune !* cri pour appeler les cochons. L'existence du mot dans la Vallée d'Aoste parle contre une origine suisse allemande. Cf. Sainéan, p. 89 » (p. 58).

Même cas que les précédents et comportant les mêmes remarques.

Popa, en romand, poupée : « Probablement de l'allemand *Puppe*, attendu que *poupe*, en ancien français et en français moderne, ne semble désigner que la mamelle... » (p. 123).

Cependant, les dérivés modernes *poupard* et *poupon*, comme les anciens français *poupelel* et *poupelin*, renvoient à coup sûr à un primitif *poupe*, fillette et poupée. Il s'agit, d'ailleurs, en l'espèce, d'une création enfantine à la fois indépendante et universelle[2].

1. *Ibidem*, t. I, p. 213 à 214.
2. Voir l'Index du présent volume.

Digitized by Google

Tchoufa, Valais, touffe, toupet, loque : « Probablement, dit Tappolet (p. 195), de l'alsacien *tupfe*, toupet. Peut-être l'italien et piémontais *ciuffo*, toupet, aurait-il influencé la forme et le sens du mot valaisan. Remarquons, à propos de cette dérivation de *zupfe*, la différence de sens : en alémanique, le mot désigne exclusivement des cheveux tressés, et en romand, par contre, des cheveux détachés. Comparez cependant le français *touffe* et l'italien *ciuffo*, le premier se rattachant sûrement, le deuxième probablement, au germanique *Zopf* (Meyer-Lübke, n° 8.989). »

Il n'en est rien. Ni *touffe* ni *ciuffo* n'ont rien de commun avec le germanique pour la bonne raison que les deux se retrouvent aussi en roumain. Nous avons montré que *touffe*, comme ses équivalents romans, remonte au latin *tuffa*, alors que l'italien *ciuffo*, comme le roumain *ciuf* et le valaisan *tchoufa*, représente une image tirée du nom du hibou, dont la tête est couverte de touffes de plumes[1].

Trôler, Vaud, rôder, trimballer : « L'emprunt de l'alémanique *trôle*, dit Tappolet (p. 176), est ici très douteux, le français *trôler* étant attesté de bonne heure (XIIe siècle). »

Nous avons démontré la source indigène de ce verbe très fécond en gallo-roman et sa pénétration en allemand et en anglais[2].

Ces quelques remarques isolées font ressortir le haut intérêt qu'offre l'excellent travail de Tappolet, un des premiers venus dans ce domaine historico-linguistique qui a pris dans les dernières années une extension considérable.

M. E. Steiner est un élève de Tappolet et son travail est un calque de celui de son maître. Il en suit la méthode et la répartition des matériaux. Un glossaire étymologique clôt également l'ouvrage.

A le parcourir, on est frappé par le contraste entre le grand nombre d'emprunts urbains et la pénurie des vocables touchant la vie rurale. Des parisianismes n'y manquent pas non plus, et notre *Langage parisien*, paru en 1920, aurait pu rendre service à l'auteur.

Alors que l'ouvrage de Tappolet laisse au lecteur l'impression

1. Voir ci-dessus, p. 2. Cf. t. II, p. 218-219.
2. *Sources indigènes*, t. I, p. 161, et ci-dessus, p. 111.

Digitized by Google

d'un ouvrage achevé et en quelque sorte définitif, celui de Steiner reste un commencement méritoire, mais la tâche devra un jour être reprise et approfondie.

Le bilan des emprunts romands dans les patois alémaniques apparaîtra alors sous un nouveau jour et différent peut-être de celui du premier sondage.

Digitized by Google

VIII. — ORIGINE DES PLANTES CULTIVÉES

C'est le titre d'un des ouvrages les plus connus du naturaliste suisse Alphonse de Candolle (1883). L'auteur, pour déterminer la géographie botanique, pour constater l'origine des espèces, a eu recours aux sciences documentaires, à l'archéologie et à la paléontologie, à l'histoire et à la linguistique.

Voici dans quels termes il explique la méthode synthétique qui lui a permis de compléter son examen des herbiers par des données documentaires :

« La plupart des plantes cultivées ayant été mises en culture à une époque ancienne et souvent d'une manière peu connue, il est nécessaire d'user de différents moyens lorsqu'on veut s'assurer de leurs origines. C'est, pour chaque espèce, une recherche dans le genre de celles que font les historiens et les archéologues, recherche variée dans laquelle on se sert tantôt d'un procédé et tantôt d'un autre, pour les combiner ensuite et les apprécier selon leur valeur relative. Le naturaliste n'est pas ici dans son domaine ordinaire d'observation et de description. Il doit s'appuyer sur des preuves testimoniales dont il n'est jamais question dans les laboratoires et quand les faits de botanique sont invoqués, il ne s'agit pas de l'anatomie..., mais de la distinction des espèces et de leur distribution géographique. »

Ayant eu aussi recours à la nomenclature vulgaire des plantes, il a pu se rendre compte de ses caractères sommaires et superficiels, souvent incertains et erronés :

« Les noms des plantes cultivées, dit-il (p. 15), sont ordinairement très connus et peuvent donner des indications sur l'histoire d'une espèce, mais il n'est pas sans exemple qu'ils soient absurdes, basés sur des erreurs vagues et contestables, ce qui oblige à user d'une certaine prudence dans leur emploi. »

Des exemples qu'il cite, rappelons celui-ci (p. 16) :

« En français, *blé de Turquie*[1], maïs, pour une plante qui n'est pas un blé et qui vient d'Amérique. »

1. Cf. en allemand, *türkische Bohnen*, haricots (Nemnich)

Digitized by Google

Nous avons souvent relevé, en ce qui touche la faune populaire, ces défaillances de la nomenclature vulgaire et fait ressortir le caractère approximatif des désignations des foules. Ce sont pourtant celles-ci, et non pas les observations exactes des botanistes, qui ont trouvé leur expression dans la langue.

A son tour, l'*Origine des plantes cultivées* est d'un haut intérêt pour le linguiste, pour l'étymologiste et pour l'historien de la civilisation. Nous l'avons déjà citée, à propos de l'époque d'introduction de certains fruits exotiques et de la pénétration de leurs noms dans les différentes langues européennes[1].

Cet ouvrage trouve, sous le rapport notamment de l'origine de certains légumes exotiques, un pendant instructif dans l'*Histoire des légumes* (1912), de Georges Gibault, qui a complété jusqu'à nous les recherches spéciales de son devancier. Les renseignements de M. Gibault ont souvent une véritable portée sociale et une valeur historique réelle.

Deux des noms de ces légumes d'importation tardive (à partir du XVIe siècle), et d'origine américaine, le *haricot* et la *pomme de terre*, méritent de retenir notre attention. Nous y ajouterons *truffe*, terme antérieur à la découverte de l'Amérique, dont le nom a été transféré à la pomme de terre et qui présente un problème étymologique très compliqué.

1. — HARICOT[2].

M. Kristoffer Nyrop a consacré à ce nom botanique un mémoire savant et spirituel[3]. Il est un des rares étymologistes qui ne se borne pas à l'examen du mot, mais tâche d'envisager aussi l'objet qu'il exprime :

« L'histoire d'un mot, dit-il (p. 7), est toujours étroitement liée à l'histoire de l'objet désigné. Si, dans les recherches étymologiques, on s'en tient exclusivement au mot seul, on s'expose facilement à faire fausse route; il est dangereux de se contenter d'examiner le mot; il faut aussi connaître la chose. »

1. Cf. *Sources indigènes*, t. II, p. 399.
2. Voir les ouvrages d'A. de Candolle et de G. Gibault.
Cf. Rolland, *Flore*, t. IV, p. 159 à 168 (*haricot*) et *Atlas linguistique*, carte 1593 (*haricot*).
3. *Histoire étymologique de deux mots français* (haricot, parvis), Copenhague, 1918, et les notes additionnelles sur *haricot* dans ses *Etudes de grammaire française* (Copenhague, 1919), p. 47 à 51.

Digitized by Google

Nous avons déjà eu l'occasion d'apprécier cet excellent procédé étymologique de M. Nyrop, à propos de son étude sur le terme de blason *gueules*, rouge (dont on est allé chercher l'origine jusqu'en Perse) et qu'un examen circonstancié a fait restituer aux sources indigènes[1].

Mais revenons à son article sur *haricot*.

L'auteur cite les diverses explications qu'on en a données[2], depuis Ménage jusqu'à Littré, notamment celles qui tendent à identifier *haricot*, ragoût, avec *haricot*, légume.

Cette étymologie ne le satisfait pas et, après avoir démontré l'origine américaine du légume — origine d'ailleurs admise par tous les botanistes — il considère le nom du ragoût et celui du légume comme deux mots foncièrement différents à la fois sous le rapport de la chronologie (*haricot*, légume, n'apparaissant qu'au XVIIe siècle), du sens et des origines : l'un, terme culinaire indigène[3], l'autre légume exotique dont le nom mexicain (*ayacotl*) aurait été directement importé en France vers la fin du XVIe siècle.

Cette origine américaine du nom de *haricot*, légume, avait été déjà indiquée en passant par Gaston Paris[4], et notamment par le poète José-Maria de Hérédia qui remarque : « *Haricot* offre une grande ressemblance avec le mexicain *ayacotli* et cette étymologie serait assurée si le mot se trouvait aussi en espagnol[5]. »

Mais le mot ne s'y trouvant guère, il émit l'hypothèse que ce nom américain aurait été introduit par des colons français de la Floride ou du Mississipi.

Cependant, d'une part, comme le remarque M. Nyrop lui-même, tous les noms de produits américains — *cacao*, *chocolat*, *tomate*,

1. Voir *Sources indigènes*, t. II, p. 409.

2. De Candolle propose cette curieuse étymologie que nous ne trouvons pas relevée dans l'étude de M. Nyrop (p. 273) : « *Haricot* est un nom italien *araco*, qui se trouve dans Durante (*Herbario*, 1585) et dans Matthioli, en latin *Aracus*, pour une légumineuse que les modernes rapportent à la gesse. Il n'est pas surprenant qu'un nom italien du XVIe siècle ait été transporté par des cultivateurs français du siècle suivant à une autre légumineuse... ».

3. Cf. Nyrop, p. 5, note : « Le *Dictionnaire général* nous présente *haricot* (ragoût) comme un dérivé postverbal de *harigoter, haligoter*. Cette manière de voir nous paraît très probable, mais en laissant inexpliquée l'origine de l'ancien verbe, elle ne nous aide pas à mieux comprendre le mot ».

Pour l'origine de *haricot*, ragoût et légume, celle du verbe correspondant est à peu près indifférente.

4. *Romania*, t. IX, p. 575, note.

5. Dans sa version de Bernal Diaz, *Conquête de la nouvelle Espagne*, t. II, p. 415, note.

Digitized by Google

patate, *maïs*, *calebasse*[1], *tabac*, *cigare*[2], *caoutchouc*, etc. — ont pénétré en français par l'intermédiaire de l'espagnol, de sorte que *ayacotl* serait l'unique terme de cette origine qui aurait directement passé du Mexique en France.

D'autre part, l'origine exotique d'une plante n'implique nullement son nom étranger, et c'est encore M. Nyrop qui fait remarquer (p. 9) :

« Il faut toujours être très circonspect quand il s'agit de tirer des conclusions historiques d'observations philologiques; les rapports entre le mot et la chose sont souvent très compliqués. Un produit américain peut ainsi, sans aucun inconvénient, porter un nom d'origine latine. Le *haricot* par exemple s'appelle aussi *faséole* ou *flageolet*[3] en français... ».

Certes, le *phaseolus* et le *haricot* ne désignent pas la même plante, mais le vulgaire ne regarde pas de trop près et se contente d'une ressemblance sommaire : la *patate* a été aussi confondue avec la pomme de terre, également d'origine américaine, et le nom de *truffe* a été transféré à cette dernière.

A ces raisons, d'ordre historique et psychologique, s'ajoute un dernier argument qui nous paraît décisif : Comment arriver du mexicain *ayacotl* au français *haricot*? « Il est clair, nous dit l'auteur (p. 14), que *ayacot(li)* ne s'est pas changé en *haricot*, grâce à un développement phonétique. Nous avons ici affaire à une sorte de forme analogique, à une adaptation ou à un croisement. »

Mais M. Nyrop ne nous indique pas quel mot approchant a produit cette forme analogique ou ce croisement.

Les explications de l'auteur ne sont pas de nature à écarter

1. Ce mot est à rayer de la liste des américanismes. Nous avons montré que sa patrie est la Provence, d'où il a passé en hispano-portugais. Cf. ci-dessus, p. 25.

2. Ce terme est de source indigène en Espagne. Voici ce qu'on lit dans l'*Historical Dictionary* de Murray, v° *cigar* : « Le mot espagnol ne semble pas provenir de quelque langue des Indes Occidentales. Son rapport intime avec l'espagnol *cigarra*, cigale, suggère sa formation de ce mot. Barcia, dans son grand *Dictionnaire étymologique espagnol*, dit : « El *cigarro* figura una *cigarra* de papel, » le cigarre a la forme d'une cigale en papier. Mahn pense, lui aussi, que le rouleau de feuilles de tabac a été comparé au corps de l'insecte qui est cylindrique avec une pointe conique ».

Le doublet provençal *cigalo* et *cigarro* confirme pleinement cette métaphore.

3. Ce terme n'a rien de commun avec *phaseolus*. C'est un appellatif facétieux, une expression de l'humour vulgaire. Voir *Langage parisien*, p. 36.

Digitized by Google

ces graves objections. Force nous est de revenir à l'étymologie traditionnelle et l'envisager de plus près.

Au sens culinaire, *haricot* est attesté dès le XIVe siècle et est encore vivace[1]. Quelle que soit son origine indigène, il ne nous intéresse, dans le cas qui nous occupe, qu'indirectement.

Au sens de légume, *haricot* manque encore à Cotgrave (1611) et Antoine Oudin est le premier lexicographe qui le donne dans ses *Recherches italiennes* (1642) : « *Haricot, febves de haricot.* »

Comment interpréter cette dernière expression?

Consultons les anciens traités culinaires, le *Ménagier de Paris* du XIVe siècle et surtout le *Viandier* de Taillevent, qui est resté en vigueur jusqu'à la Renaissance. Ces ouvrages mentionnent souvent le *hericot de mouton*, mais les descriptions qu'ils en donnent ne comportent aucun légume (en dehors de l'oignon).

Et pourtant les navets étaient un des ingrédients de ce ragoût, et Richelet (1680) dit expressément : « Le *haricot* est une sorte de ragoût *avec des navets* et du mouton coupé par morceaux ».

De même, les *fèves* qui jouaient un rôle important dans l'ancienne cuisine, devaient également accompagner (malgré le silence des textes) le ragoût dit *haricot*. Lorsque l'espèce de fèves américaine (dites *haricots*) fit son apparition à Paris, dans le deuxième tiers du XVIIe siècle, la fève céda la place au nouveau légume, d'où *fève de haricot*, et puis *haricot* tout court.

Le nom de ce légume exotique représente ainsi une application spéciale du vieux terme culinaire *haricot*.

Ce caractère indigène est d'ailleurs corroboré par ce fait qu'en gallo-roman, comme dans les autres langues romanes, le légume *haricot* est désigné par des termes antérieurs à son importation, à savoir :

a) Termes botaniques : [*Faba*] *fève* ou *feuve*, au Nord (Normandie, etc.) et au Sud de la France (Rouergue, etc.);

[*Phaseolus*], *faséole*, prov. *faiou* (le *fayot* de nos marins); — ital. *fagiuolo*, terme répandu dans le Sud-Est de l'Europe;

[*Pisum*], *pois d'Inde* (1514) et *pois de mer*, c'est-à-dire d'outremer (1775).

1. De même dans le Midi. Mistral donne cet article intéressant : « *Aricot, alicot, aligot*, ragoût particulier aux montagnes du Rouergue, fait avec du fromage frais, des pommes de terre et quelquefois du pain ; haricot, ragoût d'abatis de volaille ».

Digitized by Google

b) Appellatifs spéciaux : prov. *monjo*, *mounjelo*, haricot blanc (Saintonge, *mogette*), proprement nonne, les haricots formant le fonds de la nourriture dans les monastères (Rolland, t. IV, p. 164). De même, en espagnol, *judia*, haricot, proprement juive, ce légume jouant un rôle important dans la cuisine juive.

Tout en maintenant l'origine américaine de l'espèce de fève, dite *haricot*, importée à Paris du Mexique vers 1630, il faut néanmoins reconnaître que son nom est indigène et qu'il se rattache intimement à l'ancien ragoût appelé *haricot* (nom toujours vivace). Ainsi s'explique son absence en dehors de la *Romania* et son isolement en dehors de Paris, car il manque au provençal et à la plupart des provinces[1].

Ajoutons que cette introduction du *haricot* américain, comme plus tard celle de la pomme de terre, a eu des conséquences inattendues sur le sort ultérieur des légumes indigènes : « Introduit d'Amérique au XVIe siècle, dit M. Gibault (p. 302), la vulgarisation du *haricot* ne se fit qu'au milieu du XVIIe siècle. La pomme de terre est entrée plus tard encore dans l'alimentation et cependant, ces deux légumes, pour ainsi dire récents, ont modifié des habitudes gastronomiques anciennes. Ils ont remplacé, dans les ragoûts et autres préparations culinaires, le navet et la fève qui jouaient autrefois le premier rôle comme accompagnement des viandes. »

2. — POMME DE TERRE[2].

Ce terme, d'une importance à la fois sociale et linguistique, ne figure comme en-tête ni dans Littré ni dans le *Dictionnaire général*. L'un et l'autre se bornent à le ranger sous la rubrique *pomme* et leurs explications ne sont pas exemptes d'erreurs :

« Plante importée et cultivée en Europe depuis le XVIe siècle; elle trouve peu d'accueil en France; c'est Parmentier, d'où le nom de *parmentière* qu'elle a un moment porté, qui en généralisa chez nous la culture » (Littré).

« *Pomme de terre*, solanum tubéreux, popularisé en France par Parmentier » (*Dictionnaire général*).

1. Voir, dans Rolland et dans la carte correspondante de l'*Atlas linguistique*, les faibles répercussions de *haricot* dans les provinces.

2. De Candolle, p. 36 à 42, et Gibault, p. 243 à 286. — Cf. Rolland, *Flore*, t. VIII, p. 104 à 111, et carte 1057 de l'*Atlas linguistique*.

Digitized by Google

Cette attribution à Parmentier est une erreur et M. Gibault en a fait justice. La simple confrontation des dates suffit à l'écarter : Parmentier ne commença sa campagne en faveur de la pomme de terre qu'en 1783. Or, avant cette date, la pomme de terre était cultivée et servait à l'alimentation dans plusieurs provinces françaises : « Tout l'Est de la France, ajoute le dernier historien de ce légume, a connu la pomme de terre cent ou cent cinquante ans avant la naissance de Parmentier[1]. »

Venons maintenant à sa nomenclature.

La *pomme de terre* est un nouvel exemple d'un légume américain qui porte chez nous des noms d'origine française.

Tout d'abord, le nom de la *truffe* a été transféré à la pomme de terre et cet appellatif est encore vivace dans les provinces et surtout dans le Midi de la France, comme en Italie, d'où le nom a fait retour en France, a passé en Allemagne, en Suisse, etc. Nous y reviendrons dans l'article suivant.

Le nom de *pomme de terre*, d'origine provinciale (comme son équivalent allemand[2] *Erdapfel*), a seul pénétré dans la langue littéraire. Le premier qui s'en soit servi est le savant agronome Duhamel-Dumonceau, dans son *Traité de la culture des terres* (1751-1760)[3].

Non seulement ce tubercule porte des appellatifs indigènes, mais le nom américain de *patate*, transmis au français par l'espagnol, a été francisé, c'est-à-dire altéré au point de devenir méconnaissable[4] : *pataque* (Vendée) et *patraque*[5], *patache* (Normandie), *patarde* et *patenne* (Mayenne), *patano*, *patalo* (Languedoc), etc.

Ajoutons que des mentions, comme celles d'Olivier de Serres, à la fin du XVIe siècle (sur laquelle nous reviendrons), restent absolument isolées. De même, au cours du XVIIe, les pommes de terre servies sur la table royale (par exemple, en 1613, à la table du

1. Gibault, p. 248.
2. Dans les patois de l'Est, on dit *crompire*, de l'allemand dialectal *Grundbirne*, pomme de terre.
3. L'ouvrage comporte 6 volumes in-12. Dans le t. IV, paru en 1755, l'auteur cite le Journal des expériences des cultures faites près de Saint-Dizié, en Champagne, dans la terre de Villiers en Lieu, par son propriétaire M. de Villiers. On y lit ce passage : « Dans le mois d'avril 1754, j'ai fait planter du maïs et des *pommes de terre* quatre journaux [le *journal* représentait 80 perches carrées] ou environ, distribués en planches de cinq pieds ». C'est la première mention faite par un agronome.
4. Cf. Rolland, *Flore* t. VIII, p. 106-107.
5. En français, la *grosse blanche* ou *patraque* désigne une variété de pommes de terre peu farineuses, bonne pour les bestiaux.

Digitized by Google

jeune roi Louis XIII) représentent des nouveautés gastronomiques et ne tirent pas à conséquence. En fait, l'usage de ce légume, comme substance alimentaire, ne devint général qu'au cours du XVIIIe siècle.

3. — TRUFFE[1].

Ce terme constitue un des problèmes les plus compliqués de l'étymologie romane. Nous ne prétendons pas en éclaircir toutes les obscurités, mais simplement introduire un peu d'ordre et de lumière dans un chaos que la tendance latinomane a rendu inextricable.

Essayons d'en examiner les multiples aspects.

FORMES. — Bien qu'attestée antérieurement en littérature, la forme *truffe* remonte à celle de *tufe*, que donne le périgourdin Fayard en 1548 (Rolland). Cette dernière, sous des formes dérivées, est encore vivace dans plusieurs patois provençaux et franco-provençaux (où le nom désigne la truffe et la pomme de terre). De là, cette double série :

a) *Tufo, tufedo* (Montpellier), *tufelle* (Suisse, Savoie), *tufeno* (Gard), *tufero* (Provence), réduit à *tifla* ou *tifra* (Savoie, Suisse), *tuferosse* (suivant l'*Atlas*);

b) *Trufa*[2], anc. prov. (mod. *trufe* ou *trufo*), *trefe* (Rouergue) et, sous une forme diminutive, *trufle* (Dauphiné), *treflo* (Provence), *truflo* ou *trifla* (Vaud), etc., formes qui ont passé dans les patois français : Saintonge, *truffle*[3] (et Lorraine), *treufle*, etc.

Cette forme renforcée, seule admise par la langue littéraire, a joui de la plus large expansion (v. ci-dessous).

SENS — Le mot a désigné tout d'abord une espèce de champignon (*Tuber*) et, au XVIe siècle, il fut appliqué à la pomme de terre, alors nouvellement introduite.

L'acception culinaire primordiale a produit le verbe ancien provençal : *trufar*, proprement farcir de truffes, d'où le double sens figuré : tromper et railler. De là, anc. prov. *trufa*, truffe et raillerie. La variante *trefar* (cf. *trefan* ou *trefart*, trompeur et moqueur) remonte à la forme rouergoise *trefe*, truffe[4], et corrobore

1. Voir Rolland, *Flore*, t. XI, p. 181 à 186.
2. Forme renforcée : cf. prov. *trufo*, moue, qui remonte à *tufo*, même sens (v. Mistral). Cet *r* parasite est fréquent aussi en français : cf. les noms de plantes *chanvre, épeautre, pimprenelle*, etc.
3. Forme qu'on lit chez Agrippa d'Aubigné (cf. Littré, v° *truffe*).
4. Voir *Sources indigènes*, t. I, p. 236.

Digitized by Google

la source botanique et culinaire du verbe[1]. On pourrait comparer le synonyme provençal *tartiflà*, vétiller, s'amuser à des riens, ainsi que l'anglais *trifle* (anciennement *trufle*), bagatelle, proprement truffe.

CHRONOLOGIE — L'ancien provençal *trufa* a passé au français sous la forme *truffe* dès le XIVe siècle (v. *Dict. général*), mais le verbe *trufar* y figure, sous la forme *trufer* (encore dans Rabelais) dès le XIIe-XIIIe siècle[2]. En provençal ancien et moderne, ce sens figuré est représenté (comme en ancien français) par de nombreux dérivés, qui ont également pénétré en Italie et en Espagne.

L'acception métaphorique est antérieurement attestée dans les textes, alors que le sens botanique et culinaire apparaît tardivement. C'est là un phénomène que nous avons souvent constaté dans le domaine de la faune populaire.

EXPANSION. — Quelle est la patrie du mot?

Toutes les circonstances renvoient à la Provence :

1° La variété, dans le Midi, des formes et des acceptions;

2° L'ancienneté du sens figuré et par suite du terme botanique;

3° Sa grande expansion dans le Nord et dans le Sud.

C'est, en effet, de la Provence que le vocable a passé, d'une part, au français (*trufe* ou *truffle*), et d'autre part, sous sa double forme, à l'italien et à l'espagnol. Le français l'a transmis à son tour à l'allemand et à l'anglais (*truffles*).

L'Italie nous offre la plus intéressante de ces répercussions. Là on rencontre à la fois *truffa*, tromperie (le sens propre « truffe » y manque), et *tartufo*(*lo*), Venise, *tartufola*, truffe et pomme de terre, c'est-à-dire le provençal *tufa*, truffe, pourvu d'un élément initial obscur[3].

Comme la culture de la pomme de terre était déjà populaire en

1. Cf. également *truffler*, se moquer (dans Palsgrave).

2. En italien, *trufare*, tromper, apparaît ultérieurement. Cet indice chronologique et l'absence dans cette langue de *truffa*, truffe, parlent contre une origine italienne (admise par Meyer-Lübke), contredite d'ailleurs par l'ensemble de l'historique.

3. Les variantes dialectales — Sicile, *tiritufulu* et *catatufulu* (cf. esp. *cotufa*, truffe et pomme de terre) — compliquent encore l'origine de cet élément initial. Il faut espérer qu'un Atlas linguistique de ces régions jettera quelques lueurs sur ces obscurités.

Le changement de *tartufolo* en *Kartoffel* s'explique comme un cas de dissimilation. Quant à l'espagnol *turma*, truffe, son pendant catalan *trumfa*, tubercule, pomme de terre, montre qu'il s'agit là d'un *m* intercalé.

Digitized by Google

Italie à la fin du XVIe siècle, cette forme italienne passa, à son tour, en Allemagne (où *Kartoffel* a été précédé de *Tartuffel*, 1664).

Cependant, dès la fin du XVIe siècle, l'agronome Olivier de Serres, dans son *Théâtre d'Agriculture* (1600), fait mention de *cartoufes*, pommes de terre (l. VI, ch. x). : « Cest arbuste porte fruit du mesme nom, semblable à la *truffe* et par d'aucuns ainsi appelé. Il est venu de la Suisse en Dauphiné despuis peu de temps en ça... ». Cette dernière affirmation ne laisse aucun doute sur la provenance alémanique du mot[1]. Encore aujourd'hui, on dit *cartoufle* (Jura) et *cartofle* (Meuse), à côté de *catoufle* (Fr.-Comté) et *catofle* (Rhône).

D'autre part, le piémontais *tartifla*, truffe et pomme de terre, a pénétré sous la même forme en provençal en en franco-provençal (Savoie-Dauphiné), alors que le synonyme piémontais *trifula* n'est que le reflet du provençal *trifolo* (forme réduite de *trufolo*).

ETYMOLOGIE. — On lit dans Ménage : « Jean Picard dans sa *Celtopédie* dérive *truffe* de τρυφή, délices[2] : les truffes, dit-il, ayant de tout temps fait les délices des tables. Il vient du latin *tuber* : tuber, tuberis, tubere, trubere, trufere, *truffe*, *truffle*. »

Cette étymologie burlesque, qui rappelle celle de *haricot* (de *faba*) du même auteur, s'est imposée depuis deux siècles à tous les étymologistes. Alors que Diez émet des doutes, les derniers érudits qui s'en sont occupés répètent la suggestion de Ménage sous une forme plus savante, mais non moins fantaisiste.

Le *Dictionnaire général* voit dans *truffe* une altération du latin *tuber*, « qui paraît avoir été de bonne heure altéré en **tuferem* d'où *tufre*, *trufe*, *truffe* ». Donc, un type analogue à celui proposé par Ménage.

Meyer-Lübke va jusqu'à forger un osque-ombrien **tufer*[3] pour en tirer le lombard *trifula*, pomme de terre, le vaudois *trufla* ou *trifla*, etc., tous tirés du provençal *trifola* ou *trufla*.

Il est temps de nous demander : quelle est l'origine du provençal *tufa*, la forme primitive de *trufa*?

Le paysan méridional, qui a le premier donné au XIIe siècle

1. E. Tappolet (*Die alemanischen Lehnwörter*, IIe partie, p. 86) considère le suisse romand *catofle* comme emprunté au français ; par contre, Leo Spitzer (*Wörter und Sachen*, t. IV, p. 148) admet que le *cartoufe* d'Olivier de Serres est tiré de l'allemand.
2. De là, la graphie *trupher*, dont se sert exclusivement Rabelais.
3. Dans son récent *Dictionnaire*, Gamillscheg se borne à répéter le type osque-ombrien de Meyer-Lübke.

Digitized by Google

ce nom à la truffe, ne pouvait tirer parti que de sa propre langue et de son expérience professionnelle. Il a pu remarquer que les tubercules de ce champignon sont enveloppés sous terre dans un réseau de filaments grêles et enchevêtrés, que lui, homme du peuple, a comparés à une chevelure (dite *tufo* en provençal). Nous avons montré que ce *tufo*, comme le français *touffe*, remonte au latin *tufa*, plumet, terme qui a laissé des traces dans tous les idiomes de la *Romania*.

Voilà pour ce nom ancien de la truffe; mais il y a un moderne, *rabas* ou *rabasso*, truffe, qui remonte également à la notion de « crinière » (cf. Mistral), suggérée par la même substance filamenteuse.

Cette remarquable coïncidence, cette concordance sémantique, vient confirmer l'association des idées qui a présidé à la dénomination de la truffe à deux périodes différentes de l'évolution du provençal.

L'étude des origines de certains légumes présente, on le voit, un intérêt à la fois linguistique et social, et fait ressortir la nécessité d'avoir recours, dans ces recherches délicates, à tous les moyens d'information puisés dans le vaste domaine de l'histoire de la civilisation.

Digitized by Google

IX. — DONNÉES COMPLÉMENTAIRES

1. — NOMS DE CHAUSSURES.

Les plus importants de ces termes voyageurs se rattachent à la concordance sémantique : *crapaud* = *chaussure bouffie*. Comme nous en avons déjà parlé[1], il suffira d'y ajouter quelques précisions.

ASPECTS FORMELS. — Comme les appellatifs eux-mêmes du crapaud, leurs applications métaphoriques ont revêtu un double aspect en Espagne et en France, et il importe de les envisager à part :

a) *Zapato* (çapato) et *zapata* (çapata), à côté du portugais *sapato*, *sapata*.

b) *Sabot* (anc. *çabot*) et *savate* (Pic. *chavate*), à côté du provençal et catalan *sabata*.

CHRONOLOGIE. — Les termes espagnols, étant attestés dès le xe siècle, sont par suite les plus anciens représentants de cette famille lexicologique. Feu Simonet cite, pour le dérivé espagnol *zapaton*, grand soulier, ce passage d'un document castillan de 978 : « De *zapatones* aut de avarcas[2] ».

Le bas-latin *sabatum* n'est que la transcription de l'ancien provençal *sabata*.

Le français *savate* est attesté au XIIe siècle sous sa forme picarde (*Aïol*, v. 2766) : « Et li getent *chavates* et caillous bis ». C'est apparemment à la même époque que remonte *sabot*, toupie ; mais, avec le sens de « chaussure », on ne le rencontre que dans des textes du XVe siècle (v. Littré).

EXPANSION. — L'espagnol *zapata*, *zapato* a passé d'une part en basque (*zapata*) et en vénitien (*zapata*, sandale de capucin, Boerio) ;

1. Cf. *Sources indigènes*, t. I, p. 103-104. Ajoutons-y : prov. *babi*, *bobo*, chaussure, usuel aujourd'hui pour chaussure de bébé, répondant à *babi* (Lyon. *bobo*), crapaud.

2. Simonet, *Glosario de voces ibericas usadas entre los Mozarabes*, p. 151

Digitized by Google

d'autre part, en mozarabe (*çapat*, zapato, Pedro de l'Alcala) et dans l'Afrique du Nord[1] : *çabath*, savate (cf. Valence, *çabata*).

Du nord de la France, les formes *savate* et *chavate* ont pénétré dans les patois italiens (Côme, *sciavatt*[2], Venise et Sicile, *zavatta*) et dans la langue littéraire sous les formes *ciavatta* et *ciabatta* (cette dernière attestée tout d'abord dans Sacchetti).

Le terme italien a passé à son tour, par voie commerciale, non seulement chez tous les peuples de l'Europe orientale (cf. russe *tchoboi*, botte), mais jusqu'en Tartarie : djagataï ou turc oriental, *tchabata*, soulier an écorce, persan *tchabatan* (ou *tchâpâtân*), grosses bottes qu'on met par-dessus les autres.

D'autre part, *saboi* et *saboc* (cette dernière variante méridionale, Hautes-Alpes), sont également parvenus dans les patois italiens : Parme, *saboi*, *zaboi* (« bottini »); Abruzzes, *zabbuocchie* (« scarpe grosse e senza garbo ») et *zabucche* (« grosso ciottolo »), ce dernier voyageant jusqu'en russe (*sapogui*).

Cette nomenclature spéciale fait défaut aux langues germaniques, mais l'anglais a emprunté *saboi*, soulier en bois.

Les autres synonymes — *galoche*, *guêtre*, *pantoufle* — ont également passé, directement (cf. anglais *gaiter*) ou indirectement (cf. ital. *ghetta*), dans la plupart des langues européennes[3].

CONCORDANCES SÉMANTIQUES — Ce genre d'appellatifs, remontant à la notion « crapaud », est fréquent en français : *boi* (et *boc*[4]), fém. *boite*, *saboi* (et *saboc*) et *savate*, etc.[5]

MODIFICATIONS DU SENS. — Les termes de cette catégorie ont désigné tout d'abord des souliers à semelle de bois. Ils ont subi au cours des âges des modifications plus ou moins sensibles.

C'est ainsi que *galoche* a fini par désigner une seconde chaussure de cuir fort qu'on met par-dessus la première.

Guêtre (prononcé vulgairement *guette*, d'où l'italien *ghetta*) était jadis une chaussure de paysan et c'est avec ce sens qu'il a passé dans la plupart des langues européennes[6].

1. Idem, p. 506.
2. A Vérone, *sava* et *savata*, *saba* et *saboto* désignent à la fois le crapaud et la savate ou le sabot. Cf. Garbini, *Sinonimie*, p. 281.
3. Voir *Sources indigènes*, t. I, p. 200-201.
4. Cf. magyar *bokancs* (sing. *bokanka*), bottines à lacet (terme passé aux Roumains de la Transylvanie, v. Cihac, t. II, p. 483).
5. Voir ci-dessus p. 26-27.
6. Cf. *houseaux*, « chaussure contre le froid, la pluie... Encore aujourd'hui on appelle de ce nom en quelques ports de Normandie les bottes que les pêcheurs portent quand ils pêchent » (Richelet).

Digitized by Google

Pantoufle, dont la matière a varié : à la fin du Moyen Age et jusqu'au XVIIIe siècle, les semelles étaient en liège pour garantir les pieds de l'humidité ; la pantoufle a fini par être une chaussure de chambre légère et aisée.

Ces noms de chaussure constituent ainsi une famille lexicologique d'un intérêt particulier pour l'histoire de la civilisation. Parties des origines les plus humbles, ces métaphores linguistiques ont, par divers intermédiaires, joui de la plus large expansion.

2. — NOMS DE VÉHICULES.

Les appellatifs de voiture remontent parfois à des noms propres de villes, tel *berline*, terme qui du français a passé aux autres langues romanes. Parfois, une invention de second ordre ou une amélioration locale, réalisée dans un pays peu connu, est susceptible d'une large expansion. Tel est le cas de *coche* qui, originaire de la Hongrie, a, depuis le XVIe siècle, successivement pénétré, directement ou indirectement, chez tous les peuples européens. En voici les données essentielles[1].

Le magyar *kocsi* signifie proprement charrette de Kocs, localité voisine de Bude, où ce genre de véhicule fut tout d'abord fabriqué. Le terme y était en usage depuis le règne de Mathias Corvinus (1458-1490).

En Italie, le *carro da coccia* a été introduit par Hippolyte, cardinal d'Este (m. 1520) et tout d'abord à Ferrare en 1509 ; à Florence, on n'en vit qu'en 1534. Les patois modernes, ferrarais et florentin, possèdent *coccio*, mais son acception actuelle est exclusivement « cocher ». Ce *coccio* est devenu en Toscane *cocchio*, unique forme ultérieure retenue par la langue littéraire.

En France, le *coche* apparaît à la fin du règne de François Ier, en 1547, et Rabelais, témoin consciencieux de toutes les innovations de l'époque, en fait mention l'année suivante dans son *Quart livre* (ch. XXXVIII), à propos d'Erichthonius, l'inventeur mythi-

1. Voir, dans le *Dictionnaire* de Grimm, l'article *Kutsche* (1873), où Rudolf Hildebrand a recueilli nombre de renseignements d'ordre linguistique, historique et social. Cf. aussi l'article *coach* dans l'*Historical Dictionary* de Murray.

Tout récemment, Vilmos Tolnay (dans la *Revue des Etudes hongroises et finno-hongroises*, t. III, 1925, p. 51 à 58) a complété ces matériaux par d'importants textes documentaires puisés notamment dans les archives locales.

Digitized by Google

que des chars. Le livre posthume est à cet égard plus précis (chapitre XXII) : « *Coches* à la Ferraroise », témoignant ainsi de la provenance immédiate du nom. Rappelons que son synonyme *carrosse* est également de source italienne.

Les deux textes de Rabelais sont restés inconnus à tous ceux qui ont traité le sujet. Montaigne parle souvent des coches. Il a même intitulé ainsi le VIe chapitre du IIIe livre des *Essais*, mais il s'agit des coches au service de la guerre, espèce de tanks dont les Hongrois ont fait alors usage contre les Turcs.

Le *Dictionnaire général*, qui cite comme premier témoignage le *Boccage* (1550) de Ronsard, opine que *coche* est emprunté de l'allemand *Kutsche*, ce qui est historiquement inexact. C'est du français que le mot a passé en anglais (1556), alors que l'allemand (où le nom est attesté dès 1518) l'a transmis aux autres idiomes germaniques. Enfin, le hongrois l'a fait directement passer aux idiomes de l'Europe orientale : slave, roumain, turc, etc.

3. — UN DICTIONNAIRE DE LA LANGUE DU XVIe SIÈCLE.

Le XVIe siècle est une des époques les plus fécondes de la civilisation française. Sous l'impulsion de la Renaissance italienne et de l'hellénisme ressuscité, l'esprit national a été élargi et développé. La vie sociale tout entière — matérielle, intellectuelle et artistique — a subi une transformation profonde, qui a trouvé son expression définitive dans l'œuvre de Rabelais. Son immense lexique, reflet immédiat de la civilisation de l'époque, a été, dans le premier quart du XXe siècle, l'objet de multiples recherches qui l'ont complètement renouvelé.

Tout travail lexicographique sur cette période doit s'inspirer de ce double point de vue : les divers aspects de la Renaissance française et les progrès récents de la philologie rabelaisienne. Envisageons sous ce rapport le *Dictionnaire de la langue française du XVIe siècle*, en cours de publication depuis 1925, par Edmond Huguet.

L'auteur travaille depuis près de trente ans à cet ouvrage, en dépouillant les principaux écrivains du XVIe siècle et plus de cent écrivains secondaires. Il ne prétend pas nous offrir un répertoire complet de la langue de la Renaissance, mais un recueil comprenant le vocabulaire de tous les grands écrivains et d'un grand nombre de *minores*.

Ce dictionnaire est avant tout littéraire. Il offre un vaste en-

Digitized by Google

semble de citations recueillies chez les divers écrivains du XVIe siècle, mais il est loin de refléter la vie complexe des hommes de ce temps.

On est tout d'abord surpris d'y rencontrer, comme références, Godefroy, Littré et le *Dictionnaire général*, au lieu de Robert Estienne, Nicot et surtout Cotgrave.

N'y figurent aucun nom de naturalistes du XVIe siècle : Belon, Joubert, Rondelet, etc.

Aucun des nombreux voyageurs de la même époque, dont les relations ont été réimprimées dans le vaste *Recueil* de Charles Schefer.

Aucun ouvrage reflétant la vie sociale : poésie populaire (recueils Attaignant), cris de Paris, traités de chasse, de fauconnerie, de danses, etc.

M. Huguet est avant tout grammairien. Il ne tient compte que de la langue littéraire, en lui sacrifiant le parler vulgaire et l'ambiance sociale. Cependant, la langue littéraire n'est en somme qu'une des manifestations de la civilisation de cette époque.

Nous croyons que l'auteur aurait pu sacrifier quelques douzaines d'auteurs médiocres, qui n'ont rien ajouté au patrimoine littéraire, pour leur substituer ceux qui ont ouvert des voies nouvelles (comme Belon) ou qui ont envisagé les divers aspects de la vie sociale de la Renaissance.

Ces lacunes, d'ailleurs (l'auteur nous en prévient), sont intentionnelles, son but allant à peu près exclusivement aux œuvres d'ordre littéraire. Mais alors, on est en droit d'y trouver non seulement un relevé de textes, mais des textes éclaircis par les derniers progrès de la philologie de la Renaissance. Il n'en est rien.

L'auteur se borne à nous offrir, en ce qui touche Rabelais par exemple, un index de citations, ignorant délibérément que le texte rabelaisien — pour tout ce qui concerne le vocabulaire, termes de marine, d'histoire naturelle, proverbes et idiotismes, etc. — a été complètement renouvelé dans ces derniers vingt ans.

Nous ne voyons réellement pas, à cet égard, de différence sensible entre le lexique-index qui clôt l'édition de Marty-Laveaux et ce nouveau *Dictionnaire du XVIe siècle*.

C'est ainsi que, pour la marine, l'auteur s'arrête à Jal, feignant d'ignorer que les renseignements de cet auteur sur les termes nautiques de *Pantagruel* sont entachés d'un véritable parti pris, d'une parfaite insuffisance des faits linguistiques et d'une ignorance étonnante des sources nautiques contemporaines.

Digitized by Google

Touchant l'histoire naturelle, mêmes définitions vagues et insuffisantes. Que veut dire un article ainsi conçu : « *Abedissimon*, reptile »? Autant en dit l'index de Marty-Laveaux[1].

Mais arrêtons ces considérations. M. Huguet s'est délibérément abstenu de toute érudition, même de la bonne. Il a compilé des matériaux utiles, dont il donne une reproduction très soignée, et son ouvrage rendra certainement des services, à condition d'être complété par les travaux des lexicographes de la Renaissance, notamment de Cotgrave, et par tout ce que l'érudition de nos jours a ajouté à l'héritage du passé.

4. — UN ATLAS ETHNOGRAPHIQUE

Les progrès réalisés dans le domaine lexicologique, depuis le célèbre *Atlas* de Gilliéron (1902-1910) jusqu'à l'heure actuelle, se reflètent dans le récent *Atlas linguistique et ethnographique de l'Italie et de la Suisse méridionale* (Zopingue, Suisse, 1928 et suiv.) par Karl Jaberg et Jacob Jud, comprenant le domaine réto-roman, la Haute-Italie et l'Italie centrale jusqu'à Florence.

Cette publication comprendra 8 volumes d'environ 200 cartes chacun et sera achevée en 1935. Chaque carte donne, pour un terme déterminé, les formes dialectales de quatre cents communes de l'Italie et de la Suisse méridionale.

La collecte des matériaux et leur mise en œuvre ont réclamé près de vingt années. Les auteurs ont eu comme collaborateurs, pour recueillir sur place les relevés dialectologiques, outre M. Scheuermeier (Suisse méridionale, Italie du Nord et Italie centrale), des romanistes réputés comme Gerhard Rohlfs (pour l'Italie méridionale) et Léopold Wagner (pour la Sardaigne).

Mais ce qui distingue cet *Atlas linguistique* de ceux qui l'ont précédé — celui de Gilliéron pour la France et celui de Griera pour la

1. L'auteur aurait pu trouver sur ce mot des renseignements précis et nouveaux dans notre *Histoire naturelle dans l'œuvre de Rabelais*, p. 173 à 175.
Autre exemple :
« *Aigrefin*, ancienne monnaie d'or. Ce mot est peut-être l'altération d'une forme corrompue du mot *seraph.* » Ainsi, même quand il reproduit l'opinion d'autrui (cf. *Langue de Rabelais*, t. II, p. 212-213), E. Huguet ne cite pas la source. Il se borne à juxtaposer les textes sans aucun éclaircissement.

Digitized by Google

Catalogne[1] — c'est qu'il se propose d'éclairer l'histoire des choses, en fournissant, par l'image comme par les mots, des documents du ressort de la vie sociale et de l'histoire de la civilisation.

Nous reproduisons la table des matières des huit volumes annoncés par les éditeurs :

Vol. I. Noms de parenté. Ages. Naissance, mariage et mort. Prénoms. Parties du corps. Fonctions, qualités et défauts physiques.

Vol. II. Artisans et métiers. Argent et commerce. Nombres. Temps et division du temps. Adverbes de lieu. Termes de géographie physique. Minéraux. Métaux. Corps célestes et phénomènes atmosphériques.

Vol. III. Arbres et buissons. Forêt. Outils et travaux du bûcheron. Fleurs. Animaux sauvages. Chasse et pêche.

Vol. IV. Vêtements et étoffes. Filage et tissage. Couture, lavage et nettoyage. Sommeil et toilette. Maladie et guérison. Qualités morales, sentiments et passions. Vie sociale et religieuse (Jeux et amusements. Musique. Ecole. Eglise et clergé. Croyances et superstitions).

Vol. V. Village, ferme et ameublement. Eclairage et chauffage. Cuisine, ustensiles de cuisine et préparation des aliments. Aliments et repas. Culture des prairies. Irrigation. Fenaison et outils du faneur. Culture de légumes. Culture et travail du chanvre et du lin.

Vol. VI. Culture du blé (Variétés de céréales, champs et instruments agricoles. Culture et moisson. Fumage, labour et hersage. Battage et nettoyage du grain). Viticulture, outils du vigneron, pressurage. Culture d'olives et fabrication de l'huile. Culture des fruits (châtaignes, noix, fruits à pépins et fruits à noyaux).

Vol. VII. Elevage (animaux domestiques, élevage du gros bétail, laiterie et fromagerie). Chevaux et voitures. Elevage des moutons. Elevage des porcs. Chien et chat. Aviculture. Apiculture. Elevage des vers à soie.

Vol. VIII. Divers, matériaux morphologiques et syntaxiques.

1. L'*Atlas linguistic de Catalunya*, paraissant à partir de 1923, comportera 10 tomes ; il est inspiré de l'*Atlas linguistique* de Gilliéron, mais plus développé.

Digitized by Google

Cette magnifique pulication présentera ainsi les aspects les plus divers de la vie de peuples qui ont largement influé sur la civilisation européenne. Elle est appelée à rendre à la philologie romane des services considérables. Elle fournira à l'étymologiste et à l'historien des bases solides et fécondes, elle élargira nos connaissances lexicologiques et jettera un jour nouveau sur maint problème étymologique du domaine social et rural.

Digitized by Google

CHAPITRE VII

CRÉATION SPONTANÉE

Nous avons relevé ailleurs les caractères généraux de la création spontanée et fait ressortir l'importance capitale de cet autre facteur de l'évolution linguistique. Il importe maintenant de corroborer, par de nouveaux exemples, les faits déjà étudiés.

A. — TRAITS DISTINCTIFS

I. — ALTERNANCE VOCALIQUE

L'alternance vocalique, comme la polysémie, est le caractère essentiel des mots enfantins et des termes onomatopéiques. Examinons de près, par exemple, le thème enfantin *pap* (*pep*, *pop*).

Il est représenté en français, d'une part, par *poupard* et *poupée*, termes attestés en littérature dès le XIIIe siècle, et d'autre part, dans les parlers parisien et provinciaux, par *pepée* et *papon*, poupon (Morvan). Ce dernier trouve son pendant dans le roumain *pâpusa*, poupée, confirmant ainsi la création spontanée et indépendante de ce groupe de mots.

Le terme méridional correspondant est *poupado*, avec les variantes *pepado*, *pipado*, *pupado*.

De plus, ce même thème *pop* a acquis les acceptions :

1° Bouillie d'enfant : *papotte*, *pépette* et *popote*, dans le langage parisien, à côté du berrichon *papote* et du morvandeau *papoute*, soupe, sens passé des enfants aux adultes, à l'instar du parisien *popote*;

2° Tétin : anc. prov. *popa*, mod. *poupo* (aussi bouillie, popote), d'où *poupà*, téter, sucer (en italien, *poppa* et *poppare*).

Ces multiples acceptions et ces formes diverses renvoient à coup sûr à une origine enfantine, à laquelle remontent également les vo-

Digitized by Google

cables latins correspondants: *papa* (*pappa*), cri naturel des enfants qui voient leur père ou demandent à manger; *papilla*, téton; *pappus*, grand-père; *papula*, mamelon (de sein); *pupa*, poupée et petite fille, *pupus*, garçon, enfant, etc.

Entre ces termes latins et les vocables romans, il y a communauté d'origine, mais nullement filiation linguistique : les uns et les autres remontent aux enfants et ont été créés indépendamment à différentes époques et en divers lieux.

Mais les étymologistes attribuent généralement au latin, et au latin seul, cette création spontanée. Et comme la forme même s'y oppose (cf. en latin, *pûpa*, fillette, poupée), ils construisent un type **puppa*, absolument superflu.

Le *Dictionnaire général* énonce dubitativement cette provenance (v° *poupard*) : « Dérivé de l'anc. fr. *poupe*, mamelle, qui vient probablement du lat. pop. **puppa*, classique *pûpa*, petite fille (cf. *poupée*) ».

Mais Meyer-Lübke est plus affirmatif : il tire du type **puppa*, non seulement l'ancien provençal *popa*, sein, et le français *poupée*, mais encore le provençal moderne *poutino*, fillette et petite sardine très jeune, terme qui se rattache effectivement à l'anc. prov. *puta*, fille (lat. *puta*).

De plus, il exclut le roumain *pâpusa*, poupée (pendant du morvandeau *papon*, poupon) et renvoie son dérivé moldave *pâpusoiu*, maïs, au slave, alors que celui-ci a emprunté le terme au roumain, en même temps que son primitif *pâpusa*, poupée (de tabac), en russe, en polonais et en magyar (cf. Cihac).

Il est grand temps d'abandonner ces procédés routiniers et de venir à une conception plus réaliste des faits linguistiques.

II. — POLYSÉMIE

On a vu que les termes enfantins et imitatifs sont susceptibles des sens les plus variés. Un nouvel exemple va servir à confirmer cette remarque. Le thème *berd* (*bord*) désigne :

1° Des insectes bourdonnants : Lyon, *bardoire*, hanneton; Bresse, *bordiaine*, même sens; Dauphiné, *bordeiri*, bourdon. Le *burdo*, bourdon, des gloses, dérive de la même source onomatopéique.

2° Bruit en général : Lille, *berdif*, *berdaf*, *berdouf*, bruit d'une porte qu'on referme brusquement; prov. *bourdufo*, toupie.

3° Dans les patois italiens, ce même thème est devenu l'expres-

Digitized by Google

sion de l'épouvante : ital. *borda* (« biliorsa, befana »); Parme, *bordon*, loup garou; Piém. *sburdi*, épouvanter, etc.[1]

La multiplicité des sens va de pair avec la variété des formes : *burgaud* désigne en Poitou le bourdon; dans la Gironde, le frelon; ailleurs, la coquille d'escargot et le hanneton[2]. On trouve, en outre, en Poitou, *burjaud*, bourdon, et *brègue*, hanneton, à côté du girondin *bergaud*, frelon, et du jurassien *bourgaine*, hanneton.

L'ancien français *braidir*, hennir, signifie en ancien provençal chanter, en parlant des oiseaux. Polysémie analogue au synonyme ancien français *esproer* (cf. t. II, p. 8).

III. — UNIVERSALITÉ

Les noms enfantins ou imitatifs des animaux domestiques jouissent d'une grande expansion et on peut les retrouver d'un bout du monde à l'autre. C'est ainsi que le thème *ber* ou *bar*, pour désigner le bélier, se rencontre non seulement en roman, en slave et en ancien grec, mais en arabe et ailleurs (cf. t. II, p. 36)[3].

De même, le réto-roman *betch*, veau, est inséparable du piémontais *becia*, chèvre, du bas-valaisan *betze*, chevreuil, de l'espagnol *becerro*, veau, du français *biche*, etc., qu'on rencontre également en Europe et en Asie (cf. t. II, p. 35 et 39).

Ces constatations enlèvent toute vraisemblance à une théorie récemment émise par un savant romaniste, suivant laquelle certains termes pastoraux du roumain remonteraient aux Iraniens (Scythes, Agathyrses) des régions carpatines. Les pâtres roumains les auraient ensuite propagés par leurs migrations. Et l'auteur de citer précisément à l'appui les mots ladins *betch*, veau, et *bar*, bélier, qui se rattacheraient exclusivement (selon lui) aux correspondants persans *betche*, petit d'un animal, et *barra*, *berre*, agneau[4].

D'autre part, Jean Psichari, dans une monographie très nourrie sur « la chèvre chez Homère, chez les Attiques et les Grecs modernes[5] », venant à parler du grec moderne γιδί, chevreau, qui

1. Voir, pour plus de détails, le mémoire déjà cité de Mme Elise Richter sur le thème *burd* et ci-dessous, p. 347 à 348.
2. Rolland, *Faune*, t. III, p. 275, 330, et t. XIII, p. 49.
3. Cette universalité exclut la supposition de Meyer-Lübke (v° *berr*) : « wohl altes Alpenwort ».
4. Ovid Densusianu, dans sa revue *Graiu si Suflet*, t. I, 1923, p. 39 et suiv. : « Irano-Romanica ».
5. *Cinquantenaire de l'Ecole pratique des Hautes-Etudes*, 1921, p. 314-315.

Digitized by Google

est l'appellatif courant, y voit un descendant de l'ancien grec αἰγίδιον, même sens. Or, il suffit de rapprocher les synonymes enfantins déjà cités (cf. t. II, p. 38), pour y reconnaître un appellatif hypocoristique remontant au cri d'appel *guit-guit* ! ou *ghidi-ghidi* ![1]

Le même savant, traitant de son synonyme, κατζίκα, chèvre, le dérive du synonyme turc *ketchè*, donnant à entendre que le vocable grec, comme son correspondant allemand *kitze*, remonterait au tartare.

Or, il s'agit là d'un terme enfantin *quèche*, qu'on rencontre un peu partout, aussi bien en France — Pléchatel, Côtes-du-Nord, Meuse — qu'ailleurs[2] (cf. t. II, p. 38). Le grec moderne κατζίκα est un diminutif de κατζί, et celui-ci représente un vocable enfantin indépendant et parallèle aux synonymes usités ailleurs. C'est ainsi que le grec moderne κόττα, poule, trouve son pendant dans le synonyme provençal *colo*, l'un et l'autre étant des noms hypocoristiques de caractère universel.

On ne saurait assez insister sur cette provenance indépendante des onomatopées des diverses langues. Les réduire à un seul type (latin, par exemple), c'est méconnaître à la fois la forme primordiale et la force créatrice des idiomes modernes.

Nous avons montré que *bêler*, entre autres, ne se rattache nullement au latin *balare* ou *belare*, son primitif *beëler* ou *besler* étant le reflet immédiat de la nature.

De même, le berrichon et poitevin *baüler*, aboyer, n'a rien de commun avec un type latin **baubulare* (cf. Wartbourg), auquel on a également voulu faire remonter le synonyme sarde *baulai* (cf. Meyer-Lübke) et le roumain transylvain *bâundà*, aboyer[3]. Ces aspects représentent autant de créations spontanées, à l'instar de *miauler* et *miauner* (Vosges) ainsi que du roumain *scheundà* (parallèle à *schelâi*), glapir.

« Ce type **baubulare* (remarque Wartburg) a dû avoir une grande extension dans le prélatin, comme en témoigne le transilvain *bâundà*, le sarde *baulai* et le piémontais *baolè*. »

1. Voir, en dernier lieu, l'article instructif de Gerhard Rohlfs (*Zeitschrift*, t. XLV, p. 674) : de là, dans le Tyrol méridional, *gheta*, chèvre ; à Borgomaro, *guidi-guidi*, cri pour l'appeler. Garbini ajoute le véronais *ghita*, chèvre, qu'il rapproche de l'hébreu *guedi*, chevreau (*Omonimie*, p. 356).

2. Cf. albanais *kets*, *kats*, chèvre, à côté de *kitsi-kitsi* ! cri pour appeler les chèvres, à Corigliano (Terra d'Otranto). Voir l'article cité de Rohlfs.

3. Voir un article de Puscariu dans la *Zeitschrift*, t. XXXIII, p. 232.

Digitized by Google

Il n'en est rien. Le prétendu latin **baubulare* est un pur fantôme lexicologique et les formes romanes correspondantes sont autant de formations locales et indépendantes[1].

De même, les verbes dialectaux *cahuler* et *cahuter* (*chahuter*) signifient primitivement pousser des cris plaintifs comme le chat huant et remontent directement à sa voix lugubre : *kaw !* Les liquides et dentales s'y ajoutent pour éviter l'hiatus. Le verbe cité *baüler*, à côté de *bahuter*, en offre un exact pendant (du cri *baw !*).

Il n'y a pas d'erreur plus féconde, dans le domaine étymologique, que celle qui attribue au latin ou au germanique une sorte de privilège onomatopéique. Ces créations imitatives sont, en dépit de leurs ressemblances extérieures, plus ou moins frappantes dans les divers idiomes, à la fois universelles et propres à chaque langue.

1. Tout aussi aléatoires sont les rapprochements analogues qu'on lit dans la récente *Contribucion al diccionario hispanico etimologico* (1923), par Vicente Garcia de Diego, travail inspiré du *Dictionnaire* de Meyer-Lübke. L'auteur part du latin *cucurire*, coqueliner, pour expliquer le synonyme galicien *acocorar* (castillan *cacarear*) tout en admettant qu'une interprétation onomatopéique distincte aurait éloigné les formes modernes de leur type ancien et cependant, (ajoute-t-il), « la relacion con *cucurire* me parece cierta ». Il construit, de même, un type **murmuttare* (tiré de *murmurare*), à propos de l'aragonais *marmottar*, qui est probablement le reflet du français *marmotter*.

Digitized by Google

B. — CATÉGORIES ONOMATOPÉIQUES

I. — TERMES HYPOCORISTIQUES

Les noms d'amitié donnés aux animaux domestiques représentent un des aspects de cette création primaire. Les appellatifs de cette catégorie reviennent pour la plupart aux enfants, d'autres remontent aux adultes, qui d'ailleurs suivent les mêmes procédés que le bas-âge dans la dénomination des bêtes familières à l'homme. Celles-ci sont désignées tantôt par des noms qui se rapportent à leur voix, tantôt par des cris d'appel ou de chasse[1].

Si l'on ne tient pas compte de ces humbles origines, on peut être entraîné aux suppositions les plus hasardées. Dans le récent *Glossaire étymologique du patois de Vinzelles* (1915), par Albert Dauzat, on lit : « *Beda*, bélier, mot archaïque ou enfantin. Surnom métaphorique du français *bedeau* : la forme *bedò* existe à Authezat, Corrent, etc. »

Il suffit de détacher du tableau que nous avons tracé des appellations vulgaires du bétail (cf. t. II, p. 37) les noms patois suivants:

« *Bède*, Poitou, génisse; *bedin*, Bas-Maine, taureau; *bedot*, Wallonie, mouton, bélier; *bide*, Berry, vieille brebis; *bidot*, Picardie, agneau; — *bode*, Berry et Poitou, génisse; *bodo*, Provence, petite vache (esp. *bode*, bouc)... »

pour faire ressortir, par la variété des formes et des sens, leurs origines enfantines et leur facture à part, en dehors des termes communs de la langue générale.

Voici une autre assertion du même patoisant, suggérée par l'*Atlas*

1. Il y a une vingtaine d'années, nous avons fait ressortir pour la première fois l'importance des noms hypocoristiques en français (qui nous furent révélés par l'*Atlas linguistique*) et fait valoir leur intérêt métaphorique. Nous sommes heureux de trouver en M. Gerhard Rohlfs un continuateur érudit et pénétrant. Ses deux récents articles sur le sujet — « Ueber Hacken und Böcke » (*Zeitschrift*, t. XLV, 1925, p. 662 à 675) et « Lockrufe und Wortschöpfung » (*Zeitschrift für französische Sprache*, t. XCIX, 1926, p. 104 à 115) — sont hors de pair comme argumentation judicieuse et comme documentation tirée en partie de source orale. C'est là un vaste domaine, à peine entamé, qui constitue une ressource inépuisable pour la solution des problèmes de l'étymologie romane.

Digitized by Google

linguistique, à propos du moyen français *gode*, brebis (*Romania*, t. XLIV, p. 244) :

« Dans le Nord-Est, le mot désigne le taureau (*godin*)... La carte *jars* réserve d'autres surprises : le mâle de l'oie s'appelle *goda* en Saône-et-Loire...Enfin, il semble bien que le *gadin*, porc, de la Vallée d'Aoste, appartient à la même racine.

« Aucune relation de sens ne peut exister entre la vieille brebis, le jeune taureau, le jars et le verrat. Une seule hypothèse est admissible: le mot a dû être à l'origine un surnom qui a pu s'appliquer ainsi à diverses catégories d'animaux avec une valeur parfois péjorative.

« Nous croyons que *gode* est une dédiminituvisation (selon l'excellente expression de M. Gilliéron) de *godon*, sobriquet donné aux Anglais au cours du XVe siècle... ».

Or, on l'a vu, la polysémie est l'essence même de ces termes hypocoristiques :

1° Vache et taureau : Champ., *gode*, vache (brebis, Allier, suivant l'*Atlas*; ailleurs, vieille brebis); Vosges, *godin*, jeune taureau (Meuse, bouvillon);

2° Bœuf et porc, dont le grognement se rapproche du mugissement (cf. pour des exemples, t. II, p. 24 et 88).

Quant à *gode*, oie, jars, c'est un nom propre, comme en témoigne la forme angevine *gaudin*, oison, diminutif de *Gaude*, *Gode*, Claude (cf. *ibidem*, p. 82), d'où *gaudin* et *godard*, jars.

Rattacher les noms enfantins aux mots de la langue générale est une tentative illusoire, comme nous avons eu l'occasion de le constater à plusieurs reprises. Voir, par exemple, dans *beda* un reflet rural du français *bedeau*, c'est confondre deux termes différents par leurs époques, leurs milieux et leurs origines. Même rapprochement chimérique entre le rural *gode* et l'urbain *godon*, termes qui n'ont rien de commun entre eux.

Il importe que les étymologistes se familiarisent avec un ordre de recherches, régi par des lois spéciales et dépassant les phénomènes habituels de la linguistique romane.

II. — MOTS ENFANTINS

Etant données les idées courantes sur la provenance et la nature du langage enfantin, insistons une fois de plus sur ces deux points essentiels :

Digitized by Google

D'une part, les créations du premier âge, comme en général les produits de la création spontanée, ont une origine partout indigène et indépendante; et d'autre part, les termes onomatopéiques, tout en étant connexes aux mots enfantins, n'en accusent pas moins un caractère spécial.

Un savant orientaliste, M. Léo Wiener, dans un article très nourri[1], s'efforce de rattacher à l'ancien grec μορμώ, épouvantail, non seulement les synonymes romans correspondants, mais un grand nombre de vocables des plus disparates, généralement de source onomatopéique, qui n'ont rien de commun avec μορμώ. C'est ainsi qu'il y a rapporté :

a) Des appellatifs enfantins du chat (*migne* et *mine*, *maraud*, etc.);

b) Des noms livresques du singe (bas-lat. *mammonetus*, ital. *mammone*, etc., ainsi que leurs formes abrégées en roman);

c) Des noms indigènes du singe : *marmot*, *marmotte*, *marmouse*, etc.;

d) Des verbes onomatopéiques (*marmotter*, *marmouser*, etc.), remontant aux appellatifs précédents;

e) Des termes expressifs (*môme*, *momerie*, etc.).

L'auteur ne semble pas se douter que :

1° Les mots enfantins qui désignent en roman, et spécialement en gallo-roman, un épouvantail à faire peur aux petits enfants, sont d'une telle fécondité formelle et sémantique que, loin de remonter à l'antiquité grecque qui ne nous a transmis que des restes isolés — βαυβώ et μορμώ — ceux-ci pourraient au contraire être éclaircis à la lumière des appellatifs romans, autrement nombreux et variés;

2° Les vocables onomatopéiques que l'auteur cite à perte de vue représentent autant de formations locales et indépendantes;

3° Les uns et les autres ne sauraient être étudiés que dans les sources indigènes qui viennent pleinement confirmer leurs origines spontanées et indépendantes;

4° Il importe surtout d'éviter, dans cet ordre de recherches, les analogies purement extérieures — par exemple, celle que présentent le grec μορμώ et le français moderne *marmot* — analogies que Guillaume Bouchet allègue déjà au XVIe siècle.

1. Dans les *Romanische Forschungen*, t. XXXV, 1916, p. 954 à 985 : Μορμώ.

Digitized by Google

Concluons que le gallo-roman *babdou* et *mamdou* sont des mots enfantins connexes aux grecs anciens βαυβώ et μορμώ, mais n'en dépendent nullement De plus, loin que ces termes grecs soient une source pour les équivalents modernes, ces derniers seuls sont à même, vu leur richesse de formes et de sens, de jeter un jour nouveau et définitif sur la provenance spéciale de cette catégorie verbale.

III. — VOCABLES IMITATIFS

C'est la catégorie onomatopéique la plus abondante et nous l'avons étudiée sous ses multiples aspects. Bornons-nous à citer quelques nouveaux exemples, pour finir avec quelques ensembles de nomenclature zoologique, puisés à la même source.

1. — BROUHAHA.

La plupart des étymologistes récents (Wartburg, Spitzer[1], Gamillscheg) voient dans *brouhaha* une forme corrompue de la formule hébraïque pour souhaiter la bienvenue : *baroukh habba !* « Béni soit celui qui vient ».

En est-il ainsi?

Nous possédons deux textes à peu près de la même époque, (première moitié du XVIe siècle[2]), qui se rapportent à ce terme.

Le premier appartient à Rabelais qui, à l'occasion de la *monstre* diabolique de Villon et de ses compagnons destinée à effrayer le sacristain Tappecoue, écrit (l. IV, ch. VII) : « Sonnans dans leurs cymbales et hurlans en diable. Hho, hho, hho, hho, *brrrourrrourrrs*, rrrourrrs, rrrourrrs. *Hou*, *hou*, *hou*. Hho, hho, hho, frere Estienne, faisons nous pas bien les diables? ».

Le deuxième remonte à la *Farce du Savetier*, où le curé, habillé en diable, s'écrie (*Anc. Théâtre*, t. II, p. 137) :

Brou, brou, *brou*, *ha*, *ha*,
Brou ha ha !

1. C'est en passant que Spitzer fait dubitativement remonter *brouhaha* à *baroukh habba*, alors qu'il apporte de nombreux témoignages des reflets que cette formule hébraïque a effectivement laissés dans les patois italiens. Voir *Wörter und Sachen*, t. V, p. 126, et notre Index final.

2. Littré note : XVe siècle. C'est une coquille, les deux textes (qu'il cite d'après La Curne) sont plutôt du XVIIe siècle : les *Lettres* de Pasquier n'ont paru au complet qu'en 1619, et les *Mémoires* de Sully ne virent le jour pour la première fois qu'en 1634-1662.

Digitized by Google

Cette exclamation a donc servi tout d'abord pour désigner ce qu'on appelait, dans les Mystères, une diablerie ou scène diabolique, accompagnée d'un tapage infernal[1]. C'est ce bruit confus, prolongé et intense, que Rabelais traduit par *brouhouhou !* et la farce par *brouhaha !*

Il est intéressant d'ajouter que cette valeur dramatique est longtemps restée inhérente à l'exclamation, comme on le voit dans les *Précieuses ridicules* de Molière et dans Richelet (1680), qui l'explique exclusivement comme « terme de comédien ». Livet allègue d'autres passages d'auteurs dramatiques du XVIIe siècle, où *brouhaha* possède ce caractère spécial. Ce n'est que depuis le XVIIIe siècle que l'exclamation est devenue d'un usage plus général.

Quant à son origine, voici les deux articles que l'on relève dans Ménage :

« *Brouhaha*, acclamation de théâtre (Molière dans ses *Précieuses*). C'est une onomatopée » (Ménage).

« Je crois que c'est une corruption du mot *beraha*, employé par les Juifs dans leurs acclamations du sabbat » (Le Duchat).

Cette dernière assertion, simplement fantaisiste, méritait-elle d'être reprise sur une nouvelle base ?

Les sons et les bruits, comme toutes les créations imitatives, sont foncièrement originales et indépendantes. Recourir à l'hébreu, pour expliquer une exclamation, n'est-ce pas franchement excessif ?

Ainsi, il n'y a pas de langue si éloignée — telles le grec et l'hébreu — qui n'ait été appelée par les étymologistes à expliquer la provenance des termes du ressort de la création spontanée. On est allé chercher au bout du monde des origines qui sont à deux pas de nous.

2. — BRUIRE, faire du bruit.

L'origine du verbe *bruire* et de ses dérivés n'a pas fait un pas depuis Ménage : « De *rugire*... on y a préposé un *b*... ». Ce dire du vieil étymologiste est ressassé depuis des siècles et on le lit encore dans Meyer-Lübke.

Seul, le *Dictionnaire général* déclare le verbe d'origine incertaine

1. Voir, sur le bruit à la représentation des Mystères, G. Cohen, *Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux français du Moyen-Age*, Paris, 1926, p. XXXIII à XXXIV et 159 à 161.

Digitized by Google

et ajoute : « Le mot remonte à une forme hypothétique du latin populaire qui serait **brugere* pour le français, **brugire* pour le provençal... Peut-être du latin *rugire* (proprement rugir), combiné avec le radical gaulois *brag*, qui correspond au lat. *fragor*, bruit... ».

Une hypothèse latinisante, combinée avec un *radical* gaulois..., n'est-ce pas là une explication qui rappelle le fameux *obscurum per obscurius* ?

Cependant, à côté de *bruire* (XIIe siècle), la langue littéraire de la fin du XVIe et du commencement du XVIIe siècle connaît une forme parallèle *brouire* (v. le *Dict. général*) ; en outre, le nom du passereau *bruant*, (« qui semble bruire en chantant », Belon), présente la variante *bréant*, à côté du manceau *brouant* (cf. aussi le synonyme *bri-bri*), alternance vocalique qui renvoie indubitablement à une origine onomatopéique.

Cette variante *bréant* a beaucoup embarrassé les étymologistes : « La forme *bréant*, plus usitée que *bruant* au XVIIe siècle, se rattache difficilement à *bruyant* », nous dit le *Dictionnaire général*. C'est parfaitement juste suivant les règles de la phonétique générale. Aussi, pour expliquer ce *bréant*, parallèle à *bruant* et à *brouant*, les phonéticiens ont-ils eu recours aux conjectures les plus singulières. Bugge, par exemple, part d'un appellatif hypothétique allemand **embering*, bruant, et Kôrting l'approuve pleinement, alors que Meyer-Lübke le considère comme impossible. Déjà Scheler en avait relevé le caractère artificiel et ses remarques méritent d'être citées : « Sur la base d'une forme fictive allemande, *embering* pour *ämmering*, Bugge (*Romania*, t. IV, p. 35) établit la succession suivante, phonétiquement correcte, mais purement factice : *emberenc*, *eberenc*, *berenc*, *berant*, *breant*, *bruant*. Pour le moment, ce n'est là qu'un tour de force par trop à la Ménage. »

Il s'agit donc essentiellement d'un produit de création spontanée. Le thème de *bruire* est également inhérent à l'anc. français *bruhier*, *brehier*, buse, à cause de son cri retentissant. Dans ses variantes dialectales — picard *bruvier*, wall. *brauhi* (à côté de *bruthier*[1], Thierry) — la consonne médiane sert tout bonnement à éviter l'hiatus[2].

1. Cf. *Sources indigènes*, t. I, p. 415, et t. II, p. 376.

2. On a récemment essayé de substituer à ces réalités linguistiques des fictions de grammairien : « *Bruhier* (lit-on dans la *Romania*, t. LII, 1926, p. 462) correspond phonétiquement à un type **brugarius* fait sur **brugere ; brehier* pourrait de même remonter à un type **bragarius* tiré de **bragere* ». Donc, type sur type, fantômes doublement illusoires !

Digitized by Google

Tout ceci est exactement conforme à la phonétique spéciale des termes onomatopéiques.

3. — PAPEGAI.

L'interprétation que nous avons donnée ne soutient pas l'examen (t. II, p. 44). Il s'agit effectivement d'une onomatopée, ce qui explique l'existence indépendante du mot en arabe (*babagâ*), en roman (*papagay*[1] ou *papagau*) et ailleurs.

L'arabe n'est pas emprunté au roman (Diez) ni celui-ci à l'arabe (Dufreméry et *Dict. général*). Ce sont des créations originales d'après le cri de l'oiseau, comme l'avait déjà supposé Devic. Plusieurs noms d'espèces de perroquets accusent effectivement cette origine imitative : telle *ara* (pour le guarani *araraca*) et *cacatoès* (« onomatopée reproduisant le cri de cet oiseau », *Dict. général*).

On a récemment rapporté[2] que le perroquet s'appelle en Afrique occidentale *pampakay*, auquel on a également proposé de rattacher les noms européens cités ci-dessus. Cette forme africaine trahit plutôt une provenance européenne, particulièrement allemande.

4. — ZIGZAG.

Ce vocable peut offrir un nouvel exemple de la fécondité de certains termes de source imitative. Nous allons l'examiner sous ses divers aspects.

VARIANTES. — En voici le tableau :

Zigzag, dans les patois du Nord et du Midi;

Zigue-zague ou *zigo-zago*, Provence, à côté de la forme nasalisée *zingo-zango*;

Ziczac, variante donnée par la première édition (1694) du *Dictionnaire de l'Académie*, encore vivace en Languedoc;

Sicsac, forme passée à l'allemand au début du XVIIIe siècle, répondant au méridional *sico-saco*, avec le sens spécial de grande quantité ou tas de choses qui font beaucoup de bruit.

De ces variantes, *zigzag* est seul représenté en littérature et jouit d'une expansion européenne.

Ce genre de formules alternantes est d'ailleurs fréquent

1. Le nom a été vulgairement rattaché à *pape*, d'où *papegay* (cf. anglais *popinjay* et russe *popugay*).
2. Eno Littman, *Morgenländische Namen im Deutschen*, 2e éd., Tubingue, 1924, p. x et 152.

Digitized by Google

en français et nous avons cité ailleurs nombre de cas analogues[1].

SENS. — Les acceptions en sont multiples :

a) Bruit d'un mouvement qui va et vient, bruit d'une démarche chancelante (comme celle d'un boiteux), bruit du tiraillement, etc. (Mistral);

b) Ligne brisée, sinuosité, tranchée étroite (comme terme de fortification), ornementation en zigzag (comme terme d'architecture);

c) Jouet en forme d'X qui s'allonge en se retrécissant et se raccourcit en s'élargissant; appareil de même forme employé dans le dévidoire;

d) Manchon, fait de peaux assemblées en zigzag, sens vieilli, etc.

DÉRIVÉS DES COMPOSANTS. — Chacun des éléments constitutifs du mot a produit nombre de dérivés particuliers aux patois :

α. — Dérivés de l'élément initial :

zigue (en *zigue-zigue*), Saintonge, mauvais couteau; dans le Var, *zigo-zigo* désigne un tamis pour passer la farine;

zigailler, Berry, faire le mouvement d'un homme qui scie vivement (« Il n'a qu'un mauvais couteau à couper cette branche, il ne fait que *zigailler* »); Anjou, couper malproprement comme avec un mauvais couteau en déchiquetant;

sigueiller, Bas-Maine, taillader, tirer par secousses;

zigougner, Saintonge, couper ou scier quelque chose de travers (Limousin *zigougna*, remuer par secousses au mouvement de scie); Morvan *zigougner*, exécuter un travail avec maladresse[2].

zigouiller, Poitou, couper avec un mauvais couteau, en faisant des déchirures comme avec une scie. Ce terme, en passant au début du XXe siècle au langage parisien, y a acquis le sens de « tuer à coups de couteau » (sens fréquent dans l'argot des tranchées de la grande Guerre).

6. — Dérivés de l'élément final :

zague, Anjou, scie de charpentier; Berry, scie à main (*zaguet*, mauvais petit couteau);

zacagner, Saintonge (et *sacagner*), faire des efforts pénibles jusqu'à épuisement;

1. Voir *Sources indigènes*, t. I, p. 396. Cf. aussi les formules analogues : *clic-clac, cric-crac, tic-tac, tric-trac*, etc.

2. Aucun rapport de sens avec les termes qui remontent à la notion *cigogne*, bascule d'un puits (cf. Meyer-Lübke, v° *ciconia*).

Digitized by Google

sagagna (*sagougna*, *saguigna*), Provence, à côté de *sangagna* (cf. *zingo-zango*), avec cette triple acception : 1° charcuter; 2° tirailler; 3° tracasser, secouer (cf. Mistral).

sagagno (et *sangagno*), Provence, mauvais couteau;

saccagne, argot lyonnais (et *saccaille*), couteau spécial utilisé par des pickpokets pour couper les poches, et *saccailler*, frapper à coups de couteau[1].

Les derniers termes méridionaux ont passé dans les patois et les jargons de la Haute-Italie : Lombardie, *zaccagnà*, se quereller; Piémont, *sacagné*, couper, à côté de *sacagn*, couteau, d'où *saccagno* et *zaccagno*, couteau, dans le fourbesque; *zaccagna*, « coltello », dans le langage secret de la Sardaigne[2].

CHRONOLOGIE. — Le terme *zigzag* apparaît dès 1662 comme titre d'une pièce de Raymond Poisson, *Le Zig-Zag*, où il désigne « une sorte de manchon[3] de chat et de martre » (Richelet), ornementé en zigzag. Octave s'en sert pour donner un billet doux à sa maîtresse (sc. VI) :

Vite, ce moment est propice,
Mon *Zig-zag* fera son office.
Ce mot de Lettre mis au bout
Instruit Isabelle de tout.

Richelet (1680) est le premier lexicographe qui donne *zigzag* comme terme de jouet d'enfant, alors que les dictionnaires ultérieurs — Furetière (1690), *Académie* (1694) et Thomas Corneille (1694) — en spécifient les diverses acceptions (militaire, technique, etc.).

1. D'après le *Dictionnaire* manuscrit (1900) de Nouguier. Mais dès 1889, le *Nouveau supplément* de Larchey donne (sans référence) *saccagné* (sic!), canif très effilé à la pointe, et Delesalle (1899) transcrit *sacanié* (« couteau très effilé dont se servent les voleurs pour couper la courroie des sacoches ») qu'il interprète à sa façon : sac à main. Finalement, Hector France (1908) nous en donne cette définition : « *Saccagné* (sic), petit canif très effilé et à pointe recourbée dont se servent les pickpokets pour couper du même coup le vêtement et la poche de la personne qu'ils veulent voler ». Voir ci-dessus, p. 65.

2. Max-Leopold Wagner, « Ueber Geheimsprachen in Sardinien » dans *Volkstum und Kultur der Romanen* (Hambourg, 1928), p. 90. L'auteur y remarque : « Sans doute la source de ces vocables (des patois italiens) est l'hébreu *sakkin*, couteau, auquel se rattache le *sak'n*, même sens, de l'argot allemand. »

Il s'agit, en fait, on l'a vu, d'une famille lexicologique exclusivement romane et indigène. D'ailleurs, le fourbesque, comme l'argot français, ignore tout emprunt de l'hébreu ou du rotwelsch.

3. Encore au XVIIIe siècle, le *Trévoux* remarque : « Il y a de certains manchons que les pelletiers [de Paris] appellent *zigzag*. »

Digitized by Google

EXPANSION. — C'est du français que *zigzag* a fait le tour de la lexicographie européenne. Il a successivement passé :

En allemand, comme terme de fortification, dès le début du XVIIe siècle, sous la double forme : *sic-sac*[1], « mot nouveau, connu depuis le siège de Landau », écrit Nehring en 1710[2], et Christian Wolff le définit en 1716 : « *Zigzag*, Art der Approschen. » La forme *Zick-Zack* est moderne et représente une transcription orthoépique allemande, par rapprochement superficiel avec *Zacke*, pointe.

En anglais, où *zigzag* est attesté dans les *Dunciad* (1728) du poète Alexandre Pope. Le premier témoignage que cite Murray, de 1712, désigne une allée en zigzag.

En italien, en espagnol, etc.

En outre, certains termes dérivés de cette même famille lexicologique ont pénétré (comme nous venons de le montrer) en Haute-Italie et dans les argots italiens.

ÉTYMOLOGIE. — Ménage en avait le premier indiqué la véritable origine : « Le français *ziczac* a été fait par onomatopée. »

Depuis, on s'est fourvoyé en rattachant le mot à l'allemand *Zacke*, pointe (qui se rapporte à un germanique *take*, brancne), forme et sens incompatibles.

D'une part, l'allemand ignore la formule alternante *zigzag*, si répandue dans le domaine gallo-roman ; et d'autre part, les nombreuses variantes du mot, ses acceptions multiples et l'abondance de ses dérivés — tous inconnus à l'allemand — renvoient indubitablement à une origine imitative[3], c'est-à-dire à une source indigène. Ce terme exprime essentiellement un mouvement de va-et-vient, auquel remontent les diverses acceptions du composé et des dérivés : ligne brisée, tiraillement, scie, mauvais couteau, d'où déchiqueter, taillader, couper maladroitement, etc.

La liste de ces vocables imitatifs pourrait être indéfiniment allongée. Il importera à l'avenir d'opérer de fortes coupes dans le fourré de ces prétendues attributions au germanique, au latin,

1. Passé, à son tour, de l'allemand au suédois, où *sick-sack* est attesté, comme terme de fortification, dès 1788.
2. Dans son manuel de néologismes : *Manuale juridico-politicum diversorum terminorum*, etc., Francfort et Leipzig, 1710.
3. L. Spitzer considère également *zigzag* comme une formule onomatopéique indigène en France, d'où elle s'est répandue ailleurs (*Zeitschrift*, t. XLIII, 1923, p. 597 à 600).

Digitized by Google

au grec, etc., pour les restituer aux sources indigènes. Ce sera là une constatation de fait diamétralement opposée à ce qu'on lit dans le « Traité » qui précède le *Dictionnaire général* (p. 36) : « L'explication, par onomatopée de tel ou tel mot, n'est qu'une hypothèse provisoire destinée à disparaître un jour devant une étymologie définitive. »

Cette assertion trahit une méconnaissance totale d'un des facteurs les plus féconds de l'évolution linguistique.

Digitized by Google

IV. — STRIGIENS ET BATRACIENS

Pour être complet, nous reproduisons les tableaux que nous avons tracés ailleurs[1] sur les appellatifs d'origine imitative des strigiens et des batraciens.

1. — STRIGIENS.

Les noms de rapaces nocturnes qu'on a tirés de leurs cris, se présentent en gallo-roman sous les aspects suivants[2] :

1° Simples :

a) Anc. prov. *cau*, fém. *caueco* (*gaueco*), et Béarn, *cayeque*, hibou, chouette; anc. fr. *caon*, Aisne, *caou*, Norm. *cawan*, fém. anc. fr. *cawe* (et Bessin), Pas-de-Cal. *coete* (anc. fr. *cuette*); Aveyr. *coï*, hibou[3];

Prov. *chau* (fém. *chaua*, *chaueco*), moderne *cho* (fém. *cheito*, *chuito*); anc. fr. *chaon*, (aujourd'hui, Poitou), wall. Mons, *chaou* (fém. *chawette*, *chawotte*); Lorr. *chawe* (fém. *chawette*); moy. fr. *chaüan* (Rabelais); Orne, *chawan* (*chawon*) et *chon* (Meuse, *choune*), Marne, *choyan* A.[4]; anc. fr. *choe* (*choete*), masc. *choan*, *chouan* (Ronsard), auj., Norm., Haut-Maine, etc. *chouon*, *chouan*; anc. fr. *choue*, auj. Poitou (et *chouatte*, *chouette*), Yonne (et *chiotte*, Vosges *chouotte*, Meurthe-et-Moselle, *chowotte* A.); Vendée, *chouart*, effraie; anc. fr. *chue* (*chuette*), chouette (cf. fr. mod. *chuinter*), Berr. *chuèche* (Yon. *chouèce*)[5];

1. *Création métaphorique*, fasc. I, p. 97 à 101, et fasc. II, p. 116 à 118.
2. Voir Salerne, *Ornithologie*, Paris, 1767, les cartes correspondantes de l'*Atlas linguistique* et les tomes IX et X de la *Faune* de Rolland.
A titre comparatif :
a. — (Pour le roman) Bonelli, dans *Studi di filologia romanza*, t. IX, p. 370 à 489 (« Les noms d'oiseaux en Lombardie ») et S. Floru Marian, *Ornitologia poporana română*, 2 vol. (Cernăuti, 1883) ;
b. — (Pour les patois allemands) le *Polyglottenlexicon* de Nemnich et (pour la Suisse allemande) l'*Idioticon* de Staub et Tobler ;
c. — (Pour le slave) le *Dictionnaire étymologique* de Miklosich (1886).
3. Cf. ital *chiù*, hibou (Venise, Sicile, *chio*) ; Abbruzzes, *acchiole*, duc.
4. Nous désignons par A. l'*Atlas linguistique de la France* de Gilliéron.
5. Cf. Parme, *cio*, hibou ; Modène, *ciù* ; Marches, *cioetta*, *ciuetta*, chouette ; Suisse et réto-rom., *tchuetta* (Tyrol, *ciuita* ; Frioul, *çiuita*) ; Piém., *sciuta*, chouette, et roum. *stiotu*, hibou.

Digitized by Google

Anc. fr. *suette*, auj. Namur, Suisse (*et souette*), prov. *suito*, *suto* (Jura, *sute* A.), May. *souan* (cf. *chouan*), *souatte*, Lorr. *suotte*, Sav. *sowieta*, Auv. *zouetta*[1].

b) Gasc. *haou*, chouette[2]; Char.-Inf., *houette* A.; anc. fr. *hua*, *huan* (*huyan*), *huant* (« son chant n'est que *hu* et cri piteux », Nicot), auj. Normandie, et *huart*, *huet* (huette), *huot*, auj. *huon* (cf. *huer*, crier comme le hibou).

2° Amplifiées, à l'aide des labiales (*v*, *b*, *p*), des sifflantes (*f*, *h*, *s*), des dentales (*t*, *d*) et des liquides (*l*, *r*), soit pour éviter l'hiatus, soit surtout pour rendre plus intense le cri rauque ou le souffle prolongé. On obtient ainsi :

a) Anc. fr. et Pic. *cave* (*cavette*, *cauette*), chouette, Berr. *cavoche*, anc. prov. *cavec*, mod. *caveco*[3];

Anc. fr. *chave*, anc. prov. *chavesca* (masc. *chavec*), Berr. *chavêche*, *chavoche*, For. *chaviche*, fr. *chevêche* (XIIIe siècle, *chevece*, *chevoiche*); prov., Sav. et anc. fr. *chavan* (prov. *chavancou*, *chavant*), For. *chavagne*, Berr. *chavin*, *chavon* (et anc. fr.), fém. *chavotte* (anc. fr. *chauvette*), Indre, *chavouin* (les strigiens en général A.); Allier, *chevan* A., Sav. *chevolard*, chouette, Lorr. *chevotte* (*chivotte*), prov. *chiveco*, Loire-Inf. *chovan*, Lim. *chovon*[4];

Prov. *javan* (cf. *chavan*), Dauph. *javané* (Auv. *javané*, Isère, *chanavé* A.) et *javanel*;

Sav. *savan*, *sevan* (*stevan*, fém. *sevta*) et *sovan*[5], hibou; Suisse, *suvella*, *tsuvella*[6], chouette (Fourgs, *suvetotte*).

b) *Caboche*, chevêche (Littré); prov. *caban*, fém. *cabano*, et *cabec*, fém. *cabeco*, dim. *cabanel* (cabanèu); prov. *gabus*, hibou; Gironde *chaban* (Corrèze *chabo*; Seine-et-Oise, *chabiou* A.), hibou; Béarn, *chabeque* (*chebeque*), prov. *chibeco*, chevêche;

Prov. *cibec*[7] (*cimec*), hibou (fém. *cibeco*). — Anc. fr. *houpi*, hibou; Pic. *houpeu*, H.-Bret. *houpou*, hibou; Plancher-les-Mines, *hopotte*, chouette.

1. Cf. Piém., *sitola*, *soeta* (Venise, *zoeta*; Bologne, *zueta*); Novi, *suetta*, chouette; Piémont, *suiton*, effraie (Frioul, *çuite*, chouette).
2. Cf. Suisse allem., *Haw*, hibou.
3. Cf. Abr., *chiove* (Sic., *chiovu*, duc), à côté de l'anc.-haut.-allem. *kawo*, tchèque *kuvik*, hibou.
4. Cf. tchèque *tchouvik*, hibou (roum. *ciovica*).
5. Cf. anc. slave *sova*, *suva*, hibou.
6. Cf. ital. *civetta*, chouette, à côté du piémontais *siveta*, du milanais *sciqueta*, du pavesan *ziveta*.
7. Cf. catal. *sibeca*, chouette, et *siboch*, hibou (irlandais *seboec*).

Digitized by Google

c) Wall. *cahu*, *chahu*; Orne, *chahou*, hibou; Guern. *cahouan*, Calvad. *chahouan* (Côtes-du-N., *chohan*), anc. fr. *cahuan*, *chahuan*, hibou (XIIIe siècle), c'est-à-dire *caüan*, rapproché (à partir du XVIe siècle) du nom du chat, *chat-huan* ou « chat-hibou », à cause de certains traits communs; de là, Lorr. *chat-houran* (Meuse, *chahoran*), chat-hibou, et May. *chahuchet*, petit hibou (cf. Anjou *huchette*, chevêchette, et *hucheur de nuit*, hibou).

d) Prov. *caüs*[1] (*cahus*), *cauuche* (Quercy, *coïs*), prov. *gahus*, hibou.

e) Quercy, *choc*[2] (*chouoc*), hibou, Gasc. *chouco*, chouette.

f) Marne *cheute*, *chouette*; prov. *chot*[3] (*chouot*), hibou, *choto*, chouette; Gasc. *choudet* (de *chot*), d'où fr. *choudet*, hibou.

g) Lorr. *hourant*, hibou; wall. *hourette* et *hurette*, hulotte, d'un primitif **hure*, qui survit dans le suisse allemand *Hûre*, *Hüru*, hibou, et qui n'a gardé en français que les sens dérivés de cette notion.

3° Composés :

a) De mêmes éléments, pour prolonger la durée du cri : Lorr., Isère, *boubou*, hibou (Besançon, fém. *boubotte*), à l'instar du lat. et anc. fr. *bubo* (de là, fr. *boubouler*, crier comme le hibou); Norm. *houhou*[4], hibou.

b) D'éléments divers, pour renforcer le même cri : *hibou* (XIIe siècle); Guernesey, *ibo*, Meuse, *ebou* A. (de *huibou*[5] ! cri du chat-huant);

Anc. fr. *hucheran*, Lorr. *houcheran*, et Landes, *hourougou*, Gasc. *hourouhou*, hibou, prov. *ahuco*, hulotte.

4° Certains de ces noms se rapportent au sifflement ou grincement des chouettes, et particulièrement au chuchotement prolongé de l'effraie, tels : Sav. *farou*, hibou (cf. fr. *frouer*, imiter le cri de la

1. Cf. allem. *Kauz* (néerl. *kûz*), hibou, à côté des synonymes : vénitien *chiusso*, frioulan *çuss* (*zuss*) et roumain *cius*.
2. Cf. Novi, *ciuc*, hibou, à côté du serbe *tchouk*, hibou (albanais *tchoky*, chouette).
3. Cf. Monferrin *ciutt*, *sciutt*, hibou.
4. Cf. allem. *Uhu*, hibou, et roum. *hurez*, hibou.
5. Cf. allem. de Luxemb. *Hubo*, hibou, à côté de l'allemand *Schuhu* et du roumain *ciuhurez*.

Digitized by Google

chouette), et *fiou*, petit-duc (cf. prov. *fioula*, siffler). Y remontent également les noms anciens français et dialectaux de l'effraie : *fresaie* et *fresaude* (XIIe siècle), prov. *fresago*, à côté du poitevin *presaie* et du gascon *brezago*, le dernier parallèle au béarnais *brouche*, au sarde *brusciu* et à l'espagnol *bruja*, effraie et sorcière. L'échange des labiales rend impossible le rapprochement proposé avec un type latin **prœsaga*, oiseau qui présage (cf. Meyer-Lübke) : le thème *fres* ou *bres* (*brouch*) traduit le bruisssement réitéré de l'effraie, son cri semblable au grincement d'une scie (cf. son nom scientifique *strix stridula*).

Et c'est de la même source que dérivent : Sologne, *gouttière*, chevêche (« à cause de son cri ordinaire *goutt !* quand il doit faire beau », Salerne); Anjou, *clou*, chevêchette, Sologne, *cloudet*, chouette (« à raison de son cri *clouti !* qu'il répète continuellement la nuit », Salerne); Sav. *cloute*, petit-duc (d'après son cri).

2. — BATRACIENS.

Certains de leurs cris primitifs sont susceptibles tantôt d'un renforcement final (à l'aide d'une gutturale) et tantôt d'un redoublement, procédés familiers aux créations onomatopéiques.

A cette catégorie appartiennent les noms gallo-romans suivants dont la plupart désignent le crapaud chanteur[1] :

a) *Ba*, Messin (Rémilly); *bi*, Messin (dans *bi-caoué*, têtard); *bo*, Valais, Vosges, etc. (Jura, *boa*, anc. fr. *boit*), H.-Sav. *boua*, rainette A.;

Babi[2], prov. anc. et mod.; *bobo*, Lyon, et *boubou*, H.-Loire; Anjou, *poupoule*, crapaud (d'après son chant);

Mou, Berry, et *mou-mou*, Vendôme, Berry.

b) *Boc*[3], Genève, et *bocain*, Semur;

Boug, moy. fr., grenouille (Cotgrave, Oudin).

1. Nos sources (outre le dépouillement des lexiques patois) sont : la monographie du prince Lucien Bonaparte sur les noms romans des reptiles (dans les *Transactions of the Philological Society*, London, 1882), la partie correspondante du *Polyglottenlexicon* de Nemnich (auquel nous empruntons les noms patois allemands) et principalement les cartes de l'*Atlas linguistique* (crapaud, grenouille, lézard, rainette, têtard, tortue).

2. Cf. H.-Italie, *babi, babbi*, crapaud (Suisse allem. *Baben*).

3. Cf. saxon *Bock, Pocke*, crapaud (basque *puka*), à côté du magyar *béka*, grenouille (tatare, *baka*).

Digitized by Google

c) *Clouc*[1], Limousin, et *cloc* (*clioc*), Anjou, Poitou, *clouc*, petit crapaud; *coulouque*, Namur, *clouc-clouc*, wallon; Ardennes, *clicherou*, à côté de *cloche*, crapaud (son cri rappelant le tintement d'une clochette); cf. Agen, *cancarignol*, têtard[2] (de *cancarnà*, jouer des cliquettes);

Coucasse[3], H.-Garonne, crapaud, et Quercy, *cuco*, rainette, Gasc. *coucourougnoun*, têtard;

Gouglin, Yonne, crapaud.

d) *Craque*, Mayenne, petit crapaud (Anjou, *crac*, gros crapaud) et wall. *crouquelré* (dimin. de *crouque*); Guyenne, *carcanel*, rainette (*carcanà*, coasser).

e) *Do*, Berry, Yonne, crapaud.

f) *Huchel*[4], Mayenne, petit crapaud.

g) *Lu* (*lul*), *lulu*, Yonne, crapaud;

Lurou (*lirou*), Charente, et Sav. *leurou*, crapaud, *lorieu*[5], têtard A., wall. *lureté* (cf. ci-dessus *clouqueté*);

Lutaud, Yonne, et Berry, *loutaud*, crapaud.

h) *Rac* (*arrac*), Béarn, et Vienne, *raquette*[6], rainette (Dauph. *ranquelo*[7], grenouille), à côté du lorrain *régal*[8], espèce de grenouille; Pas-de-Cal. *roquet*, grenouillè (cf. le wallon *roqui*, râler, avec le berrichon *raquer*, coasser), et Deux-Sèvres, *roquette*, rainette A.

i) *Tà* (*tac*), Normandie, crapaud (Indre, têtard A.), *lé*, Morvan, Lorraine; *tou*, Morvan;

Tatà[9], Normandie, crapaud, et *toutou*, Morvan ; Puy-de-Dôme, *toute*, rainette A.

j) *Toquar*, Calvados, crapaud (Guerlin de Guer);

k) *Toujou*[10], Annecy (Rolland).

1. Brehm, *Reptiles*, p. 583 : « Depuis le commencement d'avril jusqu'aux premiers jours de septembre, le crapaud accoucheur fait entendre, surtout lorsque le temps est doux, le son *clock*, qu'il répète le soir, ainsi que pendant la nuit, à des intervalles plus ou moins rapprochés ».
2. La nomenclature vulgaire confond les diverses variétés des batraciens ainsi que leur jeunes ou têtards, en les dérivant de la même source onomatopéique.
3. Cf. allem. dial. *Kucke*, crapaud.
4. Cf. bas-allem. *Utsche*, crapaud (Suisse allem. *Hotsch*).
5. Cf. bas-allem. *Lork* (allem. *Lurch*), crapaud.
6. « Ainsi appelée parce qu'elle fait entendre son cri *rac-rac-rac !* » (Monduyt, dans Rolland, t. III, p. 74).
Cf. Sienne, *racanella*, rainette (roum. *râcan*).
7. Cf. Pignerol (Piémont), *rangoulha*, grenouille.
8. Cf. ital. *ragana*, *raganella*, rainette.
9. Cf. angl. *toad* (dial. *tade*, *tode*), crapaud.
10. Cf. Suisse allem. *Totsch*, *Tatsch* (danois *tudse*), crapaud.

Digitized by Google

2° Une deuxième catégorie de ces noms dérive de son cri sourd et rauque :

Chirp, Guyenne, crapaud, et Landes, *quierpo* A. (cf. prov. *charpà*, gronder).

Cholo, Gers, et *cholou*, Gascogne, crapaud, à côté du rouergat *chor*, rainette (de *chol*, *chor*, cri rauque).

Gouac, H.-Garonne, têtard A.

Râle, *râlet*, Berry (Morv. *rollet*), crapaud; Charente, *râle* (Cher, *râlelle*), rainette A., à côté de Tarn-et-Gar., *rascle*, *rasclet* A., et de l'angevin *raillard*, petit crapaud (du prov. *rasclà*, fr. *râler*, d'après sa voix désagréable et prolongée).

La nomenclature de ces catégories zoologiques est, on le voit, des plus abondantes. Ici, comme ailleurs, le vulgaire s'est surtout inspiré de la nature vivante pour désigner les oiseaux nocturnes et les petites bêtes qui excitaient son imagination ou sa curiosité.

Nous avons ajouté en note les termes correspondants romans et exotiques, afin de faire ressortir une fois de plus le caractère indépendant et universel de ces créations spontanées.

V. — MOTS EXPRESSIFS

Les mots expressifs constituent le côté le plus délicat dans cet ordre de recherches. Nous avons indiqué la méthode à suivre, méthode prudente et plutôt expectative, faute de matériaux préparatoires.

Tout récemment, M. Œhl a étudié les noms expressifs du « papillon » dans un grand nombre d'idiomes de l'Ancien et du Nouveau Monde[1]. Ces données complètent et corroborent celles que nous avons mises en œuvre[2], mais la cueillette des matériaux analogues est encore trop parcimonieuse pour permettre une étude d'ensemble de cette dernière catégorie onomatopéique.

Nous allons donner plus loin quelques nouveaux exemples qui remontent à cette source expressive.

1. Voir *Miscellanea linguistica dedicata a Hugo Schuchardt*, Genève, 1922, p. 75 à 115 (Biblioteca dell' *Archivum Romanicum*, IIe série, *Linguistica*).

2. Ajoutons-y l'anc. fr. *farfaille* et le savoyard *pipina*, papillon (Rolland, t. XIII, p. 186). Voir aussi, dans les *Sinonimie* (p. 451 à 463) de Garbini, les divers aspects de cette nomenclature (par échange des labiales) : *barbatula* et *forbotola*, *farabatula* et *parabatula*.

Digitized by Google

C. — TRAITS SECONDAIRES

I. — ÉCHANGE DES LABIALES

Nous avons déjà traité cette question de phonétique générale sous ses différents aspects. Bornons-nous à citer ici quelques faits complémentaires.

Aux diverses familles linguistiques auxquelles cet échange est familier, ajoutons le turc oriental ou djagataï : les vocables commençant par *m*, passant à l'osmanli, changent leur initiale en *b*. C'est ainsi que *men*, moi, et *mouz*, glace, deviennent en turc *ben* et *bouz*[1].

Le même échange se rencontre isolément dans les patois français[2], surtout du Midi et il serait intéressant d'en dresser le relevé; dans les patois italiens, c'est le sicilien qui offre le plus d'exemples[3].

Cet échange des labiales est fréquent dans la nomenclature enfantine romane du chat; cf. d'une part, le français *matou* et son synonyme sarde *battu*, le milanais *misc* (prononcez : *mich*), chat, et le portugais *bicho*, le milanais *mosc* (= *moch*), même sens, et le toscan *boncia*, chatte; et, d'autre part, l'espagnol *miza*, chatte, et l'allemand *Bise*, minet; le catalan (*gata*) *musa*, chatte, et l'allemand *Buse*, même sens.

Ces détails ajoutés à ceux, autrement nombreux, que nous avons

1. Ces exemples diffèrent essentiellement des cas de dissimilation relevés par M. Grammont (*La Dissimilation consonantique*, p. 46) : le persan *musulman* devient en turc *bousourman* (d'où le russe *bousourman*); quant au bas-latin *Bafometus* (pour *Mahometus*), il s'agit là d'une interprétation méprisante (cf. anc. prov. *bafar*, se moquer) plutôt que d'un cas de dissimilation.

2. Cf. le vendéen *muzange*, mésange, avec son aspect *buzange* dans les Côtes-du-Nord (Cantal, *bezingue*, avec le langued. *mezingo*). Voir Rolland, *Faune*, t. X, p. 180.

3. Le *Glossario siciliano* (1888), de Traïna, renferme ces exemples : *badocchiu* et *madoccu*, amas, tas ; *billafii* et *millafii*, minauderies ; *battumi* et *mattumi*, bitume ; *billituni* et *millituni*, rejeton ; *bisinteriu* (en italien, *mesenterio*) et *mutuperio* (en italien, *vituperio*) ; *boffa* et *moffa*, soufflet ; *buffulituni* et *muffulittuni*, maflu, etc.

Cf. ital. *melma*, limon, avec le vénitien *velma*, banc de sable dans les lagunes ; Val Sesia, *belma*, sable fin des alluvions (cf. Meyer-Lübke, *Dictionnaire*, v° *melma*).

Digitized by Google

déjà donnés, montrent qu'il s'agit, non pas d'un phénomène isolé ou anormal, mais d'un aspect habituel de phonétique générale.

De là, l'embarras des phonéticiens exclusifs qui, en constatant les vestiges de cet échange en gallo-roman, l'attribuent au latin vulgaire (cf. *damascenus* et **davascenus* dans Meyer-Lübke) ou en cherchent l'explication chez des peuples étrangers à la *Romania*.

A. Thomas nous offre un curieux exemple de cette dernière alternative[1].

Il s'agit du nom de *Comenge*, petit pays de la région pyrénéenne, qui remonte à un bas-latin *Convenicum* (tiré du latin *convenæ*, étrangers). Cet échange des labiales (en l'espèce de *v* en *m*) offre, suivant l'auteur, « quelque chose de tout à fait anormal ». Il y voit un problème « qui reste comme un défi jeté à la philologie romane ».

A. Thomas en cherche d'abord la solution dans des hypothèses phonétiques qui ne le satisfont guère; il interroge ensuite l'histoire sur cette « cause perturbatrice », et finit par la trouver dans le basque qui, comme on l'a vu, affecte cet échange (cf. *gomentu* pour *conventum*) : « Je n'hésite pas à conclure que les Convenæ, avant d'être romanisés, parlaient une langue apparentée au basque actuel. Je ne veux pas insister sur l'importance de cette constatation : c'est aux historiens à en faire leur profit ».— « Cette conclusion, ajoute-t-il, ne repose que sur une lettre ».

Ainsi, ce changement de *v* en *m* devient gros de conséquences. Il prouverait :

1° L'infaillibilité des lois phonétiques;

2° La parenté de la langue primitive des Convenæ avec le basque actuel.

Cet échange des labiales dépasse, il est vrai, la phonétique courante (cf. cependant *davoisne* en rapport avec *damascenus*), mais, envisagé dans son ensemble, il ne présente rien d'anormal.

Quant à la forme *Comenge*, elle prouve tout bonnement que cet échange des labiales remonte au haut Moyen Age[2]. L'exemple cité de l'ancien normand (prune) *davoisne* est attesté au XIIIe siècle, celui de *Comenge* date d'une époque beaucoup antérieure : *Commenensis* remonte à 788 et *Commenicus* revient dans les chartes

1. Voir *Essais*, p. 1 à 10 : « Comenge ». Cf., en dernier lieu, sur l'échange des labiales en basque, la thèse de H. Gavel, *Eléments de phonétique basque*, Paris, 1920, p. 292 et suiv.

2. A. Grohler, *Französische Ortsnamen* (1913, p. 346), admet l'explication phonétique d'A. Thomas.

Digitized by Google

du XIIe au XIIIe siècle. On est allé jusqu'à faire remonter au latin vulgaire cet échange des labiales (cf. *damascenus*) qu'on rencontre un peu partout dans le temps et dans l'espace.

II. — RÉDUCTION DES PALATALES

Comme pendant à l'échange des labiales, la réduction des palatales est également importante pour la recherche étymologique. On pourrait formuler ainsi cette nouvelle constatation phonétique : Tout *ç* de l'ancienne langue devient *s* en français moderne et en provençal, et *tch*[1] dans le Nord et le Midi de la France. En italien on a *ci* (tch) ou *zz* (prononcé *ts*, réduit dans le patois à *ss*), à côté de *sci* (= fr. *ch*) et en espagnol, *ç* (*z*) ou *ch*.

Cet ordre de recherches, comme le précédent, dépasse le cadre de la phonétique courante et embrasse des séries de faits qui n'ont jamais été envisagées dans leur ensemble.

Les termes correspondants étant nombreux et restés pour la plupart obscurs, nous allons les répartir sous quelques rubriques.

Ils appartiennent pour la plupart aux sources indigènes, mais nombre de vocables latins ont subi le même échange. Commençons par ces derniers.

1° *ç* remontant au lat. *ci* :

CENACULUM, étage supérieur : anc. fr. *cenail*, garde-manger, *chenail*, grenier[2], et *sinal*, chambre haute, terme encore vivace dans les patois (cf. Meyer-Lübke).

CIMARUS, chevreau : *cimarre*, *samarre* et *chamarre*, par l'intermédiaire de l'espagnol (cf. t. II, p. 224, et t. I, p. 199).

CIPPUS, tronc : *cepe* et *chepe*, *çope*, *çoper* et *choper*, *soupe*[3] (cf. t. II, p. 110).

CIRCES, cercle : anc. fr. *cerche*, *cherche*, cercle, et *charche*, futaille (cf. Meyer-Lübke).

1. Dans l'ancien picard, ce *ch* se prononçait *tch* (cf. *cherf*, *chité*), de même qu'en Limousin et en Dauphiné (*chanta*, prononcé *tchanta* ou *tsanta*). L'anglais a encore conservé cette prononciation palatale (cf. anc. fr. *chief*), réduite à *ch* en français moderne.

2. Le bas-breton *senal*, grenier, emprunté au haut-breton, s'y rattache : cf. t. I, p. 384 (où l'étymologie est à rectifier dans ce sens).

3. A. Thomas (*Mélanges*, p. 146) identifie *soupeau* avec *cépeau*, mais sans expliquer le passage de *cep* à *çop*, d'où la forme régionale française (cf. Berry, *soupiau*). Voir *Sources indigènes*, t. II, p. 110.

Digitized by Google

CIRCINUS, cercle : *cerne*, *çorne* et *sorne* (*sorner* = *cerner* : cf.t.I, p. 149).

2° Noms indigènes du tronc :

Çoche, *souche* et *chouque* (prov. *souco* et *suco*), à côté des formes italiennes correspondantes : *ciocco*, *sciocco* et *zocco* (cf. t. II, p. 115).

[*Çol*[1]], *sol*, en France, et *chol*, en Provence, à côté de *ciollo*, [*sciollo*] et *zollo*, en Italie (cf. t. II, p. 115). Le sens métaphorique de *sol* survit seul dans la langue littéraire (d'où l'esp. *zole*, sot, qui suppose une forme *çol*), parallèle au napolitain *ciuotte*, sot et souche, cette dernière notion encore vivace en Piémont (Val Soana, *zol*) et en Roumanie (*ciol*).

3° Verbes et noms indigènes remontant aux notions de « boue » et « barboter », en France, en Espagne et en Italie :

[*Çaboter*], *saboter*, secouer, agiter[2], à côté du provençal *sabouta*, *chabouta*, agiter un liquide (Pistoie, *sciabottare*). La forme nasalisée (Lucques, *sciambottare*, agiter un liquide) répond au synonyme provençal *sambouta*, parmesan *sambottar* et *zambottar*.

[*Çabouler*], *sabouler* et *chabouler* (v. Littré), prov. *saboula*, rouler dans la boue, Forez *saboulha* (cf. *sabouillat*[3], bourbier), pendant de l'espagnol *çabullir* (zabullir), plonger dans l'eau.

[*Çacouter*], *chacouter*, bavarder (Normandie), à côté du moy. fr. *sacouter*, pendant du montferrin *ciacutée*, baragouiner, tous remontant à la notion de barboter dans l'eau, parallèle à l'italien *sciaguattare*, agiter un liquide (cf. t. I, p. 231).

[*Çatouille*], *chatouille*, lamproie (Rabelais), à côté de *satouille*, *chatrouille* (1450), se rattachant à *satrouille* (Berry), prov. *chatoulha* et *chatroulha*, patauger (cf. t. I, p. 330).

Ajoutons les verbes espagnols[4] :

1. Nous mettons entre crochets les formes exigées par les variantes.
2. Avec cette acception, le verbe n'a aucun rapport avec *sabot* (Littré et le *Dict. général*), comme le montrent les formes et les sens parallèles.
3. Le gascon *chamboulha*, barboter dans l'eau, en est la forme nasalisée (en italien, *ciambolare* a acquis le sens figuré « parler à tort et à travers »).
4. Cobarruvias (1611) et César Oudin (1667) renvoient de *z* à *ç*. Le dernier remarque : « Note qu'en la langue espagnole, il y a plusieurs dictions qui commencent indifféremment par *z* ou par *ç*, à cause que la prononciation en est tout semblable. » Mais il n'en était pas ainsi en ancien espagnol qui distinguait soigneusement les spirantes. Cf., sur cette question compliquée, le travail de Ford (cité ci-dessous), un article de Saroïhandy dans le *Bulletin hispanique* (t. IV, 1902, p. 198 et 214) et, en dernier lieu, la thèse de H. Gavel, *Essai sur l'évolution de la prononciation du castillan depuis le* XIVe *siècle*, Paris, 1920.

Digitized by Google

Çahondar (zahondar), enfoncer, à côté du portugais *chafundar*, ce dernier parallèle à l'auvergnat *chafoulha*, patauger.

Çapuzar (zapuzar) et *chapuzar*, plonger, répondant au provençal *chapouta*, barboter dans l'eau, avec un suffixe analogue à celui du provençal *caboussa* (cabussa), plonger.

4° Noms indigènes du crapaud, en français et en espagnol, dénominations indépendantes et remontant au Moyen Age par leurs sens secondaires métaphoriques (l'acception zoologique est toujours vivace dans les patois) :

a) *Çabot* (sabot) et *sibot*, Morvan (cf. Meuse, *sabourelle*, *sibourelle*, rainette), prov. *sabaou* et *sabatas*[1], à côté du savoyard *saval*, crapaud, et du vosgien *savate*, rainette[2].

b) *Çapo*[3] (zapo), *çapato* (zapato), esp., à côté du portugais *sapo*, *sapato*, crapaud.

Pour les noms gallo-romans et ibériques, le ç initial exclut *a priori* toute dérivation d'un type inconnu **sappus* (cf. Meyer-Lübke, p. 572).

Le gallo-roman *sabaou*, crapaud, se rattache apparemment au verbe *sabouler* et désigne la bête qui vit dans la vase; de même, l'espagnol *zapo*, inséparable du thème de *zap-uzar*, représente une métaphore analogue.

Des appellatifs de ce genre sont assez fréquents et nous en avons donné ailleurs plusieurs exemples (cf. t. II, p. 79-80).

Rappelons celui-ci qui rentre dans notre sujet : Landes, *chatou*, crapaud (Vendée, *chatoly*, rainette, suivant l'*Atlas*), proprement boue, mare, répondant au lombard *sciatt* ou *satt* (Crémone, *zatt*), crapaud.

5° Formations onomatopéiques :

a) Interjections : *si !* et *chut !* à côté de l'italien *zitto !* esp. *chito*[4] *!*

b) Noms d'oiseaux nocturnes : anc. fr. *suette* et *chuette*, chouette,

1. Cf. Rolland, t. XI, p. 87 et suiv.

2. Voir les variantes italiennes dialectales (citées par Rolland, t. XI, p. 89), *sava et savaton*, crapaud, d'où le frioulan *save*, rainette, formes qui semblent tirées des patois du Midi de la France (cf. Dauph. *savato*). Le tyrolien *jave*, grenouille, est le slave *jaba*, même sens.

3. Le basque *zapoa*, crapaud, et son équivalent béarnais *sapou* viennent de l'espagnol.

4. Cf. cet exemple parallèle : esp. *buz*, baiser, avec le ladin *butch* (frioulan *bus*), allem. *Buss* et *Butsch*, arabe *bus*, etc. Ce sont là des onomatopées indépendantes, et non pas empruntées les unes aux autres (cf. Meyer-Lübke, v° *bus* et *butsch*).

Digitized by Google

à côté de l'italien dialectal *ciueta* et *suetta* (Frioul, *çiuite*); — prov. *chaur(ilho)*, strigiens en général, thème parallèle au frioulan *çore*[1], corneille (cf. anc. fr. *choe*, corneille et chouette), Côme, *ciorla*, corneille et hibou.

c) Verbes imitatifs :

Siffler, *chiffler* et *chufler* (prov. *chiflar* et *chuflar*), à côté du wallon *sufler*, répondant aux formes parallèles italiennes *ciufolare* et *zufolare*. Ce sont là autant de formes onomatopéiques, comme nous l'avons montré (t. I, p. 405), qui n'ont rien de commun avec la forme sabellique *sifilare*[2] (en latin, *sibilare*), ni avec un prétendu type **sufilare* (Meyer-Lübke). De plus, le provençal *sufla* signifie à la fois « siffler » et « souffler », et ces notions apparentées ont influencé les formes du latin *sufflare* (cf. napolitain *sciusciare*, souffler, proprement siffler).

Sucer (XVe siècle : *sucher*), picard *chuquer*, répondant aux formes méridionales *sucha* (Auvergne) et *chucha* (Rhône), ce dernier parallèle à l'italien *ciociare* et *suzzare* (*succiare*), port. *chuchar*. Meyer-Lübke (v° **sucliare*) entrevoit l'origine onomatopéique, mais il en sépare à tort les formes correspondantes italiennes[3].

Nous n'avons jusqu'ici tenu compte du phénomène qu'en ce qui concerne l'initiale. Le cas est le même pour le ç médian. Tels :

Bice, *biche* et *bisse*, chèvre et femelle du cerf, répond à *bezza* et *beccia*, chèvre, de la Haute-Italie, à côté du synonyme comasque *bescia* et du piémontais (Val Soana) *bessarda*, chèvre. *Biche* est une variante de *bique* (Cf. t. II, p. 36 et 91).

Bosse (XIIe siècle : *boce*), dial. *boche*, répondant à l'italien *bozza*, bosse, et *boccia*, bouton de fleur (le français *bouton* réunit les deux sens).

Caboche (XIIe siècle : *caboce*) et *cabosse*, à côté du provençal *cabosso*, dont le sens botanique (« bulbe, caïeu ») est ultérieurement attesté, phénomène habituel[4].

1. Parallèle à l'albanais *sora*, roumain *cioara*, corneille. Cf. t. I, p. 95, et t. II, p. 24.
2. Voir *Sources indigènes*, t. I, p. 405, et l'Index du présent volume.
3. Le vocable *simagrée* a été précédé par *cimagrée* et *chimagrée*. Cette alternance exclut l'explication donnée depuis le XVIe siècle (v. La Curne) par *si m'agrée*. L'élément initiale reste obscur.
4. Wartburg voit, dans *caboce*, *caboche*, un composé d'un préfixe *ca* et *boce*, *boche*, bosse : « Il ne saurait être question (ajoute-t-il) d'une dérivation de *caput* par un emprunt du Midi, attendu que le mot y est plus moderne que dans le Nord de la France ». Cette objection s'évanouit devant la constatation générale que nos recherches ont partout mise en

Digitized by Google

Musser (XIe siècle : *mucer*) et *mucher*, formes parallèles à l'ancien italien *mucciare* (Dante), Sicile, *ammucciari* et *ammusciari*, cacher.

De ces termes, *caboche* est propre au gallo-roman (comme *cabeça*, à l'espagnol), alors que *biche*, *bosse* et *musser* sont communs au français et à l'italien. Leurs points de départ (après ce que nous venons de dire) ne sont donc pas des types comme **bottia* et **mukyare* (Meyer-Lübke), mais plutôt *boccia* et *mucciare*, dont il s'agit de préciser les origines.

Le premier, *boccia* ou *bozzâ*, est certainement un mot expressif, ce qui explique sa présence dans des idiomes indépendants (cf. roum. *boțs* et moy.-allem. *butz*, masse compacte, boule, pelote).

Le verbe *mucciare* est également ancien en France et en Italie. Si ce dernier pays est la patrie du mot (comme le veut Meyer-Lübke), il pourrait remonter à l'italien *muccia*, chatte, d'où *mucciare*, se blottir comme les chats près du foyer (cf. le synonyme sicilien *aggattirisi*, s'accroupir).

En fait, *mucer* est attesté en français dès le XIe siècle (on lit déjà dans Raschi *esmucier*) ; mais tandis que l'italien possède, seul, la série complète de ce nom hypocoristique du chat — *muccio*, *muscio* et *musso* — le français dialectal ne connaît que *misse*, minet, ce qui est insuffisant pour éclaircir l'origine. Toujours est-il que, chronologiquement, le verbe français reste antérieur. Il faut donc admettre que l'italien *mucciare* (Dante), cacher, est d'origine sicilienne, et que l'ancien sicilien *ammusciari* (moderne *ammucciari*) est lui-même le reflet de l'ancien normand *muchier*, cacher.

Mousse, épointé (XVe siècle : *mosse*) et chèvre sans cornes, répond au lombard *moch*, épointé, émoussé, et à l'italien *mozzo*, mousse. En provençal, *moucho*, chèvre sans cornes, désigne en même temps la « souche », notion primordiale à laquelle remonte apparemment l'acception d' « émoussé » (cf. t. I, p. 134).

Le catalan et portugais *mocho* signifie à la fois « mousse » et « chèvre sans cornes », l'espagnol *mochil*, valet, c'est-à-dire hébété, obtus. Il est vraisemblable que l'espagnol *mozo* (port. *moço*), garçon (à côté de *mucho*, dans le diminutif *muchacho*), s'y rattache égale-

évidence : le sens primordial, zoologique ou botanique, est attesté postérieurement (parfois de plusieurs siècles) à l'application métaphorique qu'on en a tirée.

Digitized by Google

ment, offrant ainsi un parallèle au synonyme italien *ragazzo*, primitivement souche[1].

Les nombreuses hypothèses qu'on a émises à son sujet, s'évanouiraient ainsi d'elles-mêmes. Après avoir fait remonter l'espagnol *mozo* au latin *mustus* (Diez) ou *musteus* (Meyer-Lübke), on a imaginé, pour l'italien *mozzo*, des types tels que **muticus* (Baist) et **mutius* (Gröber), pour aboutir à cette conclusion : « Quant à l'espagnol *mozo*, il n'est pas facile de trouver une étymologie satisfaisante à la fois sous le rapport phonétique et sémantique[2] ».

Mais revenons à la sifflante initiale.

L'étymologie courante est impuissante à expliquer ces termes foncièrement indigènes. L'initiale *ç* exigeant un *c* (*tch*) primitif, toute étymologie commençant par *s* reste inopérante.

Pour *souche*, Meyer-Lübke nous dit : « **Succa*, souche. — Fr. *souche*, prov. et catal. *soca*... origine inconnue, peut-être gauloise; le picard *chouque*, semble renvoyer à une initiale *ts* ou *ty*.. ».

En fait, le moyen-français *çoche* répond à l'italien *ciocca*, primitivement souche.

Et voici ce qu'on lit au mot *soccus*, espèce de chaussure : « Anc. ital. *zocco*, prov.[3], catal. *soc*, esp. *choclo*, sabot. L'histoire du mot est difficile : l'initiale ne répond pas au lat. *s*; la forme *soca* semble empruntée à l'italien. Tout à fait curieuse est la voyelle dans *susso* (Dordogne), *chu(c)*, *soco* (Corrèze). L'espagnol *zoco*, gauche, est difficile sous le rapport de la forme et du sens. »

Or, toutes ces difficultés, formelles et sémantiques, disparaissent dès qu'on fait abstraction du latin et qu'on part des noms romans de la souche (cf. t. I, p. 128 et 188), représentés par l'italien *ciocco*, *sciocco*, *zocco*, tronc, mot expressif comme son synonyme *ciollo*, *sciollo*, *zollo*[4].

1. Voir *Sources indigènes*, t. I, p. 133 (cf. t. I, p. 190, et t. II, p. 268, où l'étymologie de l'esp. *mozo*, garçon est à rectifier au sens indiqué dans le texte).

2. D.-M. Ford, *The spanish sibilants*, Boston, 1900, p. 76.

3. Meyer-Lübke cite, en outre, un anc. fr. *socle*, *zocle* (qui manque à Godefroy) et un moderne *socque*, terme savant de nos jours.

4. Meyer-Lübke, v° *tchotl*. Cf. aussi, au mot *symphonia*, où les reflets romans (anc. fr. *cifoine et chifoine*, ital. *zampogna*, à côté du lucquois *sanfonia* et du piémontais *ciampogna*) surprennent. Elles supposent une influence analogique de termes apparentés, tels que *ceramella*, chalumeau, pour l'italien, ou *citre*, cithare, pour le français. Ajoutons que le terme piémontais a passé au magyar (*csimpolya*, cornemuse) et, par celui-ci, au roumain (*cimpoiu*, chalumeau), alors que le correspondant italien a pénétré en grec moderne (cf. Cihac, t. II, p. 490).

Digitized by Google

Plus singulières encore sont les explications traditionnelles pour les verbes espagnols commençant par *ça* (*za*). Depuis Cobarruvias (1611), on voit en *zabullir* un prétendu latin **subbullire*[1], en *zahondar*, un type **suffundare* et, en *zapuzar*, un autre type **subputeare*.

Abstraction faite de la forme doublement inadmissible — lat. *sub* > esp. *za* (au lieu de *so*) — ces types accusent de véritables non-sens.

Etant donnée l'acception foncière espagnole «plonger dans l'eau», que vient faire ici **subbullire* (bouillir lentement[2]) ou **subputeare* (creuser sous le puits)? Au premier type, Meyer-Lübke préfère le latin *sepelire*, enterrer, dérivation contraire à la fois par la forme, le sens et la chronologie (cf. anc. esp. *sebellir*, *sebollir*, enterrer); pour le deuxième, Diez renvoie à l'ancien provençal *cabussar*, plonger, ce qui est au moins logique.

En partant de cette alternance des sifflantes, essayons, à titre provisoire, les deux rapprochements qui suivent :

Sabord, ouverture dans la coque d'un vaisseau (xve siècle), terme nautique inséparable de l'esp. *çaborda* (*zaborda*), abordage et jet de l'ancre; *çabordar*, « jetter l'ancre, ancrer le navire au bord ou au port, et eschouer, assabler, quand le vaisseau touche du fond en terre » (César Oudin). Le terme manque au provençal. En italien, *sciabordare* signifie agiter un liquide.

Ce dernier verbe répond aux synonymes italiens : Pistoie, *sciabottare*, et Lucques, *sciambottare*. Les formes parallèles parmesanes, *sambotar* et *zambotar*, signifient à la fois agiter un liquide et plonger dans l'eau. C'est là apparemment l'acception primordiale : *sabord*er, c'est pratiquer une ouverture dans le fond d'un vaisseau pour le faire couler. Ce verbe, bien que moderne, doit être considéré comme ayant conservé le sens primitif, dont *sabord* n'est qu'une application spéciale.

Soule, ballon rempli de foin, de son ou de mousse, nom attesté au XIIIe siècle à la fois sous les formes *çoule* (dans le *Roman de*

1. Voir Menéndez-Pidal, *Gramatica historica española*, 1904, p. 40 (cf. p. 59 et 63). — Cf. Schuchardt (*Zeitschrift*, t. XXXV, p. 89) qui, énumérant les termes calabrais commençant par *su*, par exemple *sumbuzzare*, plonger (qui serait une fusion de *sub* nasalisé et de *cum*), mentionne également les « curieuses » formes espagnoles *zambullir*, ainsi que le sicilien *sammuzari*, *summuzzari*, plonger, dans lequel il voit un emprunt calabrais.

2. Cf. ital. *sobbollire*, bouillir lentement.

Digitized by Google

Renarl) et *choule* (dans *Robin et Marion* d'Adam de la Halle), vocable encore vivace en Normandie et en Picardie[1]. Le terme répond à l'italien *ciolla*, *zolla*, motte, petit amas de terre en boule. Y a-t-il un rapport quelconque entre une soule et une motte? C'est ce qui reste à établir. Le terme intermédiaire nous échappe.

On lit dans la *Grammaire* de Meyer-Lübke (trad. fr., t. I, p. 364) « Sont encore difficiles à expliquer le *z* italien, le *ch* espagnol ou français et le *z* espagnol dans : ital. *zoccoli*, esp. *choclo*..., esp. *chillar*, *chiflar*, fr. *chiffler* (cf. ital. *zufolare*)... Il y aurait aussi lieu de comparer *choca* du canton de Vaud, avec *zoccolo*; *choclo*, toutefois le *c* fait difficulté et prouve un emprunt... Mais comment expliquer *zabullir*, *zurdo*, *zahondar*? »

Nous avons fourni la réponse à toutes ces incertitudes. Reste l'espagnol *zurdo*, gauche, terme qui nous paraît avoir subi l'influence analogique de l'initiale du synonyme *zoca*, main gauche, c'est-à-dire l'engourdie, proprement souche.

Les faits exposés ci-dessus nous permettent d'éliminer du *Dictionnaire étymologique roman* de Meyer-Lübke les types suivants : **sappus*, **subbullire*, **succa*, **suctiare*, **suffundare*, **sufilare*, * *subputeare*, ainsi que les formes latines littéraires ou dialectales : *sifilare* et *soccus*. Ensuite, * *mulicus*, **mulius*, à côté de *mustum* et de *musteus*.

Encore n'avons-nous tenu compte que des sens proprement dits, alors que leurs applications métaphoriques — comme en italien *sciatto*, lourdaud, et *sciocco*, stupide, pour lesquels on a tour à tour postulé **exaptus*, **exsapidus* (cf. t. II, p. 80), **exsuccus* (v. Meyer-Lübke), etc.

Chaque élargissement du domaine phonétique courant entraîne une réduction sensible des types, qui encombrent les recueils actuels d'étymologie romane.

1. Cf. *Sources indigènes*, t. II, p. 253.

Digitized by Google

D. — BILAN ONOMATOPÉIQUE

Nous avons essayé d'embrasser pour la première fois, dans le temps et dans l'espace, le facteur de la création spontanée. Ce sujet, extrêmement complexe, englobe le langage enfantin, les termes imitatifs proprement dits et les mots expressifs. Nous allons en récapituler les traits principaux, en les illustrant de nouveaux exemples.

I. — ASPECTS DIVERS

L'alternance vocalique et l'échange des labiales donnent aux vocables de cette catégorie une variété de formes qui ont dérouté jusqu'ici les étymologistes[1].

Soit le verbe *fraser* (XIIe siècle), qui se présente ultérieurement sous les formes *fraiser* ou *freser* et *friser*[2]. Le sens essentiel en est « broyer » (sens encore vivace en Limousin), d'où :

1° Fraiser, plisser, boucler (XVIe siècle : *fraiser* et *friser*);

2° Oter la peau des fèves en les plongeant dans l'eau bouillante (sens ancien encore usuel dans le Midi) : XIIe siècle, fèves *frasées*, aujourd'hui, fèves *frisées*;

3° Humecter la chaux (XVe siècle : chaux *frasée*) ou la pâte (cf. le terme de boulangerie, attesté au XVIIIe siècle, *contre-fraser*).

Le *Dictionnaire général* considère ces différentes formes et acceptions comme autant de vocables d'origine inconnue. Meyer (Lübke tire l'ancien (fève) *frasée* du lat. (*faba*) *frêsa*,, fève moulue qui aurait dû donner *froise* : cf. *têsa*, toise) et sa forme alternante *friser*, de l'anglo-saxon *frise*, boucle, alors que Gilliéron y voit une orme analogique de *frire*[3].

1. Voir, à ce sujet, nos *Sources*, t. II, p. 63. Le récent *Dictionnaire* de Gamillscheg a poussé jusqu'à l'absurde l'explication des termes onomatopéiques. Un seul exemple : *claquer* serait un croisement de *cliquer* et du moy. fr. *claper*, claquer, alors que *cliquer* serait le flamand *klikka* (mais le bas-allem. *klakken*, claquer, serait tiré du français).

2. Cf. Chambure, *Glossaire du Morvand*, v° *frqiser* : « En Berry, *s'effraiser* et *se friser* paraissent synonymes pour exprimer l'état du sol réduit en petites parcelles ».

3. Gilliéron, *Faillite de l'étymologie phonétique*, 1919, p. 34 à 49 : *frire-friser*. La forme *friser* viendrait de *frire* par une extension analo-

Digitized by Google

La nomenclature française du « crochet » est pleine d'obscurité (Cf. *Sources*, t. II, p. 192). Deux de ces appellatifs semblent pourtant dériver de source onomatopéique :

Croc se dit *cricot* dans l'Aude (v. Mistral).

Hoc, *hocq*, à côté de *hec* (hecque), *hic* et *huc*, diminutifs *hiquet* et *huquet*, parallèle à *hoquet* et à *haquet* (cf. *Sources*, t. II, p. 17).

On a postulé toutes sortes de types tirés de *catulus* ou *cattus* pour expliquer les nombreuses variantes de *chatouiller*[1], verbes qui ont subi diverses contaminations de *chat*, *châtier*, *gratter*, etc. Cependant les formes alternantes provençales (*catiga* et *coutiga*, à côté de *catilha* et *coutillha*) et celles du germanique (*kitl* et *kutl*) renvoient à coup sûr à une origine onomatopéique.

II. — SENS MULTIPLES

La polysémie est particulière aux termes imitatifs. Nous en avons cité de nombreux exemples. C'est ainsi que l'expression du grondement *marr* ou *morr* sert à désigner tour à tour : le chat (fr. dial. *maraud*, esp. *morro*), le cochon (esp. *marrano*), le bélier (prov. *marre*), etc.

Le languedocien *choun* est un des cris pour appeler les vaches, alors que le portugais dialectal *chua!* sert à appeler les cochons, à côté du languedocien *chouno*, chèvre.

Le verbe *frapper* signifie, en vieux français, se lancer, se précipiter et (dans le Midi) il veut dire, en outre, tacheter, maculer.

Un même appellatif hypocoristique désigne parfois la cane et l'oie : Suisse, *bourrita* et esp. *pata* s'appliquent aux deux gallinacées. Rohlfs, en citant, de diverses familles linguistiques, l'appellatif *guit*, nom dont on se sert pour appeler la cane, se demande[2] : « Peut-on y ajouter l'irlandais *ged*, oie? » Assurément, et pour les raisons alléguées ci-dessus.

gique des temps de ce verbe conjugués avec une *s* radicale. Mais alors que *friser* ne dépasse pas le XVIe siècle, les formes *frisent* et *frisiez* (de *frire*) ne se rencontrent qu'au XIVe siècle (cf. Littré).

1. Voir la carte *chatouiller* de l'*Atlas linguistique* et notre *Création métaphorique*, fasc. I, p. 33.

2. Mémoire déjà cité sur les *Lockrufe*, p. 104. Le landais *guite*, cane (cf. *Sources*, t. I, p. 82) est plutôt un cri d'appel analogue à *rite-rite*. Cf. dans les Basses-Pyrénées, *guitou-guitou !* cri d'appel pour les canes, parallèle à *ritou-ritou !*

Digitized by Google

III. — ORIGINE INDÉPENDANTE

Rien de moins légitime que d'attribuer à certains idiomes le monopole des vocables de cette catégorie. On a successivement essayé de tirer du grec ou du germanique nombre de termes onomatopéiques français, incomparablement plus riches sous le rapport à la fois formel et sémantique. Nous avons fait justice de ces attributions arbitraires[1], en faisant ressortir l'universalité et l'indépendance de ces formations spontanées.

Cette universalité est encore complètement méconnue. Dans le curieux article que Wartburg consacre dans son *Dictionnaire* aux noms hypocoristiques du bélier (v° *berr*), après avoir montré l'impossibilité de les faire remonter au latin, à cause de leur expansion en dehors du domaine roman, il fait remarquer : « Il s'agit probablement du *terme d'un idiome anté-roman*, qui, aujourd'hui, peut difficilement être déterminé. Peut-être faut-il le rapprocher du slave *baran*, bélier. Les expressions correspondantes de la famille germanique, *également obscures*, surprennent. Dans le Midi de la France, en pays basque et ibérique, survit une autre famille linguistique *marr*, désignant aussi le bélier, mais dont le rapport avec *berr* n'est pas non plus clair. »

Ainsi partout obscurité, ignorance et illogisme, lorsqu'on envisage les produits de la création spontanée d'après les normes de la phonétique habituelle; mais tout s'éclaire dès qu'on les considère suivant leurs lois propres, à savoir (dans le cas spécial qui nous occupe) :

1° Echange des labiales (*barr* et *marr*);

2° Universalité, le slave *baran* étant une formation parallèle et indépendante, qu'on rencontre aussi en Grèce, en Asie, etc.;

3° Origine imitative partout la même, dans les idiomes européens et asiatiques, appellatifs d'amitié particuliers aux enfants et aux bergers.

Un travail récent de Nunzio Maccarrone, sur les « Appellatifs du dindon et de la dinde dans les langues romanes[2] », pourrait égale-

1. Cf. *Sources indigènes*, t. I, p. 424 et suiv. et ci-dessus, p. 113 et 114 à 116.
2. *Archivio glottologico*, t. XX (1926), p. 1 à 118.
L'appellatif *coudrou*, dindon, de l'Yonne (Jossier), est à coup sûr une

Digitized by Google

ment illustrer la nécessité urgente, dans l'examen des origines des vocables onomatopéiques, de s'affranchir des vues courantes et de se conformer aux principes qui régissent cette catégorie spéciale du lexique.

L'auteur prétend que les appellatifs italiens du dindon et de la dinde — romagnol *tocca* et toscan *tacchino* — seraient d'origine slave et importés au XVIIe siècle de la Croatie et de la Dalmatie, centres d'élevage de ce gallinacée.

Il suffira de faire remarquer que le même nom *tocke* désigne en suédois le coq et que son caractère onomatopéique — corroboré en italien par la forme *tacco* de la Campagna (parallèle[1] au modenais *tocc* et au bolognais *tucchen*), c'est-à-dire par l'alternance vocalique — explique la rencontre du même appellatif hypocoristique dans les idiomes les plus différents[2].

C'est à ce caractère universel qu'il faut attribuer le fait qu'on retrouve, dans les pays les plus distants, les mêmes cris pour appeler les poules : l'Arabe les fait venir par *kid-kid !* ou *koudou-koudou !* de même que le Provençal par *coto-coto*[3] ! Le cri de *codcodac !* ou *cotcodac !* s'applique un peu partout au caquet de la poule qui va pondre.

Ces cris d'appel, partout les mêmes, sont devenus la source principale des noms hypocoristiques des animaux familiers à l'homme. Dès lors, il n'est point surprenant de rencontrer, dans les pays les plus distants, les mêmes appellatifs onomatopéiques donnés au bélier, au bouc et à la chèvre, au chat et au chien, au cochon, etc.,

IV. — MOTS EXPRESSIFS

On a vu que le caractère des mots expressifs est plutôt symbolique qu'imitatif et qu'il résulte d'une certaine adaptation des sons pour exprimer certaines idées. Aux exemples que nous avons donnés, ajoutons les suivants :

onomatopée, parallèle au synonyme allemand-souabe *kutter* (v. Grimm), d'après son cri (cf. *glouglou*).

L'appellatif *codin*, dindon, (écrit à tort, dans certains patois, *caudin*), est un masculin tiré de *codinde*, dinde, alors que l'origine du normand *copin*, dindon, reste obscure.

1. Voir Garbini, *Omonimie*, p. 531 et 915.
2. Cf. *Sources indigènes*, t. II, p. 41.
3. Voir le mémoire cité de Rohlfs.
4. Cf. *Sources*, t. II, p. 24, 29, 36, 37, 63, etc

Digitized by Google

1. — FLAC, mou.

Envisageons ce terme sous ses divers aspects et ses multiples applications sémantiques :

Flac, anc. fr., mou (à côté de *flache* et *floche*), renforcé dès le XVe siècle en *flasque*, même sens, et offrant un parallélisme complet avec cet autre mot expressif déjà étudié : *blec*, *bleche*, *blesque*, ramolli. On en a tiré les notions :

1° Creux d'eau et de boue : moy. fr. *flace*, *flache* et *flasque*, mare, à côté de *floc*, *floche* et *flosque*, même sens (cf. *Sources*, t. II, p. 131);

2° Partie molle d'une chose, sens technique aux diverses applications (cf. *Dict. général*);

3° Petite bouteille plate : *flacon* (XIVe siècle), à côté de *flasque*[1], le premier parallèle au bas-latin *flascone*[2] (Grégoire le Grand), le dernier, à l'italien *fiasco* et *fiasca*.

Ainsi que les dérivés : *flaquer*, lancer brusquement des liquides (XVIe siècle) et sa forme nasalisée *flanquer* (XVIe-XVIIe siècle), même sens.

Cette famille lexicologique est inséparable des onomatopées *flac ! flic-flac ! flic-floc !* à côté du méridional *flisco-flasco !* qui exprime le bruit des vagues, du claquement d'un fouet, d'un soufflet; prov. *flisc-flesc-flasc !* bruit du claquement d'un fouet (d'où *flica*, *flinga*, *flisca*, claquer, en parlant d'un fouet), etc.[3]

On s'est perdu en hypothèses sur l'origine de ces mots expressifs. Voici celles du *Dictionnaire général* :

« *Flache* (anc. fr. et dial.), mou. Du lat. *flaccus* devenu *flac* et au fém. *flache*, forme qui a supplanté celle du masculin. »

« *Flaque*, mare. Forme normano-picarde de *flache*. »

« *Flasque*, mou. Altération inexpliquée du lat. *flaccus*. »

C'est toujours à *flaccus* qu'on rattache les vocables correspondants italiens : *fiacca*, fracas (d'où *fiaccare*, fracasser, briser, lasser), *fiacco*, las, fatigué; *fiasca*, *fiasco*, bouteille (cf. Körting).

1. Mistral donne au provençal *flasco* (dauph. *flaco*) cette triple acception : 1° Bouteille clissée ou garnie de sparterie, à goulot étroit et à gros ventre ; 2° Petite outre qui contient deux ou trois litres ; 3° Gourde, espèce de calebasse.

2. Nous reviendrons plus loin sur le terme bas-latin.

3. Leo Spitzer (*Zeitschrift*, t. XLIII, p. 331) attribue également à *flasque* une origine onomatopéique.

Digitized by Google

Et de même les vocables roumains : *fleac*, bagatelle, sornette (cf. Tiktin), *fleica*, morceau de viande des plates côtes, à côté de *fleasca*, claque, *fleoanca*, caquet, etc.

Arrêtons-nous à l'insuffisance d'un pareil rapprochement : si l'italien *fiacco*, las, est le latin *flaccus*, flasque, comment expliquer la forme alternante *fiocco*, faible, enroué, parallèle au moyen français *floche*[1], mou, et au roumain *fleos*, flasque? Meyer-Lübke voit dans *fiocco* une fusion de *flaccus* et de *raucus*, et Körting admet même un type **flaucus*. Les deux lexicographes laissent *flasque* inexpliqué et le sens de *fiaccare* surprend le premier[2].

Tout s'éclaircit si l'on envisage ces vocables spéciaux dans leur ensemble, en français et en roman. Ce sont alors autant de formations indépendantes, dont le développement considérable, formel et sémantique, en français et en italien, contraste singulièrement avec le lat. *flaccus*, complètement isolé. Ce dernier dérive à coup sûr de la même source expressive et les correspondants romans, autrement nombreux et significatifs, la mettent hors de doute.

2. — FLAT, tape.

Le point de départ en est l'interjection *flat !* qui exprime le bruit d'une chose qui tombe lourdement. Voici ses dérivés, simples ou renforcés :

Flater ou *flatir*, anc. fr., jeter, précipiter (*flatoir*, gros marteau pour battre les flans), ce dernier verbe survivant en technologie avec le sens : battre sur l'enclume un flan de monnaie;

Flastrir, anc. fr., même sens que *flatrer* et *flatrir*;

Flaistrir, *flestrir* (mod. *flétrir*), avec le double sens: marquer d'un fer chaud et se faner (au propre et au figuré), d'où le dérivé *flaistre* ou *flestre*, flétri, flasque, le verbe et l'adjectif remontant également au XIIe siècle.

Flatrer (anc. fr. *flatrir*), marquer au front d'un fer rouge (Robert Estienne);

Flatter (anc. fr. *flater*), tapoter, caresser, emploi atténué du précédent, les deux remontant au XIIe siècle.

1. Le *Dict. général* rapproche *floche* de *floc*, flocon, mais le sens s'y oppose : *floche* n'est pas léger comme un flocon, mais flasque, mou.
2. Meyer-Lübke rattache, en outre, à *flaccus*, le terme *fiap*, flasque, de la Haute-Italie, qui est inséparable du prov. *flapi*, même sens, l'un et l'autre représentant un mot également expressif.

Digitized by Google

Ce renforcement à l'aide d'une sifflante est parallèle à l'exemple précédent. La variété de formes et de sens renvoie à une source expressive (cf. en provençal, *flist-flast* ! onomatopée du bruit des coups donnés à quelqu'un).

On s'est épuisé en vains efforts pour rattacher ces vocables, foncièrement indigènes, à des origines exotiques ou héréditaires :

1° Germanique, de *flat*, plat (Diez et *Dict. général*) : alors que Körting remarque que le sens du mot germanique ne convient nullement à *flatter*, Meyer-Lübke forge un francique **flat*, plat;

2° Latin : soit un type **flatitare* proposé par Storm (intensif, de *flatare*, souffler), pour *flatter*; soit un autre type **flaccaster* postulé par Diez pour *flaistre*, alors que ce dernier est dérivé de *flaccidus*, flasque, par Meyer-Lübke; mais l'antériorité du verbe (dont dérive l'adjectif) enlève à cette supposition toute base sérieuse; aussi Behrens, en partant de *flestrir*, propose-t-il un type **fistulire*, devenir creux, sens incompatible.

Nous avons déjà relevé ce symbolisme des sons dans la nomenclature presque universelle du « papillon » et du thème *fanf* pour exprimer un bruit vague[1].

C'est au même ordre d'idées qu'appartient le niçois *fanfre*, pilote, nom d'un poisson méditerranéen qui suit les vaisseaux pour attraper les débris. Le Grec et le Romain l'appelaient *pompilus*, c'est-à-dire pilote; à Naples, il est dit *fanfano* ou *fanfaro*, à Gênes, *pampano* (en toscan, *pampalo*).

On a prétendu voir, dans ces divers appellatifs, les reflets du gréco-latin *pompilus*[2], mais à tort. Ces aspects multiples renvoient à un mot expressif (*fanf* ou *pamp*) pour exprimer l'action de virevolter ou de papillonner autour du vaisseau pour attraper les débris. Le nom s'est appliqué ensuite à des poissons plus ou moins rapprochés ou à des poissons différents, polysémie qui ne fait que corroborer l'origine spéciale de ces appellatifs.

1. Cf. *Sources indigènes*, t. II, p. 54 et suiv. et ci-dessus, p. 163.

2. Paul Barbier (*Revue des langues romanes*, t. LII, p. 122) invoque à l'appui ces deux raisons phonétiques :

a) Le grec *pompholyx*, en rapport avec le parmesan *pampaluga*, ital. *fanfaluca*, anc. fr. *fafelue, fanfelue, farfelue;*

b) Le grec *pompé*, pompe, ostentation, en rapport avec l'anc. esp. *fanfa*, fanfaronnade.

Ce double argument ne résiste pas à l'examen (cf. *Sources indigènes*, t. II, p. 11 et 55).

Digitized by Google

La présence en deux langues indépendantes du même mot expressif renvoie à une origine spontanée. Nous avons déjà mentionné les termes *momer* et *moquer*, communs à l'ancien grec et au français, dérivant de la même source expressive, mais sans aucune filiation, directe ou indirecte, entre ces deux langues (cf. t. II, p. 54).

A propos de *moquer*, Scheler fait cette remarque : « Du grec μωκᾶν, selon l'opinion traditionnelle. Cela est-il bien certain? Pourquoi l'appellation d'une chose si générale, d'un acte qui est produit partout où il y a des hommes, serait-elle exceptionnellement tirée du grec? »

Aussi les deux termes, grec et français, tout en ayant en commun le même point de départ, n'en représentent pas moins des formations originales et indépendantes.

Une grande réserve et une prudence méticuleuse doivent présider à ces recherches délicates, comme en général à l'étude des origines des termes de la création spontanée. Il importe, avant tout, de tenir compte des lois qui les régissent sous le rapport de la forme, du sens et de l'expansion. Mais une fois en possession des matériaux comparatifs suffisants, il est grand temps de rendre à cet ordre d'études la place qui lui revient dans l'ensemble des sources indigènes du vocabulaire.

Les détails que nous venons d'exposer renforcent une fois de plus les conclusions qui s'imposent aux futurs investigateurs de l'étymologie romane :

1° Le nombre des onomatopées passées du latin au roman est fort réduit, les idiomes modernes ayant créé à leur tour nombre d'équivalents. Là même où le terme imitatif est hérité, le roman lui a superposé des formations spontanées de son cru : cf. anc. fr. et dial. *sibler* à côté de *siffler*, l'ital. *fischiare* (du lat. *fistulare*) à côté du napolitain *scescar*, siffler, prov. *siscla*, *chouscla*, etc.

Le latin *sputare* (cf. anc. fr. *espuer*) côtoie les équivalents onomatopéiques romans : prov. *escupi* et fr. *cracher*.

Tels encore les termes que le roman a ajoutés aux reflets du lat. *basium* et *basiare* : *pos* et *bos* ou *bus*, *bitch* et *butch* (dans les patois italiens et suisses), etc.

Ces derniers équivalents sont des créations indépendantes, et il est superflu de tirer d'une onomatopée allemande analogue (cf. Meyer-Lübke) des expressions qui se rencontrent dans les idiomes les plus divers, orientaux et occidentaux.

Digitized by Google

2° Les diverses formations onomatopéiques ne dérivent pas les unes des autres, mais remontent indépendamment à une source commune :

Diez tirait l'anc. fr. *mome*, mascarade (esp. *moma*, singerie), de l'allem. (*ver*) *mummen*, masquer; Schuchardt, à son tour, le fait remonter au grec μόμος, moquerie[1]. Meyer-Lübke y reconnaît avec raison une onomatopée, mais reste indécis sur le rapport du vocable grec avec ses congénères modernes. En fait, tous ces termes sont puisés à la même source imitative, mais aucun ne saurait prétendre à une primauté quelconque.

C'est ainsi qu'on tire généralement du germanique (Diez, Mackel, Braune) et spécialement du néerlandais *nif*, bec, nez, l'italien *niffo*, *niffa*, museau, le limousin *niflo*, narine, l'ancien français *nifle* nez (d'où *nifler*, renifler). Meyer-Lübke, qui n'envisage ces termes spéciaux que du point de vue de la phonétique courante, cite pourtant la variante dialectale italienne (Metauro) *anafé*, renifler, qui aurait pu l'éclairer sur la provenance onomatopéique de cette nomenclature spéciale, d'où découle également, mais indépendamment, le correspondant néerlandais.

3° L'alternance vocalique et l'échange des labiales, la polysémie et l'universalité sont (on l'a vu) les traits distinctifs de la création spontanée.

A propos de l'italien *zprazzare* ou *sprizzare*, arroser, Meyer-Lübke y voit à bon droit une onomatopée, mais il ajoute : « Il est douteux qu'ils soient en rapport avec leurs correspondants allemands *spratzen*, *spritzen* ». Certes, il s'agit de part et d'autre de la même onomatopée, mais simplement parallèle et locale.

Autre exemple :

Piquer, en rapport avec le roumain *picà*, tomber goutte à goutte acception différente, mais le sens du verbe français apparaît également en roumain dans les dérivés *pisc*, pic, et *pisca* ou *pitsiga*, pincer. En italien, *pizza*, pointe, *pizzare* (dial.), piquer, *pizzicare* (esp. *pizcar*), pincer, ce dernier sens commun à la forme nasalisée *pinzare* pincer. Meyer-Lübke en postule trois types différents qu'il caractérise ainsi :

« **Pik kare*, piquer... L'origine de ce verbe qui manque au roumain, au sarde et au réto-roman, est inconnue[2]... ».

1. *Zeitschrift*, t. XIV, p. 177.
2. Le roumain *picà* est le même verbe avec un sens différent, et cette polysémie corrobore précisément leur origine commune.

Digitized by Google

« **Pinctiare*, pincer... Origine obscure... ».

« **Pits*, pic, pointe...L'origine de ce thème, appartenant en propre à l'Italie, est inconnue... ».

La variété formelle, comme la diversité sémantique, est également inhérente à cette catégorie de termes spéciaux (communs aux idiomes romans, germaniques et celtiques), dont l'origine imitative saute aux yeux.

4° Quant à la chronologie, qui joue un rôle décisif dans la phonétique de la langue générale, elle est pour ainsi dire inopérante dans ce domaine spécial. C'est ainsi que *butor* est déjà attesté (sous la forme latinisée *butorius*) au VIIIe siècle, *ahan* au Xe, *hibou* au XIe, *hurbec*, au XIIe, etc.

D'ailleurs les données des textes sont, pour les termes enfantins, bien tardives. C'est ainsi que *maman* n'est attesté qu'en 1584 et *papa*, en 1552, bien que ces appellatifs remontent aux origines mêmes de la langue.

Il faut ajouter, en ce qui touche les appellatifs de ce genre d'origine zoologique, que l'acception figurée est presque toujours antérieure, dans les textes, au sens primordial, zoologique ou autre. C'est précisément cet emploi métaphorique qui a permis la pénétration en littérature de ces appellatifs, pour la plupart enfantins ou imitatifs.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII

VUES D'ENSEMBLE

A. — APPERÇUS GÉNÉRAUX

I. — TRAITS PHYSIQUES

Nous avons montré l'importance des détails physiques pour la nomenclature vulgaire de la faune, en même temps que nous avons fait ressortir le manque de précision du vulgaire dans ce genre de caractéristique sommaire. En voici un nouvele xemple :

On lit ce curieux passage dans l'*Histoire naturelle des estranges poissons marins* (1551) de Pierre Belon (t. I, p. 45) : « On l'envoya [le marsouin] du Treport à l'hostel de Nevers à Paris, et ceulx qui l'envoyoient le nommoient un *Marsouin* ; mais ceulx qui l'avoient amené et plusieurs autres qui venoient le voir, le nommoient une *Oudre*[1], ou une *Neuire*[2], les autres une *Ouette*. Mais pour ce que *Ouette* est un nom qui semble estre diminutif d'une oye, et l'*oye* est le nom du Daulphin, il me semble que le nom de *Ouette* luy seroit donné mal à propos, car il est quatre ou cinq fois plus grand que n'est le Daulphin. »

Le marsouin, on le sait, est de la famille des dauphins, à qui un museau étroit et aminci en forme de bec a valu le nom vulgaire de *bec d'oie*. Chez le marsouin, il est vrai, la tête obtuse et arrondie n'est pas terminée par un bec, mais le populaire n'y regarde pas de trop près. Il se contente d'approximations vagues et superficielles. Nous avons eu l'occasion de le constater à plusieurs reprises.

1. Cf. bas-allem. *Noder* (xve siècle), couleuvre, vipère, à côté de *Noter* (allem. moderne *Natter*).

2. L'espagnol *nutra, nutria* désigne la loutre. L'allemand *Otter* signifie à la fois loutre et vipère.

Ces deux appellatifs, donnés par Belon, sont inconnus par ailleurs : ils manquent à Godefroy et aux glossaires patois.

Digitized by Google

D'autre part, le vulgaire englobe souvent les différentes espèces, en leur attribuant des défauts qui ne conviennent qu'à certaines d'entre elles. C'est ainsi que s'explique la réprobation générale dont la langue accable le chien, envisagé en bloc.

C'est également le cas du bétail en rapport avec ses variétés. La chèvre, par exemple, se fait remarquer par son intelligence, comprenant quand l'homme lui fait une injustice ou la punit avec raison. Brehm affirme même qu'elle comprend la parole[1]. Pourtant la langue lui attribue l'étonnement et la stupidité, en la confondant avec le mouton et le bétail en général[2]. L'allure bondissante de la chèvre (et surtout du cabri ou chevreau) a conduit aux notions de fougueux et d'écervelé, d'où les idées de naïveté et de confusion.

Un médecin italien de Vérone, M. Adriano Garbini, a dernièrement entrepris, par l'intermédiaire du ministère de l'Agriculture de l'Italie, une vaste enquête sur l'onomastique dialectale de la Faune italienne. Deux volumes ont paru jusqu'ici sous le titre de *Antroponimie ed Omonimie nel campo della zoologia popolare*, Vérone, 1919-1926.

La première partie, *Antroponimie*, parue en 1919, étudie les appellatifs vulgaires d'animaux qui remontent à des noms propres d'hommes, et cette nomenclature, comme celle de la France, est copieusement pourvue.

Non seulement des animaux domestiques, comme l'âne et le bouc, ou familiers comme la cane, le geai et la pie, mais des bêtes sauvages, comme les singes, et même des insectes accusent une

1. Brehm, *Mammifères*, t. I, p. 602.

2. Voir nos *Sources indigènes*, t. I, p. 71. Cf. *Bulletin de la Société de Linguistique* de 1926, p. 125. On y lit sous la signature A. Meillet : « Les exemples cités par M. Sainéan (t. I, p. 71) ne prouvent pas que la chèvre ait été prise pour un type modèle de la sottise. Tous ceux qui connaissent l'animal savent que... la chèvre est de tous les animaux domestiques un de ceux qui ont le plus d'initiative et d'adresse individuelle ».

C'est parfaitement vrai, seulement — et ceci enlève à la remarque toute valeur — les témoignages linguistiques sont parfois en contradiction avec les observations objectives des naturalistes. La langue n'est pas l'œuvre des savants, mais des foules, des masses ignorantes. L'expérience du vulgaire est subjective, superficielle et globale, ce qui est précisément le cas des exemples allégués dans nos *Sources indigènes*.

En italien, *bescio*, sot, remonte également à la notion « chèvre » (Côme, *bescia* et Piém. *bessarda*), et nullement au latin *bestius*, semblable à une bête (v. Meyer-Lübke). La variante *besso*, sot, en confirme les provenance régionale.

Digitized by Google

pareille provenance. La tendance facétieuse y est manifeste, mais le fait n'en est pas moins curieux et mérite d'être retenu.

En voici un exemple significatif.

Le nom propre de femme *Berthe* (en italien, *Berta*) a produit ces appellatifs zoologiques plus ou moins ironiques :

1° Noms de bétail : *berta*, vieille brebis, mouton, en ancien italien (le bas-latin *berta* en est une simple transcription); l'italien moderne n'en a conservé que l'application technique : *berta*, masse pour enfoncer, c'est-à-dire mouton, au sens figuré.

Le terme, au sens zoologique, est encore vivace en provençal (*berlo*, brebis qui ne porte plus, à côté du gascon *breto*, génisse), en poitevin (*berte* et *bretle*, vache sans veau), en Berry (*bret*, qui n'a qu'un testicule).

La variante dialectale *bretle*, brebis châtrée, a dû exister aussi en Italie, comme en témoigne *bretto*, stérile, qui suppose une *bretta*, vieille brebis (parallèle à *berta*).

En français, le masculin *bertaud*, châtré (sens vieilli) est le reflet du dial. *berlaud*, mouton ou bouc châtré (Deux-Sèvres, *bretaou*, bouc, suivant l'*Atlas*), d'où le dérivé *berlauder* ou *bretauder*[1], châtrer et tondre inégalement (sens généralisé).

Le point de départ en est également un nom propre, Bertaud.

2° Pie : *berta*, en italien et dans la Haute-Italie. Les oiseaux babillards, le geai et la pie, portent souvent en français des noms d'hommes ou de femmes.

3° Héron : *berta* en Toscane, appellatif parallèle à celui de *bernas*, c'est-à-dire Bernard, pour héron, dans le Midi de la France.

4° Roitelet : *roi Bertaud*, etc., nom sur lequel nous allons revenir.

5° Singe, notion représentée par l'italien *berta*[2] et son diminutif *bertuccia*, répondant aux synonymes français *guenon* et *guenuche*[3].

Au dérivé *bertone*, gros singe et cheval courtaud, se rattache le verbe *bertonar*, de la Haute-Italie, couper aux bêtes les oreilles, c'est-à-dire les rendre semblables aux singes dont on ne voit pas les oreilles[4].

6° Hanneton : *bertau*, en ancien provençal, proprement Bertaud,

1. Voir *Sources indigènes*, t. II, p. 322.
2. *Ibidem*, t. II, p. 84 et 322.
3. L'acception de « tour, raillerie » que *berta* possède en italien, remonte à cette notion : proprement espièglerie de jeune singe, pétulant et vif. Cf. *ibidem*, t. II, p. 341.
4. Cf. Körting et Meyer-Lübke, v° *berta*.

Digitized by Google

appellatif facétieux, répondant au synonyme *Janneton* dans le Gard[1].

Ces quelques indications rapides suffiront pour faire comprendre le rôle que certains noms propres jouent dans la nomenclature vulgaire des animaux. Leur point de départ, Berthe, n'a aucune connexion avec la Bertha de la mythologie germanique ni avec celle des traditions médiévales.

Cette constatation peut ainsi devenir féconde pour l'étymologie, et nous avons montré le parti qu'on peut en tirer pour éclairer les origines de maint appellatif zoologique, qui a jusqu'ici échappé à l'investigation étymologique. Les nombreux exemples analogues, recueillis par M. Garbini, viennent corroborer nos présomptions et leur donner plus d'ampleur.

Mais la partie la plus considérable de son ouvrage, aussi bien par ses vastes proportions que par l'importance du sujet, c'est le second volume, *Omonimie*, qui vient de paraître (1926) et qui, dans ses 1600 pages, offre une moisson des plus abondantes sur la tendance des foules à donner le même nom aux espèces les plus diverses.

L'auteur fait à cette occasion ressortir les imperfections des distinctions du vulgaire et ses procédés sommaires et superficiels pour désigner les différentes espèces.

Nous avons insisté à plusieurs reprises sur ce caractère vague de la nomenclature populaire et montré quel jour inattendu il projette sur les origines d'un grand nombre d'appellatifs de cette catégorie. De pareilles enquêtes peuvent devenir de précieux auxiliaires de la recherche étymologique. C'est là un champ d'investigation presque illimité et aux ressources inépuisables.

II. — RAPPORTS MUTUELS

La nomenclature vulgaire, étonnamment sommaire et vague, tranche d'une manière frappante avec la précision de la nomenclature scientifique. Un même verbe, traduisant la voix d'un animal, est souvent appliqué à des bêtes congénères ou à des espèces différentes.

Nous avons montré que la notion *aboyer*, par exemple, est tour

1. Voir Rolland, t. III, p. 29.

Digitized by Google

à tour appliquée au bétail, au cochon, à la chèvre, etc. Suivant l'*Atlas*, on dit dans la Vallée d'Aoste *bêler* pour *aboyer*, et le fait n'a rien de surprenant.

M. Wartburg affirme (dans son *Dictionnaire*) qu'il est impossible de tirer ce « *bêler* de *belare*, attendu que le cri du mouton ressemble trop peu à celui du chien » et, par suite, il rattache le *bêler* de l'Aoste à l'allemand *bellen*, aboyer.

Le vulgaire se montre beaucoup moins exigeant. Il découvre des ressemblances entre des voix d'animaux qui semblent, à nous érudits, plus ou moins disparates. La même prétendue confusion se rencontre dans le bas-limousin *berlà* et le provençal *guelà*, qui signifient également bêler et glapir.

Cette constatation est à faire partout ailleurs. Nous en avons cité de nombreux exemples[1]. Il suffira de rappeler celui-ci, également en rapport avec le verbe « bêler ». En ancien français *reiller*, raire, se dit de l'aboiement du chien (cf. Godefroy), exactement comme l'anglais *to bell*, réer, répond à l'allemand *bellen*, aboyer.

On ne saurait assez répéter en pareille occasion les paroles judicieuses de Bréal : « Il faut ne jamais oublier que le langage étant l'œuvre du peuple, il faut, pour le comprendre, dépouiller le logicien et se faire peuple avec lui[2] ».

Ces rapports mutuels concernent tantôt la voix des animaux et tantôt leurs divers traits physiques. La couleur surtout joue un rôle important dans la nomenclature de la faune indigène (cf. t. II, p. 72), comme nous l'avons montré ailleurs. Ajoutons-y ces détails complémentaires :

C'est par allusion à la robe bigarrée de la chèvre — le lorrain *gaille*, chèvre, signifie proprement « bariolée » — que son nom a passé à plusieurs insectes :

1° Le frelon, au corsage multicolore, appelé dans le Midi *bigar* et *cabrian* (cf. t. I, p. 74);

2° La guêpe, désignée à Guernesey par *pimpernuche* (c'est-à-dire la bigarrée), est dite en Languedoc *beco*, proprement chèvre. Le sarde *becca* désigne le scorpion[3];

3° Le hanneton est, à son tour, appelé *cabra* et *cabriola*, à Turin,

1. Voir *Sources indigènes*, t. II, p. 87 à 92.
2. *La Sémantique*, p. 233.
3. Garbini, *Omonimie*, p. 360.

Digitized by Google

à côté de *gabra* et *guebra* (par métathèse: *begra*), tous appellatifs de la chèvre[1].

Le nom de la chèvre a également été appliqué — et pour la même raison — à la couleuvre dont plusieurs espèces se font remarquer par la vivacité de leurs couleurs : c'est le cas en français de *biche* ou *bisse* (cf. t. II p. 91), répondant à l'italien *biscia*, avec les variantes dialectales *bicia* (Aquila), *bissa* (Reggio[2]),à côté de *bescia* (Trente) et *bessa* (Bergame).

Ces rapprochements rendent superflus :

1° Le type **bistia* (tiré du latin *bestia*) qu'on a imaginé pour *biche* ou *bisse* et leurs correspondants italiens;

2° Le type gaulois *bekos*, abeille (Meyer-Lübke) pour le languedocien *beco*, guêpe;

3° Un prétendu anglo-saxon *wibba*, insecte volant, pour le méridional *bigar*, frelon (cf. Meyer-Lübke);

4° L'origine germanique que Nigra avait alléguée[3] pour le turinois *guebra* et ses variantes: ancien allem. *kevar* (mod. *Käfer*) ou alémanique *kœber*, hanneton (cf. Meyer-Lübke).

Ces rapports mutuels, multiples et divers, sont appelés à réduire sensiblement, d'une part, les types latins et gaulois qu'on a forgés *ad hoc*; et d'autre part, à écarter des dérivations plus ou moins pertinentes tirées des idiomes exotiques.

III. — CHAOS APPARENT

Un éminent critique et historien littéraire italien, M. Arturo Farinelli, a consacré au terme *marrano*, marane, sobriquet injurieux donné aux Maures et Juifs passés au christianisme, un mémoire d'une érudition remarquable[4]. Il suit l'historique de ce mot très compliqué à travers la *Romania*. Aux dépouillements des glossaires patois, des données documentaires et des témoignages de l'histoire littéraire, l'auteur a ajouté nombre de communications orales qui présentent un vif intérêt.

1. Idem, *ibidem*.
2. Idem, p. 237 et 240.
3. *Archivio glottologico*, t. IV, p. 325.
4. Dans *Studi letterari e linguistici dedicati a Pio Rajna*, Milan, 1914, in-4°, p. 491 à 551 : « Marrano ». Le mémoire vient d'être réimprimé : A. Farinelli, *Marrano, Storia di un vituperio*, Genève, 1925 (X, 80 pages) dans la série « Linguistique », tome X, de l'*Archivum Romanicum*.

Digitized by Google

Nous sommes ainsi en présence d'un ensemble de faits, à peu près complet, mais qui laisse l'impression (et l'auteur ne s'en cache pas) d'un chaos inextricable. Essayons d'y introduire de l'air et de la lumière, en lui appliquant notre méthode de recherche suivant les principes étymologiques que nous avons fait valoir. Laissant de côté la partie historique et littéraire du sujet, examinons de près le côté exclusivement linguistique, qui constitue d'ailleurs l'élément essentiel du problème.

SENS VULGAIRE. — Ce qui frappe tout d'abord M. Farinelli, c'est le contraste qu'offrent les acceptions de *marrano* dans les patois italiens et dans la langue littéraire. Alors que celle-ci ne connaît que le sens de « renégat », les parlers vulgaires en Italie et en Gaule l'ignorent complètement, et présentent une variété sémantique (cf. ci-dessous) qui déroute l'auteur d'autant plus que l'acception primordiale — celle de « cochon », partout familière dans le domaine hispano-portugais — leur reste étrangère.

Et pour cause, ajouterons-nous. En effet, ces diverses acceptions sont indigènes et remontent non pas à la notion « porc » (comme le suppose l'auteur), mais à celle de « bélier » dont l'italien populaire, comme le gallo-roman, a tiré nombre d'images.

MÉTAPHORES LINGUISTIQUES. — Bornons-nous à retenir les données suivantes :

a) Dans les patois italiens : Bergame, *marà*, robuste, montagnard, grossier, terme parallèle au catalan *marrà*, entêté, capricieux (et bélier); Côme, *maran*, stupide.

Chez les Sardes, le dérivé *marrania* signifie défi, provocation.

b) Dans les patois provençaux :

marran (Rouergue, *morrò*), grognon, bourru, mauvais gars; indocile, revêche; qui a la démarche lourde et pénible, difficile à traire, en parlant des vaches; dur au travail (d'où *marrandà*, travailler péniblement);

marrano (Rouergue, *morrono*), maladie de langueur, marasme, consomption; espèce de phtisie qui attaque les brebis;

marre, marrò (Rouergue, *morrò*), bélier; têtu, lourdaud, homme borné; *cap de marre*, homme brutal, bourru, grossier.

c) Dans les patois français : Poitou, *marau*, *maran*, qui ne peut engraisser, malgré la bonne nourriture (en parlant des bêtes et des hommes), à côté du saintongeais *maraner*, fatiguer et s'ennuyer tout à la fois, etc.

Digitized by Google

d) En franco-provençal, Vallée d'Aoste et Valais, *maron*, fou, parallèle au suisse romand *berou* (« bélier »), toqué, timbré.

Toutes ces acceptions sont autant d'images tirées des noms hypocoristiques du bélier[1] aux différents âges de sa vie : jeune, il est grand et fort, obstiné et étourdi; vieux, il est sujet au marasme, à la consomption[2].

SENS LIVRESQUE. — M. Farinelli a le mérite d'avoir établi l'ancienneté de l'espagnol *marrano*, cochon, attesté dès le IXe siècle. Quant au sens livresque de « renégat », analogue au turc *domouz* (« porc » et « renégat »), il se rallie à ses devanciers[3], qui voient dans *marane*, renégat, une application injurieuse de l'acception zoologique du mot.

ÉTYMOLOGIE.—L'auteur considère l'espagnol *marrano*, porc, comme d'origine arabe : de *moharrama*, chose prohibée (d'où l'andalou *moharrana*, lard frais) ou plutôt (ajoute-t-il, p. 507) « d'une autre forme qui nous échappe de l'arabe vulgaire, parlé en 700 ou 800, plus rapprochée de l'esp. *marrano* ». Cette prétendue origine arabe se trouve déjà indiquée dans le *Dictionnaire de l'Académie espagnole*; mais M. Farinelli a tort d'ajouter que nous partageons la même vue, alors que nous affirmons le contraire[4].

Et, en effet, il s'agit ici, comme pour le nom du bélier, d'un appellatif hypocoristique, foncièrement indigène : le cochon est tout bonnement conçu comme la bête qui grogne[5].

En assignant ainsi à chacun de ces faits sa source et sa portée linguistique, on éclaire du même coup cette masse verbale que la vaste enquête de M. Farinelli nous a permis d'envisager sous un jour nouveau.

1. Cf. le tableau que nous en avons tracé au tome II, p. 36. L'*Atlas* de Jaberg et Jud, en cours de publication, pourra servir de complément.
2. Voir *Sources indigènes*, t. I, p. 74-75.
3. Cf. *Création métaphorique*, fasc. II, 1907, p. 95 et 113.
4. Il affirme à propos de cette étymologie arabe (p. 509) : « ...ammessa dal Saavedra e dal Baist, pur ritenuta dal Sainéan... ». Cf. cependant notre *Création métaphorique*, p. 90 : « L'espagnol *marrano*, porc, se rattache au verbe *marrar*, grogner... ».
5. Voir, maintenant, *Sources indigènes*, t. II, p. 23, 34 et 92.

Digitized by Google

B. — PROBLÈMES ETYMOLOGIQUES

1. — BACOULE, belette.

La belette porte, dans les patois, des noms hypocoristiques qui restent impénétrables. La multiplicité des variantes ne fait qu'en accentuer l'incertitude. Voici ces noms[1] :

1° En moyen français :

Bacoule, belette (dans un *Glossaire françois-latin* du XVe siècle, à côté de *baccale* (Cotgrave), qui en est la forme lorraine (Metz, *bacolle*);

Margotaine, encore vivace dans le Bas-Maine et ailleurs.

2° Dans les patois du Nord et de l'Est :

a) *Bacolle*, Lorraine;

Barcolle, Lorraine; *barcolette*, Meuse, Ardennes;

Bascolle, Lorraine; *bassecolette*, Ardennes.

b) *Marcolle, marcolatte, marcolate*, Vosges; *margoulette*, Wallonie;

Marcotte, Wallonie;

Marlouette, marlouwette, Wallonie.

On a essayé d'expliquer certains de ces appellatifs par des noms propres d'origine germanique[2] : *bacolle* serait un hypothétique **Bacoul* et celui-ci remonterait au germanique *Bekulf* (non attesté en français), alors que *margoulette* viendrait de *Marcou*, matou (du bas-latin *Marculphus*). Mais ces hypothèses sont trop hasardées et ne rendent d'ailleurs pas compte des nombreuses variantes qui, seules, peuvent fournir la clé du problème.

Il est visible, d'autre part, que les appellatifs vosgiens *marcolle*, *marcolatte* et wallons *marcotte*, *marlouette* signifient proprement « petite chatte »[3], comme la belette est dite dans certains patois; mais les variantes lorraines *barcolle* et *bascolle* (*bassecolle*) restent à l'état de problème.

1. Voir Rolland, *Faune*, t. I, p. 50, et t. VII, p. 114 et suiv.
2. Marchot, dans la *Zeitschrift*, t. XIX, p. 99.
3. Cf. les masculins *marcou* et *marlou*, matou (dans les patois), à côté du wallon *marcotter*, appeler le matou (en parlant de la chatte).

Digitized by Google

2. — DARU, fort.

L'origine d'un autre terme obscur, répandu à la fois à l'Est, au Centre et dans le Midi, n'est pas moins frappante. Il a été dernièrement l'objet de recherches multiples[1], mais qui n'ont même pas abouti à une conjecture étymologique. En voici les données essentielles :

FORMES — Au Nord de la France : *daru*, en ancien français ; *dalu*, Saint-Pol, et *dâlu*, Berry ; *dahu*, Berry, Yonne ; *darou*, Vosges et Champagne ; *darin*, Loire-Inférieure ; *déru*, Lorraine. De ces variantes, *dalu* accuse l'échange des liquides, alors que *dahu* est une prononciation locale grasseyante, analogue à celle des Parisiens.

Au Sud de la France : *darut*.

SENS. — Les acceptions diverses peuvent être ainsi classées :

a) Comme adjectif :

1° Fort, dans le *Miracle de S. Ignace* (v. Godefroy) :

> Regarde, est ce fort bien feru ?
> Ne say vilain, tant soit *daru*,
> Qui n'en fust roupt...

2° Niais : St-Pol, *dalu* (Edmont) ;

3° Bête, stupide : prov. *darut* ;

4° Triste : Forez, *darut* (« ah ! *gros darut !* » cf. Mistral).

b) Comme substantif :

1° Nom d'un oiseau fabuleux : Lorraine *daru*, *déru* (« aller au *déru*, être mystifié », Zéliqzon) ;

2° Nom donné à une bête chimérique (voir les témoignages cités par Horning et Marchot) ; Yonne, *dahu*, être imaginaire (« chercher le *dahu*, aller à la chasse au *dahu* », Jossier) ;

3° Loup-garou : Vosges et Champagne, *darou* ; en Anjou et en Berry, *dâlu* : « Ce mot *dâlu*, pendant l'hiver, sert d'épouvantail aux enfants : voilà le *Dâlu* qui vient, cachez bien vos mains ; prenez garde au *Dâlu !* » Jaubert) ;

4° Engourdissement douloureux au bout des doigts, causé par le froid (Berry, Picardie).

Certains de ces sens sont incompatibles (comme « fort » et « tris-

1. Cf. *Romania*, t. XLVI, p. 577 (Marchot), t. XLVIII, p. 421 (Horning) et p. 422 (Marchot) ; — *Zeitschrift*, t. XLII, p. 198, et t. XLIII, p. 326 (L. Spitzer). — Voir aussi un article de Paul Barbier dans la *Revue des langues romanes* de 1925, p. 44 à 47.

Digitized by Google

te »). Si l'on part d'un nom propre *Daru* ou *Darut*, usuel dans le Midi au sens initial de « rustre », on en pourrait induire cette double série de sens : fort, nigaud et bourru, à côté d'épouvantail et de bête imaginaire. Mais alors il restera à prouver l'origine de ce nom propre, qui paraît inconnu au Nord de la France Il est à espérer que de plus amples données finiront par jeter quelques lueurs sur ces incertitudes sémantiques et étymologiques[1].

3. — BERNE, mante.

Paul Barbier a récemment essayé de démêler la question embrouillée de la famille de mots qui se rattachent à *berne*[2]. Retenons-en les traits essentiels :

1° Mante légère originaire de l'Afrique du Nord, la *berne à la moresque* de Rabelais.

Avec ce sens, *berne* est une abréviation de *bernuche*, nom du manteau à capuchon porté par les femmes algériennes ou maltaises[3].

Ce nom se rattache à l'italien *bernusse*, au provençal *bernus* et au français *burnous*, tous reflétant l'arabe *bornos* ou *bournous*.

Notons la variante *bergne*[4] (dans un Inventaire de la garderobe de la reine en 1532), intermédiaire entre la forme rabelaisienne *berne* (1533), emprunt oral de l'italien, et *bernie* (1606), emprunt livresque de l'espagnol. Cette dernière forme a suggéré à Nicot l'étymologie de *Hibernia* (répétée par Cobarruvias en 1611), « alors que toutes les données (remarque Paul Barbier) tendent à lui assigner une origine africaine ».

1. Ajoutons que le vocable a passé dans l'argot des tranchées pendant la dernière guerre (1916-1918) : « *Affûter le dahu*, guetter le Boche dans la tranchée, se dit quand on rentre du poste d'écoute sans avoir rien vu. » — Gaston Esnault, *Le Poilu tel qu'on le parle*, p. 34.

2. *Miscellanea lexicographica.* Etymological and lexicographical Notes on the French Language and on the Romance Dialects of France (tirage a part des *Proceedings of the Leeds philosophical Society*, literary and historical section, t. I, 1925, 1ère partie, p. 15 à 50, spécialem. p. 25 à 30).

3. Un voyageur du XVIe siècle en parle ainsi : « Les femmes des Turcs ou Maures d'Alger portent un grand *bernuche*, qui leur couvre toute la personne et la tête. Les Malteses ne portent en esté, pour l'extresme chaleur qu'il y fait [à Malte], qu'une longue chemise de toile blanche... et pardessus un manteau long de fine laine blanche, par les Maures appelé *barnuche* ». — Nicolay, *Pérégrination orientale* (1568), t. I, p. 19.

4. Elle est encore vivace en piémontais : « *bergna*, giubbone, veste rozza da contadina » (Dal Pozzo). Ajoutons que l'espagnol *bernia* a été repris par les Mozarabes (cf. Simonet, p. 46).

Digitized by Google

En italien — d'où dérivent les formes moyen-françaises (*bergne*, 1532, et *bernuche*, 1567) et provençale (*bernus*) — la finale du mot arabe *bournous* a été considérée comme un suffixe (*bernusse* et *bernia*). Le mot arabe y a été ainsi doublement romanisé, ce qui explique l'incertitude de son origine que, seuls, des textes chronologiques ont pu dissiper.

2° *Berne* (1676) et *berme* (1718), terme de marine, disposition spéciale du pavillon, du hollandais *berm*, bord.

3° *Berne*, couverture pour berner quelqu'un, déverbal tiré de *berner*, molester quelqu'un[1], dont le sens technique, en économie rurale, est encore transparent dans Cotgrave : « *Berner*, vanner, et *berne*, crible, van ». On peut en suivre les acceptions intermédiaires dans les patois : Poitou, *berner*, balancer une personne à deux; Anjou, *barne*, pièce de toile que l'on dispose autour de l'aire pour recevoir les graines projetées au loin par le battage du fléau.

Conclusion : « De *bren*, bran, vient le verbe *berner*, vanner (d'où molester, harceler); de là *berne*, toile pour recevoir les graines du battage et crible fait de cette toile. »

Ainsi *berner* remonte à un travail de la ferme et cette acception est encore vivace dans les parlers provinciaux. Transplanté à Paris, ce vocable a acquis des sens métaphoriques, qui ont longtemps masqué sa provenance rurale.

A ces résultats des recherches de Paul Barbier, ajoutons le verbe moyen-français *bernifler* (Godefroy), même sens que *berner*, contaminé par son synonyme *nifler*. Ce verbe composé atteste par sa date que le simple *berner* remonte, lui aussi, au XVe siècle, malgré la pénurie des textes. Son dérivé *bernifle* survit encore, sous sa prononciation vulgaire *bernife*, dans le piémontais *bernif* (*bergnif*), *barnif*, diable, c'est-à-dire celui qui moleste les humains[2].

4. — SAPE, hoyau.

Ecrit aussi *sappe*[3], terme emprunté au XV-XVIe siècle de l'italien *zappa*, pioche.

1. Cf. Rabelais, l. I, ch. XII : « ... *berné* sus le moulin à tan ».
2. En ce qui touche *natre*, méchant (XIIIe siècle, encore vivace en Poitou), à côté de *nadre* (XVIe siècle, Brantôme, encore vivace en Poitou et en Limousin), cf. t. II, p. 199, ces termes semblent les reflets du moyen-haut-allemand *nater*, vipère, aspic, et du bas-allemand *nader*, même sens, qui auraient pénétré par deux canaux et à des époques différentes. Mais ces origines restent provisoires aussi longtemps qu'on ne découvrira pas dans un patois français leur sens zoologique primordial.
3. « Un baston ferré au bout appelé *sappe*. »

Digitized by Google

Le grammairien Papias cite, dans son *Glossaire* (XIe siècle), *sappæ* parmi les « instrumenta rusticorum », mais ce grammairien, originaire de Lombardie, n'a probablement fait que transcrire (comme l'a supposé Rohlfs) la variante lombarde de *zappa*, qui atteste la forme primitive.

En effet une glose gréco-latine antérieure au VIIIe siècle donne : « ... τὸ τζάπιον, ligo » (*Corpus Gloss.*, t. III, p. 262), alors que les *Gloses* de *Cassel*, qui sont ultérieures, donnent « *Sappæ*, hauua ».

Quelle en est l'origine ?

Remarquons tout d'abord que le même thème se retrouve dans l'Italie méridionale et dans les Abruzzes (*tsappu*), pour désigner le bouc, et ce nom zoologique se rencontre également en Albanie, en Grèce, dans les pays slaves et en Dalmatie. Y-a-t-il un rapport entre ces deux appellatifs, entre le nom de l'outil agricole et celui de bouc ?

Pedersen avait déjà supposé, pour l'origine de l'albanais *tsap*, bouc, un cri d'appel : *tsap-tsap !* dont se servent les bergers pour faire venir les bêtes.

Cette origine imitative une fois admise pour l'appellatif zoologique, Gerhard Rohlfs, se basant sur une large information (en partie de source orale), voit, à son tour, dans *sape*, une induction métaphorique du nom de l'animal[1]. Et quant à l'expansion du mot, il émet une double hypothèse : le terme aurait été propagé par des bergers illyriens établis sur les deux littoraux de l'Adriatique, ou bien il aurait rayonné de l'Italie centrale aux pays balkaniques et de là ailleurs.

Mais, étant donné le caractère onomatopéique du mot, ne pourrait-on supposer plutôt une création spontanée indépendante ?

Toujours est-il que le plus ancien témoignage, une glose du Xe siècle : « Hircus, caper, *zappus* dicitur » (*Corpus Gloss.*, t. V, p. 503), est de plus de deux siècles postérieur à *zappa*[2], houe, qui représente ainsi une des plus anciennes métaphores zoologiques.

Quant au *tertium comparationis* qui a suggéré l'image, voyons-y les deux fourchons de l'outil comparés aux deux cornes de la bête[3].

L'auteur cite, à l'appui, le latin *capreolus* (« chevreuil » houe à

1. *Zeitschrift*, t. XLV, 1925, p. 662 à 673 : « Hoyaux et boucs ».
2. Ce phénomène est normal : les textes littéraires, antérieurs, donnent la métaphore, alors que le nom zoologique ne figure que dans des recueils vulgaires ultérieurs.
3. Voir *Sources indigènes*, t. I, p. 73, et L. Spitzer (*Zeitschrift*, t. XLIV, p. 189).

Digitized by Google

deux fourchons (dans Columelle), à côté du synonyme *ferrum bicorne* (cité par le même), et encore usuel dans les patois. Ces derniers offrent plusieurs parallèles : Languedoc, *bigol*, hoyau (Lyon : pioche à deux dents), répondant au morvandeau *bigot*, chevreau, et Rouergue, *bico*, sarcloir, proprement bique.

Nous avons présenté, dans les *Sources indigènes*, sur l'ensemble de la métaphore zoologique, des résultats analogues, en même temps que, de leur côté, Leo Spitzer et Gerhard Rohlfs[1] émettaient des vues concordantes.

Cette coïncidence mérite d'être retenue comme un symptôme de la nécessité de tirer parti des ressources mêmes de la langue. Elle témoigne du rôle important que les gens du commun ont de tout temps joué dans le domaine du vocabulaire.

La grande expansion du mot s'explique tout naturellement par sa source onomatopéique, où ont successivement et indépendamment puisé les cultivateurs et les bergers de différents pays. Le point de départ est en effet si simple et si naturel qu'il a pu s'imposer partout comme une création spontanée.

5. — LAQUAIS, homme de guerre.

La provenance espagnole de *laquais* est indubitable : esp. *lacayo*, catal. *alacay*.

Leo Spitzer, qui a récemment étudié ce mot, l'a envisagé sous le rapport à la fois formel, sémantique et historique. C'est un des articles les plus ingénieux qui soit sorti de sa plume féconde. Il a surtout fort bien expliqué son origine de l'arabe *al-kaïd*[2].

Le terme arabe a tout d'abord fourni l'ancien espagnol *alcayaz* (dans le *Cid*), au sens de commandant, devenu *alcays* en ancien provençal (Peire Cardinal) et *aucaise* dans *Foucon de Candie*. D'autre part, l'espagnol (*a*)*lacayo*, ou plutôt le catalan *alacay*, a passé au XVe siècle en France, où il rencontra le terme indigène *naquet*, proprement valet du jeu de paume : d'où leur association sous la plume de Froissart et de Rabelais. Cette coexistence de

1. Cf. également ce que Rohlfs dit (article déjà cité sur les cris d'appel et la création lexicologique) de l'origine enfantine du terme *ratsa*, cane, connu à la fois à Triest, en serbe et en roumain, en slovène (*retsa*) et en magyar (*rétse, rutsa*).

2. Dans la *Revista di Filologia espanola*, t. XII, 1925. « Notes étymologiques », p. 239 à 245 : Esp. *lacayo*, fr. *laquais*.

Digitized by Google

l'intrus et de son synonyme français dura deux siècles, et le terme étranger finit par l'emporter[1]. Le cas de *bizarre* et *bigearre* nous présente un parallélisme du même genre.

Quant aux vicissitudes sémantiques de *laquais*, primitivement chef d'armée, ensuite homme de guerre, arbalétrier et finalement valet de pied (unique sens retenu définitivement par la langue), c'est là une dégradation fréquente dans la hiérarchie militaire et Spitzer en cite de nombreux exemples.

6. — ARQUIN, airain.

Finissons ce chapitre en essayant d'éclaircir l'origine du terme *arquin*, airain, qui figure exclusivement dans deux éditions du *Pantagruel* de Rabelais (de 1542 et de 1547) et qui est remplacé, dans l'édition princeps (1532) et les autres, par *arain*, airain (ch. XXXIII) : «... les grosses pillules d'*arain* » y deviennent «... les grosses pillules d'*arquin* ».

Si l'on excepte Ménage[2], aucun autre lexicographe (pas même Cotgrave) ne donne le mot, resté par ailleurs complètement inconnu. Les éditeurs, Montaiglon, Marty-Laveau, etc., ignorent cette variante relevée exclusivement par l'édition Lefranc[3].

Ce vocable *arquin*, tout à fait isolé en dehors de Rabelais, est paraît-il, d'origine méridionale et de source livresque ou technique, ce qui expliquerait jusqu'à un certain point l'extrême rareté de son emploi.

Le provençal ancien et moderne semble l'ignorer : Mistral ne donne pas *arquin*, mais uniquement son dérivé *arquinouso*, espèce de minerai connu en Rouergue, qui suppose *arquino*, à côté du masculin *arquin*, bronze.

Cet *arquin* reflète lui-même le méridional *arquemin*, bronze, à côté d'*arquemi*, alchimie. Il s'agit donc d'un terme de source hermétique dont nous allons tâcher d'éclaircir le côté formel et sémantique :

1° Sous le rapport de la forme, *arquemin* a été réduit à *arquin*

1. Ce parallélisme sémantique survit dans les patois modernes : le limousin *lacai*, rejeton, répond au saintongeais *naquet*, petit épi de blé.
2. *Dictionnaire étymologique*, aux mots *alquemie* et *arquin* (les deux articles sont signés Le Duchat).
3. Voir t. IV, p. 343, où la variante est donnée sans autre explication.

Digitized by Google

à l'instar du méridional *arcano*, vif argent, qui remonte à *arcamino* et *arquemino*, même sens (les trois formes dans Mistral)[1];

2° Sous le rapport du sens, Le Duchat remarque (v° *alquemie*) : « On appelle encore à Metz *alchimie* un composé d'étain et de cuivre bien plus beau que l'étain ordinaire ».

Et au mot *arquin*, le même commentateur ajoute : « C'est ainsi que en quelques provinces de France les païsans appellent une certaine composition de métaux qu'ils supposent ne s'être pu faire sans le secours de la chymie par eux appelée d'un vieux mot corrompu *archemie*. »

Nous croyons que Rabelais a entendu *arquin* dans le Midi, que ce terme n'a jamais été populaire (du moins sous cette forme) et qu'il est de source hermétique. C'est ce caractère spécial qui justifie la rareté d'*arquin* dans les textes littéraires et son absence des ouvrages lexicographiques.

Les termes obscurs d'une langue constituent à coup sûr une des parties les plus importantes du lexique. La raison de ces inconnues, pour la plupart modernes et d'ordre purement psychologique, réside principalement dans des associations d'idées qui nous échappent. Chaque solution étymologique nous fournit ainsi une nouvelle prise sur la mentalité populaire.

Des vocables restés jusqu'ici impénétrables (comme *bigot*, *goinfre*, *hurbec*, etc.), embrassés dans leur développement intégral, jettent un jour inattendu sur la psychologie des foules.

Deux de ces catégories lexicologiques méritent de retenir particulièrement l'attention du romaniste, jusqu'ici absorbé exclusivement par la phonétique et la morphologie. Ce sont, tout d'abord, les noms hypocoristiques et leurs fréquentes incursions dans le domaine métaphorique ; ensuite les termes voyageurs et leur grande expansion, qui forment un des chapitres les plus intéressants de l'histoire de la civilisation.

Nous avons accordé dans nos recherches une place considérable à ces deux catégories du lexique, mais nous n'avons fait que tracer des cadres et les illustrer par des exemples. Le domaine étymo-

1. Cf. *Romania*, t. XXXIX, p. 192, où Ant. Thomas allègue (d'après Dom Carpentier) une lettre de grâce de 1447 (« faisoit escuz d'*arquemie* ») et un document bordelais de 1527 (d'après Godefroy), où on lit « fer d'*arcamie* daurée ». Dans les deux textes le terme a le sens de « bronze ».

Digitized by Google

logique, considéré jusqu'ici à peu près exclusivement sous le rapport phonétique[1], ouvre à l'investigateur des perspectives illimitées.

1. On lit dans le *Bulletin de la Société de Linguistique* (t. XXVI, 1925, p. 31) cet article signé A. Meillet, à propos d'une causerie sur l' « Etymologie » de Spitzer (dans le *Jahrbuch für Philologie*) : « La linguistique historique, pour ce qu'elle a d'essentiel, est fondée avant tout sur l'étude de quelques centaines de mots capitaux. C'est avec *pater* et *equus*, avec *fero* et *edo* qu'on fait la préhistoire du latin ; avec *père* et *cheval*, avec *dormir* et *boire* qu'on fait la préhistoire des langues romanes, non avec les milliers de mots obscurs, pour lesquels les dictionnaires étymologiques inscrivent les hypothèses plus ou moins plausibles, plus ou moins douteuses et invraisemblables. »

Ces *mots capitaux* peuvent donner une idée du « système phonique et morphologique » d'une langue, mais son lexique échappe au phonéticien et au comparatiste. Ces *milliers de mots obscurs* constituent précisément les faits les plus intéressants du lexique, relevant exclusivement de la psychologie et n'ayant aucun rapport avec la phonétique.

Digitized by Google

C. — RECHERCHES ETYMOLOGIQUES

1. — MÉLANGES LEXICOGRAPHIQUES

Paul Barbier a récemment publié (de 1925 à 1928), sous le titre de *Miscellanea lexicographica*, trois séries intéressantes de notices étymologiques et lexicographiques sur le français et les patois français[1].

L'auteur s'est jusqu'ici fait connaître par des recherches approfondies sur les noms romans des poissons (dans la *Revue des langues romanes* de 1913 à 1915), qui auraient mérité d'être réunies en volume. Il nous avait donné auparavant, comme complément à la dernière édition (1907) de Körting, une excellente « Chronique étymologique des langues romanes » (dans la *Revue de dialectologie romane* de 1909 à 1913).

Les *Mélanges lexicographiques*, qu'il publie depuis 1925, nous apportent des résultats étymologiques appréciables. Grâce à ses lectures très étendues, P. Barbier a réussi à présenter sous un jour nouveau maint problème étymologique (tel notamment *berne* et *berner*, que nous venons de relever) et à compléter nos données chronologiques sur certains autres (par exemple sur *gilet*).

Ailleurs, il manifeste un penchant trop accusé à faire venir des mots foncièrement indigènes du hollandais, tels d'une part, *bélître*, *gueux*, *maraud*, et d'autre part, *cranquille*, nom picard de la viorne[2].

La nomenclature française du mendiant est indigène et à tel point copieuse qu'elle a fourni la plupart des langues européennes. Quant au terme botanique picard, P. Barbier ne donne même pas un correspondant hollandais réel (ce qui lui arrive aussi pour *ma-*

1. Extrait des *Proceedings of the Leeds Philosophical Society* (literary and historical Section, t. I, Ière, IIIe et V[e] partie), p. 15 à 50, 91 à 129 et 179 à 230. Cf. ci-dessus, p. 194-195.

2. Quant aux vocables rabelaisiens *corbigeau* et *indague*, l'auteur aurait pu trouver des données essentielles dans nos ouvrages : *Histoire naturelle dans l'œuvre de Rabelais* (1920, p. 294-295) et *Langue de Rabelais* (1923, t. II, p. 224-226).

Digitized by Google

raud), et pour cause, ces termes trouvant dans leur ambiance leur origine véritable[1].

Cette absence du *réel* est surtout frappante à propos de notre étymologie de *brachicourt* (aujourd'hui, *brassicourt*), appliqué au cheval qui a le genou arqué.

P. Barbier approuve en principe la dérivation de *bras* et *court* (donnée par le *Dict. général*), mais un pareil dérivé lui paraissant impossible en français et la nomenclature du cheval comptant quelques termes italiens, il voit dans *brachicourt* le reflet d'un italien inexistant **braccicorto*, alors que la variante *brassicourt* représenterait (suivant lui) un autre type **brassicorto* des patois de la Haute-Italie.

Cette suggestion n'offre qu'un seul inconvénient : *braccicorto* et *brassicorto* n'ont jamais existé que dans l'imagination de l'étymologiste.

Convenons qu'à l'époque de la Renaissance, maint terme italien touchant l'équitation a passé au français[2], mais la nomenclature des particularités ou défauts physiques du cheval ignore totalement l'influence italienne; par contre, les métaphores tirées du nom du chien y sont nombreuses : telles, les synonymes *cagneux* et *goussaut*.

Le chien braque, le *brachet*, a fourni, à son tour, l'expression d'un défaut analogue. Les anciennes variantes *brache* et *brace*[3] (qui ont survécu dans ce composé) expliquent parfaitement les divergences formelles. Le sens fait allusion à la jambe torse du braque. Reste le composé qui est en effet assez rare, mais on peut alléguer le composé analogue *anicroche*[4] et supposer que la forme initiale a été *brachecourt* (cf. le synonyme champenois *cagnepatte*, cagneux) et que l'*e* a évolué à *i* sous l'influence des formes patoises similaires, par exemple du champenois *courcibot*, raccourci, proprement ramassé comme un crapaud.

Quoiqu'il en soit, on pourrait se demander laquelle des deux étymologies mérite la qualification d'« explication fantaisiste » (*a very fanciful explanation*), celle purement imaginaire de l'auteur ou la nôtre qui répond exactement aux variantes, au sens et au groupe lexicologique (cf. *cagneux* et *goussaut*), c'est-à-dire aux données essentielles du vocable en question.

1. Cf. *Sources indigènes*, t. I, p. 105.
2. Voir *Langue de Rabelais*, t. I, p. 80-81.
3. La forme actuelle *brassicourt* semble le résultat d'une étymologie populaire, qui l'interprète « court de bras ».
4. Voir *Sources indigènes*, t. I, p. 85.

Digitized by Google

Par contre, nous prenons acte avec gratitude des deux étymologies rectificatives pour les termes nautiques : *livarde* et *orin*[1].

En somme, les *Mélanges* de P. Barbier, qui témoignent de vastes lectures, littéraires et dialectales, abondent en renseignements nouveaux et utiles dont l'étymologie française fera son profit.

2.—UN THESAURUS FRANÇAIS.

Les grands travaux lexicographiques appartiennent habituellement à l'âge mûr ou constituent le terme d'une longue carrière. Rappelons les cas de Littré et d'Arsène Darmesteter. Le monumental *Historical Dictionary* de Murray a vu disparaître son initiateur et la plupart de ses collaborateurs.

Un romaniste suisse, Walther de Wartburg, offre à cet égard une exception digne d'être retenue. Il a conçu à l'âge des vastes espoirs et a mis au jour, après une préparation consciencieuse, les premiers fascicules d'un *Thesaurus* du français et du provençal[2].

Excellente conception de l'étymologie à laquelle l'auteur voudrait substituer la lexicologie ou l'histoire des mots. Une information large et abondante, qui embrasse à la fois la langue littéraire, les parlers vulgaires et les patois, ainsi que les études et les ouvrages consacrés au français, en font une mine d'une richesse incomparable. C'est le premier *Thesaurus* de la langue moderne, conçu sur un plan vaste et fécond, qui tient compte de toute l'étendue du domaine linguistique gallo-roman. Et pour ne citer qu'un seul fait : l'énorme *Atlas linguistique* et l'immense *Trésor* de Mistral y sont pour la première fois systématiquement utilisés.

La cueillette des matériaux est à peu près complète et, si l'on considère l'étendue du domaine exploré, nous ne pouvons refuser à l'auteur notre gratitude.

1. Le premier remonte au holl. *lywart* (angl. *leeward*), sous le vent, en français, au sens spécialisé ; le deuxième, *orin* (pour **orinc* : cf. le dérivé *oringuer*), reflète le holl. *ooring*, boucle d'oreille, et, comme terme nautique, boucle fixée à travers l'ancre pour faire glisser une bouée. Le *Dictionnaire général* donne les deux termes comme d'origine inconnue ; Jal ignore les correspondants nautiques hollandais (il ne donne que l'anglais *leeward*). Il est intéressant d'ajouter qu'en anglais *livarde* se dit *sprit-sail* et que le hollandais *orin* a élargi son sens en français ; finalement que l'un et l'autre vocables ont passé au provençal (v. Mistral, aux mots *libardo* et *ourin*).

2. *Französisch etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des gallo-romanischen Sprachschatzes*, Bonn et Leipzig, 1922 à 1927 (les lettres A et B).

Digitized by Google

Cependant, son travail n'est pas seulement un recueil de matériaux, classés et situés géographiquement, mais encore et aussi un dictionnaire étymologique. Si le premier ne mérite que des éloges, il n'en va pas de même quant au dernier. M. Wartburg a cru devoir adopter, pour l'investigation des mots d'une langue moderne, le procédé reconstructif de Meyer-Lübke dans son *Romanisch etymologisches Wörterbuch*, en prenant pour point de départ le latin, le gaulois, le germanique, etc., réel ou reconstruit. De là un double inconvénient :

1° Pratique : l'utilisation de cet ouvrage considérable, qui exigera une élaboration de vingt ou trente ans, ne sera réellement efficace qu'à la fin de ce long effort;

2° Théorique : le point de départ étant souvent contestable, hypothétique ou arbitraire, il y a, à coup sûr, d'ores et déjà, une partie caduque dans cette publication méritoire.

L'auteur adopte d'emblée aussi bien les formes reconstruites par Meyer-Lübke que les suggestions contestables des autres étymologistes, notamment en ce qui touche le gaulois. Nous discuterons plus loin ces « types » et nous en ferons ressortir le caractère subjectif et aléatoire.

Quoi qu'il en soit, ce que Wartburg nous a donné jusqu'ici est à tel point digne d'éloges que nous lui souhaitons de voir réalisé son vaste projet, qui est appelé à fournir à la lexicologie française une base solide et durable.

3. — UN DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE.

M. Ernest Gamillscheg est l'auteur d'une série d'articles sur l'étymologie française[1], qui accusent un état d'esprit quelque peu paradoxal. L'apparition de son *Französisch etymologisches Wörterbuch* (1926-1928) a causé une surprise et une déception. L'auteur n'apporte aucune documentation personnelle, aucune solution satisfaisante. Il pratique en grand ce qu'il appelle lui-même « constructivite », en multipliant à perte de vue les types soi-disant latins vulgaires, gaulois, franciques, etc.

Ce n'est pas seulement tel ou tel article qui prête à la critique, mais c'est l'ensemble du *Dictionnaire*, son esprit singulier, sa dialectique creuse et ses reconstructions factices qui défient l'his-

1. Dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, de 1918 à 1922.

Digitized by Google

toire et le bon sens. On ne subit pas impunément l'emprise du procédé reconstructif. C'est le gaulois qui a séduit particulièrement M. Gamillscheg, en lui faisant voir un peu partout des mirages celtiques. Nous les soumettrons plus loin à un examen objectif.

Souvent aussi il se laisse entraîner par une érudition trop subtile, aux dépens des réalités et de la vitalité de la langue. Nous allons confronter ses déductions purement livresques avec les créations vivantes des foules[1].

Enfin, lorsqu'il cite les opinions divergentes, trop souvent il le altère ou les travestit; parfois, il confond les auteurs ou leur attribue des dérivations imaginaires[2].

Sa bibliographie étymologique aurait pu offrir un certain intérêt, mais, par incompréhension ou précipitation, elle a besoin d'un contrôle permanent avec les ouvrages allégués.

Loin de diminuer les en-tête fictifs de Meyer-Lübke, il les a indéfiniment augmentés. Son penchant très accusé au factice lui a fait voir partout, dans le vocabulaire, des altérations[3], des fictions, des ombres fallacieuses. Il méconnaît à chaque pas les deux facteurs essentiels du développement de toute langue : la métaphore linguistique et la création spontanée.

En poussant jusqu'à ses dernières limites le procédé reconstructif de son maître Meyer-Lübke, M. Gamillscheg aura contribué plus que tout autre à écarter définitivement le « constructivisme » du domaine de l'étymologie romane.

4. — ÉRUDITION ET BON SENS

On ne saurait assez tirer parti d'une saine érudition, mais il en est une autre, pointilleuse et subtile, diamétralement opposée à la mentalité des foules, qui se complaît parfois aux amusettes et aux facéties.

L'homme du peuple s'inspire directement de la nature, de son en-

1. Les coquilles et les contre-sens sont nombreux. Citons en passant : *baguenaude*, commère (pour *baquenaude*, coquille pour *becquenaude*); *baguer* (au mot *bégayer*) pour le moyen français *beguer* ; *busner* (au mot *bunette*), verbe inexistant, etc.

2. Voir les articles : *barbacane* (l'étymologie qu'on y cite, comme la nôtre, est de Körting), *beffler* et *farfadet* (étymologies fantaisistes), *cagneux* et *gausser* (singulières méprises), *cocotte* et *gai* (confusions regrettables), etc., etc.

3. Cf. les mots *balandran*, *bardane*, etc. Nous y reviendrons dans un chapitre spécial : Altérations et contaminations.

Digitized by Google

tourage, de sa vie journalière, alors que le savant de cabinet entre en jeu avec une intelligence déjà imprégnée de souvenirs livresques. Son devoir est de se pencher sur les masses pour en saisir la mentalité fruste et primesautière, au lieu de prétendre lui substituer ses propres conceptions.

Nulle part, peut-être, ce contraste ne nous apparaît plus frappant que dans le récent *Dictionnaire étymologique français* de Gamillscheg. En voici quelques exemples :

Amourette, nom normand de la camomille puante (dite dès le XVe siècle *amourotte*, en Wallonnie), est appelée « petite amour », parce qu'elle désigne spécialement la matricaire. C'est là l'explication fournie par la réalité et le bon sens.

Mais voici que, dans les pharmacopées médiévales, on trouve juxtaposées la nomenclature savante ancienne (*amalocia*, *amalusta*) et celle du vulgaire (*amaracus*, *amarusca*), la matricaire se distinguant en outre par sa saveur « amère » (d'où les noms baslatins). Et l'auteur de faire sienne cette suggestion savante et singulière d'A. Thomas :

« *Amourette* et ses variantes remontent au dace *amalusta*, camomille, attesté dans Apulée, forme contaminée de bonne heure par *amour*, *amère*. »

Donc, un nom vulgaire de plante, de création relativement moderne, remonterait (en dépit de la forme, de l'histoire et de la réalité) à un terme savant absolument inconnu dans le domaine de la *Romania* ! Ainsi le veut l'érudition.

Chouette, beau, sens familier au langage parisien, résulte du fait que certaines chouettes sont d'une beauté remarquable (Brehm). Cette image vulgaire répond donc à une constatation réelle, confirmée par les naturalistes. Mais M. Gamillscheg se fie plutôt à son propre sentiment :

« *Chouette*, beau (XIXe siècle), féminin analogique de l'ancien français *souef*, doux, calme, paisible... Rattacher ce sens à l'oiseau *chouette* (comme le fait Sainéan), est improbable, malgré la comparaison (« jolie comme une chouette ») dont use Rabelais ».

Cagnard, abri où se retiraient les gueux, proprement lieu abrité ou exposé au soleil que les chiens recherchent dès qu'ils ressentent un changement de temps, terme passé au langage nautique (« abri en toile »). Cette explication est trop naturelle pour satisfaire la subtilité de notre auteur :

« *Cagnard*, lieu abrité du soleil..., doit se rapporter au provençal

Digitized by Google

calina, chaleur, qui reflète un type latin **calina*, de *calere*, être chaud, de sorte que le provençal *cagnard* remonte en dernier lieu à un gallo-roman **calinare*, qui sert à chauffer. Le fait que le mot manque à l'ancien provençal s'explique par la circonstance que le languedocien ne joue aucun rôle dans l'ancienne littérature provençale... Rattacher *cagnard* à *chien* (comme le fait Sainéan) n'est pas satisfaisant sous le rapport du sens et de la géographie linguistique. »

Il serait parfaitement oiseux de relever tous les cas où Gamillscheg rejette nos étymologies comme non fondées sous le rapport du sens ou de la forme, en leur substituant des dérivations absurdes de son cru. Quelques nouveaux exemples suffiront :

Mandrin, manivelle, viendrait d'un français inexistant **mandre* (prov. *mandre*), tourillon, et celui-ci remonterait à un francique inexistant **mandel* (allem. *Mandel*), calandre : « Rattacher le mot (comme fait Sainéan) au prov. *mandre*, renard, n'est pas probable sous le rapport du sens. »

Maraud dériverait « peut-être » de l'ancien adverbe français *mar*, malheureusement. Dériver le mot du dialectal *maraud*, matou (comme prétend Sainéan), n'est nullement fondé. »

Encore ces deux exemples :

Cincenelle, *cinquenelle* (forme normande du précédent), cordage pour hâler les bateaux, est donné par Richelet (1680) et par Furetière (1690). Ce terme de matelot est une amusette vulgaire, une application facétieuse du vieux mot *cincenelle*, petite mouche, cousin (cf. *chanterelle*, la petite corde d'un violon) : on fait glisser un bac d'une rive à l'autre au moyen d'une poulie dont le grincement a été plaisamment comparé au bourdonnement d'une petite mouche.

Or voici l'explication fournie par Gamillscheg :

« *Cincenelle*, à côté de *cinquenelle*. Si cette dernière forme est la primitive, elle est pour **ciquenelle* ou **ciconelle*... celle-ci pour la forme plus usuelle *ceoignole*, c'est-à-dire appartient au latin *ciconia*, cigogne. Peut-être, dans l'évolution ultérieure de ce mot, devenu inintelligible, fut-il contaminé par l'anc. fr. *cincenelle*, cousin, qui est une onomatopée. »

Grain de vent, orage passager, terme de matelot normand assez transparent : « C'est un déverbal de l'ancien français *graigner*, s'obscurcir (de *grin*, triste)... ».

On pourrait étaler indéfiniment cette pullulation de « types »

Digitized by Google

latins[1], germaniques, français[2] même. Le récent *Dictionnaire* prouve une fois de plus combien il était urgent de s'élever contre un expédient aussi factice que le procédé reconstructif.

Voilà pour la création métaphorique; quant à l'autre facteur de l'évolution linguistique, la création spontanée, on y constate, hélas! à ce point de vue, la même étroitesse d'idées, les mêmes incertitudes[3]. Le seul article *brandi*, vivace, est significatif à cet égard :

« *Brandi* est un croisement de *brandir* et du moy. fr. *brandif*, impétueux. Celui-ci dérive de l'anc. fr. *braidir*, hennir, qui remonte au gallo-roman **bragilire*, c'est-à-dire modifié (sous l'influence de **bombilire* pour *bondir*, et de **relinnilire* pour *retentir*) de **bragilare*, forme intensive de **bragere*, braire. »

Dans ce domaine foncièrement indigène, même abondance de types, même travestissement des vocables onomatopéiques.

Ces inductions arbitraires et illusoires représentent — il faut l'espérer dans l'intérêt même de notre discipline — les derniers vestiges d'une méthode artificielle, qui a fini par fausser toute compréhension des réalités linguistiques. En substituant un peu partout l'hypothèse au fait, l'abstraction à l'image, l'entité à la vitalité, elle a abouti à un véritable royaume de quintessence étymologique, surpeuplé d'ombres et de fantômes.

On oublie trop souvent que la langue n'est pas l'œuvre des grammairiens ni des étymologistes, mais celle des foules. Le vrai savant doit se mettre au niveau de la manière de voir et de sentir du peuple et prêter une oreille attentive et sympathique à ses créations métaphoriques ou spontanées, et jusqu'à ses amusettes et facéties.

Une érudition de bon aloi ne manquera pas d'abonder dans ce sens : « Vous travaillez à l'étymologie, a dit le regretté Gilliéron, mais souvenez-vous que le peuple y a travaillé avant vous. »

1. Ajoutons-y : *cotir* (XIIIe siècle), cosser, meurtrir, dériverait d'un type **cottire*, c'est-à-dire « peut-être » contaminé par *ferire*, d'un autre type **cottiare* (représenté par l'italien *cozzare*) et celui-ci remonterait à un troisième type **cotta*, nuque (cf. prov. *cota*), du grec κόττα, tête.

Or, le provençal *cota* (moderne, *coto*), point de départ de toute cette fantasmagorie, est une métaphore tirée du provençal *cota*, poulette, terme d'origine enfantine (cf. *Sources indigènes*, t. I, p. 85 et t. II, p. 38).

2. Un seul exemple : « *Bretelles* (XIIIe siècle) est probablement déverbal d'un type **braieteler*, celui-ci diminutif de **braieter*, c'est-à-dire dérivé de *braie* ».

3. L'auteur ignore jusqu'à l'alternance vocalique des termes onomatopéiques. Voir ci-dessus, p. 174.

Digitized by Google

5. — CONSIDÉRATION FINALE.

L'usage de plus en plus immodéré du procédé reconstructif avait fini par menacer la vitalité des langues romanes et tout particulièrement du français.

Des philologues et des linguistes insignes s'étaient élevés à plusieurs reprises contre ces inductions abusives, mais sans chercher à serrer la question de près et surtout sans citer de preuves à l'appui. Aussi leurs protestations étaient-elles restées nulles et non avenues.

Nous avons pour la première fois battu en brèche cette citadelle de la quintessence étymologique et mis à nu les réalités que recouvraient ces entités. Nous croyons avoir livré un combat loyal et inspiré uniquement par les intérêts de la science.

Nous ne saurions trop y insister : un des buts essentiels de nos recherches a été d'éliminer de l'investigation étymologique le factice et le vide. Nous avons tâché de substituer à ces savantes abstractions les facteurs concrets et vivants de la création populaire.

Quelle a été en face de notre initiative l'attitude des maîtres éminents, qui avaient mis en avant ce procédé aléatoire et donné ainsi naissance à tout un monde d'êtres de raison, de types?

Nous avons soumis la méthode étymologique de M. Ant. Thomas à un examen objectif. Notre critique visait surtout son constructivisme, qui envisage les mots *in abstracto*, pour aboutir à un latin de fantaisie. Ses *Mélanges d'étymologie française* ont reparu en 1927 en deuxième édition. Les remarques critiques des *Sources indigènes* sur la première édition lui paraissent inexistantes : « Je n'y ai rien trouvé qui me paraisse mériter d'être retenu...», dit-il dans l'avant-propos.

Il suffit de s'incliner devant une bonne foi aussi absolue que « les vérités absolues » du même phonéticien.

A son tour, Meyer-Lübke s'exprime ainsi sur notre ouvrage : « Le bon qu'il contient a déjà été dit par d'autres; sa conception, juste en elle-même et appliquée méthodiquement, a mûri quelques bons résultats, mais elle n'est nullement nouvelle... »[1].

1. *Litteraturblatt für romanische und germanische Philologie* de 1927, p. 247.

Digitized by Google

Nous n'avons, en effet, ajouté aucun type nouveau, seul point qui compte aux yeux de cet insigne grammairien; par contre, nous avons ouvert à la discipline étymologique un nouveau monde, celui des forces créatrices des masses populaires.

Mais Meyer-Lübke n'aurait-il pas mieux fait, dans l'intérêt même de notre discipline, de se justifier des griefs que nous lui avons adressés ? A savoir :

1° De partir souvent d'une latinité suspecte ou de pure fantaisie;

2° De forger un gaulois, un francique, un moyen-haut-allemand de son cru;

3° De *réaliser* les hypothèses de ses devanciers et de transformer en vocables réels des fictions lexicologiques.

Ce sont là des inconvénients autrement graves, dont l'étymologie romane devra se débarrasser, condition indispensable à tout progrès futur.

Enfin, Schuchardt, dans un article sur l' « Individualisme en matière linguistique[1] », parsemé de souvenirs biographiques, veut bien reconnaître « la haute portée des *Sources indigènes* ainsi que leur riche documentation ». Et quant à notre jugement (t. II, p. 237 à 239) sur sa méthode et sur son œuvre, il ajoute : « Sainéan me traite avec bienveillance et avec souci d'équité; il apprécie mon activité comme je l'aurais fait moi-même. »

C'était là, hélas ! le dernier article sorti de sa plume féconde (il est mort le 20 avril 1927).

Nous avons toujours admiré son génie linguistique. Schuchardt a été un véritable animateur, ouvrant des voies nouvelles et rendant accessibles à la philologie romane des idiomes à peine abordables avant lui : le basque et le magyar, le berbère et le créole. Il a été le dernier de cette grande famille de romanistes qui clôt le XIXe siècle : les Diez et les Ascoli, les Littré et les Gaston Paris.

1. *Sitzungsberichte der Wiener Akademie der Wissenschaften* (Philos.-histor. Klasse, t. CCIV, 1927), p. 19 à 21.

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE

RÉALITÉS ET MIRAGES

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER

LATIN RECONSTRUIT

I. — MISE AU POINT

Nous avons exposé en détail le point de départ et le développement considérable du procédé reconstructif, ainsi que l'abus prodigieux qu'on en a fait et qu'on continue à en faire.

Au lieu de prendre pour point de départ la réalité, on procède de l'hypothétique au connu; au lieu de se borner à expliquer les mots romans par le latin réel, on forge celui-ci pour rendre compte de ceux-là.

On peut appliquer au procédé, *mutatis mutandis*, ce que Bréal a dit de la langue aryenne primitive, langage tout conjectural : « Cette méthode de construction et de déduction peut être pédagogiquement fort utile, mais elle ne doit pas servir à la recherche de faits nouveaux, sous peine de cercles vicieux perpétuels. La langue indo-européenne primitive est un produit de l'abstraction scientifique : elle ne peut bien nous apprendre que ce qu'elle a reçu de nous[1]. »

De nouvelles protestations se sont dernièrement élevées contre l'abus des types[2], mais il se passera encore quelque temps avant que l'emploi de ce procédé, à la fois commode et déplacé, puisse être complètement enrayé. C'est en revenant de plus en plus à la réalité qu'on s'apercevra du caractère factice de ces reconstructions.

1. Cf. Bréal, « La langue indo-européenne » (*Journal des Savants*, octobre 1876), et Salomon Reinach, *Manuel de philologie classique*, 2e éd., p. 122, note.

2. Leo Spitzer, « Aus der Werkstatt des Etymologen » (*Jahrbuch für Philologie*, t. I, 1924, p. 129 à 159), résumé par J. Jordan « Un catéchisme étymologique » (*Revue de linguistique romane*, t. I, 1925, p. 162 à 170). — Cf. le même, dans *Zeitschrift*, t. XLV, 1926, p. 591.

Digitized by Google

Evidemment, et à s'en tenir à l'apparence, de Körting à Meyer-Lübke, le nombre de ces types a sensiblement diminué; mais ce n'est là qu'une illusion qui s'évanouit dès qu'on compare ces deux lexicographes. Des centaines de types, pourvus chez Körting d'un astérisque, et impliquant ainsi un caractère hypothétique, sont devenus, en passant chez Meyer-Lübke, des mots réels, des latinismes, celtismes ou germanismes ayant positivement existé.

Voilà le danger! Le forgeur de typesfinit par être lui-même dupe de ses constructions[1] et par prendre le factice pour du réel. L'aisance avec laquelle on se livre à ce jeu dangereux a produit tout un lexique latin artificiel qui varie de romaniste à romaniste : « Les mots que Gröber range sous **muccidus* et *muccus*, je les range, moi, sous **mustidus* et *musteus* », déclare Schuchardt dans ses *Romanische Etymologien* (fasc. I, p. 58).

Analysons quelques nouveaux exemples de cette transposition, dans un passé lointain, des formations romanes plus ou moins modernes :

**Aquana* (sans astérisque chez Meyer-Lübke) : « *Silvanus*, en Tyrol *salvan*, doit encore à l'époque romane avoir entraîné aussi *aquana* (*sic*) : Frioul, *agana*, Tyrol, *aiguana*[2].» C'est Schneller (1870) qui a le premier fait remonter à un prétendu **Aquana* le tyrolien *aiguana*, fée aquatique, en y voyant le pendant du tyrolien *salvan*, qui refléterait l'antique *Silvanus*.

Nous avons montré l'inanité du dernier rapprochement, en faisant ressortir le caractère indigène du roman *servan*, lutin des montagnes (cf. t. II, p. 273). Le synonyme frioulan *agana* ne remonte pas au-delà du XIVe siècle[3] et représente, comme son pendant tyrolien, une création indigène de la mythologie populaire[4].

1. On lit souvent dans Meyer-Lübke, à côté des mots latins, de prétendus types intermédiaires tels : **bretonica* (et *vettonica*), **cambarus* (et *cammarus*), **cranca* (et *crancum*), **furio* (et *furo*), **natta* (et *mata*), etc., etc.

Tous ces types manquent, et pour cause, à Körting. Ce ne sont que des travestissements de termes romans correspondants : ital. *gambero* (prov. *gambre*), homard ; anc. fr. et ital. *cranque*, cancre et crampe ; anc. fr. *fuiron* (et *furon*), furet ; *natte*, etc.

La conception exclusivement mécanique du développement linguistique se traduit ainsi par un nouveau pullulement de ces fictions verbales. Nous y reviendrons.

2. Meyer-Lübke, *Grammaire des langues romanes*, trad. fr., t. II, p. 445.

3. Cf. *Archivio glottologico*, t. IV, p. 334.

4. D'ailleurs, le roman ne possède aucun nom mythologique directement hérité de l'Antiquité : des noms, comme le français *lutin* et le provençal *jana* («cauchemar»), ne sont pas des souvenirs du paganisme, mais

Digitized by Google

**Burricus* (pour *bûrricus*, petit cheval, bidet), serait la source du provençal *bourric*, bourriquet, de l'italien dialectal *borico* (ital. *bricco*) et de l'espagnol *borrico*. Mais la forme, l'accent et le sens s'y opposent également.

1° FORME.— Le provençal possède le primitif *bourro*, bourrique (comme l'espagnol, *burro*, âne), d'où les diminutifs *bourric* et *bourroun*. On y voit à tort des formations régressives ou par échange des suffixes.

2° ACCENT.— On lit dans la *Grammaire* de Meyer-Lübke (t. I p. 529) : « C'est *burricus* (sans astérisque), au lieu de *bùrricus*, qui est attesté par l'italien *borrico*, *bricco*, esp. *borrico*, mais il est possible que ce mot, qui n'est pas d'origine latine, ait été mal écrit dans les manuscrits et dans les éditions, et que **burricus* soit la forme régulière. »

Hypothèse inacceptable et superflue étant donnés la date moderne du mot, sa forme primitive et son sens également incompatibles.

3° SENS. — C'est Végèce qui a transmis ce vocable rustique : « Mannus quem vulgo *burricum* vocant ». Nulle trace de cette acception de « bidet » en roman. Le sens du mot roman, comme de ses dérivés, est partout « âne », et ce sens est tout à fait inconnu aux différentes périodes du latin (cf. *Thesaurus*).

4° ORIGINE.— Dans le domaine gallo-roman, *bourri* désigne suivant les régions, l'ânon (Berry), le taureau (H.- Auvergne),l'oie et le canard (Suisse romande). Le point de départ de cette polysémie est le cri pour appeler ces différentes bêtes domestiques. En bas-limousin, *bourrou-bourrou !* ou *bourou-bourou !* est usité pour appeler les pourceaux et les lapins (Mistral); ailleurs, en Poitou, *bourri-bourri !* sert à appeler les pourceaux, et, dans le Bas-Maine, *bouri* désigne non seulement le canard, mais aussi l'âne, appelé en Anjou *bire* (« ânesse »), alors que *bure* désigne l'oie dans le Berry (cf. t. II, p. 41-42).

C'est un cri analogue[1] qui se trouve à la base de *bourro* et de ses dérivés usuels dans le Midi de la France, en Haute-Italie et en Espagne.

remontent au *neptunus* (« démon ») et à *diana* (« sorcière »), c'est-à-dire à leurs déformations grotesques du Moyen Âge chrétien. D'autre part, les reflets romans d'*Orcus* sont de source purement livresque.

1. Cf. le provençal *arri !* cri pour exciter un âne (et « âne »), à côté du dérivé *arriat*, baudet.

Digitized by Google

**Exsuccus* : « On trouve l'accent déplacé, dit encore Meyer-Lübke (*Grammaire*, même endroit), de l'antépénultième sur la pénultième, dans l'italien *sciocco*, d' **éxsuccus*[1], d'où **exsûccus* (sans astérisque). »

Hypothèse également caduque, le terme italien étant tout bonnement l'emploi figuré de *sciocco*[2], sot, par l'intermédiaire d' « in sipide » (cf. en latin, *fatuus*, fade et sot), ce dernier sens remontant à la notion primordiale de « souche » (cf. t. I, p. 132).

Et c'est ainsi qu'on forge à perte de vue des types, qu'on déplace des accents, qu'on imagine des sens, et si les réalités linguistiques s'y opposent, on les fait rentrer de force dans ce cercle vicieux.

II. — AUTRES INDUCTIONS

Soit le moyen-français *maignin*, chaudronnier ambulant, mot vulgaire que Rabelais a tiré d'un des patois du Centre où il est toujours vivace (Berry, Morvan, *maignin*). Le terme manque à l'ancien français ainsi qu'à l'ancien provençal.

C'est du Centre de la France qu'il s'est propagé, à notre avis, aussi bien dans le Midi de la France (*magnan* ou *magnin*) que dans la Haute-Italie : Piémont, *magnan* (et *magnin*), d'où il est passé en italien, avec un léger changement de sens (*magnano*, serrurier), dont on trouve ailleurs d'autres exemples[3].

Meyer-Lübke suppose (sans en fournir la preuve) que l'Italie est la patrie du mot, et pose à son sujet un type **manianus*, serrurier, tiré d'un autre type **manua*, coup de main (Körting avait opté pour **machinanus*, de *machina*, machine).

En fait, il s'agit d'une création vulgaire indigène, tirée du verbe moyen français *maigner*, manier (moderne et vulgaire, *magner*),

1. Cette étymologie remonte à Ménage, comme beaucoup d'autres. A celle déjà énumérées (cf. t. II, p. 234), ajoutons les types : **ad-baubari* (aboyer) **cossonem* (cosson), **perfodiculare* (farfouiller), **præsaga* (fresaie), **ridiculare* (rigoler), etc.
Ainsi que les origines latines superflues : *æstivalis* (étiveaux), *gaudere* (gaudir), *morbus* (morve), *napus* (nabot), etc.
Depuis deux siècles, tous les dictionnaires étymologiques traînent ce poids mort du passé.

2. C'est du même type **exsuccus* que Meyer-Lübke tire le synonyme italien *ciucco*, sot (et « âne »), qui remonte à la même notion de « souche » (Côme *ciuch*, tronc).

3. Cf. Bournois *mégnin*, rétameur, et wallon de Bouillon (Gazier) *migneron*, ferblantier ambulant.

Digitized by Google

d'où *maignan(t)* et *maignin* ou *magnin*, proprement « manieur », d'où chaudronnier, et par extension d'attributions, ferblantier, serrurier[1]. Le repoussage et le martelage du cuivre est le métier manuel par excellence, celui où tout se fait à la main[2].

La chronologie et la géographie linguistiques renvoient ainsi à une formation régionale et de date relativement moderne, ce qui exclut *a priori* tout rattachement au latin[3].

Que dire encore lorsqu'on cumule des types, en forgeant toute une série d'intermédiaires?

Diez avait rattaché *copeau* à l'anc. fr. *coispel*, pointe. A cela, Ant. Thomas fait remarquer (*Mélanges*) : « Peut-être faut-il admettre en ancien français un substantif féminin **coispe* qui représenterait un **cuspia*. » Ce type résulterait à son tour d'une double hypothèse : « Quoique le latin classique ne connaisse que la déclinaison *cuspis, cuspidis*, il n'est pas impossible que le latin vulgaire ait décliné *cuspis*, **cuspis* : la formation **cuspia* serait alors identique à celle de **neptia*, nièce ».

Donc : 1° Un type hypothétique ancien français : **coispe*;

2° Deux types hypothétiques latins : **cuspis* et **cuspia*.

Au total, trois types pour expliquer un seul mot qui continue à rester inéclairci.

Et à propos de l'origine de *tréteau* (anc. fr. *trestel*), que Diez rattache avec raison à *transtellum*, diminutif de *transtrum*, traverse

1. Pour la perte du *t* final, cf. *alan* (=alant), *godan* (= godant) et *pacan* (= pacant).

2. Les noms propres *Magnan* ou *Maignan*, *Magnin* ou *Maignin* en attestent également l'expansion. Le lombard *megnan* reflète la prononciation du Nord de la France, alors que l'italien *magnano* (du piémontais *magnan*), reflète celle du Midi.

3. Voici deux nouveaux exemples :

**Excantare*, type postulé pour *échouer* (cf. Körting et Meyer-Lübke), terme nautique de la deuxième moitié du XVIe siècle. C'est à coup sûr un provincialisme de matelot passé alors dans la langue littéraire (Amyot). L'acception initiale est encore vivace dans certains patois du Sud-Est : cf. Yonne, *chouer*, tomber à la renverse (comme les *choues* ou chouettes et les strigiens en général). Le marin ponantais, en appliquant ce terme vulgaire à la marine, l'a rattaché analogiquement à son synonyme *échoir*.

**Calatium* (de *calathus*), corbeille, prétendue source du français moderne *calais*, sorte de panier (Scheler et *Dict. général*, Körting et Meyer-Lübke). C'est une création récente des marchands des halles, proprement panier de Calais (pour la conservation du poisson), port de mer qui approvisionne Paris en marée fraîche. Le terme manque encore à Bescherelle (1845), alors que le *Complément du Dictionnaire de l'Académie* (1845) ne donne que : « *Calais* (technol.), plaque de tôle servant à fixer les lisses d'un tapis ». Ce sens confirme notre dérivation : proprement tôle de Calais, ville où elles se fabriquaient.

Digitized by Google

(d'où l'anc. fr. *trastre*, tréteau), A. Thomas (*ibidem*) y voit une contamination de *transtrum* et de *tristegum*, troisième étage d'une maison : « De là, j'imagine, des formes vulgaires **trestrum*, **tristellum*, qui expliquent bien *trestre*, *trestel* de l'ancien français. »

Ici, encore, deux types absolument superflus, que l'auteur forge de son cru et qu'il a la complaisance d'attribuer au latin vulgaire. Il ne conçoit les divers aspects de l'évolution originale et féconde de l'idiome national que comme des reflets phonétiques du latin vulgaire. Mais celui-ci n'offrant à cet égard, — et pour cause — aucune ressource, il forge les types correspondants qui, en dernier lieu, ne sont que les travestissements des mots français en question.

Il ne s'agit donc pas d'acquisitions réelles, mais de fictions de grammairien, qu'on fait endosser à un latin vulgaire de fantaisie.

Digitized by Google

III. — EXEMPLE SIGNIFICATIF

Essayons de faire ressortir, une fois de plus, l'arbitraire du procédé reconstructif.

Godefroy donne *fernicle* avec le sens de « terrible », qui ne convient à aucun des exemples qu'il cite. Ses textes inédits ne semblent pas remonter au delà du XIVe-XVe siècle, et plusieurs patois de l'Ouest en conservent le souvenir. Cette constatation chronologique et géographique excluait *a priori* tout rattachement au latin et renvoyait à une origine indigène qu'il s'agissait de trouver.

Mais les étymologistes latinisateurs, faisant abstraction de pareilles contingences, s'efforcèrent de rapporter *fernicle* à un type latin, et Meyer-Lübke d'insérer ces deux entités :

« 4396. **Infernicola*, habitant de l'enfer (terme donné sans référence, cf. Körting) »;

« 6471. **Frenicus* (tiré de *phreneticus*), type proposé en dernier lieu par A. Thomas. »

Nous avons apprécié ailleurs le caractère aléatoire de ces rapprochements au petit bonheur et au gré des étymologistes, en ajoutant (t. II, p. 230) : « Quand on possèdera les données essentielles touchant l'historique du mot, on s'apercevra qu'il s'agit en l'espèce d'un provincialisme d'origine indigène... ».

Nous sommes maintenant à même d'en donner la preuve, en envisageant le mot *fernicle* sous ses différents aspects.

VARIANTES. — Voici le tableau des variantes :

Fenicle figure dans un texte inédit « Les XV Signes » (cf. Godefroy) :

> Li quins sera moult plus oribles,
> De toz les autres plus *fenicles*...

à côté des variantes (même texte, *ibid.*) :

> De touz iceuls le plus *fernicles* (et *fornicle*)...
> Sor tous les autres plus *funicles*...

c'est-à-dire le plus effrayant ou le plus funeste.

Certains patois de l'Ouest ont également conservé la forme primordiale et ses variantes :

Digitized by Google

Dans le Bas-Maine : *founique*, ombrageux, et *funique*, sauvage (en parlant d'un goret);

Dans le Haut-Maine : *founique*, *funique* ou *feunique*, qui s'effraie aisément;

Dans le Poitou : *frenicle*, chatouilleux (Lalanne); *frenicler*, frétiller, chatouiller, et *fenicliou*, chatouilleux (Beauchet-Filleau);

Dans le Bas-Gatinais : *frenicle*, insoumis, en parlant des animaux; vif, chatouilleux, en parlant des gens susceptibles (Puichaud, *Rev. de philol. française*, t. VII, p. 52).

SENS. — Godefroy donne à *fernicle* le sens unique de « terrible », qu'il applique au passage déjà cité, ainsi qu'à deux autres (également inédits). Voici les diverses acceptions qui en résultent:

1° Effrayant, funeste, en parlant des pronostics (textes et variantes déjà cités);

2° Téméraire, intrépide, en parlant d'un chevalier preux et hautain :

> Et cil resteit chevaler pruz,
> Et *fernicle* et mult estut...

3° Outrecuidant, présomptueux, à propos d'un rustre : « Li vilains mossus (= velu) est un vilains *fernicles*, qui het Dieu et sainte Eglise... »;

4° Dans les patois de l'Ouest, on l'a vu, le même vocable désigne un mouvement vif, une agitation. Son point de départ doit être cherché dans le poitevin : *frenicler*, s'agiter, se démener, de *frenicle*, qui s'agite (et manceau *founique*, qui s'effraie).

C'est également l'acception de trouble ou de désordre qui est inhérente au sicilien *infirnicchiu*, enfant turbulent (Traïna), terme qui suppose un intermédiaire ancien normand *enfernicle*, parallèle à *enfenouillé* (« faiseur d'embarras »). Cf. ci-dessus, p. 98.

HISTORIQUE.— Le latin *feniculum* a tout d'abord donné en français la forme vulgaire *fenouil* (XIIIe siècle), qui a produit l'ancien dérivé picard *enfenouiller*, encore vivace à Saint-Pol, avec le sens primitif : faire beaucoup d'embarras, s'agiter en tout sens, ne sachant quel parti prendre (Edmont), c'est-à-dire s'en faire accroire, répondant exactement au synonyme italien *infinocchiare*, tromper, en faire accroire, proprement paître de fenouil.

Mais ce même latin *feniculum* a de nouveau passé au XVe siècle

Digitized by Google

de la pharmacopée médiévale[1] dans les patois de l'Ouest, sous la forme *fenicle*[2]. Ce terme savant, devenu populaire, produisit à son tour une floraison métaphorique parallèle à *fenouil*. Les acceptions d'ombrageux ou qui s'effraie facilement rappellent le proverbe méridional : *tremoula coume un fenoui*, il tremble comme une feuille (de fenouil).

De là également le sens de s'agiter comme une feuille, se démener. En passant au moyen-français, *fenicle* ou *fernicle* a enrichi sa sphère sémantique, en y ajoutant les notions de férocité, d'outrecuidance, de présomption.

Donc, d'une part, sous le rapport formel, le primitif *fenicle* a évolué vers *funicle* (cf. *fumelle*), et *founicle* (cf. anc. fr. *founique*, phénix), ou s'est renforcé en *fernicle* (cf. dans l'Indre, *franoui*[3], fenouil) et *fornicle*.

Et d'autre part, sous le rapport sémantique, les acceptions primordiales des patois (encore vivaces) ont cédé la place, dans la langue littéraire, à des sens nouveaux, phénomène habituel dans le domaine de la métaphore linguistique.

Il en résulte :

1° Le latin *feniculum* a passé au français à diverses époques et par des intermédiaires différents : le latin vulgaire a donné *fenouil* (XIIe-XIIIe siècles); la pharmacopée médiévale, *fenicle* ou *fernicle*;

2° Chacun de ces représentants a été l'objet, à partir du XVe siècle, d'une évolution métaphorique à part;

3° C'est comme métaphore botanique que le provincialisme *fenicle* ou *fernicle* a pénétré en moyen-français, où il enrichit sa sphère sémantique de notions restées inconnues aux parlers vulgaires;

4° Les textes vulgaires inédits, cités par Godefroy, ne remontent pas au delà du moyen français et, aujourd'hui, le même terme est encore vivace dans l'Ouest, notamment dans le Maine et le Poitou

En rapprochant *fenicle* des types comme **infernicola* ou **frenicus*, on méconnaît à la fois sa forme primordiale, ses variantes, ses ac-

1. Celle-ci a fourni, dès le haut Moyen Age, nombre de termes botaniques savants devenus ensuite populaires : cf. d'une part, *sanicle* (XIIe siècle) et d'autre part, les appellatifs provençaux modernes : *caleiado* (bas-lat. *caliculata*) et *sampignago*, jusquiame (bas-lat. *symphoniaca*). Voir, sur les deux derniers, A. Thomas, *Nouveaux Essais*, p. 199 et 330.

2. J. Camus, « Un manuscrit namurois du XVe siècle » (*Revue des langues romanes* de 1895). C'est un recueil mixte contenant entre autre des recettes médicales. On y lit (1re partie, p. 62) : « Prenez *fenicle*, herbe Robert, oingternelle », à côté de « semence de *feneul* ».

3. Rolland, *Flore*, t. VI, p. 164.

Digitized by Google

ceptions vulgaires et littéraires, en un mot toute son évolution lexicologique. On s'efforce de substituer ici, comme ailleurs, des formes vides, des fantômes verbaux aux réalités linguistiques.

IV. — MÉTHODE RÉTROGRADE

Tâchons maintenant de confronter les deux procédés, foncièrement différents, de la recherche étymologique actuelle, procédés qui répondent à deux conceptions diamétralement opposées de l'évolution linguistique. Au lieu de considérer la langue dans son mouvement et dans son ambiance sociale, on l'envisage dans son état statique et *in abstracto*, sans attache dans le temps ni dans l'espace.

Dès lors, pour rechercher les origines des termes restés obscurs et pour la plupart modernes, au lieu d'avoir recours aux ressources indigènes, on ne tient compte que de la tradition latine et on s'ingénie ainsi à substituer, aux réalités linguistiques encore vivaces, des termes latins superflus, ou des *types*, c'est-à-dire des entités verbales.

Deux nouveaux exemples — l'un pris à un patois français, l'autre à l'italien — seront suffisants pour caractériser les deux méthodes.

1° Picard *ploutre*, rouleau.

Le terme se rencontre particulièrement en Picardie (cf. Corblet) et dans le Hainaut : « *Ploutre*, cylindre qui sert à *ploutrer*, passer un cylindre sur la terre pour la rendre unie » (Hécart).

Faute de pouvoir fixer l'époque de sa création, demandons-nous tout d'abord si ce terme agricole, isolé dans un coin de la Picardie, est sans famille lexicologique. Tel n'est pas le cas. Toujours dans le Hainaut, on rencontre *pleutre* ou *plaute*, *plautre*, au sens de « rustre », et, en Anjou, *plautrer* ou *pleutrer* signifie renverser par terre, terrasser (« *se pleutrer*, se renverser par terre en luttant ensemble, se battre et se rouler en se tenant par le corps », Verrier et Onillon).

De plus, les patois méridionaux connaisssent *plauto* et *plautro*, au sens de « motte de terre »[1] et de « boue », qui en est l'acception primordiale. Quant à l'origine, il suffira de renvoyer à nos recherches antérieures (t. II, p. 132).

1. Cf. Meyer-Lübke, v °*blister*, bulle. Wartburg affirme qu'un ancien-haut-allemand *blister* n'existe pas et, à son tour, il fait remonter ce terme moderne à *blista*, glèbe, des *Gloses de Cassel* ! De plus, il allè-

Digitized by Google

Le terme rouchi, à première vue isolé, trouve ainsi sa connexion sur le sol même gallo-roman : *ploutre*, tiré de *plautrer*, désigne un instrument agricole le rouleau-herseur, qui sert à écraser les mottes de terre.

C'est une création indigène qui trouve son pendant dans le moyen-français *bloutre*, motte de terre renversée par le soc de la charrue (Nicot). Ce terme, également rustique, remonte à la même notion primordiale de « boue » (cf. t. II, p. 132).

On lit effectivement, dans le même *Vocabulaire* (1834) d'Hécart, cet autre article : « *Bloutre*, rouleau..., et *bloutrer*, ploutrer, passer un rouleau sur la terre pour écraser les mottes. »

Voici maintenant comment opère l'étymologiste latinisateur.

Dans un mémoire sur l'histoire des engins à battre le blé[1], Meyer-Lübke, venant à parler du wallon *ploutre*, cylindre, le rattache sans plus au latin : « Il répond phonétiquement à *plaustrum* ou plutôt à *plostrum*. Quant au sens, il est probable qu'il faut partir du chariot à battre le blé, dont le nom passa au traîneau à battre le blé, ensuite à d'autres cylindres. »

Donc, le paysan, picard ou wallon, qui a pour la première fois employé *ploutre* au sens de « rouleau », savait le latin au point d'en modifier le sens. Et quel latin ! Un terme comme *plostrum*, qui n'a laissé aucune trace dans la *Romania*, aurait trouvé un refuge à l'extrême Nord du pays gallo-roman ! L'unique argument en sa faveur est d'ordre phonétique : *ploutre* se superpose à peu près à *plostrum*. Mais la chronologie et la géographie linguistique, le sens et le milieu social s'y opposent nettement. Ce sont là, paraît-il, des considérations oiseuses, car cette étymologie passa dans le *Dictionnaire étymologique* du même savant.

2° Italien *pacchia*, godaille.

Le sens primordial de ce terme vulgaire est « boue » et l'acception de « boustifaille » en est une induction métaphorique. De même,

gue, lui aussi, un germanique **bluster* (type induit par Mackel) pour expliquer l'anc. fr. *blostre*, tumeur, sens qui n'est qu'une application métaphorique tirée de *blostre*, boue, par l'intermédiaire de la notion « pus » (cf. ci-dessus, p. 26). Ajoutons que l'anglais *blister*, ampoule, bulle (moy. angl. *blester* et *blustre*) se rapporte seul au germanique, alors que le terme français (sous ses divers aspects), se rattache à toute une famille lexicologique gallo-romane qui n'a rien de commun avec le germanique (Cf. *Sources indig.*, t. II, p. 132).

1. *Wörter und Sachen*, t. I, p. 225.

Digitized by Google

le verbe correspondant *pacchiare*, bâfrer, manger avidement ou avec excès, remonte également à la notion de « patrouiller ». Le synonyme allemand *schlemmen*, bâfrer (et *Schlemmerei*, crapule), signifie proprement se salir de boue, se couvrir de fange. Le français en offre également des parallèles sémantiques (cf. t. I, p. 234).

Quant à l'origine de *pacchia*, boue, elle rentre dans une famille lexicologique que nous avons envisagée ailleurs (cf. t. II, p. 127).

L'italien *pacchia* est donc doublement indigène, comme point de départ et comme évolution métaphorique.

Mais rechercher dans les ressources indigènes les origines des vocables obscurs d'une langue vivante n'est pas la méthode de l'étymologie courante. Et voici comment on procède.

Gröber, dans le tableau sommaire qu'il a tracé des « Substrata latins vulgaires en roman », avait posé pour *pacchia* un type **patulum* (au lieu du classique *pabulum*) qui, en somme, n'est que la transcription en latin du vocable roman. L'éminent romaniste s'est laissé induire en erreur par le sens de « pâture » qu'il attribue à *pacchia*, acception inexistante, mais donnée aussi par Kŏrting et Meyer-Lübke. Le terme italien signifie exclusivement : « mangiare e bere, semicuccagna » (Petrocchi).

Meyer-Lübke, peu satisfait de **patulum*, pose à son tour un autre type * *paculum*, qu'il commente ainsi (v° *pabulum*) : « **Paculum* n'est peut-être pas une forme latine archaïque, mais il doit sa provenance à une contamination de *pascuum*. »

Qu'il soit archaïque ou qu'il dérive d'un croisement, **paculum* ne représente en l'espèce qu'un travestissement du vocable italien.

Comment l'a-t-on obtenu ? En faisant table rase de toute contingence et en premier lieu du sens primitif du mot qui n'est ni « pâture » (acception imaginaire) ni « godaille » (acception secondaire), mais tout bonnement « boue ». Quel rapport entre cette notion et celle du latin *pabulum*, dont les prétendues formes altérées, **paculum* et **patulum*, sont de simples décalques du mot italien ?

Véritable cercle vicieux dans lequel on a fait rentrer une partie importante du vocabulaire roman, qui trouve son explication la plus naturelle dans les ressources locales et dans la mentalité nationale.

Digitized by Google

V. — MÉCANISME ET DYNAMISME

La conception exclusivement mécanique de l'évolution des langues romanes trouve, dans le *Dictionnaire étymologique* de Meyer-Lübke, sa plus parfaite expression. Les vocables y sont traités comme des abstractions, bonnes à être casées dans des moules étiquetés latin vulgaire, gaulois, francique, etc. Aucune vue psychologique n'anime cet *herbarium*.

I. — Aux nombreux exemples que nous avons déjà cités, ajoutons le suivant :

Il s'agit de noms provinciaux de la plante aquatique *typha latifolia* (ou iris des marais), dite en Normandie *pavée*, en Anjou, *pavé*, iris des marais (*pavée*, digitale pourprée) et en Berry, *pavais* ou *pavas*, typha et iris.

« On recherche ses longues feuilles, nous dit le comte Jaubert, pour les répandre sur le *pavé* des églises et sur le sol des rues dans les processions. »

« Fleurs et branchages, dit à son tour Moisy, que l'on répand sur le *pavé* des rues, des chemins, lors du passage des processions de la Fête-Dieu. »

Joret donne, dans sa *Flore de la Normandie*, ces variantes : *pave*, *paveille*, *paveux*, *pavot* (ce dernier aussi dans le Bas-Maine), à côté du berrichon *pavais* ou *pavas* (ce dernier aussi en Vendée) et de l'angevin *pavé*.

Quant à l'origine de ces formes, il s'agit (on le voit) d'un emploi spécialement religieux du terme commun *pavé*, que certains patois (wallon, Namur, Liège) désignent comme féminin (*pavée*, *pavaie*), à côté d'un primitif vulgaire *pave* (d'où les dérivés cités), tiré directement du verbe *paver*. Quant à la forme guerneseyenne *pavie*, c'est à coup sûr une prononciation locale de *pavée*.

Ant. Thomas trouve cette explication insuffisante : « C'est ingénieux, mais sans solidité[1] », et voici la solution qu'il propose :

1. *Romania*, t. XXVIII (1899), p. 23.

Digitized by Google

« En partant de *papyrus*, nous pouvons nous prévaloir du vénitien *paveru*, mèche, pour supposer une forme secondaire **paperus* qui conviendrait parfaitement au berrichon et au manceau, représentants d'un primitif **paveir*... terminaison confondue ailleurs avec différents suffixes, d'où *pavot*, *pavas*, *paveux*... ».

Et il ajoute : « Plus embarrassantes sont les formes féminines de la Normandie. On ne pourra se prononcer sûrement que quand des textes du Moyen Age nous auront offert assez d'exemples de ces différents mots. »

En attendant, il nous offre une triple hypothèse provisoire :

1° « Supposons, nous dit-il, que la forme féminine de *papyrus* s'y est conservée ;

2° « Que *papyrus*, accentué à la grecque, a donné **pavre* (d'où de la *pave*) ;

3° « Que *papyrus*, accentué sur l'*y* long, a donné **pavir*, d'où de la *pavi*, écrit à tort *pavie*. »

Donc, d'une part, l'auteur substitue à des réalités comme *pavé* un type français **paveir*, induit d'un type latin **paperus*, et quant à ses variantes, *pave* et *pavie*, il suppose deux autres types français **pavre* et **pavir*... D'autre part, il ajourne l'explication définitive de la forme féminine *pavée* jusqu'à la découverte des textes médiévaux. Cependant, comme il s'agit dans notre cas de créations vulgaires modernes, cette attente menace de s'éterniser.

En somme, à l'explication, simple et naturelle, des patoisants, A. Thomas oppose un quadruple type français et une expectative tout aussi illusoire.

Meyer-Lübke n'a pas hésité à appliquer sa méthode factice au basque même. En trouvant dans le vocabulaire de cette langue un verbe *jase*, porter, il en induit un type basque **jasena*, porteur, d'où, contre toute vraisemblance, il fait venir le provençal *jaseno*, poutre, pièce de charpente qui gît sur la poutre, ainsi que son correspondant hispano-catalan *jacena*, l'un et l'autre étant des dérivés foncièrement indigènes et accusant la même image : le provençal *jas* désigne également une grosse pièce de bois qui supporte la maie d'un pressoir (proprement gisant, cf. prov. *jas*, gîte, et *jacent*, gisant).

Remarquons que le basque, forgé par Meyer-Lübke, étant complètement dépourvu de sens technique, ferait supposer que le paysan, charpentier ou vigneron, du Midi de la France (comme celui de

Digitized by Google

l'Espagne et de la Catalogne), savait à tel point le basque qu'il en tirait des applications métaphoriques.

Voilà les méfaits du procédé reconstructif. Non seulement il meuble l'esprit d'abstractions qui ont abouti à un monde de fictions verbales, mais, ce qui est plus grave, il devient impuissant à saisir la réalité elle-même, à laquelle il s'efforce de substituer des ombres, des entités lexicologiques[1].

II. Mais nulle part peut-être cette conception, exclusivement mécanique, ne se manifeste plus brutale que dans les types secondaires et tertiaires forgés pour expliquer les reflets romans des termes latins. Le *Dictionnaire* de Meyer-Lübke renferme, en effet, non seulement de nombreux types, c'est-à-dire des possibilités phonétiques substituées aux réalités linguistiques correspondantes, mais encore plusieurs mots-souches y sont suivis de leurs aspects intermédiaires, déniant ainsi au roman toute spontanéité, toute création proprement dite. Nous en avons déjà relevé quelques-uns. Ils abondent dans le recueil de Meyer-Lübke et nous continuerons à y glaner. Mais citons au préalable cet exemple significatif :

Camox, *camoce*, chamois, nom transmis par Polemius Silvius au ve siècle, a successivement donné :

a) en Provence : *camos* (chamous) et *camoch* (chamouch);

b) en Italie : *camoccio*, *camoscio* et *camozzo*, à côté de *camuso* (d'où l'esp. *gamuza*) et du bolognais *camosso*.

Salvioni trouve que le latin *camoce* explique suffisamment les reflets provençaux; mais, quant à ceux de l'Italie, il faudrait postuler un type **camossiu* ou **camostiu*[2].

Et d'autre part, A. Thomas propose à son tour (*Essais*, p. 77), les types **camucium* et **camusium* : le premier, pour expliquer le

1. Cf. Gamillscheg, à propos de *musser*, *mucher*, cacher (*Zeitschrift für fr. Sprache*, t. L, 1927, p. 295) : « N'est-ce pas nier l'évidence que de n'y pas voir une connexion d'un gallo-roman **muciare* avec le celtique **muk*, cacher (cf. irl. *mûchaim*, je cache) » ?

Donc, deux entités induites d'un verbe irlandais (qui ne survit même pas en bas-breton) constitueraient l'évidence même. Le disciple va ici plus loin que le maître qui (v° *mukyare* ?) déclare inconnue l'origine du verbe français, en ajoutant qu'on pourrait la rattacher à la correspondance gauloise de l'irlandais *mûchaim*, je cache (comme l'a supposé Thurneysen) ou encore à la forme francique du moyen-haut-allem. *vermuchen*, écarter furtivement (conjecture de Meyer-Lübke). Simples hypothèses qui deviennent l'évidence sous la plume du dernier étymologiste.

2. *Romania*, t. XXXVI (1907), p. 228.

Digitized by Google

provençal *chamous* et l'italien *camozzo*; le deuxième, pour le français *chamois* et l'italien *camoscio*.

En fait, ces différents suffixes accusent autant de prononciations régionales, comme en témoignent nombre de termes qui présentent des évolutions parallèles.

Voici quelques autres types du même ordre, recueillis dans le *Dictionnaire étymologique des langues romanes* :

Cancer, crabe (d'où ital. *canchero*, fr. *chancre*, prov. *cranc*), est suivi du type **cranca*, prétendue source de l'anc. fr. *cranche*, prov. *cranco*, etc. Ce type secondaire n'est que le décalque du gallo-roman.

Lutra, loutre, est accompagné de ces prétendues variantes latines-vulgaires : **lutria*, **ontra*, qui reflèteraient le *ludria* de la Haute-Italie et l'italien *lontra*. L'auteur ajoute ce commentaire : « Ces variantes s'expliquent mieux si l'on admet que le mot latin a été, à différentes époques et en divers lieux, influencé par son synonyme grec ἔνυδρις; quant à **ontra*, cette forme pourrait être une latinisation archaïque avec l'accent sur la première syllabe. »

Or, les formes romanes s'éclaircissent tout naturellement par le roman lui-même : à côté de l'italien dialectal *ludria*, figure l'espagnol dialectal *ludra* ou *nudra*, comme à côté de l'italien-portugais *lontra*, l'espagnol *nutria* et le galicien *londra*. Cette alternance des liquides est un phénomène roman fréquent et il est superflu de le faire remonter au latin.

Mamphur, pièce du tour, est suivi par un type osque **manfar*, prétendue source de l'ital. *manfano* (Sienne, *manfero*), manche d'un fléau, et par un autre type latin **mandar*, d'où le provençal *mandre*, fr. *mandrin*, tourillon. Le type osque est inexistant et le type latin, parfaitement superflu, le terme provençal (le français en est un emprunt) représentant une mét phore zoologique[1].

November est suivi de **novembrius*, prétendue source de l'ancien espagnol *novembrio* (portugais *novembro*), à côté de *noviembre*, l'une et l'autre formes d'origine ecclésiastique.

Phantasma est suivi non seulement par **pantasma* (cf. Gênes, *pantazima*), mais encore par **phantagma*, prétendu reflet du français *fantôme* (anc. *fantosme*).

1. Voir *Sources indigènes*, t. I, p. 166.

Digitized by Google

Tabula est suivi du type latin **taula* (pour *tôle*) et d'un deuxième type prétendu osque **tafula* (pour l'ital. *taffiare*, bâfrer), les deux superflus et déplacés[1].

Dans tous ces exemples, il s'agit bel et bien de créations romanes, et il est parfaitement inutile de multiplier à l'infini ces fantômes lexicologiques de second et de troisième ordre, qui figurent dans le recueil de Meyer-Lübke.

III. Nous avons réservé l'exemple le plus caractéristique à cet égard :

Papyrus, jonc du Nil, est suivi de **paperus*, pour le manceau *pavé*, norm. *pavée*, etc. (typha et iris). type secondaire superflu, ces appellatifs étant modernes et indigènes[2]. L'auteur ajoute un troisième type **papilus*, pour expliquer le prov. *pabil* (esp. *pabilo*), mèche, avec la remarque : « La raison du changement de *r* en *l* est encore à chercher ». Ce changement des liquides est pourtant un phénomène fréquent en roman.

Mais, ce sont les variantes et les formes dérivées du provençal *pabil* qui méritent de nous retenir : d'une part, le gascon *babi* (passé au basque *babil*), et d'autre part le prov. *pavelho* (d'où en fr. *paveille*), bas-limousin (Creuse) *babelha*, jonc, à côté du gascon *pabièu* (*pabiòu*), limous. *babiale*, mèche.

Pour toutes ces formes qui se rattachent directement à *pabil* (comme l'avait supposé Mistral), A. Thomas admet autant de types différents, à savoir :

Babi. « Je crois qu'il représente une forme médiévale **pabir* qui peut se réclamer du latin classique *papyrus*, prononcé *papirus*[3]. »

Pabièu (*pabiòu*), à côté de *babiale* : « *Babiale* est pour *babile*, l'*a* s'intercalant souvent entre *a* long et *l*... Il remonte à un type médiéval perdu **babiler*, où le suffixe *er* est venu renforcer le substantif *pabil*, c'est-à-dire qu'il témoigne, comme *pabièu* et *pabiòu*, de l'existence d'une forme **papilus*, au lieu de *papyrus*, dans le latin vulgaire de cette région[4]. »

Pavelho (bas-lat. *pabelum*) : « *Paveille* et *babelha* remontent à **papilia* ; le prov. *pabel* (dans les chartes bas-latines de la Provence) suppose, à ce qu'il semble, **papillum*[5]. »

1. Cf. ci-dessus, p. 91.
2. *Ibidem*, p. 226.
3. *Nouveaux Essais*, p. 176.
4. *Ibidem*.
5. *Essais*, p. 348.

Digitized by Google

Donc une demi-douzaine de types français et latins. Ce procédé excessif a choqué même Meyer-Lübke qui remarque (v° *papyrus*) : « Il n'est pas possible de ramener toutes ces formes à des types différents, étant donnée leur connexion géographique. »

Ainsi, non seulement on pose, comme points de départ des mots romans, des types prétendus latins vulgaires, mais, lors même qu'on part d'une réalité latine, on la fait suivre d'une série de types secondaires ou tertiaires, accaparant au profit d'un latin de fantaisie le développement intégral du roman qui lui appartient en propre. La conception exclusivement mécanique de l'évolution des langues romanes devient une nouvelle source de types ou entités, aux dépens de la vitalité propre à chacune d'elles et aux multiples ressources dont elle dispose.

Faut-il rappeler à nouveau que la langue est l'œuvre du peuple et non pas des philologues? qu'il incombe à ceux-ci de constater et d'expliquer (quand ils peuvent) les faits de langage et nullement de substituer leur érudition à l'esprit simpliste des masses populaires? Sous ce rapport, les philologues romains étaient plus sensés, comme en témoignent les paroles du grammairien Marcellus à l'empereur Tibère : « Tu peux, ô César, accorder le droit de citoyen romain à des hommes, mais jamais à des mots. »

Nos maîtres ès-reconstructions linguistiques ont procédé à rebours : ils ont donné le droit de cité, non pas à quelques mots de leur fantaisie, mais à des centaines, à des milliers de types, aboutissant à une véritable tératologie linguistique, constituée de monstres[1] et de travestissements grotesques de la réalité.

VI. — REMARQUE FINALE

Tous ceux qui ont traité de lexicologie romane — qu'il s'agisse des noms de parties du corps, des défauts visuels, etc. — ont constaté la création indigène à côté et en dehors de la tradition latine.

Ce facteur roman s'est révélé particulièrement fécond dans la nomenclature de la faune et de la flore populaires. Les appellatifs vulgaires pullulent et le nom héréditaire y est comme étouffé par

1. Ouvrons au hasard le recueil de Meyer-Lübke : « *Lepadellio* — fr. *lavaillon* ». L'en-tête ne portant pas d'astérisque, on croirait avoir affaire à une réalité latine, classique ou vulgaire ; il n'en est rien. C'est un monstre linguistique obtenu par le décalque du mot français d'origine foncièrement indigène (voir nos *Sources*, t. I, p. 8).

Digitized by Google

cette végétation luxuriante. Souvent aussi, faute d'un nom latin, pour désigner un arbre indigène, les idiomes romans lui ont substitué toute une série d'équivalents, tirés des ressources mêmes de ces langues.

C'est le cas, entre autres, du *micocoulier* de Provence ou bois de Perpignan, arbre du Midi de la France. Aucun de ses noms latins — *celtis* ou *lotos* — n'ayant survécu, les patois du Midi et ceux de l'Italie (où l'arbre est également indigène) ont créé nombre d'appellatifs suggérés par ses particularités saillantes ou par ses emplois industriels.

Donc, *a priori*, aucun de ces noms vulgaires ne saurait remonter directement au latin. Ils sont dus aux gens du commun, aux paysans ou aux forestiers, qui ignoraient totalement cette langue, mais qui connaissaient intimement l'arbre et ses divers usages.

Il faut, pour saisir les créations du génie populaire dépouiller le grammairien et se faire peuple. On risque autrement de substituer aux idées simples et naturelles des conceptions vides de réalité.

Guidé par ces principes, nous avons essayé de retrouver, dans l'abondante nomenclature méridionale du micocoulier, les points de vue de l'ambiance rurale qui l'ont inspirée (cf. t. II, p. 332 à 334).

C'est ainsi que nous avons été amenés à envisager son nom le plus ancien — *fabregoulié* et *fabreguié* ou *falabreguié* — par rapport à ses applications techniques et à le tirer de *fabregà* (*falabregà*), fabriquer.

Cet appellatif présente, il est vrai, une amplification formelle, *falabreguié* pour *fabreguié*; mais les termes botaniques *caborgno* et *cabourdo*, tronc, offrent, dans des conditions identiques, le même phénomène: *calaborgno* et *calabourdo*. Et cette forme amplifiée *fanabregolo* (par l'échange des liquides) se trouve être la plus anciennement attestée comme nom topique (cf. Mistral). Remarquons cependant que ce nom, foncièrement vulgaire et indigène, n'a pas pénétré dans la langue littéraire, ce qui explique son absence des dictionnaires de l'ancien provençal.

Deux éminents romanistes, Schuchardt et Meyer-Lübke, s'en sont également occupés. Le premier, dans un article très nourri *Zeitschrift*, t. XXXV, p. 385), avait émis l'avis que *falabrego* reflète le latin *faba græca*; et tout récemment Meyer-Lübke (*Ibid.*, t. XLV, p. 592), dans une courte notice, propose d'y voir *faba africa*, parce que, suivant Pline, les Romains auraient connu le micocoulier sur le littoral africain.

Digitized by Google

Abstraction faite des difficultés phonétiques insurmontables pour arriver de *falabrega* à *faba africa*, comment peut-on se figurer que le paysan provençal, qui a le premier appelé le micocoulier *fabreguié* ou *falabreguié*, ait su le latin et connu Pline comme un maître de philologie romane? Cette seule supposition montre quel abîme sépare la méthode réaliste, qui tient compte de la chronologie et de l'ambiance, du procédé reconstructif qui opère *in abstracto* et sans rapport avec les contingences. Meyer-Lübke, après avoir cité Pline, conclut ainsi sa notice : « Le type *faba africa* est justifié aussi sous le rapport de la géographie botanique ».

En effet, sous ce rapport, il n'y a rien à dire, seulement la prémisse elle-même, *faba africa*, est une induction savante qui n'a, phonétiquement et chronologiquement, rien de commun avec le *falabreguié* du bûcheron provençal, lequel ne pouvait s'inspirer, en l'appelant ainsi, que de son expérience journalière.

C'est pour faire rentrer la recherche étymologique dans les voies de l'ambiance sociale et des réalités linguistiques que des voix se sont dernièrement élevées contre l'abus des types et le recours à tort et à travers au latin, réel ou supposé.

Déjà Gaston Paris, à propos des tentatives vaines et toujours répétées pour rattacher un terme vulgaire moderne, comme *maraud*, au latin, avait exprimé son étonnement du résultat illusoire de cette phonétique exclusive (*Romania*, t. XXIV, p. 457) : « Ce qui est curieux, et à un certain point de vue inquiétant, c'est de voir *une méthode en apparence rigoureuse et aussi circonspecte que possible*, servie par une remarquable érudition, *aboutir à des conclusions aussi aventureuses.* »

Dernièrement, c'est Leo Spitzer qui, à plusieurs reprises, a appelé l'attention des étymologistes sur la nécessité d'expliquer le français par le français, c'est-à-dire par les ressources inépuisables dont dispose une langue moderne éminemment créatrice[1]. Et avec, son sens aigu des réalités linguistiques, il a fait ressortir, par de nombreux exemples, cette nécessité de recourir à la langue elle-même avant de faire appel au dehors.

Enfin, le slavisant A. Bruckner vient à son tour de protester contre la stérilité de la recherche étymologique actuelle et les raisons qu'il expose se confondent avec les nôtres :

1. Voir ci-dessus, p. 213.

Digitized by Google

« Les recherches étymologiques ne font que peu de progrès, malgré la diligence et la pénétration de ceux qui s'y appliquent. D'où provient cet insuccès? C'est que, *au lieu d'expliquer le slave par le slave*, on se laisse aller à des horizons lointains. On ignore l'histoire du mot, son expansion et sa signification, et on émet par suite des hypothèses insoutenables. On se laisse toujours leurrer par la consonance extérieure, on sépare ce qui est intimement lié, on préfère les solutions les plus aventureuses aux solutions simples et naturelles. On n'épuise pas les moyens que fournit l'observation linguistique. On se tient anxieusement aux lois phonétiques qu'on sacrifie ailleurs pour le même résultat négatif. En partant d'observations inexactes, on pose des lois phonétiques fausses et on rend ainsi le champ étymologique incertain... » [1].

Ce que l'auteur dit des langues slaves s'applique tout aussi bien au roman et particulièrement au français.

1. *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, t. XLV, 1913, p. 24 et suiv. (« Über Etymologien und Etymologisiren »).

Digitized by Google

CHAPITRE II

BAS-LATIN

On n'a jamais précisé la nature et les divers aspects du bas-latin. On lit dans la brève caractéristique que Karl Sittl en a tracée : « La floraison du bas-latin en Gaule s'étend approximativement de l'an 550 à la fin du VIIIe siècle[1]. » Par contre, le récent *Bulletin Du Cange*, qui paraît depuis 1924, propose « jusque vers l'an 1000 », terme adopté pour le nouveau dictionnaire du latin médiéval, que projette de publier cet organe de l'Union Académique Internationale. On sait que le *Glossaire* de Du Cange donne des textes jusqu'au XVe siècle.

A cette incertitude chronologique s'ajoute la perpétuelle confusion des divers éléments lexiques qui constituent le bas-latin. Il importe, en effet, d'y discerner :

1° Les vocables qui appartiennent réellement à la basse latinité ;

2° les vocables romans simplement latinisés[2].

I. — TRANSCRIPTIONS DU ROMAN

On a arbitrairement attribué aux vocables bas-latins latinisés la valeur d'une source étymologique, à laquelle on a fait remonter nombre de mots français, provençaux, italiens. Depuis Ménage et jusqu'à nous, on n'a cessé d'y avoir recours comme point de départ. C'est piétiner sur place et tourner dans un cercle vicieux.

Bornons-nous à citer ces quelques exemples, en dehors de ceux déjà allégués[3] :

« *Assoupir* : Emprunté du bas-lat. **assopire*, classique *sopire*)

1. *Archiv für lateinische Lexicographie*, t. II (1885), p. 550.
2. Nous faisons ici abstraction du rôle intellectuel et scientifique du bas-latin comme organe de la civilisation européenne et comme intermédiaire entre l'Orient et l'Occident. Voir, à ce sujet, nos *Sources indig.*, t. II, p. 258 et 396.
3. Cf. *ibidem*, p. 259.

Digitized by Google

(*Dict. général*) ». — Ce bas-latin est une transcription du mot français, dont l'ancienne variante *açopir* écarte définitivement tout rapprochement avec le latin *sopire*, et pour cause, le verbe français étant indigène (cf. t. I, p. 131).

« *Cafard*, bigot... Du Cange le tire de *caphardum*, sorte de vêtement qui est mentionné au XIVe siècle, dans des statuts d'Université... L'étymologie de Du Cange est vraisemblable; mais il ne nous apprend rien sur l'origine de *caphardum*[1] même » (Littré, cf. aussi le *Supplément*). — Or, ce *caphardum* est tout simplement le français *cafard*, variété de damas (cf. t. I, p. 208).

« *Chalon*, bateau... du bas-latin *chalonnus*, dans un texte de 1381 » (Kemna); mais ce dernier est tout bonnement le mot français latinisé (cf. t. I, p. 145).

Tabardus[2], manteau de gens de guerre, n'est que la transcription de l'anc. fr. *tabar*, *tabart* (XIIe siècle). C'est sous une de ces variantes que le terme médiéval a passé, d'une part, en italien (*tabarro*), en hispano-portugais (*tabardo*) et en anglais (*tabard*, 1300, Murray), d'où le mot a pénétré en cymrique (*tabar*); et, d'autre part, par l'intermédiaire du byzantin ταμπάριον, dans l'ancien roumain *tâmbariu* (dans des textes du XVIe siècle).

Quant à son origine, restée obscure jusqu'ici, rappelons le béarnais *tabard*, tambour. Sous le rapport formel, *tabar* ou *tabart* répondent à *tabor* ou *tabord* (cf. *tabourder*); quant au sens, le *tabard* désignait un manteau court de forme circulaire[3], et on pourrait en rapprocher *cloche*, manteau, cape, vêtement porté à partir du XIVe siècle.

II. — LEÇONS ERRONÉES

D'autre part, l'immense *Glossaire* de Du Cange abonde en erreurs de formes et de sens, en innombrables coquilles qui déparent ce monument lexicographique. Nous allons en donner plus loin des exemples surprenants et il incombera aux savants auteurs du futur *Dictionnaire du latin médiéval* de l'en débarrasser intégralement.

1. La forme *cabbardum* (donnée également par Du Cange) en est une mauvaise transcription.
2. Sa variante *tabarrus* est ultérieurement attestée.
3. Cf. ce passage d'un concile de 1279 (Du Cange) : « Permittimus enim [prælatis] quod possint habere *mantellos rotundos* sive *tabarda* longitudinis moderatæ ».

Digitized by Google

Ces coquilles même ont à leur tour servi de source étymologique. Il suffira de citer cet exemple caractéristique :

Le provençal *balandran*, ample manteau rustique (passé dès le XIIe siècle au français), serait, suivant Gamillscheg, la « déformation d'un type provençal **galandrau*, qu'on peut induire du bas-latin *galandravum* (XIIIe siècle, d'origine inconnue), qui désignait un vêtement campagnard dans les environs de Marseille »[1].

Or, ce *galandravum* est manifestement une double coquille de *balandrana*, seule leçon correcte qui figure dans les Statuts de l'ordre des Bénédictins de Narbonne de 1220 (cf. Du Cange), alors que les Statuts de Marseille lui substituent *galandravum*, ce que Du Cange explique ainsi : « vestis quæ vulgo *balandrava* (sic !) et supertoti vocantur », passage qui offre la coquille intermédiaire.

III. — CRÉATIONS IMITATIVES

Autre remarque. Les formations onomatopéiques — anciennes, moyennes ou modernes — ont la même portée étymologique. Elles représentent rarement une filiation directe, mais généralement des créations indépendantes dans le temps et dans l'espace.

C'est ainsi que le latin vulgaire *cauua*, hulotte, attesté dès le IIIe siècle, reparaît indépendamment en ancien français (*cawe*) et survit encore en Normandie. C'est là le cri même de l'oiseau nocturne, qui était le même dans l'antiquité que de nos jours.

De même, l'anc. fr. *putau*, crapaud, se rencontre déjà au Xe siècle et, de nos jours, dans le manceau *poutaud*, directement tiré du chant du batracien : *pou-poute* ! (en Anjou, crapaud).

Mais il importe d'ajouter que les patois modernes, par leur incomparable richesse onomatopéique, sont seuls à même d'éclaircir les noms imitatifs isolés des langues anciennes.

Essayons maintenant d'envisager de près quelques créations de ce genre, remontant au bas-latin, à la lumière des multiples données analogues fournies par les idiomes et les patois modernes.

1. — BITORIUS, butor.

Examinons tout d'abord les sources.

Le nom figure dans le *Thesaurus linguæ latinæ*, qui l'a tiré du *Corpus glossariorum latinorum* (t. VI, p. 144) : « *Bitorius*, *butorius*,

1. *Französisch etymologisches Wörterbuch*, v° *balandras*.

Digitized by Google

hoc est nomen avis... (cf. *butio*) », et celui-ci renvoie à Du Cange et aux *Addenda lexicis latinis* (1862) de Quicherat.

Du Cange cite le *Glossarium Ælfrici* du VIIIe siècle (« *Bitorius*, werna Saxonibus... regulus avis ») et Quicherat allègue à son tour *Veteres Grammatici inediti* (Bibl. Imp. Par., n° 1880) : « Promiscuum genus est, ut passer, aquila, voltur, ardea, accipiter, gruis, *bitorius* et cetera nomina avium. »

Il en résulte que l'appellatif est plutôt roman que latin et sa présence dans le *Thesaurus* détonne. En effet, celui-ci n'a pas admis la variante *butorius* (du *Corpus glossariorum*) ni son diminutif — comme on le montrera plus loin — *bitoriscus* ou *biteriscus*, roitelet.

Venons maintenant à l'origine de ce nom vulgaire foncièrement gallo-roman. Faute de l'envisager dans sa descendance dialectale moderne, on s'est fourvoyé à lui chercher toutes sortes d'origines latines plus ou moins fantaisistes. Nous avons montré qu'il s'agit en l'espèce d'une création indigène d'après le cri retentissant de cet oiseau. Les nombreuses variantes dialectales, ainsi que les synonymes patois, viennent pleinement corroborer sa provenance onomatopéique (cf. t. I, p. 414-415).

2. — BRUSCUS, grenouille.

Terme vulgaire cité par le grammairien lombard Papias (XIe siècle), qui note dans son *Vocabularium latinum*, rédigé vers 1053 : « Rubeta, ranæ genus, *bruscus* dicitur vulgo ». C'était là déjà une création romane, qu'on retrouve dans l'ancien milanais *brosco*, grenouille (à côté de sa forme réduite *rosco*, encore vivace à Vérone et ailleurs).

Parallèlement au *brosco* de la Haute-Italie, on rencontre le synonyme roumain *broasca*, grenouille (en macédo-roumain : tortue), l'albanais *breska*, tortue, et le grec moderne μπράσκα, crapaud.

Deux particularités sont à retenir dans cette nomenclature des batraciens :

1° Sous le rapport du sens, le même appellatif est donné à des variétés du même groupe zoologique (grenouille, crapaud, tortue) ;

2° Sous le rapport de la forme, l'alternance vocalique (*a*, *e*, *o*, *u*), indice évident de provenance onomatopéique.

Aristophane, dans ses *Grenouilles*, exprime le coassement par *brékékex ! koax ! koax !* De là, un cri primordial *breké !* (renforcé

Digitized by Google

en *breské !*), d'où les noms italien et roumain, albanais et grec moderne.

Meyer-Lübke, ne tenant pas compte de cette alternance vocalique, sépare arbitrairement le vocable italo-roumain de son correspondant albano-grec, en forgeant pour le premier un type latin **broscus*, grenouille, dans lequel il voit un croisement de *bruscum*, champignon d'érable, et de *ruspus* (cf. *ruspor*, fouiller), termes qui n'ont aucun rapport de sens avec la notion de « batracien » (grenouille, tortue, etc.). Il substitue ici, comme partout ailleurs, une fiction de grammairien à l'unique réalité, manifestement cette fois de source imitative.

3. — CRASSANTUS, crapaud.

Ant. Thomas a consacré à ce mot un article très nourri, plein de renseignements historiques donnés avec cette connaissance intime des sources qui lui est particulière[1]. Nous n'avons rien à ajouter à ses matériaux.

Il n'en va pas de même pour l'étymologie qu'il propose; sur ce point, nous en différons essentiellement.

Au lieu de replacer ce nom bas-latin du crapaud dans son ambiance, c'est-à-dire dans l'ensemble de la nomenclature vulgaire romane des batraciens, A. Thomas l'envisage isolément, sans attache dans l'espace et dans le temps. Dominé, comme il l'est souvent, par des hypothèses ethniques, il aboutit à une origine gauloise, fondée sur les données suivantes.

Au VIIe siècle, on lit *crassantus* (var. *craxantus*), crapaud, chez la femme-poète Eucheria, mais déjà au Ier siècle, *Craxantus* est un nom de personne : « On retrouve, nous dit-il, le nom du crapaud gravé sur le marbre, comme nom d'homme, avec *x* comme quatrième lettre, dès le début de l'ère chrétienne, soit dans la Gaule proprement dite, soit dans le Norique dont la population était celtique. » Et il ajoute : « Je suis porté à croire que *Craxantus*, nom d'homme, est le nom même du crapaud. Et cela pour deux raisons :

1° Le grec nous offre de même le nom du crapaud (φρύνη ou φρῦνος), employé dans l'onomastique humaine;

2° Le latin de Gaule, connaît, au commencement du VIe siècle,

1. *Bulletin Du Cange*, t. III (1927), p. 40 à 58.

Digitized by Google

un nom de petit poisson d'eau douce qui offre la même désinence que *craxantus* : c'est *trucantus* (d'où anc. prov. *tregan*, goujon).

Voilà pour le nom du batracien ; et quant à son origine gauloise, l'auteur d'invoquer un dernier argument :

« L'onomastique celtique connaît, à côté de *Craxantus*, des noms tels que Craxa, Craxanus, Craxanius, etc. »

En est-il ainsi ?

Reprenons les données principales du problème.

Le premier devoir qui incombe à l'étymologiste, c'est de situer le mot, en le replaçant dans son groupe lexicologique.

En nous reportant tout d'abord au tableau d'ensemble que nous avons tracé de la nomenclature indigène des batraciens, on constate que le vulgaire de nos jours, comme celui du VIIe et du Ier siècle, confond les diverses espèces, en donnant le même nom imitatif à la grenouille, au crapaud, etc.

Ensuite, et nous l'avons relevé ailleurs[1], le lexique latin (comme le grec) ne connaît, en ce qui touche les termes enfantins et les noms imitatifs, que des restes isolés. Ces lacunes peuvent, jusqu'à un certain point, être comblées par les langues et les patois modernes, autrement riches en créations onomatopéiques.

Si le dictionnaire latin nous avait transmis, en même temps que *crassantus* ou *craxantus*, crapaud, un verbe *crassari* ou *craxari*, coasser, les étymologistes n'auraient pas hésité à y faire remonter le nom bas-latin du crapaud.

Or, le français connaît à côté de *coasser* la forme amplifiée *croasser*, qui s'applique à la fois au crapaud et au corbeau, à l'instar de l'allemand *quaken* et de l'anglais *croak*. Le vosgien *crâ* et le suisse romand *crô* désignent à la fois le crapaud et le corbeau.

Ces analogies prouvent que les protestations de nos grammairiens et lexicographes[2] tombent à faux, et que *croasser* a la même valeur que *coasser*. D'ailleurs, les grands écrivains, qui s'y connaissent

1. Voir *Sources indigènes*, t. I, p. 424 et suiv.

2. Cf. Littré : « Il ne faut pas confondre *coasser*, qui est le cri de la grenouille, avec *croasser*, qui est le cri du corbeau. Cette confusion a été faite par La Fontaine et Voltaire... ».

D'autre part, le *Dictionnaire général* affirme : « *Croasser* s'est dit autrefois pour *coasser* ». Et, de nos jours, George Sand n'a-t-elle pas écrit : « La raine verte des marécages *croassait* d'une façon monotone » ?

Bescherelle va plus loin, en prétendant que *croasser* ne devrait se dire que des grenouilles et non pas des corbeaux : « L'articulation *croâ* rappelle parfaitement le cri des grenouilles, et plusieurs écrivains l'ont employé pour exprimer ce cri » (cf. aussi l'article *coasser* du même).

Digitized by Google

mieux que les grammairiens, l'emploient avec ce sens. Non seulement La Fontaine appelle la grenouille « quelqu'un du peuple *croassant* », mais Olivier de Serres écrit « le *croaxement* des grenouilles », offrant ainsi le même parallélisme que le bas-latin *crassantus* et *craxantus*.

De plus, le patois valaisan dit à la fois *croacher* et *crachier*, pour coasser, ce dernier rappelant la forme réduite de *crassantus*, proprement : la bête qui coasse. Les variantes dialectales — Gard, *grazan*, crapaud (Rolland) et Gironde, *grazacou*[1], grenouille (suivant l'*Atlas*)— accusent une autre source onomatopéique : un verbe imitatif *grazà*, coasser (cf. prov. *greiza*, grogner).

Ces appellatifs sont foncièrement différents de la série : anc. prov. *graissan*, crapaud, fr. *graissel* (XVIe siècle), rainette (Norm. *craissel*), c'est-à-dire bête couverte de crasse comme la peau pustuleuse du crapaud[2].

Mais revenons à l'origine gauloise de *crassantus*.

Pour nous, le fait qu'on rencontre, dès le premier siècle de l'ère chrétienne, le nom propre *Craxantus*, alors que *craxantus*, crapaud, n'est attesté qu'au VIIe siècle, prouve tout bonnement que le nom du batracien a été de bonne heure donné à des personnes et que, par suite, son existence doit être remontée jusqu'au latin vulgaire du premier siècle[3].

C'est exactement le cas des noms propres grecs *Phryne* et *Phrynos* : le nom du crapaud a été donné à des personnes, et non pas inversement[4] (comme le pense A. Thomas).

Que reste-t-il finalement de l'origine prétendue gauloise ? Comme toutes les hypothèses analogues — que nous allons passer en revue — elle s'évanouit dès qu'on la confronte avec la réalité.

1. Cf. pour la forme, *chavancou*, chat-huant, parallèle à *chavant*, même sens.
2. Meyer-Lübke, v° *crassanus*, confond cette série avec la précédente.
3. La mention du nom zoologique est habituellement postérieure à son emploi métaphorique ou onomastique.
4. Cf. Pape, *Dictionnaire des noms propres grecs*, 3e éd. 1863-1870, v° *Phryne* et *Phrynos*.
L'étymologie comparative n'est arrivée pour φρύνος à aucun résultat positif : Boisacq n'en cite que des rapprochements superficiels au sens de « brun rougeâtre, brun » (sanscrit *babhruh*), mais pas un des termes qu'il allègue n'a le sens de « crapaud ».

Digitized by Google

4. — FLASCA, FLASCO, bouteille.

On pourrait envisager ce vocable bas-latin sous les aspects suivants :

CHRONOLOGIE.— Le premier témoignage, remontant vers l'an 600 se lit dans le IIe des *Dialogues* de Grégoire le Grand[1] « Duo lignea vascula, quœ vulgo *flascones* vocantur ». Un siècle plus tard, le mot revient chez Isidore de Séville (*Etymologiæ*, I. XX., ch. VI) sous la forme *flasca*. D'autre part, les *Gloses de Cassel* (VIIIe siècle) rendent le roman *puticla* par l'anc.-haut-allem. *flasca*. Ce dernier est à coup sûr emprunté au roman (et non pas inversement, suivant Meyer-Lübke), comme l'attestent les textes bas-latins antérieurs.

VARIANTES. — « Les *Gloses* d'Isidore donnent une autre forme *pilasca* », affirme Diez dans son *Dictionnaire*. C'est une erreur. L'appareil critique des variantes (dans l'édition savante des *Etymologiæ* par Lindsay) l'ignore.

Rabelais connaît, à côté de *flasque*, la variante *phlosque* (graphie hellénisante pour *flosque*) qu'on lit exclusivement au *V[e] livre* (ch. XXXIV) : « sortit le grand *fosque* (nostre Lanterne l'appelloit *phlosque*), gouverneur de la dive Bouteille... ».

ORIGINE. — « La grande expansion de ce vocable rend difficile la recherche de son origine », remarque Diez. Cependant les mots germanique et celtique remontent à coup sûr au bas-latin, alors que le slave *ploska* (serbe *ploskva*), flacon de bois, accuse (semble-t-il) une formation parallèle indépendante : cf. slovène *ploskati*, claquer, clapoter (polonais *plask* ! *plusk* ! bruit du clapotement)

L'évêque Isidore rattachait *flasca* au grec ὑγιά, fiole; Diez, au latin *vasculum*, alors que Meyer-Lübke le tire du germanique. Ce vocable, isolé en bas-latin fait partie en gallo-roman d'un ensemble lexicologique, dont nous avons démontré l'origine onomatopéique.

Le moint de départ de *flasca*, bouteille à goulot étroit et à gros ventre (sens conservé en provençal), est l'interjection méridionale *flisco-flasco !* onomatopée du cahotage d'un liquide, à l'instar du slave *plask ! plesk ! plusk !* source du synonyme *ploska*. Cet appellatif exprime donc le glou-glou que l'eau fait dans une bouteille à goulot étroit, à l'exemple du synonyme hébraïque *Bacbuc*, personnification de la dive Bouteille chez Rabelais.

1. Et non pas Grégoire de Tours (comme l'affirment Littré et Scheler).

Digitized by Google

Des mots bas-latins que nous venons d'analyser, *bitorius* et *bruscus* sont déjà romans, alors que *crassantus* et *flasca* appartiennent en propre au bas-latin. Mais tous ces termes sont restés obscurs aussi longtemps qu'on s'est confiné dans le domaine médiéval. Le gallo-roman, par sa richesse onomatopéique, a seul pu combler les lacunes et projeter un jour nouveau sur ces obscurités du passé.

Digitized by Google

CHAPITRE III

GAULOIS RECONSTRUIT

I. — NOUVELLES ACQUISITIONS

Nous avons montré que, malgré des efforts réitérés, le petit stock de termes gaulois transmis par l'Antiquité n'a pas été augmenté d'un seul fait positif. Suppositions arbitraires, restitutions illusoires, voire confusions déplorables, voilà ce que nous avons trouvé au fond de ces tentatives, restées infructueuses, mais qui n'ont pas empêché les érudits de revenir dans la même voie.

Voici les plus récentes de ces suggestions.

1. — Bas-latin BITRISCUS, roitelet.

On lit, dans la *Vie de saint Avitus* (VIIIe siècle), un des noms vulgaires le plus anciens du roitelet : «... avicula perexigua quæ *bitriscus*[1] vocatur ». Dom Carpentier remarque à ce propos (dans Du Cange) : « Fortasse contracte pro *bitoriscus*, sed *bitorius* Cangio aliisque est ardea, Francis *butor*, avis sane non parva ».

La remarque est juste, mais elle est loin d'avoir la portée que lui attribue le commentateur.

Tout d'abord, le cri du roitelet est assez retentissant et ressemble au bruit d'une crécelle, d'où ses appellations régionales comme *cri-cri* ou *tri-tri*, nom lorrain du troglodyte. Ce dernier a peut-être influencé la contraction de *bitoriscus* en *bitriscus*.

Nous avons d'autre part montré à plusieurs reprises que le vul-

1. Voir les nombreuses variantes médiévales dans Eug. Rolland, *Faune populaire*, t. X, p. 166.

Digitized by Google

gaire confond souvent, en ce qui touche les voix des oiseaux les espèces les plus différentes[1].

Rien ne s'oppose donc de voir dans le *bitriscus*, roitelet de l'hagiographie médiévale, un diminutif de *bitorius* transcription du français *butor*, celui-ci ancienne création indigène[2].

Ajoutons que, dans la nomenclature vulgaire gallo-romaine, le roitelet porte, comme qualificatif suivant les régions, divers noms propres (de pays et surtout de personnes) qui remontent à coup sûr à des traditions populaires locales et, pour la plupart, modernes, ce qui explique leur absence dans l'ancienne langue. Nous serions à même d'en expliquer les origines, si nous possédions le trésor légendaire de la France sur le roitelet.

Or, l'auteur d'une récente dissertation[3], travail d'ailleurs consciencieux et témoignant d'un savoir solide, voit, dans le bas-latin *bitriscus*, un vocable gaulois qu'il fait remonter à *Bituricus*, adjectif tiré du celtique *Bituriges*, nom ancien de la ville de Bourges (p. 37) : « Comme *Bituricu* a abouti à... *Berry*, de même *bituriscu* devait passer à... *berrois*. »

C'est donc à ce médiéval *bitriscus*, naturalisé gaulois (et sous l'action de l'étymologie populaire), que Mme Alice Brugger fait tour à tour remonter les appellatifs vulgaires du roitelet :

Roibéry (Sologne), avec de nombreuses variantes régionales;

Roi Berlaud (Anjou et Saintonge), métamorphose que l'auteur justifie ainsi (p. 48) : « De *béré*, compris comme *ber* + *illus*, on forma un diminutif **berellellus*, qui aboutit à *berleau* »;

Berrichon, *berrichel* (Anjou, Maine, etc.), avec cette justification (p. 51) : « Pour expliquer ces formes, on pourrait supposer l'existence d'un féminin **bitrica* à côté de *bitricus* : un *berriche* + *on* satisfait peut-être les exigences phonétiques. »

D'autre part, le forézien et lyonnais [*re*] *petaret* (proprement « roi petit pet ») refléterait *pitriscus*, variante de *bitriscus*.

Nous avons cité ces déductions phonétiques pour montrer une

1. Cf. nos *Sources indigènes*, t. II, p. 23, et ci-dessus, p. 185.
2. Voir ci-dessus, p. 236-237. Un diminutif analogue, *bihoreau* (1564) ou *buhoreau*, dérive de *buor* (Poitou) ou *bihor* (Berry), variantes dialectales de *butor* ou *bitor* (cf. t. I, p. 414). Cette origine imitative est également admise par Leo Spitzer (*Miscellanea Schuchardt*, p. 142), alors que tout récemment Gamillscheg (*Dictionnaire étym.*, v° *bihoreau*) fait encore remonter le mot à un type **buti-taurus*, malgré son apparition tardive dans les textes.
3. Alice Brügger, *Les noms du roitelet en France*, Zurich, 1922.

Digitized by Google

fois de plus, combien ce jeu latinisateur est entré dans les habitudes de certains étymologistes.

Mais envisageons de plus près le point de départ de ce prétendu appellatif gaulois et de ses étonnantes métamorphoses.

Un biographe du VIIIe siècle[1] mentionne le roitelet sous le nom de *bitriscus*. Un excellent connaisseur du latin médiéval, Dom Carpentier, le fait remonter au français *butor*, et on a vu les raisons qui militent en faveur de cette explication.

D'ailleurs, parmi les variantes recueillies par Rolland (t. X, p. 166) figurent, à côté de *bitriscus*, la forme intermédiaire, *biteriscus*, ainsi que les synonymes *biturus* et *bitorius*, c'est-à-dire « butor », ce qui met hors de doute l'origine du mot.

Ce récent rapprochement du bas-latin *bitriscus* de l'ancien nom propre gaulois *Bituriges* transforme en un tour de main l'appellatif médiéval en un terme gaulois[2]. L'auteur induit successivement une forme **bitricus*, un féminin **bitrica*, un dérivé **beret*-tellus, pour y rattacher tour à tour les noms géographiques (roi *Berry* et *berrichon*) ou personnel (roi *Bertaud*, etc.), que le roitelet porte dans les différentes régions de la France.

On comprend qu'avec de pareils procédés reconstructifs, aussi faciles que déplorables, un habile phonéticien puisse faire sortir de *bitricus* tout ce qu'il voudrait. Mais l'histoire et le bon sens protestent contre des inductions aussi hasardées :

1° Il y a un abîme chronologique entre le gaulois *Biturige* et le bas-latin *bitriscus* que les copistes médiévaux ont travesti de dix manières différentes;

2° Tous ces noms français du roitelet, modernes et régionaux, — comme le roi *Bedelet* de la Provence, le roi *Bouti* de la Saintonge et le roi *Barnabé* de la Loire — appartiennent exclusivement au domaine des traditions populaires. Le fait qu'ils sont restés étrangers au vieux français témoigne suffisamment de leur caractère tardif et local.

1. Rappelons que le bas-latin *troja*, truie, attesté aussi dès le VIIIe siècle, reflète un terme roman d'origine également onomatopéique (cf. *Sources indigènes*, t. II, p. 32 et 34).

2. « Mot probablement prélatin » (p. 23). Et quant au suffixe diminutif *iscu*, l'auteur remarque « qu'on le rencontre dans beaucoup de noms celtiques » (p. 36). Mais ce même suffixe n'est pas moins fréquent en roman (cf. le provençal moderne *bourrisco*, bourrique).

Digitized by Google

3° Le bas-latin *bitriscus*, à côté de *bitorius*, est tout bonnement la transcription du français *butor*.

Rappelons à ce sujet les paroles judicieuses de Littré sur le latin médiéval farci de mots romans : « Il faut bien distinguer deux basses latinités : celle de laquelle le roman a été fait et celle qui a été faite sur le roman[1]. »

Cette récente acquisition gauloise ira rejoindre les tentatives antérieures du même genre qui, jusqu'ici, n'ont pas franchi le domaine de l'hypothèse[2].

2. — Bas-latin AMBOSTA, jointée.

Deux savants romanistes, Ant. Thomas et Jacob Jud, se sont ingéniés à retrouver des survivances gauloises en français. Avec une érudition remarquable, ils ont fouillé le domaine linguistique dans tous les sens, sous le rapport notamment de la répartition géographique, mais sans aboutir à un seul résultat concluant.

La raison de cet insuccès est, à notre avis, la méconnaissance du criterium chronologique qui doit être décisif dans cet ordre de recherches.

Nous avons déjà eu l'occasion d'apprécier quelques-uns de ces prétendus mots gaulois, tels que le provençal *brogier*, réfléchir, et le moyen français *se cuter*, se cacher. Le premier, moderne et particulier aux pêcheurs marseillais, trouve son explication dans ce milieu spécial (cf. t. II, p. 162 et 287); le deuxième, ne remontant pas au delà du XIVe siècle, ne saurait être éclairci que par les ressources indigènes[3].

1. *Histoire de la langue française*, t. II, p. 380. Cf. aussi ci-dessus, p. 234.

2. Il est fâcheux que Wartburg, dans son *Dictionnaire étymologique*, ait accepté en bloc et l'hypothèse initiale celtique de l'auteur (l'identification de *bitriscus* avec *Bituriges*) et ses rapprochements aventureux avec les noms modernes et provinciaux du roitelet.

Dans l'article de Leo Spitzer sur les noms onomatopéiques du roitelet (*Zeitschrift*, t. XLIII, 1923, p. 345-351), l'auteur ne touche pas aux reconstructions gauloises proposées par Mme Alice Brügger. Par contre, Gamillscheg (*Dictionnaire fr. étymol.*, v° *berrichot*) s'y rallie sans réserve.

3. Il est vraisemblable que le verbe vulgaire *se cuter* signifie tout simplement s'accroupir sur son derrière, en parlant tout d'abord des enfants jouant à cache-cache : ce sens spécial s'est ensuite généralisé. Un dérivé analogue est encore transparent dans le parisianisme *cuterie*, imbécillité, en rapport avec son primitif *cul*, imbécile (cf. Bauche, *Le Langage populaire*, p. 216). Nous y reviendrons.

Digitized by Google

Les noms des deux mêmes érudits reparaissent à propos d'un autre terme prétendu gaulois : *ambosta*.

Du Cange le donne sous la double forme *ambosta* et *ambota*, « quantum pugno vel manu de acervo frumenti... capi et contineri potest ». Il cite, comme le plus ancien témoignage, une charte lyonnaise de 1345, où le terme est associé à une ancienne mesure de grains : « Debet quinque bichetos et quinque *ambotas* frumenti»; ainsi qu'un document de Turin de 1360 : « Venditores grani non teneantur dare *ambostas* ».

Le mot est encore familier au lyonnais, *embotée* ou *emboto*, ce qu'on peut saisir avec la main. Du Puitspelu y voit un composé de *en* et *bouter*, ce qui est contredit par la forme primordiale *ambosta*, qu'on lit déjà dans les Statuts de Turin de l'année 1360. Cette forme est aussi attestée dans l'ancien dauphinois (moderne *embouta*) et elle est encore usuelle dans le Piémont.

Quant à l'origine du mot, voici ce qu'on lit dans les *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions* de 1917 :

« M. A. Thomas communique à l'Académie, au nom de M. Jacob Jud, une étymologie nouvelle du mot *ambosta*, qui signifie « jointée » et qui occupe actuellement un domaine considérable, morcelé entre le Nord de l'Italie, la Suisse romande, le Sud-Est et le Sud-Ouest de la France, et la plus grande partie de l'Espagne. M. Jud le rattache à la langue celtique, qui a possédé le substantif *bosta*, creux de la main, encore vivace dans le breton *boz*, dans le gaélique *bas* et qui se trouve dans le moyen irlandais sous les formes, *boss* et *bass*.

« Le type *ambosta* est composé avec *bosta*, auquel s'ajoute le préfixe *ambi* pour marquer la réunion de deux mains.

« M. Thomas se rallie sans hésitation à l'opinion de M. Jud. Il insiste sur l'intérêt de cette étymologie, qui jette un jour nouveau sur l'extension du celtique dans la province ibérique *à une époque très reculée*, et témoigne de l'extraordinaire vitalité de certains éléments linguistiques communs à la Gaule et à l'Espagne. »

M. Jud est revenu à la charge trois ans plus tard, en insistant sur la répartition géographique et sur la possibilité phonétique[1].

Voilà donc une nouvelle et récente acquisition gauloise, une survivance du celtique « à une époque très reculée ». Elle mérite de retenir notre attention, et nous allons essayer de l'envisager sous

1. Dans la *Revista di filologia española*, t. VII, 1920, p. 339 à 350.

Digitized by Google

ses divers aspects et de peser la valeur de ses données essentielles.

1° Critère chronologique : « Cette étymologie, nous dit Ant. Thomas, jette un jour nouveau sur l'extension du celtique *dans la péninsule ibérique à une époque très reculée.* »

Or les premiers témoignages que cite Du Cange se rapportent à Lyon et à Turin et ne dépassent pas le XIVe siècle.

2° Critère phonétique : «... la langue celtique qui a possédé le primitif **bosta*, creux de la main, encore vivace dans le breton *boz*, dans le gaélique *bas*... ».

Ces formes renvoient à un celtique *boss* ou *bass* qu'on trouve effectivement en moyen-irlandais, et nullement à **bosta*, forme où le *t* organique manque précisément aux idiomes celtiques modernes, comme en témoigne la variante franco-provençale encore vivace *ambota*.

3° Critère morphologique : « Le type *ambosta* est composé avec *bosta*, auquel s'ajoute le préfixe *ambi* pour marquer la réunion de deux mains. »

Cette explication ne résiste pas à l'examen : *ambi*, qui ne figure que dans des noms propres, est devenu en gallois : *amm* et en irlandais *imb*, signifiait « autour de ». Ce composé reste ainsi une simple fiction de grammairien.

Donc : son, forme, chronologie — tout s'oppose à cette reconstruction purement idéale. Il s'agit probablement d'un terme franco-provençal qui a rayonné d'une part dans le Nord de l'Italie et d'autre part en Espagne. Cette supposition est corroborée par le caractère technique du terme, nom d'une mesure de grains, que le commerce des céréales a pu facilement propager dès le XIVe siècle.

Quant à son origine, nous y reviendrons plus loin. Pour le moment, une seule chose reste certaine : le franco-provençal *ambosta*, étant donné sa date tardive et son absence des idiomes celtiques, n'a et ne saurait avoir rien de commun avec le gaulois[1].

1. Le *Glossaire gaulois* de Dottin, paru en 1920, n'en contient pas trace, et pour cause ; mais M. Wartburg, grand partisan des formes reconstructives, s'est empressé d'hospitaliser dans son *Dictionnaire* cette dernière acquisition gauloise.

De plus, Gamillscheg, dans son récent *Dict. étymologique*, considérant le type **bosta*, creux de la main, comme un fait acquis, s'en sert pour expliquer les origines des mots *bétuse* et *boisseau*.

Digitized by Google

II. — MOTS D'ORIGINE GAULOISE ?

Sous ce titre dubitatif, M. Jud a publié, dans la *Romania* de 1920 à 1923, trois savants articles, que nous avons brièvement caractérisés (t. II, p. 287). L'auteur vient de clore (1926), par un quatrième article, ses recherches minutieuses et problématiques. Etant donné l'intérêt du sujet et la personnalité de l'auteur, ce travail mérite d'être envisagé dans son ensemble.

M. Jud l'achève par un tableau récapitulatif, réunissant « les reliques gauloises qui se sont maintenues dans la terminologie du paysan gallo-roman ».

Ce tableau est suggestif et nous allons en citer une grande partie, celle qui touche aux termes gallo-romans étudiés dans la *Romania* (t. L, p. 346) :

« En dehors de la maison d'habitation protégée par l'auvent (*talopeno* × lyon. *talapin*, bourg. *talevanne*)..., la ferme se composait de l'étable (*bot bou-tegon*) et d'un hangar (bourg. *vouilleau* <*volia*). A l'aide de son « araire »... et du coin pour fixer le soc (*tascoun tascone*), on traçait des raies profondes... les bœufs se retournaient pour reprendre le labour (*brangier* < *bragnicare*). On < sérançait» le chanvre (*cerrinca*), pour en faire des paquets de chanvre (*flesco* < *volesca*)... il existait des pacages et des terrains appartenant à la communauté (*couderco* < *co(n)tericu*) du village. »

En parcourant ce tableau, deux singularités sont à retenir :

1° Le titre des articles de M. Jud est suivi par un signe d'interrogation, témoignant qu'il n'est pas lui-même pleinement rassuré sur cette origine reculée;

2° Les survivances gauloises, données comme autant de termes réels du ressort de l'habitation, de l'agriculture, de la charronnerie, du tissage, etc., dans l'ancienne Gaule, représentent en fait des *ypes*, c'est-à-dire des hypothèses plus ou moins arbitraires, comme on peut s'en convaincre en utilisant les renvois de l'auteur.

Donc, à première vue, on se croirait en possession d'une nouvelle provision de termes gaulois, complètement inconnus au *Glossaire gaulois* de Dottin, paru en 1920. Dès cette année-là, M. Jud aurait

Digitized by Google

commencé sa recherche des « reliques » gauloises et, cinq ans plus tard, il aurait abouti à cette copieuse moisson. Malheureusement, il ne s'agit nullement en l'espèce de vocables positifs, et l'auteur a tout bonnement donné comme tels ses propres *types*, ses inductions subjectives et aléatoires.

C'est là le danger.

On finit par être dupe de ses abstractions, comme il est arrivé à tous les forgeurs de types, à tous ceux qui pratiquent le procédé reconstructif.

Meyer-Lübke a ainsi réalisé (au sens scolastique) en grand les hypothèses de ses devanciers, et Ant. Thomas se sert de ses *types* comme de faits acquis et démonstratifs.

C'est ainsi également que procède M. Jud. Reprenons quelques exemples de son tableau et pesons-en les données.

A propos du dauphinois *talapent*, auvent (lyonnais *talapen*, avant-toit), M. Jud allègue le breton *talbenn*, frontispice, pignon (de *tal*, front, façade, et *penn*, tête), en ajoutant : « Le type celtique doit être **talo-peno*, pignon ; c'est à ce type gaulois que remontent à mon avis les termes dauphinois et lyonnais[1]. »

Le plus ancien texte lyonnais est de 1341 (Puitspelu) et *talapen* remonterait, non pas au breton, mais au « type » que celui-ci suppose, conjecture doublement illusoire.

Le patois bourguignon possède non seulement *talevanne*, parallèle au franco-provençal *talapent*, mais aussi *vouilleau*, hangar, autre survivance gauloise, suivant M. Jud : « L'ancien irlandais *foil* signifie toit à porc... celui-ci remonte à une base *vali* ou *voli*, dont le sens aurait été celui de « couverture ». Il me paraît que les formes romanes, qui continuent un **voli-ellu*, parlent en faveur de la base *voli*.[2] »

Quelle est l'origine du franco-provençal *bol*, étable ? — « L'ancien britonique emploie pour l'étable à vache *bou-tig* (« bœuf-maison »). C'est un type **boutegon* qui pourrait être mis à la base du franco-provençal *bol*[3]. »

Le patois poitevin connaît à son tour *branger*, labourer un champ moissonné. Encore une survivance gauloise : « Le terme par lequel

1. Voir *Romania*, t. XLVII, p. 489.
2. *Ibidem*, t. XLIX, p. 395.
3. *Ibidem*, t. LII, p. 341.

Digitized by Google

les Celtes de Galles et d'Irlande désignent la jachère est le cymrique *braen-ar* (litt. champ gâté)... remontant à un [type] **bragnaro*... Un dérivé verbal [radical] **bragn-* en *icare* devait aboutir à *brangier* »[1].

Enfin, le languedocien *couderc* signifie tour à tour : pelouse, préau, petit jardin attenant au logis, champ dont la récolte vient d'être faite, pacage communal situé près d'un village (Mistral). Ce terme obscur, souvent attesté en bas-latin (*codercum*), serait également de source gauloise : « *Couderc* remonte à un type **co-tericum*: c'est en effet à un type **cotero* que remonte le cymrique *kytir*, commun... »[2].

Nous avons réservé pour la fin le plus curieux des problèmes celtiques qu'agite M. Jud.

Les historiens ecclésiastiques (Epiphane, etc.) font mention d'une secte hérétique, constituée en Galatie au IVe siècle sous le nom de *Tascodrugi*, qu'il traduisent par *Passalorynchitae*, proprement aux narines ou aux lèvres clouées, à cause du silence absolu qu'ils observaient pendant leurs études.

Les éléments composants de ce sobriquet gaulois sont : *tasco*, clou (πάσσαλος), et *drugi*, museau, bec (ρύγχος).

Laissons maintenant la parole à M. Jud : « Il importe de contrôler l'existence du mot galate attesté au IVe siècle à l'aide des parlers romans du XIXe siècle, qui, une fois de plus, sont là pour attester la vitalité d'une relique celtique[3]. »

Le premier élément *tasko*, clou, cheville, survivrait dans le méridional *tascou*, *tescoun*, coin qui fixe le soc de la charrue et morceau (de lard); quant au second élément, le galate *drugi*, « serait (nous dit M. Jud) pour *drungos*, museau, que les celtisants rattachent au cymrique *trwyn*, nez, conservé dans les dialectes français sous la forme *trogne*, prov. *trougno*, à côté de *drougno*[4], trogne (Mistral). »

Et l'auteur d'ajouter : « N'y a-t-il pas quelque chose de curieux à retrouver sur les lèvres du patoisant du Midi de la France un mot attesté seulement chez les Galates de l'Asie-Mineure? »

Donc, ce mot galate du IVe siècle, *drugi*, survivrait dans le vulgaire *trogne*, qui ne remonte pas au delà du XVe siècle et est en fait

1. *Ibidem*, p. 330.
2. *Ibidem*. Voir en dernier lieu, sur *couderc*, un article de Spitzer dans l'*Archivum Romanicum*, t. XI (1927), p. 396-397.
3. *Ibidem*, t. XLIX, p. 412.
4. Forme suspecte : Mistral n'en cite aucun exemple dans sa phraséologie ni dans les textes qu'il allègue.

Digitized by Google

le même que *trogne*, tronc, en français comme en provençal, métaphore indigène tirée d'un terme botanique[1] ?

Faut-il s'étonner que, dans ces conditions, un romaniste de la valeur de M. Jud n'aboutisse qu'à des résultats aussi précaires ? Esprit rompu aux faits, au raisonnement serré et lucide, disposant d'une vaste connaissance du trésor dialectal, roman et celtique — toutes ces belles qualités restent inopérantes quand elles sont appliquées à un sujet ingrat et voué d'avance à un échec.

Nous avons montré que la question des survivances linguistiques aboutit, dans tout le domaine de la *Romania*, à des résultats négatifs[2]. L'espagnol ignore tout élément ibérique[3], comme le roumain tout reste traco-dace; d'autre part, les anciens dialectes de l'Italie (ombrique, osque, sabellique, etc.) ne semblent avoir laissé aucune trace en italien, et celles qu'on a alléguées jusqu'ici sont toutes sujettes à caution[4].

Dès lors, comment des « reliques » gauloises se seraient-elles maintenues dans tel ou tel patois gallo-roman ?

Heureusement, pour la philologie romane, M. Jud (avec K. Jaberg) vient de s'attacher à une œuvre de longue haleine : l'*Atlas linguistique et ethnographique de l'Italie et de la Suisse méridionale.* Cette grande publication, projetée depuis 1919, est appelée à élargir nos connaissances de tout un domaine linguistique et à éclairer nombre de problèmes de l'étymologie romane restés jusqu'ici obscurs ou inaccessibles. C'est là une tâche autrement positive et féconde que la recherche indéfiniment stérile et toujours problématique des survivances celtiques.

1. Voir *Sources indigènes*, t. I, p. 124, 134, 138, et t. II, p. 109, 284 et 286.
2. Voir ci-dessus, p. 86 et suiv.
3. *Ibidem*, p. 87 et 89.
4. *Ibidem*, p. 93 et suiv.
5. Voir ci-dessus, p. 139 à 141.

Digitized by Google

III. — AUTRES CELTISMES

On a d'ailleurs prodigué ces types gaulois à tort et à travers En voici quelques-uns qui figurent dans le récent *Dictionnaire élymologique* de Wartburg :

Ander. La plante dite *nombril de Vénus*, est appelée en Limousin *ander*, c'est-à-dire andier ou trépied de fer, à côté d'*escudel*, petit écu, cette plante portant des noms vulgaires très divers : cuiller à pot, maillette, pied ou queue d'hirondelle, rondelle, etc[1].

Ce sont là autant d'appellatifs métaphoriques, par allusion à la conformation de la plante.

Dernièrement, M. Urtel, parlant des éléments ibériques dans le Midi de la France[2], compare le méridional *ander*, coquelicot, au basque *andere*, demoiselle, qui serait emprunté au type celtique **andera*, jeune femme, proprement génisse.

Et, tout récemment, Wartburg, dans son *Dictionnaire élymologique*, pose hardiment l'en-tête : « **andera*, gaulois, jeune femme, d'où Corrèze *ander*, nombril de Vénus... Le mot gaulois est induit du moyen-irlandais *ainder*, jeune femme, cymr. *anner*, jeune vache. Dans la première signification, les Basques l'ont emprunté et conservé jusqu'ici : *ander*, femme. »

Tout cet échafaudage gaulois est bâti sur le sable. Il suffira de constater :

1° Le limousin *ander*, nombril de Vénus, est une métaphore tirée de *landier*[3] (v. ci-dessus);

2° Le basque *ander*, femme, est un emprunt jargonnesque du XVIe siècle, par l'intermédiaire des gueux de France[4].

1. Voir Rolland, *Flore*, t. VI, p. 90.

2. Dans les *Sitzungsberichte der Preussischen Akademie der Wissenschaften*, Philos.-hist. Klasse. t. XXXVII, 1917, p. 53. Cf. Schuchardt, *An Mussafia*, 1905, p. 5.

3 Nous avions mis en doute la prétendue origine gauloise d'*andier*, landier (cf. t. I, p. 164). Le dernier auteur qui ait traité des « Appellatifs du *landier* en français, en italien et en ladin » (*Zeitschrift*, t. XLIV, 1924, p. 385 à 464), Paul Benoit, partage notre doute sur l'origine du gaulois hypothétique **ander*, landier, qui remonterait à **anderos*, jeune taureau, bouc. Quant à ce dernier, Horning en nie simplement l'existence . « Un **anderos* n'a jamais existé » (*Zeitschrift*, t. XXIX, 1905, p. 526).

4. Cette forme *andre* pour *l'andre*, est attestée dès le XIVe siècle et vient du Midi, d'où le mot a également passé en italien et dans le fourbesque. Cf. *Sources indigènes*, t. II, p. 59.

Digitized by Google

Ainsi ni l'un ni l'autre de ces vocables n'a rien de commun avec le gaulois.

**Bawa*, type reconstruit d'après le cymrique *baw*, saleté, prétendue source de *boue*[1]. Or, ce dernier remonte à *bota* (en bas-latin), encore vivace dans le Midi (Tarn, *boto*, boue, suivant l'*Atlas*), alors que le correspondant kymrique *baw* remonte à *bava* (Dottin).

Borwo, thème de nom propre (cf. gall. *berw*, ébullition), serait le prototype de *bourbe*[2]. Nous avons montré que ses correspondants, grec (βόρβορος) et celtique (*berw*), sont des créations indépendantes sur l'origine desquelles *bourbe* et sa famille lexicologique jettent un jour nouveau (cf. t. I, p. 424).

Ces prétendues origines gauloises, comme leurs congénères récentes, restent des hypothèses qui ne reposent sur aucune base sérieuse. Plusieurs proviennent de simples confusions (cf. *ander*), d'origines différentes (*boue*) ou de formations parallèles (cf. *bourbe*). Aucune ne mène à un résultat concluant.

IV. — DERNIERS ÉCHOS

Nous avions pensé arrêter ici la série de ces prétendus celtismes, mais le récent *Dictionnaire étymologique français* (1926-1928) de Gamillscheg nous oblige à y revenir.

L'auteur de ce recueil, dont nous avons fait ressortir les procédés et les tendances, accorde précisément au facteur gaulois une importance absolument disproportionnée avec les données historiques et la vitalité du français.

Les celtismes y reviennent par douzaines et il n'est nullement exagéré de dire que la celtomanie y ressuscite sous une forme plus savante, mais non moins illusoire.

Il ne saurait être question ici de reprendre un à un les « types » gaulois de l'auteur; il suffira d'en citer quelques échantillons.

1. Etymologie proposée par Diez, mais que Thurneysen passe sous silence.

2. A propos de l'ancien irlandais *berbaïm*, bouillonner, jaillir, que Littré rapproche de *bourbe*, Dottin fait remarquer (*Glossaire gaulois*, v° *bourbe*) : « La différence des sens n'est pas un obstacle au rapprochement de ces deux mots : on dit, par exemple, dans le Bas-Maine, *bouillon* pour *bourbe* ».

Aussi n'est-ce pas le sens qui s'y oppose, mais la nature même de ces termes onomatopéiques.

Digitized by Google

Commençons par cet exemple significatif à propos d'*abot*, entrave attachée aux pieds d'un cheval, provincialisme moderne qui remonterait aux Gaulois :

« *Abot*... du gaulois **boll*, cheville de bois, type induit du cymrique *both*, clou (Pokorny)... ».

Voici ce qu'en dit le *Dictionnaire général* : « *Abot*, forme dialectale de *about*, substantif verbal de *abouter*, au sens de bouter, fixer à » et « *About*, extrémité d'une pièce jointe à une autre, substantif verbal de *abouter* ».

Ainsi *abot* représente une création technique d'introduction récente, donc foncièrement indigène.

Cet exemple peut donner une idée de la mentalité qui préside à ce genre de jeu préhistorique. Les produits de cette celtomanie abondent dans le récent *Dictionnaire étymologique* de Gamillscheg. Citons en ces exemples :

Ahan, à côté de *han !* ainsi que son correspondant méridional *afan* (attesté ultérieurement), est une exclamation foncièrement française qu'on rencontre déjà dans les premiers monuments de la langue. Voici ce qu'en pense M. Gamillscheg :

« Le gallo-roman **afannare* serait le reflet d'un gaulois **aduanno*, composé du préfixe *ad* et **vanno*, source de *faner*... ».

Balle de blé (écrit aussi *bale*), déverbal de *baller* ou *baler* (cf. son ancien synonyme *baloyer*), voler au gré du vent, désigne proprement l'enveloppe du grain qui s'envole au vannage :

« C'est (dit l'auteur) le gallo-roman **bala* », collectif de **balu*, même sens, qui est un mot gaulois. »

Pourtant, ce vocable ne remonte pas au delà du XVIe siècle ! Et M. Gamillscheg de remarquer lui-même (v° *brin*) : « Il est invraisemblable de rattacher *brin* à un gaulois **brinos*, verge (comme le fait Meyer-Lübke), à cause de l'apparition tardive de ce vocable, attesté seulement au XVIe siècle. »

Bai, *baille* (cf. *baillet*), d'un rouge brun (cheval), la première forme, reflet du latin *badius*, la seconde, analogique (cf. *gai* et *gaille*, bariolé). Voici ce qu'on lit dans le récent *Dictionnaire* :

« L'ancien français *baille* est primitivement le féminin d'un masculin **bail*... Ce **bail* remonte à un gallo-roman **balios*, celui-ci croisement du latin *badius* avec un *bala*, *balan*, même sens (emprunt présumé gothique) qu'on lit dans Procope. »

Ce prétendu gaulois **balios* (reconstruit par Meyer-Lübke d'après le breton *bal*, tacheté de blanc) est tout aussi fictif que le *gallius**,

Digitized by Google

bariolé (de *gallus*, coq) que le même savant a postulé pour le français *gaille*.

Briser (anc. *bruiser*), verbe d'origine onomatopéique, d'où sa présence dans les idiomes les plus divers. Ce verbe remonterait « à un thème gaulois **bris*, briser, d'où l'ancien irlandais *brissim*, je brise, de sorte que, peut-être, à côté de la forme *bruisier*, il y avait une autre **brissier*, qui se seraient influencées mutuellement. »

Suppositions d'autant plus gratuites que le celtique n'a transmis au français aucun verbe

Choucas, espèce de corneille, dérive du prov. *choc*, hibou (cf. anc. fr. *choe*, qui réunit les deux sens), d'origine onomatopéique :

« Ce *choucas* (XVIe siècle) remonte, avec le provençal *caucalo* à un gallo-roman **caucalla*... répondant à un plus ancien **kaukalla*, diminutif gaulois de **kaua*. ».

Or, le méridional *caucalo* (en Gascogne, *cacaula*), corneille, point de départ de cette prétendue lignée gauloise, est, lui aussi, comme *chaucas*, d'origine imitative !

De plus, dans *chouette*, appellatif de même provenance, se seraient fondus (suivant l'auteur) deux thèmes : l'un gaulois **kaua*, chouette, et l'autre germanique **kauw*, corneille. Et cela, pour expliquer les deux sens de l'ancien français, *choe*, corneille et chouette, double acception qu'on rencontre un peu partout, le cri du hibou et celui du corbeau ayant la même résonance lugubre.

Drenne, grosse grive, nom vulgaire qui accuse également une origine onomatopéique (comme en témoignent les variantes), est rattaché, lui aussi, au gaulois :

« *Drenne* (XVIe siècle), nom attesté au XIIIe siècle, peut-être, comme *droisne*, ud gaulois **trozdila*, **drozdila*, c'est-à-dire dérivé du gaulois **trozdi*, étourneau... ».

En dehors des types gaulois, l'auteur a parfois recours à des rapprochements bas-bretons, qui ne semblent pas plus pertinents. C'est ainsi que :

Disette refléterait le breton **dized*, sans blé, composé dans lequel le préfixe *diz* répond au français *dé* et *ed*, blé. Le mot bas-breton est une reconstruction pour le besoin de l'étymologie.

Drille (joyeux), terme foncièrement indigène, déverbal du moyen français *driller*, courir, est rattaché au breton *druillad* (*soudarded*), troupe de soldats. L'auteur suppose que primitivement la **druille*

Digitized by Google

ou la *drille* désignait une troupe d'infanterie bretonne, d'où un *drille*, nom individuel de soldat. Or, il s'agit en l'espèce d'un terme de jargon de source vulgaire. Le bas-breton n'a rien fourni à l'ancien jargon[1], alors que celui-ci l'a enrichi de nombre de termes et des plus caractéristiques.

Engoulevent, nom vulgaire caractéristique de ce passereau, serait une mauvaise interprétation du breton *golvan*, moineau. L'auteur cite Victor-Henry, mais voici l'opinion de celui-ci dans son *Lexique* : « *Golvan*, moineau. Etymologie inconnue » (et en note) : « Malgré son apparence toute romane, le français *engoulevent* devrait-il par hasard quelque chose au breton ? »

Il faut répondre : décidément, non ! Et quand Gamillscheg ajoute : « En y supposant une formation indépendante, on aurait choisi un autre objet de nourriture que du vent », il faut simplement le renvoyer à l'habitude de l'oiseau qui, en volant, tient son bec large ouvert. Le nom est une simple amusette populaire.

Ainsi ces nouveaux « types » gaulois sont doublement illusoires. Il s'agit tantôt de formations imitatives (*ahan*, *drenne*, *choucas*), tantôt de termes qui ont jusqu'ici résisté à l'investigation étymologique (cf. *disette*), tantôt de facéties vulgaires (cf. *bernard l'hermite*, *engoulevent*), tantôt de confusions (cf. *brifaud*), ou de simples fantaisies (cf. *bai*, *bétuse*, *boisseau*).

Les celtomanes du bon vieux temps prenaient pour du gaulois les propres mots français qui avaient passé au bas-breton ; ceux de nos jours, plus réservés et surtout plus érudits, n'aboutissent généralement qu'à une transcription savante des mots français en un gaulois de fantaisie. Les uns et les autres se meuvent dans le même cercle, pour arriver, après des tentatives réitérées, à la même stérilité.

1. Voir notre *Argot Ancien*, p. 135, et ci-dessus, p. 54.

Digitized by Google

V. — RELEVÉ CRITIQUE

Si l'on compare le paragraphe « Gaulois[1] », du traité qui précède le *Dictionnaire général* (1901) avec l' « Index gaulois » du *Dictionnaire* (1920) de Meyer-Lübke, on est frappé par l'énorme disproportion de l'un et de l'autre. Le nombre des vocables gaulois, chez le dernier, a presque décuplé. A quoi faut-il attribuer cet enrichissement apparent plutôt que réel?

On se rappelle le principe aléatoire préconisé par Meyer-Lübke : « Reconstruire le latin vulgaire des langues romanes vivantes ». Il a tout bonnement appliqué le même principe au gaulois. Nous avons caractérisé, dans ses contours généraux, ce procédé arbitraire et subjectif[2]. Il importe maintenant d'envisager dans son ensemble le prétendu bilan de ces éléments celtiques en gallo-roman.

Commençons par défalquer les termes gaulois qui sont parvenus sous une forme déjà latinisée et qui constituent le *substratum* même de ce qu'on donne pour « gaulois » en français. En réalité, ces termes sont entrés en roman comme vocables déjà assimilés par les Romains ou par les Gaulois parlant le latin. Ils ont subi en roman le même traitement phonétique que les éléments latins proprement dits et, par suite, ils n'en diffèrent nullement.

Soit, par exemple, *alauda*, alouette, forme latine-gauloise mentionnée par Suétone. Elle a donné régulièrement en ancien français *aloue* (cf. *laudare*, louer), alors que la forme gauloise proprement dite reste inconnue, chacun des idiomes celtiques modernes possédant des équivalents d'origine onomatopéique (cf. Henry, p. 7); seul le breton *alhoueder* en est peut-être la survivance.

Sous le rapport de la phonétique romane, ces vocables originairement gaulois sont donc en fait des mots devenus latins, que les légionnaires ont parfois transportés jusqu'aux provinces romanisées les plus éloignées, par exemple en Dacie.

On sait que le roumain est complètement dépourvu d'éléments

1. Voir le compte-rendu d'Arbois de Jubainville (*Revue celtique*, t. XVIII, 1897, p. 103 à 107.)
2. Cf. *Sources indigènes*, t. II, p. 283 à 288 : Celtique et breton.

Digitized by Google

gaulois. Son vocabulaire compte pourtant : *braca*, *cambiare*, *camisia*, *caminum*, *carrum*, etc., qui figurent dans l'Index gaulois de Meyer-Lübke. C'est que ces vocables, dans la bouche des légionnaires qui ont colonisé la Dacie, étaient des mots déjà devenus latins.

C'est également le cas des vocables attestés dans les textes du haut Moyen Age et également transmis sous une forme latinisée.

Reste à envisager les types gaulois qu'on a induits du gallo-roman en dehors de ceux que nous avons déjà étudiés. Essayons d'en peser la valeur, en les confrontant avec les données de la réalité vivante. Voici les principaux :

**Aballinca* serait, suivant Schuchardt, le type celtique du languedocien *abalenco*, amelanche, fruit comestible et sucré. Ce type serait le dérivé d'un autre type **aballa*, pomme (cf. irlandais *aball*, pomme); et, quant à la forme plus répandue *amelanco*, « on peut supposer (ajoute l'auteur) une influence analogique du latin *malum*, pomme[1]. »

Cette conjecture savante est malheureusement en contradiction avec la forme, le sens et la chronologie :

1° La forme primitive du nom de ce fruit méridional est *amelenco*, d'où, par échange des labiales, *abe(r)lenco*; cf. le prov. *amarino*, devenu dans l'Ardèche *abarino* (Rolland, t. XI, p. 35);

2° Son acception n'est nullement « pomme », mais « fruit sucré » (Mistral);

3° C'est un terme moderne, resté inconnu à l'ancien provençal.

En dépit de ces difficultés, le type **aballinca* s'est imposé aux celtisants et aux romanistes : il ouvre le « Glossaire gaulois » de Dottin et l' « Index gaulois » de Meyer-Lübke.

Le premier érudit qui ait traité du mot, Ant. Thomas, conclut avec sa réserve habituelle : « L'étymologie définitive reste à trouver », mais il ajoute en note : « L'*amélanche* étant un fruit sucré, on pourrait supposer que *amelenco* est pour *melenco*, dérivé de *mel*, miel...[2] ».

1. *Zeitschrift*, t. XXVI, p. 421.

2. A. Thomas, *Mélanges*, p. 14. — Dans la seconde édition (1927), l'auteur ajoute cette note : « Schuchardt rattache le mot au gaulois **aballa*, pomme, et, d'après lui, Meyer-Lübke enregistre un type **aballinca*, mais il faudrait avoir des textes du Moyen-Age pour se prononcer avec certitude sur sa valeur ».

Cette remarque, qui pourrait s'appliquer à tous les autres types de cette catégorie, revient à dire que le critérium chronologique s'oppose à ces tentatives de celtisation à outrance des termes modernes, en l'espèce du Midi de la France. Nous l'avons toujours affirmé.

Digitized by Google

C'est le bon sens même et, pour rendre cette hypothèse encore plus plausible, il suffira d'ajouter que le nom méridional d'un autre fruit sucré,—*melicoco* ou *belicoco*, micocoule[1] — remonte également à la notion « miel » et présente ce même échange des labiales que nous avons pour la première fois étudié dans son ensemble[2].

N'est-il pas naturel que le paysan méridional, en dénommant ce fruit, ait eu recours à sa langue plutôt qu'à deux types gaulois contaminés par un synonyme latin?

Ainsi, dès le début, nous rencontrons l'abîme qui sépare ces reconstructions savantes, remontant au passé le plus reculé, à la préhistoire même, et les créations verbales, simples et naturelles, des gens du commun, en l'espèce des cultivateurs du Midi[3].

**Agranio*, type celtique, supposé par Meyer-Lübke[4] pour le méridional *agragnoun* (Carcassonne) et *aragnoun*, prunelle, prune sauvage[5].

Appellatifs également modernes et créations foncièrement indigènes. Il s'agit en fait de deux termes d'origine différente :

1° Le languedocien *agragnoun*, dit encore *agren*, remonte (comme l'a bien vu Mistral) à *agre*, aigre, à cause de la saveur acide et astringente de ce fruit;

2° Le gascon *aragnoun*, avec sa variante *iragnoun*, se rapporte à *aragno*, *iragno*, araignée, à cause des rameaux épineux de l'arbuste.

Ici, comme dans l'exemple précédent, le bon sens est à l'antipode de l'érudition.

**Aremorica*, type celtique postulé par A. Thomas[6] pour le limousin *armorijo*, vent qui souffle de l'ouest, du côté de l'Océan. Voici une des preuves données par l'auteur : « Il n'est pas invraisemblable que les Gallo-Romans aient eu conscience que le gaulois *mori* et le latin *mare* étaient synonymes: une forme hybride **armaricus* peut être née de ce sentiment. »

Et c'est avec des arguments de cette valeur qu'on veut nous

1. *Sources indigènes*, t. I, p. 333.
2. *Ibidem*, p. 399 et suiv.
3. Wartburg s'est empressé d'accueillir ce type comme un fait acquis ; quant à l'*m* pour *b*, il y voit l'influence d'*amygdala*.
4. Alors que J. Jud conteste le type celtique de Meyer-Lübke (*Archiv*, t. CXXIV, 1910, p. 94), Wartburg l'adopte comme un fait acquis.
5. *Zeitschrift*, t. XXXI (p. 586), passé dans son *Dictionnaire étymologique des langues romanes*.
6. *Nouveaux Essais*, p. 164 et suiv.

Digitized by Google

faire croire que le limousin *armorijo*, terme moderne et absolument isolé[1], perpétuerait le gaulois *aremoricus* (« antemarinus »).

Mais faisons encore une fois appel au bon sens.

Mistral cite, comme forme primordiale du mot, le gascon *amarijo* (dont *armorijo* est une variante renforcée) et la donne comme synonyme de *marino*, vent de mer. C'est tout bonnement à *mar*, mer, que remontent *amarijo* et sa forme vulgaire *armorijo* : le vocable limousin n'a à coup sûr rien de commun ni avec l'Armorique[2] ni avec le gaulois.

**Banno*, type restitué pour le provençal *bana*, corne. Ce serait l'aspect primordial reconstruit par Meyer-Lübke[3], mais la forme gauloise réelle est *benno*, terme de nom propre (irl. *benn*, corne) et Thurneysen refuse d'y voir la source du prov. *bana*. Les objections de l'éminent celtisant sont aux yeux de Meyer-Lübke inopérantes (*unzutreffend*), mais Victor Henry s'y rallie à son tour. Rien ne saurait mieux faire ressortir le caractère subjectif de ces reconstructions factices que ces opinions variant d'un savant à l'autre.

**Beco*, type celtique du limousin *beco*, guêpe. Cf. Dottin, p. 232 : « A. Thomas (*Romania*, t. XXXIV, p. 139) montre que la forme romane primitive serait **besca*, plutôt que *beca*, que suppose M. Meyer-Lübke. »

**Bilia*, type celtique (induit de l'irlandais *bile*, arbre sacré), postulé par Meyer-Lübke[4] pour le français *bille*, tronc d'arbre.

Nous ignorons l'étymologie de ce terme, commun au celtique et au slave, mais on ne saurait lui assigner une origine aussi lointaine. Littré se contente d'alléguer l'irlandais *bile*, et Meyer-Lübke, en y adhérant, remarque lui-même que la dérivation n'est pas irréprochable.

Cade, génevrier de Provence : « Le type primitif du nom de l'arbuste ne peut être que **catinus* (cf. *fraxinus*) ou **catanus* (cf. *platanus*) », affirme A. Thomas dans ses *Nouveaux Essais*, p. 189.

De plus, on rencontre une glose d'Espagne du VIIe siècle avec cette explication (*Corpus glossar.*. t. V, p. 176) : « Citisum, genus arboris, quasi *catanum*; erba odorifera ». A entendre Ant. Thomas, le scribe espagnol aurait confondu le cytise avec le génevrier, et

1. Cf. A. Thomas, p. 168 : « Le Limousin est le seul pays roman de France où le mot *armoricus* ait survécu dans la langue courante sous une forme populaire ».
2. Comme le veut Wartburg, v° *Armorica*.
3. *Zeitschrift*, t. XIX, p. 274.
4. *Zeitschrift für französische Sprache*, t. XXXIII, p. 50.

Digitized by Google

il ajoute : « Suppose qui voudra que *catanum* est celtique ou ibérique : je n'ai rien à dire ni pour ni contre cette hypothèse. » Et voilà sur quoi se fonderait la provenance celtique du provençal *cade !*

**Iva*, type celtique proposé par Thurneysen pour le fr. *ive*, dit aussi *germandrée*, *petit if*. Comme ce terme figure pour la première fois dans le *Grand Herbier* du XVe siècle, il ne saurait être envisagé que comme le féminin d'*if*, d'où le synonyme mentionné (cf. *Dict. général*).

**Musgauda* serait le type celtique suggéré par Meyer-Lübke pour l'ancien français *musgode*, cellier où l'on conserve les pommes. Förster avait assigné au terme une origine germanique, et voici la raison péremptoire de la provenance gauloise (*Zeitschrift*, t. XXXII, p. 433) : « J'admettrais pour **musgauda*, type de l'ancien français *musgode*, plutôt une origine gauloise que germanique (comme le veut Förster), attendu que *auda* est un suffixe gaulois (cf. *bascauda*) ».

C'est ainsi que le même savant avait assigné à *besena*, abeille, une origine également celtique, à cause de sa finale[1], supposition illusoire dans un cas comme dans l'autre.

**Nasia*, routoir, prétendu point de départ gaulois[2], proposé pour le berrichon *aiger* ou *aiser*, rouir le chanvre, répondant à *najà* des patois méridionaux.

Ant. Thomas se borne à dire (*Mélanges*, p. 7) : « Je crois que l'ensemble des formes romanes postule **nasiare*, mais mon crédo s'arrête là. »

**Olecus*, type prétendu gaulois[3] du provençal *olegue*, hièble, type qui remonterait au gaulois *odocos*, hièble, nom de plante transmis par le médecin Marcellus de Bordeaux, ou à sa variante *odicus* (donnée par le *Corpus glossariorum*), l'un et l'autre passés dans la pharmacopée médiévale (Rolland, *Flore*, t. VI, p. 286).

Pour tout esprit non prévenu, *olegue* est inséparable d'*èule*, descendant méridional du latin *ebulus*, nom qui a subi de nombreuses métamorphoses dans les patois gallo-romans, comme d'ailleurs nombre d'autres termes de la nomenclature botanique.

1. Voir *Sources indigènes*, t. II, p. 283.
2. Cf. Meyer-Lübke, p. 937, note, et n° 5580 (où il attribue au verbe une origine germanique).
3. A Thomas, *Nouveaux Essais*, p. 309 : « Quant à *olegue*..., je ne vois guère d'autre ancêtre possible que **olecus* ou **olicus*, répondant à *odicus* des gloses ».

Digitized by Google

**Ulvos*, autre type gaulois pour expliquer le limousin *ouvo*, espèce d'herbe mortelle pour les brebis.

A. Thomas se borne à dire (*Romania*, t. XXXVIII, p. 363) : « Je n'en sais pas l'étymologie ».

Voilà les principaux résultats, à la fois précaires et fallacieux, du procédé reconstructif appliqué au gaulois. Des romanistes insignes — Schuchardt, Meyer-Lübke, Thomas, Jud — ont pourtant mis à son service un grand savoir et une rare pénétration, mais ils n'ont abouti qu'à des entités.

Toutes ces restitutions factices s'évanouissent dès qu'on les situe dans le temps (critérium chronologique) ou qu'on les apprécie à la lumière du bon sens (créations indigènes).

Pour augmenter le bilan gaulois, on a tenté d'interroger les idiomes celtiques modernes, notamment le cymrique et l'irlandais. Nous avons déjà cité nombre de ces rapprochements[1]; ajoutons-y le suivant :

Chwyn, mauvaise herbe. Ce terme cymrique serait, suivant A. Thomas[2], la source du normand *vignon*, genêt piquant : « Il est naturel de songer à l'anglais *whin* qui a exactement le même sens; mais peut-on admettre que nos patois aient été chercher ce mot en Angleterre? Non, sans doute. Skeat considère l'anglais *whin* comme emprunté du cymrique *chwyn*, mauvaise herbe. Il est donc probable que *vignon* et ses variantes sont d'origine celtique. »

On peut ici surprendre sur le vif la constante préoccupation étymologique de l'auteur : caser dans un moule latin ou exotique tout mot français, sans égard à son âge, à son sens, à sa forme.

En effet, cet appellatif étant moderne et provincial, n'est-il pas plus raisonnable d'en chercher l'origine dans son pays, en Normandie même? Là la vigne se dit *veigne* et le genêt épineux s'appelle également *vegne*, dans la Manche, ou *vignon*, dans le Calvados[3] : la disposition en grappe des fleurs de cet arbuste est commune à la vigne et au genêt.

De plus, l'anglais *whin* n'a, lui non plus, aucun rapport avec le cymrique *chwyn*, à cause de la différence essentielle du sens. Skeat

1. Voir, à l'Index, les termes *abelanco, agragnoun, andier, andre*, etc.
2. *Mélanges*, p. 212.
3. Rolland, *Flore*, t. IV, p. 85.

Digitized by Google

fait mention du cymrique avec doute et seulement après avoir cité des équivalents germaniques (« probablement aussi le cymrique », ajoute-t-il).

Nous avons réservé le parti qu'on a tiré de la nomenclature zoologique de Polemius Silvius, qui vécut en Gaule au ve siècle, auteur du *Laterculus*. Ce recueil contient des listes de noms d'animaux sous des rubriques générales : quadrupèdes, poissons, etc.,au sens indéterminé. Cet opuscule a été dernièrement l'objet d'études approfondies[1], mais les résultats positifs sont assez minces. C'est ainsi que *camox*, chamois, est à coup sûr la source des noms provençaux et italiens du *chamois* : la géographie linguistique est ici d'accord avec l'histoire. Mais les autres identifications proposées restent sujettes à caution.

Quelques noms de poissons ont été également identifiés par Ant. Thomas avec des appellatifs ichtyologiques encore vivaces dans les patois, tels : *ancoravus*, dit en moyen picard (1511) *ancroeux* et *ancreux*, saumon semblable à une ancre (cf. bas-lat. *anchora*); *sofia*, avec le méridional *sofi*, vandoise (cf. Mistral); *tecco*, avec le limousin *tecou*, saumoneau, etc.

Mais rien ne prouve qu'il s'agisse ici de termes gaulois. Alors que les celtisants, comme Thurneysen et Dottin[2], se montrent très réservés à cet égard, les romanistes (Meyer-Lübke, Wartburg, etc.) les rangent nettement sous la rubrique gauloise[3] et y voient des restes antéromans.

Certains de ces rapprochements sont faits au petit bonheur. Citons cet exemple typique :

Levaricinus, dans Polemius Silvius, nom indéterminé de poisson, vient d'être identifié avec le savoyard *lavarel*. Schuchardt a le premier suggéré en 1906 ce rapprochement, mais en passant : il incline seulement, vu les conditions géographiques, à une origine gauloise, qu'il ne précise pas.

1. A. Thomas (*Romania*, t. XXXV, 1906, p. 161 à 197) et H. Schuchardt (*Zeitschrift*, t. XXX, 1906, p. 712 à 732), le dernier sur les noms des poissons.

2. Cf. Dottin, *La Langue gauloise*, p. 26 : « Le *Laterculus* de Polemius Silvius contient des noms d'animaux dont quelques-uns ont subsisté dans le vocabulaire populaire et proviennent *peut-être* du celtique ». Et à la p. 226 : « Mais *ancoravus* peut être dérivé du lat. *anchora* ».

3. Wartburg rattache *ancoravus* au celtique **ank*, courbé, donc à un radical, c'est-à-dire à un fantôme lexicologique.

Digitized by Google

Ce fut Jacob Jud qui, en 1912, en reprit l'examen critique. Il suppose que le *levaricinus* de Polemius Silvius est pour **lavaricinus*, même thème que *lava*, pierre polie, vocable « probablement » gaulois, ce poisson frayant sur les cailloux des rivières[1].

Cependant tout s'oppose à cette identification :

1° Un hiatus de plus de mille ans sépare le *levaricinus* du ve siècle du *lavaret*, qu'on lit pour la première fois dans Rabelais (1548);

2° Ni le thème ni la finale du mot latin ne concordent, et toute conjecture de restitution phonétique est arbitraire et illusoire;

3° Le terme latin nous a été transmis comme nom indéterminé de poisson : le rapprochement avec le *lavaret* moderne reste précaire.

En un mot, il s'agit en l'espèce d'une coïncidence fortuite et superficielle.

Quelle que soit l'origine du latin *levaricinus*, celui-ci n'a aucun rapport avec le *lavaret* des lacs du Bourget et de Constance, création moderne des pêcheurs savoyards et suisses.

Les premiers naturalistes n'ont présenté, quant à l'origine du nom, que des étymologies superficielles. Telle l'explication de Rondelet, dans son traité des *Poissons* (1555, IIe partie, p. 118) : « Le *lavaret* a le corps sans aucune tache, la chair molle et blanche... Il semble estre appelé *lavaret*, pour ce qu'il est toujours lavé, c'est-à-dire vert et blanc. »

Le *Dictionnaire général* se fait encore l'écho de cette étymologie fantaisiste. En fait, le nom de *lavaret* se rapporte (comme l'a bien remarqué Jud) à l'endroit où la femelle de ce poisson (cf. en provençal, *lavareto*, lavaret) dépose ses œufs : les laves ou pierres polies des rivières.

Sous le rapport de la forme, *lavaret* est analogue à *cabaret*, celui-ci répondant à l'anc. fr. *caveret*, petite cave (cf. la *cave peincte* de Rabelais). C'est un diminutif de *lava*, lave ou pierre polie (proprement pierre que baigne ou lave l'eau des rivières), vocable foncièrement indigène[2] qui n'a rien de commun avec le gaulois.

Des rapprochements aussi hasardés sont fréquents dans ce domaine. En voici un nouvel exemple qui nous a été transmis par

1. Voir le mémoire de Jud sur « Les noms des poissons du lac Léman » (*Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande*, t. XI, 1910, p. 3 à 48 : cf. p. 28).

2. Cf. *Sources indigènes*, t. II, p. 282.

Digitized by Google

Marcellus Empiricus, médecin de Bordeaux au ve siècle : « *Brigantes*, vermiculi qui cilia arare et exulcerare solent. »

Dans le *Thesaurus linguæ latinæ*, Thurneysen suppose au mot une origine gauloise et Mistral y avait auparavant rattaché ces équivalents méridionaux : « *Briant*, *breguent* (gasc.), lat. *brigantes*, vers, ascarides — ciron, espèce de dartre, bouton, résidu. »

Tout récemment, deux éminents romanistes, Jacob Jud et Ant. Thomas, en même temps et indépendamment l'un de l'autre, se sont prononcés dans le même sens :

« Il n'est pas douteux, affirme J. Jud[1], que Mistral ait vu juste en restituant à *brigantes* sa famille méridionale qui a conservé avec une ténacité admirable les sens que nous n'avions pas jusqu'ici moyen de déterminer dans le passage de Marcellus ».

« Le mot gaulois *brigantes*, dit à son tour A. Thomas[2], s'est maintenu dans quelques patois du Midi de la France, notamment en Gascogne où le ciron est encore appelé *breguent*, ailleurs on prononce *brian*. »

En est-il réellement ainsi?

Essayons de remonter au point de départ de la nomenclature vulgaire de cet insecte dans le Midi de la France. Eugène Rolland nous laisse ici en défaut, n'ayant consulté que le *Dictionnaire* d'Honnorat[3]; mais Mistral est abondamment pourvu d'exemples :

Frioun, ciron, signifie proprement (sens donné par Mistral) : 1° poussière produite par les vers; 2° débris (de *frià*, frotter, broyer).

Frisun, ciron, proprement tout ce qui est émietté, réduit en poudre (de *frisà*, émietter, broyer).

Froumino, ciron, proprement : miettes, poussière, débris.

Ainsi le ciron, particulièrement celui qui vit dans les matières alimentaires (farine, fromage) ou dans les détritus, est désigné, dans le Midi de la France, par un terme qui signifie : poussière, résidu. L'animalcule est conçu comme ce qui pulvérise ou réduit en poussière.

Passons maintenant aux synonymes que donne exclusivement Mistral :

En Provence, *brian*, ciron[4], proprement ce qui émiette ou broie (de *brià*, broyer, et *brio*, miette ou débris);

1. *Romania*, t. XLVI, 1920, p. 476 à 478 : « Mots d'origine gauloise (?) ».
2. *Journal des Savants* de 1920, p. 20.
3. Voir Rolland, *Faune*, t. III, p. 252, et t. XII, p. 148.
4. Le sens de « dartre » est commun aux appellatifs du ciron (cf. prov. *artisoun*, ciron et dartre des paupières ; *ciroun*, ciron et dartre), la dartre farineuse formant à l'épiderme une espèce de farine blanchâtre.

Digitized by Google

En Gascogne, *breguenl*, ciron (de *bregà*, broyer).

Partout, c'est la vermoulure, la poussière produite par les cirons qui a été le point de départ de ces appellatifs.

Ajoutons que tous ces synonymes sont exclusivement modernes et locaux (Honnorat ignore encore les derniers termes donnés par Mistral) et qu'ils s'expliquent parfaitement par leurs éléments indigènes. Le rapprochement, dans ces conditions chronologiques, avec l'homonyme *brigantes* du ve siècle, est purement extérieur et fortuit. La source des uns et de l'autre reste foncièrement différente[1].

Finissons par un exemple instructif qui résume, à lui seul, toutes les défaillances de ces rattachements aventureux au gaulois.

Il s'agit d'un nom de plante gaulois *vela*, au sens indéterminé, rapporté par Pline : « Irionem... Galli *vela* appellant ». C'est à ce gaulois *vela* que M. Urtel fait remonter nombre de termes botaniques français et romans qui désignent des espèces essentiellement différentes[2]. Voici les passages principaux de son exposé :

« La désignation de la colchique comme *veilleresse*, *veilleuse*[3], s'étend sur de grands territoires de la France : Lorraine, Vosges, Franche-Comté, Berry, etc., etc. On ne se trompe peut-être pas en y voyant le même thème du nom botanique gaulois *vela*...; il faut alors partir d'un type au suffixe *i*... C'est par interprétation populaire (*Umdeutung*) qu'on a rattaché ces noms — comme les lorrains *veille*, *veillotte*, clématite, et *lovrotte*, colchique—aux veillées rustiques... Et c'est également le cas de l'espagnol *vella*[4], *vellorita*, primevère, de l'italien *figliuolo*, colchique, et du provençal *fiholo*, vrille de la vigne, qui pourraient aussi appartenir à ce même thème celtique, mais ceci exige des recherches ultérieures. »

Ainsi, toute cette famille lexicologique romane serait d'origine gauloise, mais ce rattachement soulève de graves objections d'ordre à la fois technique et linguistique :

a. — Sous le rapport botanique :

1° Le terme gaulois *vela* (donné par Pline) reste de sens indé-

1. La prétendue origine gauloise de *brian* est adoptée sans réserve par Wartburg.
2. *Archiv für das Studium der neuern Sprachen*, t. CXXII, 1909, p. 372-373.
3. Passé également au français : *veilleuse* et *veillotte*.
4. Cette forme manque aux dictionnaires de cette langue.

Digitized by Google

terminé : son équivalent, le latin *irio*, nous disent les lexicographes, est le nom d'une plante inconnue : peut-être l'herbe au chantre (c'est-à-dire le *vélar*) ou encore le réséda gaude;

2° Les botanistes français de la Renaissance ont tout simplement transféré au français le *velarum* (variante de *vela*) de la pharmacopée médiévale (cf. *Dict. général*);

3° Les noms de plantes qu'on y rattache désignent des espèces modernes botaniques tout à fait différentes.

b. — Sous le rapport linguistique :

1° Aucun dialecte celtique moderne (gaélique, gallois, breton) n'a gardé trace de *vela*. Tous expriment le vélar par d'autres vocables et qualificatifs (cf. Rolland, *Flore*, t. I, p. 251);

2° Les termes français et romans, qu'on fait remonter à *vela*, en diffèrent à la fois par la forme, le sens et la chronologie;

3° L'opinion de l'auteur qui y voit autant d'essais d'explication vulgaire (*Umdeutung*) ne résiste pas à l'examen : c'est renverser l'ordre naturel des choses et prendre l'ombre pour la réalité;

4° Ces termes dialectaux (avec leurs multiples variantes) représentent des conceptions réelles ou métaphoriques qu'on rencontre aussi ailleurs.

Ainsi les mots lorrains *veille*, *veillotte*, clématite, et *lovrotte* (de *lovre*, veillée), colchique, sont bel et bien des fleurs qui font leur apparition vers la saison où commencent (ou plutôt commençaient) les premières « veillées » rustiques et les synonymes des patois allemands (cf. souabe *Spinnblume*) confirment la désignation véritable, simple et naturelle, du paysan lorrain et d'ailleurs.

De même, l'italien *figliuolo*, comme son pendant provençal *fiholo*, signifie proprement « fils » et « filleule », d'où, d'une part, rejeton et colchique, et d'autre part, tendron de la vigne.

Quant à l'espagnol *vellorita*, primevère, il semble se rattacher à *vellori*, étoffe de laine, d'après ses feuilles épaisses et veloutées[1].

Au lieu donc d'envisager les choses à rebours et de substituer à la mentalité vulgaire nos propres conceptions savantes et forcées, ne vaudrait-il pas mieux nous pencher vers l'intelligence humble des foules et nous efforcer de pénétrer ainsi dans le tréfonds de l'âme populaire?

1. Contentons-nous de renvoyer, pour plus de détails, à la monographie de V. Bertoldi sur les noms romans de la colchique : *Un ribelle nel regno de'fiori*. I nomi romanzi del *Colchicum autumnale* attraverso i tempi e il spazio, Genève, 1923 (t. V de la section « Linguistique » de l'*Archivum Romanicum*).

Digitized by Google

Arrêtons ici ce relevé critique et jetons un dernier coup d'œil sur l'ensemble de ces tentatives réitérées pendant un demi-siècle. Aux pionniers de la première heure s'est dernièrement ajouté tout un groupe de romanistes suisses, Jacob Jud en tête, qui se sont efforcés d'augmenter à leur tour le petit stock de termes gaulois transmis par les Romains ou attesté (toujours sous une forme latinisée) dès le haut Moyen Age.

Tous ces efforts n'ont abouti à aucun résultat positif et rien ne saurait mieux faire ressortir l'absolue stérilité du procédé reconstructif que ces essais répétés, hypothétiques et illusoires, ces restitutions fallacieuses et vides de toute réalité qui ne servent qu'à faire valoir, ici comme ailleurs, la fécondité des créations indigènes.

En définitive, aucun des types gaulois qu'on a avancés jusqu'ici ne résiste à l'examen. Aujourd'hui, comme il y a un demi-siècle, on ne saurait que répéter les paroles judicieuses de Gaston Paris : « Les étymologistes, qui prétendent rattacher un mot roman à un mot celtique, font presque toujours des hypothèses dénuées de fondement[1]. »

1. *Mélanges linguistiques*, p. 438.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

GREC ANCIEN

I. — PRÉTENDUS HELLÉNISMES

Les vocables grecs, qu'on trouve en gallo-roman, remontent soit au gréco-latin, c'est-à-dire aux mots grecs déjà adoptés par les Romains, soit au byzantin, et alors c'est le bas-latin (cf. *chaland*, bateau) ou l'italien (cf. *boutique*, *falot* et *fanal*) qui a servi d'intermédiaire. Dans un cas comme dans l'autre, il ne s'agit que d'emprunts indirects.

Les tendances hellénisantes de la Renaissance étant purement livresques et restées telles, il ne saurait y avoir de termes gallo-romans directement tirés du grec. Toute dérivation de cette source reste sujette à caution. Le fait subsiste également pour l'italien

L'importance exceptionnelle que les érudits du XVIe siècle ont accordée au grec ancien, nouvellement révélé, a laissé des traces dans l'orthographe française du temps et dans les recherches sur les origines prétendues grecques des mots français[1]. Ces rapprochements au petit bonheur défraient encore nos dictionnaires étymologiques.

Le grec ancien a la vie dure. Des vieilleries de cette source, qu'on a cru depuis longtemps tarie, reviennent de temps en temps comme des nouveautés et on n'est pas peu surpris d'en retrouver les traces jusque dans l'investigation étymologique de l'heure actuelle.

Ajoutons trois nouveaux exemples à ceux déjà cités :

1. On les trouvera, réunies et discutées, dans le livre du Père Philippe Labbe, *Les étymologies de plusieurs mots françois contre les abus de la secte des hellénistes du Port-Royal*, Paris, 1661. En dehors des termes scientifiques ou techniques, pas une seule de ces étymologies helléniques ne résiste à l'examen.

Digitized by Google

1. — **Bikos**, vase à anses.

Depuis Diez et Mistral, en passant par le *Dictionnaire général*, on fait remonter au grec βίκος[1] toute une famille lexicologique gallo-romane qui désigne une ancienne mesure pour les grains et s'est conservée sous sa forme primordiale dans le franco-provençal : « *Bicho*, pot de terre à deux anses (où l'on conserve du miel, de l'huile, de la graisse), en Velay, Forez et Dauphiné » (Mistral), à côté du lyonnais *biche*, mesure de capacité (Puitspelu).

Mais ce même *bicho* signifie biche, femelle du cerf, et chose curieuse, les nombreux diminutifs qu'on en a tirés ont (en ancien français et en provençal) cette double acception :

bichal, mesure de grains (Dol, 1294, aujourd'hui Metz) et petit de la biche (1213);

bichel, mesure (1226) et petit de la biche (1553);

bichet (1226), unique survivance en français comme terme officiel, à côté de l'archaïque *bichete* (1341) ou *bichette*, la moitié du bichet (Dauphiné et Lyon);

bichetel, mesure (1310) et petit de la biche (xve siècle);

bichot, mesure de grain (1274, Haute-Saône) et petit de la biche (Amyot);

bichone, mesure agraire (1341, Rhône); en Dauphiné *bichoun* désigne le faon de la biche et un pot à queue et à anses[2].

Cette dernière acception renvoie, pour le sens de vase ou de mesure, à une origine zoologique, à *biche*, qui est encore dans plusieurs patois le synonyme hypocoristique de bique ou chèvre; d'autre part, *chevrette* désigne également un pot de faïence à goulot.

Rappelons, dans le même ordre d'idées, *godet* et d'autres synonymes régionaux, de provenance zoologique, que nous avons cités ailleurs (t. I, p. 77).

Voilà en gros l'historique de ce terme et de ses dérivés; mais nous sommes loin d'en avoir épuisé les données.

Un autre vocable de sens apparenté, mais plus ancien et d'ori-

1. Cette origine grecque a été dernièrement reprise par Brüch (*Zeitschrift*, t. XXXIX, p. 210).

2. Voir, pour ces vocables, Godefroy. Cf. la dissertation de Kurt Glaser « Die Mass-und Gewichtsbezeichnungen im Französischen », dans *Zeitschrift für französische Sprache*, t. XXVI, 1904, p. 131-132 et 148-149.

Digitized by Google

gine radicalement différente, a influencé, sous le rapport formel, notre famille lexicologique. Il s'agit du bas-latin *becarium* ou *bicarium*, à côté de *pecarium* ou *picarium* (cf. anc. allem. *bëchar* et *pëchar*, ital. *bicchiere* et *pecchero*), représenté en ancien français par :

bichier, mesure pour les liquides (XIIe siècle);

pichier, *pechier* (XIIe siècle, *picier*), ce dernier encore vivace dans le Midi (cf. Mistral); Norm. *picher* (d'où angl. *pitcher*).

De là cette série parallèle de formes contaminées :

bechot, mesure pour les grains, même sens que *bichot* (Dijon, 1444);

piche, pot (et mesure) à côté du suisse romand *picholette*, chopine, et du français moderne *pichet*, petit broc à vin.

Ce sont ces aspects multiples qui ont embarrassé les étymologistes. Il importait d'en discerner le point de départ foncièrement indigène et les actions analogiques postérieures. On voit combien ce problème lexicologique est complexe, mais l'ancien grec n'y est pour rien, et il ne saurait en être autrement.

2. — Gascon BRAC, court.

Le terme *brac* est attesté dès le XVIe siècle. Le gascon moderne connaît en outre, avec le même sens, le diminutif *braquet*, ainsi que le dérivé verbal *abracà*, raccourcir.

Mistral avait indiqué l'ancien grec βραχύς, court, et cette origine a été dernièrement reprise[1]. Wartburg la trouve satisfaisante sous le rapport de la forme et du sens, mais incertaine quant à l'histoire qui ignore des termes grecs propres à la Gascogne. Il ne donne d'ailleurs aucune autre étymologie similaire à l'appui.

Cependant, les vocables gascons cités sont manifestement des inductions métaphoriques tirées du nom du chien braque : prov. *brac* et *braquet*, basset et petit homme. En Gascogne même, *braquet* désigne le bœuf ou la vache de petite taille.

Le sens s'y est généralisé en « court », d'où *abracà*, raccourcir.

Le composé français *brachicourt*, de provenance dialectale (cf. t. I, p. 164), confirme cette origine indigène.

L'histoire, nous dit-on, ignore des vocables grecs propres à la

1. Dans la *Revue de Gascogne* (citée par Wartburg).

Digitized by Google

Gascogne. C'est exactement le cas du provençal et du français, pour lesquels toute origine hellénique reste nulle et non avenue.

Une fois de plus, ces origines prétendues grecques s'évanouissent devant les réalités métaphoriques indigènes.

3. — Casemate.

Terme emprunté, à l'époque de la Renaissance, de l'italien *casamatta*, dont le sens technique figure, dès 1515, dans l'*Art de la guerre* de Machiavel. Il est certain que l'illustre historien a emprunté cette application spéciale aux hommes de métier qui ont simplement tiré parti d'un vocable de la langue générale[1].

Récemment, Gulio Bertoni[2] a proposé l'identification de *casamatta* (XVIe siècle) avec l'ancien modenais *camata* (XIIIe siècle), abreuvoir pour les chevaux, en les faisant remonter tous les deux au grec χάσματα, gouffres, comme le faisait déjà au XVIe siècle Guy Coquille (cf. Ménage).

Cependant, ces deux vocables, *camata* et *casamatta*, diffèrent à la fois par la chronologie, la forme et le sens.

Sous ce dernier rapport, Berton suppose que *camata* (attesté dès 1276) devait primitivement désigner un bâtiment spécial élevé sur une pente ou sur un précipice, près d'un gué, mais cette hypothèse reste illusoire. Nous ignorons la raison pour laquelle des pêcheurs italiens appelaient, au XVe siècle, *camata*, l'endroit où ils se réunissaient (« schola piscatorum »); toujours est-il que si ce nom fut rapproché ultérieurement de *casamatta*, c'était précisément parce que ce dernier était plus populaire.

Quant à l'étymologie grecque, il suffit de relever, pour *camata*, l'écart chronologique (XIIIe siècle), époque où le grec était encore absolument inconnu en Italie; et pour *casamatta*, la différence à la fois formelle et sémantique. Dans Rabelais (l. III, Prol.), *chasmates* est une transcription hellénisante de *casemate*, suivant les habitudes graphiques des érudits du XVIe siècle.

G. Bertoni[3] fait remonter aux Byzantins l'introduction de ce

1. Voir *Sources indigènes*, t. I, p. 169-170.
2. *Zeitschrift*, t. XXXVI, p. 293.
3. L'article *casemate* du récent *Dictionnaire* de Gamillscheg est un résumé de l'article de Bertoni : les deux hypothèses de ce dernier — sens présumé de *camata* et origine prétendue byzantine — deviennent des faits acquis sous la plume du récent lexicographe.
Sa remarque que *matto* (dans *casamatta*) n'a pas habituellement le

Digitized by Google

terme grec à Ravenne. Si c'est là l'unique vestige byzantin qu'il puisse citer, il est singulier qu'il dénote une notion aussi usuelle qu'« abreuvoir pour les bestiaux ».

Tout est d'ailleurs hypothétique dans son article :

1° La prétendue acception primordiale de *camata* (« bâtisse au-dessus d'un précipice ») a été suggérée par l'étymologie grecque elle-même (χάσματα, gouffres);

2° La présence des Byzantins à Ravenne et leur influence éventuelle sur le patois ravenat est une présomption qui n'est appuyée par aucun fait;

3° L'identification de *camata* et *casamatta* est arbitraire, alors que l'étymologie grecque est historiquement inadmissible.

En fait, le ravenat *camata*, abreuvoir, est inséparable du synonyme provençal *gamato* (auge et tronc creusé pour servir d'abreuvoir), dont la forme réduite *Camatte* est encore vivace comme nom de famille provençal (cf. Mistral). Quant à l'étymologie, elle reste à trouver.

II. — CAS TYPIQUE

Les savants de la Renaissance ont attribué des origines grecques à nombre de mots français foncièrement indigènes. Mais alors qu'on croyait ces vieilleries à jamais reléguées dans le passé, elles reviennent de temps en temps à la surface, comme autant de nouveautés.

C'est le cas de *pantoufle*, mot attesté, sous cette forme, dans un document de la seconde moitié du XVe siècle, date qui exclut tout rapprochement avec l'ancien grec, alors complètement inconnu en France[1].

sens de « grand » est de la même force que l'objection qu'on ferait à *fou* (dans « un monde *fou* ») de ne pas posséder isolément l'acception de « nombreux ».

1. Cette forme, comme celle de *patoufle* (v. Index), représente des dérivés verbaux de *patoufler*, marcher dans la boue, à côté d'une forme présumée *pantoufler*, au même sens : cette dernière trouve son pendant dans l'anc. fr. et dial. *vantrouiller* (écrit *ventrouiller*), à côté de *vatrouiller* (cf. *Sources ind.*, t. II, p. 332).

Quant au sens, rappelons que la matière et l'usage de la pantoufle ont varié suivant les époques : longtemps (du XVe au XVIIIe siècle), on l'a garnie de semelles en liège pour la rendre imperméable ; donc, sa destination première n'était pas exclusivement réservée à l'intérieur de la maison. Cf. ci-dessus, p. 136.

Digitized by Google

Cependant, le premier introducteur de l'hellénisme en France, Guillaume Budé, dans ses *Commentaires de la langue grecque*, s'exprime ainsi à ce sujet : « φελλὸς a Græcis suber dicitur, unde nos *pantophellos* appellamus crepidas quarum solum subere constat ».

Cette opinion fut répétée par Robert Estienne, dans la deuxième édition de son *Dictionnaire* (1549) : « *Pantoufle*, quasi παντοφελλὸς, i. e. omne, φελλὸς dicitur, Latine suber, *liege* »

Il en résulte que παντοφελλὸς est un type forgé pour le besoin de l'étymologie et que ce mot grec n'a jamais existé que dans l'imagination des hellénistes du XVIe siècle.

Et pourtant, on en trouve l'écho jusque dans la dernière édition du *Dictionnaire étymologique allemand* (1910) de Kluge : « L'allemand *Pantoffel* est attesté en 1500 et a été emprunté à l'italien *pantofola*, dont la source est le grec moderne παντοφελλὸς, tout liège. »

Tout dernièrement, Emile Boisacq s'y est rallié sans réserve[1].

Plus récemment encore, Gamillscheg nous assure, dans son *Dictionnaire* (1928), que *pantoufle* « vient de l'italien *pantofola* dont Varchi (1503-1565) prétend qu'il est d'origine grecque ».

Et c'est ainsi qu'on attribue à un grec de fantaisie, ancien ou moderne, l'origine d'un terme français de provenance indigène.

Cependant, d'une part, il s'agit d'un appellatif vulgaire qui était déjà répandu au XVe siècle, époque antérieure en France à toute érudition hellénisante;

Et d'autre part, παντὸφελλος n'existe pas (et pour cause) en grec moderne, langue qui ne connaît que παντοῦφλα, mot venu du français par voie commerciale[2].

III. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

En jetant un coup d'œil sur l'ensemble des grécismes qui figurent dans le recueil de Meyer-Lübke, on y constate :

1° Des étymologies hellénisantes remontant à l'époque de la Renaissance, qui ont passé à Diez (par l'intermédiaire de Ménage) et qu'on lit encore dans Körting et dans Meyer-Lübke. Rappelons cet exemple : « Κάγχαλος, gond : ital. *ganghero*, même sens. »

Canello avait à bon droit rattaché le vocable italien au latin

1. *Bulletin de la Société de Linguistique* de 1921, p. 31-32.
2. Voir Cihac, *Dictionnaire*, t. II, p. 241.

Digitized by Google

cancru, crabe[1], et la variante sarde *cancheru*, gond, confirme cette origine métaphorique. Le nom du crustacé, en français et en espagnol, a fourni plusieurs applications analogues[2], les pattes de ce crustacé étant terminées par des griffes ou pinces.

2° Des tentatives récentes, aussi peu fondées, qui reposent sur de simples apparences. Telle :

Regratier, revendeur, terme foncièrement français (XIIe siècle), tiré de *regratter* (anc. fr. *regrater*) et passé au bas-latin[3], au provençal[4], à l'italien (*rigattiere*), etc.

M. Léo Wiener, partant de la forme la plus tardive du bas-latin (*regaterius*), la fait remonter au grec ἐργαστήριον, boutique[5], bien que la forme s'y oppose. Il invoque à l'appui les formes multiples en provençal, lesquelles prouvent précisément que le vocable y est emprunté.

Cette prétendue étymologie grecque, qui manque de toute base sérieuse, a pourtant été adoptée par Meyer-Lübke comme un fait acquis, pour le français et le provençal, alors qu'il voit dans l'italien un emprunt tardif au français.

En fait, la patrie du mot est le Nord de la France, d'où il a rayonné ailleurs; quant à son origine, c'est une création vulgaire au sens de celui qui revend des marchandises en détail et à petit profit, à l'instar du synonyme provençal *recardèi*, recardeur et revendeur.

3° Des rapprochements au petit bonheur de termes calabrais avec des équivalents italiens d'origine foncièrement différente. Tel (cf. Meyer-Lübke) : « Παχύς, gros : Calabre, *pacchiune*; Réate, *paccutu*, ital. *paffuto*, dodu. »

Cette étymologie, sans référence, est censée revenir à l'auteur lui-même; mais il confond ici apparemment deux séries de vocables qui n'ont rien de commun entre eux :

D'une part, les termes calabrais et réatin proviennent à coup sûr du grec. On sait que des colonies grecques subsistent encore en Calabre et en Pouille, et qu'on rencontre nombre de termes grecs,

1. *Archivio glottologico*, t. III, p. 360.
2. *Sources indigènes*, t. I, p. 105-106.
3. Sous ces aspects chronologiques : *regratarius* (charte 1178), *regraterius* (charte 1482) et *regaterius* (statuts Saône 1567), ce dernier, ultérieur et local.
4. Le mot y présente divers aspects : *regatié, regratié, regretié,* à côté de *recardèi*, mais ce dernier remonte à *recardà*, recarder et revendre. La variante *regretier*, prononciation vulgaire de *regratier*, est déjà attestée au XIVe siècle (v. Littré). Elle a passé aussi au bas-latin (v. ci-dessus).
5. *Zeitschrift*, t. XXXIV, p. 650 et suiv.

Digitized by Google

en usage sur les bords de la mer Ionienne. Gerhard Rohlfs nous en offre d'abondants témoignages dans son récent travail sur les survivances helléniques dans l'Italie méridionale[1];

Et d'autre part, l'italien *paffuto* est inséparable du provençal *pafias* ou *poufias*, grosse dondon (*poufi*, bouffi, dodu) et cette alternance vocalique témoigne de l'origine onomatopéique des vocables italien et provençal. Le moyen-français connaît également *paffut* (ou *espaffut*), au sens de grosse pique ou espadon, avec ce sens dans Froissart, terme qui dérive de la même source vulgaire.

Nous avons déjà mentionné l'italien *garbo*, à propos duquel Meyer-Lübke cite également le calabrais *gálipu*, bonne grâce, en les faisant remonter l'un et l'autre au grec καλοποιὸς, qui agit bien, prétendu original différant à la fois par l'accent, la forme et le sens.

Cette étymologie grecque, suggérée en dehors de toute contingence historique ou sociale, ne convient ni au calabrais ni encore moins à l'italien. L'origine du mot reste toujours à trouver, mais avant tout il importe d'en connaître l'historique.

En dehors du calabrais, l'index grec de Meyer-Lübke renferme une bonne provision d'hellénismes, dont il faudra alléger dans l'avenir tout dictionnaire étymologique des langues romanes, car ces prétendues survivances représentent uniquement un poids mort du passé.

1. *Griechen und Romanen in Unteritalien. Ein Beitrag zur Geschichte der unteritaljänischen Grezität*, Genève 1924 (tome VII de l'*Archivum Romanicum*).

Les habitants des îles de l'Italie méridionale (Calabre et Terre d'Otrante) remontent, en effet, directement à la population hellénique de la *Magna Græcia*, alors que partout ailleurs dans la *Romania* (Roumains en Dacie, Français en Gaule, Espagnols en Ibérie), il s'agit de peuples superposés aux autochtones qui n'ont laissé aucune trace dans les idiomes survivants. Par contre, les Albanais, comme descendants en ligne directe des Illyriens, ont également conservé dans leur parler d'antiques restes linguistiques.

Voir aussi le récent *Dizionario etimologico del dialetto Calabrese*, de G.-B. Marzano, Laureana di Borello, 1928 (XXIV et 468 pages. Publication posthume d'un amateur linguiste, connu surtout comme folkloriste de la Calabre. Ses dérivations helléniques, comme ses autres données étymologiques, restent sujettes à caution.

Digitized by Google

CHAPITRE V

IDIOMES GERMANIQUES[1]

Admettre comme sources des éléments germaniques dans les langues romanes les idiomes parlés par les peuples teutons (Visigoths en Gaule et en Espagne, Ostrogoths en Italie) qui ont occupé, entre le ve et le viie siècle, les différents pays de la *Romania* occidentale — le gothique en péninsule ibérique, le langobard et le gothique en Haute-Italie, le francique et le gothique en Gaule — est un principe conforme à l'histoire et à la géographie. Mais autant ce critérium est justifié en théorie, autant il rencontre de grosses difficultés dans la pratique.

En effet, l'unique indice qui puisse servir de guide à peu près sûr, c'est la chronologie. Or, dans l'état actuel de la lexicographie romane, cet instrument précieux manque pour l'italien et l'espagnol ; il n'existe en fait que pour le français. C'est grâce à ce dernier, que nous sommes à même de montrer que les vocables italiens de source langobarde (ou censée telle) trahissent souvent des fissures qui pourraient entamer une grande partie de l'édifice linguistique lui-même ; d'autre part, on prodigue les en-tête franciques avec un sans-gêne déplorable pour des mots d'origine manifestement indigène. Examinons ce double point de vue.

1. Ajoutons aux sources déjà mentionnées l'ouvrage en flamand de E. Ulrix, *De germansche Elementen in den romansche Talen* (Publication de l'Académie flamande), Gand, 1907. C'est un glossaire de 2.520 vocables germaniques qui auraient passé en roman. Recueil purement empirique, l'auteur ayant admis sans critique les recherches d'autrui qu'un examen rigoureux réduirait dans de fortes proportions.

Digitized by Google

I. — EMPRUNTS HYPOTHETIQUES

1. — GOTHIQUE ET LANGOBARD.

Le germaniste Wilhelm Bruckner, auteur de la *Langue des Langobards* (1895), dans sa *Caractéristique des éléments germaniques en italien* (1899), a essayé d'opérer sur des bases exclusivement phonétiques, un départ entre les emprunts gothiques et langobards en italien. Mais, faute d'un dictionnaire historique de cette langue[1], les exemples qu'il allègue tombent souvent à faux. C'est le cas notamment des verbes onomatopéiques, dont la présence à la fois en roman et en germanique témoigne non pas d'une filiation, mais d'une source commune; et cela d'autant plus qu'on fait remonter les verbes romans de cette catégorie à des *types* gothiques ou langobards, c'est-à-dire à des inductions purement théoriques.

Voici un spécimen de ces indices phonétiques invoqués par Bruckner (p. 11) : « Le français *tapon*, tampon, dérive évidemment d'un type germanique occidental **tappo* = aha. *zapfo* (Mackel); nous admettrons, pour cette famille lexicologique, une dérivation à part du francique; par contre, l'italien *tappare*, boucher, fermer, représente un type gothique **tappan* ou **tappon* = norrois *tappa*. »

Donc, aux réalités linguistiques romanes, puisées indépendamment à la source onomatopéique, on oppose, non pas des vocables proprement dits, mais des reconstructions phonétiques, c'est-à-dire des fantaisies de grammairien.

L'auteur cite (p. 15), parmi les vocables communs à l'italien et à l'hispano-portugais (manquant au gallo-roman), « le comasque *sguagni*, se lamenter = esp. *guañir*, grogner, du type gothique **wainjan*, en rapport avec l'anc.-haut-allem. *weinôn*, pleurer. »

Remarquons tout d'abord que l'ancien français possède *guanir* au même sens que l'espagnol, à côté du manceau *guigner* et du saintongeais *guener*, gémir; ensuite, que toutes ces variantes expriment le cri aigu et prolongé du cochon blessé ou en danger de

1. Cf. E. Zaccaria, *L'Elemento germanico nella lingua italiana* (Bologna, 1901), et surtout Giulio Bertoni, *L'Elemento germanico nella lingua italiana* (Genova, 1914).
Ce qui frappe dans cette dernière monographie d'un spécialiste aussi compétent, c'est l'absence totale de textes pour fixer la date approximative des mots italiens, donnée capitale dans cet ordre de recherches. Et qui pouvait mieux le faire qu'un romaniste comme Bertoni, versé à la fois dans l'ancien italien et dans la dialectologie de la péninsule ? Aussi, si l'on excepte quelques réserves d'ordre phonétiques (cf. *bica* et *luchina*), l'auteur adopte la plupart des étymologies langobardes de Bruckner.

Digitized by Google

mort (et qu'on pourrait rendre par *wan-wan* !). Rien de commun avec le germanique.

Un cri de chasse (comme l'admet aussi Meyer-Lübke) se trouve à la base de l'italien *izza*, colère — fr. *iss !* — d'où *adizzare*, exciter le chien à mordre, que Bruckner rattache à tort (p. 18) « au langobard et anc.-haut-allem. *hizza*, chaleur, et au type langobard **hizzan*, répondant au mha. *hitzen*, échauffer. »

Etant données les ressources précaires dont dispose la lexicographie espagnole et italiennè, on risque souvent de prendre pour langobards, c'est-à-dire pour des vocables très anciens (v-vi^e^ siècles), des termes vulgaires modernes.

Tel est le cas de l'italien *bica*, tas de gerbes, vocable moderne d'origine dialectale, comme son correspondant *bique*, petite meule dans les champs, du patois de l'Yonne (cf. t. I, p. 50).

On a soutenu la même origine langobarde pour *arrabattarsi*, s'efforcer, se remuer (cf. Meyer-Lübke). Or ce verbe ne semble pas remonter au delà du xvie siècle (Vettori Allegri) et, comme en témoigne sa forme neutre, il paraît le décalque du français *se rabattre* (sur quelque chose). La métathèse — *arbattre* — est dialectale, fréquente aussi dans les patois de la Haute-Italie (cf. le monferrin *argnifée*, renifler). La forme piémontaise *rabatèsse*, s'occuper, vient corrober notre supposition.

De même, *caleffare*, railler, pour lequel on allègue un type langobard **kleofjan*, appeler, crier[1], type induit de l'allemand *klaffen*, glapir. Or il s'agit d'un verbe onomatopéique qu'on retrouve en roumain (*clefâi*, manger avec bruit, *sclifosi*, pleurnicher), et jusqu'en slave (*klafati*, glapir). Ce sont là des créations indépendantes pour exprimer le glapissement ou tout autre bruit. L'italien littéraire n'en a gardé que l'acception métaphorique qui manque précisément au germanique.

Ajoutons un quatrième vocable : *luchina*, blague, terme que Diez et Bruckner rapprochent de l'anc.-haut-allemand *lugina*, mensonge (cf. Meyer-Lübke). Alors que Bertoni repousse cette étymologie

1. Cf. Bruckner, p. 19 : « *Caleffare, galeffare*, railler, se rattache sans doute au langobard **cleffon* (anglo-saxon *clepion*), appeler. La différence de sens ne fait pas de grandes difficultés, si l'on réfléchit que *beclyppian* signifie accuser et que le moy.-haut-allem. *klaffen* signifie bavarder, répéter des calomnies. »
Quel rapport pourrait-il bien y avoir entre ces diverses acceptions et celle de « railler », particulière au verbe italien ?

Digitized by Google

(déjà suggérée par Muratori) pour des raisons phonétiques[1], Enrico Zaccaria remarque : « *Luchina* appartient en propre au patois de Modène et manque aux régions qui furent le séjour central des Langobards[2]. » On trouve pourtant à Bologne *lucheina* (« baia, fandonia »), à côté du synonyme comasque *locchia*. Ce dernier nous renvoie à l'italien *alloccheria*, tournure ridicule du hibou : cf. sicilien *lucchiari* (« burlare, canzonare »).

Et, pour finir, citons ces lignes du recueil de Meyer-Lübke : « **Tupfa* (francique), **zuppha* (langobard), natte. — Fr. *touffe*; ital. *ciuffo*, toupet... ».

Ce sont là des types germaniques proposés par Mackel, qui ne manque pas de les accompagner d'un astérisque et que Meyer-Lübke donne comme vocables réels. En fait, leurs prétendus reflets romans se rencontrent également en roumain, et cette constatation leur enlève ainsi *a priori* toute dérivation du germanique.

Le critérium chronologique, ici comme ailleurs, est décisif. Il faut en tenir rigoureusement compte dans un domaine exposé aux hypothèses les plus audacieuses.

Bruckner prétend établir ces diverses sources germaniques des emprunts italiens, « à l'aide d'exemples étymologiques sûrs ». Mais comment procéder avec assurance dans ce domaine italien, qui attend encore son Littré et son Godefroy? Aussi les défaillances reviennent-elles fréquemment sous la plume du germaniste. Il importe de retrancher de sa liste de langobardismes en italien les catégories suivantes :

1° Verbes onomatopéiques dont le plus important, *caleffare*, a déjà été relevé. Ajoutons-y les suivants qui (comme le précédent), ne sont pas spécifiquement italiens ainsi qu'on l'admet habituellement :

Romire, frémir (p. 21) : « Ce verbe que Diez dérive de l'aha *hromjan*, se vanter, mais qui, vu le sens, se rattache mieux à un type langobard **(h)raum-jan*, anglo-sax. *hrieman*, bruire ».

Le même verbe, avec un sens spécial, revient en provençal : *roumià* (à côté de *ramià*), ronronner, en parlant du chat. La forme alternante et la polysémie sont précisément inhérentes à ces termes imitatifs.

Ronzare, bourdonner, bruire (p. 18) : « d'un type langobard **rūnz-(i)an*, aha. *rūnazzen* ou simplement *rūnen*, murmurer. »

1. *L'Elemento germanico*, p. 151.
2. *L'Elemento germanico*, p. 298.

Digitized by Google

Le provençal connaît lui aussi : *rounsà*, *rounzà*, grogner, grommeler.

Russare, ronfler, variante du précédent, que Bruckner fait remonter au même type langobard.

2° Métaphores :

Bica, tas de gerbes : « manifestement tiré du langobard, dit Bruckner, et répondant à l'anc.-haut-allem. *biga*, tas de choses mises sens dessus-dessous ». C'est en fait une application métaphorique de l'italien *bica*, chèvre[1].

Fagno, rusé (p. 13) : « Diez en avait rapproché sous réserve l'anc.-haut-allem. *feihan*, perfide, trompeur. Le mot s'explique très bien par un type gothique **faikns* = anglo-saxon *fecni*, rusé, norrois *feikn*, nuisible » (Bruckner).

Nous croyons voir dans ce vocable (*Palaffio*) le nom du mâle de la fouine, d'un dialectal *fagna*, forme parallèle au *faina* de la langue littéraire. C'est ainsi que l'*Atlas* de Gilliéron note, pour le Pas-de-Calais et pour la Somme, *fangne*, fouine (cf. aussi le portugais *fuinha*); et, quant au sens, cette espèce de marte représente précisément le type de la ruse[2].

Luchina, blague, terme modenais qui est à proprement parler une métaphore tirée du dialectal *loco* (ital. *alocco*), hibou (cf. ci-dessus, p. 280-281).

3° Vocables divers :

Stamberga, masure, galetas, que Bruckner (en faisant sienne une suggestion de Braune) fait remonter à un type langobard **steinberga*, refuge dans un rocher[3]. Il est à peu près sûr que ce vocable moderne représente (comme l'a supposé Caix) un croisement des synonymes *stanza*, chambre, et *alberga*, abri.

Taccola, pie, « d'un type langobard **tahhala*, moy.-haut-allem. *tâhele*, choucas » (p. 20). Ni la forme ni le sens ne conviennent au mot italien, qui remonte à coup sûr à un primitif *tacca*, pie, terme onomatopéique qui a fourni également *tacca*, *tacchina*, dinde. D'ailleurs ce terme hypocoristique est moderne par rapport aux synonymes héréditaires *pica* et *gazza*.

Zaccaro, *zacchero*, crotte, « que Diez a excellemment rapproché de l'anc.-haut-allem. *zahar*, larme; le sens divergent ne fait pas de

1. Voir *Sources indigènes*, t. II, p. 295, et ci-dessus, p. 280.
2. Cf. Bertoni, p. 53, qui rapproche *fagno* du fr. *fainéant*, mais celui-ci a donné *fagnano*, même sens.
3. *Zeitschrift*, t. XVIII, p. 520.

Digitized by Google

difficulté : le moy.-haut-allem. *zaher* signifie souvent goutte, liquide qui dégoutte » (p. 20).

Le terme italien remonte à un primitif *zacca*, parallèle à *lacca*, boue, répondant aux synonymes provençaux *chacas* (*lsacas*), bourbier, et *laco*, tache de graisse, sur l'origine desquels il suffira de renvoyer à nos *Sources indigènes*.

On transpose ainsi, dans le passé le plus reculé, des vocables plus ou moins modernes[1]. Le futur *Dictionnaire historique de l'italien* remettra tous ces termes au point, en assignant à chacun son premier texte, son milieu social ou professionnel, ainsi que sa source vulgaire.

Un dernier exemple.

Soit l'italien *garbo*, bonne grâce, élégance, galbe, contour (architecture), gabarit (marine), terme passé au XVIe siècle en français (*garbe* et *galbe*) et en espagnol. Le provençal *galbi*, *gaubi*, gentillesse, grâce, vient du français.

Quel en est le premier texte de langue? Sous quelle forme et avec quel sens y figure-t-il? S'agit-il, en l'espèce, d'un terme artistique ou professionnel, savant ou vulgaire?

Autant de questions pendantes qui rendent précaire un rapprochement avec l'anc.-haut-allem. *gar(a)wi*, ornement, ou avec un prétendu type langobard **garwi* (Bruckner).

Il est encore plus étonnant de voir Meyer-Lübke séparer *garbo* de son dérivé *garbare*, avoir bonne grâce (qui a acquis, dans la laiterie valaisane, le sens technique d'« ajuster le fromage à son cerceau »), en dérivant *garbo* d'un grec καλοποιὸς, qui rend beau (mot incompatible comme accent, comme forme et comme sens), et en forgeant pour *garbare* un type langobard **garwjan*, ajuster, forme et sens également imaginaires.

Toutes ces hypothèses arbitraires sont émises en dehors des données essentielles les plus élémentaires touchant l'historique de notre vocable. De là le caractère aventureux de ces multiples suppositions, induites au petit bonheur de considérations exclusivement phonétiques.

1. Nous laissons complètement de côté les additions prétendues langobardes de Meyer-Lübke pour nombre de mots italiens (cf. *baruffare*, *bragagnare*, *guercio*, *ragagna*, etc.) qui ne méritent pas de nous arrêter.

Digitized by Google

Une fois en possession de cet instrument indispensable qu'est un dictionnaire historique de la langue, on sera à même d'apprécier, sur une base autrement solide, ces emprunts langobards en italien et d'en corroborer ou d'en infirmer l'existence. La phonétique, à elle seule, est impuissante à résoudre ce problème.

2. — Gothique et francique.

Il ne faut avoir recours au gothique et au francique (comme au langobard) qu'avec la plus grande réserve et lorsqu'on est en possession de données chronologiques précises. On risque autrement d'attribuer au passé ce qu'on doit à la création indigène et vulgaire.

C'est ainsi qu'on forge un type gothique **koka* (allem. *kuchen*), gâteau, comme source des vocables français *coque* et *cocagne* (cf. Meyer-Lübke), alors qu'il s'agit en fait d'une création enfantine pour désigner l'œuf et, subsidiairement, un gâteau ovale. Quant à la donnée essentielle du conte du « Pays de Cocagne », qu'on retrouve jusqu'en Finlande et en Laponie, elle est de nature universelle, comme la plupart des contes populaires communs aux peuples les plus distants.

On allègue encore un autre type gothique **safareis*, dégustateur, comme source de l'ancien français *safre*, glouton (cf. Diez); mais il suffit de rappeler les variantes dialectales de ce dernier — *sabre* et *sapre* — pour y voir un reflet (avec échange des labiales) du latin *sapor*, saveur.

Nous avons déjà relevé les principaux types franciques, à la fois superflus et illusoires, et dressé le tableau d'éliminations à opérer dans le bilan qu'on nous présente de l'influence germanique en gallo-roman[1]. Une recherche spéciale dans cette direction diminuera sensiblement, au lieu de les augmenter, les emprunts aux idiomes germaniques faits, aux diverses époques, dans les différents pays de la *Romania*. Ici encore, le recours aux sources indigènes se révèlera à la fois utile et fécond.

Bornons-nous, cette fois, à deux nouveaux exemples extraits du recueil de Meyer-Lübke :

1° « **Tahu* (goth.), tenace, **zahi* (langob.), **tahhi* (franci-

1. Voir *Sources indigènes*, t. II, p. 294, 301, etc. et l'Index « Germanique ».

Digitized by Google

que) : ital. *taccagno*, avare (d'où fr. *taquin*), *taccagnare* (fr. *taquiner*) ; — Lombardie, *tsacagna*, même sens ; — anc. fr. *tai*, fange. »

Tous ces prétendus types très anciens (gothique, langobard, francique) de l'allemand moderne *zäh*, unique réalité dans cette fantasmagorie linguistique, sont absolument superflus.

En effet, d'une part, l'italien *taccagno* remonte à *tacca*, boue (proprement « crasseux »), et d'autre part, sa variante dialectale *tsacagna* se rattache à un primitif *tsaca*, boue (cf. prov. *chacas*, *tsacas*, bourbier), l'un et l'autre de source indigène[1]. Quant au *taie*, boue, de l'ancien français, il renvoie à une source analogue[2].

2° « **Taikka* (goth.), signe ; **tekka* (francique) : ital. *tacca*, petite tache, défaut, figure du corps ; fr. *tache* prov. *tacca* ; — ital. *tecca*, petite tache, petit défaut, anc. fr. *teche*... ».

L'auteur ajoute ces réflexions d'ordre purement phonétique : « La forme italienne en *a* renvoie à un thème gothique masculin en *n*, qui serait une formation parallèle du gothique transmis *taikns* (allem. *Zeichen*), signe. Plus difficile est le rapport de l'anc. fr. *teche*, qui suppose un féminin francique de la classe *a* ; mais, dans cette supposition, il est malaisé à comprendre comment ce terme francique serait parvenu en Italie... ».

Cette vaine dialectique de grammairien, opérant avec de pures abstractions et ne tenant aucun compte des réalités linguistiques, témoigne une fois de plus du caractère illusoire de la phonétique exclusive.

Les deux en-tête, gothique et francique, sont également imaginaires.

En effet, l'italien *tacca*, tache (comme sa forme alternante *tecca*) est tiré du français ancien ou dialectal : *taque*, *teque*, tache de graisse (primitivement de boue ; cf. wallon, *taquin*, crotte), à l'exemple de leur variante parallèle *taccia*, qui reflète la forme littéraire *tache*. Mais le français possède en outre les aspects alternants *tiche* (cf. *en-ticher*) et anc. fr. *toiche*, tache (cf. esp. *tocho*, mare), ce qui dénonce manifestement une formation onomatopéique[3].

Ant. Thomas avait cité, en s'abstenant de toute étymologie, les rares textes où l'on rencontre l'anc. fr. *escauberge*, fourreau d'épée,

1. *Sources indigènes*, t. II, p. 119 et 136.
2. *Ibidem*, t. II, p. 136.
3. *Ibidem*.

Digitized by Google

à côté de la glose *escauberc* (« vagina »), fournie au XIIIe siècle par le vocabulaire de Garlande[1].

Ces données parcimonieuses doivent être complétées par les nombreuses variantes de *scabbard* relevées par Murray. Dès le XIIIe siècle, le terme français passa en anglais, tout d'abord sous la forme *scauberc* (1297), reflet d'*escauberc*, alors que son féminin *scaberge* n'apparaît qu'au XIVe siècle, chez Wyclif.

Meyer-Lübke, en partant de la forme plus rare et plus tardive du féminin *escalberge*, opine qu'il s'agit là « manifestement » (*offenbar*) d'un type germanique **skarberga* et, dans son *Dictionnaire*, il ajoute ce commentaire : « Le vocable germanique n'est pas attesté, mais c'est là une formation correcte de *skar*, couteau, coutre de la charrue. »

Nous ignorons l'origine du primitif *escauberc* ou *escaubert* (variante donnée par Godefroy), mais le féminin ultérieur *escauberge* a probablement subi l'influence analogique de *floberge* ou *flamberge*, nom de l'épée de Renaud de Montauban. La finale serait donc analogique et n'aurait rien de commun avec le germ. **berga*; d'autre part, l'acception essentielle d'*escauberc* est « fourreau », et reste par suite complètement étrangère à la notion « couteau ». En d'autres termes, le type **skarberga* s'évanouit complètement.

Le travail d'Emile Mackel sur les *Eléments germaniques en français et en provençal* (1887) reste essentiel. Tôt ou tard, on en reprendra l'étude sur une base plus large, en tenant mieux compte de l'historique et des ressources indigènes Ces dernières imposeront des réductions sensibles au bilan d'ensemble de l'influence germanique en Gaule.

3. — MOYEN-HAUT-ALLEMAND.

Le *mittelhochdeutsch* constitue, dans le *Dictionnaire* de Meyer-Lübke, le côté le plus fragile des emprunts germaniques en roman. En voici les raisons :

1° L'auteur attribue à nombre de mots moyen-haut-allemands, pour le besoin de ses rapprochements étymologiques, des sens

1. *Romania*, t. XXXVIII, p. 391.
2. *Zeitschrift*, t. XXXIV, p. 126.

Digitized by Google

fictifs. Nous en avons donné ailleurs des preuves[1]; ajoutons ici un dernier exemple qui concerne la forme :

« *Pifer* (moy.-haut-allem.), fifre : ital. *piffero*, fr. *piffre*, prov. *pifre*... ».

Le terme étant donné sans astérisque, on croirait qu'il s'agit d'un vocable réel tiré du *mittelhochdeutsch*; il n'en est rien. Meyer-Lübke a tout simplement inventé cette forme (qui en réalité est *phifer*). C'est de celle-ci que Bruckner fait venir l'italien *piffero*, attesté (sous une forme bas-latine) dès le XIVe siècle; mais il ajoute : « Ce qui a produit le reflet divergent de l'initiale *ph* n'est pas bien clair, peut-être des tendances divergentes furent-elles en jeu ». Meyer-Lübke tranche le nœud, en exhibant un prétendu moyen-haut-allemand *pifer*.

2° Le même étymologiste attribue au *mittelhochdeutsch* plusieurs catégories de vocables relatifs à la beuverie ou la vie militaire, termes qui reviennent en propre aux idiomes parlés par les Suisses et les Lansquenets, c'est-à-dire à l'alamano-souabe. Il s'agit là d'emprunts oraux, et non pas livresques, comme en témoigne leur forme spéciale : un mot comme *carousse* ne vient pas de l'allemand littéraire *garaus*, mais du suisse vulgaire *karûs*, tel qu'il sonnait dans la bouche même des mercenaires.

3° Meyer-Lübke a accueilli trop légèrement des suggestions étymologiques très contestables, dont il suffira de citer les suivantes :

« *Griuwel* (moy.-haut-allem.), moderne *Greuel*, horreur : *gruler*, *greuler* (patois de l'Est), claquer des dents, bourguignon *gribouler*, prov. *grioula*, frissonner (suisse romand, *grebola*, engourdir de froid), Sav. *grola*, claquer des dents; peut-être aussi le fr. *grelot*, prov. *grelel* (Mantoue, *grilu*). »

Ces déductions sont du comte Nigra (*Archivio glottol.*, t. XV, p. 117); mais il suffit de les énoncer pour en découvrir l'inanité. Il s'agit en réalité de deux ordres de faits foncièrement différents :

a) Une onomatopée (comme le montre l'alternance vocalique) : *grebola*[2] et *griboula* (Suisse), *gri(v)oula*, à côté de *greula*, *grola*, *grula* (Provence), *grouler* (Bourgogne);

b) Nom du grillon qui désigne également l'instrument au son

1. *Sources indigènes*, t. II, p. 301.

2. Voir, sur ce terme et ses congénères, l'article de H. Urtel dans l'*Archiv für das Studium der neuern Sprachen*, t. CXXII, 1909, p. 370 à 371. C'est un *Massenproblem* où l'auteur accumule les termes les plus disparates.

Digitized by Google

strident: *grelot*, moy. fr. *grilot* (XIVe siècle), à côté du poitevin *grelet*, du rouergat *grilhou*, parallèle à *grillet*, grillon et sonnette[1].

Remarquons en outre qu'on part dans cette hypothèse étymologique d'un abstrait (« horreur ») pour aboutir à des verbes et à un nom concrets.

« *Kifel* (moy.-haut-allem.), moderne *Kiefer*, mâchoire : fr. dial. *gifle*, joue. »

Terme foncièrement indigène (cf. *Sources*, t. I, p. 398).

« *Kip* (bas-allem.), coupure, et *kipfe* (moy.-haut-allem.), petit pain : fr. *chippe*, chignon de pain et chiffon ; fr. *chiffe*, chiffon. »

C'est une des tentatives étymologiques du germaniste Braune (*Zeitschrift*, t. XVIII, p. 522) qui méritait à peine de retenir l'attention.

Arrêtons ici cet examen critique pour conclure finalement que tous les emprunts français que Meyer-Lübke attribue à l'allemand moderne sont sujets à caution. En effet, les vocables de ce genre qui remontent au XVIIIe-XIXe siècle sont tirés, non pas de l'allemand littéraire, mais, comme leurs devanciers, par voie orale, des patois limitrophes alsaciens ou lorrains. C'est de ces régions que proviennent les germanismes familiers au vulgaire parisien ou aux parlers provinciaux.

La partie germanique du *Dictionnaire* de Meyer-Lübke aurait besoin, on le voit, d'un complet remaniement. Il faudrait dès l'abord procéder à un élagage systématique des formes reconstruites, gothiques et langobardes, germaniques et franciques, ainsi que des formes ou des acceptions fictives attribuées au moyen-haut-allemand.

Il importerait, ensuite, de tenir largement compte des ressources indigènes, auxquelles appartiennent en propre les vocables onomatopéiques et les créations vulgaires, notamment du domaine de la faune et de la flore.

1. Voir *Sources indigènes*, t. II, p. 12-13.

Digitized by Google

II. — EMPRUNTS RÉELS.

1. — Patois messin.

Nous avons mentionné les recherches de Tappolet sur les *Emprunts alémaniques dans les patois de la Suisse romande* (1914-1916) et fait ressortir leurs résultats précis et consciencieux. Le tableau en sens inverse a été tracé par E. Steiner (1921) avec la même méthode rigoureuse.

Ce n'est malheureusement pas le cas de la dissertation de Joseph Graf, *Die germanischen Bestandteile des Patois Messin* (Strasbourg, 1890).

L'auteur, d'ailleurs bien renseigné, se borne à des rapprochements hasardeux, méconnaît l'originalité des créations métaphoriques et onomatopéiques, ainsi que le fonds archaïque et l'influence parisienne.

Il divise son sujet en quatre catégories :

A. — Termes qu'on ne rencontre ni en ancien français ni en français moderne, c'est-à-dire vocables messins proprement dits, d'origine germanique.

Des 141 mots cités (p. 6 à 22), les neuf-dixièmes sont à omettre. L'auteur fait remonter au moyen-haut-allemand ou aux patois allemands[1] modernes (lorrain, luxembourgeois) :

1° Des métaphores vulgaires indigènes :

Beulosse (***belosse***), bosse à la tête à la suite d'un coup : c'est le même mot que ***beloce***, petite prune sauvage [mha. ***buile***, Beule, et ***bosse***]. Cf. valdotain *bolosse*, prune et glande, pustule (Abbé Cerlogne).

Boquer (ou ***far les bocs***), bouder, proprement faire le bouc [mha. ***bochen***, de *boc*, Bock].

Caffe (***coffe***), cosse, coquille, proprement bateau (anc. fr. ***escaffe*** [mha. ***kaf***].

1. Nous mettons entre crochets, à la fin de chaque article, les dérivations germaniques de l'auteur.

Digitized by Google

Chouchelles (*chucholles*), petitscheveux volants près de l'oreille, proprement sinciput (cf. t. I, p. 124) [mha. *schoc*, toupet].

Couèche, lâche, même mot que *couèche*, prune violette allongée [mha. *kiusche*, moderne *keusch*, chaste].

Craincher, marcher péniblement, se traîner, proprement marcher comme les crabes ou cancres [mha. *kranken*, être malade].

Débrailler, sortir de l'enveloppe, en parlant des épis du blé, de l'orge. Sens propre vivace : ôter ses *brailles* ou culottes [Luxemb *spreien*, même sens].

Degroboiller, se débrouiller (de *grobouiller*, *grabouiller*, gribouiller fourmiller) [allem. *grollen*, influencé par *jambiller*, chanceler].

Gaille, chèvre, proprement (bête) bariolée (cf. t. II, p. 72) [aha. *geiz*, chèvre].

Pampoille, fille nonchalante, coureuse, proprement papillon [allem. *bambeln*, vagabonder].

Vaiche (*vèche*), mou, paresseux, proprement vache [allem *weich*, mou].

Nous avons réservé le terme lorrain : *se chiquer*, être d'accord, tomber juste, vocable tiré à notre avis du jeu des chiques et que l'auteur dérive de l'allem. *sich schicken*, s'arranger, venir à propos, convenir. Il est possible que le terme allemand y soit pour quelque chose, mais il ne saurait expliquer à lui seul ce verbe, qui a pris une grande extension dans les patois romans de la Moselle. Voici, d'après le *Dictionnaire* de Zéliqzon (1922-1924), ses dérivés et ses acceptions multiples :

Chicant, adroit, habile;

Chiquer : 1° cadrer, coïncider, s'accorder, réussir : *ça è beun chiqué*, c'est bien tombé, c'est arrivé à point; *ça è mau chiqué*, ceci est mal réussi; 2° travailler, agir; 3° s'y prendre pour faire quelque chose, se conduire bien ou mal;

Chicou, qui s'accorde avec, qui réussit.

La sphère sémantique du verbe alsacien *schicke* ne cadre nullement avec celle de son correspondant messin. Voici les sens de *schicke* dans les patois de l'Alsace (d'après le *Dictionnaire des patois alsaciens*, par Martin et Lienhart, t. II, p. 404-405) : 1° envoyer, renvoyer; 2° se hâter; 3° se comporter; 4° s'accommoder; 5° convenir. Cf. aussi ci-dessus, p. 117-118.

Le jeu de boules a d'ailleurs fourni nombre d'autres vocables caractéristiques.

Digitized by Google

2° Des onomatopées foncièrement indépendantes en roman et en germanique :

Beser, *biser*, courir follement, en parlant des vaches [mha. *bisen*, même sens].

Beuyâte, *beuyard*, verrat, à côté de *berat*, bélier (cf. t. II, p. 36) [aha. *bêr*, sanglier].

Bocher, *boquer* (*beuquer*), frapper, tinter : *boche-bous*, pivert, c'est-à-dire pique-bois [mha. *bochen*, pochen].

Chochau, soulier d'enfant, en mauvais état (cf. t. I, p. 202) [allem. *Schuh-Schuh*].

Craqueiller, chanter en parlant du coq (cf. anc. fr. *crequeler*, en parlant de la pie) [mha. *krageln*, pousser des sons rudes].

Nâcher, *naquer*, mâchonner, et *naquiller*, mordiller (cf. *nac*, dent) [mha. *naschen*, *nagen*, mordiller].

Même l'exclamation *housse ! ousse !* pour chasser les chiens, est rattachée au moy.-haut-allemand *hûze !* aussen ! (dehors !) et l'auteur d'ajouter (p. 16) : « Cette exclamation remonte à Louis le-Pieux qui, sur son lit de mort, chassait ainsi les démons[1]. »

3° Parisianismes :

Brisaque, enfant qui brise tout.

Chiquer, manger, proprement mâcher (le tabac). Le synonyme luxembourgeois *schicken*, manger, auquel renvoie l'auteur, est également tiré du français.

Soiffer, boire, proprement étancher sa soif [allem. *saufen*, boire avidement].

4° Vocables accessoires :

Aifautri, *efotri*, épuisé, affaibli, mal nourri, répond au meusien *afauti*, qui a l'estomac délabré (Labourasse), proprement qui est en faute, fautif[2] [mha. *vuoter*, Futter].

Chaler, enlever l'écorce (d'*échaler*) [mha. *schal*, Schale].

Hère, *heure*, hure [allem. *Haar*, cheveux].

Heuveler, jeter pêle-mêle, éparpiller, proprement mettre en javelles (cf. *hevaille*, javelle) [mha. *hûfen*, heufen].

Jambiller, *jamboiller*, chanceler sur ses jambes, à côté de *hambouiller*, même sens [mha. *hampeln* et *gampeln*].

1. On est surpris de trouver une interprétation analogue dans l'excellent *Dictionnaire étymologique* de Wartburg : « *Aus* ! (allem.), d'où dial. *ousse ! housse !* cri pour chasser un chien, etc. » Voir nos *Sources indigènes*, t. II, p. 62.

2. Cf. Horning, *Glossare der romanischen Mundarten in den Vogesen*, 1917, p. 172 (*a-faute*, avec *r* intercalé).

Digitized by Google

B. — Emprunts d'origine germanique qu'on rencontre en ancien français, mais qui n'existent plus en français moderne. Cette catégorie embrasse 27 vocables (p. 24 à 26), qui remontent tous à l'ancienne langue et n'ont rien de commun avec le germanique. Tels :

Bal (*bol*), crapaud [Luxemb. *bârt*].

Beuse, sornette (proprement buse : cf. moy. fr. *buser*, muser).

Bouhhe, paille peignée au râteau (anc. fr. *bousche*), à côté de *bohhon*, buisson.

Etomi, étonné (cf. t. II, p. 292) [pour *estormi*, de l'allem. *Sturm*].

Gourrer, tromper (cf. t. I, p. 65).

Hinser, *heussier*, exciter un chien à mordre (anc. fr. *hicier*) [allem. *hetzen*].

Raquion, crachat (anc. fr. *raquer*, cracher).

Ces deux derniers, qui sont des onomatopées, à ajouter aux termes imitatifs déjà cités.

C. — Termes d'origine germanique ayant un autre sens en français moderne. Ces 108 vocables (p. 26 à 32) présentent tous une évolution sémantique foncièrement indigène : *aiguessin*, agacin; *aluré*, habile (cf. *déluré*); *banderouiller*, flotter (cf. *banderolle*); *besagnes*, habits (proprement besognes); *beutin*, hardes (proprement butin); *megnon*, amant (proprement mignon), etc.

D. — Termes dont l'origine germanique reste douteuse, au nombre de 49 (p. 32 à 37), parmi lesquels quelques parisianismes déjà cités. Aucun emprunt germanique positif[1] :

Berboser, *barboser*, barbouiller, badigeonner (cf. *Sources indigènes*, t. II, p. 133).

Bosèque, gros garçon sale (*ibid.*, t. II, p. 319).

Dailler, muser, proprement échanger des quatrains plaisants et mordants aux fenêtres des veillées entre garçons et filles (*ibid.*, t. I p. 370).

Gaille, grosse femme joyeuse, fille dévergondée, proprement chèvre [allem. *geil*, débauché].

Guinglier, *ganguier*, sonner les cloches, onomatopée.

Vaichalte, colchique d'automne (proprement petite vache), mé-

1. Voir la plupart de ces termes dans l'Index de nos *Sources indigènes de l'Etymologie française.*

Digitized by Google

taphore analogue à *vagale*, colchique (proprement petite de la vache).

Donc d'un total de 325 prétendus emprunts germaniques dans le patois messin, il en reste tout au plus une trentaine, s'appliquant à des noms de vêtements locaux, outils et autres détails de la vie rurale. On voit quelle circonspection s'impose dans une telle recherche[1].

2. — Patois alsaciens.

Pour apprécier à leur juste valeur les actions et réactions des patois allemands limitrophes sur le français provincial, il faudrait posséder le bilan des influences de ce dernier sur les idiomes allemands avoisinants. Malheureusement, on manque encore d'un travail scientifique sur la pénétration du français dans les patois allemands de la Lorraine et du Luxembourg[2].

On dispose par contre de ressources suffisantes pour étudier la

1. Ajoutons quelques germanismes messins (v. Zéliqzon) qui ont passé au vulgaire parisien : *capout*, mort, perdu (du fr. *capot*, confus, terme de jeu) ; *chlague*, coups, correction (*schlaguer*, battre) ; *chenique*, genièvre ; *chnouf*, prise de tabac ; *chnoupe*, rhume de cerveau ; *crompire*, pomme de terre ; *fenich* (et *fenin*), centime ; *frichti*, bon repas ; *youf*, juif, etc. Voir le *Langage Parisien*, p. 328 à 343.

2. Nous n'avons pu prendre connaissance de la monographie de J. Tockert, *Romanische Lehwörter in der Luxemburger Mundart*, Luxembourg, 1910.

Quelques autres monographies seraient à citer ici :

J. Florax, *Französische Elemente in der Volkssprache des nördlichen Ruhrgebietes*, Programm Viersen, 1893.

Ph. Keiper, *Französische Familiennamen in der Pfalz und Französisches im Pfälzer Volksmund*, Kaiserlautern, 1891.

J. Leithæuser, *Gallicismen in niederrheinischen Mundarten*, Programm, 1891 et 1894.

M. Martin, *Die französischen Wörter im Rheinhessischen*, Dissertation Giessen, 1914.

R. Mentz, *Französisches im Mecklenburger Platt*, Programm, 1897 et 1898.

La contrée de la Roer touche au pays wallon ; dans le Palatinat et environs, des colons français se sont établis à diverses époques. Par contre, dans le Mecklenbourg, l'influence française n'a pas été la suite d'un contact ethnique ou géographique, mais elle a été propagée par la mode et le prestige du français en Allemagne. En effet, les mots français dans le Mecklenbourg (le *Platt* du romancier Fritz Reuter en est imprégné) sont venus dès le XVIIe siècle, non pas de la France, mais par l'intermédiaire des Allemands francisés. Voir à ce sujet, les réflexions judicieuses de Salverda de Grave, *La Langue française en Hollande*, p. 145 à 148.

Digitized by Google

diffusion des mots français dans les patois alsaciens[1], des circonstances politiques et sociales, autrement décisives, ayant favorisé cette expansion. Leur nombre se chiffre par centaines et ils embrassent des ordres d'idées multiples et divers.

Un seul patois alsacien, celui de Forbach (qui a appartenu à la France de 1735 à 1870), vient d'être envisagé sous le rapport de la pénétration française. Il ne renferme pas moins de 1100 emprunts, dont 600 (affirme l'auteur), parfaitement naturalisés et répartis dans les différentes branches de la vie politique, commerciale, professionnelle et sociale[2].

Voici les facteurs qui ont contribué à cette diffusion devenue, depuis 1790, de plus en plus intense dans toute l'Alsace :

1° L'administration, qui a fourni un stock de termes spéciaux restés vivaces[3] et dont les moyens de propagande ont été à la fois l'école[4], la juridiction[5] et le service militaire[6] — tous ces facteurs abondamment représentés.

2° Le commerce et l'industrie, les voies de communication, ont à leur tour laissé des traces nombreuses[7].

3° Les professions et les métiers ont également fourni un stock important[8].

1. Voir le mémoire de Karl Roos : *Die Fremdwörter im den elsässischen Mundarten.* Ein Beitrag zur elsässischen Dialektforschung (in *Jahrbuch für Geschichte, Sprache und Literatur Elsass- Lothringens*, année XX, Strasb. 1904, p. 161 à 262).

2. M. Besler, *Die Forbacher Mundart und ihre französischen Bestandteile* (Programm der Realschule in Forbach, année XXIX, 1899-1900) p. 30.

3. Département, gouvernement, préfecture, bureau, cabinet, employé ; député, secrétaire ; certificat, circulaire, pétition, publication, réclamation, permission, nomination, démission, pension, retraite, maire et mai(re)rie, adjoint, greffe et greffier, sergent de ville, pompier ; expert et expertise ; brigadier, gendarme, contrôleur, receveur, contribution, douanier, contrebande, monopole, débit (de tabac), etc.

4. Salle d'asile, collège, pensionnat, gradin, pupitre ; règle, cahier, crayon, examen, bulletin, devoir, bonne note, pensum, etc.

5. Plaider, cause, juger, condamner, tribunal, prison, violon, procès-verbal, protocole, etc.

6. Congé, service, convalescence, visite, réforme, uniforme, monture, masse, pays (« compatriote »), théorie ; appel, rapport, ordre, parole, ordonnance, parade, étape, exercer, déserter, engager ; bataillon, compagnie, chasseur, cuirassier, grenadier, pontonnier, train ; caporal, commandant, tambour major ; franc-tireur, conscrit ; faction, sentinelle, patrouille ; baïonnette, bombe, cartouche ; capote, képi, shako ; gamelle, casserole ; bataille, campagne, bivouac, camper, bombarder, rempart, retirer, consigner, blesser, etc.

7. Gare, billet, retour, timbre, facteur, dépêche ; faillite, sou, livre, affaire, bénéfices, profit ; voyageur, courtier et courtage, etc.

8. Architecte, ingénieur, entrepreneur, contremaître ; métier, pratique, façon ; réparer et réparation, charnière, corniche, moulure, placage ; lisse, mailloche ; mécanique, manège, soupape ; tombereau, terrassier, talus, béton, moellon, etc.

Digitized by Google

4° La vie sociale, sous ses différents aspects :

a) La cuisine, surtout des légumes et des fruits, etc[1].

b) La mode : étoffes, habillements, colifichets, meubles[2].

c) La société et les mœurs : noms de jeux et de danses (mariage, écarté, piquet, capot, carte blanche, etc.; mazurka, polka), ainsi que des formules de salutation (adieu, bonjour, bonsoir, salut, merci, parole [d'honneur]) et des jurons (nom de Dieu! parbleu! saprelotte ![3])

Tous ces emprunts ont été adaptés au génie des patois alsaciens, par l'accentuation indigène, ainsi que par l'*Umlaut* (cf. *prechle*, petite broche, diminutif de *proch*, broche), etc.

Le fait de l'adoption des suffixes français pour des vocables indigènes prouve jusqu'à quel point cette assimilation fut profonde : *chmerach*, saleté (de *schmieren*), *falemant*, chute (de *fallen*), etc.

Et notamment par composition avec des particules indigènes : *an-presentire*, offrir (c'est-à-dire présenter); *furi-chasse*, chasser; *uf-markire*, marquer; *ver-tranchire*, trancher; *ys-chouasire*, choisir, etc.

Remarquons que les mots français ont pris une telle racine dans les patois alsaciens que, même après 1871, lorsque l'Alsace redevint allemande, ces termes ont persisté à côté de leurs nouveaux équivalents. M. Roos écrit en 1904 (p. 174) : « On dit *Frâulein*, pour institutrice, à côté de *mamselle*; *Bürgermeister* et *maire*, *Gemeindehaus* et *mairerie*; *Urlaub* et *permission*; *Gemeindeschreiber* et *greffier*, *Hegemeister* et *brigadier*, etc. », et il ajoute : « Ce n'est pas à l'honneur du paysan alsacien qu'il se soit familiarisé avec des institutions urbaines telles que *boxon*, *bordel*, *maquereau*, *maquerelle* », remarque parfaitement justifiée pour la morale, mais

1. Api (pomme d'), bon chrétien, calville, mirabelle, reine claude, reinette ; céleri, cornichon, échalote, tomate, chicorée, chocolat ; vermicelle, omelette ; cervelat, charcuterie, côtelette, fricot, jus, bœuf à la mode, etc.

2. Bombasin, canevas, basin, gros de Naples, gros de Tours, molleton, peluche, percale, perse, tulle ; cylindre, blouse, bottine, bretelles, cache-nez, caleçon, camisole, capuchon, ceinture, chaussette, chemisette, cravate, faux-col, fichu, filet, foulard ; galoche, gamache ; gibus, gilet, guêtre, habit, jaquette, jupe, manchette, mitaine, paletot, pardessus, pèlerine, perruque ; tournure, voile ; agrafe, broche, bracelet, breloque ; eau de lavande, fleur d'orange, eau de Javel, poudre, pommade; buffet, commode, canapé, sommier, fauteuil, housse ; parasol, parapluie, porte-monnaie, etc. etc.

3. Voir, pour ces termes et les autres, l'excellent *Dictionnaire des patois alsaciens* d'Ernest Martin et Lienhart, Strasbourg, tomes I et II, 1899 à 1907.

Digitized by Google

non pour la linguistique, les termes malhonnêtes étant généralement désignés, dans toutes les langues, par des emprunts du dehors[1].

Il faut d'ailleurs recourir, pour les détails, à l'important travail de M. Roos, qui a soumis l'élément français dans les patois alsaciens à un examen des plus approfondis sous le rapport à la fois de la forme, du sens, de la diffusion et des différents milieux sociaux.

Nous n'avons voulu, pour notre part, que faire ressortir l'importance de ces échanges d'ordre lexicologique. D'une part, les quelques emprunts d'origine allemande, ruraux ou spécifiquement locaux, dans le patois messin; d'autre part, le contingent français autrement considérable dans les patois alsaciens, termes du ressort de l'administration (école, juridiction, service militaire), du commerce et de l'industrie, des professions et métiers, de la sphère sociale (cuisine, jeux et danses, modes, saluts, jurons).

Ces faits témoignent de la prépondérance indéniable de l'élément français sur les idiomes indigènes de l'Alsace-Lorraine, comme d'ailleurs sur les patois allemands de l'Ouest : Palatinat, Bas-Rhin, Ruhr, Nassau, Hesse — qui portent tous des traces d'une forte pénétration[2].

1. Voir nos *Sources indigènes*, t. II, p. 343.
2. Voir les notes bibliographiques données ci-dessus.

Digitized by Google

III. — VERBES ONOMATOPÉIQUES

I

Entre les attributions arbitraires au germanique, les mots imitatifs sont les moins légitimes. Ils découlent, en effet, de la même source, à la fois universelle et spontanée. Les divers idiomes y ont puisé tour à tour et indépendamment les uns des autres.

C'est octroyer au germanique une sorte de privilège onomatopéique que de le considérer comme seul en possession de vocables de cette catégorie. De plus, la plupart des verbes imitatifs gallo-romans possèdent souvent une plus grande diversité d'aspect et une sphère sémantique plus riche que leurs correspondants germaniques. Aux exemples déjà cités ajoutons les suivants :

Laper, boire en pompant le liquide avec la langue, onomatopée qui remonte au XIIe siècle, alors que sa forme nasalisée *lamper* n'est attestée que depuis le XVIe siècle. L'ancienne langue connaît en outre *louper* au même sens (cf. Godefroy).

Meyer-Lübke émet la possibilité d'une dérivation du germanique, pour lequel il forge un type **lappon*. En fait, le bas-allem. *lappen*, lécher, n'a passé en allemand qu'au XVe siècle, le moyen-haut-allemand disant *laffen*.

Mais en dehors de cette considération chronologique, remarquons que le provençal possède toute la gamme onomatopéique de ce verbe :

lapa, *lopa*, boire comme les chiens, boire de l'eau;

lipa, *lepa*, *lupa*, le deuxième usuel en Languedoc, le dernier en Gascogne : laper, lécher; manger avidement; soigner un travail — avec de nombreux dérivés et composés.

Le catalan *llepar*, laper, est considéré par Körting (v° *lokkon*), comme un « mot[1] d'origine obscure » : il est proche parent du languedocien *lepa*, autre aspect de *laper*.

Ajoutons que le mot *lapin*[1] (XVIe siècle), inséparable de

1. Quant au flamand *lampe*, lapin, c'est là un souvenir du *Roman de Renard* bas-allemand et il représente une forme abrégée du nom propre *Lampert*, Lambert.

Digitized by Google

laper, se retrouve jusque dans les dialectes arméniens : *lap*(*stak*) et *lamp*(*stak*), lapin[1].

Comme le chien, le lapin (qui est généralement considéré par le vulgaire comme un petit chien) *lape*, c'est-à-dire boit avec la langue en se léchant.

La forme suisse romande (Neuchâtel) *lampin*, lapin (donnée par l'*Atlas*), vient corroborer cette origine. Le piémontais *lapin* est tiré du français.

C'est également le cas de *lécher* ou *licher*, sur lequel nous reviendrons.

On fait même souvent remonter ces verbes imitatifs romans, non pas à des onomatopées correspondantes germaniques, mais à des types, c'est-à-dire à des originaux hypothétiques, plus ou moins sujets à caution.

Citons d'après le recueil de Meyer-Lübke ces deux exemples :

« **Tappjan* (francique), fermer — fr. *se tapir*, prov. *tampir*, se baisser... ».

Ce que l'auteur appelle francique est une induction d'après le norrois *teppa*, fermer, unique terme germanique existant qui ne convienne précisément pas aux prétendus dérivés gallo-romans. Ceux-ci sont en fait des variantes verbales de *taper* (*tamper*), prov. *tapà*, qui signifie : fermer, cacher; rassasier; saisir (en Rouergue), jeter (dans les Alpes), à côté de *tapi*, fouler, tasser, se tapir. En outre, *tampà*, boucher, fermer, se cacher, à côté de *tampi*, *tempi*, se bourrer, s'empiffrer.

Ajoutons-y les nombreux dérivés de toutes ces formes verbales (cf. Mistral) et on se rendra compte de l'absurdité d'une dérivation du germanique, qui ignore à la fois les divers aspects et les sens différents des verbes méridionaux[2].

1. Ctiés par Bugge (*Zeitschrift für vergl. Sprachforschung*, t. XXXII, p. 62.

2. Cf. *Dictionnaire général* :

« *Taper*, frapper avec le plat de la main. — Mot d'origine germanique, du radical qui se trouve dans le bas-allemand *tappe*, main, patte. »

« *Taper*, boucher. — Mot d'origine germanique, du radical qui se trouve dans l'allemand actuel *zapfen*, bas-allem. et néerl. *tap*, bouchon, bondon. »

« *Tapir* (*se*). — Origine incertaine, probablement germanique. »

Le *Dictionnaire* attribue arbitrairement au germanique une bonne partie des verbes onomatopéiques français foncièrement indigènes : clapper, cracher, tapper, heurter, etc., etc.

Digitized by Google

Voici un autre exemple emprunté au même recueil : « *Trippon* (germ.), sauter — anc. fr. *treper*, anc. prov. *trepar*, etc. ».

Le type francique est ici induit du norrois *trippa*, sauter. Envisageons de près ces verbes dans leur domaine gallo-roman :

1° En ancien français :

trapas, amble; *trapiser*, fouler aux pieds;

treper, sauter, danser, fouler aux pieds (avec les dérivés *trepeler*, *trepigner*, *trepiller* et *trepoiller*).

2° Dans le Midi de la France :

trepà, Languedoc, trépigner, gambader, piétiner, fouler aux pieds; marcher à petits pas (avec un grand nombre de dérivés qui occupent plusieurs colonnes dans Mistral);

tripà, Limousin, sauter, danser, etc.

Nous constatons, dans cette série de variantes, d'une part, l'alternance vocalique et, d'autre part, la polysémie, les deux traits distinctifs des formations onomatopéiques. Ici, comme ailleurs, le germanique est moins avantagé sous le rapport de la forme et du sens. Il est donc doublement hasardé d'y faire remonter les termes romans.

Et lorsque ces prétendus originaux sont des inductions hypothétiques ou des types, la source germanique reste plus que problématique.

II

Reprenons maintenant le verbe *laper* pour l'envisager dans son ambiance. A l'encontre du bas-allemand *lapp* (angl. *lap*), laper, le verbe gallo-roman dispose d'une richesse de formes, de sens et de dérivés à peu près inconnus aux idiomes germaniques :

1° Alternance vocalique : le provençal en offre la gamme complète (cf. ci-dessus).

2° Forme nasalisée : à côté de *laper*, sa variante ultérieure *lamper*, phénomène spécifiquement gallo-roman : cf. dans le Midi, *lampà*, en rapport avec *tapà* (fr. *taper*, en rapport avec *tampon*); prov. *lapouina* et *lampouina*, aboyer; anc. prov. *laporda* (mod. *lampourdo*), etc.

3° Polysémie : à côté de *laper*, lécher, verbe imitatif, le gallo-roman possède l'homonyme *laper*, patauger (d'où le synonyme manceau *lampiner*), mot expressif, représenté en outre par le pro-

Digitized by Google

vençal *lapo*, boue, *lipo* (et *limpo*), limon; par le moyen-français *lope* ou *loppe*, scorie, par le wallon *lopin*, crachat, qui a passé au vulgaire parisien (prov. *loupo*, boue). Cette série onomatopéique parallèle est absolument étrangère aux idiomes germaniques.

4° Formes dérivées, familières aux patois et à la langue littéraire:

a) Picard, *lapard* ou *lapeux*, ivrogne; Liège, *lapage*, mauvais potage; Mons, *lapure*, breuvage composé pour les vaches, etc.

b) En français, *lopin*, morceau (XIVe siècle), à côté des synonymes méridionaux *lepi*, lopin, et *lopi*, aloyau; le manceau *lampin*, morceau, en est le pendant nasalisé. Le primitif survit dans le rémois *lope*, morceau (à côté du picard *lopin*, petit morceau).

On a dit tout d'abord *lopin* de terre, puis, au sens généralisé : *lopin* de pré, de bois, de laine, de viande, etc. La forme alternante et nasalisée du mot (l'une et l'autre étrangères au germanique) renvoient à une source onomatopéique.

Dans toutes ces formes, primitives ou dérivées, aucune trace du germanique. Dans certains idiomes de cette famille — en néerlandais et en anglais — il y a bien un *lap*, lambeau, mais ce sens est à peine représenté dans les patois français limitrophes :

Lille, *lappequin* (1536), devant de culotte; Amiens, *lapette*, pièce ou morceau de linge qui se montre... en bas et au-dessous du principal vêtement (Jouancoux), à côté du normand *louèpe*, chiffon, guenille (Moisy). Terme resté inconnu à la langue littéraire et aux patois du Centre[1].

Cette masse verbale vient d'être l'objet d'une analyse minutieuse par Paul Barbier, dans le dernier fascicule (1928) de ses *Miscellanea lexicographica* (p. 26 à 31). Mais, au lieu de se laisser guider par les faits, par les réalités linguistiques, l'auteur se laisse dominer par une sorte d'idéologie purement hypothétique, qui lui permet de réunir les choses les plus disparates. Nous allons en résumer les traits essentiels.

PROCÉDÉ ARBIRTRAIRE. — P. Barbier part de notions abstraites et générales pour en induire des mots concrets et particuliers, procédé diamétralement opposé à la mentalité populaire.

Ainsi il suppose que le sens du *radical* germanique *lapp* est ce qui « pend lâchement », acception qui survivrait en partie

1. Le berrichon *lappignon*, chiffon (dit aussi *nappignon* et *napillon*, *napille*), remonte à *nappe* et n'a aucun rapport avec le lillois archaïque *lappequin*, cité ci-dessus.

Digitized by Google

dans le morvandeau *laper*, se prendre fortement à quelque chose, à un travail, à une besogne quelconque (Chambure). Or, l'acception propre du verbe morvandeau (et champenois) est « coller, être gluant », acception remontant à celle de « boue » (t. II, p. 138) et n'ayant rien de commun avec le germanique.

C'est de la notion de « langue pendante » que dériverait *lope* ou *loppe*, moue, en signe de dérision, qu'on lit notamment en ancien picard (cf. t. I, p. 18), aujourd'hui en wallon, *loupe*, moue, formes et sens qui manquent au germanique et qui semblent représenter une formation indigène parallèle à *lippe*[1].

LACUNES ONOMATOPÉIQUES. —La famille de mots qui nous occupe contraste singulièrement, par son abondance de formes et de sens, avec ses correspondants parcimonieux des idiomes germaniques.

D'une part, *louper* (autre aspect de *laper*), boire avidement, également très ancien (XIIe siècle), est complètement étranger au germanique (l'anglais *lop* signifiant tout autre chose : laisser pendre et élaguer).

De plus, cet ancien verbe est encore vivace dans le vulgaire parisien[2], où il a produit nombre de dérivés[3].

1. C'est ainsi que le picard *ferlaper*, boire avidement (Jouancoux), dérive du synonyme bas-allemand *verlappen*, alors que la variante nasalisée picarde *ferlamper*, boire comme un ivrogne (*Idem*), est une formation analogique indigène (un *lampen*, boire, faisant défaut aux idiomes germaniques), ce qui explique son existence dans la vallée d'Yères et dans l'Yonne (*cf. Sources indigènes*, t. II, p. 337).

L'alternance *lippe-loppe* trouve son pendant dans le synonyme *lifre-lofre* : anc. fr. *lifre*, lippe (en provençal, goinfre), et Morvan, *lofre*, même sens (d'où *lofré*, lippu, goinfre), les deux réunis, *lifre-lofre*, désignant le biberon, épithète appliquée dès le XVe siècle aux mercenaires allemands (nom adopté par Rabelais qui le donne aux Suisses). Cette alternance projette un jour nouveau sur l'origine expressive de l'ancien haut-allem. *lefur*, lèvre (cf. Meyer-Lübke) et de son synonyme *lip* (anc. frison et anglo-saxon *lippa*), allem. alsacien *luppe*, grosse lèvre à côté de *laf*, *läff*, bouche.

L'ancien et le moyen français ont su tirer un parti fécond de ces termes onomatopéiques. On lit, dans Godefroy, ces variantes :

lefre, *liefre* (d'où *lefru*, *liefru*, lippu) ;
lifre, (cf. *lofre* ci-dessus) ;
loufe, *louffe*, moue, et *loufre*, *louffre*, goinfre ;
lufe, *luffe*, moue, et *lufre*, *luffre*, goinfre.

Ces multiples aspects mettent hors de doute le caractère spontané de ces diverses créations.

2. Où *louper* signifie courir de cabaret en cabaret, au lieu de travailler, donc boire excessivement et fainéanter : de là, le déverbal *loupe*, paresse.

3. Tels : *loupeur* et *loupiat* fainéant, alors que *loupel* se rapporte ailleurs (c'est un anagramme jargonnesque de *pou*, c'est-à-dire « pouilleux »). Quant au parisien *loupiot*, enfant, nous persistons à y voir le sens de « louveteau » ; cf. ce passage d'un document de 1413 de la Côte-d'Or (dans Godefroy) : « Ung loup, une louve et deux *loupos*. »

Digitized by Google

D'autre part, la forme nasalisée *lamper* manque également au germanique. Les exemples qu'allègue P. Barbier ne supportent pas l'examen : le moyen-haut-allem. *lampen* signifie pendre lâchement (comme l'anglais *limp*), c'est-à-dire tout autre chose, comme l'allemand *verlumpen*, dégueniller.

Ce n'est pas tout. La série parallèle homonyme *lap*, au sens de « boue » et de « patauger », est, elle aussi, complètement inconnue aux idiomes germaniques.

SENS INCOMPATIBLES. — Quel rapport pourrait-il bien y avoir entre la notion primordiale de « chose pendante » et les acceptions spéciales des termes :

Crachat : wallon *lopin* (cf. ci-dessus), diminutif de *lope*, crasse (cf. t. I, p. 157);

Crasse des métaux fondus (XIVe siècle) : *lope* (*loppe*[1]) ou *loupe*, scorie, proprement boue (cf. *ibidem*).

Tumeur : *loupe* (A. Paré), sens qui remonte également à la notion de « boue », par une association d'idées assez fréquente (cf. ci-dessus, p. 26).

CRÉATION INDIGÈNE. — L'auteur, en abordant ce *Massenproblem*, fait complète abstraction de la vitalité du gallo-roman et de ses ressources inépuisables. Il octroie à un germanique, qui n'en peut mais, nombre de vocables et des sens indigènes qui, par leur richesse formelle et sémantique, pourraient combler certaines lacunes onomatopéiques des idiomes germaniques eux-mêmes.

Il est curieux de voir un étymologiste aussi avisé que Paul Barbier recourir à des inductions logiques tirées d'un germanique supposé et sacrifier à ces ombres des vocables français autrement concrets et positifs. Ses « notions primaires » (*rool ideas*) s'évanouissent dès qu'on les confronte avec la réalité historique ou vivante. Tout cet échafaudage idéologique ne sert qu'à masquer, en l'espèce, la pénurie des idiomes germaniques en rapport avec l'exubérance du gallo-roman.

Il s'agit, d'ailleurs, de part et d'autre, de formations indépendantes qui ont germé sur un sol plus ou moins fécond.

1. De là l'italien *loppa* qui signifie à la fois : balle du grain et crasse (d'argent) : la première notion trouve son pendant dans le synonyme moyen français *pautre*, balle du grain, proprement ordure, rejet du grain vanné (cf. *Sources indigènes*, t. I, p. 157) ; la seconde, dans le moyen français « *loppe* ou crasse d'argent, *argenti scoria* » du Père René François, *Essai des merveilles de nature* (Rennes, 1622, p. 136). C'est dans ce sens qu'il faut redresser l'étymologie de l'italien *loppa* donnée ci-dessus (p. 4-5).

Digitized by Google

IV. — NÉERLANDAIS

Depuis quelques années, le flamand revient trop fréquemment sous la plume des étymologistes, qui y font remonter des mots français foncièrement indigènes. En principe, la plus grande partie des emprunts néerlandais en français touche surtout aux choses de la mer, alors que le hollandais a tiré du français, à diverses époques, à partir du XIIe siècle, tout un vocabulaire du ressort de la vie publique, sociale et individuelle[1].

Il importe donc d'y regarder à deux fois avant de faire dériver du néerlandais un mot français, et cela d'autant plus qu'on s'expose souvent à considérer comme sources primaires des vocables flamands simplement empruntés au français. En voici quelques exemples que nous extrayons du 13e fascicule (1928) du *Dictionnaire* de Wartburg.

1. — DRILLEN, tournoyer.

Prétendue source du moyen-français *driller*, courir (encore vivace dans les patois, sous la double forme *driller* et *triller*), alors que le terme néerlandais semble tout bonnement tiré du français, où ce verbe est représenté, d'un bout à l'autre du domaine gallo-roman, par toute une famille lexicologique, absolument inconnue au hollandais[2]. Sous le rapport géographique et sémantique, ce verbe est à tel point indigène que Gamillscheg ne recule pas à le faire remonter à un type gaulois **druiculare*[3]; Wartburg, à son tour, déclare : « Le néerlandais *drillen* se trouve déjà dans Kilian[4] qui le définit « courir çà et là, virevolter », acception qui s'est développée du sens plus ancien « tourner ».

1. Voir *Sources indigènes*, t. I, p. 282.
2. *Ibidem*, t. I, p. 161, et t. II, p. 137.
3. *Zeitschrift*, t. XL, p. 536.
4. Kilianus C., *Etymologicum teutonicæ linguæ*, Anvers, 1574 ; nouvelle éd. par Hasselt, Anvers, 1777, 2 vol. in-4°.

Digitized by Google

Etant donné le sens actuel de « courir » et l'état isolé de ce verbe en néerlandais, il s'agirait plutôt d'un emprunt fait au français.

Des variantes citées par Wartburg, relevons celle de *drailli*, courir, forme usuelle à Marche-lez-Ecaussines (Belgique) et répondant au provençal *dralhà*, marcher vite, alternance vocalique particulière aux vocables de ce groupement lexicologique.

C'est du vulgaire *driller*, courir, vagabonder, que dérive *drille*, gueux, soudard, le joyeux *drille* du royaume de l'Argot[1]. Ce terme jargonnesque et indigène, qui a également été octroyé au hollandais[2], a passé au français où il est devenu fécond. Il y a produit le verbe homonyme *driller*, briller, proprement briller comme la trogne luisante du joyeux drille, qui, comme toute la soldatesque, était un insigne biberon. En italien, inversement, *brillo*, ivre, signifie proprement brillant comme le visage enluminé de l'ivrogne.

Les poètes de la Pléiade usent souvent de *driller*, briller, ainsi que de son dérivé *drillant*, étincelant, que De la Porte, Parisien, dans ses *Epithètes* (1571), applique successivement aux yeux, à l'acier, à la flamme, à l'étincelle[3].

Mais c'est surtout dans le Midi de la France que ce verbe a fait fortune (cf. Mistral) :

drilha, être en jubilation, s'épanouir de joie;

drilhanço, jubilation, orgie, bombance (*faire drilhanço*, faire la noce);

drilhant, allègre, joyeux, dispos, agile (ce dernier passé au bas-breton : cf. t. I, p. 388).

Ce sont là autant de souvenirs de la Cour des Miracles, qui a fourni au vocabulaire nombre d'autres : *grivois*, *matois*, *narquois*, *piètre*, *polisson*.

1. Cf. *Sources indigènes*, t. I, p. 351.

2. Voir *Dictionnaire général*, Introduction, p. 19, note 5 (d'Ant. Thomas) : « Nous pensons que *drille* (soudard) et *driller* (courir) doivent être rattachés au holl. *drillen*, qui signifie non seulement « percer », mais « tournoyer », et spécialement « faire l'exercice ». Notre *maître drille* paraît être une adaptation mal comprise du holl. *drilmeester*, maître d'escrime». — Etymologie adoptée en dernier lieu par Behrens, *Über deutsches Sprachgut im Französischen* (1923), p. 44-45.

Le terme *drille*, gueux-soudard, étant en français d'origine jargonesque, exclut *a priori* tout emprunt au néerlandais ou au bas-breton (comme le propose Gamillscheg), le jargon français ignorant l'un et l'autre. Cf. aussi Leo Spitzer, *Zeitschrift*, t. XLII, p. 18.

3. L'explication que Wartburg donne de *driller*, briller, ne supporte pas l'examen : « *Briller* a modifié sa forme en *driller*, à la suite d'une certaine affinité sémantique : les reflets de la lumière semblent sautiller. »

Digitized by Google

2. — DROL, petit enfant, lutin.

De là, suivant Wartburg, le français *drôle* dont nous avons établi ailleurs l'origine indigène[1].

Tout s'oppose à ce rapprochement avec le flamand :

1° La forme. — Voici ses variantes : *draule* (Tabourot), *drosle* (*Moyen de parvenir*), *drolle* (Guill. Bouchet). Wartburg ne donne pas la forme primordiale *draule*, il se borne à citer le dérivé ultérieur *draulerie*, figure grotesque d'un écusson (Cotgrave).

2° Le sens. — « Le néerlandais *drol* (dit Wartburg) a tout d'abord signifié « quille, petit monceau », ensuite, « petit et gros bonhomme », d'où finalement l'acception de « lutin ».

Les dictionnaires néerlandais-français l'expliquent ainsi : « *Drol*, petite matière tortillée de quelque chose, étron, *fig.* courtaud ». Or, la premièreacception de *drôle* est celle de « bon compagnon sans souci », comme le définit Lanoue (1596), joyeux compère[2], proche parentde *drille* (qui dérive de la même source), d'où, ultérieurement, plaisant, facétieux.

L'acception de « garçon » ou de « gamin » est particulière aux patois et n'est attestée en français (avec une nuance défavorable) que dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

3° L'expansion. — Comme adjectif, *drôle* a fait fortune, passant dans les patois de la Haute-Italie, en allemand, en anglais et en hollandais.

Quel autre emprunt néerlandais a jamais joui d'une pareille diffusion ?

Le néerlandais *drol*, lutin (d'où petit enfant), n'a absolument rien de commun avec notre *drôle* (autre graphie de *draule*), et chose curieuse ! Ménage fait déjà mention de ce rapprochement uperficiel : « M. Cazeneuve dérive *drôle* du danois *trole*, qui signifie un démon »[3].

1. Voir *Sources indigènes*, t. I, p. 160-161.

2. Cf. aussi Cotgrave : « *Drolle*, a good fellow, a boon companion, merrie grig, pleasant wag. »

3. Et à l'article *draule* (signé Cazeneuve), on lit : « *Draule* ou *drole*. C'est ainsi que nous appelons un homme débauché et d'humeur folâtre. Je crois que ce mot vient de *trole* ou *drole* (car les langues de Septentrion prononcent le *d* et le *t* de la même manière) qui en langue Cimbrique ou Danoise signifie un *démon*, ou bien un homme qui, à la façon d'un démon, donne de la frayeur aux autres hommes. »

Digitized by Google

Et cette étymologie, ressassée souvent depuis, nous est donnée par Wartburg comme une nouveauté : « Cette véritable étymologie (dit-il) se trouve tout d'abord dans Frank[1], dans Falk-Thorp[2], ensuite dans Brüch[3]... ».

Ce *tout d'abord* remonte à trois siècles en arrière !

On conçoit, à la rigueur, que des étymologistes hollandais, danois, norvégiens, etc., peu familiarisés avec l'historique du français, hasardent de pareilles origines, mais il est étonnant que Wartburg fasse sienne une étymologie qui va à l'encontre de la forme, du sens et de la diffusion.

3. — DROLLEN, chier.

Prétendue source des termes patois : Morvan, *drôler*, avoir la foire; Pic. *drouiller* (Doubs, *trouiller*), même sens.

« Le néerlandais *drollen* (dit encore Wartburg) est donné par Kilian : il se rattache à *drol*, quille (de boue). Le mouillement de l'*l* dans la plupart des formes dialectales provient de l'influence de *driller* ainsi que de celle des nombreux verbes en *ouil* qui signifient « souiller », etc. ».

En fait, il s'agit ici, comme dans les exemples qui précèdent, d'un des aspects que présente ce verbe, dont le provençal offre la gamme complète[4].

Le verbe néerlandais *drollen* dérive directement du hollandais *drol*, étron, et n'a aucun rapport avec la série verbale gallo-romane.

Wartburg range, sous le même verbe néerlandais, nombre de mots patois qu'il considère comme autant de contaminations, tels :

gadrouille, Poitou, boue, et dial. *gadrouiller*, patauger dans la boue (prétendue croisement de *gadoue* et *drouiller*);

1. Frank, *Etymologisch Wordenboek der nederlandsche Taal*, s'Gravenhage, 1892. Ce dictionnaire étymologique du néerlandais est modelé d'après celui de Kluge et, comme celui-ci, il renferme des rapprochements sujets à caution.

2. *Dictionnaire étymologique norvégien*, v° *drol* : « Le hollandais *droll*, bouffon, coquin (d'où fr. *drôle* et angl. *droll*) ». C'est laconique, mais diamétralement opposé aux faits, Déjà Kilian, éd. 1777 après l'avoir noté comme emprunt moderne, fait remarquer : «*Drol*, gesticulator. Fr. *drole*.»

3. *Zeitschrift*, t. XXXVIII, p. 680, tire également *drôle* du germanique, et notamment du holl. *drol*, quille, petit monceau, gamin. Cf. aussi Leo Spitzer, *ibid.*, t. XLII, p. 19.

4. Voir *Sources indigènes*, t. I, p. 161, et t. II, p. 137.

Digitized by Google

gandrouille, Annecy, boue liquide, et dial. *se gandrouiller*, se crotter dans la boue (croisement supposé de *drouille* et du prov. *gandoun*, vagabond);

sadrouille, Doubs, sale, et *sadrouiller*, *sandrouiller*, tremper dans l'eau (croisement hypothétique de *cendre* et de *drouiller*).

Or, il s'agit là de vocables proprement dits et nullement de fusions verbales, comme nous l'avons montré : *gadrouille* et *gandrouille* se rattachent à *gaudrer* (Norm. *vaudrer*), salir; *sadrouille* et *sandrouille* sont inséparables du forézien *satrouiller* et du provençal *chatroulha*, patauger[1].

D'ailleurs, les éléments de contamination allégués par Wartburg ne résistent pas à l'examen : *gadrouille* n'est que la forme renforcée de *gadouille*, boue, dans la Marne, et *gandrouille*, même forme nasalisée.

Ce dernier, suivant Wartburg, serait une contamination de l'arabe *gandoul* et de *drouille*. Mais, dira-t-on, pourquoi de l'arabe? C'est que Schuchardt y avait fait remonter le provençal *gandoun*, vagabond.

Ce sont là des rapprochements tout à fait hasardés et ces prétendus croisements interviennent ici, en désespoir de cause, comme une sorte de *deus ex machina*, pour expliquer *obscurum per obscurius*.

Les vocables que nous venons de citer appartiennent tous en propre au gallo-roman qui, sous divers aspects, a tour à tour donné : *driller* et *drille*, *drôle*, *trôler* et *trouille*[2]. C'est par l'intermédiaire des patois et du jargon que ces termes ont pénétré, à partir du XVIe siècle, en français, où la plupart ont joui d'une large diffusion.

1. *Sources indigènes*, t. I, p. 304, et t. II, p. 139 et 322.
2. *Ibidem*, t. II, p. 137.

Digitized by Google

V. — ORIGINES DIALECTALES

Le même vocable germanique a parfois pénétré en français par deux canaux différents, par le bas-allemand et par le haut-allemand, représentant ainsi autant de variantes dialectales (cf. t. I, p. 303-305). Cette double source se retrouve dans le verbe *grabouiller*, dont nous avons déjà abordé l'origine germanique (cf. t. II, p. 290-291) et que nous pouvons maintenant mieux préciser grâce à des apports des patois du Nord et de l'Est.

SOURCES. — 1° Les patois français du Nord — le picard et le wallon — accusent à coup sûr une origine néerlandaise : *krabbelen*, *grabbelen*, griffonner, barbouiller; *kribbelen*, même sens.

De là : wallon, *craboui*, *graboui*, griffonner (à côté de *graboyège*, griffonnage); picard, *grabouiller*, *gribouiller*, même sens. C'est avec cette acception spéciale que *gribouiller* a passé du picard au français vulgaire du XVIIe siècle. Comme terme provincial, il n'a été admis par le *Dictionnaire de l'Académie* qu'en 1835.

2° Les patois français de l'Est, notamment ceux de la Moselle, ont par contre puisé aux patois bas-allemands limitrophes : *krabbeln*, s'agiter, grouiller; *kribbeln*, fourmiller, grouiller, vexer.

De là, dans les patois de la Moselle (Zeliqzon) : *graboiller*, *greboiller* (Metz), *groboiller*, avec des acceptions très variées :

a) fourmiller, pulluler;

b) gargouiller (dans le ventre);

c) gribouiller, griffonner (*graboyège*, gribouillage, griffonnage);

d) balbutier (*graboyège*, discours embarrassé);

e) se hâter (*graboyège*, mauvais travail); à côté de *gribouiller*, grouiller, gargouiller (cf. ci-dessus *graboiller*), sens que Cotgrave donne au français *gribouiller*, sens également d'origine dialectale (cf. norm. *gribouillis*, borborygme).

Les patois de l'Ouest, angevin et manceau, complètent cette série sémantique :

Anjou, *grabouiller*, agiter ou troubler l'eau avec ses mains ou ses pieds;

Digitized by Google

Bas-Maine, *grabouiller*, remuer l'eau vaseuse (*grabouille*, eau bourbeuse), à côté de *gribouiller*, troubler l'eau.

Le français, tout en ayant tiré ce verbe du germanique, s'est montré, ici comme ailleurs, d'une fécondité particulière sous le rapport à la fois formel et sémantique.

Formes. — La variante *garbouille*, brouillerie, sédition, est la première attestée (1536), à côté de *garboil* (1553), à l'instar du verbe *garbouiller* et *grabouiller*, brouiller. Cotgrave donne *garbouil* (« a garboyle, hurlyburly »), à côté de *garbuge*[1] et *grabuge*, au même sens, l'un et l'autre encore vivaces dans les patois. Quant à *gribouiller* (comme on l'a vu ci-dessus), c'est le même verbe, sous son aspect alternant.

Sens. — Les verbes *grabouiller* et *gribouiller* ont essentiellement le même sens, soit celui de « griffonner », soit celui de « grouiller » et surtout celui d'« agiter », au sens matériel (troubler l'eau, le ventre, etc.) ou métaphorique (troubler l'âme, vexer). Ces deux verbes sont inséparables et accusent, par leur forme alternante, une source onomatopéique.

Retenons quelques acceptions patoises spéciales : Morvan, *grabouillé*, fâché, vexé (proprement agité); Bas-Maine, *gribouillée*, chose emmêlée, querelle (même sens que *garbouille*); Boulonnais, *se gribouiller*, se donner du bon temps, se chauffer négligemment et complaisamment au coin du feu (prov. *griboulho*, ribotte, proprement gâchis); Normandie, *grabouillis* et *gribouillis*, désordre, bouleversement.

Dérivés. — En dehors du déverbal *garbouil* ou *garbouille* et de ses dérivés, rappelons *garbuge* (Cholières), aujourd'hui dans le Bas-Maine, ou *grabuge*, au même sens, à côté du verbe *grabuger*, faire un grand désordre (Cotgrave), aujourd'hui, dans l'Anjou, se *grabucher*, se chamailler. Ce diminutif *grabuge*, est, lui aussi, d'origine dialectale et remonte à *grabuche*, encore usuel en Anjou (cf. dans la même région, *crapuche*, diminutif de *crapaud*).

Citons enfin le messin *se dégroboiller*, se débarbouiller, se débarrasser, sortir d'un mauvais pas; se développer, se former, en parlant d'un enfant (Zeliqzon).

D'autre part, *gribouillis* a, en Normandie, le même sens que *grabouillis* (« désordre, bouleversement »), alors que Rabelais donne

1. Les anciennes éditions de Cholières donnent *garburge*, leçon fautive passée dans Cotgrave (cf. Littré, v° *grabuge*).

Digitized by Google

ce nom tantôt à un cuisinier (cf. le sens de « gâchis ») et tantôt au diable (cf. suisse-romand, *grabelhou*, « ravisseur, c'est un des noms du diable », Bridel).

CHRONOLOGIE. — Les verbes *garbouiller*, *gribouiller* et leurs dérivés ne remontent pas au delà du premier tiers du XVIe siècle. Les déverbaux *garbouille* et *garboil* figurent pour la première fois dans des lettres envoyées de Rome (1536) ou de Constantinople (1553) par les ambassadeurs du roi de France. Ces textes officiels témoignent que ces vocables, d'origine provinciale, étaient déjà connus à Paris dès 1530.

Une autre preuve concordante est l'existence en anglais de *garboil* (« querelle ») dans un texte de 1540 (cf. Murray).

ORIGINE. — Diez avait vu, dans *garbouiller*, un composé de deux verbes latins *garrire* et *bullare*, et (chose curieuse !) le dernier figure encore comme source étymologique dans les recueils de Meyer-Lübke et de Wartburg.

C'est Grandgagnage qui a, le premier, entrevu le rapport entre les verbes *grabouiller*, *gribouiller* et leurs correspondants néerlandais *krabbeln*, *kribbelen*; mais, au lieu de voir en ce dernier une onomatopée (comme en témoigne l'alternance vocalique), il l'a fait remonter au verbe *krabben*, gratter, qui ignore précisément l'aspect alternant.

Scheler (que cite Littré) ne fait que répéter son devancier, alors que Nigra considère l'italien *garbuglio* comme un pendant de *scarabocchio*, griffonnage[1].

Finalement, Hermann Urtel a groupé, dans un *Massenproblem*[2], les termes qui nous occupent, mais sans arriver à un résultat appréciable.

Ces investigateurs ont méconnu le caractère onomatopéique des verbes en question, comme le prouve à la fois l'alternance vocalique — *grabouiller* ou *gribouiller* — et le sens essentiel qui leur est commun.

CENTRE D'EXPANSION. — C'est du français que *garboil* a de bonne heure passé, d'une part, à l'anglais (cf. ci-dessus) et d'autre part, au provençal : *garboui* (garboul) et *graboui*, trouble, sédition, noise (*garbouli*, faire du vacarme), à côté de *garbuge* ou *grabuge*, noise.

1. *Archivio glottologico italiano*, t. XIC, p. 278.
2. *Archiv für das Studium der neuern Sprachen*, t. CXXII, 1909, p. 369.

Digitized by Google

Du Midi de la France, *garboui* et *garbuge* ont pénétré dans la Haute-Italie : Piémont, *garboui* (d'où l'italien *garbuglio*), à côté de *garabui* et *garabügg*[1], Venise *garbugio* (« garbuglio »), variantes restées exclusivement dans le patois.

La patrie du mot reste donc indubitablement l'Est et le Nord de la France, d'où il a rayonné en Angleterre et dans la Haute-Italie.

Tout récemment, P. Barbier vient de défendre, pour *garbuglio*, la priorité de l'italien, qui l'aurait transmis au français et aux patois (comme l'avaient déjà admis Littré et le *Dictionnaire général*). Sans s'arrêter à l'origine du mot, il l'envisage de près sous le rapport de la chronologie et du milieu littéraire.

D'une part, il fait descendre la date de *garbuglio* jusqu'à Berni, dont l'*Orlando inamorato* a paru à Venise en 1541, donc postérieurement aux premiers témoignages en français[2].

Il va plus loin. La *Crusca* avait mis le terme en rapport avec le verbe archaïque *garabullare*, dont le sens n'est pas précis : rôder (*andarsi gara bullando*, aller, ne savoir où, muser) ou tromper (Ant. Oudin, 1640, l'explique par jaser, bavarder). Quoi qu'il en soit, ces acceptions sont incompatibles avec celles de *garbuglio*, confusion, désordre.

L'auteur, en adoptant ce rapprochement hasardé, n'a pas cru devoir insister sur la triple différence : de date, de forme et de sens.

D'autre part, P. Barbier est choqué par la fréquence d'un terme provincial comme *garbouil* sous la plume des ambassadeurs du roi de France[3]. On ne s'attendait guère à trouver chez un érudit sérieux un pareil argument d'ordre sentimental. Il oublie que ces diplomates, usant d'un provincialisme devenu français, n'étaient ni grammairiens puristes, ni étymologisants.

Tel est le double argument qui engage l'auteur à assigner à l'Italie la patrie de *garbuglio* (d'où il aurait passé au français) et, à la Haute-Italie (Venise, Gênes), celle de *garbugio*, prétendue source

1. Les synonymes piémontais *scaraboi* (« garbuglio ») et *scaraboié* (« ingarbugliare »), à côté de *scarboi* et *scarboié*, ont tour à tour influencé *garboi* et *garbügg*.

2. L'indication dans les *Sources indigènes* (t. II, p. 290) — « l'ancien mot *grabouil* attesté... dès le xve siècle » — est erronée : lire xvie siècle.

3. « Je ne saurais m'imaginer que les ambassadeurs de Rome, Venise et Constantinople, écrivant des lettres officielles à leur souverain, le roi de France, faisaient usage de mots des patois français du Nord. »

Digitized by Google

du normand *grabuge* et de l'angevin *grabuche*[1].

De plus, il déclare catégoriquement, sans se soucier de l'origine de cette famille lexicologique, que « *gribouiller* n'a rien à faire avec *garbouil* ».

Cette affirmation de P. Barbier ne tient pas compte de ces critères essentiels :

1° Dans les patois, *grabouiller* a foncièrement le même sens que *gribouiller*, comme il résulte des témoignages cités ci-dessus;

2° Les deux aspects sont inséparables aussi bien en français qu'en néerlandais et en bas-allemand (d'où ils ont passé en allemand);

3° Cette alternance donne seule la clé de l'origine du mot dans les idiomes germaniques. Ce double aspect manque au provençal et à l'italien, précisément parce que ces langues n'ont tiré du français — directement ou indirectement — qu'un seul aspect du mot.

Il suffira de rappeler la variété de formes et de sens de ces vocables, en français et dans les patois, variété complètement inconnue à l'italien et à ses dialectes, ainsi que la variante *gribouiller*, appartenant en propre au français, pour apprécier la fragilité de l'argumentation de l'auteur.

Francesco d'Ovidio, en partant d'arguments analogues aux nôtres, avait le premier contesté, à l'encontre de ses devanciers, la paternité de l'italien *garbuglio*, dans lequel il voit également un emprunt tiré du français *garbouil*, plus riche en formes et en sens que le vocable italien[2].

Nous croyons donc avoir établi définitivement et la double source germanique, néerlandaise et bas-allemande, des verbes français *grabouiller* et *gribouiller*, ainsi que leur centre d'expansion, la France, qui a successivement alimenté le piémontais et l'italien, le provençal et l'anglais. Mais ce qui distingue le français du germanique et de ces idiomes emprunteurs, c'est la richesse de formes et de sens que les patois du Nord, de l'Ouest et de l'Est ont su imprimer à une forme verbale alternante restée à peu près stérile partout ailleurs.

1. « Les formes dialectales du Nord de la France sont de simples emprunts au français et ne sauraient en rien contribuer à élucider leurs origines. »

2. *L'Archivio glottologico*, t. XIII, 1892-1894, p. 403-404 : «Littré e il Caix inclinerebbero a considerare *garbouil* como un italianismo, ma l'ipotesi inversa par favorita dal trovarsi quel vocabolo con la variante *gra*, con le forme anche di feminile... quando in vece le corrispondenti italiani... dovrebbero a rigore mostrare *olh*. »

Digitized by Google

VI. — CONDITIONS PSYCHOLOGIQUES

Ajoutons en dernier lieu quelques mots sur les caractères essentiels de ces emprunts linguistiques.

Les vocables tirés d'une autre langue doivent répondre à certaines nécessités d'ordre social ou psychologique :

1° Ces emprunts représentent (ou sont censés représenter) des notions nouvelles, des inventions ou des applications techniques inconnues à l'idiome emprunteur;

2° Sous le rapport du sens, il faut que l'acception figurée soit familière à la langue étrangère. C'est ainsi qu'un appellatif comme *cane* ne saurait venir d'un mot allemand au sens de « navire »;

3° Lorsqu'il s'agit tout particulièrement de termes techniques, il importe que le vocable importé possède le sens spécial propre à tel ou tel art. Les emprunts nautiques, par exemple, doivent représenter dans la langue étrangère des vocables spéciaux correspondants.

Il en est ainsi du terme nautique italien *orza*, attesté déjà sous la forme bas-latine *orcia* dans un document génois de 1248 et employé par Dante en opposition à *poggia*, l'un et l'autre passés au français dès le XIVe siècle (dans Eust. Deschamps) et à l'ancien provençal (*orsa*). Diez, ayant tiré ce vocable du néerlandais *lurz*, gauche, Meyer-Lübke de faire remarquer : « Etymologie douteuse, étant donné que le mot néerlandais n'est pas indiqué comme appartenant en propre à la marine. »

En fait, *orza* signifie aussi «cruche» (comme l'ancien provençal *orsa*) et il est probable que le matelot génois en a tiré une application spécialement nautique par une association d'idées qui nous échappe[1]. De plus, *orza* ne désigne pas dès l'origine la gauche du navire, mais le côté d'où vient le vent, appliqué ensuite au cordage

1. Voir le curieux article de Körting, v° **orcea*. S'il est permis d'émettre une conjecture, en voici une que nous suggère H. Clouzot et que nous donnons sous toutes réserves : « Les marins méditerranéens suspendaient peut-être la cruche d'eau potable dans les haubans *du côté d'où soufflait le vent* (pour la faire rafraîchir à la manière des alcarazas). Je crois être certain, en tout cas, de cette coutume de suspendre la cruche, pour qu'elle ne se renverse pas au roulis et qu'elle reste à portée de la main. »

Digitized by Google

ou palan fonctionnant au côté gauche. Dans Rabelais, *orse* (sous la forme dialectale *orche*[1] ou *horche*) désigne à la fois le côté du vent et le côté gauche du navire, le bâbord.

La recherche de ces correspondances s'impose dans tout le domaine de la nomenclature technique. C'est en nous plaçant à ce point de vue que nous avons été à même de restituer aux sources indigènes nombre de termes qu'on faisait venir d'idiomes étrangers, qui ignorent précisément leur emploi spécial au français.

Parfois, certaines de ces attributions de vocables romans ou germaniques revêtent un caractère à la fois complexe et problématique. Le nom de *bouquetin*, qui intéresse à la fois le français, le provençal, l'italien et le portugais, en est un exemple typique.

GÉOGRAPHIE ZOOLOGIQUE. — Le nom de ce quadrupède devrait être partout indigène. Rappelons que le *chamois* remonte au gallo-roman *camox* (Polemius Silvius) et que l'*isard*[2], chamois des Pyrénées, représente une création foncièrement indigène, passée à l'espagnol (*ysard*) et au catalan (*isart*). Comment, dès lors le bouquetin, animal qu'on trouve dans les montagnes du Dauphiné et de la Savoie, dans les Alpes helvétiques et turinoises, serait-il de source germanique?

CHRONOLOGIE. — Il importe avant tout de discerner l'ancien nom *bouquetin* de l'intrus plus moderne *stambouc*.

Alors que le moyen-haut-allemand *steinboc* n'apparaît que tardivement dans la période ancienne, nous possédons de *bouquetin* des témoignages vieux français et vieux provençaux du XIIe-XIIIe siècle.

D'une part, Delboulle avait tiré ce passage d'un *Itinéraire à Jérusalem* du milieu du XIIIe siècle : « Chievres et *bukesteins* qui pessent as muntainnes[3] ». D'autre part Paul Meyer[4] signalait des textes savoyards : tarifs des droits perçus dans la ville des Romans de 1240 (*boc estaign*) et du prieuré de Chamonix de 1398 (*boch estagne*), à côté du leudaire d'Embrun de la même date (*boc stagn*).

Au XVIe siècle, Paradin, dans sa *Chronique de Savoie* (1552, dans Littré, *Suppl.*), fait mention de « capricornes ou *bouquetains* vul-

1. Prononciation picarde et languedocienne (*ouercho*) ; quant à la forme aspirée (*horche*), Guyet donne, en 1683, *hource*.
2. Alors que l'anglais a tiré du français *chamois* et *isard*, l'allemand a emprunté *Gemse* (dial. *Gams*) de l'italien *camozza*, vocable alpestre originaire du Piémont (d'où dérive également l'espagnol *gamuza*).
3. Voir *Romania*, t. XIX, p. 302.
4. *Ibidem*.

Digitized by Google

gaires », mais, deux siècles plus tard, le bouquetin avait complètement disparu des Alpes françaises. De là, l'absence de son nom dans les glossaires savoyards de nos jours; Mistral ne connaît que l'emprunt français *bouquetin*.

A son tour, Belon parle du *bouc estain*, que Du Pinet transcrit *bocstein*, alors que Rabelais se sert pour la première fois de *stambouc*, ce dernier pendant de l'italien *stambecco* (Engadine, *stambuok*).

ASPECTS FORMELS. — Voici le tableau complet de ces variantes:

a) *bouquestein* (XIIe-XIIIe siècle); *bouc estain* (Belon); *boc stein* (Du Pinet);

b) *boc estaign* (XIIIe siècle, Savoie); *boc stagne* (1398, Dauphiné);

c) *bouc d'estain* (Cotgrave)[1], qu'on lit également chez Vigenère : « Les Suisses le nomment [le bouc sauvage] *bouc d'estain*, c'est-à-dire des rochers[2] »;

d) *stambouc*, dans Rabelais (l. IV, ch. XXXII : « ibices, *stamboucqs* et chamoys »).

En résumé, deux types, l'un ancien, l'autre moderne : *bouquestain* et *stambouc*.

EXPANSION. — Le franco-provençal *bouquetin*, sous sa forme française, passa au Midi de la France (cf. Mistral). Il se retrouve dans la Vallée d'Aoste (*boketin*) et ailleurs dans le Piémont[3]. Le nom se rencontre également en anglais et en portugais : *bodequim* (emprunt contaminé par *bode*, bouc).

ORIGINE. — Ménage, au mot *estain*[4], remarque : « L'étymologie de ce mot *bouc estain* ne m'est pas connue. Belon dit que c'est un mot français. » Mais, dans l'édition posthume du *Dictionnaire étymologique*, on peut lire cette explication de Le Duchat : « *Bouc estain* vient de l'allemand *Steinboch*, c'est comme qui dirait bouc de montagnes et de rochers... Rabelais le nomme *stambouc*, du mot Alleman qui est aujourd'hui seul en usage. Les François, suivant le génie de leur langue, ont renversé le mot *steinbock*, et d'abord ils en ont fait *bock-stein* et ensuite *bouc-estain*. »

1. Celui-ci laisse le nom français sans équivalent en anglais et se borne à cette définition : « The Alpian and long-horned wild goat or beast like a goat, caled in Latine *Ibex*. »
2. *Tableaux de Philostrate*, fol. 233 (cité par Delboule dans *Romania*, t. XVII, p. 598).
3. Comunication obligeante de M. A. Garbini, de Vérone.
4. Cf. *étagne*, femelle du bouc (Bescherelle), terme qui manque aux autres dictionnaires, et pour cause : c'est une forme abstraite de *bouc-étagne* (cf. l'ancien masculin *boc estaign*, bouquetin).

Digitized by Google

Diez, en attribuant *bouquetin* et son pendant italien *stambecco* au moyen-haut-allemand *steinbok*, se borne à renvoyer à Ménage et à Le Duchat.

De nos jours, Paul Meyer, supposant que *bouc estain* a probablement été provençal ou plutôt alpin avant de devenir français, ajoute (*Romania*, t. XIX, p. 302) :

« Je dois avouer que, l'ancienneté de la forme *boc estaign* étant bien constatée, je conçois quelques doutes sur l'étymologie germanique *steinboc*, proposée par Diez, bien qu'elle paraisse appuyée par l'italien *stambecco*. Pourquoi aurait-on renversé l'ordre des termes composants?

« Je songerais plutôt à la combinaison d'un substantif et d'une épithète, comme *cerf-volant*, *ver-luisant*, *loup cervier*. Ne serait-ce pas *boc estanc*, le bouc qui tient solidement, qui a le pied sûr? Le mot pourrait avoir été adopté et mal compris par les Allemands. »

Il importe en effet de discerner, dans cette nomenclature, deux séries d'appellatifs qui diffèrent sous le rapport à la fois chronologique et morphologique :

1° *Bouquetin* (anc. *bouc estain* et *boc estagn*) n'a rien de commun avec l'allemand *steinbok*. Quelle que soit la valeur de l'élément final (*estain*), il s'agit d'une formation originale propre au franco-provençal : Savoie, Dauphiné et Suisse, triple habitat alpestre jadis, du bouquetin;

2° *Stambouc*, de l'italien *stambecco*, est un reflet immédiat de l'allemand *steinbok* (comme en témoignent la date et la forme), ce dernier apparu tardivement en ancien-haut-allemand et devenu ensuite commun en moyen-haut-allemand;

3° Ce *steinbok* est, à son tour, une formation originale et sans aucun rapport avec notre *bouc estain*. L'interprétation de ce dernier comme « bouc de rochers » (cf. ci-dessus le passage de Vigenère), par un rapprochement fortuit de l'élément final *estain* avec l'allemand *Stein*, est une explication savante et ne tire pas à conséquence. Par contre, le nom allemand se retrouve dans les Alpes rhétiennes (*stambuok*).

Ce genre de recherches étymologiques, on le voit, touche à la fois à la linguistique, à l'histoire, à la géographie, et présente un intérêt particulier au linguiste comme à l'historien de la civilisation.

Digitized by Google

VI. — BILAN CULTURAL

M. Behrens a réuni, dans un travail récent[1], les vocables germaniques de l'allemand littéraire, du hollandais et du bas-allemand qui ont passé en français littéraire.

Il répartit le bilan de ces emprunts en cinq catégories : 1° occupations intellectuelles et professions libérales; 2° termes militaires; 3° commerce et transport; 4° industrie et métiers; 5° gens sans profession.

Voici quelques remarques que nous ont suggérées ces pages instructives :

L'auteur compte, parmi ces emprunts, p. 33, le nom d'animal *alebran* (qui n'a rien de commun avec l'allemand), et, dans les termes techniques, p. 82-83, *bocard*, machine à écraser le minerai, également indigène comme *gueuse* (de métal).

Les termes de marine y constituent un groupe très important, p. 69 à 72, mais dont il faut défalquer : *chaloupe* et *cosse*, *renard* (de matelot)[2] et *maroquin*, que Behrens tire dubitativement du germ. *marren*, amarrer. Ce dernier terme, qui manque encore à Jal et à Bescherelle, est donné par Littré (« cordage amarré autour du grand mât »); celui-ci y voit avec raison une application figurée de *maroquin*, cuir grenu, qui a suggéré aussi le nom du papier de couleurqui imite le maroquin[3].

Sous la rubrique « armée », Behrens fait suivre les mots *Lansquenet* et *Reitre* de celui de *drille* (p. 44), appellatif jargonnesque qui est une création foncièrement indigène.

Dans sa dernière rubrique, venant à parler des termes de beuverie — *brinde*, *carousse*, etc. — l'auteur ajoute (p. 96) qu'il est difficile de préciser s'ils remontent aux étudiants ou aux soldats. Il pourrait être plus affirmatif. C'est à coup sûr à ces derniers, Suisses ou Lansquenets, qu'on est redevable de cet apport, comme en témoigne la forme même (cf. *carousse*) qui n'a rien de commun avec l'allemand littéraire[4].

1. D. Behrens, *Ueber deutsches Sprachgut im Französischen*, Giessen, 1923-1924, 104 pages (dans *Giessener Beiträge zur romanischen Philologie*, I Zusatzheft).
2. Voir, sur ces termes et les suivants, les Index des *Sources indigènes*, t. II et III.
3. Cf., dans les *Sources indigènes*, les synonymes *palombe* et *poulemart*, noms de cordages.
4. A la dernière page, l'auteur aborde quelques termes du jargon et du vulgaire parisien.

Digitized by Google

Ces recherches de M. Behrens, très fouillées et très nourries, jettent un jour nouveau sur l'influence linguistique allemande, dans le domaine notamment des sciences et des lettres, des arts et des métiers. Abondamment documenté, chacun des vocables qu'il allègue devient le représentant d'une idée, d'un fait, d'une nouveauté. Ce travail acquiert ainsi une portée sociale qui dépasse la linguistique et le fait rentrer de plain-pied dans l'histoire de la civilisation.

L'influence allemande en France, telle qu'elle se révèle par les emprunts linguistiques, reste à la fois vaste et complexe. Elle embrasse les ordres les plus divers de la vie sociale et historique de la France. Ces données positives sont assez nombreuses et multiples pour qu'on ne soit pas obligé de greffer sur elles un nombre indéfini de plants parasitaires et caducs, tout un monde de fantômes linguistiques[1].

1. Il est fâcheux qu'un savant, aussi parfaitement au courant des moindres détails de son sujet, ignore cependant des ouvrages comme les *Sources de l'Argot Ancien* (1912) et le *Langage Parisien* (1920), qui auraient pu l'éclairer sur nombre d'expressions qu'il cite. Son livre de chevet est le recueil de *Parisianismes* de Sachs-Villatte, source des plus suspectes et chargée de mots et de sens fantaisistes.

Ainsi : *chtibes*, bottes, n'est nullement l'allemand *Stiebel* (p. 87), mais le gascon *estibaus*, grandes bottes (cf. *Langage Parisien*, p. 320) ; *lègre*, foire, n'a aucun rapport avec l'allemand (c'est une abréviation d'*allègre*) ; *lazzi-lof*, mal vénérien, signifie proprement mal de Saint-Lazare (suivant Behrens, de l'allemand *lass sie laufen* !) ; *manestringue* et *manezingue* sont des formations indigènes, (cf. *Langage Parisien*, p. 112 et 268) ; *schenailler*, faire l'amour, n'a rien de commun avec l'allemand *schnallen* (« coïre »), c'est une autre graphie de *chenailler*, s'accoupler, courir comme les chiens après la femelle. Quant à *zigueune*, bohémien (de l'allemand *Zigeuner*), c'est tout simplement un mot controuvé.

Digitized by Google

CHAPITRE VI

ITALIEN ET ESPAGNOL

L'étude lexicologique de l'italien et de l'espagnol ne dispose encore ni d'un Littré ni d'un Godefroy. Le principe historique, posé il y a plus d'un demi-siècle par Littré, repris et développé en Angleterre par J.-A.-H. Murray, a produit le grandiose *A new English Dictionary on historical principles*, qui vient d'être achevé après une élaboration d'une cinquantaine d'années[1]. Il constitue aujourd'hui le plus vaste monument lexicographique qu'on ait élevé à la gloire d'une langue nationale.

Il donne un historique complet des sens de chaque vocable, en groupe toutes les variantes, ce qui favorise grandement l'étymologie, et celle-ci est l'objet d'une sollicitude particulière. Telle notice étymologique de ce *Dictionnaire* peut être considérée comme définitive. L'auteur et ses collaborateurs sont non seulement au courant des progrès réalisés dans ce domaine, mais ils n'ont cessé de se renseigner et de se documenter.

Rien de pareil ni d'approchant en Italie et en Espagne, pays possédant une admirable et riche littérature. Leurs nombreux recueils dialectaux n'ont pas encore été couronnés, comme en France, par un *Atlas linguistique*, qui fasse ressortir la précision des formes patoises et l'abondance des conceptions vulgaires. Il est malaisé, à l'heure actuelle, de situer les mots italiens et espagnols dans le temps et dans l'espace.

L'état des études étymologiques dans les deux langues répond à ces conditions précaires. Les derniers recueils s'inspirent plutôt du passé et traînent encore tout un attirail suranné. Aucune

1. Oxford, 1884-1928, 12 volumes in-folio. Il renferme 400.000 mots. La densité de l'impression fait qu'un seul volume de Murray pourrait absorber les 5 volumes de Littré ou les 5 premiers in-quarto de Godefroy. Deux mille lecteurs bénévoles lui ont fourni 5 millions d'extraits d'innombrables œuvres de la littérature anglaise de tous les âges.

Digitized by Google

trace d'historique et négligence systématique des ressources dialectales. Ces dictionnaires étymologiques s'imposent plutôt par la masse que par le savoir et la méthode[1].

La recherche des sources indigènes du gallo-roman a projeté quelque lumière sur des phénomènes analogues ou parallèles de l'italien et de l'espagnol. Nous avons tenu à relever partout ces cas intéressants. D'autre part, ces mêmes investigations ont établi avec précision la patrie française ou provençale de nombre de termes qu'on faisait remonter à tort à ces langues sœurs de la *Romania*.

Il importe de tenir compte des résultats de ces recherches pour l'établissement du bilan réel entre ces langues et le gallo-roman.

I. — ITALIEN ET FRANÇAIS[2]

Le XVIe siècle, surtout sa première moitié, représente l'époque la plus florissante de l'italianisme. C'est alors que, sous l'action puissante venue d'outre-monts, la plupart des institutions du passé ont été en France renouvelées et transformées. Le trafic, les arts et les métiers, la vie sociale et intellectuelle, ont tour à tour subi cet ascendant. Chacun des termes italiens introduits alors représente une nouvelle acquisition, un progrès réalisé dans le domaine des arts et de la vie. Cette opportunité explique et justifie leur rapide naturalisation et leur survivance en grand nombre.

Rabelais nous offre le témoignage le plus vivant de cette pénétration de l'italianisme. Son œuvre en est tellement imprégnée qu'elle nous a permis, à elle seule, de tracer un tableau à peu près complet de la civilisation de la Renaissance française transformée et illuminée par le courant italianiste[3].

1. O. Pianigiani, *Vocabolario etimologico della lingua italiana*, Roma-Milano, 1907, 2 vols, in-4° (XXIV et 1559 pages).
Roque Barcia, *Primer Diccionario etimologico de la lengua espanola*, Madrid, 1881-1883, 5 vols. in-4° (LVI et 5645 pages).
Ed. Echegaray, *Diccionario general etimologico de la lengua espanola*, Madrid, 1887-1889, 5 vols. in-8°. C'est une réduction du précédent.
On lit dans la Préface de Barcia (p. L) : « Quand j'ai conçu l'idée de ce *Dictionnaire*, je croyais que les difficultés résidaient dans la connaissance plus ou moins approfondie du sanscrit, zende, pracrit, des idiomes sémitiques, des langues classiques, germaniques, celtiques et romanes... ». Pas un mot des patois ni des parlers provinciaux !
2. Voir, pour plus de détails, F. Brunot, *Histoire de la langue*, t. I, p. 379 à 382 (Le français en Italie) et t. II, p. 198 à 206 et 209 à 212 (L'italianisme), t. III, p. 220 à 222 (Italien) ; D. Behrens, « La diffusion du français », dans *Zeitschrift für franz. Sprache*, t. XLV, 1919, p. 162 à 169 (Italie).
3. Voir notre *Langue de Rabelais*, t. I, p. 48 à 157 (Contact avec l'Italie).

Digitized by Google

Dans la seconde moitié du XVIe siècle, l'influence italienne prend l'allure d'une invasion et provoque ainsi une réaction retentissante de la part, notamment, d'Henri Estienne, le philologue le plus représentatif du temps. Mais, nous avons montré que sa campagne s'inspirait de motifs plutôt patriotiques que scientifiques, et qu'elle était à la fois tardive et excessive. Le grand philologue a lancé ses ouvrages de polémique à un moment où les excès de l'italianisme avaient déjà disparu par la force même des choses et, ce qui est plus grave, il a méconnu le caractère réel et nécessaire des termes italiens déjà naturalisés depuis un demi-siècle[1].

Le fonds lexical de l'italianisme remonte donc à la première moitié du XVIe siècle. Le courant a certes continué depuis, mais moins efficacement. On n'a cependant jamais présenté le bilan complet de cette action sous le rapport linguistique[2]. La liste des mots d'origine italienne, donnée par le *Dictionnaire général* (p. 21 à 25), est encore ce qu'on possède de mieux à cet égard.

Cette liste renferme un millier de mots environ. Nos recherches ont amené des réductions sensibles et nombre de ces prétendus italianismes doivent être restitués aux sources indigènes.

Remontent en effet :

Au provençal : *bagatelle*[3], *batifoler*, *cabriole* (la forme *capriole* est seule italienne), *cagne*, *camisade*[4] (le nom et la chose sont gascons), *embuscade*, *escarcelle*, *gargousse* (prov. *cargousso*), *pagnotte*, *rufian*, *saccade*, *tartane*, *trinquet*.

Au français : *arlequin*, *balourd*, *bidet*, *carcasse*, *faquin*, *giberne*, *grabuge* (et *garbouil*), *orange*, *piffre* (= empiffré[5]), *tambour*.

Prenons, par exemple, un de ces prétendus emprunts italiens :

1. *Ibidem*, p. 135 à 142.
2. Citons ces deux dissertations :
G. Kolmann, *Die italjänischen Lehnwörter in der neufranzösischen Schriftsprache*, Kiel, 1901 ;
Christine Sarauw, *Die Italjanismen in der französischen Sprache des XVI Jahrunderts*, Leipzig, 1920.
Simples énumérations de faits connus que n'anime aucune vue d'ensemble, aucun recours aux sources documentaires (autres que lexicographiques).
3. Cf. Ant. Oudin (1640) : « *Bagatella*, jeu de gobelets ; vétilles (*bagatello, bagatelliere*, joueur de gobelets) ». *Bagatelle* est primitivement un terme de bateleur, remontant à l'ancien provençal *bagastel*, marionnette. Cf. *Sources indigènes*, t. I, p. 408-409.
4. Antoine Oudin (1640) rend le mot gascon par l'italien *incamisciata*.
5. Voir, pour la justification de tous ces termes, les Index de nos *Sources indigènes* et ci-dessus, p. 113 à 114.

Digitized by Google

« *Balourd*, emprunté de l'italien *balordo*, d'origine inconnue, 1597, Grangier » (*Dict. général*).

Or, voici les objections d'ordre chronologique, formel et sémantique qui s'opposent à cette dérivation de l'italien :

1° Le terme se rencontre dès le XVe siècle dans le *Mistère de Saint-Quentin*, alors qu'en italien *balordo* ne remonte pas au-delà du XVIe siècle;

2° Son sens primordial est « vacillant », sens encore vivace en Normandie (en parlant du fléau de la balance);

3° *Balourd* alterne d'une part avec le moyen français *beslourd*, balourd, et d'autre part, dans le Midi, avec *falourd* qui désigne à la fois la bête qui a le tournis et l'imbécile;

4° En français, *falourde*, gros fagot (1564) a été précédé par *vallourde* (1311) et *velourde*, dont on peut rapprocher l'espagnol *vilordo*, balourd.

Cette polysémie et l'alternance vocalique (à côté de l'échange des labiales) renvoient à une source onomatopéique, d'où dérivent également le ladin *balenc*, qui marche mal, et l'italien *bilenco*, bancal.

Balourd, comme l'italien *balordo*, a donc tout d'abord désigné un individu à la démarche chancelante (d'où imbécile, rustre), et *falourde*, un fardeau qui fait vaciller. La finale accuse une contamination de *lourd*[1].

En outre de ces fausses attributions, Meyer-Lübke, faute de critères chronologiques assurés, considère l'Italie comme patrie d'un certain nombre de mots gallo-romans foncièrement indigènes. Rappelons seulement, à cet égard, ce que nous avons établi à propos de l'origine de *paulonier*[2] et de *trufer*[3].

En somme, l'influence linguistique de l'italien reste en France considérable et n'a nullement besoin d'être renforcée par des mots qu'il a lui-même empruntés au gallo-roman ou qui lui sont étrangers.

1. Voir *Sources indigènes*, t. II, p. 404 ; t. II, p. 18, et ci-dessus p. 113. — Le type* *bis-luridus*, forgé par les latinistes (v. Meyer Lübke), est contredit à la fois par la chronologie, la forme et le sens.
2. Ibidem, t. I, p. 159, et l'Index du présent volume.
3. Ibidem, t. I, p. 236 et ci-dessus, p. 130. Sous la forme picarde *truper* ou *trupper*, ce verbe, sous des aspects secondaires (v. Godefroy et Tobler), se rencontre fréquemment, dès le XIIe siècle, dans l'œuvre satirique de Gautier de Coincy.

Digitized by Google

Venons maintenant à l'influence du français (et du provençal) sur l'italien.

Celle-ci remonte assez haut et embrasse une longue période qui va du Moyen Age à nos jours. Non seulement l'italien littéraire en a subi la répercussion à diverses époques, mais les parlers de certaines provinces en portent des traces nombreuses.

Rappelons la domination des Normands en Sicile dès le XIe siècle (1016 à 1194), d'où la présence de mots français dans le patois sicilien de nos jours, qui en a gardé maint archaïsme[1]. Malheureusement, aucune étude linguistique n'a été jusqu'ici consacrée à cette influence provinciale.

D'autre part, la Haute-Italie, et tout particulièrement le Piémont, a subi, de bonne heure et à plusieurs reprises, l'influence du français (dans la Vallée d'Aoste on parle encore un patois franco-provençal), en sorte que Paul Meyer a pu dire que « le Piémont est resté jusqu'à nos jours une véritable avant-garde linguistique de la France[2] ». Mais il n'y a à citer non plus aucun travail sur cette pénétration régionale[3].

Seul, l'italien littéraire a été récemment l'objet d'une étude très fouillée par Reto Bezzola[4]. Encore n'embrasse-t-il de ce grand sujet que la période médiévale. C'est un travail de première main, abondamment documenté et présentant des données pleinement assurées ou entourées de prudentes réserves.

L'auteur a groupé autour des facteurs dominants du Moyen Age — l'Eglise, la Féodalité et la Noblesse — ses matériaux linguistiques qu'il documente méticuleusement. Bornons-nous à faire ressortir dans leurs grandes lignes les divers aspects de ces recherches consciencieuses.

En premier lieu, les pèlerinages jouent un rôle très important dans la vie sociale du Moyen Age. Les pèlerins français à Rome étaient des plus assidus, et c'est à eux que remontent en italien nombre de termes spéciaux, tels que *scarsella*, escarcelle, avec

1. Cf. ci-dessus, p. 98.
2. Dans son mémoire « De l'expansion de la langue française en Italie pendant le Moyen Age » (dans *Atti del Congresso internaz. di scienze storiche*, Rome, 1904).
3. Le *Glossario etimologico piemontese* (2e éd. Turin, 1893) de Dal Pozzo en tient vaguement compte et, dans une mesure plus scientifique, le récent *Dizionario etimologico piemontese* (1927) d'Attillio Levi. Voir l'article suivant.
4. Reto R. Bezzola, *Abbozzo di una storia dei gallicismi italiani nei primi sccoli* (750-1300), *Saggio storico-linguistico*, Heidelberg, 1925 (XII, 281 pages).

Digitized by Google

le sens primordial de « bourse en cuir de pèlerin », que le mot possède encore dans les premiers textes en bas-latin (cités par Du Cange, sous les années 1215 et 1350). C'est un synonyme de *sciarpa* ou *ciarpa*, autre emprunt du français *escharpe*, dont le sens primitif est de même « bourse de pèlerin ».

C'est également aux pèlerinages que remontent en italien les premiers noms français des gueux-pèlerins (ou qui se donnaient comme tels) : *truante*, truand, et *paltone* ou *paltoniere*, pautonier, l'un figurant déjà dans les premières œuvres lyriques, l'autre, dans Boccace et Sacchetti.

Les pèlerins à Rome étaient accompagnés par des jongleurs et des ménestrels; de là : *giullare*, jongleur (à côté de *giocolare*, bateleur); *menestrello* (à côté de *menestriere*), etc.

Des termes ecclésiastiques proprement dits, relevons *beghino*, béguin, avec le sens figuré (dès le XIIIe siècle) de « faux-dévot », appliqué surtout aux femmes.

Sous le rapport commercial, citons les appellatifs des toiles fabriquées dans les différentes villes de France : Reims, Cambrais, Noyon, Paris. Tels : *mostaroli* (toile de Montreuil), *santomei* (de Saint-Omer) et *rasi*, à côté d'*arazzi* (d'Arras). De même, les noms de draps : *stanforte* (anc. fr. *estanfort*), *bucherame* (anc. fr. *bouquerant*), etc.

Mais les véritables promoteurs de l'influence française en Italie furent les nobles, auxquels remontent les noms des dignités féodales : *conte* (à côté de l'indigène *comito*, argousin), *marchese* (titre foncièrement frank), *conestabile*, terme introduit par les Normands et par les Angevins à la Cour de Naples, etc.

M. Bezzola passe ensuite en revue les vocables qui se rattachent au régime féodal, sous le rapport politique, juridique et économique; de même ceux qui ressortissent à la chevalerie : occupations et divertissements (chasse, joute, tournoi, etc.). La langue en a gardé un curieux souvenir : *bagordare* ou *bigordare* (anc. fr. *behourder*) signifie non seulement jouter, s'exercer à la joute, mais faire bombance (d'où *bagordo*, orgie, tumulte).

Le château et son ameublement sont également riches en termes empruntés au français et au provençal; de même l'habillement : l'ancien verbe *accismare* ou *azzimare*, parer, ajuster, de l'ancien provençal *acesmar* ou *azesmar*, est déjà familier (sous sa double forme) à Dante, etc.

Un excursus sur les emprunts d'ordre littéraire — poésie

Digitized by Google

lyrique, épique et didactique — lieux communs, expressions typiques, etc. — clôt cette première et précieuse contribution à l'influence gallo-romane en Italie au cours du Moyen Age.

Dans ses considérations finales, l'auteur insiste sur l'importance capitale de la noblesse dans la diffusion en Italie des coutumes et de l'esprit français. Les emprunts de cette catégorie sont l'indice d'une nouvelle manière de vivre, aussi bien sous le rapport pratique qu'au point de vue social et moral.

D'une part, des termes comme *feudo*, *vassalo*, *cavaliere*, *signore*, *conte*, *marchese* suscitent tout un monde de nouvelles conceptions et orientations;

D'autre part, des vocables comme *gioia* (joie), *ciausire* (choisir), *dottare* (douter, au sens de « redouter ») sont d'une valeur spirituelle et sentimentale hautement significative. Ces mots traduisent de profondes modifications dans la manière de vivre. Des expressions comme *torno* (tournois) et *giostra* (joute) caractérisent l'idéal guerrier et une nouvelle conception de l'honneur viril, inhérent au chevalier du Moyen Age.

Pendant cette période, c'est la France qui exerce une véritable hégémonie sur tous les pays de l'Europe, par sa chevalerie et son droit féodal, par sa poésie épique et son art national. Un siècle ou deux plus tard, l'Italie de la Renaissance assumera à son tour cette influence prépondérante sur la civilisation européenne et, en premier lieu, sur la France.

Voilà les idées essentielles dont s'est inspiré M. Bezzola dans son beau livre. Il faut espérer que l'auteur tiendra à compléter ce brillant début et à nous donner le tableau d'ensemble des vicissitudes ultérieures de la diffusion du français en Italie.

En attendant, quelques indications sommaires ne seront peut-être pas superflues.

Commençons par relever quelques groupements lexicologiques[1], tels :

NOMS DE GUEUX. — Bezzola avait déjà relevé, à propos des pèlerinages, les deux plus anciens emprunts *truante* et *pallonière*; mais la plupart des noms français et provençaux du mendiant ont ultérieurement passé les Apennins. Parmi ceux-ci, rappelons *birbante*, vocable qui, grâce à l'italien, a voyagé en Europe orientale et jusqu'en Pologne et en Turquie.

1. Voir, pour les vocables qui suivent, l'Index « Italien » de nos *Sources indigènes*.

Digitized by Google

Ajoutons-y les termes suivants qui ont pénétré en italien par l'intermédiaire des gueux français ou provençaux :

baracunda ou *baraonda*, tumulte, confusion (dans les patois de la Haute-Italie, avec de multiples nuances de sens), proprement paroles inintelligibles, reflet du français *baragouin*;

basire, mourir, s'évanouir (du prov. *basir*);

briccone, coquin (anc. fr. *bricon*);

gaglioffo, coquin (du langued. *galhofre*);

gergone, jargon des voleurs (du provençal *gergons*);

goddoviglia[1], ripaille (du fr. *godaille*);

marcone, souteneur (de l'ancien argot *marca*, *marque*, femme de voleur).

APPELLATIFS DE CHAUSSURES. — En dehors de *stivale* (du prov. *estibal*) et de *borzacchino* (de l'anc. fr. *broissequin*), brodequin, dont Bezzola fait mention en passant, l'abondante nomenclature gallo-romane des chaussures a pénétré toute entière en italien et dans ses patois. Citons : *botta* et *ciabatta* (de la forme picarde *chavate*, savate), à côté de *sabocchi* (dans les Abruzzes), ensuite, *caloscia*, *ghetta* (prononciation vulgaire de *guêtre*) et *pantofola*, *grola*, savate (Piémont), etc. Les trois premiers, grâce au commerce génois ou vénitien, ont voyagé à travers la Russie (*boty*, *tchoboi*, et *sapogui*), jusqu'en Tartarie et en Perse (*tchâbâtan*).

ARMES. — Rappelons : *badalaro* (badelaire), *bidetto* (bidet), *carabina* (carabine), *daga* (dague), etc.

TERMES DE MARINE. — Sont empruntés au français ou au provençal : *brezza* (de *brise*, terme d'origine océanique), *damigiana* (de *damejane*, terme de matelot levantin), *tartana* (du prov. *tartana*), *trinchetto* (du prov. *trinquet*), etc.

SERIE DE VERBES : *affannare*, chagriner (du prov. *afanar*), *brogliare*, troubler, exciter (du prov. *brolhar*); *bronciare* (du fr. *broncher*); *gallare*, se réjouir (de l'anc. fr. *galer*), etc.

NOTIONS PÉJORATIVES : *bagascia*, prostituée (du prov. *bagassa*) à côté de *bordello* (de l'anc. fr. *bordeau*) et de *puttana*, putain.

VOCABLES ISOLÉS : *alano*, dogue (du moy. fr. *alan*) et *babbuino*, singe (du fr. *babouin*); *bighiotto* (bigot) et *bigutta* (primitivement marmite de béguine); *bisca*, brelan (du fr. *bisque*); *calotta*, calotte, *flauto*, flûte (du prov. *flahuto*), *manovella*, manivelle; *marmocchio*, marmot; *sornione*, sournois, etc.

Un souvenir ultérieur de nos légendes épiques est *alfana* (en

1. Devenu *gozzoviglia* (sous l'influence de *gozzo*, grosse gorge).

Digitized by Google

ancien français « destrier *aufaine* »), qui a passé dans la poésie héroï-comique de l'Italie (et de l'Espagne).

La première couche de ces emprunts, connus en Italie sous le nom de *gallicismi*, est celle qui vient d'être étudiée par Bezzola. C'est la plus importante sous le rapport de la civilisation et la plus durable.

Depuis le XVIe siècle, de nouveaux et nombreux *gallicismi* ont été importés en Italie, non sans susciter les protestations des grammairiens ou des patriotes, mais jusqu'ici aucun travail scientifique n'est venu permettre de discerner, dans cette masse confuse de vocables franco-italiens, ceux qui ont réellement pris racine dans la langue et ceux qui ont simplement joui d'une vogue passagère.

Digitized by Google

II. — PIÉMONTAIS ET GALLO-ROMAN

Nous venons d'indiquer le caractère d'avant-garde linguistique du piémontais et, par suite, son rôle d'intermédiaire entre l'italien et le français. Ce parler est fortement imprégné de mots français et provençaux, qui constituent à peu près la moitié de son lexique. Il représente, parmi les patois de la Haute-Italie, le plus fécond récepteur de répercussions gallo-romanes.

Le piémontais a eu, en outre, la bonne fortune d'être l'objet, à intervalle d'à peu près un demi-siècle, de deux recueils étymologiques de valeur inégale, mais tous les deux élaborés par des enfants du Piémont.

Le *Glossario etimologico Piemontese*, du Major Dal Pozzo, parut à Turin, en 1888, et il eut en 1893 une deuxième édition « entièrement revue et remaniée ». Son auteur, linguiste amateur, qui avait compulsé divers dictionnaires, présente non pas des étymologies proprement dites, mais des rapprochements au petit bonheur, de simples *curiosa* étymologiques. Cependant, sa richesse relative et ses détails d'ordre social en rendent encore aujourd'hui la lecture profitable.

Par contre, le *Dizionario etimologico del dialetto Piemontese*, d'Attilio Levi, qui vient de paraître (1927), se présente dans des conditions vraiment scientifiques. L'auteur s'était fait connaître par une excellente monographie sur les *Palatales piémontaises* (1918) et il applique généralement, dans son recueil étymologique, les règles d'une méthode rigoureuse. Grâce à ses indications précises, nous sommes à même de grouper les données essentielles pour une appréciation d'ensemble du contingent gallo-roman en piémontais. Nous tâcherons ensuite de les compléter par quelques nouvelles suggestions.

I

Le français s'est propagé dans le Piémont à titre de langue littéraire, tout comme en Savoie et en Dauphiné : « Le Piémont peut

Digitized by Google

etre considéré, à cet égard, comme un prolongementde la France », dit Paul Meyer[1]. A partir du XVe siècle, le français y subit la concurrence de l'italien, ce qui empêcha son établissement définitif en Piémont. Mais son contingent y reste considérable et il importe d'en faire ressortir les traits saillants.

ARCHAISMES. — Comme le bas-breton et surtout comme l'anglais, le piémontais a conservé nombre de vieux mots français depuis longtemps disparus de la langue moderne.

Voici une liste sommaire de ces survivances[2] :

Anciarmè, ensorceler : *encharmer*, charmer, enchanter.

Anssari, enroué : « De l'anc. fr. *enseri*, calme, tranquille, doux (en parlant du regard), s'est appliqué chez nous à la voix lente, basse, rauque, ensuite à la personne » (A. Levi).

Arssinon, dînette, diminutif tiré du moy. fr. *ressiner*, goûter. Terme parisien (suivant Mathurin Cordier), employé par Rabelais[3].

Asià, ample (en parlant d'habits) : *aaisié*, aisé.

Bagnolet, coiffe de paysanne : *bagnolet*, sorte d'ancienne coiffe de femme (proprement baquet).

Baièta, toile tranparente : *baiette*, sorte d'étoffe servant pour des jupes.

Baricole, lunettes : *bericles*, bésicles.

Bergnif, diable : *bernifle*, qui moleste, à côté du verbe (vieilli) *bernufiè*, mépriser (anc. fr. *bernifler*, mortifier : cf. ci-dessus, p. 195). Différemment expliqué par A. Levi.

Bertèl, trémie (*buretel*).

Bicochin, petit bonnet : *bicoquet*, coiffure militaire.

Bsac, a bsac, sens dessus-dessous : *ndé a bsac*, aller en déroute, etc. Mistral confond à tort ce vocable spécial avec *bassac*, grand sac, mot qui en diffère par la forme et par le sens. C'est en fait un parisianisme dont nous avons suivi l'historique et l'origine (cf. t. I, p. 325). Le patois valdôtain dit également : *besaque*, en désordre; *foire a besaque*, mettre sens dessus-dessous (Abbé Cerlogne).

Bondir, bonne grâce : *bonaire*, débonnaire.

Ciadlè, mettre en ordre : *chadeler*, diriger.

Cioma, repos des vaches (pendant la chaleur) : *chaume*, chaleur.

Codron, gouttière (*gouteron*).

1. Voir le mémoire déjà cité de Paul Meyer (p. 40 à 46), auquel nous empruntons quelques détails.
2. Notre transcription est celle de Giuseppe Gavuzzi, *Vocabolario Piemontese-Italiano*. Turin, s. d.
3. Cf. *Langue de Rabelais*, t. II, p. 152. Différemment expliqué par A. Levi.

Digitized by Google

Cracia, lie : *crache*, crachat.

Dail, faux (*dail*).

Ferloca, coiffe : *freloque*, ornement en forme de houppe.

Ferluch, monnaie : *frelucque*, petite monnaie noire.

Ferpa, jabot (de chemise) : *ferpe*, frange.

Finage, étendue d'une juridiction, d'une paroisse (*finage*).

Fondichè, droguiste, dérive de l'anc. piém. *fondich*, magasin (*fondique*).

Galaru, galantin : *galureau*, godelureau.

Garnacc (lire *garnatch*), guenilles : *garnache*, espèce de long sarrau qui se mettait au-dessus du surcot.

Gergon, jargon (moy. fr. *gergon*), à côté de *giargon*, jargon.

Giac, chemisette de nuit, à côté de *zachè* (fr. *jaque*, *jaquet*).

Giaièt, lustrin : *jayet*, jais.

Gibassè, gibecière (*gibassier*).

Gipa, jupe (*jipe*).

Gioia, joyaux : *joie*, joyaux.

Gobloi, gobelet (*gobelet*).

Grogno, trogne : *grogne*, grognement (cf. *mal en groin*, mauvaise mine).

Locè, vaciller : *lochier*, agiter, secouer.

Loro, galantin : moy. fr. *galoureau*, *galureau*, godelureau (avec l'aphérèse de l'initiale).

Maciaron, tas de foin : *macheron*, meule de foin.

Magnin, chaudronnier : moy. fr. *magnin* (cf. ci-dessus, p. 216).

Malingher, chétif (*malingre*).

Moca, grimace : *moque*, moquerie.

Morgant, grossier, rustre : *morgant*, fier, méprisant.

Orfanti, interdit : *orfanté*, état de celui qui est orphelin, misère, malheur.

Piotonè, aller à pied (*pietonner*).

Randon, rebuffade : *randon*, violence, impétuosité.

Sàfer, pendard : *safre*, glouton.

Sbafumà, emporté : moy. fr. *se boffumer*, se mettre en fureur.

Sbefiè, *sberfiè*, railler : moy. fr., *beffler*, *blefrer*, se moquer[1] (avec une *s* prothétique), remontant à la notion de « manger avidement » (cf. t. I, p. 235).

1. Cf. A. Levi : « *Sbefié*, railler, du type **ex-beff-iddiare*... (cf. ital. *sbeffeggiare*). La variante *sberfié*, par intrusion du préfixe *sber* (lat. *ex-bis*) ».

Digitized by Google

Sciufetta, réchaud (*eschaufete*).

Sgiambè, dévier : *esjamber*, enjamber.

Sgrafignè, égratigner (*esgrafigner*).

Stagiant, locataire (*estajant*).

Stri, frisson, dégoût : *estrif*, danger, position critique (avec modification de sens).

Strivè, tordre les écheveaux de fil : *estriver*, s'efforcer de faire une chose.

Toblàn, pécore : (se faire) *tout blanc*, jouer l'innnocence.

Certains de ces archaïsmes sont caractérisés par la conservation de l'*s*, tels : *disnè* (disner), *mastinè*, maltraiter (*mastiner*), *mestè* (mestier), *scarnifleur* (escornifleur), etc.

Le piémontais possède également quelques locutions figées : à *tamborn batan* (à tambour battant); à *plata cotura* (à plate couture); *badsuà* (pieds de porc en bas de soie); *brut et bon*, sorte de poire à l'écorce rude (*brute-bonne*); *milon-milena*, couci-couci (*milon-milaine*); *m'e viz* (m'est avis), *ai usubòe*, ruiné (*aux abois*), etc.

Provincialismes. — On lit dans la préface de Dal Pozzo (p. XX): « L'élément qui prédomine dans le patois piémontais, c'est le vieux français ou le bourguignon ».

On vient de voir les survivances de l'ancienne langue en piémontais; quant au bourguignon, il n'y en a pas trace dans le récent recueil d'A. Levi, et pour cause.

C'est le français littéraire et vulgaire (et non ses patois) qui ont passé au piémontais. Tout au plus pourrait-on citer quelques vestiges isolés, tels :

Anbaocè, gorger d'aliments, composé tiré directement du français dialectal *embaucher*, faire engraisser les bestiaux (cf. ci-dessus, p. 12).

Maràia, marmot. Autre terme tiré directement du français dialectal *maraille*, au même sens (cf. t. I, p. 191).

Sont également d'origine dialectale : *bessa* (bêche), *besson*, *bignetta* (beignet), *brandvèn* (brandevin), etc.

Notons, en outre, les parisianismes :*cracial* (crachat = décoration), *fricò* (fricot), *fricando* (fricandeau), *ratatòi* (ratatouille), et notamment ces deux parisianismes qui ont joui d'une large expansion :

Filon, fourbe : « Peut-être d'origine germanique et connexe avec le fr. *félon* ». C'est en piémontais un emprunt moderne du fr

Digitized by Google

filou, qui a passé aussi dans le Midi (*filoun*). Son sens propre est *fileur* de laines ou voleur de manteaux[1].

Gibus, chapeau à claque : « Du prov. *gibous*, bossu ». Autre emprunt du français *gibus*, ainsi dit d'après le nom du chapelier parisien Gibus.

C'est surtout le Midi de la France qui a fourni le plus grand nombre d'emprunts : le provençal, notamment celui des Alpes, le dauphinois et le savoyard, régions limitrophes du Piémont.

On sait que, vers la fin du XIe siècle, le Piémont passa dans la maison de Savoie, à laquelle il resta attaché de 1429 à 1860. Il est étonnant, dans ces conditions, que le nombre d'emprunts savoyards en piémontais soit tellement réduit, ceux mentionnés par A. Levi ne dépassant pas une demi-douzaine (surtout des noms d'oiseaux). Par contre, les emprunts dauphinois et provençaux (niçois) y sont abondamment représentés et embrassent les ordres de faits les plus différents, la vie tout entière.

Nous renvoyons, pour les détails, au recueil d'A. Levi, qui note avec exactitude ces diverses sources d'emprunts. Bornons-nous à quelques remarques générales.

Nombre de termes piémontais y remontent, et tout d'abord ceux du ressort de la vie rurale :

Andrugè, engraisser les terres (*endrujà*).

Anbaragnèsse, se couvrir de nuages, en parlant du temps : *embaragnà*, entourer d'une haie, enclore de buissons : « le ciel nuageux étant comparé à un terrain défendu » (A. Levi).

Arciampè, ramasser, rassembler : *rechampà*, ramener du champ ou du dehors.

Arssonè, saluer de la voix (« salutare colla voce », C. Nigra) et résonner: *ressounà*, parler, interpeller (influencé par *sonè*, sonner).

Beichè, regarder : *beicà*, regarder attentivement, à côté de *buchè*, même sens, proprement fixer le bec[2] (cf. dans le Bas-Maine *s'abequer*, regarder fixement). Les termes *becquer*, regarder, et *se rebecquer*, faire attention, sont déjà familiers aux plus anciens documents jargonnesques, au *Dossier* des Coquillards et aux *Ballades* de Villon. De nos jours, dans l'argot de Val Soana, figurent : *boc*, bec, et *bocar*, regarder.

1. Voir *Langage Parisien*, p. 232-233.
2. A Levi s'est fourvoyé en identifiant ce *beiché* avec *badoché*, badauder, et en faisant remonter les deux à un prétendu type **baduccare*, tiré d'un autre type **batare*, bayer.

Digitized by Google

Cabana, cabane, à côté de *caborna* et de *ciabota* (prov. *chabolo*).

Cavalion, outil pour battre le blé : *cavaioun*, cep de vigne attaché sur une perche horizontale.

Counciè, souiller : *counchià*, salir.

Certains de ces vocables méridionaux ont subi, en passant au Piémont, des changements sémantiques plus ou moins frappants, comme on a pu l'apercevoir par les exemples cités ci-dessus. En voici quelques autres :

Balàda, bruit, tapage : *balado*, espèce de sarabande.

Cafàs, petit buisson : *cafas*, sorte de panier.

Ciaramlè, bavarder : *charamelà*, jouer du chalumeau (cf. anc. fr. *flageoler*, jouer du flageolet et causer, babiller).

Cifota, piquette : *chifoui*, drôle.

Gamàciu, vaurien : *gamacho*, guêtre (cf. *savàt*, savate et rustre).

Garola, salope : *garoulo* (cf. ci-dessus, p. 27).

Gimèru, petit bonhomme : *gimerro*, jumart.

Matafam, grand et gros, enfant joufflu : *matafam*, grosse omelette[1], proprement mate-faim.

Pèilo, petite salle à manger (« Propriamente il *pèilo* è il salotto del ricco campagnuolo », Gavuzzi) : *pèilo*, poêle, d'où chambre rechauffée.

Subrichèt, homme dédaigneux : *subrichet*, sobriquet.

Ces applications métaphoriques, inconnues au provençal, témoignent d'une assimilation intime des vocables de cette provenance.

CATÉGORIES LEXICOLOGIQUES. — Essayons de grouper, sous quelques rubriques d'ensemble, les nombreux emprunts que le piémontais a faits à diverses époques au français. Ici, comme ailleurs, notre but n'est nullement d'être complet, mais de faire ressortir les faits typiques.

Nous envisagerons tour à tour la demeure et l'alimentation, l'habillement et la toilette, les arts et métiers, les termes ruraux et les divertissements, pour finir avec les vocables du ressort de la vie intime.

I. — Maison (meubles, etc.) : *chambrana* (chambranle d'une porte), *ciassil* (châssis d'une fenêtre), *coridòr* (corridor), *lambris*, *luchèt* (loquet), *trassa* (terrasse), *volet*; — *masura* (masure); *sezlonga* (chaise longue), *taboret* (tabouret).

1. Voici l'explication donnée par A. Levi : « Altération de *mataflu*, gros et gras, sous l'influence de la locution *long com la fam*, long comme (un jour de) faim ».

Digitized by Google

Cuisine (viande, légumes, fruits, pâtisserie, etc.) : *aci* (hachis), *arssi* (rassis : pain), *assièta, bafrè, bodin* (boudin), *bufèt, cocmar* (coquemar), *cotlèta* (côtelette), *galantina, galetta* (biscuit = galette), *giambòn* (jambon), *gruèra* (fromage de gruyère), *implèta* (emplette), *molèt* (pain mollet), *mitonè* (mitonner), *potage, purèa, rubinèt* (robinet), *salada, sandon* (saindoux); — *chersson* (cresson), *cialòta* (échalotte), *pois, topinanbò* (topinambour); — *calvila* (pomme), *cherpandu* (capendu), *grisèla* (groseille), *renagloda* (reine-claude), *ranèta* (rainette); — *diablotin* (chocolat), *dragèa* (dragée).

Apprêts culinaires : *a la brèsa* (bœuf à la braise), *a la doba* (à la daube), *a la coc* (œuf à la coque), etc.

Boisson : *pichèta* (piquette), *pinta* (pinte), *ratafià*; — *goghèta* (goguette), *ribòta* (ribote).

II. — Costume : *chapiron* (chaperon), *cota* (cotte), *cotrion* (cotillon), *manciòn* (manchon), *mitène* (mitaines), *mofla* (moufle), *petanlèr* (pet-en-l'air), *semiz* (chemise), *sentura* (ceinture), *tabilié* (tablier), *tricò* (tricot), *zartièra* (jarretière), *zabò* (jabot), *volan*;—*bertèle* (oretelles), *gilè* ou *zilè* (gilet), *palò* (paletot).

Coiffure : *archinchesse* (se requinquer), *bandò* (bandeau), *bocla* (boucle), *bonèt* (bonnet), *catogan, crepè* (crêpé), *filoss* (filoche), *frèsa* (fraise), *grafa* (agrafe), *grilò* (franges = grelots), *matlòta* (matelotte), *papiòta* (papillotte), *signòn* (chignon), *tignòn, topè* (toupet).

Chaussures : *brodchin* (brodequin), *galossa* (galoche), *ghèta* (guêtres), *patin, savàt* (savate); — *tigia* (tige), *vanpè* (avant-pied).

Etoffes (et couleurs) : *crepòn, droghèt* (droguet), *dradmison* (drap de maison = drap grossier), *filosèla, moliòn* (molleton), *moncaià* (moncayar), *organdis, ratina* (ratine); — *bariolà* (bariolé), *bigarè* (bigarré), *giaòn* (jaune).

III. — Commerce : *bancarotiè* (banqueroutier), *bassacula* (bascule), *burò* (bureau), *cacèt* (cachet), *deconi* (décompte), *poff* (dette = pouf).

Art militaire : *arcè* (archer), *armuriè, berlòca* (berloque), *ciambrèa* (chambrée), *congè* (congé), *flecia* (flèche), *forgòn* (fourgon), *gamèla* (gamelle), *garita* (guérite), *ghidòn* (guidon), *maròda* (maraude), *pret* (prêt = solde), *sacò* (shako), *sibla* (cible); — (cheval) *alzàn, ambla* (amble), *farsin* (farcin), *gòrma* (gourme), *machignòn* (maquignon), *mordie* (morailles), *ossa* (housse), *pia* (pie).

Métiers et outils : *corior* (corroyeur), *minusiè* (menuisier), *saron* (charron), *terassiè* (terrassier); — *ciadeuvra* (chef-d'œuvre), *ciafàud* (échafaud); — *bisel* (biseau), *carò* (carreau), *david, drossa* (drousse), *ghiom* (guillaume), *raboi, riflard, taràud, tornagoss* (tourne-à-gauche), *tornaviss* (tournevis), *trosschin* (troussequin), *varlopa, viraberchin* (vilebrequin).

Digitized by Google

IV. — Termes ruraux (agriculture, jardinage, oiseaux et plantes) : *bergè* (berger); — *gerba* (gerbe), *giavèla* (javelle) et *giavlè* (enjaveler), *terrò* (terreau); — *botura* (bouture), *lèa* (allée); — *canart, egrèta* (aigrette), *bondra* (bondrée), *busart, erlu*[1] (harle), *gai* et *gè* (gai et geai), *gelinòta, ghepiè* (guêpier), *granduc , griva, linòt* (linotte), *piongiòn* (plongeon); *ral* (râle), *sivaliè* (chevalier); — *alis* (lis), *bluet, bochèt* (bouquet).

Musique, danses et jeux : *clarinèta, claron* (clairon), *flagiolèt, orgo* (orgue), *vieil* (vielle); — *borèa* (bourrée), *cotiliòn, rigodòn*; — *bala* (balle), *berlan, cociòn* (cochonnet), *francarò* (franc-carreau), *vola* (vole).

Parties du corps : *giarèt* (jarret), *gingot* (gigot), *goitro* (goître), *gorgia* (gorge), *gosè* (gosier).

V. — Vie sentimentale : *ferluchèt* (freluquet), *galan, muscadin*; — *arprocè* (reprocher), *bischè* (bisquer) et *facè* (fâcher), *blaghè* (blaguer), *boudo* (bouderie), *gassè* (agacer), *cadò* (cadeau), *sapronè* (chaperonner = accompagner).

Vocables divers : *grip* (grippe), *scaransia* (esquinancie = angine); — *bersso* (berceau), *badèn* (badine), *babia* (babil), *bafoiè* (bafouiller), *bagaiè* (bégayer), *gèna* (gêne); *lumetta* (allumette), *lumignon, mècia* (mêche); *manigansa, michmach* (mic-mac), *verva* (verve poétique), *vetilia* (vétille).

Qualités et défauts : *blanc bec, borgno, brav* (bon, honnête), *bruteur* (bretteur), *cafard, drolo, fringant, gogo, luron, lamban* (lambin), *lingèr* (léger), *salop* (salope), *vorièn* (vaurien).

SENS. — Plusieurs des mots français, en passant au piémontais ont modifié leur sens, ce qui témoigne d'une connaissance intime de la langue étrangère. Voici une liste qui pourrait être ajoutée à celle déjà donnée touchant le provençal :

Badò, charge (proprement *badaud*), serait, suivant A. Levi, le résultat d'un malentendu (cf. pourtant, en français, *ballot* lourdaud).

Cacè, épier, cacher, proprement regarder en cachette.

Camoflet, taloche (« camouflet »).

Degordi, svelte (« dégourdi »).

Deluri, goinfre (« déluré »), transition sémantique obscure.

Fama, chambrière de la Cour (proprement *femme* de chambre).

Flon, fanfaron, du refrain *flon-flon* des chansons joyeuses.

Flut, ruiné, acception ironique de l'interjection *flûte !*

Friant, chaud (« goinfre »).

1. D'où l'expression *fé l'erlu*, s'enhardir, tirée probablement du vol impétueux de ces oiseaux.

Digitized by Google

Ghedo, bonne grâce (« guède »).
Ghenia, bagatelle (« guenille »).
Gidi, noirâtre (comme le *jais*).
Mistanfluta (*à la*), nonchalamment, de *mistenflute*, personne délicate.
Milaria, société (« métairie »).
Neusa, jeu de la fossette (« noise »).
Perlandu, arrogant (« prétendu »).
Plutre, vilain, avare (« pleutre »).
Santilion, barbe en pointe, favoris (« échantillon »).
Spiègla, sordidement avare (« espiègle »), acception ironique.

Voilà les traits épars, groupés dans un tableau d'ensemble, de l'influence du français sur le piémontais. Attilio Levi a accordé une attention particulière aux termes héréditaires et empruntés. Ses détails précis nous ont fourni les données essentielles de l'action séculaire du gallo-roman sur cet important patois de la Haute-Italie.

CARACTÉRISTIQUE GÉNÉRALE. — En jetant un coup d'œil sur l'ensemble de ces répercussions gallo-romanes, on peut en apprécier l'extension et la pénétration.

La vie sociale, sous ses divers aspects, s'y reflète tout entière.

La maison et ses parties constitutives, la cuisine et ses annexes, l'habillement, le luxe et la mode ont conservé de nombreux souvenirs français et provençaux.

La nomenclature commerciale, militaire, professionnelle, en est abondamment pourvue, de même que la vie individuelle ou publique et la vie intime ou sentimentale.

Si des villes nous passons aux campagnes, nombre de termes, que les lexicographes piémontais désignent par « ruraux », y remontent également.

D'ailleurs, le piémontais ne s'est pas montré simplement réceptif. Si beaucoup de ses emprunts ont gardé leurs acceptions, plusieurs autres ont modifié ou enrichi le sens suivant des conceptions locales. Ces transitions sémantiques ne sont pas, il est vrai, toujours transparentes.

Un exemple :

Le piémontais *arâc* (« eau-de-vie, arack ») ne signifie plus que « vieillerie » et « valétudinaire ». On n'entrevoit aucun rapport entre ces diverses significations : « Avec le sens modifié sous l'in-

Digitized by Google

fluence de *racló* (nous dit A. Levi)»; et, à *racló*, il nous renvoie à *roclo*, qu'il accompagne de ce commentaire :

« *Rocló*, 1° Vieille façon de manteau (du fr. *roquelaure*, sorte de redingote sans taille qu'on portait sous Louis XIV, ainsi appelée de son inventeur, le duc de Roquelaure); 2° Anticaille; 3° Personne vieille ou maladive; 4° Valétudinaire ».

Une connaissance approfondie de toutes les ressources du dialecte pourrait seule éclairer définitivement ces côtés obscurs.

Le piémontais a gardé nombre de souvenirs historiques et littéraires : en dehors de *roquelaure*, il possède encore *talma*, pèlerine, du nom du célèbre tragédien Talma (m. 1826); et une expression telle que *fier com n' Artaban* (réminiscence d'un des romans de la Calprenède) est donnée par tous les lexicographes piémontais.

Ainsi, allusions historiques et littéraires, mots traditionnels et rustiques, vocables de gueux, parisianismes et jusqu'à des anglicismes modernes venus de Paris — *boghè* (boghei), *ragiàn*, etc. — tout a trouvé dans ce dialecte un accueil hospitalier. Fécondé tour à tour par l'italien (littéraire et dialectal), le provençal et le français, le piémontais finit par acquérir une richesse et une originalité qui lui donnent une place à part dans l'ensemble des patois de la Haute-Italie.

II

Envisageons maintenant de plus près ce récent recueil étymologique, dont nous venons de relever les mérites en ce qui touche l'héritage latin et les emprunts gallo-romans. Reste à considérer l'évolution proprement dite du piémontais, ses ressources indigènes.

Attilio Levi s'est privé, de propos délibéré, d'une série de sources indispensables pour l'étymologiste qui tend à embrasser le développement complet de l'idiome dont il scrute les origines. Mais, avant de procéder à leur examen, une remarque préalable s'impose.

LACUNES. — Si l'on compare, sous le rapport purement lexical, le dictionnaire de Dal Pozzo avec celui d'A. Levi, on est frappé par le nombre de mots que donne le premier et qui manquent à l'autre. L'auteur s'est donc arrêté à un choix; c'était son droit, mais il lui incombait de nous en exposer les raisons. Dans son introduction, il relève l'importance pour l'étymologiste des termes vulgaires proprement dits par rapport aux néologismes plus ou moins

Digitized by Google

négligeables. Il déclare donc s'en tenir aux premiers et ne tenir compte qu'exceptionnellement de ceux de la dernière catégorie.

Mais il ne touche mot du choix qu'il a fait dans ce fouillis de termes vulgaires et de la manière dont il a utilisé ou rejeté les vocables donnés par les lexiques[1].

TRADITIONS POPULAIRES. — Le folklore piémontais est comme absent du dictionnaire d'A. Levi. Aussi les nombreuses publications que lui a consacrées feu C. Nigra ne figurent-elles pas dans sa bibliographie, exclusivement lexicographique, qui aurait dû au moins mentionner les *Canti popolari Piemontesi* (Turin, 1888).

Certains termes, d'un grand intérêt sous ce rapport et que donnent les lexiques, ne figurent pas dans son recueil étymologique. Tel, par exemple, *inghildòn* (terme mentionné par Gavuzzi et Dal Pozzo) lui manque. Cette curieuse expression traditionnelle, qui remonte à un patois français, a pénétré profondément en piémontais, où elle est associée à diverses phrases stéréotypes (cf. ci-dessus, p. 97).

Le folklore est un des auxiliaires de la recherche étymologique et sa méconnaissance ne va pas sans inconvénient. On lit dans le recueil d'A. Levi ces quatre articles :

« *Girondolè*, tournoyer. Croisement de *girolè*, tournoyer, et du suivant » .

« *Girondonè*, tournoyer. Croisement de *girolè* et du français *randonner*, courir rapidement ».

« *Rondolè*, variante de *girondolè*, avec l'aphérèse de la première syllabe ».

« *Rondonè*, variante de *girondonè*, avec l'aphérèse de la première syllabe ».

Autant d'assertions, autant d'erreurs.

Si l'auteur avait pris connaissance de la tradition populaire touchant l'hirondelle, il se serait aperçu que ces quatre verbes piémontais font tout bonnement allusion au vol circulaire, rapide et continu, de l'oiseau. Ce sont ses noms mêmes — piémontais

1. On lit dans le « Discours préliminaire » du *Dictionnaire portatif Piémontais-Français* (Turin, 1814) de Louis Capello : « Chaque province du ci-devant Piémont ayant une espèce de patois particulier, je ne pouvais pas les comprendre tous dans ce Dictionnaire. Il fallait en choisir un. J'ai donné la préférence au langage qu'on parle à Turin, car c'est celui de la capitale du Piémont et que tous les Piémontais de la province comprennent fort bien. »

Ses successeurs auraient pu imiter la franchise de cet initiateur de la lexicographie piémontaise.

Digitized by Google

rondola et italien *rondine* ou *rondone* — qui se trouvent à la base des verbes *rondolè* et *rondonè*, alors que les composés *girondolè* et *girondonè* représentent les mêmes verbes renforcés par *gyrare*, tournoyer. C'est pour la même raison que le Provençal appelle l'hirondelle *iroundo* et *giroundo* (dite aussi en piémontais *riondola*), que le Monferrin désigne par *alondra* et *volandrina*[1].

De même, *carcavèia*, incube, n'est pas en rapport avec le provençal *carcavielho*, vieille décrépite (mot dans lequel Lévi voit, comme Mistral, une prétendue altération de *cascavello*, grelot). En fait, le terme piémontais répond au languedocien *caucovielho*, cauchemar, incube, dit en Guyenne *estrego*, sorcière, qui presse la poitrine de ceux qui dorment.

Dal Pozzo en fournit une explication plus conforme à la réalité. Ses données d'ordre traditionnel, intéressantes et instructives, contrastent singulièrement avec la pénurie de détails analogues chez son successeur.

TERMES DE JARGON. — On connaît suffisamment l'argot piémontais, grâce aux vocables du jargon de Val Soana recueillis par Const. Nigra[2]. Maints de ces termes ont pénétré dans le piémontais et il est curieux de constater qu'un étymologiste aussi averti qu'A. Levi ignore cette origine spéciale pour nombre de mots de son recueil :

« *Lingher*, poignard. Du prov. *lingre*, dague, stylet (altération du provençal *oulindo*, épée).

C'est là l'étymologie de Mistral. Cependant, le jargon de Val Soana connaît *lingher*, couteau, et celui-ci, comme le correspondant provençal, remonte tout bonnement au jargon français, où le terme est attesté dès le XVIe siècle. Le sens propre en est cou-

1. L'auteur aurait pu aussi trouver ces renseignements dans le *Dictionnaire* de Meyer-Lübke (v° **hirundula*), qui ne fait que reproduire notre article (dans la *Zeitschrift*, t. XXX, p. 563), qu'il a oublié de citer. Cf. maintenant *Sources indigènes*, t. I, p. 444-445.

2. *Archivio glottologico italiano*, t. III (1878), p. 53 à 60 : « Il gergo dei Valsoanini » (reproduit dans A. Dauzat, *Les Argots des métiers franco-provençaux*, Paris, 1917, p. 216 et suiv.).

L'abbé Cerlogne, à la fin de son *Dictionnaire du patois Valdôtain* (Aoste, 1907), avait donné une liste de « mots du jargon dont les Valdôtains se servent pour n'être pas compris des étrangers ». Cet argot, comme celui de Val Soana, abonde en emprunts français (cf. *couiné*, mourir ; *lima*, chemise ; *fiva*, non ; *reucho*, chien ; *roubio*, feu, etc.), mais renferme aussi, tout comme celui de Val Soana, nombre de termes d'origine obscure. Voir les commentaires d'A. Dauzat pour ces deux jargons franco-provençaux.

Digitized by Google

teau de Langres (moy. fr. Laingres), ville célèbre pour sa coutellerie.

« *Sgheuza*, faim. Du fr. *gueuse*, avec une *s* intensive, proprement la mendiante. »

Le jargon de Val Soana possède la forme primordiale : *gheizi*, faim. Le mot signifie tout simplement faim de gueux, le mendiant étant habituellement affamé.

C'est toujours d'une source jargonnesque que dérivent les termes piémontais :

Biardè, se sauver, prov. *biardà*, décamper, fuir (avec une étymologie anecdotique de Mistral); norm. *s'embiarder*, s'enfuir — tous remontant à l'ancien verbe jargonnesque *bier*, aller, d'où *biard*, côté pour se diriger.

Birba, coquin : « Métathèse de l'anc. fr. *briber*, prov. *bribà*, mendier » (A. Levi). En fait, le provençal dit à la fois *birbo* et *bribo* pour « pain mendié » (*bribe*) et « gueux, coquin » (*birbe*). C'est un terme foncièrement jargonesque: le val-soanin *barbir* est pour *birbar*, briber. De bonne heure, le terme méridional passa au fourbesque *birba*, aumône, c'est-à-dire gueuserie.

Tafa, peur : « Peut-être tiré de *tafanari*, le derrière, altération plaisante d'*antifonario* » (Mistral).

Le premier est un terme de jargon : *taffe*, peur (Vidocq). Onomatopée qui exprime la palpitation : « Les fesses lui font *taf-taf*, ou le c... lui fait *tif-taf*, c'est-à-dire il tremble de peur » (Oudin). Le provençal dit à la fois *tafo*, frayeur, et *tifo-tafo*, *tif-taf*, onomatopée du bruit que font les palpitations du cœur ou des mâchoires qu'on remue (Mistral).

Quant à *tafanari*, fessier, mot commun au piémontais et au provençal, sa forme gasconne *tabanari* renvoie à *taban*, *tavan*, taon, par une association d'idées qui nous échappe.

Tonbalòn, profit illicite. L'auteur y voit une altération du français *tour de bâton*. C'est en fait un terme de gueux passé au français, une des nombreuses subtilités du métier[1].

Tuna, raillerie : « du prov. *tuno*, tanière ». Aucun rapport de sens. Il s'agit effectivement d'un terme de gueux *tune*, qui a passé au XVIIe-XVIIIe siècle à l'hispano-portugais (*tuna*, vie fainéante). En ce qui touche le sens spécial au piémontais, rappelons que les mendiants de jadis étaient à la fois bouffons et bateleurs : en espagnol, *truhan*, truand, désigne l'un et l'autre.

1. Voir *Langage parisien*, p. 227 à 229.

Digitized by Google

Ajoutons que c'est apparemment à un argot des merciers ou des colporteurs juifs que le piémontais est redevable de quelques vocables hébreux qui ont pénétré dans ce patois et sont donnés par les dictionnaires, tels : *cacamo* (gros bonnet), *goï* (non-juif), *tafüz* (prison), *taref* (malingre), ce dernier terme tiré du rituel au sens d'« impur ». Nous y reviendrons.

CROISEMENTS. — Tout le monde est d'accord sur le rôle important que ce facteur joue dans l'enrichissement du lexique, mais, depuis quelque temps, on en use et abuse.

On le rencontre trop fréquemment, et parfois plusieurs fois sur la même page, dans le recueil d'A. Levi.

En principe, ce facteur n'est réellement efficace que lorsqu'il s'agit de termes appartenant en propre à la même langue, tandis que l'auteur le fait intervenir constamment entre des vocables latins, allemands, ladins, etc., et piémontais. Voici quelques exemples :

Barabdo, épouvantail : « Croisement de *baraba*, coquin, et de *babdo*, épouvantail ».

Or, le premier est tout simplement la forme renforcée du dernier, comme il résulte du tableau d'ensemble de ce terme enfantin (cf. t. I, p. 274).

Beccia, biche : « Croisement de *bech*, bouc, et du prov. *bicho*, biche ».

Ici, encore, il s'agit de deux formes alternantes du même terme onomatopéique (cf. ci-dessus, p. 144).

Berlanda, carrosse : « Tiré de *berlandina*, même sens, celui-ci croisement de *berlingot* et *siladina*, voiture de louage ».

Le piémontais *berlanda* est tout bonnement le français *berlinde*, berline (prononciation vulgaire).

Bertondè, tondre : « Croisement de *bertonè*, tondre, avec le français *bertauder* ».

En fait, il s'agit de trois verbes foncièrement différents : anc. fr. *besiondre*, ital. dial. *bertonar* et fr. *bertauder* (cf. Index).

Fanfaro, *fanfarin*, micocoulier : « Croisement de *favaron*, même sens, et *fanfaron*, fanfaron ». Il n'en est rien. Le sens propre des termes piémontais est « fanfare » et « petite fanfare », d'où bruit assourdissant, répondant au synonyme arlésien *fanfarigoulié*, par allusion aux fruits, sphériques et noirâtres, de cet arbre, qui claquent bruyamment (cf. t. I, p. 333-334).

Fiap, flasque : « Croisement du latin *flaccus* avec le synonyme allemand *schlapp* ». Aucun rapport (cf. ci-dessus, p. 179).

Digitized by Google

Ainsi, ces prétendues contaminations qui reviennent à chaque pas finissent par devenir un réel obstacle pour la vraie compréhension des phénomènes linguistiques.

Nous avons réservé la création métaphorique et la création spontanée. Il est temps d'aborder ces deux facteurs linguistiques :

MÉTAPHORE LINGUISTIQUE. — Comme dans tous les ouvrages étymologiques courants, cette métaphore est à peu près absente du récent *Dictionnaire*. Ce côté si intéressant de la psychologie populaire y fait défaut, lacune des plus sensibles lorsqu'il s'agit d'un patois.

Quelques exemples à l'appui :

On sait que les idiomes vulgaires sont riches en termes et en expressions pour exprimer les divers degrés de l'ivresse. Le piémontais ne pouvait manquer d'en être abondamment pourvu.

Nous avons déjà cité, à ce sujet, un passage caractéristique de Dal Pozzo, qui attribue toutes sortes d'origines exotiques aux termes correspondants, foncièrement indigènes, du paysan piémontais (cf. t. I, p. 210 à 212). Rappelons-en : *cioca*, *piola*, *sumia*, qui représentent autant d'équivalents pour « état d'ivresse », tirés des noms de la chouette, de la dinde, du singe.

Voici maintenant comment procède A. Lévi. Il supprime *piola* (donné aussi par Gavuzzi) et explique ainsi le premier de ces termes : « *Cioca*, ivresse. Du latin **clocca*, couveuse. Pour le sens, *piè la cioca*, se griser, peut être rapproché du piémontais *piè la sumia* ».

Donc, ce terme moderne du paysan piémontais viendrait d'un latin inexistant; mais continuons la lecture :

« *Cioc*, 1° grand duc, onomatopée; 2° ivre, tiré d'*anciochè*, se griser, comme l'italien *tonto*, stupide, d'*intonito* ».

N'est-ce pas substituer à l'évidence et au bon sens des rapprochements aventureux?

Le piémontais *piè la cioca*, se griser, proprement prendre la chouette, trouve son pendant exact dans le provençal *prene la machoto*, s'enivrer.

Piloch, gueux, vilain (Gavuzzi). Le provençal alpestre *piloc*, comme l'italien *pilocco*, même sens, semble provenir du piémontais qui possède à la fois *pilà* et *pilochè*, béqueter. C'est une image tirée des gallinacées, analogue au synonyme français *picoreur* (cf. *picorer*, picoter)

Digitized by Google

et à l'espagnol *picaro*, voleur (*picar*, piquer), les gueux étant à la fois mendiants et voleurs.

Suit, sec : « Métaphoriquement, taciturne, sombre, du lat. *exsuctus*, sucé ».

Or la première acception est celle du mot *sut* ou *suc* (« du lombard *sutt* et *succ* »), alors que le sens de « sombre » remonte indubitablement à celui de « hibou » (*suit*, *suitôn*).

Voici quelques autres métaphores usées :

Birlo, espèce de toupie : « De la base onomatopéique, d'où aussi l'italien *birillo*, quille ».

Le piémontais *birlo*, toupie, remonte à la notion « dindon », piémontais *birô* (cf. t. I, p. 84) ou *birlo*, dindon (cette dernière variante est donnée par Dal Pozzo). De même, en comasque, *birlo;* pirouette et toupie.

Pacè, bâfrer : « Du milanais *paccia*, parmesan *pacciar*, même sens. Mots onomatopéiques ».

Tous ces termes (comme leur correspondant italien *pacchiare*) remontent à la notion de « patauger » et « se salir », qui est primordiale, d'où l'application métaphorique « manger salement » (cf. ci-dessus, p. 224).

Seula, couveuse : « Du prov. *solo*, sotte, proprement la sotte ».

Le sens propre du mot est « chouette » (cf. Sav. *sevla*), que le Napolitain appelle *cecavoccola*, couveuse aveugle, la vue de la chouette étant offusquée par la lumière du jour. Même rapport pour le piémontais *ciuss*, hibou, et *cioss*, couveuse.

ONOMATOPÉES. — Ces formations imitatives sont généralement méconnues, surtout sous le rapport de l'indépendance et de l'universalité. Citons ces exemples :

Bero, *berro*, agneau : « Mot de la région alpine, peut-être préroman ».

Vocable enfantin qui est de tous les temps et de tous les lieux (cf. t. II, p. 91).

Bibin, dindon : « Diminutif irrégulier de *biro*, peut-être produit du langage enfantin ».

Biro, dindon : « Du lat. *byrrus*, rouge, avec le sens premier de « roussâtre ».

Il s'agit, dans un cas comme dans l'autre, de créations enfantines, donc primordiales (cf. t. II, p. 226).

Ciossè, glousser : « Altération vulgaire du classique *glocire* ».

C'est encore une formation originale, parallèle à l'ancien grec

Digitized by Google

χλώζειν, glousser : de là, son existence indépendante en slave, albanais, turc, etc. (cf. Cihac, t. II, p. 63).

Ciucè, sucer : « Altération enfantine d'un dérivé du lat. *sugere*; cf. ital. *ciucciare*, prov. *chucha* ».

Ici, comme ailleurs, il ne s'agit nullement d'altérations, mais de formations parallèles et indépendantes.

Lanpè, buvoter : « Altération de *lapè*, comme le prov. *lampè* et le fr. *lamper*; l'*n* est pris du prov. *campè*, fr. *camper* ».

Tanpè, jetter : « Variante de *canpé*, jeter, non sans influence de *taper* ».

Ces verbes nasalisés n'ont aucun rapport avec *camper*, dans lequel l'*n* est organique. La nasalisation est un phénomène fréquent dans les vocables de source onomatopéique (cf.ci-dessus, p. 299).

Patafio, gros et gras : « Altération populaire d'*epitafio*, épitaphe; cf. l'italien *pataffione*, même sens, qui tire son sens de *taffiare*, bâfrer ».

Le vocable piémontais, comme l'italien, est inséparable des équivalents provençaux : *patafle*, enfant potelé, *patafio*, grosse femme, à côté de *patofle*, *patifle*, potelé (cf. Piém. *patoflo*, gros et gras), tous termes onomatopéiques (cf. prov. *patafla !* patatras!).

Pibi, hirondelle : « Du lat. *pipio*, pigeon... Est-il connexe avec le prov. *pibe*, friquet, moineau de bois ? »

C'est une appellation enfantine (comme d'ailleurs le latin *pipio* lui-même), à laquelle se rattachent, non seulement le prov. *pibe*, friquet, mais aussi le prov. *pipi*, nom générique donné aux petits oiseaux, ainsi que *pipi*, nom français dialectal de l'alouette des prés. L'échange des labiales et la polysémie sont précisément des traits particuliers aux formations enfantines et onomatopéiques.

Pita, poule : « Féminin modelé sur *pito* ». — *Pito*, dindon : « Tiré de *pitin* et *piton* ». — *Pitin*, dindon : « Diminutif de *pet*, poitrine ». — *Piton*, dindon : « Variante de *pitin*, diminutif gallo-roman ». — *Pichin*, *pechin*, dindon : « Peut-être termes hypocoristiques qui semblent dériver d'une base incertaine, d'où l'esp. *pequeño*, prov. *piquil*, ital. *piccolo* ».

Il s'agit, dans toutes ses formes, primitives ou dérivées, d'un mot enfantin qu'on rencontre un peu partout (cf. Morvan, *pite*, jeune poule qui n'a pas encore pondu) et dont le point de départ est un cri d'appel (cf. t. II, p. 41).

Sbricc (lire *sbritsch*), action d'arroser : « Altération de *spricc*, sous l'action analogique de *sbrincc*, même sens ». — *Sbrincè*, arro-

Digitized by Google

ser : « Altération de *spricè*, par croisement avec le ladin *sbrinzler*, même sens ». — *Spricè*, arroser : « Du parmesan *spricciar*, même sens (peut-être croisement des verbes italiens *sprizzare*, jaillir, et *spiciare*, sourdre) ».

Peut-on imaginer un chaos plus complet et une plus grande méconnaissance de la nature des termes onomatopéiques ? L'alternance des labiales (dans les exemples cités) ou l'insertion d'une nasale sont des phénomènes courants dans ce genre de formations qui échappent totalement au phonéticien.

QUELQUES ÉTYMOLOGIES. — Finissons ces remarques critiques par quelques *addenda* étymologiques au recueil d'Attilio Levi :

Arlàn, dans l'expression *fè arlan*, gaspiller : « Du prov. *faire arland* piller, d'*arland*, pillard, voleur ». Le terme provençal est le même qu'*arlot*, pillard, ribaud, par échange de suffixe, proprement grappilleur (cf. t. I, p. 143).

Baciàss, mare : « Du prov. *bachas*, même sens (qui dérive du bas-latin *baca*, petite cuve) ». — *Paciàss*, mare : « Altération de *baciàss*, sous l'influence de *pacèl*, même sens ». — *Pacèl*, mare : « Variante de *paciòc* ». — *Paciòc*, tripotage : « Du prov. *pachoc*, mélange (qui dérive de *pacha*, type franco-provençal du latin *pasta*) ».

Encore un exemple de chaos étymologique pour une famille de mots de source onomatopéique (cf. t. II, p. 127).

Baòdro, patron : « Mot de jargon tiré de *baudron*, rampe d'un escalier ; semble se rattacher au fr. *baudrier*, ceinturon de l'épée ». *Bèdra*, panse : « Tiré de *bedrassu*, pansu, du lombard *boldrassu*, même sens, contaminé par le fr. *bedon*, *bedaine* ». — *Bodèro*, homme à gros ventre : « Dérivé de **bud* (de *boldo*, métathèse du latin *bolulus*, boudin) ».

Le jargon de Val Soana connaît *baudroc*, patron, et *bidria*, ventre. Il s'agit, en l'espèce, d'un terme foncièrement vulgaire et moderne qui s'est précisément substitué au vocable héréditaire (*ventèr* ne semble pas familier au piémontais) et qu'on retrouve aussi ailleurs, où il revêt la même alternance vocalique : fr. *bède* (cf. *bedaine*) et *bide* (cf. *bidon*), à côté de *bode* et *boude* (cf. t. I, p. 186-187). Les trois articles du recueil d'A. Levi devraient donc être groupés en un seul (avec les renvois correspondants) : *baòdro* désigne le « patron » comme « homme à gros ventre », même mot que *bodèro*, malgré la différence de l'accent (cf. *bedra*).

Digitized by Google

Biga, truie : « De la base germanique, d'où l'anglais *pig*, porc; cf. suisse romand *beca*, truie ».

Le bernois *bèque*, truie, est le même mot que le poitevin *bèque*, chèvre, de même que le piémontais *biga*, truie, répond exactement à *bigue*, chèvre, de l'Yonne. Le provençal *chouno*, désigne à la fois la truie et la chèvre, de même que le jurassien *gaille*, truie, coïncide avec le lorrain *gaille*, chèvre. La raison de ces rapports mutuels réside dans la voix plus ou moins semblable de ces animaux. On sait que le vulgaire considère ces différences en gros et se contente d'approximations (cf. ci-dessus, p. 145).

Caièrla, chassie : « D'un type **cacherula*, avec l'échange enfantin de *l* pour *ch*, cf. anc. ital. *caccola*, chassie ».

Le vocable piémontais remonte à la notion primordiale de « crotte de chèvre » et de « chèvre » : cf. le valaisan *coterla*, chèvre (cf. t. II, p. 123).

Conquàra, hanneton : « De l'allemand ancien *kèvar* (mod. *Käfer*), précédé d'une syllabe reduplicative, mot qui nous est probablement parvenu de l'Est de la France ». — *Ghebra*, hanneton : « De la base germanique d'où l'appellatif allemand *Käfer* ».

Donc, ces appellatifs, régionaux et modernes, remonteraient, non seulement à un ancien-haut-allemand, mais à son radical, double fantôme lexicologique. Il s'agit en fait de formations indigènes en France et en Piémont : le jurassien et suisse romand *cancouare* est d'origine enfantine (cf. t. II, p. 96), alors que le piémontais *ghebra* remonte à la notion « chèvre » (v. ci-dessus, p. 188).

Desticolé, discuter, examiner subtilement : « Croisement de *destilé*, distiller, et *ciacolè*, quereller ».

Ce verbe réel est copieusement représenté dans les patois français : il remonte aux Lansquenets[1]. Bornons-nous à mentionner le picard *testicoter*, discuter, et le lyonnais *testicolò*, contester aigrement.

Fifa, *fofa*, peur. D'origine onomatopéique comme son synonyme argotique *tafo* (cf. ci-dessus).

Lifroch, vaurien : « Dérivé de l'anc. allem. *leffur*, lèvre ».

C'est tout bonnement un dérivé du prov. *lifre*, gourmet, friand (cf. ci-dessus, p. 301).

Mistolfa, merde : « Peut-être croisement du nom propre *Mar-*

1. Voir *Langage Parisien*, p. 332.

Digitized by Google

colfa avec le provençal *mistouflet*, gracieux. Mot facétieux. Non sans l'intrusion de l'allem. *Mist*, crotte ».

Le vocable piémontais est le même mot que le vulgaire parisien *mistoufle*, misère : l'un et l'autre, appellatifs ironiques, du provençal *mistouflet*, mignon, gentil. Ce sont de simples traits de l'humour populaire.

Tardochè, *terdochè*, parler à tort et à travers, baragouiner : « Du prov. *radouìà*, fr. *radoter*, avec changement du préfixe, peut-être sous l'influence du terme familier *tartaifel*, diable ! »

Ce verbe piémontais reflète directement le gascon *tartoucà*, cahoter, par une association d'idées qu'on retrouve aussi ailleurs (cf. t. II, p. 18).

Torlobôrlo, *torobôro*, mauvaise humeur : « Emprunté de la locution provençale *tourro-bourro*, midi à quatorze heures ».

Aucun rapport de forme ni de sens : *toroboro* est abrégé de *torloborlo*, mauvaise humeur, et celui-ci répond au prov. *turluburlu*, hurluberlu, étourdi, tête fêlée[1], formule onomatopéique commune à plusieurs idiomes (cf. t. II, p. 4).

Le piémontais est riche en synonymes pour exprimer la notion d'« épouvanter ». Citons-en *sbaruè*, *sbui*, *sburdi*. Leur dernier étymologiste les rattache au petit bonheur à des formes ou à des sens incompatibles : *sbaruè* viendrait du provençal *espaurà*, effrayer; *sbui* signifierait proprement « bouillir » (hypothèse de Nigra), alors que *sburdi* refléterait l'ancien provençal *bordir*, joûter.

On n'entrevoit aucune attache entre des associations d'idées aussi disparates.

En réalité, la notion primordiale d'« épouvantail » remonte à des termes onomatopéiques destinés à effrayer les enfants. Ces verbes ont tout d'abord appartenu aux *nurseries*, aux chambres de nourrices. Voici nos explications :

Sbaruè, dont le thème *bar* est le même que celui du piémontais *barabào*, épouvantail, prov. *barbàu*, même sens, terme enfantin par excellence (cf. t. I, p. 274).

Sbüi, *sbeui*, est à son tour inséparable de l'ancien italien *sbauttire*, moderne *sbigottire*, faire peur (Sicile, *abbaguttirisi* et *abbauttirisi*), qui signifie proprement se cacher en criant *bàu ! bèu !* comme font les petits enfants en jouant au cache-cache.

Quant à *sbürdi*, son thème *bord* est devenu l'expression de l'«épou-

1. Dal Pozzo en a tiré arbitrairement *borlo*, mauvaise humeur (vocable inexistant). Cf. t. I, p. 129 : *borlio*, souche (vocable à rayer).

Digitized by Google

vantail » dans certains patois de la Haute-Italie : Parme, *borda*, croquemitaine, et *bordon*, loup-garou ; Milan, *bordoeu* (« beffana ») ; Bologne et Modène, *bourda* (« orco »), etc. (cf. ci-dessus, p. 143).

Evidemment, ces origines, simples et naturelles, contrastent singulièrement avec les étymologies prétendues savantes qu'on vient d'alléguer, mais ces humbles origines répondent seules à la réalité et au bon sens.

Nous pouvons maintenant apprécier en connaissance de cause le recueil étymologique d'Attilio Levi.

Sous le rapport de la phonétique, base de toute étude étymologique, l'auteur, grâce à une méthode rigoureuse, a réussi à discerner, dans le vocabulaire piémontais, d'une part, l'élément héréditaire et italien, et, d'autre part, les emprunts gallo-romans. C'est à coup sûr la partie la plus solide et la plus instructive de l'ouvrage, qui intéresse à la fois le linguiste et l'historien de la civilisation.

Sous le rapport des ressources indigènes, c'est-à-dire des forces créatrices propres au piémontais, l'auteur ou en fait complète abstraction (l'argot et le folklore), ou bien méconnaît la fécondité de la création métaphorique, ainsi que la nature des formations onomatopéiques. Rappelons finalement son emploi absolument immodéré du phénomène du « croisement », comme procédé dérivatif. Toute cette partie spéciale aura besoin d'être remaniée et complétée dans une prochaine édition.

A tout prendre, et en tenant compte de l'esprit méthodique qui anime son recueil, le *Dizionario etimologico del dialetto Piemontese* reste une des meilleures productions de la dialectologie italienne et romane.

Digitized by Google

III. — ESPAGNOL ET FRANÇAIS[1]

L'influence espagnole revêt en France un caractère essentiellement différent de celui de l'italianisme. Alors que celui-ci avait presque achevé son œuvre de rénovation dans tous les domaines dès la première moitié du XVIe siècle, l'hispanisme reste encore complètement inconnu à Rabelais, et ses premières répercussions ne se rencontrent pas avant la fin du XVIe siècle, dans l'œuvre variée de Brantôme.

La plupart des acquisitions venues d'Italie, répondant à des progrès réels dans la manière de vivre et de penser, ont passé dans la langue générale. Quant à l'Espagne, c'est sa littérature plutôt que sa langue qui a influencé au cours du XVIIe siècle l'esprit français, et les emprunts de cette source restent en très grande partie étrangers à la nation.

Plusieurs d'entre eux jouirent d'une vogue passagère et n'ont pas laissé de trace : tel, *bizarre*, au sens de « brave », sens particulier à l'espagnol et resté confiné dans Brantôme (cf. Littré), alors que l'italien *bizarro*, bizarre, l'emportant sur son rival indigène *bigearre*, est définitivement resté dans la langue.

Si l'on se reporte à la liste de « Mots espagnols » que donne le *Dictionnaire général* (p. 25 à 26), la plus copieuse qu'on ait fournie jusqu'ici, le nombre de termes qui ont effectivement pénétré dans les masses se réduit à un minimum : *camarade*, *casque*, *castagnette*, *compliment*, *espadrille*, *fanfaron*[2], *hâbler*, *marmelade*, et c'est à peu près tout.

Cette liste du *Dictionnaire général* contient d'ailleurs nombre d'attributions arbitraires qu'il importe de rapporter ailleurs ou de restituer aux sources indigènes.

Remontent en effet :

1° Au provençal : *alberge*, *bandoulier* (cf. *bandoulière*), *baston-*

1. Voir F. Brunot, *Histoire de la langue*, t. II, p. 206 à 207 et 213 à 214 (L'hispanisme), t. III, p. 222 à 223 (Espagnol). — Behrens, mémoire cité, p. 169 à 176 (Espagne).

2. Cf. *L'Ombre de Mlle de Gournay* (1626), p. 502 : « La Cour nous forgea, il y a quelques années, *fanfaron* de *fanfare*... ».

Digitized by Google

nade, calebasse, *cabirotade* (seul *capilotade* est espagnol), *cavalcadour*, *escoutille* et *escoutillon*, escamoter, gamache, *gavache*, *matassin*, *mousse*, *para(n)goner*, *sarbatane*.

Les termes en italique se trouvent dans Rabelais, qui ignore encore l'espagnol (comme nous l'avons montré) et, par suite, la question si un verbe comme *paragoner* ou *parangoner* est d'origine italienne ou espagnole se résout d'elle-même. C'est également le cas de la finale *ade* qui, originairement, n'est ni italienne (où elle figure comme *ata*) ni espagnole, mais exclusivement languedocienne, propagée ensuite par voie analogique[1],

2° Au français : caban, chaloupe, charabia, épagneul, épinard, once (« lynx »), picorée, vétille[2].

Enfin, *berne* est d'origine italienne[3], alors que *cannibale* et *maniguette* (cf. *curaçao*) remontent à des noms ethniques (*Caraïbes*) ou géographiques (*Malaguette*).

La plupart de ces emprunts portent un cachet littéraire très accusé[4].

L'espagnol a joué, à diverses époques, un rôle intermédiaire entre la France et l'Orient musulman tout d'abord, entre la France et l'Amérique à partir du XVIe siècle.

Dès le XIe siècle, les pèlerins français qui allaient à Saint-Jacques de Compostelle y recueillaient de la bouche des pèlerins espagnols les premiers termes arabes (*algalife*, *aufage*, etc.), qui devinrent féconds entre les mains des trouvères, mais d'une fécondité purement imaginative. Nous avons longuement parlé ailleurs de cette germination artificielle d'une demi-douzaine de bribes hispano-arabes, qui représentent dans nos légendes épiques un Orient de pure fantaisie[5].

Après la découverte de l'Amérique, c'est encore l'Espagne qui a fait passer en France et en Europe les produits exotiques :

1. Voir, pour toutes ces questions, notre *Langue de Rabelais*, t. II, p. 86 à 88. Cf. pour *alberge*, notre *Histoire naturelle dans l'œuvre de Rabelais*, p. 311.
2. Chercher tous ces mots dans l'Index « Espagnol » des *Sources indigènes*.
3. Cf. ci-dessus, p. 194.
4. Schmidt F., *Die spanischen Elemente im französischen Wortschatz*, Halle, 1914 (*Beihefte zur Zeitschrift für roman. Philologie*, fasc. XXXIV).
Ruppert R., *Die spanischen Lehnwörter in der französischen Schriftsprache*, Munich, 1915.
Simples compilations dépourvues d'une connaissance intime du sujet, sous le rapport à la fois historique et linguistique.
5. Voir *Sources indigènes*, t. II, p. 387 et suivantes. Cf. aussi l'index du présent volume.

Digitized by Google

a) Des animaux indigènes : alligator, alpaca, caïman, condor, jaguar, lama, tapir, vigogne (esp. *vicuña*), ainsi que différentes espèces indigènes de perroquets et de singes, espèces qu'ignore encore Rabelais, comme d'ailleurs les quelques autres américanismes introduits dans la seconde moitié du XVIe siècle;

b) Des plantes indigènes : acajou, cacaoyer, cactus, ipécacuana, maïs, manioc, patate, sassafras, tabac, petun, tomate et vanille;

c) Des substances alimentaires : chocolat, tapioca, etc.;

d) Des embarcations indigènes : canot (esp. *canoa*), pirogue et pagaie, etc.

e) Termes divers : guano, hamac, ouragan, etc.

Mais que ces répercussions des termes espagnols en français soient directes ou indirectes, l'hispanisme n'en reste pas moins à la surface et forme un véritable contraste avec l'action profonde et durable de l'italianisme. C'est la littérature espagnole plutôt que sa langue — nous l'avons déjà fait remarquer — qui a agi efficacement sur l'esprit français.

Quelle a été, à son tour, l'influence du français sur l'espagnol?

Cette influence s'est manifestée de bonne heure. Les plus anciens *galicismos* remontent au XIIe siècle et deviennent plus nombreux au siècle suivant. On en trouve déjà dans le *Cid* et surtout dans les poèmes de Berceo (XIIIe siècle). Le relevé qu'on en a récemment dressé[1] renferme en premier lieu des emprunts du ressort de la vie féodale (*adobar*, *bofordo*[2], *justar*) et de l'ancienne épopée (*gabar*, etc.). Leur nombre dépasse deux cents.

Cette adoption de mots français devint ultérieurement plus considérable. Menéndez Pidal[3] divise cette seconde couche de *galicismos* en deux époques : les plus anciens se trouvent en nombre dans le *Dictionnaire* de Nebrija (1493); les autres, modernes, plus ou moins assimilés, ont été recueillis en dernier lieu par Buralt (1890). Mais il manque encore — comme pour les *gallicismi* italiens — un travail historico-linguistique qui distingue les emprunts français encore vivaces de ceux d'une valeur transitoire.

En attendant, essayons de montrer, par quelques groupements lexicologiques[4], l'action multiple du français sur l'espagnol.

1. Voir *Sources indigènes*, t. II, p. 447.
2. Anc. fr. *behort*, lance pour jouter dans les tournois.
3. *Gramatica historica espanola*, 5e éd., Madrid, 1925, p. 22-23.
4. Voir, pour les vocables qui suivent, l'Index « Espagnol » des *Sources indigènes*, t. II, p. 495 à 497, et ci-dessus, p. 114.

Digitized by Google

TERMES DE GUEUX. — Les noms des mendiants français ont de bonne heure passé à l'espagnol (tels *truhan*, *gallofo*, *guapo*, *belitre*), comme le nom du jargon lui-même (*gerigonza* n'est que le reflet du provençal *gergons*), ainsi que des termes spéciaux de leur vocabulaire (*coïme*, *tuna*, etc.) qui y sont devenus féconds. Ce sont encore les gueux français qui ont introduit en Espagne, sous des formes régionales, le vocable *aguilando* ou *aguinaldo*[1], étrennes du nouvel an.

Ajoutons-y : *begardo*, bégard, à côté de *bigardo*[2], gueux, et *bigardia*, tromperie.

TERMES DE MARINE. — Tels : *briza*, *chalupa*, *dala*, etc.

TERMES DIVERS. — Rappelons *bigote* («moustache», emprunt d'un patois français), *bisquear* (du fr. *bisquer*), *calabaza* (du prov. *calabasso*), *farandula* (du prov. *farandoulo*), etc.

Bornons-nous à ces quelques indications générales et finissons en rappelant l'action considérable que les idées et la littérature françaises ont eue sur l'esprit espagnol au cours des deux derniers siècles.

L'absence, en italien et en espagnol, d'un dictionnaire historique, répondant aux exigences de la lexicographie moderne, entravera longtemps encore l'établissement du bilan définitif des rapports mutuels entre ces langues et le gallo-roman. Cette lacune, très sensible, a produit nombre d'attributions arbitraires que l'étude des sources indigènes a seule été à même de préciser et de mettre au point.

1. Cf. la variante chartraine *aguilanne* et celle d'*hoguinnano* de la Basse-Normandie.
2. César Oudin (1621) : « *Bigardo*, terme et nom de mespris que l'on baille à un religieux, qui veut dire cafard ou bigot ».

Digitized by Google

CHAPITRE VII

LANGUES DE L'ORIENT

A. — ARABE

I. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Nous croyons avoir établi par nos recherches les principes, méconnus jusqu'alors, qui ont présidé aux répercussions de l'Orient sur la *Romania* :

1° Aucune langue romane de l'Occident, en dehors de l'hispano-portugais, ne révèle des emprunts arabes directs ou oraux;

2° On est porté à faire remonter à l'arabe, en dépit de l'histoire, tout ce qui a échappé jusqu'ici à l'investigation étymologique;

3° On attribue parfois à l'arabe les vocables qu'il a lui-même empruntés à l'espagnol ou à l'italien.

Nous voudrions étayer ces résultats par de nouvelles preuves.

Depuis une vingtaine d'années, le patois de la Sicile a été l'objet de travaux répétés en ce qui touche ses éléments arabes[1].

1. Bibliographie :

Avolio (C.), *Introduzione allo studio del dialetto siciliano* (Noto, 1882), donne des relevés sommaires des éléments constitutifs du patois sicilien.

Gregorio (Giacomo de) et C. F. Seybold, « Mots siciliens d'origine orientale » (dans *Studi glottologici italiani*, t. II et III, 1903-1904). Cf. *Sources indigènes*, t. II, p. 387, note.

Maria d'Aleppo (Gabriele) et C.-M. Calvarusso, *Le Fonti arabiche nel dialetto siciliano. Vocabolario etimologico* compilato dal P. Gabriele Maria d'Aleppo, missionario capuccino e professore di lingua araba in Palermo, Roma, 1910.

Les auteurs, bons arabisants, sont restés étrangers à la philologie romane. On s'en aperçoit en parcourant leur volumineux recueil, dont les 4/5 des mots sont latins ou indigènes.

Gregorio (Giacomo de), *Contributi allo lessico etimologico romanzo con*

Digitized by Google

Cette île avait été occupée par les Arabes dès le VIIe siècle, comme le fut la Provence au VIIIe. Mais alors que la domination arabe n'a laissé acune trace appréciable en provençal, on admet le contraire pour la Sicile. On prétend même y retrouver des vestiges de plus en plus nombreux.

Le bilan en est variable. Suivant Avolio (1882), les arabismes siciliens seraient au nombre de 68, alors que Traïna les réduit à 50. Mais, dernièrement, de Gregorio (1903) affirme en avoir constaté 200 et les deux plus récents auteurs en la matière, Maria d'Aleppo et Calvarusso, en donnent plus de 500.

Il est vrai que ces chiffres sont sujets à caution et que les travaux, dont nous avons donné la bibliographie, sont également dépourvus d'esprit critique.

Ce qui importe, avant tout, c'est d'établir un relevé exact et précis des arabismes appartenant en propre à la Sicile, appuyés de textes bas-latins ou vieux siciliens, pour être à même d'apprécier leur état chronologique et linguistique. Les érudits que nous venons de citer y mêlent toutes sortes d'emprunts orientaux (persans, turcs, etc.), tirés de l'italien et que celui-ci a reçus soit de ses rapports avec l'Espagne, soit de son trafic avec le Levant.

En outre, et en nous tenant principalement aux publications de Giacomo de Gregorio, on y envisage comme arabismes :

1° Des interjections : *chissi !* cri pour chasser les chats, pendant du synonyme normand (Calvados), *ksi !*

2° Des noms propres d'oiseaux nocturnes dont la large face semble une caricature de celle de l'homme : de là, le sicilien *Iacobu*, hibou, proprement Jacques (pendant de l'italien *barbagianni* proprement oncle Jean), que de Gregorio tire de l'arabe *ya' koub*, perdrix mâle.

3° Des métaphores de source traditionnelle : en italien *babbalucco* et *mammalucco*, nigaud, l'un et l'autre proprement appel-

particolare considerazione al dialetto e ai sudialetti siciliani (dans les *Studi glottologici italiani*, t. VII), Turin, 1920.

L'auteur ajoute à ses premières recherches plusieurs nouveaux arabismes ou prétendus tels. Il englobe ce qui est oriental en italien et augmente l'arabe des termes turcs que le patois sicilien a reçus de l'italien ou du vénitien. Rapprochements arabes hasardés pour des mots indigènes restés obscurs ou d'origine incertaine, mais qui n'ont rien de commun avec l'arabe.

Ces derniers auteurs ignorent tous l'œuvre capitale qu'a produite jusqu'ici l'érudition hispano-arabe, le livre de François Javier Simonet, *Glosario de voces ibericas y latinas usadas entre los Mozarabes*, Madrid, 1888 (cf. *Sources indigènes*, t. II, p. 401 et suiv.).

Digitized by Google

latifs de la limace, type de la sottise (cf. t. II, p. 109). De Gregorio fait remonter le dernier, sous sa forme sicilienne *mammaluccu*, à l'arabe *mamlouk*, mameluc, esclave.

4° Des italianismes empruntés au français : *toccu*, de l'italien *tocca*, toque (cf. t. I, p. 127), que l'auteur tire de l'arabe *tâkiya*, béret. Il préfère cet arabisme à l'étymologie de Diez, du cymrique *tok* (celui-ci également emprunté au français).

5° Des jurons vulgaires :

Sciatre-matri ! ou *sciatara e matari !* bah ! parbleu ! proprement sacrée Mère (de Dieu) ! ou sainte Mère ! par une de ces déformations des termes sacrés coutumière dans les jurons (cf. en provençal *satre !* pour *sacré !*)

De Gregorio accepte, pour son origine, une des deux phrases arabes proposées par le Père Gabriel d'Aleppo et Calvarusso :

Châterou yâ mâtâra, oh, l'habile (homme) que tu vois ! et *saterou yâ mâ tarââ*, grand Dieu qui apparaît[1] !

6° Des verbes siciliens tirés de l'arabe, alors que l'espagnol lui-même n'en possède aucun (cf. t. II, p. 402), par exemple *arrassari*, éloigner, de l'ar. *'aratha*, proprement, calomnier l'absent (et cette impossibilité historique et linguistique a passé dans Meyer-Lübke). Il s'agit à coup sûr d'une forme patoise parallèle à l'anc. fr. *arracer*, arracher.

7° Des termes foncièrement siciliens et dont l'origine est restée jusqu'ici obscure. Tels :

Babbaluci, *babbuccia*, limace, de l'arabe africain *babouch*[2], même ens (t. VII, n° 5).

Or, suivant l'arabisant espagnol Simonet (p. 27), l'arabe africain *babouch*, limace, n'est que le reflet du synonyme espagnol *babosa*, proprement « baveuse », c'est-à-dire exprime la même conception indigène que les mots siciliens correspondants (cf. ci-dessus, n° 3).

Buceci, *bucicia*, poule, dans l'argot des voleurs (d'où *buciciaru*, voleur de poules). C'est apparemment un composé synonymique des mots siciliens *buscia* (« gallina con ciuffo ») et *ciccia* (« voce fanciullesca per gallina »). A entendre nos arabisants, ce terme jargonnesque, mi-vulgaire et mi-enfantin, refléterait les mots arabes

1. Et l'auteur d'ajouter (*Studi glottologici*, t. VII, p. 340) : « Sicurissima essenda l'esclamazione arabica della esclamazione siciliana... ».

2. Il avait écrit auparavant (t. III, p. 227) : « A Tunisi abiamo trovato che le chiocciole si chiamano *babouch*... che con sicurezza costituisce l'etimo delle voci siciliane. »

Digitized by Google

africains *djadja*, poule, et *bou*, père, donc père des poules, expression facétieuse et ironique pour dire celui qui leur donne la nourriture[1].

« *Buturu*, persona molta grossa, d'*Abu Thur*, nome proprio arabo. »

Ici, comme du vocable précédent, il s'agit d'un terme particulier au patois sicilien et parallèle à *muturru*, lourdaud. Des patois italiens, c'est le sicilien qui affecte le plus souvent l'échange des labiales (cf. ci-dessus, p. 164).

L'un et l'autre, *buturu* et *muturru*, remontent à la notion primordiale de « souche » (d'où *ammuturiari*, assoupir), qui est encore vivace en provençal et en roumain (cf. t. II, p. 114).

Mantarru, manteau de pluie du paysan sicilien, que Seybold et de Gregorio rattachent à l'arabe *mantar*, même sens. Simple coïncidence! Le mot sicilien est inséparable de son synonyme italien *mantazzo* (tiré de *manto*, *mantello*, manteau) et son suffixe est tiré analogiquement d'un autre synonyme : *tabarru*, tabard.

8° Des termes, réellement arabes, mais que le sicilien a reçus par un intermédiaire hispano-portugais. Citons-en deux exemples :

Anadaru, *nadaru*, préposé au bureau des poids et mesures, reflet direct de l'hisp.-port. *anadel*, chef, capitaine.

Minciarru, bras d'un pressoir, du port. *almanjarra*, levier d'un moulin.

Nos arabisants tirent contre toute évidence formelle, ces deux termes siciliens directement de l'arabe *nazzar*, inspecteur et *madjarra*, poutre, solive.

Après toutes ces éliminations, que reste-t-il debout de cet échafaudage arabe en sicilien?

Aucun fait positif, aucun souvenir remontant au Moyen Age. Les centaines de prétendus arabismes siciliens fondent à vue d'œil et un examen rigoureux ne manquera pas de les réduire au néant ou à des restes insignifiants.

La Sicile nous offre ainsi les mêmes résultats négatifs que nous avons constatés pour la Provence.

1. Voir *Studi glottologici italiani*, (t. VII, p. 61), où l'auteur s'efforce de justifier longuement cette prétendue dérivation de l'arabe.

Digitized by Google

II. — PRÉTENDUS ARABISMES

Nous avons relevé à plusieurs reprises le manque de critique avec lequel on a souvent attribué des vocables romans à l'arabe qui n'en est pas responsable. Un dernier exemple.

Schuchardt avait groupé autour de l'arabe *batil* (« oiseux, inutile, gratuitement ») toute une famille lexicologique romane, dont il suffira de citer les suivants (*Zeitschrift*, t. XXXII, p. 465) : esp. *de balde*, ou *en balde*, gratis; catal. et prov. *de badas* ou *en badas*, en vain, vainement, vénit. *de banda* et sicil. *ammatula* ou *'mbatula*, même sens.

Aucun de ces rapprochements (admis sous réserves par Meyer-Lübke) n'est pertinent. Bornons-nous à relever l'expression méridionale *en badas* (passée à l'anglen français *en bades*) et que Mistral[1] rend par : « dans une attente vaine, en vain, inutilement ». L'expression remonte en effet au verbe *badar*, bayer ou béer, regarder bouche béante. C'est ainsi que le moyen français *baie* signifie action de rester bouche béante, d'attendre vainement et répond exactement au méridional *bade*. Pas trace d'arabe dans ces locutions foncièrement indigènes.

On a finalement attribué à l'arabe ses propres emprunts aux langues européennes. Nous avons cité l'exemple instructif de *masque*, qui n'a rien de commun avec l'arabe *maskharà*, bouffon, alors que celui-ci a modelé, d'après l'italien *màschera*, le sens foncièrement européen de « masque » (cf. t. I, p. 269).

On a également essayé de faire venir de l'arabe l'hispano-portugais *ca(la)baza*, courge[1], alors que le nom de ce fruit indigène a passé du castillan à l'arabe africain (*kalabaza*) par l'intermédiaire des Mozarabes[2], en même temps que *bardana*[3], qu'on a également rattaché à tort à l'arabe *barda'ah*, couverture de cheval.

Quand on aura établi le bilan exact de ces emprunts mutuels, il faudra complètement modifier le tableau assez vague qu'on en la tracé jusqu'ici.

1. Voir, dans Meyer-Lübke, un renvoi à Schuchardt qui opine en ce sens. Cf. ci-dessus, p. 25 et l'Index du présent volume.
2. Simonet, *Glosario*, p. 36.
3. *Idem*, p. 72.

Digitized by Google

III. — NOMS DE NAVIRES

Pour la première fois, nous avons fait ressortir les emprunts que la marine arabe a faits à l'italien (*zambecco*) et au provençal (*tartaneh*).

A propos du premier de ces emprunts, Devic remarque : « Le terme *chébec* existe dans l'arabe moderne sous la forme *chabbâk* ou *chobbâk*[1]. Mais nous avons une forme plus ancienne, car on la trouve dans la première édition du *Thesaurus* de Meninski (1680) : « *Sounbeki*, genus navigii in Asia frequentis ».

Ce dernier terme, également moderne, n'est que le reflet du vénitien *sambecco* (ital. *zambecco*), variante de *stambecco*, navire oblong, proprement bouquetin. Ce sont les marins turcs qui l'ont répandu en Asie, en même temps que d'autres termes nautiques qu'ils ont tirés des marins génois et vénitiens.

On pourrait donc conclure dans l'état actuel de nos connaissances :

1° Le terme nautique italien *sciabecco* est emprunté à l'esp. *xabeque*, reflet direct de l'arabe *chabbâk*, barque de pêche (Ramon Martin);

2° Son synonyme *stambecco* appartient en propre à l'Italie et son sens nautique remonte à l'acception primordiale zoologique de « bouquetin » (cf. t. II, p. 422);

3° Les variantes[2] nautiques *sciambecco* ou *zambecco* (italien) et *sambeco* (vénitien) sont des formes nasalisées de *sciabecco*, particulières à l'Italie, lesquelles ont passé à l'Espagne (*chambequino*) et aux idiomes de l'Orient.

Ainsi, l'Espagne, l'Italie et la Provence ont tour à tour alimenté le vocabulaire nautique arabe[3]. C'est encore l'Italie qui a été pour

1. En opposition à Dozy et à Devic, le regretté Baist (*Zeitschrift*, t. XXXII, p. 44) avait rappelé l'existence déjà au XIVe siècle du mauresque *chabbâk* (« barca, navis ») qu'on lit dans le *Vocabulista in aravigo* du frère dominicain Ramon Martin. La forme portugaise *enxabeque* figure au siècle suivant dans la *Chronique de Don Pedro*, où il s'agit d'une barque de pêche (cf. Jal).

2. Voir, en dernier lieu, le récent *Vocabolario nautico italiano* (7 vol. Turin, 1900 à 1907) de Corazzini di Bulciano. L'auteur ne donne ni l'historique ni l'étymologie, il se borne aux définitions techniques : au mot *stambecco*, il renvoie à *sciabecco* et *zambecco*, alors que *sciambecco* y est expliqué : nave a vela...

3. La terminologie arabe de la batelleri e moderne du Nil compte également nombre d'emprunts romans. Voir Georges S. Colin, « Notes de dialectologie arabe » dans le *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale*, Le Caire, t. XX (1921).

Digitized by Google

les Turcs une véritable école de navigation[1]. Ceux-ci ont à leur tour contribué à répandre les noms de navires européens en Asie et ailleurs.

Feu Simonet avait déjà montré que plusieurs noms de bâtiments de mer ont passé de l'espagnol à l'arabe africain, tels : *buç* (esp. *buzo*, navire), *eskaf* (esp. *escafa*, barque), *karib* (esp. *caraba*, caravelle), *korbitha* (esp. *corbeta*), *gabara*, etc.

En fait de navigation, ce sont les Arabes qui ont tiré le plus grand profit des marins levantins. Ceux-ci ne leur ont en somme emprunté que des vocables d'ordre secondaire.

1. Voir Gustav Meyer, *Die griechischen und romanischen Elemente im Wortschatz des Osmanisch-Türkischen*, Wien, 1893.

Digitized by Google

IV. — REMARQUES CRITIQUES

Un recueil d'éléments orientaux dans les langues européennes, par Karl Lokotsch, vient de paraître dans la Bibliothèque indo-germanique, dirigée par Hirt et Streitberg[1]. Etant donné le caractère scientifique de cette collection, un examen circonstancié s'impose.

L'auteur, professeur d'arabe à l'Université de Cologne, a conçu son sujet de la manière la plus large, en embrassant, avec l'influence orientale sur l'Occident, l'action de l'osmanli sur les idiomes de l'Europe orientale.

Bornons-nous au groupe occidental et notamment à l'influence arabe.

Dans son Introduction, Lokotsch nous donne des renseignements d'ordre général. Nous aurions préféré quelques données sommaires sur les époques de cette influence et sur son expansion dans le temps et dans l'espace. L'histoire et la géographie linguistiques auraient pu fournir des considérations d'un vif intérêt. On aurait aimé voir établir quel pays roman — en l'espèce, l'Espagne — a servi de foyer à cette influence arabe, d'où elle a rayonné sur les autres langues romanes : français et provençal, italien et sicilien.

La bibliographie est très nourrie. On est cependant étonné de n'y pas trouver l'ouvrage essentiel du regretté Simonet, son *Glosario de voces ibericas y latinas usadas entre los Mozarabes* (Madrid, 1888), qui réagit sainement contre les exagérations coutumières des arabisants.

Nous sera-t-il permis de signaler une autre lacune, celle de nos derniers travaux, qui auraient pu fournir à l'auteur des données utiles et des principes d'orientation :

Le *Langage parisien* (1920), par son relevé de vocables algériens (p. 148 à 162), importés par nos troupiers coloniaux et dont plu-

1. ***Etymologisches Wörterbuch der europäischen (germanischen, romanischen und slavischen) Wörter orientalischen Ursprungs,*** **Heidelberg, 1927.**

Digitized by Google

sieurs sont devenus foncièrement populaires. Comme son successeur, Devic les a ignorés;

La *Langue de Rabelais* (1923), par nombre de ses étymologies de source orientale (ou censée telle) et qui aurait pu servir de correctif aux origines prétendues arabes qu'il attribue à plusieurs termes (tels que *amalgame*, *armoisin*, *faquin*, *matassin*, etc.).

Enfin, dans les *Sources indigènes* (1925), la section consacrée aux « Emprunts orientaux » (t. II, p. 387 à 441), où sont établis pour la première fois les principes qui doivent présider à tout examen de ces répercussions de l'Orient sur la *Romania* de l'Europe occidentale.

Il faut ajouter, à la décharge de l'auteur, que ce dernier ouvrage qui aurait pu lui épargner bien des défaillances et des superfluités, a paru en 1925, alors que son manuscrit avait été achevé au début de 1926 (comme il résulte de sa post-face datée 2 mars 1927).

En abordant l'examen de l'ouvrage, commençons par faire remarquer que les orientalistes ignorent généralement l'histoire des langues modernes. Dozy, seul, a été à la fois arabisant et hispanisant, d'où la valeur réelle de son *Glossaire des mots espagnols dérivés de l'arabe* qu'il publia à Leyde avec Engelmann (1869).

Les recueils analogues ultérieurs, comme le *Glosario* (1886) d'Eguilaz y Yanguas, dénotent cette ignorance systématique du développement historique des langues romanes qu'on constate habituellement chez les arabisants.

Voici, d'après Lokotsch, qui ne donne pas de référence, n° 171, un exemple tiré de ce *Glosario* :

« *Baguiya*, prostituée; de là, avec changement de suffixe : fr. *bagasse*, esp. *bagaza*, prov. *bagassa*, ital. *bagascia*... Il n'y a pas de raison de tirer ce mot d'un hypothétique **bacassa*. »

Ce dernier est le type postulé par Meyer-Lübke. Les deux se valent. En fait, la patrie du mot est le provençal *bagassa*, jeune fille et femme de mauvaise vie, terme qui a pénétré, avec l'un ou l'autre sens, dans le nord de la France (*baiasse*), en Espagne et en Italie. C'est un vocable foncièrement indigène, dont nous avons tracé ailleurs l'historique et indiqué l'humble origine ainsi que le curieux développement sémantique[1].

1. Voir *Sources indigènes*, t. I, p. 408-409. Cette étymologie arabe a été dernièrement reprise par Gamillscheg (dans son *Dictionnaire*).

Digitized by Google

Les orientalistes français, qui se sont occupés des origines orientales des mots français, ne sont pas plus avancés.

Le plus ancien, Pihan (1847), attribue à l'arabe des termes d'origines les plus diverses. Devic en cite cet exemple sous forme dubitative :

« *Gourgandine*. Est-ce le persan *gherghendjih*, « mulier coïtu insatiabilis » (Meninski)? Cette étymologie est indiquée par M. Pihan. »

Et Lokotsch de répéter ce non-sens (n° 677). En fait, il s'agit ici encore d'un mot indigène qui n'a rien de commun avec l'arabe[1].

Le plus connu de ces arabisants est Marcel Devic, dont le *Dictionnaire étymologique des mots français d'origine orientale* (1876) a paru dans le *Supplément* de Littré. Tout en tirant parti du répertoire de cet illustre lexicographe, il trahit, en dehors de la terminologie scientifique, une absence de méthode qui étonne. Il attribue à un grand nombre de mots français indigènes ou d'origine inconnue des étymologies arabes purement fantaisistes. Il est fâcheux que la plupart aient été admises par Lokotsch. Il suffira d'en énoncer quelques-unes pour en faire ressortir l'inanité :

Aliboron viendrait du nom du savant arabe *Al-Birouni*, contemporain d'Avicenne... Cependant, le sens primordial d'*Aliboron* n'est nullement docteur ou habile homme. Le mot a commencé par désigner une plante curative[2], l'ellébore, qui porte encore ce nom dans certains patois de la Lorraine et de la Provence (cf. Meyer-Lübke).

Carquois, que Devic assimile à tort à l'ancien synonyme *tarquais* termes chronologiquement et foncièrement différents[3].

Housse serait l'arabe *gouchiya*, voile, forme et sens également incompatibles. Etymologie passée dans Meyer-Lübke et donnée par Lokotsch. Il s'agit en l'espèce d'une prononciation provinciale de *gousse*[4].

Lokotsch tantôt adopte et tantôt rejette ces étymologies arabes de Devic, sans qu'on puisse entrevoir la raison de son choix.

Il admet : aigrefin (« monnaie »), charabia, chicane, chiffe, fardeau, gâche, potiron, etc.;

1. *Sources indigènes*, t. I, p. 331.
2. *Ibidem*, t. I, p. 126 à 128.
3. *Ibidem*, t. I, p. 106 à 108.
4. *Ibidem*, t. I, p. 320.

Digitized by Google

Il élimine : gibet, gourmand, haras, harde, houle (de mer), moise (de charpentier), ripopée, solive, etc.

Au fond, les deux séries se valent. Mais où Devic manifeste quelque hésitation, son successeur atténue plutôt le doute qu'il ne l'accentue. Ainsi dans ces exemples :

Cafard, hypocrite : « Je n'oserais affirmer que *cafard* ait la même origine que l'esp. *cafre*, dur, cruel, de l'ar. *kafir*, infidèle (Devic). » Cf. Lokotsch, n° 997 : « De *kafir*, esp. *cafre*, fr. *cafard*, avec le suffixe péjoratif *ard* (en arabe *kafir* avait déjà le sens d'hypocrite[1]) ».

Dame-jeanne, grosse bouteille : « J'ignore, pour moi, si l'arabe *damadjan*, grand flacon de verre, est d'origine orientale » (Devic). Cf. Lokotsch, n° 474 : « Ar. *damadjan*... de là, ital. *damigiana*, fr. *dame-jeanne* (altéré par étymologie populaire), esp. *dama-juana*, angl. *demi-john*. On n'a pas encore éclairci les rapports mutuels de ces emprunts, d'où nombre d'autres étymologies qui satisfont moins... »

Il cite, entre autres, *Zeitschrift für rom. Phil.*, t. II, p. 352. S'il avait consulté notre article paru dans la même revue (t. XXX, 1906, p. 308), indication également omise par Meyer-Lübke, il se serait aperçu qu'on a présenté pour le mot une origine plus simple et plus naturelle[2].

Gaupe : « Est-ce l'arabe *kahba*, vieille femme, courtisane...? » (Devic). Cf. Lokotsch, n° 1002 : « Ar. *kahba*, prostituée; de là, fr. (argot) *gouape*, vagabond, et *gaupe*... ».

Il suffira de renvoyer, pour les deux termes, à nos *Sources indigènes* (t, I, p. 160 et 311).

Hallali : « Ne serait-ce pas une imitation du cri des guerriers musulmans *la ilah illa 'llah*, il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu...? » (Devic). Cf. Lokotsch, n° 59 : « Ar. *la ilah illa 'llah*... De là... l'esp. *alarido*, tumulte, ainsi que le fr. *hallali*... ». — Il faudrait donc supposer que nos chasseurs, en poussant ce cri pour exciter les chiens, répétaient (sans le savoir) la formule monothéiste arabe[3] !

Riquiqui : « Ce mot populaire est peut-être une corruption de *araki* » (Devic). Cf. Lokotsch, n° 92 : « De l'adjectif arabe *araki* est assurément tiré le mot d'argot *riquiqui*. »

Mais la notion initiale de ce dernier est « petit » : petit doigt, petit oiseau, petit verre (d'eau-de-vie), etc.[4]

1. *Ibidem*, t. I, p. 208.
2. *Ibidem*, t. I, p. 13-14.
3. *Ibidem*, t. II, p. 3.
4. *Ibidem*, t. I, p. 422-423.

Digitized by Google

D'autre part, Lokotsch nous présente des listes de mots juxtaposés sans aucune explication historique et géographique (n° 798) :

« Ar. *khalifa*, successeur, lieutenant... passé dans toutes les langues européennes : roum. *calif*, ital. *califfo*, fr. *calife*, esp. *califa*... ».

Cette énumération purement empirique est diamétralement opposée à l'ordre des faits : le roumain, le dernier venu, est mis en tête, suivi par l'italien et le français; alors que l'espagnol clôt la série. C'est, en réalité, ce dernier qui est le plus ancien et qui s'est transmis au français et à l'italien. Ce nom possède d'ailleurs, en ancien espagnol et en ancien français, une longue histoire dont nous avons tracé ailleurs les contours généraux[1].

Après les arabisants, Lokotsch invoque souvent l'autorité du *Dictionnaire étymologique* de Meyer-Lübke. Celui-ci, on le sait, fait suivre la plupart des articles de son recueil de remarques phonétiques très précises, mais, dès qu'il aborde l'élément oriental, il se départit complètement de sa rigueur phonétique habituelle. Voici un cas typique tiré de son *Dictionnaire* :

« *Bâlakhaneh* (pers.), balçon, chambre ouverte au-dessus de la grande entrée : de là, anc. esp. *albacara*, ital. *barbacane*, esp. *barbacana*... ».

Par quel miracle, un *balacané* aboutirait-il, d'une part, à *albacara* et d'autre part, à *barbacane*? Tout s'oppose à ce rapprochement aventureux :

1° La forme et l'accent;

2° Le sens, ce mot n'ayant aucune valeur technique en persan;

3° L'histoire et la spécialité, la terminologie romane des fortifications ignorant tout emprunt exotique.

On pourrait aussi se demander : par quelle voie ce vocable persan aurait pénétré en roman, et comment l'homme de métier, auteur de ce terme spécial, aurait pu connaître un persianisme absolument inconnu ailleurs?

Le terme *barbacane* n'a, en fait, rien de commun ni avec la Perse ni avec l'Orient : c'est un vocable foncièrement indigène, au sens littéral de « barbe chenue », sens parallèle à celui du synonyme espagnol *albacara*, proprement blanc visage, par la ressemblance entre une barbe hérissée ou piquante et l'extérieur barbelé des murailles de cet ouvrage de fortification[2].

1. *Ibidem*, t. II, p. 425 à 426.
Ibidem, t. I, p. 168 et suiv.

Digitized by Google

Nous avons fait ressortir ailleurs le caractère factice de l'élément oriental en ancien français. Les quelques termes hispano-arabes recueillis par les pèlerins, à Saint-Jacques de Compostelle, sont devenus, entre les mains des trouvères, une matière plastique susceptible de toutes les empreintes. Formes et sens artificiels pullulent dans nos Chansons de geste.

Le même nom désigne un dignitaire et un cheval, par exemple *aufage*[1]. Lokotsch s'en montre surpris et, en désespoir de cause, range le mot, avec l'acception de cheval, sous *faras* « cheval », sans nous dire comment a pu s'opérer cette étonnante métamorphose.

Le terme *amiral* présente en ancien français une dizaine de variantes, absolument fantaisistes, qui ont dérouté tous les étymologistes.

Meyer-Lübke remarque (après Devic) : « L'histoire de ces différentes finales a besoin d'être éclaircie », et Lokotsch de s'associer à ce désidératum. Mais, comme nous l'avons fait remarquer, une pareille tâche est parfaitement oiseuse, étant donné le caractère factice de cette germination suffixale[2].

A plusieurs reprises, les arabisants, pour expliquer ces finales ont forgé des composés arabes aussi artificiels que les finales elles-mêmes[3].

En principe, le meilleur critérium pour l'origine arabe d'un mot roman, c'est sa présence ou son absence en espagnol. Par exemple, les deux vocables gallo-romans, foncièrement indigènes, *masque* et *tabor*, qui remontent aux premiers monuments de la langue, manquent tous deux à l'espagnol. Son *màscara* est tiré au XVIe siècle de l'italien (comme l'indique l'accent) et son *tambor* est un emprunt tardif au français où la forme nasalisée n'est attestée que depuis la Renaissance, alors que l'ancien *tabor* remonte aux premiers âges de formation de la langue.

Cela n'empêche guère les arabisants, depuis Dozy jusqu'à Lokotsch, de leur attribuer une origine arabe : *maskharâ*, raillerie, bouffon, et *tanbour*, cithare, mandoline — en dépit de la forme, de l'accent et du sens, radicalement différents. Ce sont là

1. *Ibidem*, t. II, p. 390 à 392.
2. *Ibidem*, t. II, p. 392 à 393.
3. Mentionnons les deux tentatives les plus récentes (cf. Lokotsch, n° 69) : *Amiral* serait l'arabe *amir-ar-rakhl*, chef d'une flotte de transport entre l'Andalousie et l'Afrique du Nord (Eno Littmann) ou encore *amir ewwâl*, premier émir, composé inconnu aux textes (Chr. Gebhardt).

Digitized by Google

des rapprochements purement extérieurs, contredits à la fois par la linguistique et l'histoire.

Toutes ces dérivations des mots français *directement* de l'arabe[1] sont en contradiction avec le principe fondamental que nous avons ainsi formulé : « Il n'y a pas et il ne peut y avoir d'arabismes français tirés directement de l'arabe par emprunt oral[2] ».

Il suffit d'énoncer ce principe méthodique pour faire évanouir tout mirage oriental.

Un exemple de plus.

Soit *jambette*, sorte de couteau (Oudin, 1642), « petit couteau pliant qui se porte dans la poche, ainsi dit[3] de sa forme » (Littré). Or, quatre arabisants — Defrémery, Dozy, Lammens et Lokotsch — affirment que ce terme vulgaire, connu des lexicographes depuis le XVIIe siècle, remonte à l'arabe *djanbiya*, poignard, auquel ils ajoutent l'esp. *jambete*, qui est manifestement un emprunt moderne fait au français. D'ailleurs, ni la forme ni le sens ne conviennent au mot français, et c'est aller chercher très loin ce qu'on a sous la main.

Ce même principe, appliqué aux index français, provençal et italien du livre de Lokotsch, aboutit aux mêmes résultats négatifs

1. De pareilles tentatives reviennent de temps en temps. La plus récente est celle de M. Dimitri Scheludko sur les « Emprunts arabes en ancien provençal » (*Zeitschrift*, t. XLVII, 1927, p. 418 à 442).

Feu C. Appel, dans sa *Provenzalische Lautlehre* (p. 15), admettait environ 65 arabismes provençaux « presque tous venus par l'intermédiaire de l'espagnol ». C'est la vérité même.

M. Scheludko est d'avis que le chiffre donné par Appel pourrait facilement être doublé et qu'une partie minime viendrait seule de l'espagnol. Il cite nombre de termes de trafic qui auraient pénétré par l'Italie, là où il s'agit en fait du bas-latin, le grand intermédiaire médiéval pour tout ce qui concerne le commerce, les noms de plantes et d'animaux exotiques, les termes de médecine et d'alchimie, etc., que l'auteur relève à profusion.

Il va même jusqu'à considérer comme des arabismes les termes provençaux empruntés à l'ancien cycle épique : *alferan, almassor, asasi, carcais*, etc.

De plus, il compte, comme autant d'arabismes en provençal, d'anciens vocables indigènes : *barbacana, caf* (« impair), *mascarat* (« barbouillé »), *sabata* (« soulier »), *tabor*, etc.

Pas un des termes qu'il cite ne vient *directement* de l'arabe. L'auteur n'est pas au courant des publications récentes (v. ci-dessus, p. 361), qui auraient pu lui épargner des erreurs manifestes et lui suggérer la méthode à suivre dans cet ordre de recherches. C'est ainsi qu'il cite comme arabes les termes *bus* (« barque ») et *sabat* (« soulier »), etc., alors qu'il s'agit en fait, dans l'arabe africain, d'emprunts castillans (cf. ci-dessus, p. 359).

2. *Sources indigènes*, t. II, p. 289 à 291.

3. Ménage l'affirme déjà : « *Jambette*, petit couteau pliant qui se porte à la poche. De sa ressemblance à une jambe. »

Digitized by Google

sur la dérivation directe de l'arabe. Le stock des arabismes de ces trois langues accuse divers intermédiaires bas-latin, surtout espagnol, ce dernier ayant seul subi la répercussion arabe immédiate des Maures de la péninsule.

D'ailleurs, aucune de ces importations n'a pénétré profondément dans les masses : ce sont généralement des termes scientifiques ou des vocables s'appliquant aux choses de l'Orient.

Dès lors, on est d'autant plus surpris de voir des arabisants (Eguilaz, Devic, Lammens, Lokotsch) répéter que le terme *macabre* des traditions populaires remonterait à l'arabe *makbara*, cimetière. Il suffira de renvoyer à la curieuse histoire de la « Danse macabre » et à ses survivances dans les patois et le vulgaire parisien[1].

Le dernier de ces orientalistes va plus loin. Il prétend expliquer par l'arabe et par l'hébreu le nom de *Perceval* des légendes celtiques ainsi que l'appellatif de *Graal*, qui se rattache au même cycle breton[2].

De plus, la fée *Morgue* ou *Morgaine* (en italien, *Fata Morgana*), du même cycle légendaire, serait identique (n° 1416) au nom de femme arabe *Morgiane* qu'on lit dans les *Mille et une Nuits*.

Le livre de Lokotsch renferme en outre des *curiosa* qu'on croyait depuis longtemps oubliés dans les vieux in-folios : *gouge* (prov. *goujo*) remonterait à l'hébreu *goye*, servante chrétienne (n° 728), et *sot* refléterait l'hébreu *schoteh*, stupide (n° 1927) — étymologies qu'on lit déjà dans Ménage !

A quoi bon ressusciter ces bouffonneries de la vieille étymologie, d'autant plus qu'il s'agit là de rapprochements purement extérieurs? Le sens initial du prov. *goujo* est « truie »; celui de *sot*, est « souche », et les deux termes sont foncièrement indigènes[3].

Arrêtons ici ces remarques et disons, pour conclure que, malgré les réserves à faire sur les défaillances de méthode, le recueil de

1. *Sources indigènes*, t. I, p. 289 à 291.
2. Donc, *Perceval*, c'est-à-dire *perce-val*, héros qui brave tous les obstacles, ne serait (n° 592) que l'écho de l'arabe *Faris-al-fal*, le cavalier du sort du Graal; et ce dernier (n° 721), reflet de l'hébreu *gôral*, sort, pierre du sort, c'est-à-dire l'art de prédire à l'aide d'une pierre mystérieuse.
3. D'autre part, *cocon* (de soie), mot enfantin passé aux adultes, serait le chinois *kian-kien* (n° 1170) ; *blouse*, mot récent, refléterait le bas-latin *pelusia*, vêtement de Pelusium, ville égyptienne (n° 1647) ; *ganse*, ital. *gancio* (n° 1056), viendrait du turc *kandja*, gaffe de marin (l'inverse est plutôt l'état véritable) ; *souche* (ital. *zocco*, etc.) serait l'arabe *sâk*, pluriel *soûk*, tronc, terme roman par excellence, etc.

Digitized by Google

Lokotsch reste un ouvrage utile qu'on parcourt avec intérêt et profit.

Les vastes lectures de l'auteur, sa connaissance intime de l'Orient y ont semé des aperçus nouveaux et piquants, des données instructives[1]. Le livre aura à coup sûr le succès qu'il mérite. Souhaitons que, dans une prochaine édition, l'auteur tienne mieux compte des caractères spéciaux de l'influence arabe en Occident et qu'il applique avec plus de suite, dans ses rapprochements lexicologiques, les principes généraux de l'étymologie romane.

1. Telle l'existence au Nord de l'Afrique du maugrebin (n° 689) *garrafa*, bouteille ventrue, terme passé tout d'abord en espagnol (*garrafa*) qui l'a transmis à l'italien (*caraffa*), d'où notre *carafe*, etc. Cf. *Sources indigènes*, t. II, p. 415.

Digitized by Google

V. — ONOMASTIQUE

Nous avons montré que la très grande partie des termes soi-disant arabes, dans les Chansons de geste, portent un cachet factice très accusé, et que l'onomastique prétendue arabe — noms de Sarrasins (rois ou dignitaires) et noms de lieux (pays ou villes) — revêt le même caractère.

Cette onomastique n'a ainsi rien d'oriental, étant constituée d'éléments indigènes ou représentant des créations purement poétiques.

Ces résultats négatifs sont d'ailleurs parfaitement concordants avec l'ignorance absolue des clercs et des trouvères pour tout ce qui concerne les Musulmans : leur langue et leur pays, leur religion et leur manière de vivre. Ces représentants par excellence du monothéisme sont toujours conçus comme des païens, auxquels on attribue des divinités mythologiques et même des idoles.

Même travestissement en ce qui concerne la langue arabe, l'onomastique et la géographie de l'Orient. Ces trois éléments sont d'ailleurs dans un rapport intime : la germination indéfiniment artificielle d'une demi-douzaine de mots hispano-arabes, recueillis oralement par les pèlerins, va de pair, dans les légendes épiques, avec la conception utopique des noms de rois sarrasins ou de villes poétiquement situées en Orient.

Un arabisant bulgare, M. Dimitri Scheludko, est revenu, dans ces dernières années, à plusieurs reprises sur le sujet qui nous occupe. Il a tour à tour envisagé les emprunts arabes en ancien provençal[1] et dressé plusieurs listes de noms propres censés arabes dans notre ancienne littérature épique[2] et narrative[3].

1. Voir ci-dessus, p. 366, note.
2. « La Chanson de Guillaume » (*Zeitschrift für franz. Sprache*, t. L, 1927, p. 1 à 38 ; cf. p. 32 et suiv., Noms propres).
3. « A propos de la formation d'*Aucassin et Nicolete* » (dans *Zeitschrift für rom. Philol.*, t. XLII, 1922, p. 458 à 490) ; cf. p. 480 à 484, liste des noms arabes dans les Chansons de geste. — « Eléments orientaux dans l'ancienne littérature française narrative » (*Zeitschrift für franz. Spr.*, t. LI, 1928, p. 255 à 293 ; cf. p. 278 à 280, Noms propres).

Digitized by Google

Nous avons déjà caractérisé sommairement le manque de critique de ses procédés et les lacuneso denfs niormation. Comme il traite incidemment des emprunts linguistiques en même temps que des noms propres, nous allons envisager à nouveau le sujet sous ce double aspect et ajouter à nos recherchs antérieures quelques nouvelles données. Ces deux ordres de recherches sont connexes et, pour nous, également négatifs.

VOCABLES. — Voici les remarques incidentes de l'auteur :

Alferan : « Pour les Croisés, le cheval arabe et ses qualités furent une nouveauté et il est plus que probable que ceux-ci importèrent, avec le cheval arabe, son nom d'*alferan*[1] ».

Celui-ci dériverait, comme on l'admet couramment, de l'arabe *alfaras* (cf. Meyer-Lübke, p. 240) : « *Faras* (ar.), cheval, d'où hisp.-port. *alfaraz*, cheval léger, anc. ital. *alfana*, cavale, anc. fr. (destrier) *auferrant*... ».

Or, nous l'avons montré, l'arabe *alfaras* répond exactement à l'hispano-portugais, mais n'a aucun rapport ni avec *alfana*, simple reflet de l'ancien français *aufaine*[2], ni surtout avec *auferrant*, l'un et l'autre appellatifs étant des créations factices des trouvères[3].

Alors que *ferrant* ou *ferant*, proprement gris de fer, est un nom de cheval très usuel depuis le *Roland* et fréquent dans toute la littérature épique (cf. la *Table* de Langlois), *alfaras*[4] y est absolument inconnu, et pour cause, *auferrant*[5] étant un croisement de deux synonymes épiques appliqués également aux chevaux : *aufage* et *ferrant*. Quant au provençal, *alferan*, coursier, qu'on lit dans le *Fierabras* provençal, il est tout bonnement un souvenir des Chansons de geste.

Amustant, titre de gouverneur sarrasin. Voici ce qu'en dit Scheludko : « Wartburg le rattache à *amir*, mais cela n'est pas admissible, car, dans les textes, les deux titres, *amiral* et *amustant*, sont clairement différenciés. Le nom dérive peut-être d'*Al-Mostaïn*,

1. Cf. *Zeitschrift für franz. Sprache*, t. L, p. 25.
2. Voir *Sources indigènes*, t. II, p. 390 à 391.
3. *Ibidem*, t. II, p. 392.
4. On lit, à propos des Tartares du XIIIe siècle, ce passage dans la *Chronique du Templier de Tyr* (dans *Gestes des Chiprois*, éd. Raynaud, p. 293) : « Lor vie estoit de lait de *faryse* et de berbis et d'herbe sauvage... ». Ce terme *faryze*, jument, manque à Godefroy et reflète le byzantin φάρης (arabe *faris*, cavalier).
5. Diez repoussait déjà, pour l'ancien français, cet *al-faras*, comme contraire à la phonétique, mais il y voit à tort un composé *alb-ferrant*, comme qui dirait *blanc-ferrant*.

Digitized by Google

nom d'un roi de Saragosse qui vivait au commencement du XIIe siècle[1] ».

Il s'agit, ici encore, d'une simple création épique, comme nous l'avons montré (cf. t. II, p. 394).

Arabi ou *arrabi*, arabe, comme substantif ou adjectif, surtout appliqué au cheval arabe (nombreux renvois dans Langlois). Suivant Scheludko, cet *arabi* serait le reflet direct de l'arabe *râbit'â*, postes militaires[2] : la forme, le sens et l'accent s'y opposent également. D'ailleurs, toute dérivation d'un mot français directement de l'arabe est sujette à caution. Dans le cas qui nous occupe, il s'agit tout bonnement du bas-latin *Arabita*, Arabe, dont usent les chroniqueurs du Moyen Age.

La forme primordiale est en effet *Arabit* ou *Arrabit*, variantes qu'on lit dans *Roland*[3].

NOMS DE PERSONNAGES. — L'auteur a dressé, dans les études mentionnées, des listes, assez nourries, des noms arabes ou censés tels qu'on rencontre dans les Chansons de geste.

Ici, comme pour la langue, tout reflet direct d'un nom arabe est *a priori* inadmissible.

Dans les cas extrêmement réduits des personnages historiques réels, tels que : Abderame, Almanzor, Mahomet, etc., voici ce que deviennent leurs noms sous la plume des poètes épiques : Desramé, Aumachier ou Aumachour, Bafaumé ou Baufumé, etc[4]. — D'ailleurs, ces quelques noms appartiennent à l'histoire plutôt qu'à la langue arabe, étant depuis longtemps usuels dans le latin du Moyen Age.

Quant aux noms des personnages innombrables qui pullulent dans les légendes épiques et qui remplissent le gros volume d'Ernest Langlois, il s'agit de créations des trouvères qui ont à cet effet mis à contribution les ressources indigènes ou livresques (Sainte Ecriture, Mythologie, etc.) qui étaient à leur portée.

Ce n'est pas là l'avis de M. Scheludko.

1. *Zeitschrift für franz. Spr.*, t. LI, p. 278.
2. *Ibid.*, t. L, p. 26. A son tour, *Gamillscheg* dérive cet *Arabi* directement de l'arabe : *arabi*, arabe (*Dict. étymologique*).
3. Cf. la récente édition de J. Bédier, t. II, Commentaire, l'Index des noms propres.
4. Cette tendance déformative s'est ultérieurement renouvelée, chez nos chroniqueurs du XIVe siècle, pour les noms des souverains ottomans : *Bajazet* y devient *Basac* ou *Basach*, comme *Amourad Bey*, sous la plume de Froissart, *Amorabaquin*. Le nom de ce dernier devient, dans les *Sotties* du XVe siècle, le type du matamore et, comme tel, il figure en dernier lieu dans le manuscrit du *Cinquième livre* de Rabelais. Cf. nos *Problèmes littéraires du XVIe siècle*, p. 53.

Digitized by Google

Essayons donc de soumettre à un examen critique ses rapprochements arabes-français, en nous bornant à quelques exemples caractéristiques et en renvoyant à nos recherches antérieures pour l'ensemble de la question[1].

Voici, tout d'abord, un premier groupe onomastique, qui fait allusion au teint brunâtre des Arabes ou Maures (d'après la *Table* de Langlois) :

Corbadas, roi de Jérusalem (du cycle des Croisades);
Corbadin, nom d'un Turc (*Chanson d'Antioche*);
Corban, amuafle (*Ogier de Danemark*);
Corbaran, nom de Sarrasin (*ibid.*);
Corbarès, *Corbarin*, *Corbaron*, noms de Sarrasins (*ibid.*, etc.);
Corbas, roi sarrasin (*Antioche*);
Corbel, nom de Sarrasin (*Mort Garin*);
Corberon, nom de Sarrasin (*Vivien de Montbranc*);
Corbon, roi de Sarrasin (*Mort Garin*);
Corborant, le même que *Corbaran.*

Le premier nom de la liste, *Corbadas*, signifie en provençal gros ou vilain corbeau, alors que les autres noms cités remontent également à la notion indigène « corbeau », par allusion à la couleur foncée des Sarrasins[2].

Ces appellatifs sont les pendants de :
Moradas, roi sarrasin (*Fierabras*);
Morant, roi sarrasin (*Prise d'Orange*);
Morel, fils de Desramé (*Aliscans*);
Morin, roi sarrasin (*Elie de Saint-Gille*).

Notre interprétation, à l'aide des sources indigènes, est confirmée par une double preuve, la première se rapportant au languedocien *escorfi*, scorpion, la dernière à un synonyme assez transparent :

a) *Corfarin*, nom de Sarrasin (*Mort Garin*);
Escorfan, roi sarrasin (*Antioche*);
Escorfant, roi sarrasin (*Covenant Vivien*);
b) *Corberon* désigne à la fois un Sarrasin et une ville dite aussi *Corneillon.*

1. Voir *Sources indigènes*, t. II, p. 425 à 441 : Noms propres.
2. On sait qu'en turc et en grec moderne, comme dans les idiomes balkaniques, *Arabe* est devenu synonyme de *Nègre* (cf. Cihac, t. II, p. 543).

Digitized by Google

C'est au même ordre d'idées que remontent :

Tenebras, roi sarrasin (*Antioche*);

Tenebre, nom de Sarrasin (*Ogier*);

Tenebré, roi sarrasin (*ibid.*).

Il n'y a pas, en effet, de noms indigènes assez méprisants dont les trouvères n'aient qualifié les Sarrasins, ennemis de la foi.

Ces appellatifs les désignent tour à tour comme stupides, faussaires, grossiers, vagabonds, etc. : *Brehier* (« buse »), *Butor*, *Faussaron* (et *Falsaron*), à côté de *Faussart*, *Rustan* ou *Rustin* (cf. anc. fr. *ruste*, rustre), *Truant*, etc.

Voici maintenant les juxtapositions arabes que propose M. Scheludko pour les noms de ce premier groupe :

Corbadas (ar. *Kerboga*), le héros *Corbagath* de la première croisade; il faut y rattacher (ajoute-t-il) *Corbaran* ainsi que *Corban* et (sans le préciser) *Corfarin*;

Tenebré (ou *Tenebre*, « remonte peut-être à *Motenebbi* »;

Brehan (cf. *Brehier*), « du nom arabe *Borhân* »;

Butor refléterait le nom arabe *Abou Thaigir* (l'*Abu-Taurus* des Chroniques);

Faussart, pour l'arabe *Fesari*, etc.;

Rustan ou *Rustin*, pour le nom arabe *Rostem*.

Ce sont là des rapprochements au petit bonheur, tout à fait incompatibles avec la forme et étrangers à la mentalité des trouvères, absolument ignorants de l'arabe et de ce qui touche à l'Orient musulman.

Passons maintenant au deuxième groupe, constitué par des appellatifs en apparence opposés aux précédents :

Aubigant, roi sarrasin (*Doon de Mayence*);

Baligant, nom de Sarrasin (*Roland*);

Blancardin, nom de Sarrasin (*ibid.*);

Clarel, *Clarin*, *Clarabin*, *Esclarabin*, noms de Sarrasins (cf. Langlois);

Mirabel, nom de Sarrasin (*Prise de Cordres*).

Remarquons tout d'abord que *Baligant*[1] dans *Roland* (le *Beligandus* de Turpin et le *Balugant* de la *Prise de Pampelune*) accuse une origine méridionale[2] : le languedocien *belugant*, étincelant, brillant, par allusion aux yeux brillants des Maures.

1. La variante *Galigan* est probablement une faute de copiste.

2. Les nombreux rappels à l'ancien provençal, dans l'onomastique des trouvères, témoignent d'une forte influence du Midi, linguistiques et littéraire, sur le Nord, influence remontant au xe siècle et se maintenant jusqu'à nos jours.

Digitized by Google

Les autres désignations indigènes renvoient vraisemblablement à la barbe chenue des Sarrasins à un âge avancé.

Suivant M. Scheludko, il s'agit d'autant de noms arabes :

Aubigant[1], prétendu reflet d'*Al-Nâbiga*;

Baligant[2] serait le nom arabe très fréquent *Balek*;

Clarabin serait *Al-Arabi*;

Clarel serait pour *Khalil*;

Mirabel remonterait à un primitif *Amiral-al-Ba'li*.

Proposer des rapprochements aussi arbitraires, n'est-ce pas le procédé le plus sûr pour discréditer à jamais des identifications aussi fantaisistes ?

Réunissons enfin, dans un troisième et dernier groupe, quelques autres noms des Chansons des geste, pour lesquels M. Scheludko propose des identifications orientales :

Ferragut ou *Fernagut* (à côté de *Fernagant*), noms de Sarrasins, refléterait le nom arabe *Faradj*;

Malamar, Sarrasin (*Antioche*), à côté de *Malhamas* (*Enfances Vivien*), serait *Mokhtar Amir*;

Nasier, géant sarrasin (*Gaufroy*), à côté de *Nasons*, roi sarrasin (*Autioche*), d'après le nom arabe *Naçir*;

Quarré, nom de Sarrasin (*Prise d'Orange*), serait *Al-Qârî*;

Sormarin, roi sarrasin (*Ogier*), que l'auteur avait d'abord identifié avec le nom arabe *Surramârrî*[3], est devenu ensuite *Assâmari*[4];

Tabor, Sarrasin (*Antioche*), serait *Thabarî*;

Tafur, Sarrasin (*Antioche*), serait le nom propre arabe *Taifur*.

Arrêtons-nous à ce dernier vocable.

H. Engelmann avait proposé dans son *Glossaire*, conçu comme supplément à Diez, pour l'hispano-portugais *tafur* (*tahur*), trompeur au jeu, l'arabe *dahoul*, trompeur. Mais, dès 1869, dans la deuxième édition du *Glossaire des mots espagnols et portugais dérivés de l'arabe*, Dozy avait fait remarquer (p. 386) : « Etymologie inadmissible : 1° parce que le mot arabe n'appartient pas au langage ordinaire; 2° parce que le *d* initial arabe ne se change pas en *t* (en espagnol) ».

1. L'unique variante *Nabigan* représente une forme agglutinée.
2. Le nom de *Maligan* (d'Avignon), nom de Sarrasin qu'on lit une seule fois, doit être rapproché de *Maligor, Malin, Malingres*, autres noms de Sarrasins (*Roland, Antioche*, etc.).
3. *Zeitschrift für rom. Philol.*, t. XLII (1922), p. 484.
4. *Zeitschrift für fr. Sprache*, t. LI (1928), p. 279.

Digitized by Google

Cependant, cette étymologie « inadmissible », passant de Diez à Kŏrting et à Meyer-Lübke, se lit encore tout récemment dans Wartburg. Ce dernier, pas plus que Scheludko, n'a tenu compte des *Sources indigènes* (t. I, p. 298), où l'on montre que *Tafur*, en roman, est un souvenir de la première Croisade et que le terme reflète (suivant les recherches de Hugo Theodor) l'arménien *thafur*, vagabond. Son pendant, dans les Chansons de geste, est *Truant* déjà mentionné[1].

LES LIEUX. — Les noms de pays et de villes épiques sont jusqu'ici restés de véritables énigmes, précisément parce qu'on les considère comme des importations exotiques, comme des réalités géographiques, alors qu'en fait, ce sont généralement des créations des trouvères.

M. Scheludko s'est efforcé d'identifier deux de ces noms topiques :

Aufanie, nom d'un pays sarrasin (*Eesclarmonde*), remonterait à *Al-Famia*, ville sur l'Oronte, en latin *Apamea*, conquise par les Croisés en 1105, reconquise par les Arabes en 1150.

Comment pourrait-on arriver d'*Apamea* (seule forme à retenir en l'espèce) à *Aufanie*, nom de pays et non pas de ville ?

Auferne, nom de ville sarrasine, serait l'écho du nom de la ville égyptienne *Al-Farema*, en latin *Pharamia*, souvent mentionnée dans les chroniques des Croisades. L'auteur repousse, à cette occasion, le rapprochement avec les *Beni-Ifren* qu'avait proposé Boissonnade.

Les deux identifications se valent.

1. Nous ne saurions admettre non plus de prétendues identifications germaniques des mêmes personnages épiques proposées par Werner Kalbow, dans son écrit : *Die germanischen Personnennamen des altfranzösischen Heldenepos* (Halle, 1913).

En principe, certains de ces noms sont germaniques pour nous, germanistes ou romanistes, mais ils étaient tout bonnement français pour les auteurs des légendes épiques. En outre, l'auteur procède souvent avec le même manque de critique que les arabisants dont nous venons d'apprécier les vagues rapprochements.

A entendre Kalbow, le nom de l'épique *Brehier* descendrait de celui d'un prince thuringien *Bertharius* (p. 65), alors que le nom de roi sarrasin *Corsolt*, à côté de *Corsable* et de *Corsu*, remonterait à un nom germanique commençant par *Kurz* (p. 154), et *Dragolant*, autre nom sarrasin, serait le reflet d'un germanique hypothétique **Dragland* (p. 140).

D'autre part, *Rustan* remonte « peut-être » à un anc.-haut-allem. *Ruodstein* (p. 111), alors que *Sortibrant* et *Tornibrant*, noms de rois sarrasins, seraient de formation hybride, mi-française et mi-germanique (p. 151), bien que l'élément final *brant* soit déjà un terme de la langue générale.

Toutes ces dérivations restent illusoires. Il s'agit, ici encore, de noms pour la formation desquels les trouvères ont puisé dans leur propre langue (voir ces noms dans nos *Sources indigènes*, t. II, Index).

Digitized by Google

Il s'agit, dans un cas comme dans l'autre, de pures créations épiques (cf. t. II, p. 437 et 440).

En embrassant l'ensemble de ces recherches, on peut affirmer qu'aucune des identifications suggérées par M. Scheludko n'est concluante, et pour cause. Son procédé d'identification repose, en effet, sur une fausse prémisse, à savoir : que les trouvères étaient des connaisseurs de la langue, de l'histoire et de la géographie de l'Orient musulman, alors que les légendes épiques témoignent abondamment du contraire.

C'est ainsi qu'il soutient dans sa dernière étude (p. 278) : « Déjà dans la *Chanson de Roland*, on trouve *une foule de noms arabes* que l'auteur doit probablement à une source orale ».

Cette « foule de noms arabes » se réduit à néant, dès qu'on l'examine sans prévention.

En outre, ces rapprochements, purement de surface, sont aux dépens de la forme, de l'accent et de la mentalité des chroniqueurs et trouvères du Moyen Age.

Tout en admettant la déformation des noms arabes, d'origine orale ou livresque, M. Scheludko croit néanmoins pouvoir affirmer, en guise de conclusion à ses dernières recherches :

« Une partie de ces noms défigurés se rattache à l'Orient par leur forme : *Alipantin*[1], *Corfarin*, etc. De même *Clarabin* et *Clarel* (reflets d'*Al'Arabi* et *Khalil*), termes qui laissent encore transparaître leur thème arabe ».

« Mais, pour beaucoup d'entre eux, la déformation est poussée si loin que l'on ne saurait affirmer si *l'on a affaire à un produit de l'imagination occidentale* ou à un nom primitivement arabe ».

Les paroles (soulignées par nous) répondent seules à la réalité et toutes les identifications arabes, mises en avant jusqu'ici, rivalisent de fantaisie avec celle des trouvères. Ceux-ci, comme les chroniqueurs, ne disposaient sur les événements historiques que de souvenirs légendaires recueillis au cours des pèlerinages.

Pour dénommer les personnages et les lieux, ils ne pouvaient s'aider que des langues vulgaires et des ressources traditionnelles (Bible, Mythologie, etc.). Ce sont, précisément, ces contingents

1. Les variantes de ce nom de rois sarrasins, dans plusieurs Chansons de geste (cf. Langlois), *Alipatin* et *Alepatin*, semblent désigner un homme originaire d'Alep. Il est appliqué, dans les Mystères, à un « chrétien de Damas » et son dernier écho est le facétieux *Sainct Alipantin* de Rabelais (cf. notre *Langue de Rabelais*, t. I, p. 328, et t. II, p. 359-360).

Digitized by Google

qu'on retrouve dans l'onomastique des Chansons de geste, indéfiniment multipliés et souvent profondément altérés par les copistes[1]

Ce nouvel examen critique des récentes recherches sur l'onomastique des Chansons de geste vient ainsi corroborer notre conclusion précédente sur l'élément oriental dans notre ancienne épopée (t. II, p. 441) : « Quelques échos lointains de la réalité hispano-arabe mis à part, le bagage oriental (ou censé tel) de nos Chansons de geste doit être relégué dans le domaine de l'imagination ».

1. Aux exemples cités ajoutons le suivant : le nom de « Hongrie » devient alternativement, dans la *Chanson d'Antioche* : *Angarie, Ulgarie, Urgarie.*

Digitized by Google

VI. — HISTORIQUE D'UN NOM ARABE

Nous montrerons plus loin les étapes intermédiaires qu'ont parcourues certains emprunts turcs avant de passer au français. Le nom d'*assassin* nous offre l'exemple le plus ancien de cette influence secondaire, en même temps qu'il résume, à lui seul, les vicissitudes mêmes des termes d'origine orientale.

L'historique du mot embrasse deux périodes essentiellement différentes :

I. — Période ancienne qui va du XIIe au XVe siècle. Le nom d'*Assassins* est généralement employé, pendant cette période, comme nom propre, pour désigner une secte de fanatiques musulmans.

Les Assassins étaient une secte musulmane répandue au Nord de l'Afrique et dans le Liban. En 1090, un de leurs chefs, Hassan ben Sabbah, s'entourait de sicaires dévoués, auxquels il faisait entrevoir un paradis sensuel dans l'ivresse du *hachich* (d'où leur nom). C'est en Syrie que parut, à la fin du XIIe siècle, le « Vieux de la Montagne », devenu chef de la secte et dont le nom revient souvent sous la plume des chroniqueurs et des poètes épiques du cycle de la Croisade. Le pouvoir de cette secte prit fin vers le milieu du XIIIe siècle[1].

Nous allons suivre la provenance et le développement chronologique du mot, sa variété formelle et sémantique, ainsi que son expansion en roman.

TEXTES. — On trouve les premiers témoignages chez les historiographes byzantins (Anne Comnène, Nicétas, Phocas, etc.), qui mentionnent la secte sous le nom de Χάσιοι ou, plus correctement, de Χασισιοι, formes qui ont passé telles quelles à nos chroniqueurs et poètes épiques.

1. Voir, pour plus de détails, le mémoire de C. Defrémery, « Nouvelles recherches sur les Assassins » (*Journal Asiatique* de 1854, p. 273 à 421), et celui de Stanislas Guyard, « Un grand maître des Assassins au temps de Saladin » (*Ibidem*, 1877, p. 324 à 489).

Digitized by Google

Vient ensuite l'ancienne littérature des Croisades représentée :

a) Par les historiens et chroniqueurs des XIIe et XIIIe siècles : Guillaume de Tyr (*Historia*, 1095 à 1184), Ambroise (*Estoire de la guerre sainte*, rédigée en 1196) et Joinville (*Histoire de saint Louis*, 1305-1309).

b) Par les légendes épiques : la *Chanson d'Antioche* (1130) et la *Conquête de Jérusalem* (vers la même époque)[1].

Ajoutons-y : le *Covenant Vivien*, chanson de geste du XIIe siècle, et *Baudoin de Sebourc*, troisième roi de Jérusalem, poème du XVIe siècle, qui traite à plusieurs reprises des Assassins[2].

c) Marco Polo, dont le *Livre* fut dicté en prison, à Gênes, en 1298, et a donné lieu à une version ancienne française qui a été publiée de nos jours (éd. G. Pauthier, 1865).

VARIANTES. — Les aspects formels sont extrêmement nombreux :

1° En moyen grec : χάσιοι, Χασίσιοι, etc. (cf. ci-dessus).

Le Χάσιοι de Nicétas, transcrit *Chassii* en bas-latin, est la source de la variante *Chassins* (lire *Khassins*), assassins, donnée par Borel[3].

2° En ancien français :

Assacis (« Jerusalem », Ambroise et Joinville);

Assassis (« Covenant Vivien »);

Harsassis[4] et *Harsaxi* (Guillaume de Tyr);

Hasisisins, *asasin*, *asesin*, *halsasin* (Marco Polo);

Haut-Assis (Baudoin de Sebourc).

Cette dernière variante offre une interprétation francisée du nom oriental, représentée en bas-latin par *Assidei* (cf. Du Cange) et qui a été prise au sérieux par certains étymologistes du passé comme Ferrari, qui dérive *assassin* du latin *assidendo* : « de assidendo *Assassini* dicuntur, qui itinera obsident et in viator gras-

1. Les renseignements qu'offrent ces sources se trouvent réunis dans la dissertation d'Emile Dreesebach, *Der Orient in der altfranzösischen Kreuzungslitteratur*, Breslau, 1901, p. 13 à 19.

2. Voir les références dans la *Table* d'E. Langlois, v° *Haut-Assis*. Nous renvoyons à Godefroy et à Tobler pour des textes secondaires et tertiaires.

3. *Dictionnaire des termes du vieux françois*, v° *Chassin*; cf. v° *assassiner* «... De *Chassins*, voleurs près d'Antioche. »

4. On lit dans la table des noms propres de l'édition Gaston Paris, au mot *Hausasis* : « *Harsasis* est une faute de copiste, *Hausasi* (*Haussassi*) est la forme ordinaire des textes français. » Dans l'*Estoire* d'Ambroise, l'une et l'autre formes se contrebalancent : la première est renforcée par une liquide (cf. les variantes *Halsasin* et *Ansessi*), la deuxième suppose une forme intermédiaire *Halsasi*, qu'on lit effectivement dans la version française de Marco Polo.

Digitized by Google

santur » (cf. Ménage). Le point de départ de cette variante est *Halsasin* de Marco Polo, mot devenu *Haussassins* (rime avec *Sarrasins*) dans J. de Jouri (cf. Godefroy), transcrit en bas-latin *Heisasini* au xve siècle (cf. Du Cange).

3° En bas-latin (cf. Du Cange) :

Assassini (Jacques de Vitry, Guillaume de Tyr);

Assessini (Mathieu Paris);

Heisesini[1] (Arnold de Lubek);

Arsacides (Mathieu Paris), etc.

Cette dernière variante (reflet de *Harsaxi* de Guillaume de Tyr) se trouve encore dans le vieux *Dictionnaire* de Nicot[2], qui le rattache (comme ses devanciers) au nom de la dynastie parthe des Arsacides.

4° En ancien provençal (cf. Raynouard) :

Assassi, meurtrier (Giraud de Borneil);

Ansesi, comme nom propre et au sens généralisé (« *ansesi* mon cor », Aimeri de Péguilain).

Ajoutons-y : « la gent *ansesina* », du dernier troubadour[3] cité et *Assessis*, Assassins (Bernard de Bondeilh).

5° Déformations. Nous considérons comme des coquilles :

La transcription byantine Χάσιοι[4], au lieu de Χασίσιοι, variante déjà citées. La forme *Hanseis* (dans Guillaume le Maréchal) est pour *Hansessis*[5], comme en témoignent les variantes provençales citées ci-dessus.

La variante *Hakesin* ou *Hakesi* (rime avec *Paris*), qu'on lit dans Philippe Mouskes, et celle de *Haquassin*[6] (cf. Godefroy) sont, l'une et l'autre, des leçons fautives pour *Hakessi* et *Hassassin*.

1. Cf. Silvestre de Sacy, mémoire cité plus bas, p. 20 : « Cette variante *Heisesini* a l'avantage de conserver l'aspiration qui doit se trouver dans le mot original, puisque Benjamin de Tudèle écrit en hébreu *Haschischin*, et les écrivains grecs, Χασίσιοι ».

2. Voici le début de son long article : « Nicole Giles, en la vie de Philippe Dieudonné : En l'an 1193, il s'en alla à Pontoise, et là lui vindrent nouvelles que le Roy Richard, qui estoit encore outre mer, avoit envoyé un *Arsacide* par deça pour le tuer. Il entend un *assassin*... ».

La *Satyre Ménippée* parle également « des anciens et modernes *assassins*, autrement appellez Bedouins et *Arsacides*, qui ne craignoient d'aller tuer... » (cf. Littré).

3. D'après J. Anglade, *Onomastique des Troubadours*, Montpellier, 1916.

4. S. de Sacy considère également (mém. cité, p. 22) comme « une erreur de copiste » la forme Χάσιοι des historiographes bysantins.

5. Comme l'avait déjà noté A. Thomas (*Romania*, t. XXVIII, p. 119).

6. Roquefort renvoie d'*Assassins* à *Hassesins*, en citant un passage de ce chroniqueur belge.

Digitized by Google

SENS. — Le nom de la secte a été de bonne heure transféré à celui qui en suivait le précepte, au meurtrier avec préméditation. On trouve déjà cette acception généralisée[1] dans le *Testament* de Jehan de Meung (dans Godefroy) :

C'est un meurtrier du peuple et un droit *assassis*.

Et dès le XVe siècle, en bas-latin, *assaissinus* et *assissinus* désignent le meurtrier en général.

En français, le mot *assassin*, revenu d'Italie sous cette forme, possède exclusivement ce sens généralisé.

ETYMOLOGIE. — Chacune des variantes du nom a suggéré une origine différente : la forme *arsaci*, celle de la dynastie des *Arsacides*; *halsasin* ou *haut-assis*, celle du latin *assidere*; *harsaxi*, celle du germanique *sahs*, « qui en ancienne langue thioise signifie couteau ou poignard » (Caseneuve, dans Ménage).

Les premiers historiens qui font mention des Assassins, comme Guillaume de Tyr, déclarent en ignorer l'origine (l. XX) : « Hos tam nostri quam Sarraceni nescimus unde deducto vocabulo *Assassinos* vocant ».

C'est l'illustre arabisant Silvestre de Sacy qui a le premier établi l'origine arabe[2] du nom de cette secte : *hachâchîn* (*hâchîchîn*) ou *hachichiyi*, pluriel[3] de *hachasch* ou *hachich*, buveurs de hachich, qui jouait un rôle dans la fanatisation de ces sectaires. La double forme : *Assassi* (en ancien français) et *Assassini* (en bas-latin), répond ainsi à la double forme du pluriel arabe.

Silvestre de Sacy ajoute cette importante remarque (p. 45) : « On ne doit pas s'étonner que le *schin* arabe ait été rendu, dans tous nos écrivains qui se servaient de la langue latine, par un *s*, et dans les historiens grecs par un σ : ils ne pouvaient faire autrement ».

1. La phase intermédiaire se trouve en 1259 dans ce passage de Mathieu Paris (cf. Murray) : « Qui tandem confessus est se missum illuc, VI Regem more *assessinorum* occideret... ».

2. Dans son mémoire sur « La dynastie des Assassins et sur l'origine de leur nom » (lu à la séance publique de l'Institut du 7 juillet 1809) dans les *Mémoires de l'Institut*, t. IV, p. 1 à 84 (cf. spécialement, p. 21 et suiv.) reproduit dans ses *Mémoires d'histoire et de littérature orientales*, Paris, 1818, in-4°, p. 322 à 403.

3. *Bédouins* (dans Joinville : *Beduins*), nomade, remonte lui aussi au bas-latin *beduini*, reflet de l'arabe vulgaire *bedevin* (pluriel de *bedevi*, habitant du désert).

De même *Sarrasins*, nom qui remonte au latin ecclésiastique *Saraceni* et au bysantin Σαρακῆνοι, reflète l'arabe *charkiyin*, de *charki*, oriental.

Digitized by Google

Cette explication du passage de la chuintante arabe à la sifflante, en byzantin et en bas-latin, a échappé aux étymologistes et arabisants ultérieurs. Alors que Marcel Devic tire directement de l'adjectif arabe *hachâchî* ou *hachîchî*, buveur de hachich, le nom des *Assassins*, le Père Lammens fait remonter leur nom à celui du premier chef de leur secte, Hassan ben Sabbah[1], étymologie déjà proposée au XVIIIe siècle par Reiske.

Et, tout récemment, un autre orientaliste, Karl Lokotsch, remar que à ce sujet : « Il est surprenant que, dans toutes les variantes les deux *ch* ont disparu, ce qui a suggéré à Lammens son origine d'après le nom du fondateur de la secte. Mais cette hypothèse n'est pas nécessaire, attendu que les noms arabes qui, pendant le Moyen Age, ont été propagés par le bas-latin, remplacent généralement le *ch* par une simple *s* ».

La véritable raison, on le voit, a échappé à ce dernier, comme à tous ses devanciers, à savoir l'étape intermédiaire byzantine que nous avons signalée. Le grec, ancien et moderne, ne possédant pas de chuintantes, leur substitue habituellement des sifflantes. C'est également le cas du bas-latin, qui a adopté ultérieurement la forme du pluriel arabe.

Le même phénomène s'est répété plus tard, en ce qui touche les emprunts turcs passés à l'italien (et, par celui-ci, au français) par l'intermédiaire du grec moderne. Nous en donnerons plus loin de nouveaux exemples.

II. — Période moderne, à partir du XVIe siècle, pendant laquelle le nom est employé exclusivement comme nom commun au sens de « meurtrier ».

L'italien *assassino* a passé, sous cette forme, au français à l'époque de la Renaissance[2], et on en trouve les premières traces dans l'œuvre de Rabelais. Celui-ci cite les dérivés du terme italien, alors que Montaigne en établit la connexion avec le passé (l. II, ch. XXIX) :

« Les *Assassins*, nation despendante de la Phœnicie, sont estimez, entre les Mahumetans, d'une souveraine devotion et pureté

1. Henri Lammens, *Remarques sur les mots français dérivés de l'arabe*, (Beyrouth, 1890), p. 28 : « Il est étrange que, dans toutes les formes du mot *assassin*, les deux *ch* aient disparu. En dérivant *assassin* de Hassan ben Sabah, on éviterait cette difficulté. »

2. Le *Dictionnaire général* donne le terme comme exclusivement moderne, sans attache avec le passé ; dans Littré, les deux époques du mot ne ressortent pas suffisamment.

Digitized by Google

de mœurs. Ils tiennent que le plus court chemin à gaigner le paradis, c'est de tuer quelqu'un de religion contraire... Ainsi feut *assassiné* (ce mot est emprunté de leur nom) nostre comte Raymond de Tripoli, au milieu de sa ville, pendant nos entreprinses de la guerre sainte. »

Etienne Pasquier consacre à son tour le vingtième chapitre du VIIIe livre de ses *Recherches de la France* aux termes *assassin* et *assassinat*, « mots empruntés des voyages d'outre-mer » : « Or d'eux est venu que la posterité, tant en France qu'en Italie (car François et Italiens entreprenoient d'ordinaire ensemblement tel voyage du Levant), appela *assassins* ceux qui de sang froid et guet apens faisoient des murdres ».

Le sens du mot est depuis uniquement « meurtrier », mais cette acception, restée dans la langue, n'est pas due aux Italiens, comme le croit à tort Henri Estienne[1]. Elle est déjà inhérente à l'ancien français *assassi*, et cela dès le XIIIe siècle, comme nous venons de le montrer.

Expansion. — C'est du bas-latin et de l'ancien français que le nom, sous ses divers aspects, a passé tour à tour :

A l'ancien provençal, sous la double forme *assassi* et *anssesi* (catal. *assessi*, esp. *asesino*).

A l'italien, où la forme *asasin* se lit déjà dans Marco Polo, devenu au XVe-XVIe siècle *assassino*, source du portugais et du français *assassin*.

Donc, les termes européens, pour *assassin*, ne dérivent pas directement de l'arabe, mais ils nous sont parvenus par un canal byzantin ou bas-latin.

Dans le *Dictionnaire* de Meyer-Lübke (v° *hachichin*), la succession des langues romanes débitrices accuse un certain désordre : français, italien, espagnol, provençal. On devrait lui substituer cette série plus conforme à l'historique : arabe et byzantin, ancien français et bas-latin, provençal et espagnol, italien. Ce dernier a fait, au XVIe siècle, retour à la France, comme plusieurs autres emprunts de ce genre : *arlequin*, *bagatelle*, *masque*, etc.

Ainsi, le nom de cette secte musulmane figure comme nom pro-

1. Cf. *Apologie pour Herodote*, t. I, p. 353 : « Depuis que la France a appris le style de l'Italie en matiere de tuerie et qu'on a commencé à marchander avec les *assassins* (car il a fallu trouver des termes nouveaux pour la nouvelle mechanceté) d'aller couper la gorge à tels et tels. »

Digitized by Google

pre dans l'ancienne littérature du cycle des croisades. Le nom, devenu commun aussi bien en français qu'en italien, est resté définitivement comme tel dans la langue.

Il contient en raccourci l'histoire même de l'influence orientale en France, en Provence et en Italie, influence indirecte, souvent de deuxième et de troisième ordre, traversée par de l'imprévu et du factice, et aboutissant à une végétation formelle luxuriante qui a parfois joui d'une large diffusion.

Digitized by Google

B. — TURC

I — TRAVESTISSEMENTS LINGUISTIQUES

Le turc moliéresque est le dernier aboutissement de la turquerie de fantaisie qui se fait jour au cours des XVIe et XVIIe siècles. On en trouve les premières traces dès 1530, date après laquelle les témoignages abondent.

Contentons-nous d'alléguer deux textes, séparés par un demi-siècle d'intervalle l'un de l'autre.

Le turc de Panurge, qu'il prétend avoir appris dans le pays même, ressemble déjà à celui du *mamamouchi* de Molière. Lorsqu'il nous affirme que *dal baroth* « vault autant à dire comme *au feu !* » (l. II, ch. XIV), il ne faut pas le croire sur parole. Son turc rappelle la langue franque plutôt que l'osmanli.

Les renseignements des vieux lexicographes ne doivent pas nous donner le change à cet égard. On lit, par exemple, dans la deuxième édition (1549) du *Dictionnaire François-Latin* de Robert Estienne[1] :

« MONOUC, *en langue Turquesque*, chastré, *Eunuchus* ».

Ce curieux article a successivement passé à Nicot (1605), à Cotgrave (1611) et à César Oudin (1660), qui le donne encore comme « palabra turquesca ». Il s'agit en fait du grec moderne μουνοῦχος, eunuque, que l'osmanli rend par *hadym* (en arabe *hadyn*).

Les *Serées* (1584-1597) du conteur poitevin Guillaume Bouchet abondent en travestissements de ce genre, chaque fois qu'il aborde un détail touchant la vie militaire ou religieuse des Turcs de son temps. Les termes orientaux y sont à tel point défigurés, qu'ils deviennent méconnaissables aux spécialistes mêmes des idiomes

1. Celui-ci l'a puisé, à son tour, dans la *Briefve Declaration de la Court du grand Turc* (Paris, 1543, réimprimé en 1887 par Charles Schefer), p. 229 : « Capitaine de la Porte qui est *euneuche*, chastré tout, qu'ilz [les Turcs] appellent MONOUK *en leur langue* ». Cf. *Revue des Etudes Rabelaisiennes*, t. VII, p. 90, 403 et 445, et *Revue du XVIe siècle*, t. I, p. 512.

Digitized by Google

de l'Orient. Nous en avons donné ailleurs[1] un exemple frappant.

En voici un autre tiré du même conteur (t. IV, p. 125, de l'édition Roybet) : « Il luy donneroit un brevet tout plein de lettres signées et escrites par les prestres de Turquie, qu'on nomme *Talasmans*, qui appellent ces lettres *Haymachy*; ce brevet preservant celuy qui le porte à la guerre ».

Sous la forme *talisman*, prêtre de Turquie, on rencontre le mot dans Geuffroy (1546), dans Thevet (1571), dans Le Loyer (1605) dans d'Aubigné (1616) et dans le *Trévoux* de 1752[2].

Comme le terme en question manque aux Italiens et auxGrecs, modernes, son usage est de provenance purement livresque. La source de tous ces écrivains, et spécialement celle de Bouchet, est un opuscule anonyme, rarissime, intitulé *La Genealogie du grant Turc à present regnant* (Paris, 1519), où le vocable se lit une dizaine de fois sous la forme même que donne Bouchet (par exemple, fol. 86 v°) : « Il y a chez les Turcs plusieurs religieux qu'ils appellent *Talasmans*, lesquels font le service de leurs eglises[3]... ».

En ce qui touche l'origine du mot, il s'agit en l'espèce d'une source de troisième ordre, ce qui explique ses altérations successives. La forme primordiale est *talisman*, mais ce vocable, au sens de « docteur musulman », n'a aucun rapport avec son homonyme néologique *talisman*, amulette (comme l'affirme le *Dictionnaire général*), mais représente un reflet indirect du turc *danichmend*, étudiant en théologie et aspirant-prêtre, à travers le moyen grec Ταντσμάντος (Cinnamus), devenu *Talisman* (ensuite *Talasman*) sous la plume des auteurs de relations de voyages ou des ouvrages touchant la vie politique et religieuse des Turcs du XVIe siècle[4].

Quant à l'autre terme du texte de Bouchet, *haymachy*, c'est à coup sûr une forme estropiée pour *hamayil*[5], amulette, synonyme de *talisman*, l'un et l'autre (*amulette*), emprunts littéraires du XVIIIe siècle.

Dans les deux textes cités, de Rabelais et de Bouchet, les vocables turcs sont altérés à la fois dans leurs formes et leurs sens, et sont ainsi devenus doublement méconnaissables.

1. Voir *La Langue de Rabelais*, t. II, p. 9-10.
2. Voir ces textes dans la *Revue des Etudes Rabelaisiennes*, t. VII, p. 90, et t. VIII, p. 164-165, et *Revue du XVIe Siècle*, t. I, p. 513.
3. *Ibidem*, t. VIII, p. 165.
4. Suivant une suggestion de l'arabisant Paul Casanova (*ibidem*, t. VIII, p. 106).
5. Idem, *ibidem*.

Digitized by Google

II. — ETAPES INTERMÉDIAIRES

En parcourant le relevé « Turc », dans l'Introduction du *Dictionnaire général*, on est frappé par le caractère livresque de la plus grande partie de cette terminologie spécifiquement osmanlie. En outre, la liste renferme nombre de termes absolument étrangers au turc ou qui ont pénétré en français par une source secondaire et tertiaire.

Appartiennent à la première catégorie :

ottomane, appellatif moderne purement français;

tricoise, mot foncièrement indigène[1];

turco, *turquet* et *turquoise*, dérivés proprement français.

Il faut encore éliminer, d'une part, *aspre*, piastre, qui est du grec moderne, et *bergamote*, citron et poire, qui est originaire de l'Italie; et d'autre part, *vampire*, qui appartient au slave.

Quant aux termes de la seconde catégorie, remarquons que le canal de pénétration en France, pour tout ce qui concerne les choses turques, était, dès le XVIe siècle, l'Italie qui, à son tour, se pourvoyait d'habitude chez les Grecs modernes.

De là l'impossibilité de faire dériver *chicane*, par exemple, d'un byzantin[2] τζυχάνιον , jeu de mail (celui-ci, reflet du persan *tchogan*, bâton pour jouer au mail), qui aurait dû donner *cicane* en français, abstraction faite de la différence du sens (*chicane* désigne spécialement le jeu de boules).

Rappelons quelques emprunts turcs qui remontent à cette source intermédiaire (en constituant parfois des doublets linguistiques) :

Bacha et *bassa*, le premier emprunt livresque, le deuxième, de provenance grecque moderne, par l'intermédiaire de l'Italie (cf. t. II, p. 411).

Chagrin, cuir grenu, emprunté au XVIIe siècle du vénitien *sagrin*, reflet du turc *saghri*. L'assibilation de l'initiale en français provient de l'influence analogique du synonyme « *chat* de mer » ou « roussette », à la peau rugueuse, dont on prépare le cuir de chagrin. De là, aussi, la graphie secondaire (XVIIe et XVIIIe siècles) *chagrain*, proprement cuir de chat grenu.

1. Cf. *Sources indigènes*, t. II, p. 370-371.
2. Cette étymologie remonte à Du Cange ; reprise par **Littré et par** Marcel Devic, elle se lit encore dans le recueil récent de **Lokotsch. Cf.** ***Sources indigènes*****, t. I, p. 12, et t. II, p. 296.**

Digitized by Google

Janissaire, emprunt du XVIe siècle qui accuse l'itinéraire linguistique suivant : italien (*gianizzero*), grec moderne (γιανιτζάρης), ce dernier reflétant seul le turc *yeni-ïcheri* (cf. t. II, p. 411).

Pastrements, pl., peaux de bœufs et de vaches dont on fait usage l'hiver en Turquie (Bescherelle, 1845), à côté de *pasterma*, nom en Turquie du jambon de mouton, mets usité en ce pays (Littré, *Supplément*).

Le *Complément du Dictionnaire de l'Académie* (1845) écrit *patrements* : «Il se dit, parmi les négociants turcs de Constantinople, des peaux de bœuf que l'on obtient en hiver ». C'est là l'écho de la définition du mot par Savary de Bruslons dans son *Dictionnaire universel du commerce* (1762).

Il s'agit en fait du turc *bochdyrma*, vulgaire *pastyrma*, conserve de viande fumée (grec mod. παστραμᾶς, viande salée, séchée au soleil), terme qui a passé à tous les idiomes balkaniques (cf. Cihac, t. II, p. 248). La forme *pastrements* est un essai de francisation.

Sahin, variété de faucon que la *Conférence des Fauconniers* décrit ainsi (cf. Ménage) : « Les *sahins* sont des faucons de haute taille qui ont la teste plate au-dessus et le pennage bordé de blanc, et encores egalé de roux... Ce sont les faucons qu'anciennement on nommoit *pelerins* ou *faucons tartares*, bien que ce fust improprement ».

Terme oriental venu de la Turquie (où *châhin* désigne le faucon en général), par l'intermédiaire des Grecs modernes (σαΐνης, faucon). C'est un des éléments exotiques de la fauconnerie médiévale, si riche en apports étrangers (cf. t. II, p. 108 et 400).

Sorbet, emprunt du XVIe siècle de l'italien *sorbetto* (influencé par *sorbire*, humer), celui-ci tiré du grec mod. σερμπέτι, reflet direct du turc *cherbet*[1], boisson sucrée et aromatique, alors que *sirop*, antérieurement attesté (XIIIe siècle), remonte directement au bas-latin *siropus*, refait d'après l'arabe *charab*, boisson et sirop.

Turban, forme italienne (*turbante*) qu'on lit tout d'abord dans Ronsard, forme précédée par nombre d'autres au cours des XVe et XVIe siècles : moy. fr. *toliban* (Commines), *tulban* (Postel), *tolopan* (Guill. Bouchet), à côté du prov. *tolipan*, *toulipan*[2] et *turban* (avec une curieuse évolution sémantique, cf. Mistral). En grec

1. La forme turque *chorbet* (donnée par le *Dictionnaire général* et par Meyer-Lübke) est inexistante.

2. Le bas-latin *tulipantus*, comme le provençal *toulipan*, désigne à la fois le turban et la tulipe, dite en italien *tulipano* et *tulipa*, d'où *tulipe* (qu'Olivier de Serres appelle *tulipan*).

Digitized by Google

moderne, τουλουπάνι, turban, est un reeflt direct du turc vulgaire *tulbent*, turban.

L'importance linguistique des étapes intermédiaires est indiscutable pour cette catégorie d'emprunts français. Les rattacher directement à l'Orient, comme le font couramment les dictionnaires étymologiques, est une erreur évidente.

Prenons le dernier exemple que nous venons de citer.

Alors que Marcel Devic exclut (et pour cause) *tulipe* et *turban* de son *Dictionnaire de tous les mots d'origine orientale* (1876), le *Dictionnaire général* rattache directement *tulipe* à un turc inexistant *tolipand*, au lieu de *tulbent* (*lalè*), tulipe blanche, et donne *turban* comme « emprunté de l'arabe *dulband* » (lire persan *dulbend*, turc vulgaire *tulbent*).

Le *Dictionnaire* de Meyer-Lübke, dont la partie orientale est presque toujours sujette à caution (notamment sous le rapport de la forme authentique et de la distribution géographique), renferme cet article : « *Tulipent* (turc), turban : anc. fr. *tolliban*, moy. fr. *turban* (d'où ital. *turbante*), roum. *tulipan*, tulipe, ital. *tulipano*... ».

Autant de mots, autant d'erreurs.

Il n'y a pas (nous l'avons dit) de turc *tulipent*; il n'y a pas, non plus, d'ancien français *tollipant*, mais un moyen français *toliban* (xve siècle); quant au *turban*, c'est l'inverse qui est la vérité; finalement, le roumain *tulipan* est tiré du serbe, et celui-ci de l'italien.

Ici, comme ailleurs, il faudra tenir à l'avenir strictement compte de l'état réel et de l'expansion des emprunts orientaux à travers la *Romania* occidentale.

En ce qui concerne le roumain, il ne saurait être question d'une autre influence orientale que celle de l'osmanli, et celle-ci y porte un caractère tout à fait à part. La longue domination des Turcs dans tous les pays balkaniques y a laissé des traces linguistiques nombreuses et profondes, résultant d'un contact direct et séculaire.

Par contre, les rapports entre les pays romans de l'Occident et les Ottomans n'ont été qu'indirects et plus ou moins transitoires. De là le caractère livresque ou adventice des mots turcs en italien et en français[1].

1. Rappelons cependant le contact effectif entre les marins levantins et les matelots vénitiens et marseillais, d'où un certain nombre d'emprunts mutuels puisés directement à la source orale (cf. t. II, p. 374 et 378 à 380).

Digitized by Google

C. — JUDÉO PROVENÇAL

I. — DONNÉES GÉNÉRALES

Ni le français littéraire ni les patois français n'ont gardé de vestiges des termes néo-hébraïques usités dans les communautés juives.

Alors que l'argot allemand, le *rotwelsch*, est imprégné d'éléments hébraïques[1], l'argot parisien jusqu'à Vidocq n'en compte aucun. Dans le dernier tiers du XIXe siècle seulement, Rigaud cite une demi-douzaine de mots judéo-allemands familiers aux merciers ou colporteurs juifs, tous pris au *rotwelsch*, mais dont aucun[2] n'est devenu d'un emploi général.

On peut donc affirmer que, dans le Nord de la France, les termes judéo-français n'ont laissé aucune trace.

Tout autre est le cas dans le Midi de la France, et l'incomparable *Trésor* de Mistral nous fournira des exemples curieux, qui témoignent d'un contact, autrement réel et fréquent, entre les populations juive et chrétienne.

L'illustre poète avait recueilli ces données spéciales dans ses immenses lectures, qui vont des traditions populaires aux productions du félibrige. Il documente chacun de ces termes judéo-provençaux par des noëls, des chansons populaires, des proverbes, des sermons burlesques, etc., ou encore par des textes des poètes ou prosateurs provençaux modernes, ce qui prouve à la fois leur pénétration et leur généralisation.

Les écoles ou universités juives de Lunel, Narbonne, Béziers, Orange, etc., étaient célèbres au Moyen Age et un provençaliste, doublé d'un hébraïsant, en pourrait constater plus d'une trace.

Remarquons tout d'abord que les hébraïsmes, incorporés dans la liturgie catholique, sont devenus dans le Midi très féconds et ont pénétré profondément dans les parlers populaires. Qu'on par-

1. Voir notre *Essai sur le judéo-allemand*, Paris, 1901, p. 68 à 69.
2. Cf. *Sources de l'Argot Ancien*, t. II, p. 8 à 10.

Digitized by Google

coure les articles *alleluia* et *amen*, dans Mistral, et on se rendra compte de leur grande pénétration.

Le premier, qui s'emploie ironiquement au sens de « belles paroles », a passé dans des proverbes et des locutions proverbiales; le deuxième a produit une curieuse et abondante phraséologie et se retrouve jusque dans les légendes populaires.

D'autre part, un terme purement livresque, comme *talmud*, figure dans un vieux noël (cité par Mistral, v° *candolo*) :

Brisen lampo e viholo,
Brulen nosti *talmud*,

c'est-à-dire : ils brisent lampe et lampion, ils brûlent notre talmud.

Un développement analogue peut être constaté dans les termes judéo-provençaux dont il serait intéressant de dresser la liste[1]. Bornons-nous à quelques exemples recueillis au hasard dans Mistral:

Cacan, homme marquant, opulent, parvenu riche et raide : *es un gros cacan*, c'est un gros bonnet. C'est aussi un nom de famille marseillais et le féminin *cacano* désigne toujours, à Marseille, une dame de la halle, une poissarde huppée.

Mistral y voit un reflet de *cap can*, tête blanche, vénérable. En fait, c'est, en provençal, l'emploi ironique de l'hébreu *khakham*, rabbin. Ajoutons qu'en piémontais, *cacam* désigne également le premier personnage d'un lieu. Dal Pozzo y voit à tort une abréviation de l'arabe *kaïmakam*, lieutenant.

1. Le court recueil de Raoul Hirschler — « Petit vocabulaire comprenant à peu près tous les mots et expressions judéo-provençales employés par les Israélites dits Comtadins, avec étymologies » (paru dans le *Calendrier à l'usage des Israélites pour l'année religieuse* 5655, du 1er octobre 1894 au 18 septembre 1895, publié par R. Hirschler, ministre officiant, Toulouse, 1895, de 38 pages, in-16°) — est d'une dizaine d'années ultérieur au *Trésor*, qu'il ignore d'ailleurs complètement.

Cette liste de Hirschler ne renferme aucun des termes mentionnés par nous. Il donne un relevé de mots hébreux usuels parmi les Juifs comtadins, mais dont aucun n'a passé au provençal. Par contre, ceux-ci en ont tiré quelques vocables : *afeyer*, faire quelque chose (*afeira*), *ascol*, la tiré quelques vocables — *afeyer*, faire quelque chose (*afeira*), *ascol*, la synagogue (*escolo*), etc.

Remarquons encore que les dérivés de ces termes hébreux se font d'après l'analogie de l'idiome indigène, tels :

mabu, déluge (hébreu *mabou*), d'où *mabuliser* pleuvoir à torrents ;
melahins, rois, d'où *melahiste*, royaliste ;
naar, enfant, d'où *naarade*, fille ;
sicor, ivrogne, (hébreu *schikor*), d'où *sicoréjade*, ivresse.

C'est là d'ailleurs le procédé suivi par les parlers juifs des différents pays : judéo-espagnol, judéo-allemand, judéo-africain, etc.

Citons encore E. Sabatier, *Chansons hébraïco-provençales des Juifs Comtadins*, réunies et transcrites (Nîmes, 1874, 22 pages in-12°). Cf. le compte-rendu de Gaston Paris (*Romania*, 1874, p. 498).

Digitized by Google

Cassè, terme de synagogue, au sens de « pur », en parlant des viandes. De l'hébreu *kacher*, licite, qui a passé de même dans l'argot allemand (*koscher*, non suspect et qui n'a sur soi ni outils ni objets volés) et en allemand (*koscher*, légitime), qu'on lit dans le *Romancero* d'Henri Heine.

Un des sobriquets que porte le juif[1] en provençal est *macassé* (ou *magassèn*), proprement impur, répondant à *gourret*, goret[2] : « Noir *bardaian*[3] (mécréant), voilà l'oreille de ton père » ! insulte que les polissons adressent aux juifs en figurant avec le pan de leur habit une oreille de cochon (Mistral).

Chassè, sobriquet qu'on donne aux juifs en Avignon, de *Chassé* ou *Jassé*, nom israélite de Midi. C'est ainsi qu'en allemand, *Mausche*, Moïse, désigne ironiquement le juif.

Gouin, non juif, chrétien. Mistral qui en donne l'origine exacte (de l'hébreu *goïm*, pluriel de *goï*), cite un vieux noël où figure déjà le mot; il est aussi familier au piémontais (*goï*, pl. *goyim*). Dans l'argot allemand, *goï* est le nom du bourgeois, c'est-à-dire du non-voleur et, dans le parler des merciers ou colporteurs juifs parisiens, *goye* désigne la dupe, terme passé chez les marchands forains qui disent : *le goye te mire*. pour le pante te regarde (Monselet).

Jogo[4], juiverie, et tapage, brouhaha (dans un vieux noël), terme abrégé de *sinagogo*, synagogue et vacarme, dont Mistral cite diverses applications.

Messila, quartier habité par les juifs (Mistral, *Suppl.*), à côté de *missila*, *misselè*, agrégation juive, foule misérable, marmaille, Mistral, qui cite deux textes de poètes provençaux, n'en donne aucune étymologie; cependant, dans son *Supplément*, il allègue l'hébreu *messillah*, sentier[5], mais le sens s'y oppose. Rappelons

1. Voir dans Mistral les articles nourris *judièu* (jousiou), juif, et *judievo*, juive, notamment ces deux appellatifs :
Jousiou, nom du roitelet, près d'Orange, à cause de la tache jaune que cet oiseau porte sur la tête. Les juifs au Moyen Age portaient un chapeau jaune ;
Peis judièu, marteau, poisson de mer ainsi nommé à cause de la ressemblance qu'on a cru trouver entre sa tête et la coiffure que les juifs portaient autrefois en Provence.
2. De même en Piémont : *ghinuia*, juif (de *ghin*, cochon).
3. Sobriquet donné au Juif (mot d'origine obscure). Pour d'autres termes injurieux à l'adresse des juifs, cf. le *Trésor* de Mistral, aux mots *astre* et *babin* ; et, pour *bardaian*, voir ci-dessous.
4. Voir, dans l'ouvrage (cité ci-dessous) de Blondheim, les variantes romanes de *synagoga*.
5. Cette même étymologie est donnée par Hirschler, *ouvr. cité*, pour *meffilah*, nom du quartier qui est habité par les Juifs à Carpentras.

Digitized by Google

l'hébreu *mekhillah*. quartier juif, d'où *meffilah* et *mecillah*, deux variantes orthoépiques locales.

Nous avons réservé le plus important de ces termes, aussi bien par sa date que par son importance sociale :

Sagatà, égorger, trancher la gorge d'un seul coup de couteau, sacrifier à la mode juive, pour que la victime souffre le moins possible, percer l'animal qu'on égorge sur toutes les parties de son corps, afin qu'il n'y reste point de sang (Azaïs) ; — saisir au collet, pourchasser, tourmenter ; — gâter, dégrader, sabrenauder ; — assassiner, s'égorger, se poignarder (Mistral).

Sagataire, égorgeur, boucher juif, sacrificateur ; — assassin, bousilleur, fripon ; — pie-grièche méridionale, oiseau qui fait la chasse aux petits oiseaux.

Mistral cite, entre autres textes, une chanson populaire des juifs provençaux.

Le verbe et son dérivé (sous les formes *sagatar* ou *segatar* et *sagatador*) se rencontrent déjà en ancien provençal. Levy cite deux articles du règlement des boucheries de Montpellier et d'Avignon, textes où l'on peut suivre le développement du terme, tout d'abord particulier au rituel juif, ensuite au sens généralisé.

Comme l'indique déjà Mistral, c'est le reflet de l'hébreu *schahata*, tuer d'après le rite juif. Le même terme se retrouve en allemand : *schächten* et *Schächter*, celui qui tue le bétail pour les Juifs.

Il est certain qu'un sondage poussé plus avant pourrait mettre au jour plus d'un de ces termes judéo-provençaux[1], qui accusent des rapports assez fréquents entre ces deux couches ethniques du Midi de la France.

Une étude d'ensemble sur le judéo-roman pourrait réserver des surprises.

1. L'Index oriental (arabe, hébreu, etc.) du *Dictionnaire* de Meyer-Lübke n'en renferme aucun, mais, dans le corps de l'ouvrage, il donne l'hébreu *arez*, cèdre, comme source du sicilien *arzanu*, sapin, et de l'espagnol *alerce*, mélèze. C'est là l'écho d'une fantaisie d'orientaliste. Les termes romans se rattachent directement au latin *larice* (cf. Sav. *lardze*).

Diez et les étymologistes ultérieurs ignorent même un verbe aussi important que *sagatar* (de là son absence dans les recueils de Körting et de Meyer-Lübke).

Diez avait attribué à l'ancien provençal *trefan*, perfide, une origine hébraïque (*terepha*, impur, mauvais), mais nous avons montré que ce terme, inséparable de *trufan*, accuse une métaphore indigène (cf *Sources indigènes*, t. I, p. 236). Pour d'autres prétendus hébraïsmes, en français (*sot*) et en provençal (*gouge*), voir ci-dessus, p. 367.

Digitized by Google

On a dernièrement appelé l'attention sur l'influence de la plus ancienne version latine de la Bible, source de la Vulgate, sur les parlers judéo-romans (français, provençal, espagnol) du Moyen Age.

Les vocabulaires de ces langues possèdent en commun un certain nombre de mots qui présentent des analogies frappantes avec la *Vetus Latina*. Cette continuité linguistique les ferait remonter jusqu'au latin des Juifs du temps de l'empire romain[1].

Le judéo-espagnol a laissé des vestiges en castillan : *desmazalado*, saligaud, lâche (Cervantès), proprement malchanceux; *malsin*, calomniateur; *mancer*, bâtard, etc. Ajoutons *meldar*[2], lire de l'hébreu (du grec-hébr. *meletare*), verbe qu'on lit dans la *Danza de la Muerte* et que l'auteur met dans la bouche d'un rabbin[3].

Le judéo-italien n'en est pas non plus dépourvu : le terme *baruccabà*, embrouillamini (tiré d'une formule hébraïque qui figure en tête d'un hymne), est familier au patois arétin et on le rencontre dans la poésie burlesque milanaise (par exemple, chez Porta, « su l'aria di *Barùk-Abà* », sur l'air de l'hymne hébraïque correspondant), alors qu'à Rome, Belli (*Scuse di Ghetto*) emploie *Baruccabà* comme nom comique de juif[4].

Le roumain, à son tour, a adopté un certain nombre de termes judéo-allemands, dont nous avons donné la liste dans l'*Essai* déjà cité.

Des langues slaves, c'est le polonais qui semble avoir été le plus influencé, mais il manque encore une étude sur l'action du judéo-slave (polonais, russe, ruthène, etc.) sur les idiomes ambiants

1. D.-S. Blondheim, *Les Parles romans de la* Vetus Latina. *Etude sur les rapports entre les traductions bibliques en langue romane des Juifs au Moyen Age*, Paris, 1925.

2. C'est le pendant du judéo-allemand *leien* (d'où *leienen*), du latin *legere* (prononcé *leyere*) ; *mamzer* a passé aussi au byzantin (v. Du Cange) et à l'osmanli, alors que *mazal* se retrouve en néogrec (à côté de κομμαζάζαλος, malchanceux). Voir ci-dessous l'ouvrage cité de M.-L. Wagner.

3. Max Leopold Wagner, *Beiträge zur Kentniss des Juden-Spanischen von Konstantinopel*, Wien, 1914 (*Schriften der Balkankomission, Linguist. Abteilung*, t. XI). L'auteur aurait pu trouver des points de comparaison dans notre *Essai sur le judéo-allemand*, paru dans les *Mémoires de la Société de Linguistique* (t. XII, 1903).

Cf. du même : « Quelques observations sur le judéo-espagnol » (*Revista di Filologia espanola*, t. X, 1923, p. 339 à 370).

Voir aussi Rodolfo Gil, *Romancero judeo-espanol*. El idioma castellano en Oriente. Romances tradicionales. Gramatica y Literatura. Glosario, Madrid, 1911 (CXXIV, 140 pages). Le volume est, en outre, pourvu d'une bibliographie.

4. Cf. Leo Spitzer, dans *Wörter und Sachen*, t. V, p. 126-129.

Digitized by Google

De beaucoup plus intense a été l'action du judéo-allemand sur l'allemand littéraire, sur certains patois allemands (alsacien, bavarois, etc.) et notamment sur le *rotwelsch* qui leur a servi d'intermédiaire.

Enfin, le judéo-algérien a beaucoup emprunté à l'arabe, auquel il a rendu la pareille[1].

Une étude comparative sur l'influence du judéo-roman, tout particulièrement en Provence, en Italie et en Espagne, pourrait être féconde en rapprochements inattendus.

II. — NOUVEAUX MATÉRIAUX

Le docteur Pierre Pansier vient d'achever son ouvrage sur l'*Histoire de la langue provençale à Avignon du XIIe au XIIIe siècle*, paru en quatre volumes à Avignon de 1924 à 1927. Le IIIe tome est occupé par un « Lexique provençal-français », auquel l'auteur ajoute, en Appendice, p. 181 à 185, un « Vocabulaire de l'argot hébraïco-provençal », dont les termes (nous dit-il dans la Préface) ont été « empruntés à des textes des XVe, XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles ». A l'encontre de Mistral, le Dr Pansier ne donne pas le texte de ces documents judéo-provençaux; il se borne à indiquer, après chaque terme, l'année de sa première apparition dans les textes, en citant, à la fin des mots, des rapprochements étymologiques plus ou moins pertinents.

Sa liste englobe plusieurs termes judéo-provençaux déjà donnés par Mistral et cités ci-dessus :

Bardayan (1698) et *barbinan* (1795), interjection, loin de nous ! Dieu garde ! « *Bardayan* est resté dans le provençal actuel, région de Vaison, dans le sens de mauvais, méchant ». Et l'auteur d'ajouter un terme hébreu de fantaisie : *bar minan* (sans traduction).

Cacana (1452), impôt que payait la viande dans la boucherie juive : « signifie, en hébreu, clause, condition » (?). Cf. ci-dessus *cacano*.

Gouïen (1795), les chrétiens (cf. ci-dessus).

Necre (XVIIe siècle), mauvais et malheur. Cf. Mistral : « *Nècre*,

1. Marcel Cohen, *Le Parler arabe des Juifs d'Alger*, Paris, 1912. Sur le judéo-persan, cf. l'article correspondant de la *Jewish Encyclopedia*, t. VII, (1904), p. 313 à 324.

Digitized by Google

nècro, adj. et subst., terme de juiverie usité comme injure[1], mauvais. *Nècre, tout nècre, que lou nècre t' escale!* imprécation usitée chez les juifs provençaux (avec deux textes dont un burlesque « Sermon du juif»). Mistral ajoute : « Ce mot, d'origine hébraïque, peut être comparé avec le grec νεκρὸς, mort ».

Quenin (XVIIe siècle), pou. Mistral remarque: Terme d'argot israélite (le dérivant de l'hébreu *cnin*, pou, lire *kinim*), avec deux textes dont un « vieux noël sur les juifs ».

Sahata (1795), pour *sagata*, tuer selon le rite juif. Variante intermédiaire à retenir.

Trahala (1795), trembler, craindre, à côté de *trehala* (1774), trépasser, et de *trebalha* (XVIIIe siècle), tourmenter. Cf. Mistral : « *trahala* (lat. *tribulare*), terme de juiverie, souffrir, tomber,tourmenter » (avec un extrait du même sermon burlesque).

Ce vocabulaire judéo-provençal contient en outre :

1° des termes provençaux qui constituent le fonds même de ce parler :

afeyar (1795), faire (cf. ci-dessus);

arpà ou *harpà* (1798), voler, filouter (et *arpado*, vol);

bajanella (1698), bafouer (cf. dans Mistral, *bajanel*, petit nigaud, qui en fait accroire);

bavario (1774), bavardage;

bragà (1774), faire du bruit (cf. prov. *bragà*, se divertir);

cafaloi, écu (prov. *cavaloi*, cf. Mistral);

capito (fin XVIIIe siècle), recueil de prières (anc. prov. *capitol*);

caracho (fin XVIIIe siècle), tête, figure (de *caro*, mine, figure);

cartahin (1698), savant (cf. *carto*, charte);

darsà (1795), danser (prov. *dansà*);

escola (1488), synagogue (proprement école): *sefer d'escola* (1795); le livre de la Loi;

esfaità (XVIIe siècle), déchirer (prov. *esfaità*, mettre en pièces);

juedir (XVIIIe siècle), juif (prov. *judièu* et *juèi*, juif);

leons (1798), habits (peut-être emploi facétieux du nom propre Léon);

malouvali (XVIIe siècle), malheur, du provençal *malauvàli*, malheur, diable. Mistral donne un texte extrait du *Sermoun du jousiou* (burlesque sermon du juif);

1. Pour d'autres injures provençales contre les Juifs, voir la note de la page 392.

Digitized by Google

ouvali (XVIIIe siècle), malheur (prov. *auvdli*, mésaventure);

queli (XVIIIe siècle), vase de nuit, fig. chapeau (en provençal, pot de chambre et habit noir, à la française, en style badin);

quofèio (1795), erreur (prov. *coufo*, bévue);

quissà (1798), remarquer, observer (cf. prov. *guissà*, pousser un cri);

role (1442), la loi, le livre de la loi (proprement rôle, rouleau).

2° Des termes hébraïques d'un sens plus général, outre ceux déjà cités et en passant sur ceux relatifs à des fêtes ou à des usages rituels :

aïn (fin XVIIIe siècle), attention, écoutez, voici ! (d'*ayin*, œil), à côté d'*eïna*, regarder, lorgner, dérivés du précédent;

argà, *hargà* (1795) tuer (de *harog*, même sens); de même en judéo-allem. *hargen*, assassiner;

bef (1795), maison (de *beth*, même sens);

chaïn (fin XVIIIe siècle), vin (de *yayin*, même sens) : cf. *chantou* (1795), jour de fête (de *yomtov*);

daberà (1795), parler, narrer (de *dabar*);

ganaui (1795), voleur (de *gannav*), à côté de *ganauià*, voler De même, en judéo-allemand et dans le rotwelsch, *ganfen*, voler en tapinois, avec de nombreux dérivés.

leen (fin XVIIIe siècle), pain (de *lehem*, même sens);

sikor, ivrogne (de *schikor*, même sens), déjà cité ci-dessus, etc.

La transcription laisse à désirer. Les termes hébreux sont parfois méconnaissables; en voici quelques exemples :

Arralà (fin XVIIIe siècle), manger. Est-ce le verbe hébraïque *akhal*, au même sens (*acheln*, manger, dans le judéo-allemand)?

Malarè (fin XVIIIe siècle), bonheur, action d'éclat, à côté de *saloun alarèn* et *saloun malarèn*. Il s'agit en fait de la formule hébraïque de salutation : *schalom alehem !* paix avec vous !

Messilaï (1795), la rue, la juiverie, à côté de *missanlé* (1774), la synagogue, les autorités juives. Mistral donne : *missila*, *missanlé* (cf. ci-dessus). Or toutes ces formes sont censées reproduire l'hébreu *mekhilah*, quartier juif.

Ajoutons *maa* (XVIIIe siècle), jour; *melehin* (1774), l'enfer; *mispa* (XVIIIe siècle), épouse, etc.

Un hébraïsant pourrait, en outre, faire de curieuses constations sur l'orthoépie judéo-provençale.

Digitized by Google

3° Quelques vocables qui restent à identifier :
afur (fin XVIIIe siècle), mort, à côté de *hafur* (1795), Dieu;
haou (1795), culotte (« du prov. *braio*, braie », Dr Pansier);
malales (XVIIIe siècle), souliers;
prim (1795), tête, visage;
quinsero, *quissarol* (1698), chapeau, etc.

En somme, le judéo-provençal, comme les parlers similaires (judéo-allemand, judéo-espagnol, etc.), est essentiellement constitué par un stock de vocables indigènes, provençaux et languedociens, auxquels l'hébreu est venu apporter, en dehors de la nomenclature rituelle, nombre de mots au sens généralisé et pourvus de formes dérivées, qui ont été, comme partout ailleurs, adaptées aux normes de la langue indigène.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII

PHÉNOMÈNES ACCESSOIRES

I. — PRÉFIXES IMAGINAIRES

Dans un mémoire récent[1], M. Salverda de Grave est revenu avec plus de développements sur l'existence d'un préfixe *ca* et son origine flamande. Nous avons déjà fait mention de sa première tentative dans ce sens et de son caractère aléatoire (t. II, p. 319)

Cette fois, l'auteur ajoute aux vocables cités par ses devanciers (Darmesteter et Le Héricher) nombre de termes qu'on est surpris de voir rangés sous la rubrique significative « Sur un préfixe français réel ».

Tels : *caborgne*[2] et *caliborgne*; *cabot*, crapaud; *cabusier*, tromper; *cafard*, hypocrite[3]; *chagrin*, triste; *chahut*, vacarme; *chamailler* batailler; *clabaud*, chien tapageur; *coquefabuse*[4], fourberie; *galureau*, *godelureau* et *goguelureau*; *gargousse*[5], charge d'un canon; *gaudriole*[6], propos libre.

1. J.-J. Salverda de Grave, *Sur un préfixe français « réel »* (extrait des Communications de l'Académie royale des Sciences), Amsterdam, 1926.

2. « Comment deux substantifs provençaux, dans le Nord, deviennent adjectifs... ? » (p. 11). — Ce passage est fréquent. En ce qui touche notamment les noms des animaux le processus est habituel : cf. *mignon*, gentil (proprement petit chat), *braque*, fou (proprement chien braque), *bigot*, sot (proprement chevreau), etc. Voir aussi ci-dessus, p. 188.

3. Dans les textes, le sens métaphorique est chronologiquement antérieur à l'acception zoologique primordiale. Ce phénomène est habituel, et nous en avons donné de nombreux exemples.

4. M. Salverda de Grave fait remarquer (p. 15) : « M. Sainéan y voit la fable du coq, sans nous dire ce que le coq vient faire ici ». L'auteur n'a pas tenu compte du renvoi de la note.

5. Cf. p. 16 : « *Gargousse* serait le provençal *gargousso*, dont M. Sainéan ne donne pas l'étymologie. » Celle-ci y est indiquée : « charge d'un canon » (du prov. *cargo*, charge).

6. Cf. p. 16 : « *Gaudriole*, de *gaudre*, *godre* (I, 305) ordure, au sujet desquels M. Sainéan ne donne pas des détails. » Tous les détails, de forme et de sens que le mot comporte, y sont donnés.

Digitized by Google

Ajoutons finalement : *cafouiller*[1], *cahuler*[2], *cafourche*[3], *chahuter*[4], etc.

A propos des termes *coquin*, *galafre*, *gamin*, etc., nous préférons ne pas insister et passer outre, tellement l'argumentation de M. Salverda de Grave nous semble étrange.

Sont englobés en outre : *cahoter*, *camus*, *chambranle*, *coqueluche* (« capuchon »), *quémander*[5], etc.

Tous ces vocables contiendraient, dans leur syllabe initiale, le préfixe « réel » *ca*... L'auteur a fait preuve, à l'appui de cette assertion, de beaucoup de finesse et de pénétration, mais la cause qu'il plaide avec tant d'intelligence est gravement compromise, sinon définitivement classée. Son savant plaidoyer sera, il faut l'espérer, le dernier écho d'une théorie à la fois vague et problématique.

L'espace ne nous permet pas de reprendre en détail les objections de l'auteur, soit pour les atténuer, soit pour les mettre au point. Retenons ce seul exemple.

M. Salverda de Grave, en contestant l'étymologie que nous avons donnée de *cahutte*, y voit un composé de *ca* et de *hutte*, et il

1. A notre question : « Si *farfouiller* se rattachait à *fouiller*, comment s'expliquerait le double sens de « patauger » et de « bredouiller » ? — « La réponse est simple, nous dit M. Salverda de Grave : *patauger* s'emploie, lui aussi avec ce sens figuré ». Oui, mais *fouiller* n'a jamais signifié « patauger ».

2. *Cahuler*, d'après M. Sainéan, « vient de *chat* et de *hurler*, mais depuis quand le chien et le loup miaulent-ils ? » — M. Salverda de Grave n'a pas tenu compte des rapports mutuels que présentent, pour le vulgaire, les diverses voix animales, rapports corroborés par de nombreux exemples. Cf. ci-dessus, p. 188.

3. *Cafourche*, enfourchure... « sans nous dire d'où vient *ca* dans *cafourche*. » — Nous renvoyons M. Salverda de Grave à l'article d'Ant. Thomas (*Nouveaux Essais*, p. 191), qui présente sur ce point diverses hypothèses étymologiques.

4. *Chahuter*... « M. Sainéan ne nous dit pas ce qu'est devenue la terminaison *ant* de *chahuant*... ». — Ce verbe *chahuter*, d'origine provinciale, remonte directement à *chahu* (en wallon, « chahuant »), et non pas à son correspondant français.

« Il explique encore *chafaret* comme le cri du *chafarou*, mais *chafaret* est provençal et *chafarou* est un terme savoyard. » — Les noms imitatifs des oiseaux nocturnes peuvent être communs, non seulement à deux patois rapprochés, mais encore à des idiomes totalement différents.

5. On lit (p. 26) : « M. Sainéan (I,339) rattache *caïman* au nom persan *chan*... ». — Pas tout à fait, mais au terme jargonnesque *caym* ou *caem* (dissylabes) roi des gueux (Coquillards).

Quant à la forme béarnaise *gaïmand*, à côté des variantes méridionales *galimand*, *garlimand*, *gourlimand* (v. Mistral), c'est le français *caïmand*, passé dans le Midi où il fut tour à tour contaminé par les synonymes *gale*, *goulu* et *gourmand*.

Digitized by Google

ajoute (p. 30) : « On ne saurait séparer de *cahutte* le terme *bihutte* (ou *bijute*), qui n'en diffère que par le préfixe. *Baüt* et anc. fr. *beotte*, *biotte* sont sans doute le même mot, ainsi que l'argot *bahut*, école, et *baïte*, maison (Villon), ainsi que le languedocien *baïto* ».

Or, le synonyme normand *bijute* ou *bijude* est tout bonnement (comme nous l'avons montré) le reflet du méridional *begudo*, taverne, variante de *bèugudo*, endroit où l'on boit.

Le manceau *baüt* n'est que le parisien *bahut* passé en province (à l'instar du saintongeais *cayenne*, pauvre cabane). Godefroy et Tobler ignorent *beotte* et *biotte*[1]. Quant au *baïte* de Villon et à son correspondant du Languedoc, il suffira de renvoyer à notre *Argot Ancien* (p. 159). Dans aucun des termes cités, il ne saurait être question ni d'un préfixe ni du vocable *hutte*.

Outre les côtés faibles des arguments de M. Salverda de Grave, ce sectionnement des mots vulgaires en une particule mystérieuse suivie de synonymes familiers a quelque chose d'antiscientifique. Ce procédé empirique rappelle le phénomène si connu de l'étymologie populaire[2].

En somme, cette prétendue particule n'explique rien et offre une prime à la paresse de l'esprit, qui semble se complaire dans ces solutions superficielles. Tout effort pour la combattre et l'éliminer du domaine des réalités linguistiques est un service rendu à l'étymologie qu'il importe de désencombrer d'entités et de chimères.

1. Godefroy, en citant *beotte* d'une ancienne pastorale, le laisse sans traduction ; Tobler le rend par « cunnus » (?)
Quant au picard *behotte* (que cite Streng), il y a lieu de le rapprocher du normand *bihute*, cité ci-dessus.

2. Il a échappé à M. Salverda de Grave une des dernières tentatives pour expliquer la provenance du préfixe *ca*, celle de Wartburg (*Miscellanea linguistica dedicata à Hugo Schuchardt*, Genève, 1922, p. 116 à 125). Suivant lui, ce préfixe serait dû à des croisements de deux mots déjà existants dans la langue et il se serait propagé ensuite par voie analogique. Dans un cas, comme dans l'autre, le préfixe serait donc inexistant.
Mais, d'une part, ce soi-disant préfixe ne saurait être examiné isolément sans ses congénères *bar* et *far* ; d'autre part, les explications de l'auteur ne sont pas toujours pertinentes.
Prenons son premier exemple. Le picard *camoisi* serait une fusion de *moisir* et du reflet du lat. *canus*. Comment alors expliquer ses variantes méridionales : *chaumoisir* (Rabelais), *charmusi* (Dauphiné), etc. (cf. *Langue de Rabelais*, t. II, p. 159.) Il voit de même, dans *cabosse*, le terme *bosse* pourvu analogiquement de ce même suffixe. Cf. ci-dessus, p. 169.
D'autre part, le picard *cabouiller*, balbutier (proprement barboter dans l'eau trouble), comme *garbouiller*, remonterait au latin *ballare*, bouillir, bouillonner ; le moyen français *cabuser* serait également pourvu du préfixe péjoratif *ca* et du latin *abusus*, abus ; *gobille* serait, lui aussi, une superfétation de *bille*, etc.
Nous avons montré que, dans tous ces exemples, il s'agit de mots pro-

Digitized by Google

II. — ALTÉRATIONS ET CONTAMINATIONS

La tendance à voir dans des termes vulgaires, réels et authentiques, de prétendues altérations, a été souvent relevée. Les cas où ce phénomène a effectivement lieu sont extrêmement rares, et il ne faut y recourir qu'à bon escient[1]. Cette tendance est fâcheusement accusée dans le récent *Dictionnaire étymologique* de Gamillscheg. Ainsi :

Bardane, du bas-latin *bardana* (dans le *Glossaire médical* de Simon de Janua), semblerait continuer un plus ancien *dardana* (des *Gloses*), déformation causée « peut-être » par contamination avec le latin *barbula*, barbule.

Boucaut (XVIIe siècle), outre en peau de bouc, dériverait de l'anc. fr. *bouc*, et celui-ci serait une déformation de *bout*, outre, reflet d'un prétendu latin **buttis*, tonneau.

Caterole et *catiche* : le dernier serait le picard *catiche*, digue, reflet du latin mérovingien *casticia*, édifices (dérivé collectif de *castellum*) ; et l'auteur d'ajouter : « Nullement dérivé de la notion *chat* (comme le veut Sainéan), de sorte que *caterole* aurait signifié trou de chat ».

Chat-brûlé, variété de poire roussie d'un côté et de l'autre, serait altéré de *chambrulé* (du dial. *chambrule*, nielle). En fait, une variété de poire porte le nom de *chat*, *poire-chat* (en allemand *Katzenkopf*), ce fruit étant assimilé à la tête d'un chat. En Provence, *catilha* désigne également une sorte de poire, appelée en Suisse allemande *Chatzebirn*.

prements dits, et nullement de suffixes (v. nos Index). Ce sectionnement factice est l'œuvre des grammairiens amateurs d'entités et de suffixes imaginaires. Le peuple l'ignore.

Cette théorie de Wartburg a donc besoin d'être corroborée dans les détails. Toujours est-il qu'elle aboutit également à l'irréalité d'un préfixe *ca*.

En dernier lieu, Gamillscheg est revenu à la vieille théorie (dans son récent *Dictionnaire*), en découvrant ses traces jusque dans *chagrin* et *chamailler*. Il en avait déjà traité dans la *Zeitschrift* (t. XL, p. 166 à 169).

1. C'est ainsi qu'on voit dans l'italien *sciabigotto*, sot, une forme altérée pour **sciabidotto* (prétendu diminutif d'un lat. *sapidus*, sage) — cf. Meyer-Lübke, p. 571 — alors qu'il s'agit en l'espèce du sens figuré de *sciabigottu*, filet (nom encore vivace en Corse) et pêcheur qui s'en sert. En effet, le lucquois *sciabica* signifie à la fois filet et vaurien et l'abruzzois *sciabecotte*, débauché, à cause de la mauvaise réputation des pêcheurs. Cf. en normand, *pesqueux*, misérable, proprement pêcheur (David Ferrand).

Digitized by Google

Voilà pour les altérations. Les croisements[1], ou prétendus tels, se rencontrent à chaque page du même *Dictionnaire*, là surtout où ils n'ont que faire :

Ecrabouiller représenterait une contamination d'*écraser* et du normand *boille*, boyau, ayant le sens primordial d'écraser les boyaux.

Flâte serait le provençal *flaüt*, et celui-ci une contamination de *flajol* et *laüt*.

Friper (« avaler »), prétendu croisement de *briffer* et de *happer*.

Lapereau, contamination « probable » du synonyme **rabbereau*, type induit du v. fr. *rabot* au sens « supposé » de lapin...

Maroufle serait une contamination de *maraud* avec le moy. fr. *moufle*, mod. *mufle* : « Rattacher le mot au dialectal *marouf*, matou (Vienne), manque complètement de base[2] ».

Un dernier exemple.

L'historique et le bon sens ont toujours rattaché l'italien *capriccio*, caprice, à *capra*, chèvre. Tout récemment feu Salvioni avait constaté que le patois pérugin dit *capuriccio*, en faisant remarquer que cette forme provinciale pourrait faire douter de l'étymologie admise jusqu'ici pour le toscan *capriccio*[3].

Meyer-Lübke, en tenant compte de la remarque, rapprocha l'italien *capriccio* de *capo*, en y voyant une contraction de *capuriccio*, sans d'ailleurs prendre la peine d'expliquer les deux acceptions du mot toscan : 1° frisson; 2° saillie (de chèvre), au propre et au figuré.

Gamillscheg, partant du premier sens, y voit un composé de *capo*, tête, et *riccio*, hérisson, de sorte que **caporiccio* aurait tout d'abord signifié « tête aux cheveux hérissés ».

Ce pérugin *capuriccio*, caprice, absolument isolé dans le domaine dialectal, est à coup sûr une modification secondaire et ne saurait être décisif pour l'origine du toscan *capriccio*. L'acception de « frisson » est inséparable de celle de chèvre qui est effectivement sujette

1. Le terme moderne *amphigouri*, de la seconde moitié du XVIIIe siècle, en offre un curieux exemple. C'est la création d'un grammairien méridional, représentant une fusion du français *amphi(bologie)* et du provençal *alegouri*, allégorique, c'est-à-dire une équivoque renforcée d'une allégorie, donc doublement inintelligible. Scheler désigne *amphigouri* comme un « mot de fantaisie » et le *Dictionnaire général* le note comme d'origine inconnue. Ce terme, purement livresque, a passé en anglais (v. Murray) et ailleurs.

2. Voir, pour tous ces vocables, l'Index de nos *Sources indigènes*.

3. *Giornale storico della letteratura italiana*, t. XXVIII, p. 307.

Digitized by Google

à des frissons et, en Bretagne (Pléchatel), *biques* désigne expressément la fièvre, le frisson[1].

Ainsi, les faits les plus évidents de la langue sont présentés comme autant de déviations[2] et une grande partie du vocabulaire se trouve par suite rangée dans une sorte de tératologie linguistique.

Cette manière de voir est doublement erronée : elle attribue, d'une part, à la mentalité populaire des combinaisons subtiles qui lui sont totalement étrangères; elle transforme, d'autre part, des vocables réels en fantômes lexicologiques. C'est là une conception à rebours de la véritable évolution linguistique.

1. Cf. *Sources indigènes*, t. I, p. 70.

2. Citons, en outre, ces deux exemples :

Gauche et *gauchir*. Littré et le *Dictionnaire général* y voient à tort des altérations de l'ancien français *ganche*, de travers, et *ganchir* (XIIe siècle : *guenchir*), détourner. La chronologie et la phonétique montrent péremptoirement qu'il s'agit de deux mots d'origine différente (cf. t. I, p. 187).

Sorn, provençal, sombre. Suivant Meyer-Lübke, le terme refléterait le latin *surdus*, sourd, contaminé par *morne*. Il y rattache aussi le manceau *çorne*, scorie ; par contre, il en exclut le piémontais *ciorgn*, sourd (ailleurs, aveugle), le lucquois *ciorgnia*, personne maladive, et le piémontais *ciorgna*, catin.

Peut-on imaginer un plus grand chaos ?

En fait, le mot provençal n'est qu'une des applications métaphoriques de *sorn* ou *chorn*, hibou (*chourno*, chouette), noms auxquels remontent les vocables dialectaux italiens, alors que le manceau *çorne* n'est que la forme patoise du français *cerne*, cerneau (cf. *Sources indig.*, t. I, p. 96 et 149).

Cf. dans le même ordre d'idées : Brescia, *ciorla*, petite vache, en mauvaise part (cf. Côme, *ciorla*, corneille et chouette), à côté du sarde *zurra*, brebis vieille et maigre (cf. catalan *xura* ou *churra*, hulotte). Voir M.-L. Wagner, *Das ländliche Leben Sardiniens im Spiegel der Sprache*, p. 107.

Digitized by Google

III. — FACÉTIES VERBALES

Nous avons montré quel rôle l'amusette et l'humour jouent dans la formation du vocabulaire et quelle prédilection leur portent les foules. Quelques nouveaux exemples feront à nouveau ressortir ce penchant du vulgaire.

1. — Bernard l'hermite.

Ce crustacé, commun sur les côtes de l'Ouest, de la Manche et de la Méditerranée, a excité la verve des pêcheurs par son étrange habitude de s'introduire dans les coquilles dont il chasse le mollusque. Ils l'ont comparé tantôt à un ermite rentrant dans sa cellule et tantôt à une sentinelle s'abritant dans sa guérite. De là, une nomenclature caractéristique : *hermite*, *soldat*, etc.

Les pêcheurs méridionaux lui ont spécialement donné l'appellatif de *Bernard*, du nom du saint partout vénéré. C'est Rondelet qui, en 1555, le mentionne le premier : « De *Bernard l'Hermite* en Languedoc... se loge toujours dans les coquilles d'autrui et n'en ha point de propre[1] ». Et ce nom est encore usuel dans le Midi : *bernat l'Ermito*.

Une vingtaine d'années plus tard, Ambroise Paré, dans son livre des *Monstres* (1573), le cite d'après Rondelet comme languedocien[2], alors que Belon, dont le livre sur les *Poissons* (1555), paru la même année que celui de Rondelet, l'ignore encore. Il se borne à intituler un de ses paragraphes (fol. 368) : « Du petit cancre, nommé *Cancellus* », sans ajouter (comme d'habitude) l'appellatif français. Et cependant chaque région maritime en possède un. C'est ainsi que dans la Basse-Normandie, il porte le nom de gueux (*cagaman*) et en Bretagne, celui de *carnibeau*, c'est-à-dire cornet à bouquin (de sa coquille qui est en forme de cornet) : le pêcheur cancalais le considère de bon ou de mauvais augure suivant la chance qu'il a en pêchant[3].

1. Rondelet, *Universa Piscium Historia* (1555), trad. fr. par Laurent Joubert (1558), t. I, fol. 398.

2. Paré, *Œuvres*, éd. Malgaigne, t. III, p. 776 : « Diverses coquilles ensemble du poisson (= crustacé) qui est dedans icelles dit *Bernard l'Ermite*... Rondelet, dans son *Histoire des Poissons*, dit qu'en Languedoc ce poisson se nomme *Bernard l'Ermite* ».

3. Paul Sébillot, *Le Folklore de France*, t. III, p. 356.

Digitized by Google

L'appellatif de *bernard-l'hermite* passa, dès le XVIe siècle, du languedocien au français. On y a toujours vu un nom propre de caractère traditionnel[1], et ce n'est que tout récemment qu'on a mis en doute ce terme facétieux pour lui attribuer une origine gauloise de pure fantaisie[2]. Une dérivation aussi lointaine est d'ailleurs contredite à la fois par l'apparition tardive de cet appellatif et par son caractère foncièrement vulgaire.

2. — BERNAT, héron.

Ce nom est également languedocien, mais on le connaît aussi ailleurs. Les jambes longues et dégarnies de plumes de cet échassier l'ont fait un peu partout assimiler à un être humain et affubler d'un nom propre. Comme il se nourrit de poissons, il s'appelle tantôt *Bernat pescaire* (Languedoc) ou *pescho Bernard* (Limousin), tantôt *Guilhem pescaire* (Béarn) ou *Guiraud pescaire* (Auvergne) et tantôt *Martin pêcheur* (France). Ailleurs, par exemple en Angleterre, il porte le nom de *Jack-hern* (Jacques-héron) et de *Jemmy long legs* (James aux longues jambes).

Cette assimilation facétieuse remonte assez haut. Dans un glossaire d'Epinal du IXe siècle, on lit déjà la glose : « *Berna*, higre » (c'est-à-dire héron).

Suivant les uns[3], il ne serait pas permis, en présence de ce *berna*, de faire remonter au nom propre Bernard les noms cités du héron; ce serait plutôt Bernard qui serait né de *berna*, comme *guiraud* de *hagiro* (« héron »).

Suivant les autres[4], avant d'éclaircir *berna*, il faudrait résoudre la question si *Bernard* est primaire ou secondaire.

En dernier lieu, Gamillscheg tranche le nœud gordien, en rattachant le *berna* des *Gloses* au même type gaulois[5] qu'il avait assigné au languedocien *bernat l'ermito* (le héron vivant, lui aussi, au bord des rivières).

1. Leo Spitzer avait déjà insisté sur la valeur traditionnelle du nom (v. *Zeitschrift*, t. XL, p. 695).
2. Gamillscheg, dans son *Dictionnaire étymologique*, y voit un composé de *bernat*, qui désigne dans le Midi une série d'animaux vivant dans les marais, en le faisant remonter, en même temps que le méridional *bernat*, héron, à un prétendu type gaulois **bernat*, marécageux, du thème celtique **brenn*, jaillir.
3. Paul Barbier, dans *Revue de dialectologie romane*, t. II, p. 185.
4. Wartburg, *Dict. étymologique*.
5. Voir, ci-dessus, *bernard l'hermite*.

Digitized by Google

Nous n'hésitons pas à identifier ce *berna* des *Gloses* avec le nom propre Bernard :

1° *Bernas* est l'ancienne forme de *Bernard*, dans les Chansons de geste (cf. Langlois), comme en provençal : dans *Renaut de Montauban*, le chapelain du roi Yon porte le nom de *Bernas*, et, dans *Aliscans*, *Bernas* est une simple variante de *Bernard*;

2° La personnification facétieuse de l'oiseau se rencontre indépendamment en Angleterre et ailleurs;

3° L'humour populaire était le même dans la période ancienne et dans la moderne : témoin *hurbec*, nom de l'insecte ravageur des vignes (qui remonte également à un nom propre), qu'Orderic Vital, au XIIe siècle, applique métaphoriquement aux déprédateurs de son temps[1];

4° Le butor, qui se rattache au genre héron, porte en Bretagne un nom propre (*galerand*[2]) et l'appellatif proprement dit, *bitorius*, d'origine foncièrement vulgaire, est également attesté dans les gloses dès le VIIIe siècle[3].

En un mot, l'appellatif méridional *bernas* ou *bernard*, pour héron, accuse un trait d'humour populaire qu'on rencontre indépendamment dans le temps et dans l'espace.

3. — Godon, biberon.

Nous avons déjà fait justice de l'étymologie qui rattache *godon*, biberon, au juron anglais *goddam*, en faisant ressortir son origine indigène[4].

Depuis, nous avons pris connaissance, non sans surprise, de la notice consacrée à *goddam* dans l'*Historical Dictionary*.

Murray, après avoir cité et documenté les deux premiers sens — juron et celui qui jure (sobriquet que les puritains donnaient aux cavaliers) — en ajoute un troisième : « Français populaire *goddem*, d'après le moyen français *godon*, un Anglais. » Il cite, à l'appui, des textes anglais du XIXe siècle, précédés par ce passage de Barante

1. Cf. *Sources indigènes*, t. II, p. 352 et suiv. — D'autre part, en Guyenne et en Gascogne, *bernat pudent* se dit plaisamment de la punaise des bois, dite *guiraut-pudent* en Limousin et *berna flairant* à Turin (v. Garbini, *Omonimie*, p. 438).

2. *Sources indigènes*, t. II, p. 83. Cf. Belon, *Oyseaux* (1555), fol. 193 : « Le Butor change son nom en Bretagne où il s'appelle *Galerand*. »

3. Voir ci-dessus, p. 243.

4. Voir *Sources indigènes*, t. I, p. 213-214.

Digitized by Google

(qu'il fait remonter à l'année 1431) : « Mais, fussent-ils [les Anglais] cent mille *Goddem* de plus qu'à présent, ils n'auront pas ce royaume[1] ».

C'est là un véritable anachronisme : l'historien moderne a tout simplement transposé au XIVe siècle une expression vulgaire du XIXe.

Anatole France, qui avait plus de sens historique que Barante, écrit, à propos du siège d'Orléans et conformément à l'usage de l'époque : « Les *Godons* s'en allaient... Les Anglais se retiraient sur Meung[2]. »

En effet, le mystère du *Siège d'Orléans*, à peu près contemporain, ne connaît que *Godons* pour désigner les Anglais. Ce terme, au sens général de « goinfre », est resté vivace jusqu'au début du XVIe siècle, où il figure dans un sermon d'Olivier Maillard. Rabelais l'ignore déjà et Henri Estienne ne le cite qu'à titre de mot historique.

Il n'en est pas de même de *goddam* qui est resté complètement inconnu en France jusqu'à Beaumarchais[3]. Ni Villon ni Robert Gaguin, dans les jurons écossais qu'ils citent[4], ne font mention de *goddam*, à plus forte raison est-il absurde de le mettre dans la bouche de Jeanne d'Arc.

Le *Procès de condamnation de Jeanne d'Arc* (éd. Pierre Champion, 1920), pièce officielle en latin, ne donne pas aux Anglais le sobriquet de *Godons*, mais les cite partout sous le nom officiel d'*Anglici*.

De plus, Cotgrave ignore également ce juron et, chose curieuse, la partie anglaise-française, ajoutée plus tard à son *Dictionnaire*, ne donne pas non plus le mot. En effet, il n'a fait en français son apparition qu'à la fin du XVIIIe siècle, et ce n'est qu'au XIXe que le vulgaire parisien a désigné les Anglais par leur juron habituel.

Enfin, de nos jours, alors que Bescherelle (1845) considère *godon* et *goddam*, comme deux mots foncièrement différents, Littré ne cite que le dernier avec cette remarque finale : « Sobriquet que le peuple donne aux Anglais, un gros *goddam*. »

Il en résulte donc d'une manière péremptoire que les deux mots *godon* et *goddam* diffèrent essentiellement sous le rapport à la fois

1. *Histoire des Ducs de Bourgogne*, Paris, 1824, t. VI, p. 116.
2. *La Vie de Jeanne d'Arc*, Paris, 1908, t. I, p. 369.
3. Passage célèbre du *Mariage de Figaro*, qui mérite d'être reproduit (act. III, sc. V) : « Diable ! C'est une belle langue que l'anglais ; il en faut peu pour aller loin ; avec *Goddam* en Angleterre on ne manque de rien... Les Anglais, à la vérité, ajoutent par-ci par-là quelques autres mots en conversant ; mais il est bien aisé de voir que *Goddam* est le fond de la langue. »
4. Voir notre *Langue de Rabelais*, t. II, p. 13.

Digitized by Google

de la chronologie, de la forme et du sens. La prétendue origine anglaise de *godon* reste purement imaginaire et ce terme caractéristique doit revenir aux sources indigènes.

4. — Rébarbatif, dur.

L'étrange nomenclature de l'ancien Codex a parfois excité la verve des écrivains. Un grand nombre de drogues y commençait par *dia*; l'*Antidotaire Nicolas* du XIIe siècle en énumère une vingtaine, dont la pharmacie moderne n'a retenu que deux ou trois appellatifs d'emplâtres : *diachylon*, *diapalme*, *diaprun*.

A l'ancienne liste interminable, Rabelais a cru devoir ajouter une drogue de son cru : *diamerdis*, dont Panurge se sert pour guérir la tête coupée d'Epistémon (l. II, ch. XXX) : « Et synapiza le col, puis la teste de *pouldre de diamerdis* qu'il portoit tousjours en une de ses fasques ».

Le nom de ce remède facétieux, adopté ultérieurement par nombre d'écrivains, a été pris au sérieux par Cotgrave et Oudin, qui expliquent *diamerdis* par « confection de sauge sauvage », peut-être parce que la sauge sert à consolider les plaies. Son équivalent antérieur était *poudre d'oribus*, c'est-à-dire poudre d'or, synonyme facétieux que Rabelais cite dans le Prologue de son *Pantagruel*.

Mais voici une application directe tirée de la pharmacopée et d'un caractère plus sérieux.

L'épithète *rébarbatif* s'applique (depuis le XIVe siècle) au visage grimaçant ou rude. Froissart, en parlant des vilains, écrit : « Ilz sont plus *rabarbatifs* que singes qui mangent poires et enfans leur veulent tolir » (*Chronique*, t. IX, p. 379). C'est là une forme modifiéeet amplifiée du synonyme moyen français *rebarbe*, rébar batif. Rabelais en fait un usage fréquent sous cette triple forme :

rebarbatif, appliqué à un « fol » (l. III, ch. XXXVIII);

reubarbatif, en parlant du « minois du medecin chagrin, tetrique... » (l. II, ch. VII);

rubarbatif, appliqué au visage (l. III, ch. XIII).

Après Rabelais, Thevet écrit *rhabarbatif* (qui rappelle le *rabarbatif* de Froissart) et Mlle de Gournay *rheubarbatif* et *rubar batif* (v. Godefroy).

Digitized by Google

Le mot a manifestement subi dès le début l'influence de *rubarbe*, nom de plante que Rabelais cite également sous ce triple aspect : *rubarbe* (l. II, ch. XXXIII), *reubarbe* (l. IV, ch. LII) et *rhabarbe* (l. III, ch. L).

Isidore de Séville (VIIe siècle) l'appelle *rheum barbarum*, c'est-à-dire rhubarbe des barbares ou des pays éloignés, alors que Rabelais interprète *rhabarbe* « du fleuve barbare nommé Rha, comme atteste Ammianus », c'est-à-dire plante originaire des bords du Rha ou Volga, interprétation encore courante.

La racine de cette plante est tonique et stomachique et, à haute dose, purgative. De là le rapprochement plaisant entre *rhubarbe* et *rébarbatif*.

S'y rattache également une quatrième variante *rebarbaratif* (cf. *rheum* des barbares), que La Fontaine met dans la bouche de la servante Marinette dans sa comédie *Le Florentin* (acte I, sc. VI) : « Il entre... Ah ! que sa barbe est *rebarbarative !* »

Les commentateurs et les lexicographes, n'ayant pas saisi l'origine facétieuse du terme, le qualifient de « barbarisme » :

« Ne dites pas *rébarbaratif* qui est un barbarisme, bien qu'on le trouve dans La Fontaine » (Littré).

« Plaisant barbarisme pour *rébarbatif*. C'est comme elle [la servante] l'appellerait le Docteur Barbaro » (Edition Régnier, des *Grands écrivains*, t. II, p. 245, note).

On lit, d'autre part, dans Scheler (v° *rébarbatif*) : « Ménage croyait assez drôlement que *rébarbatif* marquait la grimace d'un homme qui mâcherait de la *rhubarbe* ! »

Nous ne savons où Scheler a pris ce renseignement ; il est erroné, car Ménage n'en souffle pas mot, et se borne à faire remarquer : « *Rébarbatif*. C'est ainsi qu'il faut dire, et non pas *reubarbatif*, comme a dit Rabelais dans son Epître dédicatoire au cardinal de Châtillon. »

Rappelons, en dernier lieu, que le nom d'un autre purgatif, le *myrobolan*, que les *Simples medecines* du XIIIe siècle associent au précédent (« reubarbe o *mirobolanz* », v. *Dict. général*), est devenu, au XIXe siècle, synonyme de *mirifique*, vocable fréquent avec ce sens dans Honoré de Balzac.

La facétie (la *drôlerie* de Scheler), on le voit, joue parfois son rôle dans la constitution et le développement du vocabulaire.

Digitized by Google

IV. — DU NOM PROPRE AU NOM COMMUN

I

Le passage du nom propre au nom commun a récemment été l'objet d'un mémoire très étendu qui aurait gagné à être condensé[1]. L'auteur a tour à tour puisé aux langues littéraires et vulgaires, aux patois et aux jargons de toute la *Romania*. Domaine trop vaste, qui explique le grand nombre de rapprochements hasardés qu'on y rencontre.

Evidemment, dans un pareil travail, on ne saurait être complet, mais il y a des cas typiques dont la méconnaissance ne va pas sans inconvénient. Telles sont les origines lointaines des vocables français : *goinfre et hurbec*.

Nous avons montré que le premier, par la forme intermédiaire *gouafre*, remonte au *Golafre* des Chansons de geste, et nous en avons suivi les répercussions dans le temps et dans l'espace[2].

Le deuxième, *hurbec*, est le représentant de toute une famille lexicologique, ancienne et variée, dont nous avons relevé les divers aspects, tous ayant comme point de départ également des noms propres[3].

On n'en trouvera aucune mention dans le mémoire de Migliorini qui, par contre, s'arrête complaisamment à tous les racontars étymologiques. C'est ainsi qu'il fait remonter *arnauder* et *renauder* au nom propre *Arnaud* (cf. nos *Sources*, t. I, p. 315); il répète, à propos de *marauder*, l'anecdote du comte de *Mérode* (cf. *ibidem*, t. II, p. 363) et, à l'occasion de *galimatias* (cf. t. I, p. 287), une historiette de Voltaire... Mais ces divagations superflues auraient pu être évitées si l'auteur avait consulté les *Sources*

1. Bruno Migliorini, *Dal nome proprio al nome comune. Studi semantici sul mutamento dei nomi propri di persone in nomi comuni nell'idiomi romanzi*, Genève, 1927, in-8°, 357 pages (Fascicule XIII de la section *Linguistique*, de *l'Archivum Romanicum*).

2. Voir *Sources indigènes*, t. I, p. 26 à 33.

3. Cf. *ibidem*, t. II, p. 350 à 356. Deux curieux parisianismes — *bazac* et *hallebic* (*ibid*, t. I, p. 325 et 326) — méritaient également d'appeler l'attention de M. Migliorini, d'autant plus que le premier a joui d'une large diffusion. L'auteur aurait pu sacrifier quelques douzaines de noms, purement littéraires ou tirés des jargons obscurs, pour retenir des exemples aussi caractéristiques et significatifs.

Digitized by Google

indigènes, qui ont projeté un jour nouveau sur ces problèmes étymologiques.

Il nous dira, de même, que *gilet* remonte à *Ægydius*, c'est-à-dire à *Gilles* et n'oubliera dans sa bibliographie, de la p. 175, que le nom de celui qui en a pleinement élucidé l'origine[1].

C'est de ce même *Ægidius* qu'il fait venir le normand *giroi*, niais (p. 219), sans citer le *Langage parisien* (p. 39), où il aurait appris que ce terme, comme celui de *girie*, farce (que Migliorini ne donne pas), remonte directement, non pas à *Ægydius*, mais tout bonnement à saint *Gire*, nom normand dès le XIIe siècle de saint *Gile*, celui-ci reflétant seul le nom latin.

Il cite les *Sources indigènes*, mais à tort et à travers. Tantôt il leur emprunte, sans les nommer, les étymologies et les exemples à l'appui (cf. p. 243, à propos de *dame-jeanne* et des appellatifs similaires); tantôt il les passe sous silence (comme en témoignent les exemples déjà allégués de *goinfre* et d'*hurbec*[2]).

En général, Migliorini reste trop attaché aux idées reçues et il ferme les yeux à l'évidence même.

La dernière partie de son mémoire en fournit la meilleure preuve. Il y relève les survivances en roman des noms de l'antique Panthéon romain.

Ici, plus qu'ailleurs, on est frappé par l'absence de tout discernement, dans un sujet aussi grave, chez un romaniste qui prend des fantômes, et jusqu'à des facéties, pour des reflets directs de la mythologie romaine.

On sait que la descendance romane de *Diana* et de *Neptunus* (peut-être aussi d'*Orcus*) remonte, non pas à la conception antique, mais à sa contrefaçon du Moyen Age chrétien qui les assimilait aux démons[3]. Nous avons fait ressortir, à cette occasion, l'arbitraire d'autres prétendues survivances, telles que le

1. Cf. *ibidem*, t. I, p. 374 à 376.

2. Migliorini voit (p. 291) dans *brocard*, aphorisme de droit, un croisement « probable » du normand-picard *broquer*, avec le bas-latin *brocardus*, qui remonterait à son tour au nom de l'évêque Burchard, évêque de Worms. — Or, le terme bas-latin n'est que la transcription au XVe siècle du picard contemporain *brocard*, alors que l'évêque en question n'a vécu qu'au XIe siècle ; et quant au croisement supposé, il reste purement imaginaire.

De même, *goliard*, jongleur ambulant, y est mis en rapport avec le géant biblique *Goliath*, alors qu'il s'agit d'un sobriquet foncièrement français (cf. t. II, p. 362). On lit déjà, dans Ménage : « Il y a des canons contre les clercs *goliards*, et la glose reconnaît que ce mot est français et qu'il nous appartient ».

3. Voir *Sources indigènes*, t. I, p. 263 à 265.

Digitized by Google

servan ou *selvan*, lutin, de la Haute-Italie, que l'ancien toscan *bolcan*, enfer, et le languedocien *belin*, sorcier — tous de formation foncièrement indigène[1], qui n'ont aucun rapport avec *Silvanus*, *Vulcanus* et le gaulois *Belenus*. Migliorini, faisant complète abstraction des dernières recherches à ce sujet, ressasse une fois de plus ces rapprochements qui ne résistent pas à l'examen.

De plus, il est hors de doute que le berrichon *jupitar*, enfant turbulent, et son synonyme *jupin*, polisson, de la Grand'Combe, remontent, l'un et l'autre, aux écoliers, chez lesquels, dès la Renaissance, *jupin* désignait l'étudiant tapageur[2].

Jusque dans ces facéties scolaires, Migliorini ne recule pas devant l'hypothèse d'une survivance mythologique. Alors que Meyer-Lübke donne ce *jupitar* comme terme savant, l'auteur d'ajouter : « Cependant le *jupin* de la Grand'Combe pourrait bien être populaire ».

Ce manque de sens critique et le faible pour les étymologies anecdotiques (qui en dérive) ne laissent pas de surprendre chez un philologue à l'esprit si richement fourni que M. Migliorini.

Son mémoire suppose de longues et minutieuses recherches. Ecrit d'une plume alerte et spirituelle, il contribuera à faire avancer un sujet fécond, qu'il embrasse pour la première fois dans son ensemble.

II

La partie la plus curieuse de l'ouvrage de Migliorini touche aux transferts des noms propres à des objets inanimés. Non seulement des outils, des armes, etc., portent des noms de personnes, mais encore certaines parties du corps. L'auteur cite (p. 240 à 241) divers vocables pour dents, estomac, ventre, jambe ou mollet, doigts, os, derrière, désignés par des noms propres. Il y voit simplement « une sorte de personnification ».

Comme ces appellatifs sont généralement facétieux, nous croyons qu'il faut y discerner des raisons multiples. Prenons quelques exemples français de cette catégorie :

Bernard, le derrière, du vulgaire parisien. Avons-nous affaire

1. *Ibidem*, t. II, p. 272 à 273. Quant à la prétendue survivance d' **Aquana*, voir ci-dessus, p. 214.
2. *Ibidem*, t. I, p. 265, et II, p. 358.

Digitized by Google

ici à un calembour avec *bren* (*brenard*) ou à un emploi plaisant d'un nom propre ? L'un et l'autre : « On désigne encore le derrière (nous dit Aristide Bruant, *Dictionnaire*, p.157) par le nom d'une personne ennemie ou simplement antipathique ; on trouve dans cette coutume l'origine de *Bernard*, *Cadet*, *Pétrousquin*. En 1871, le gavroche parisien appelait son postérieur *Bismarck*, *Thiers* ou *Versailleux* ».

Jacques, *Jacquots*, mollets, du vulgaire parisien, remonte vraisemblablement à un Jacques ou Jacquot aux gros mollets.

Michaut, nom plaisant pour « tête », dans un traité de médecine populaire du XVIe siècle. On y recommande pour « le mal de teste » du « bon vin froid ou chaud » :

Ainsi sera guary *michaut*[1].

Cet appellatif se rattache à coup sûr à un nom propre correspondant. C'est une simple application facétieuse et il ne faut pas y voir des origines lointaines (comme le supposait Fr.-Michel, p. 268) : « Allusion aux balles ou boulets que l'on appelait autrefois par plaisanterie *miches du couvent militaire* (Oudin) ».

Thomas, estomac, terme facétieux qu'on lit dans le *V^e livre* (ch. XLVI) de Rabelais. S'agit-il ici d'un jeu de mots avec *estomac* ou d'une désignation analogue à *Thomas*, tinette, du langage parisien ? Le synonyme fourbesque *stephano*, estomac (proprement Estienne), parle en faveur de cette dernière supposition.

Ce sont là autant d'amusettespopulaires, auxquelles il ne faudrait pas attribuer des allusions sacrées (comme on l'a fait pour *thomas*) ou profanes.

Tâchons maintenant d'en tirer parti pour essayer d'élucider l'origine de *maheutre*, vieux terme vulgaire d'anatomie, sur lequel on n'a jamais émis de conjecture étymologique.

Voici l'essentiel de son historique :

1° Du XIIIe au XVe siècle, *mahute* (renforcé en *mahutre* ou *mahustre*) a désigné l'avant-bras depuis l'épaule jusqu'au coude, dit en latin *humerus*. Ce mot vulgaire a passé dès le XIIIe siècle en littérature (cf. Godefroy) et apparaît au XIVe-XVe siècle dans des lettres de grâce de 1394 et 1415 (cf. Du Cange) : « Icelui print Guillaume le Breton par les *mahustres* du bras ».

2° Ce terme anatomique, bien que n'ayant pas d'équivalent, disparaît de la langue générale à la fin du XVe siècle, après avoir

1. Voir *Langage parisien*, p. 191.

Digitized by Google

trouvé un refuge dans le vocabulaire technique de la fauconnerie où il a survécu avec le sens de « haut des ailes près des épaules ».

3° Toujours au xve siècle, dans une *Ordonnance* de Charles le Téméraire, de 1473, *maheutre* désigne les épaulettes ou le bourrelet formé sur l'épaule par le haut des manches, vêtement à *maheutres*, tel que le portaient les archers et les aventuriers de Louis XI.

4° Au xvie siècle, *maheutre* est un sobriquet donné par les ligueurs aux soldats huguenots (fréquent dans la *Satire Mènippée*; cf. t. I, p. 324), dont les excès finirent par donner à ce surnom une valeur infamante. Dans les dictionnaires de Nicot, de Cotgrave, de Furetière, etc., *maheutre* devient synonyme de spadassin, de bandit. Le nom est, paraît-il, encore vivace en Gascogne avec le sens de lourdaud, maladroit (Mistral).

Voici donc la série des sens : humérus, huméral ou épaulette, soldat huguenot qui la portait.

L'acception anatomique est inconnue aux lexicographes depuis Nicot jusqu'à Littré; Godefroy lui consacre deux articles différents (*maheutre* et *mahustre*), alors que le *Dictionnaire général* ne le donne que comme terme spécial de fauconnerie.

L'ancien mot *mahute*, humérus, a le genre féminin, qu'il a conservé en fauconnerie. Il remonte, à notre avis, au nom propre masculin, *Mahu(l)* ou *Maheu(l)*, Mathieu, d'où un féminin *Mahute* ou *Maheute*.

Ce n'est là évidemment qu'une conjecture, mais elle n'a rien d'invraisemblable.

Aucune difficulté, en effet, sous le rapport de la forme; quant au sens, il représente un transfert analogue aux exemples que nous avons cités.

Ajoutons qu'il s'agit, en l'espèce, d'une création foncièrement vulgaire, qui a pénétré de bonne heure dans la langue littéraire.

Reste à expliquer la valeur sérieuse du vocable, alors que, dans les exemples allégués, les mots similaires sont tous empreints d'une nuance facétieuse assez accusée.

Digitized by Google

V. — ARGOT SCOLAIRE

Il faut ajouter aux expressions courantes usitées jadis dans les milieux scolaires parisiens :

Gallico (*de*) ou *gallicot* (*de*), que Philibert Leroux, dans son *Dictionnaire comique* (1718), rend par « à l'imprévu, sur-le-champ[1] »

Mathurin Cordier ignore[2] l'expression, bien qu'on la lise déjà dans la *Comédie des Proverbes* d'Adrien de Monluc, imprimée en 1633, mais qui remonte à la fin du XVIe siècle (acte II, sc. IV) : « Il faut trousser ses quilles et ses trottains de peur d'estre pris *de gallicot* ».

Les premiers essais d'interprétation apparaissent déjà chez les lexicographes du XVIIe siècle.

Cotgrave (1611) y voit une allusion à *gallicus*, gaulois, qu'il explique : soit par l'amabilité et agilité des Français qui les rendent aptes à surprendre les autres, soit par leur négligence et insouciance qui les exposent à être surpris par les autres[3].

Par contre, Furetière (1690), pensant à *gallus*, coq, s'exprime ainsi : « *De gallico.* C'est un proverbe françois escorché du Latin qui veut dire : à l'impourvu, sur-le-champ. *Les archers ont pris cet homme de gallico*, l'ont surpris de grand matin, comme au chant du coq, sans lui donner le loisir de se reconnaître ».

Alors que Philibert Le Roux se fait l'écho de Furetière, Oudin se borne à citer la phrase de la *Comédie des Proverbes* : *Il est pris de gallicot*, qu'il explique par « inopinément, attrapé sans y penser ».

Notre expression n'a qu'indirectement affaire avec le latin: c'est un croisement de l'adverbe *illico*, sur-le-champ, devenu depuis longtemps populaire (il est déjà donné par Robert Estienne), avec

1. De là, dans le *Glossaire* que Jannet a ajouté à l'*Ancien Théâtre* (t. X, p. 279) : « *De gallico*, au dépourvu ».
2. *De corrupti sermonis emendatione*, Paris, 1530.
3. *Dictionary* : « *Gallico* (*de* ou *au*), to surprise, take napping, or improvided. A proverbial phrase that seems to have been devised either in commendation of the livelinesse, and quicknesse, of the French, whereby they are able to surprise others ; or, as a taxation of their negligence, and carelessenesse, which make them apte to be surprised by others ».

Digitized by Google

le français *galop*, d'où *de gallico*, répondant aux synonymes : de suite, d'arrache-pied, d'assaut, de ce pas, etc. Dans l'Yonne, *à la galopée* (comme en Poitou, *à la galoppe*) signifie avec précipitation.

Cette locution, appartenant en propre aux écoliers, semble avoir complètement disparu. On la lit pourtant dans Mistral : « *De gallico*, en un clin d'œil, dans l'Isère ».

Reus, primitivement ancien terme juridique (cf. Godefroy), a passé des avoués aux écoliers. Le mot était, dès le XVIe siècle, familier aux milieux scolaires, comme en témoigne Pasquier qui rappelle son origine juridique[1].

On lit ce vocable dans deux farces du XVIe siècle. La première dite « Farce morale » :

Sus Colin, respondez vous point :
Estes vous *reus* ? [2]

La deuxième, dite « Farce nouvelle », où le Fils répond à l'examinateur :

J'en ay faict *reus* cent fois les maistres
De nostre escole, sur mon âme[3]...

Fleury de Bellingen est plus explicite, mais le développement scolaire de l'expression lui échappe[4].

Le sens de « confus » est foncièrement scolaire et c'est des écoliers qu'il a passé (comme tant d'autres) dans certains patois : en Normandie et en Picardie (note Godefroy), *rëu* signifie déconcerté, interdit, hors d'état de répliquer, ce qu'on disait jadis *faire quinaud quelqu'un*, le mettre à bout d'argument[5].

1. *Recherches*, l. VII, ch. v : « Il n'est pas qu'en ma jeunesse, ès disputes qui se faisoient entre nous dedans nos classes, celui qui avoit mal respondu estoit par nous appellé *reus*, comme si luy eust fait son procès. »
2. Voir *Ancien Théâtre*, t. I, p. 162.
3. *Ibidem*, t. II, p. 384.
4. « Tu te plains de ce que je *t'ay fait reus*... je ne pense que tu veuilles dire que je t'ay rendu criminel, qui est pourtant la vraye signification de ce que tu dis, à le prendre au pied de la lettre ; mais tu entends par là que je t'ay rendu honteux et confus... tout ainsy qu'on fait taire un criminel auquel on reproche son crime. »
5. Cf. *Langue de Rabelais*, t. II, p. 292-293.

Digitized by Google

VI. — ETYMOLOGIES ANECTODIQUES

On lit dans le *Glossaire* (1808) de Roquefort, v° *bedier*, « sot, ignorant, stupide » : « Ce mot vient de ce qu'un nommé Beda voulut détourner François Ier d'établir des professeurs de langues, alléguant que la grecque (dont il ne connaissait pas l'alphabet) était la source de toutes les hérésies ».

Ce texte, de même que celui de Bescherelle (1845), est tiré du *Trévoux* de 1772. Le *Trévoux* l'a emprunté à Ménage qui cite Henri Estienne, mais fait remarquer avec raison : « Il faut que de son temps le mot *bedier* fût bien connu dans notre langue, puisqu'il entroit même dans un dicton : Deniers avancent les *bediers* ». Au XVIe siècle le premier texte est de Gringoire[1].

En ce qui touche *requin*, appellatif régional du Nord de la France, dont on n'a proposé jusqu'ici qu'une étymologie simplement anecdotique, nous avons montré que son origine est en rapport avec son habitat (t. II, p. 549).

Paul Barbier se demande si le nom de ce squale ne provient pas des indigènes du Brésil, les premiers textes de Parmentier et de Léry s'y rapportant[2]. Mais le *requin* est commun à toutes les mers, et les navigateurs cités n'ont fait que l'appeler d'après le nom qu'il portait dans leur pays.

D'autre part, Leo Spitzer, considérant l'appellatif comme d'origine méridionale, le rattache au provençal *racà*, grappiller[3]; mais son explication n'est pas persuasive.

Nous croyons que le terme est originaire du Nord. Il s'est propagé de là dans le Midi où son nom indigène est *lami*. Mistral cite, comme variantes, *raquin*, à Marseille (comme en Wallonie) et *requien*, en Limousin (comme en Normandie). La première forme paraît la primitive, alors que la dernière a subi une influence analogique locale (« *chien* de mer »), également un squale, qui a facilité le rapprochement formel avec *requiem*.

1. Quant à la véritable origine de *bédier*, voir *Sources indig.*, t. I, p. 76-77.
2. *Revue des langues romanes*, t. LVI, p. 231.
3. *Zeitschrift*, t. XLII, p. 342.

Digitized by Google

VII. — COQUILLES LEXICOGRAPHIQUES

1. — En français.

Tâchons de compléter les renseignements déjà donnés par un relevé complémentaire de transcriptions erronées ou de non-sens.

1° Sous le rapport formel :

Casnard, flatteur. Roquefort, qui le donne pour la première fois (1808), renvoie à *cagnard*, « lieu malpropre tel que celui où logent les chiens enchaînés ».

Il ne cite (et pour cause) aucune référence. Il s'agit, en effet, d'une simple coquille, qui a successivement passé à Diez et à Brinkmann.

Diez, à propos de *cagnard*, flatteur, dit dans son *Dictionnaire* : « L'ancien français a le penchant d'intercaler *s* avant *n* ou *gn*, de sorte que *casnard* peut-être équivalent de *canard* ou *cagnard* ».

Et Brinkmann[1] voit, comme Diez, dans *casnard* une forme réelle qu'on lit encore dans Kōrting, qui le rattache au mot osque *casnar*, vieil imbécile.

Le seul mot authentique est le moyen français *caignard*, moderne *cagnard*, lieu abrité où se retiraient les gueux, alors que le sens de « flatteur » est propre au dauphinois : *cagnard*, câlin, cajoleur-comme un gueux (sens initial métaphorique), d'où aussi paresseux, malpropre (v. Mistral).

2° Sous le rapport du sens :

Acudie, insecte phosphorescent des Indes (Bescherelle), nom qui, comme l'a montré Cuervo[2], doit son existence à une fausse interprétation. L'erreur remonte à De la Coste, qui traduisit en français l'*Histoire de l'Inde* d'Antonio Herrera, où on lit ce passage touchant l'insecte *cocuyo* : « y llamandole por su nombre, *acudia*...»

1. Brinkmann, *Die Metaphern*, Bonn, 1878, p. 89.
2. *Romania*, t. XXIX, p. 574.

Digitized by Google

(et l'appelant par son nom, *il arrive*), ce que De la Coste traduit : « Et du nom on leur dit *acudia* ».

Le *Trévoux* de 1690, en citant Herrera, définit ainsi *acudia* : « C'est un animal des Indes Occidentales de la forme d'un limaçon, plus petit qu'un moineau... ».

De sorte que le verbe *il arrive* ou *il vient* est devenu un nom entomologique

Bertaud. Meyer-Lübke cite, v° *Bertwald*, un prétendu français *bertaud*, téméraire, présomptueux, sens qui n'a jamais existé (cf. t. II, p. 83). Ni Godefroy ni Tobler n'en soufflent pas mot, et pour cause.

De plus, dans le *Petit Dictionnaire provençal-français*, 1909, d'Emile Levy, on lit : « *Bertau*, 1° (comme substantif) pauvre hère, hanneton; 2° (comme adjectif) pitoyable, misérable ».

Tous ces sens, à l'exception de celui de « hanneton », sont controuvés :

1° L'acception de *armer Wicht* « pauvre hère » (que donne Diez) doit être remplacée par celle d'étourdi comme un hanneton (cf. t. I, p. 120), c'est-à-dire par une métaphore tirée du nom de l'insecte;

2° Le sens de « pitoyable, misérable » est inexistant, les deux seuls textes (cités par Levy dans son *Supplément*), comportant la même interprétation d'« étourdi ».

Le premier texte, déjà donné par Raynouard, ne laisse aucun doute; quant au deuxième, extrait d'un recueil inédit de chansons, il paraît s'y conformer :

Tornatz de basan[1] en *bertau*...

c'est-à-dire, probablement, « changés de niais en étourdis ».

Faramine, dans les *Coustumes* de Bretagne (« .. les maulvaises bestes et la *faramine* qui destruisent bestes et les nourritures »), que Godefroy rend par « vermine qui se multiplie », et *faramineux*, « plein de vermine ». Les acceptions réelles en sont : « bête sauvage » et « plein d'animaux nuisibles ». L'un et l'autre termes survivent encore dans les domaines des superstitions populaires de l'Anjou et d'ailleurs.

Mortepaye désigne le vieux soldat préposé à la garde des places, terme du XVIe siècle (Rabelais). Antoine Oudin, dans ses *Curio-*

1. Levy laisse le mot sans traduction. Cf. Mistral, aux mots *basan* et *basano*.

Digitized by Google

sitez (1640), l'xplique ainsi : « Une *mortepaye*, i. e. une personne qui ne paye point. Métaphore ». Et cette coquille a passé dans les *Etudes sur l'Argot* (1856) de Francisque Michel.

Ajoutons ces quelques coquilles étymologiques dont on est également redevable aux lexicographes :

Billevesée. Le *Dictionnaire général* le dérive d'un prétendu ancien français *billeveze*, cornemuse des *Propos rustiques* de du Fail (II), dont le texte porte en fait *belle veze*, belle cornemuse. Cette coquille a passé à tous les dictionnaires ultérieurs (cf. t. I, p. 321, note, ainsi qu'au *Larousse illustré*, à Nicholson, *Recherches étymologiques*, etc.

Godon, ivrogne, qu'on ne cesse de rattacher au juron anglais *goddam* (encore dans Godefroy), alors que cette épithète (appliquée surtout aux Anglais dans les Mystères du xve siècle) dérive de *goder*, boire avec excès, et signifie « ivrogne » (cf. t. I, p. 213-214). A remarquer que *goddam* manque précisément aux jurons écossais du xve siècle, cités par Villon. Cf. ci-dessus, p. 407.

Hausse-col, pièce de fer protégeant le cou (d'où le nom). Les plus anciennes formes du xve siècle sont : *hochecol* (1419) et *hauscolz* (1447), à côté de l'unique *houscol* (qu'on lit dans Chastellain). Ce dernier est apparemment une coquille, mais Ant. Thomas hésite entre celle-ci et les premières formes citées : « On peut se demander, dit-il (*Romania*, t. XXIV, p. 268), s'il [c'est-à-dire *houscol*] n'est pas la transcription d'un mot qui serait **Halskutte* ».

Un pareil vocable allemand n'a jamais existé, ce qui n'a guère empêché l'auteur d'introduire son hypothèse dans le *Dictionnaire général*, d'où elle a passé dans le *Larousse illustré* et dans Meyer-Lübke. Ce dernier forge même un ancien-haut-allemand **halskol*, habillement du cou, suivant l'analogie de *halsberc*, haubert.

En ce qui touche Rabelais, Cotgrave[1] et Le Duchat ont commis de nombreux contre-sens, qui se retrouvent dans le *Trévoux* et dans Bescherelle jusque (et surtout) dans le *Complément du Dictionnaire de l'Académie* (1858).

C'est l'histoire naturelle, entre toutes les sciences, qui a fourni le plus d'erreurs de ce genre. Les éditions princeps d'Aristote et

1. Voir *Revue des Etudes Rabelaisiennes*, t. VII, p. 166 à 172

Digitized by Google

de Pline en fourmillent et on en relève des traces dans Rabelais et dans Belon.

Les versions bas-latines des naturalistes arabes en ont encore augmenté le nombre. Ces versions trahissent une connaissance très superficielle de l'original et les non-sens y abondent. Un seul exemple suffira.

Le *Canon* arabe d'Avicenne a un paragraphe intitulé « Chapitre de la Murène » (en arabe : *Fasl fi Semuria*), qui est rendu dans la version bas-latine de Gérard (1495) par « un sage Semurion ». La murène devient ainsi un nom de savant dont les vicissitudes ultérieures sont bien singulières. Albert le Grand cite, parmi ses autorités arabes, « le sage Semurion », et Lanfranc, dans sa *Chirurgia magna* (fol. 259), relève comme ses sources, outre les Arabes, les érudits Constantin, Cuffon, Platearius...et « un certain Guillaume de Somiris...[1] ».

La longue nomenclature, bizarre et touffue, des serpents (dans Rabelais) est également tirée du *Canon* d'Avicenne et abonde aussi en coquilles :

« D'une part, les noms arabes des reptiles, dans le texte d'Avicenne, en passant sous la plume des traducteurs et des copistes en latin, ont subi des altérations invraisemblables; d'autre part, on ignore pour la plupart l'équivalence scientifique de ces noms arabes qui souvent ne sont à leur tour que des corruptions des noms grecs correspondants[2] ».

L'histoire naturelle moderne, en ce qui touche les animaux exotiques, n'en est nullement exempte, du moins chez les lexicographes, et l'exemple d'*acudie* que nous venons de citer est assez significatif.

L'historique que nous avons tracé de *brindestoc* doit être complété par les données suivantes :

On lit dans le *Glossaire archéologique* de Gay, v° *brandestoc* : « En Italie et en France on appelait ainsi, au commencement du XVIIe siècle, une canne à épée à simple et à triple dard ».

L'auteur cite à l'appui ces deux textes :

1620. Deux *breindestocques* (*sic*) barbés (*Inventaire des armes de l'hostel de Salins*).

1. Voir notre *Histoire naturelle... dans l'œuvre de Rabelais*, p. 167. Cf. Malgaigne qui, dans l'introduction aux *Œuvres* d'Ambroise Paré, remarque à propos de Somiris : « Cet auteur m'est tout à fait inconnu... ».
2. Pierre Guiques, dans notre *Histoire naturelle*, p. 175.

Digitized by Google

1690. « Le reste des armes sont la pique, l'esponton, *brandestoc* (lat. *cæstus*, allem. *Faustling*) », Frankeville, *Miroir de l'Art*, p. 386.

L'appellatif du premier texte est identique au *brindestoc* de d'Aubigné, alors que le deuxième, de la fin du XVIIe siècle, reflète l'italien *brandistocco*.

Il en résulte que ce terme de terroir, en France et en Italie, a de bonne heure été appliqué à une arme d'hast (à l'encontre de ce que nous avons allégué). Il s'agit donc effectivement d'un développement spécial du sens primordial de « bâton ferré », développement facilité par les éléments composants du terme en français et en italien. La conclusion doit donc être ainsi modifiée :

1° Un seul texte littéraire, celui de d'Aubigné, écrit à la fin du XVIe siècle et d'origine provinciale;

2° Un seul témoignage technique de 1620, sous la forme *brindestoc*, passé avec ce sens en Italie vers 1650 sous celle de *brandistocco* et revenu ultérieurement en France sous la forme italienne.

2. — En bas-latin.

Le *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis* (1678), de Du Cange, abonde en transcriptions erronées et en sens imaginaires, qui pourraient fournir la matière d'un volume. Chose curieuse ! Elles ont été conservées d'édition en édition (Dom Carpentier, Henschel, Favre) et souvent données sans rectification. Le cas est particulièrement frappant en ce qui concerne l'ancien français où ces erreurs pullulent.

Nous n'en donnerons qu'un seul exemple : *paulonnier*, nom du vilain ou serf, bon à toutes les besognes basses ou ignobles et considéré comme la quintessence de toutes les vilenies, terme usuel du XIIe au XIVe siècle. Voici les divers articles que lui consacre Du Cange :

1° Coquilles de sens :

Paltonarius, superbus, ferox. Le *Glossaire* cite Philippe Mousket (« villains et *paulonniers* ») et *Garin le Loherain* (« *paulonniers* et coquins »), à côté d'Alain Chartier : « Souvent fait le peuple de grans admirations de la riche robe d'un orgueilleux *paulonnier*, mais il ne sçait pas par quel labeur il l'a acquise ». Ce dernier texte,

Digitized by Google

mal compris, est la source du sens diamètralement opposé que Du Cange attribue au terme.

De là, dans La Curne, cet article : « *Pontonnier*[1], garde d'un pont (*Flore et Blancheflore*) », au lieu de *pautonnier* qui manque à son *Dictionnaire*.

2° Coquilles de forme et de sens :

Pantonarius, pontis custos, nostri *pantonnier* (sic !), en citant un texte des Annales des Bénédictins (« rusticos... *pantonarius* ») et ces vers d'un ancien roman de chevalerie :

> Un *pantonnier* fit sus lever,
> Qui la porte devoit garder.

C'est à propos de ce second article que Dom Carpentier fait remarquer : « Nequaquam; hic enim miserum et nihili hominem significat, ut gallicum *pautonnier* ».

3° Coquille de sens :

Pautonnerie, superbia, d'après un texte tiré du *Doctrinal de cortesie* : « ... fel et plein de *pautonnerie* » (c'est-à-dire de « vilenie »).

4° Coquille de forme et de sens :

Panneteria, prétendue correction de Du Cange pour *pautoneria*, que Dom Carpentier rend exactement par « bourse », sens de *pautonière* dans une lettre de rémission de 1419.

Voici maintenant ce que sont devenues ces erreurs chez les lexicographes[2] postérieurs à Du Cange (suivant leur ordre chronologique) :

1655. — Pierre Borel, *Trésor des recherches et antiquités gauloises*[3]. Dans ses « Premières Additions » : « *Pautoniers*. C'estoient ceux qui

1. Estienne Pasquier, *Recherches de la France*, l. VIII, ch. XLII : « Nous appelons *fier pautonnier* un homme revesche et mal à propos glorieux, au lieu de *fier pontonnier*, d'autant que ceux qui sont commis à recevoir les péages des ponts sont presque ordinairement d'une façon fiers et farouches ès choses qui concernent leurs droicts. »

2. Nicot et Cotgrave rendent le terme par « méchant, coquin, etc... ».

3. Voici quelques autres coquilles, de sens ou de forme, qu'on y rencontre :

Beloce, c'est ou quelque petite monnaye ou autre chose de petite considération (avec ce vers du codicile de Jean de Meung) :

Qui pour l'amour sa femme ne donne une *beloce* »,

c'est-à-dire une prune, formule dépréciative de l'ancienne langue.

Bibaux, voy. *petaut* (pour *bidaux*).

Calvardine, perruque (Coquillart), au lieu de *galvardine*, caban, qu'il cite aussi et comme tiré de Rabelais.

Digitized by Google

donnoient le fouet ou bien des bateliers ou *pantoniers*. Ainsi Le Maire appelle Caron *pantonier* ».

Dans ses « Secondes Additions »: «*Pautonnier*, c'estoit un glorieux et qui est commis au pont pour lever le peage », alors qu'il explique *pautonnerie* par « orgueil, fierté », en citant le même passage du *Doctrinal* (allégué par Du Cange).

1750. — Le Duchat, dans le *Dictionnaire étymologique* de Ménage : « *Pautonnier* pourroit bien venir de *ponton*, d'où *pontonniere* dans la signification de « bateau », ces bateliers étant communément brutaux et de mauvaises mœurs ».

1774. — La dernière édition du *Dictionnaire de Trévoux* reproduit la définition de Borel, en ajoutant : « Aujourd'hui on dit *pontonnier*. Ce mot dans le sens propre désignoit les archers » (*Glossaire des Poésies du roy de Navarre*).

1786. — Philibert Le Roux, *Dictionnaire comique* : « *Pautonnerie*, orgueil, arrogance ». — « *Pautonier*, archer, bourreau ».

1800. — Boiste, dans son *Dictionnaire universel de la langue française*, se fait l'écho à la fois de Borel et du *Trévoux* : « *Pautonier*, archer, bourreau. Vieux ».

1808. — Roquefort, *Glossaire de la langue romane*, consacre à *pautonnier* trois colonnes où se succèdent les sens : assassin, crocheteur, bourreau, valet de bourreau, etc. En citant les dernières définitions de Borel, il remarque : « Je ne vois pas quel rapport le mot (lire : le sens) *glorieux* peut avoir avec un préposé à recevoir le péage dû pour le passage d'un pont ».

Il donne en outre cet article, où le vrai et le faux se confondent : « *Pantonier*, pour *pautonier*, homme de peu de considération, garde-pont... ».

1845. — Le *Complément du Dictionnaire de l'Académie* résume et totalise ces erreurs successives dans ces deux articles :

« *Pantonnier* (vieux lang.), garde-pont; — fig. homme orgueilleux et de peu de valeur : « Ains le devez vous espargner plus qu'un orgueuilleux *pantonnier* (sic !) », *Roman de la Rose*.

« *Pautonnier* (vieux lang.), homme de basse condition; — vagabond, vaurien (« Mal vêtus comme *pautonniers* »); — il se disait aussi d'un homme orgueilleux et méchant; — bourreau ».

En somme, toutes ces divagations n'ont aucun rapport avec l'histoire du mot : *pautonnier* est, à proprement parler, un des anciens appellatifs du paysan, devenu serf, et ce sens primordial est encore vivace dans certains patois. On le lit aussi, sous la forme *pautenei*, dans les *Noëls bourguignons*, et La Monnoye remarque à ce sujet : « Dans le pays Langrois on dit encore : il a l'air d'un

Digitized by Google

gros *paulenei*, pour signifier : il a l'air d'un gros lourdaud, d'un gros rustre ».

De là, par une évolution de sens analogue au synonyme *vilain*, *paulonier* acquit de bonne heure les acceptions les plus défavorables (coquin, lâche, méchant, scélérat, etc.) qui figurent dans de nombreux textes du XIIe au XIVe siècle. Ce terme, foncièrement français, a passé à l'italien (*palloniere*) et au moyen-haut-allemand (*paltenaere*).

Terminons le relevé par ces deux coquilles livresques, l'une de forme et l'autre de sens :

On lit dans l'*Agriculture et Maison rustique* de Charles Estienne et Jean Liebault (1564, fol. 130) : « Les bœufs sauvages qu'on appelle en Provence et Languedoc bœufs *brans* ou *branes*... ».

C'est là une transcription fautive pour *braus* ou *braves* (prov. *brdu*, taureau, et *bravo*, génisse). La coquille a passé telle quelle dans les diverses éditions du *Dictionnaire de Trévoux* (de 1704 à 1770) et, ce qui est plus curieux, elle a suggéré à Marcel Devic une origine orientale : « Ce mot *bran* (lit-on dans le *Supplément* de Littré) doit probablement être mis à côté de l'espagnol *albarran*, venant de l'arabe *barrân*, avec le sens de sauvage, étrange ».

D'autre part, dans le IIe tome posthume du *Glossaire archéologique* de Victor Gay (qui vient de paraître), on trouve cet article à l'ordre alphabétique :

« *Poulemart*, sorte d'arme, 1540. Et pourroit-on à fil de *poulemar* (Rabelais, *Gargantua*, ch. II).

« 1611. A weapon like a hanger : *à fil de poulemart*, RAB. (Cotgrave).

« 1650. Hanger or short krooked sword : braquemart, malcus, *poulemart* (Sherwood, *Dict. anglois-françois*) ».

Le texte de cette dernière partie du *Glossaire archéologique du Moyen Age et de la Renaissance* a été revu et complété par Henri Stein, excellent médiéviste; mais cet érudit n'a pas cru devoir tenir compte des progrès réalisés, dans le premier quart du XXe siècle, par la philologie de la Renaissance. De là, cet article, qui attribue à *poulemart* un sens imaginaire. De Cotgrave la coquille a passée à son successeur Sherwood.

M. Stein aurait pu ajouter les *Recherches* d'Oudin (1640) qui donnent également : « *Poulemart*, spezie d'arme ». Nous avons indiqué ailleurs le sens réel de *poulemart*, terme nautique (« gros fil d'em-

Digitized by Google

ballage ») et donné l'explication de l'interprétation erronée de Cotgrave[1].

De pareilles coquilles ou mauvaises leçons peuvent parfois devenir grosses de conséquences historiques.

Un grammairien latin du IVe siècle, Charisius, cite, en son *Ars grammatica*, à propos du superlatif *industriosissime*, ce fragment des *Origines* de Caton : « Pleraque Gallia duos res industriosissime persequitur : rem militarem et *argute loqui* ».

Georges Dottin vient de démontrer que c'est là une mauvaise leçon conservée par un seul manuscrit et contredite par Polybe qui attribue aux Gaulois de la Cisalpine ces deux occupations : la guerre et l'agriculture[2].

L'*argute loqui*, rapporté par Charisius, serait donc une coquille pour *agriculturam* : « Les Celtes de la vallée du Pô n'auraient aucun droit à l'habile faconde que, sur la foi d'une leçon douteuse, nous leur attribuons depuis plusieurs siècles ».

1. Cf. *Revue des Etudes rabelaisiennes*, t. VII, p. 166 à 167, et l'édition Lefranc des *Œuvres de Rabelais*, t. I, p. 35, note 77.
2. Dans les *Mélanges Havet*, 1909, p. 119 à 128 : « Les Gaulois orateurs ? ou agriculteurs ? »

Digitized by Google

CHAPITRE IX

MIRAGE RECONSTRUCTIF

I. — GENÈSE DES ENTITÉS

Essayons de suivre depuis leur point de départ, subjectif et aléatoire, quelques-uns de ces êtres de raison qui jouent un rôle aussi encombrant dans le domaine de l'étymologie courante.

A. — TYPES LATINS VULGAIRES

1. — *Amerus, osier.

Masculin induit d'une glose du IXe siècle (« *amera*, genus salicis »), « type excellent, dit A. Thomas, pour expliquer le lyonnais *ambro*, osier... Or, que peut être **amerus*? J'y vois une forme sortie, par formation regressive, de l'adjectif latin *amerinus*[1] ».

Cette suggestion a passé dans Meyer-Lübke : « *Amerina*, osier — prov. *amera* (« Rückbildung »), Lyon *ambro* ».

Cependant, le terme lyonnais ou forézien est moderne (il ne remonte pas au delà du XVIe siècle) et représente tout bonnement (comme l'a supposé Mistral) une application spéciale d'*ambro*, ambre, d'où osier jaune (comme l'ambre), synonyme d'*amerino*.

Ce n'est pas d'ailleurs la seule application métaphorique que le vulgaire ait tirée d'*ambre* dans les patois méridionaux, où ce terme a profondément pénétré dans les masses populaires, comme en témoignent les nombreuses locutions figurées mentionnées dans Mistral.

Le type **amerus* est à la fois imaginaire et superflu, *ambre* étant l'unique réalité dont il faille tenir compte.

1. A. Thomas, *Nouveaux Essais*, p. 156-159

Digitized by Google

2. — *Capacium, cabas.

On lit dans le *Dictionnaire* de Meyer-Lübke cet article (qui manque à Körting) :

« **Capacium*, corbeille (de *capere* ?)— Piacenza, *gabals*; Piémont, *gabassa*, prov., catal. *cabas*, port. *cabaz*, esp. *capacho*, Grisons, *campach...* ».

On ne saurait imaginer un chaos plus inextricable, une ignorance plus complète de l'historique. En voici les données essentielles :

La patrie du mot est sans conteste la Provence, comme le prouvent :

1° Les variantes *cabas* et *cafas*, panier de jonc, à côté de *cabasso*, hotte;

2° Le sens primordial qui est tronc creux[1], d'où la notion dérivée de « panier »;

3° La chronologie : les formes bas-latines *cabassius* et *cabatius* (simples transcriptions des formes correspondantes anciennes provençales) remontent à 1243 (cf. Du Cange).

C'est du Midi de la France que *cabas* ou *cabassa* s'est répandue d'une part, en catalan (et en français), et d'autre part, dans la Haute-Italie (Piém. *gabassa*), en Espagne[2] et ailleurs. Quant à la forme nasalisée des Grisons (Bergell et Puschlaw), il est malaisé de dire si elle appartient à notre famille lexicologique (par l'intermédiaire d'un patois limitrophe italien) ou bien si elle se rapporte à une autre origine.

Le méridional *cabassa* ou *cabas*, panier, dérive de *cabasso*, *cabacho*, tronc creux, et celui-ci remonte à la notion « creux » (lat. *cavus* bas-lat. *cabus*).

Que reste-t-il alors du type (latin vulgaire, suivant Gamillscheg) **capacium*, corbeille ?

3. — * Mensis delerus, décembre.

Ce type serait la source de l'anc. fr. *deloir*, décembre. Nous en avons déjà traité, en faisant ressortir le point de vue phonétique exclusif qui a suggéré à Ant. Thomas cette fiction étymolo-

1. Voir *Sources indigènes*, t. I, p. 126.
2. Où le mot a subi l'influence analogique de l'homonyme *capaz*, qui contient, ample, large (de même, *capacete* répond à *cabasset*, terme militaire).

Digitized by Google

gique[1]. Si nous y revenons, c'est que nous n'avons pas alors insisté sur l'origine foncièrement indigène de *deloir*, et que le type postulé a dernièrement trouvé des défenseurs[2].

Antérieurement à l'introduction en français du terme ecclésiastique *décembre*, on trouve, notamment dans des chartes à partir du XIIIe siècle, l'appellatif *deloir* avec ce sens. Dès l'année 1852, le paléographe Natalis de Wailly affirmait : « On ne doute guère plus qu'il ne faille écrire *de l'oir*, et non *deloir*. »

Il cite ce passage d'une charte de 1256 de Cys-la-Commune (Aisne) : « ... ou mois *de loir* dns... », qu'il accompagne de ce commentaire : « Les mots *de* et *loir* sont séparés par un point... en outre, l'abréviation *dns*, qui signifie nécessairement *dominus*, achève de montrer que le mois de décembre s'appelait le mois de l'héritier (*l'oir*) du Seigneur ».

A. Thomas croit pouvoir affirmer comme « tout à fait certain » que *ou mois de loir* est une faute de scribe pour *ou mois de deloir*. L'auteur, suivant ses habitudes, s'efforce de substituer une fois de plus une hypothèse à un fait, à une constatation documentaire.

De plus, à propos d'un autre passage d'une chronique d'outremer : « ... *u mois de lier*... », A. Thomas y voit également une faute de scribe pour « ... *u mois de delier*... ».

Cependant, Paul Meyer, en reproduisant un autre texte contemporain, constate à son tour (*Romania*, t. VI, p. 6), que ce texte « vient confirmer l'opinion défendue par N. de Wailly ».

Tous les maîtres chartistes, depuis celui-ci jusqu'à Mas-Latrie et à Giry, ont enseigné et défendu cette interprétation de *deloir*.

Remarquons que la forme cristallisée *deloir*, pour *de l'oir*, a fait oblitérer son acception primordiale, d'où « le mois *de deloir* » qu'on lit généralement dans les textes.

C'est par des arguments purement subjectifs qu'A. Thomas s'efforce de montrer « le peu d'autorité » de la « doctrine surannée » de ces éminents diplomatistes. Et l'on a vu comment il procède : à l'explication si naturelle des paléographes — voyant dans ce nom *deloir*, décembre, nom spécifiquement français, un appellatif de clerc, d'origine évangélique — il oppose un type **mensis*

1. Voir *Sources indigènes*, t. II, p. 259 à 262.
2. A. Thomas, *Mélanges d'étymologie française*, 2e éd., Paris, 1927, p. 219 à 225. Nous lui empruntons les données essentielles et nous y renvoyons pour les citations qui suivent.

Digitized by Google

delerus (« mois fou »), qui n'est attesté nulle part et qui est contredit à la fois par l'histoire, la géographie et le folklore.

Voici maintenant la conclusion de l'auteur (d'après la rédaction de la deuxième édition) : « Je m'empresse d'ajouter que je n'ai aucun texte latin, ni haut ni bas, dans lequel *delerus* ou *delirus* soit accolé à *december*. Si j'en pouvais produire un seul, l'étymologie s'imposerait, *mais elle perdrait peut-être de son prix.* »

A entendre Wartburg, que rien ne surprend dans le monde des entités verbales, toutes nos objections, d'ordre historique, géographique et traditionnel, ne sont pas *ausschlaggebend*, n'emportent pas la balance, ne sont pas décisives en rapport avec ce type **mensis delerus*, simple décalque de l'ancien français *mois deloir*.

Un critique autrement averti, E. Bourciez, en rendant compte de la deuxième édition des *Mélanges*, déclare, lui aussi, à propos de *deloir* : « Les déductions de l'auteur ne m'avaient pas jadis absolument convaincu, et une explication par *de l'oir* me semblait toujours possible, si non préférable; mais le texte publié ici, dans la note 4 de la p. 221, paraît bien définitivement confirmer sa façon de voir et lui donner raison[1] ».

Examinons donc de près ce document. Il s'agit d'une version manuscrite (des premières années du XIIIe siècle) de l'ouvrage de Jean Belet : *Summa de ecclesiasticis officiis*, où on lit ce curieux passage : « De la franchise *de deloir* qui en ce tens est gardée en mainz leus... est dite ceste franchise *decembrica*, por une costume des païens, qui anciennement *en deloir* soloient à leur serjens donner ceste franchise... ».

Il nous est impossible de saisir là le fait décisif qui a entraîné l'adhésion du critique. Le passage en question ne dit en somme que ce qui depuis longtemps est admis par les historiens de la civilisation, à savoir : Des coutumes antiques se sont effectivement transmises à travers le Moyen Age jusqu'à nous, mais jamais — et c'est là le point essentiel — sous les noms latins qu'elles portaient dans l'Antiquité.

Dès lors, quel rapport pourrait bien exister entre le texte cité et le nom de **mensis delerus*, type absolument inconnu au latin classique et médiéval?

Tout compte fait, on peut ainsi résumer l'état des choses touchant l'origine de l'anc. fr. *deloir*, decembre :

1. *Revue critique d'histoire et de littérature* de 1928, p. 76.

Digitized by Google

D'une part une seule réalité : *deloir* est pour *de l'oir*, explication corroborée par les textes et par l'assentiment des meilleurs chartistes;

Et d'autre part, une pure fiction de grammairien — **mensis delerus* — suggérée exclusivement par la phonétique et conçue en dehors de toute contingence.

4. — * LEGANEA, chassie.

Dans un important article[1] sur « Les mots espagnols comparés aux mots gascons » (période ancienne), Edouard Bourciez justifie ainsi la légitimité de ce type :

« L'existence d'un type **leganea* est assurée pour ces régions : le mot s'est appliqué à « la chassie, l'humeur qui coule au bord des yeux » et doit être considéré, je crois, comme venant de *laganum* (λάγανον) qui désignait chez les Latins « une sorte de pâte frite, un gâteau fait avec de la farine et de l'huile ». L'évolution du sens est facile à saisir; quant aux formes modernes, elles sont bien connues : ce sont l'espagnol *lagaña*, le gascon *legagne*, *ligagne*, le languedocien *lagagno* (sans parler de l'ancien provençal *laganha*) — ce qui indique une assez large diffusion du mot ».

Remarquons à notre tour :

1° Sous le rapport de la forme, le type supposé n'explique nullement les alternances vocaliques : *lagagna*, *legagna*, *ligagna*;

2° Sous le rapport du sens, la sorte de gâteau ou beignet, dit en latin *laganum*, ne saurait s'appliquer à la « chassie », et, en tout état de cause, il incombait à l'auteur de citer quelques cas analogues. En effet, le critère le plus fréquent, en français et en roman, pour désigner la « chassie », remonte à la notion d'« ordure » ou de « boue » (cf. t. I, p. 194);

3° Le provençal connaît *lago*, flaque, à côté de *ligo*, bourbe (cf. t. II, p. 128), doublet qui explique suffisamment l'ancien provençal *lagagna*, parallèle à l'espagnol *lagaña*, ainsi que le gascon *ligagne* (*legagne*);

4° La forme *lagagna* trouve son pendant, sous le rapport formel, dans le lyonnais *bagagne*, chassie (de *baga*, crotte) et, sous le rapport sémantique, dans le provençal *lagan*, bourbier et chassie.

Voilà les réalités à substituer aux types aléatoires, qui n'expliquent ni la forme ni le sens des mots provençaux, gascons et espagnols.

1. *Bulletin hispanique*, t. III, 1901, p. 159 et suiv. Cf. p. 132.

Digitized by Google

5. — *LIGIGARE, lécher.

**Ligicare* serait le type postulé par Ascoli[1] pour le français *lécher*, ital. *leccare*, prov. *lechar*, etc., type induit de *lig*, thème de *lingere*. Diez avait tiré ces verbes romans du germ. *lekkon* (mod. *lecken*), étymologie qui a passé dans Scheler, Littré et le *Diction. général*. A son tour, Ulrich avait proposé, pour l'italien *leccare*[2], le type **licticare*, également induit de *lingere*. C'est le type d'Ascoli qui a obtenu l'assentiment de Körting et de Meyer-Lübke.

Voici comment est venu au monde ce type mirifique. Ascoli fit sienne la dérivation fort contestable de Nigra, qui rattachait à un prétendu type **tudicare* (de *tundere*) l'italien *toccare*, fr. *toucher*. Il a trouvé cette étymologie « lumineuse[3] » et susceptible d'éclaircir nombre de verbes romans en *ccare*, notamment *leccare*, qu'il tire de **ligicare* (induit de *lingere*).

Mais il suffit d'envisager les aspects divers de ce verbe pour constater l'inanité de toutes ces reconstructions fallacieuses.

Le français connaît à la fois *lécher* et *licher*, mais c'est le provençal qui possède la gamme presque complète : *laca*, *leca*, *lica* (à côté de *lecha*, *licha*), lécher, laper, siroter.

En outre, le même verbe est commun aux idiomes germaniques, à l'ancien grec, au latin, etc. Nous avons donc, d'une part, l'alternance vocalique, et d'autre part, l'universalité, double marque des termes onomatopéiques.

Lorsque Meyer-Lübke fait remarquer (v° **ligicare*) : « Le rapport de *leccare* avec l'anc.-haut-allem. *lekkon* n'est pas clair », il importe d'ajouter : « Les deux formations, également spontanées, sont parfaitement indépendantes », à l'instar du grec (λέχειν), du latin (*lingere*), etc.

Le prétendu type **ligicare* est impuissant à expliquer et les divers aspects du verbe et sa présence dans les familles linguistiques les plus diverses. C'est un fantôme qui repose sur un autre fantôme et il reste doublement illusoire.

Ce genre de types, étiquetés « latin vulgaire », constituent une grande partie des recueils étymologiques romans. Nous en avons cités, au cours de nos recherches, des exemples frappants, qui pourraient être centuplés si on embrassait la généralité des cas correspondants dans toute la *Romania*.

1. *Archivio glottologico*, t. XIV, 1898, p. 331.
2. *Zeitschrift*, t. XI, p. 629 (« höchst unnötig », Körting).
3. Elle a été combattue par Schuchardt (*Zeitschrift* t. XXII, p. 397), qui y voit avec raison une origine onomatopéique.

Digitized by Google

B. — TYPES GAULOIS

1. — *Ambosta, jointée.

Nous avons dit, en parlant du prétendu gaulois *ambosta*, que les ressources indigènes seules permettraient d'établir l'origine de ce terme de mesure foncièrement vulgaire. Sans sortir de l'aire dialectale à laquelle appartient le vocable en question, on constate :

1° A côté des fr. *boissel* (boisseau), *boisselée* et *boisselet*, figurent les formes dialectales correspondantes : *boistiel*, *boistelée* et *boistelet*[1];

2° Celles-ci supposent un point de départ *boiste*, parallèle au moyen français *boisse*[2] (1446, Loiret), mesure à blé dont les six font le boisseau;

3° De là, en lyonnais, *embosta* (moderne *embota*), déverbal spécifiant la quantité de blé correspondante à une *boiste*, d'où l'acception généralisée : ce qu'on peut saisir avec la main.

Le sens de « main » est donc secondaire et, avec lui, s'évanouit l'origine prétendue gauloise, que l'histoire et la géographie suffisent d'ailleurs à faire infirmer. La date tardive des textes (xve siècle) et leur source franco-provençale (Dauphiné et Lyonnais) témoignent de la provenance indigène du mot et de son expansion dans la Haute-Italie et en Espagne.

Nous pouvons une fois de plus surprendre sur le vif la genèse d'un type gaulois.

En partant d'un sens ultérieur, on rattache le mot au celtique *bass* (bret. *boz*), mais sans tenir compte que le *t* est organique et que l'acception primordiale est différente. On forge ainsi, pour le besoin de la cause, un type gaulois **bosta*, creux de la main, auquel on rattache l'anc. fr. *boiste* ou *boisse*[3].

De plus, un second type gaulois **bostia* (« ce qu'on peut saisir avec la main ») serait la base de *boisseau* (Namur, *bostia*), alors que

1. Voir la dissertation de Glaser (dans *Zeitschrift für französische Sprache*, t. XXVI, p. 149).
2. Dans le Morvan, *boisse* désigne le vase qui sert à mesurer le blé (même mot que l'anc. fr. *boiste*, boîte).
3. Cf. Du Cange, v° *boistellus*.

Digitized by Google

Du Cange, en citant un document où *boistellus* désigne une sorte de mesure, ajoute : « Idem est quod *boissellus*. Est enim Picardis *boistel*, mensura frumentaria, aliis *boisseau*[1] ».

2. — *CUDITARE, cacher.

Prétendue source de l'ancien verbe *cuter* (XIIe-XIIIe siècle), encore aujourd'hui très vivace, notamment dans le patois des Côtes-du-Nord, mais jouissant jadis d'une plus grande extension. Rabelais mentionne, parmi les jeux de Gargantua, un *cute-cache*, qui n'est autre que le jeu de *cache-cache* et, dans les Côtes-du-Nord, on dit encore « jouer à *cute* ». En outre, *cuté* signifie en Poitou : assis sur ses talons, accroupi (Favre) et, dans le Berry, assis sur son derrière.

Ce verbe *cuter* provient apparemment des jeux d'enfants et désigne proprement l'action de l'enfant qui s'accroupit sur son derrière pour ne pas être aperçu par les autres joueurs, sens encore vivace dans les patois cités. En passant dans l'ancienne langue littéraire, le verbe a généralisé son sens en celui de « cacher, dissimuler » (cf. Godefroy).

L'origine enfantine de ce verbe ne laisse aucun doute sur sa provenance indigène : cf. pour la forme, dans le langage parisien de nos jours, *cuterie*, imbécillité (de *cul*, imbécile).

Mais une étymologie aussi simple ne saurait satisfaire les forgeurs de types. Dom Carpentier (dans DuCange) avait directement fait venir *cuter* du bas-breton *kuz*, cachette; mais la forme étant incompatible, Ant. Thomas s'est efforcé d'y porter remède, en supposant[2] :

1° Le gaulois a été latinisé en **cudare*;

2° Ce **cudare* a de bonne heure donné naissance à un fréquentatif **cuditare* (d'où *cuter*).

Donc, ce verbe vulgaire remonterait à un fantôme gaulois forgé pour le besoin de la cause.

N'est-il pas plus naturel d'admettre que l'enfant qui, dans le jeu de cache-cache, s'est le premier servi de *cuter*, a créé le mot à sa manière? « L'action du substantif *cul* sur le verbe est manifeste

1. Les types **ambosta* et **bostia* figurent, comme des faits acquis, dans les dictionnaires de Wartburg et de Gamillscheg.
2 Voir le renvoi dans *Sources indigènes*, t. II, p. 202.

Digitized by Google

(remarque A. Thomas), mais on peut penser qu'elle ne l'a pas fait créer... ». Et pourquoi pas? Les jeux de l'enfance n'ont-ils pas produit nombre de termes pittoresques qui ont passé à la langue générale?

Ces types gaulois forment un ensemble imposant dont nous avons relevé des exemples à différentes reprises. Ils constituent un stock lexicologique dix, vingt fois plus nombreux que la courte liste des vocables gaulois que l'Antiquité nous a transmise sous une forme déjà romanisée.

Digitized by Google

C. — TYPES GERMANIQUES

1. — *Brugdian, méditer.

Ce type préhistorique serait la source du lyonnais *brouger* (*brogi*), méditer, réfléchir. Etant donné que ce vocable des pêcheurs lyonnais ne se rencontre que dans des textes du XVIIe siècle, nous l'avons rattaché au milieu même où il a pris naissance, en y voyant une application métaphorique d'un terme de pêche[1]. Jacob Jud l'avait auparavant fait remonter dubitativement à un type romano-celtique **broticare* ou **brodicare*. Etant données la date moderne du mot et sa faible extension géographique, une origine aussi lointaine est *à priori* exclue.

Tout récemment, M. Kleinhans (dans le *Dictionnaire* de Wartburg) va plus loin. Sans tenir compte de l'apparition tardive du terme et de sa sphère sociale (restreinte aux pêcheurs lyonnais et marseillais), il ne craint pas de le faire remonter à un germanique préhistorique **brugdian*, induit du moy.-haut-allem. *brutten*, couver et méditer : « Dans l'*urfranzösisch*, dit-il, **brogdiare* (comme on pourrait conjecturer le type), le *g* devint palatal au contact de la palatale suivante, aboutissant à **broggier* ou **brogier*... ».

Et voilà : il n'y a pas seulement un *urromanisch*, mais aussi un *urfranzösisch*, et cela à propos d'un verbe moderne du ressort de la pêche !

2. — *Brisa, brise.

Ce serait, suivant Brüch, le type germanique du fr. *brise*, et voici comment l'auteur en expose la genèse[2] :

« La question si *brise* est indigène en germanique ou en roman, se résout pour moi par son rattachement à l'anc.-haut-allem. *bîsa*, fr. *bise*. Etant donné que l'origine française de *bise* n'est contestée par aucun investigateur compétent (*sachkundig*), le français *brise* dérive probablement aussi d'un idiome germanique et

1. Voir *Sources indigènes*, t. II, p. 162.
2. *Zeitschrift für französische Sprache*, t. XLIX, 1927, p. 313.

Digitized by Google

non pas inversement. On peut indiquer en effet une raison probable pour le changement de *bîsa* en *brîsa* : le frison oriental *brîse*, vent froid maritime, provient de *brûsder*, vent mugissant...».

On croit lire un palimpseste commenté par un philologue classique! On ne se doute guère qu'il s'agit d'une langue moderne en pleine vitalité. Aucune notion touchant l'historique — chronologie et milieu social — qui seul aurait pu infuser quelque vie à cette vaine dialectique. Au lieu de faits d'ordre historique et social, l'auteur nous donne des hypothèses du ressort de la phonétique ou de la préhistoire.

Et pourtant, il s'agit d'un vocable encore inconnu à Rabelais, d'un terme nautique moderne des marins français du Canada, qui l'ont fait passer aux vocabulaires de la marine européenne[1].

De plus, *bise*, lui-même (comme nous l'avons montré ailleurs[2]), n'a rien de commun avec l'ancien-haut-allemand *bîsa* pour ces raisons péremptoires :

1° Phonétiquement, le germanique *bîsa* aurait donné en français *bisse* (cf. *Beisswind*) et non pas *bize*;

2° La sphère sémantique de *bise*, dans l'ancien français, est plus compréhensive qu'en vieil allemand[3];

3° Le terme trouve son explication dans la langue même, proprement « vent *bis* » ou noir, métaphore commune à plusieurs idiomes.

Ainsi ni *bise*, ni à plus forte raison *brise*, n'ont aucun rapport avec le germanique.

Ces profonds érudits finiront-ils par s'apercevoir un jour que la mentalité fruste d'un paysan, pêcheur ou marin, diffère essentiellement de l'intelligence livresque d'un *privat-docent*, celtisant ou germaniste? Ils se persuaderont alors qu'il est grand temps de mettre un terme à ces « baliverneries », préhistoriques ou factices, qui défient l'histoire et le bon sens.

3. — *Butt...

L'abus des types, loin d'être limité au latin et au celtique, sévit tout particulièrement dans le domaine du germanique, où l'éta-

1. Voir *Sources indigènes*, t. I, p. 180 à 181.
2. *Ibidem*, t. II, p. 293.
3. *Bise* désigne, en premier lieu, le vent du Nord-Est, rendu dans les plus anciens glossaires par *aquilo* ; en second lieu, un point cardinal du vent de bise (et non pas inversement, comme le soutient Meyer-Lübke).

Digitized by Google

blissement de ces points de départ hypothétiques varie avec chaque étymologiste. Un dernier exemple suffira.

Pour le français *bouter* (ital. *buttare*), Meyer-Lübke part d'un type germanique **bautan* et d'un type francique **botan* (qu'il donne sans astérisque), alors que Gamillscheg préfère un francique **buttan* ou **button*, qu'il justifie ainsi : « Pour des raisons phonétiques, pas de francique **botan* (goth. *bautan*)...».

Cela, pour la forme. Quant au sens, Meyer-Lübke y fait également remonter l'italien *botta*, crapaud (fr. *bot*), *boto*, émoussé (fr. pied *bot*), ainsi que le messin *bodique*, qu'il explique (d'après Horning) par *bout d'homme*[1]. Et voici son commentaire : « Le rapport de ces divers vocables n'est pas clair, l'évolution des sens serait à peu près « bouté », « émoussé », mais l'alternance de *ŏ* et *ô* fait hésiter, alternance qui n'est pas écartée par la forme gothique et francique... ».

C'est cette dernière considération qui a poussé Wartburg à établir à son tour un autre type germanique **butt*, émoussé, auquel il fait remonter tout une portion du vocabulaire français, à savoir :

a) Animaux :

1° Crapaud : *bot*, *botte*, et les appellatifs zoologiques qui en dérivent (rainette, têtard de grenouille, etc.).

b) Objets :

1° Faisceau : *botte*;

2° Chaussure grossière, *bot* et *botte*. Wartburg y ajoute nombre de prétendus croisements, tels que : *cabot*, toupie (qu'il considère comme une fusion du préfixe *ca* et de *bot*); *sabot*, autre fusion de *sa*(*valle*) et de *bot*; *clabot*, synonyme de *sabot*, troisième fusion d'un thème onomatopéique *klapp-* et de *bot*...

c) Emoussé : *bot* (dans « pied *bot* ») Et l'auteur de conclure : « En germanique, on trouve la plupart de ces acceptions : anglais *boot*[2], botte; bas-allem. *butt*, émoussé; norvégien *but*, tronc... Le passage du germanique au roman a dû s'opérer de bonne heure ».

Etant donné que Wartburg représente le dernier partisan (il faut du moins le souhaiter) de cette méthode factice des types

1. En fait, *bodique* est un diminutif du lorrain *bod*, crapaud (cf. *Sources indigènes*, t. I, p. 102). On pourrait y comparer le savoyard *boterot*, homme petit et gros.
2. Le vocable anglais dérive du français (v. Murray).

Digitized by Google

— méthode propagée par Meyer-Lûbke et ses disciples — il importe de soumettre à un examen objectif les séries verbales alléguées ci-dessus.

Mais, tout d'abord, demandons-nous d'où est sorti le nouveau type germanique **butt*, emoussé? — Du bas-allemand *butt*, au même sens.

Cependant, ce **butt* se rencontre un peu partout : en provençal, en roumain, en magyar, etc. C'est un mot expressif, comme son corrélatif *but* (norrois *butr*), tronc, également familier au provençal et au roumain, ces deux derniers possédant le terme sous sa double forme (*but* et *mut*), signifiant à la fois tronc et émoussé, primitivement mutilé, tronqué[1].

En roman, comme en allemand, ces termes modernes représentent des créations indépendantes, et c'est un véritable anachronisme que de les transposer dans un passé reculé. Ces « mots expressifs », comme les onomatopées et comme les vocables de la langue générale, peuvent être anciens ou modernes, mais leur occurence dans les patois n'implique nullement leur existence à l'époque de formation de la langue.

Donc, le type **butt*, placé en tête, est doublement illusoire, comme point de départ et comme point d'aboutissement.

Venons maintenant à l'examen des données lexicologiques elles-mêmes :

1° La notion de « crapaud » (*bot*, *botte*) dériverait de celle d' « émoussé ». Or, cette dernière est complètement absente de la série des critères qui ont présidé à la nomenclature vulgaire des batraciens.

Et pour cause : comment passer d' « émoussé » à « crapaud »? Körting (et Meyer-Lübke), partant du sens « de bouter », en explique ainsi l'évolution : « La bête est peut-être conçue comme piquante, c'est-à-dire mordante ».

En fait, *bot* (fém. *botte*), de même que l'italien *botta*, crapaud, remonte, comme plusieurs noms de batraciens, à la notion de « boue » ou « vase », leur séjour habituel[2].

2° Les acceptions de « faisceau » (*botte*) et celle de « chaussure »

1. Voir *Sources indigènes*, t. I, p. 133-134.
2. *Ibidem*, t. II, p. 79-80.

Digitized by Google

(*botte*) ou de « sabot » (*bot*) sont des images tirées de la forme ramassée ou bouffie du crapaud[1].

C'est cette méconnaissance de la création métaphorique qui a entraîné l'attribution à un germanique imaginaire de toute une série de vocables romans foncièrement indigènes.

3° Plus étranges encore sont les explications de Wartburg touchant les termes : *cabot* (toupie), *sabot* et son synonyme dialectal *clabot*. Il y voit autant de croisements de *bot*, sabot, alors qu'il s'agit effectivement de vocables proprement dits. Ce sectionnement des mots réels en un terme final connu (*bot*), contaminé soit par une particule imaginaire (*ca*), soit par d'autres synonymes (*savate*), voire même par des thèmes onomatopéiques (*clap !*), est diamétralement opposé aux faits.

Il s'agit en réalité d'autant de mots différents :

L'ancien *cabot*, toupie, désigne proprement le têtard (la grosse tête leur étant commune), comme en témoigne le synonyme angevin *chabot*, toupie et têtard;

Le terme *sabot* se rattache, comme *savate*, à une famille lexicologique romane très ancienne que nous avons déjà étudiée[2].

Quant au poitevin *cliabot* (Maine, *quiabot*), sabot, ce sont des dérivés verbaux de *cliaboder* ou *quiaboter*, marcher dans la boue, nombre de vocables patois pour « sabot » remontant à cette notion primordiale[3].

La supposition d'un croisement, pour élucider ces vocables, est purement fantaisiste. Wartburg use trop souvent de ce procédé d'explication par « croisement » qui devient, sous sa plume, une véritable panacée qu'il applique à tout ce qui échappe à sa compréhension étymologique. Nous avons déjà eu l'occasion de caractériser cet expédient commode, qui dispense de toute autre recherche et dont on use et abuse depuis quelque temps.

Essayons de résumer ce qui précède :

Un point de départ fictif, ancien germanique, induit arbitrairement d'un vocable dialectal allemand moderne;

Plusieurs séries lexicologiques rattachées tant bien que mal à cet en-tête imaginaire;

1. *Ibidem*, t. I, p. 102-103.
2. Voir ci-dessus, p. 134.
3. *Sources indigènes*, t. I, p. 202.

Digitized by Google

Recours abusif au phénomène du croisement, appliqué à tort et à travers...

Tels sont les résultats d'une méthode, qui, poussée à ces extrêmes, devient un obstacle à tout progrès de la discipline étymologique.

La tâche future du germaniste tendra plutôt à *dégermaniser* (pour employer un terme cher à Leo Spitzer) les langues romanes, en substituant à ces types prétendus germaniques les réalités indigènes et vivantes, partout où il est question de création spontanée ou d'applications métaphoriques. Et ce devoir s'imposera d'autant plus qu'il s'agit de vocables modernes et accusant une évolution psychologique propre au paysan gallo-roman.

Digitized by Google

II. — TYPES ET VITALITÉ

Nous avons déjà relevé les mérites exceptionnels du *Dictionnaire étymologique* de Wartburg (en cours de publication), en ce qui touche les matériaux lexicaux, en même temps que ses faiblesses sous le rapport étymologique, l'auteur suivant de près le procédé reconstructif de Meyer-Lübke. Etant donnée l'importance d'un pareil ouvrage, nous croyons devoir revenir sur une méthode rétrograde, contraire à la vie et au développement réel des idiomes modernes.

M. Wartburg substitue un peu partout des *types*, c'est-à-dire des fictions verbales, aux termes réels d'une langue vivante éminemment créatrice. Voici quelques exemples d'étymologies *in abstracto*, cueillis dans les trois derniers fascicules (parus après 1925) :

TYPES LATINS. — Sous le thème *brag*, aux trois types empruntés à Meyer-Lübke: **bragere* (braire), **bragulare* (brailler) et **bragitare* (anc. prov. *braidar*), Wartburg en ajoute un quatrième de son cru : **bragullare*, pour les verbes dialectaux *berler*, *beurler*, *borler*, etc. Or ces derniers[1], comme tous les autres, représentent une création originale et indépendante : *berler* est tout bonnement un renforcement de *bêler*, et *beurler*, sa prononciation locale; *borler bourler*, etc., autres aspects à alternance vocalique, donc doublement indigènes, comme point de départ et comme formation onomatopéique.

Le gallo-roman a su varier à l'infini les vocables de cette source féconde, alors que le latin est sans comparaison beaucoup plus pauvre en créations spontanées.

TYPES GAULOIS. — Ceux-ci sont nombreux dans le récent *Dictionnaire* et nous en avons fait, on l'a vu, l'objet d'un traitement à part. Contentons-nous de relever les mirages celtiques du dernier fascicule paru en 1927 (y compris les origines prétendues basbretonnes) :

1. Nous avons parlé des trois autres dans les *Sources indigènes*, parues en 1925.

Digitized by Google

Bri, écrit aussi *bry* (cf. le *Supplément* de Littré), en Poitou, argile, serait le bas-breton *pri*, argile (dans l'expression *skudell pri*, écuelle d'argile). Il s'agit ici d'un terme foncièrement français : le poitevin *bri* est en fait *bris* (comme en témoigne le synonyme saintongeais *brisard*, argile grasse) et remonte à la notion de « fracture », d'où motte de terre, limon, boue (cf. *Sources indigènes*, t. II, p. 121).

« *Brikkos* (gaul.), tacheté : Poit. *brèche*, vache bigarrée; *brechet*, nom qu'on donne à un bœuf rouge marqué de blanc, et *brichet*, bœuf marqué de blanc à la seule queue. — Croisement : Berr. *brigaillé*, bigarré, etc. ».

Dans tous ces exemples, il s'agit encore d'applications indigènes : ce sont les noms du *braque* (anc. fr. *breche* et *brechet*), race de chiens généralement blancs, tachetés de brun. De là, Gers, *braquet* désigne le bœuf de couleur claire (Rolland, t. V, p. 24), à l'exemple du moyen français *caignet*, gris clair (en parlant d'une robe, Gay, 1328) et du normand «vache *caigne*», de couleur gris clair (DuBois).

Quant à *brigaillé*, etc., il se rattache au nom provincial du frelon (en Berry, *brigau*), insecte au corps tacheté.

Aucune trace de gaulois ni de croisement lexical, mais des inductions métaphoriques indigènes, si fréquentes dans le domaine gallo-roman.

**Brinos*, brin, avec un en-tête « **brinos*, verge (gaulois) », ainsi commenté à la fin de l'article : « C'est Flecchia qui a proposé cette origine gauloise, cependant il lui manque toute attache dans les idiomes celtiques ».

L'auteur aurait pu franchement supprimer ce type qui ne repose sur rien. Nous avons montré. dans les *Sources indigènes*, qu'il s'agit en l'espèce d'un emprunt provençal du XVe siècle sous la forme *bring* (conservé dans le dérivé *bringe*), reflet du prov. *brenc*, chicot et brin (cf. t. II, p. 111, et ci-dessus, p. 255).

Ces types « gaulois » recèlent ainsi une entière méconnaissance des forces créatrices de la langue, ou représentent (comme pour les termes bas-bretons) tout bonnement des emprunts du français, lorsqu'ils ne sont pas de simples constructions en l'air (cf. *brin*).

TYPES GERMANIQUES. — Voici deux exemples de types germaniques non moins erronés :

Bramer dériverait d'un prétendu germanique **brammon*, doublement illusoire comme nous l'avons montré (t. II, p. 67).

Digitized by Google

Brise est un vocable canadien venu en France au début du XVIIe siècle et passé du français aux autres langues européennes (t. I, p. 180). Cette provenance d'outre-mer représente une métaphore nautique indigène et exclut tout rapprochement avec le germanique, auquel le terme manque complètement. L'allemand *Brise* (d'où le frison oriental *brîse*) et l'anglais *breeze* sont des emprunts faits au français. Ces constatations n'empêchent guère Wartburg de poser, pour *brise*, un type ancien norrois **brisa*, vent frais du Nord, avec ce commentaire : « Braune montre que *brisa* pourrait bien être un mot germanique, en le rattachant à un ancien norrois ou à un anglo-saxon **brisa*; mais peut-être vaudrait-il mieux partir d'une forme moderne, par exemple du frison oriental *brîse*, lequel, comme terme nautique, aurait passé au français et de là dans les autres langues romanes ».

Ainsi l'étymologiste reconstructeur finit par s'enfermer lui-même dans un cercle vicieux.

Il transcrit hardiment des vocables foncièrement français en latin, en gaulois, en germanique, sans plus se soucier des réalités que recouvrent ces travestissements aussi faciles que déplorables.

TYPES INCONNUS. — Un dernier exemple de ces raisonnements *in abstracto* :

« **Bricco*, vaurien — anc. prov. et anc. fr. *bric*, sot; *bricon*, fou, coquin; ital. *briccone*, coquin. On est incertain de savoir laquelle des deux langues a prêté à l'autre[1]. Rattacher **bricco* à *brakko* (braque), comme le fait Sainéan, est très osé, attendu que l'hypothèse d'un changement de la voyelle radicale n'est appuyée par rien. — Settegast a proposé l'anglo-saxon *wrekkio*, Diez et Mackel, un ancien-haut-allemand *breche*, effracteur. Rappelons aussi le nom propre langobard *Bricco*... Les vocables- galloromans remonteraient indépendamment à l'anc.-haut-allem. **bricho* et les italiens, au langobard ».

Nous n'avons reproduit qu'en partie l'étalage de cette érudition plus ou moins fantaisiste et réfractaire au bon sens.

Le rapport entre *bric-bricon* et *brac-bracon* « n'est appuyé (prétend l'auteur) sur rien ». Or, à côté de *braquet*, on a, depuis le XIVe

1. La patrie du mot est à coup sûr la Provence, d'où il a passé en Italie comme tant d'autres termes analogues ; le provençal possède la double forme *bric* et *bricon*, la première déjà attestée au XIIIe siècle, et le français moderne connaît *briquet* (« briquet d'Artois »), primitif et diminutif inconnus à l'italien.

Digitized by Google

siècle, *briquet*, encore vivace en provençal et en français. Conclure de cette *réalité* à l'existence d'un primitif *bric*, parallèle à *brac*, est qualifié, comme « très osé », alors que les rapprochements au petit bonheur que Wartburg cite tour à tour — anglo-saxon, anc.-haut-allem. (réel ou supposé), nom propre langobard — répondent seuls, à son avis, aux exigences de la recherche étymologique.

Les traits marquants des créations populaires — impression primesautière, conception originale, expression imagée — lui échappent. La plupart de ses hypothèses étymologiques — latinisantes, gauloises, grecques, germaniques — s'évanouissent dès qu'on les envisage à la lumière des sources indigènes.

Loin de réduire les en-tête fictifs de Meyer-Lübke, il les a sensiblement augmentés, tellement il est vrai que la tendance reconstructive, avec tout ce qu'elle comporte d'arbitraire et d'aléatoire, développe le penchant au factice, au détriment des réalités vivantes[1].

Partout des types, des hypothèses illusoires, des formules creuses qui transforment, chez Wartburg, la discipline étymologique en une véritable fantasmagorie, aux dépens de la vitalité du français et du provençal, idiomes créateurs par excellence. Il méconnaît à chaque pas les deux facteurs essentiels de l'évolution linguistique, la création métaphorique et la création spontanée.

Bien que disposant de matériaux copieux, l'attitude de ce lexicographe en présence de nos recherches est généralement négative. Il n'y a là rien de surprenant. Wartburg offre un nouvel exemple de l'emprise que le constructivisme exerce sur les investigateurs les plus conciencieux. A force de nourrir leur intelligence d'abstractions, d'entités, ils finissent par préférer la fiction à la réalité, la pénombre à la lumière.

Heureusement, la documentation gallo-romane de son *Dictionnaire* est d'une telle abondance qu'elle présente, à elle seule, la meilleure réfutation de cette conception unilatérale et fournit ainsi les moyens de remettre les choses au point.

1. Ajoutons que l'auteur cumule sous certaines rubriques des termes absolument disparates, ce qui les rapproche des *Massenprobleme* de Schuchardt. C'est ainsi que, sous *brittus* (« breton »), on trouve rangés : *bredi-breda* et *bredeler, bredouiller, berdin* (prov. *bardonar*) etc. sur lesquels Wartburg aurait pu trouver des clartés dans nos *Sources indigènes*.

Digitized by Google

III. — RESSOURCES INDIGÈNES

Les types que nous venons de passer en revue, et ceux plus nombreux que nous avons déjà mis sous les yeux du lecteur, ne servent qu'à masquer des réalités vivantes, les facteurs indigènes. Leur méconnaissance a produit tous ces êtres de raison, qui constituent le fonds des recueils de Körting et de Meyer-Lübke.

Ce n'est pas tout. Nombre d'*étyma* latins, grecs, germaniques, orientaux, ont été attribués au petit bonheur aux vocables romans, qui trouvent leurs origines dans les ressources de la langue même. Sans tenir compte du critérium chronologique et du milieu social — facteurs décisifs ici comme partout ailleurs — on les a rattachés vaille que vaille à un passé plus ou moins reculé ou à des idiomes exotiques.

Nous allons citer quelques-uns de ces intrus étymologiques, en les ramenant à leur source indigène.

A. — LATIN SUPERFLU

1. — AQUILO, vent du nord.

Ce serait, suivant Warburg[1], la source du terme nautique normano-breton *aguyon*, vent doux. Ni la forme, ni le sens, ni la chronologie du mot n'y conviennent :

1° Ce terme provincial est pour la première fois attesté chez Rabelais (1548), qui l'attribue aux « Bretons et Normans mariniers »;

2° Son acception est zéphyr ou (comme le dit Rabelais) « vent doulx, serain et plaisant »;

1. Il dit dans son *Dictionnaire* : « Emprunté à l'italien comme le français *aquilon* ». Ce dernier, terme savant, remonte au XIe siècle et vient directement du latin.
A son tour, Meyer-Lübke donne, sous *aquilo*, un portugais *aguião*, mais celui-ci ne signifie nullement vent du Nord : son sens propre est «guidon» et, comme terme de marine, il désigne les pièces courbes qui tiennent les varangues aux allonges des couples.

Digitized by Google

3° Sa forme, une autre graphie d'*aguillon*, c'est-à-dire « aiguillon de vent », expression nautique indigène par laquelle les matelots ponantais ont tout d'abord désigné la bise piquante et, après divers degrés intermédiaires, ont fini par l'appliquer au vent doux, au zéphyr, évolution de sens exactement parallèle au synonyme *brise*[1].

2. — COLLIBERTUS, affranchi.

Dès le XIe siècle, les chartes en bas-latin du droit coutumier, au Nord de la France, désignent par *colliberti* des gens soumis au « joug de la servitude », mais qui n'étaient pas encore serfs. Les juristes du temps transcrivaient ainsi le vulgaire *culverts*, terme fréquent dans les textes littéraires du XIIe siècle, au sens de serfs, de « vilains » et, comme tels, susceptibles de toutes les vilenies. De là, les acceptions péjoratives : lâche, méchant, perfide, épithètes appliquées aux êtres et aux choses. Le vocable, sous sa forme latine et française, disparaît au XIVe siècle[2].

A force de se trouver juxtaposés, le terme savant et le terme vulgaire finirent par s'influencer mutuellement. D'une part, Godefroy cite, à côté de *culvert*, des variantes exclusivement littéraires, comme *couvert*, *colvert*, *coilvert*, etc.; d'autre part, Du Cange allègue, à côté de *collibertus*, la forme juridique *culverta* (d'où *culvertagium*, état de serf, servitude). L'une et l'autre de ces variantes bas-latines ont successivement passé dans le Midi de la France ainsi que dans le langage juridique de l'Italie et de l'Espagne[3], alors que les langues littéraires n'en ont pas gardé trace.

Ainsi, *collibertus* n'est pas en bas-latin un héritage de l'antiquité, mais un vocable de clerc qui rendait approximativement la valeur juridique du vulgaire *culvert*; et comme le bas-latin était alors l'unique organe intellectuel de l'Europe, on s'explique son expansion dans les autres pays romans.

Mais d'où vient ce *culvert*?

Depuis Ménage et Diez, on le fait directement remonter au latin *collibertus*, sans égard à la différence de forme et de sens des deux vocables. Alors que Meyer-Lübke se borne à relever la dif-

1. Voir *La Langue de Rabelais*, t. I, p. 105.
2. Cf. *Sources indigènes*, t. II, p. 348.
3. On y cite *culibertus* (dans un acte de 1087) et *culbert* (dans un *fuero* de 1347) pour y désigner un étranger pauvre réduit au degré de demi-servitude (voir l'article cité ci-dessous de Marc Bloch).

Digitized by Google

ficulté phonétique, Körting y voit un reflet modifié par étymologie populaire (« individu de bas étage dont le derrière a été verdi par des coups »).

Cette interprétation est à bon droit qualifiée de « fantaisiste » par un historien récent qui a abordé, à son tour, les rapports de *collibertus* et de *culvert*[1]. En glissant sur leur différence sémantique, il s'arrête exclusivement à l'anomalie phonétique, qu'il fait remonter à l'époque préromane et, pour y trouver remède, il conclut timidement : « *Culvert* vient incontestablement de *collibertus*, par un latin vulgaire **culibertus* ».

L'auteur, historien versé dans les chartes bas-latines, abandonne la parole aux phonéticiens et se borne à poser le problème.

Mais ce problème est en fait inexistant, car il repose sur un véritable renversement des données essentielles :

1° Le point de départ est le vulgaire *culvert*, alors que *collibertus* n'en représente que le placage savant, dont l'apparition au XIe siècle, comme terme juridique, recèle déjà (malgré la pénurie des textes) l'existence à cette époque de son correspondant vulgaire;

2° Grâce au bas-latin des juristes, ce *collibertus* s'est répandu, du Nord de la France, en Italie et en Espagne;

3° L'origine de *culvert* est foncièrement indigène. C'est une facétie vulgaire pour désigner le rustre (analogue au synonyme *cul terreux*, de nos jours), par un trait physique saillant, comme qui dirait l'homme au derrière robuste;

4° Alors que *culvert* a conservé son sens juridique sous la plume des notaires bas-latins, il est devenu, au siècle suivant, en littérature, synonyme de *vilain* et de *paulonier*, et, comme ceux-ci, représente la quintessence de tous les vices;

5° Un type comme **culibertus* (pour le classique *collibertus*) est à la fois arbitraire et superflu. Son auteur s'est doublement mépris, en voyant dans *collibertus* un terme héréditaire et commun à d'autres pays romans, alors qu'il s'agit en fait d'un latinisme[2] de clerc qui, comme tel, a aussi passé ailleurs.

Nous avons déjà relevé le peu de cas que font les étymologistes

1. Marc Bloch (*Revue de linguistique romane*, t. II, 1926, p. 16 à 24) : *Collibertus* ou **culibertus* ?

2. Ce même *collibertus* désigne, dans les cartulaires de l'Anjou, les *couillauds* ou valets de chanoine, et Ménage n'hésite pas à faire remonter, au premier terme, *couillauds*, qui représente également une facétie populaire.

Digitized by Google

des données du langage enfantin (voir ci-dessus *culer*). On pourrait insister également sur la fréquence, dans le domaine étymologique, des facéties ou amusettes vulgaires. En passant à la langue littéraire, ces sobriquets populaires, tels *culvert* et *vilains*, élargissent leur sphère sémantique et finissent par acquérir une certaine portée juridique et sociale.

B. — ANCIEN GREC SUPERFLU

A plusieurs reprises nous avons établi qu'il n'y a pas et qu'il ne saurait y avoir de traces grecques anciennes en gallo-roman, à l'exception des termes helléniques déjà assimilés par les Romains. On ne cesse cependant d'affirmer le contraire, sans naturellement produire la moindre preuve décisive, celles qu'on allègue ne résistant pas à l'examen. Aux exemples cités ajoutons les suivants, du Midi de la France, tout récemment allégués :

1. — PROV. BROUMET, appât.

Ce serait le reflet du grec ancien βρῶμα, mets, aliment, « un apport (nous dit Wartburg) des colons grecs du littoral méridional ». Mais voici comment Mistral définit le vocable : « fressure en *bouillie* que l'on jette à la mer pour attirer le petit poisson ». L'acception essentielle est « bouillie », et celle-ci remonte à *broumo*, écume, proprement brume, brouée (cf. *brouel*). N'est-il pas tout indiqué, pour un vocable moderne de pêcheurs marseillais, de penser aux notions qu'ils avaient à leur portée, au lieu de se plonger dans le passé le plus reculé ?

Il en est de même de l'espagnol *broma*, bouillie de gruau d'avoine (que Meyer-Lübke rattache également à l'ancien grec βρόμος, avoine), dont la notion essentielle est également celle de « bouillie », remontant à la même acception primordiale (esp. dial. *broma*, brume, brouée).

2. — PROV. BROUNTA, tonner.

Mistral avait déjà indiqué le grec ancien βροντᾶν, tonner (d'autres, βροντή, tonnerre), et Wartburg de remarquer à ce propos :

Digitized by Google

« Cette étymologie ne doit pas être rejetée d'emblée, attendu que le Midi de la France possède beaucoup de restes grecs anciens ».

Cette dernière assertion est plus que contestable; elle est erronée, et l'auteur n'en a apporté jusqu'ici que des preuves négatives (comme celles que nous venons de citer).

En principe, les termes onomatopéiques peuvent être communs à plusieurs idiomes, sans qu'il en résulte une dépendance ou filiation quelconque; mais, dans le cas qui nous occupe, il suffit de citer les variantes pour faire ressortir la création indépendante :

barounta, balancer, secouer, faire du bruit;
broundi, produire un bruit sourd ou confus;
broungi, bruire avec force, gronder, bourdonner;
brounti, tonner, gronder, mugir;
brounzina, bruire, uriner[1].

Même source spontanée pour les termes romans correspondants : esp. *barruntar*, supposer, deviner (cf. prov. *barrounta*, ruminer, radoter, en Forez, proprement brandiller, balancer, faire du bruit en Dauphiné); ital. *brontolare*, grogner (cf. prov. *brounteleja*, vaciller, tituber), etc.

D'ailleurs Wartburg reconnaît lui-même la possibilité d'une dérivation onomatopéique.

3. — PROV. SAURET, maquereau bâtard.

On lit dans le recueil de Meyer-Lübke : « *Sauros* (gr.), lézard et saure — fr. du sud-ouest *sourd*; — Sicile, *sauru*, d'où le dérivé provençal *saurel* (*sic*), maquereau... ».

Il y a là deux faits radicalement différents :

1° Le français dialectal *sourd* désigne à la fois le lézard et le triton ou salamandre que les paysans croient sourds, comme dans cette chanson du Bas-Maine (Dottin) :

Si l'anvin veyait,
Si *sourd* oyait...

2° Le provençal *sauret*, maquereau fendu par le dos, salé et

1. Ce dernier sens (usuel dans les Alpes), évolution naturelle du premier, est rapproché par Wartburg du synonyme allem. *brunzen*, uriner, dont l'origine se rapporte ailleurs. Ajoutons que *brounza*, *brounzina* (« uriner »), manque aux argots franco-provençaux ainsi qu'aux suisse romand qui, seuls, auraient pu servir d'intermédiaire (comme le supposait Schuchardt, *Zeitschrift*, t. XXIX, p. 342).

Digitized by Google

poivré pour être mangé frais, répond au sicilien *sauru*, proprement saur.

Aucune trace de grec, mais partout des appellatifs indigènes, se rapportant à des croyances populaires ou à la couleur du poisson.

C. — BAS-BRETON SUPERFLU

On n'a pas seulement forgé de prétendus vocables gaulois, dont nous avons fait ressortir le côté factice et arbitraire, mais tout récemment on a tenté de dériver du bas-breton des termes français foncièrement indigènes[1]. En voici quelques exemples :

1. — Baille, de couleur baie.

Etoilé de blanc au front, en parlant d'un cheval (doc. 1340 : cheval bay, *baille* au front). Terme passé au bas-breton (« *balh*, tache au front d'un animal ») et non pas inversement, comme le pense Victor Henry[2].

C'est une forme féminine de *bai* (cf. *baillet*, de couleur rousse tirant sur le blanc), à l'exemple de *gaille*, de nuance claire, bariolé, proprement geai (à côté de *gai*, geai et bariolé). Ce sont précisément les chevaux *bais* qui sont pourvus d'une *baille* ou d'une tache blanche sur le front.

2. — Bondrée, buse des marais.

Nom provincial, encore vivace dans l'Ouest et le Midi de la France, que Wartburg rattache au bas-breton *bondraks*, grive. Tout s'oppose à ce rapprochement :

1° Cette forme nasalisée se lit déjà dans Rabelais (1533), mais la forme initiale, encore vivace dans le Midi, est *boudrée*, que donne Belon (1555), à côté du berrichon *baudrée*;

2° Le sens diffère essentiellement : en français, variété de buse;

1. Pour *bras*, long (diminutif *brasset*, gros), terme qui figure dans une des dernières éditions du *Jargon de l'Argot* (1836) et que Wartburg fait remonter (d'après une hypothèse du celtisant E. Ernault), au bas-breton *bras*, grand, il suffira de renvoyer à notre *Argot Ancien*, p. 135-136.

2. Voir *Romania* (t. XXIX, 1900, p. 452), où A. Thomas admet également l'antériorité du mot français.

Digitized by Google

en bas-breton, grive. Le philologue est impuissant à rapprocher ces deux espèces;

3° Cet appellatif méridional, sous ses différentes formes, trouve son origine dans le languedocien *boudro* ou *baudro*, fange, fondrière. Ce nom désigne proprement la buse des marais, comme le montrent ses synonymes, le provençal *labouirié* et le vendéen *paucasse*, bondrée (proprement margouillis).

3. — Boucard, hoyau.

Boucard ou *bouchard* est le nom haut-breton (Dol, Rennes) du hoyau à deux dents (à côté de *bouque*, houe). Wartburg le rattache au bas-breton *bouc'hal*, cognée.

C'est une erreur.

Le vocable haut-breton remonte à la notion *bouc* et fait allusion aux cornes de l'animal (comme d'ailleurs l'appellatif breton). De pareilles métaphores sont fréquentes et on en a récemment groupé un grand nombre qui accusent la même image[1].

1. Cf. le mémoire déjà cité de Gerhard Rohlfs.

Digitized by Google

D. — GERMANIQUE SUPERFLU

1. — Brake, branche.

Ce terme néerlandais serait l'origine de l'ancien français *bracon*, support. C'est là un curieux exemple de suggestion en matière étymologique.

Son point de départ est la définition erronée qu'en donne Godefroy : « *Bracon*, branche d'arbre, branchage... tout ce qui est fait des branches d'arbres ». Il cite à cette occasion deux passages des *Fabliaux et Contes* (publiés par Barbazan et Méon) :

IV, 44... li prestre à un *brachon*
Ert pendus en lieu de bacon.
IV, 238. S'a vëu entre deux *bracons*
Que penduz i fu uns bacons.

Mais, dans ces exemples, *bracon* signifie support (poutre ou traverse) et Tobler, en citant les mêmes textes, rend *bacon* par « Querbalken, Tragbalken ».

Un autre sens technique de *bracon*[1], familier à l'ancienne langue, est celui de « console », terminée primitivement en tête de chien, de petit braque.

Cette métaphore zoologique trouve son pendant dans le synonyme *goce* ou *gocel*, console, de l'ancienne langue, et dans les applications techniques modernes : *gousset*, pièce de charpenterie pour soutenir (prov. *gousset*, support d'une roue à dévider, proprement petit chien).

Mais la coquille de Godefroy a induit en erreur les étymologistes. Dressons le bilan de ces confusions :

Behrens (*Beiträge*, 1910, p. 30) : « *Bracon*, avec le sens de « branche d'arbre », est inséparable des vocables germaniques au même sens : frison oriental, *brâk*, buisson; moy.-haut-allem. *brake*, branche ».

Meyer-Lübke (*Dictionnaire*, 1920, p. 91) : « Frison *brak*, branchage — anc. fr. *bracon* (Behrens) ».

1. La forme *bracquant*, donnée par certains dictionnaires, est une coquille pour *bracon*.

Digitized by Google

Wartburg (*Dictionnaire*, 1923, v° *brake*) : « Moyen néerl. *brake*, branchage. La dérivation de Sainéan — de chien *braque* — s'évanouit devant la concordance du sens moyen français et du moyen néerlandais ».

Gamillscheg (*Dictionnaire*, 1926) reproduit l'alinéa de Meyer-Lübke.

N'est-ce pas là un cas de véritable suggestion ? Au lieu de contrôler les dires de Godefroy, on accepte comme paroles d'évangile ses définitions souvent sujettes à caution et, sur cette base fragile, on bâtit des étymologies hasardées qui s'imposent à leur tour.

On sacrifie ainsi la seule étymologie conforme à la réalité linguistique, en faveur d'une origine germanique qui repose sur un sens fictif.

2. — Brambezie, mûre sauvage.

Ce terme hollandais serait, suivant Diez, la source de *framboise*; Meyer-Lübke renvoie à un type gothique **brambesi* et Wartburg, à un type francique **brambasi*.

Le *Dictionnaire général* avait relevé l'impossibilité phonétique de l'initiale d'une de ces formes germaniques; mais Horning[1] et Schuchardt[2] ont tour à tour pris la défense de l'étymologie proposée par Diez, en voyant, comme celui-ci, dans l'initiale de *framboise*, une influence analogique de *fraise*.

Cependant, la fusion d'un terme germanique (soit le hollandais *brâmbezie*, l'ancien-haut-allemand ne connaissant que *brâmberi*) avec un mot français est psychologiquement inadmissible, cette fusion ne s'opérant qu'entre termes apparentés de la même langue. Autrement, il faudrait admettre que le paysan du Nord de la France, en dénommant la *framboise*, savait la valeur du synonyme gothique, francique ou néerlandais, pour penser à la *fraise* de sa propre langue.

C'est toujours au germanique, au suisse *ombeer* (ailleurs *himpelbeere*) que Diez rattachait l'italien *lampione* ou *lampone*, framboise, ainsi que le piémontais *ampola* et le comasque *ampoi*. Horning propose ici, comme point de départ, le moyen-haut-allem.

1. *Zeitschrift*, t. XXVIII, p. 522 à 534 : Framboise.
2. *Ibidem*, t. XXIX, p. 221.

Digitized by Google

bramber, mûre sauvage. Il y réduit la plupart des formes gallo-romanes et italiennes, à savoir :

a) *ambre*, Meuse, Lorraine et Franche-Comté; Marne, *ambre*, prov. *ambrouo*;

b) *ampa*, Suisse romande et Engadine; *ampla*, Grisons; *ampi*, Milan; *ampola*, Piémont; *ampo*, *ampoun*, *ampouo*, Provence;

c) *brimbelle*, airelle, terme lorrain passé au français;

d) *lampione*, *lampone*, Italie.

Pour le français provincial *brimbelle*, Schuchardt préfère y voir le reflet de l'allemand *Brombeere*, mûre sauvage, en renvoyant au moyen-haut-allemand *himper* (moderne *Himbeere*), framboise, le reste de la nomenclature.

Quant à *framboise*, Schuchardt, tout en adoptant l'étymologie de Diez, y découvre, pour la finale, une influence analogique du bas-latin *ambrosia*. En dernier lieu, Gamillscheg pose hardiment (dans son *Dictionnaire*) un type gallo-roman **frambosia*, fusion de *fraga* et *ambrosia*, comme qui dirait : framboise ambroisée. Donc, ce terme savant *ambrosia*, accessible exclusivement aux clercs, devait être familier au premier paysan du Nord de la France, qui a donné ce nom au fruit du *Rubus*.

Ainsi, la curieuse et abondante nomenclature (française, provençale et italienne) de la *framboise* remonterait tout entière au germanique : gothique ou francique, hollandais, moyen-haut-allemand, etc.

En est-il vraiment ainsi?

Essayons, à notre tour, sans aucune idée préconçue, de nous représenter la mentalité de ce premier nomenclateur rustique de la *framboise*. Il ne disposait, en réalité, que des ressources de sa langue maternelle et ne se laissait guider que par la plante même, en l'espèce un fruit plus petit que la fraise[1], semblable à la mûre, mais de couleur rouge.

En effet, ce qui frappe tout d'abord, c'est cette couleur du fruit, rouge comme le feu : *flamboise* (sous entendu : *baie*), rouge comme la flamme, rouge flamboyant, devenu de bonne heure *framboise* sous l'influence analogique de *fraise*; mais la forme primordiale est encore vivace dans les patois de l'Est, du Midi et de l'Ouest[2].

1. La framboise s'appelle *freza* au Puy-de-Dôme, et *frezo* en Corrèze (cf. l'*Atlas ling.*, carte 609).
2. Voir, sur l'alternance de *framboise* et *flamboise*, la carte citée de l'*Atlas linguistique*.

Digitized by Google

Les textes littéraires, dès le XIIe siècle, ne connaissent que *framboise* qui, sous cette forme ou celle de *flamboise*, a successivement passé au Midi (*flamboueso* et *frambouesо*), à la Haute-Italie (Piémont, *flamboesa*; Lombardie, *frambosa*; Côme, *fambrosa*), à l'Espagne (*frambueza*) et au Portugal (*framboeza*).

Le synonyme italien, *lampione* ou *lampone*, vient corroborer cette origine indigène. Le mot signifie proprement « lampion », par allusion à l'éclat rougeâtre[1] de sa lumière. L'espagnol *sangueza*, framboise, exprime la même notion primordiale : rouge comme le sang.

Une troisième notion — celle d'*ampoule*, petite tumeur constituée par une agglomération de sang — rentre dans le même ordre d'idées : Piémont, *ampola*; Provence, *ampouo*; Engadine (Bergello), *ampla*; Milan, *ampi*[2]; Provence, *ampo*[3] (Suisse rom., *ampa*), à côté du vosgien et savoyard *ambre*, et de l'auvergnat *ambrouo* (cf. ci-dessus *ampouo*); *ampra* ou *ompre*, Ardennes, et *ombro*, Puy-de-Dôme.

Voilà pour la couleur et, en dernier lieu, aussi pour la forme du fruit (l'ampoule-tumeur est aussi dite *cloche*) à laquelle se rattache le lorrain (et français) *brimbelle*, airelle : « Ce mot signifie probablement clochette, la fleur ayant la forme d'une petite cloche » (cf. *brimbelle*[4]).

Les ressources indigènes suffisent pour éclaircir les origines de cette curieuse nomenclature botanique et rejettent dans l'ombre les dérivations de divers idiomes germaniques qu'on ne cesse d'invoquer depuis un siècle[5].

1. Ce trait est à tel point frappant qu'il a été entrevu par Mistral et par Eugène Rolland.
Le premier, dans son *Trésor*, remarque au mot *frambouesо, flambouesо* ; « Ce mot paraît venir de *flambouesо, flambesо*, rougeur ».
A son tour, E. Rolland, dans sa *Flore* (t. V, p. 193), à propos de *frambe*, framboise (Seine-et-Marne) : « C'est le mot *flambe*, le fruit, à cause de sa couleur rouge vif, ayant été probablement appelé *flamma* au Moyen Age. A Chef-Boutonne, dans les Deux-Sèvres, *flamboise* signifie une flambée de feu (Beauchet-Filleau). En italien, il a dû exister une forme *lampa*, dans laquelle le son *l* a disparu ; il est resté dans *lampione* qui, comme *ampa*, signifie framboise dans cette même langue. »
2. Au sens de framboise et de tache rouge (= ampoule).
3. D'où : *ampoun*, framboisier ; Bergame et Brescia, *ampoma* (par intrusion de *poma*, pomme) ; Vérone, *ampomole* (Nemnich) ; ital. *ampomelle*, framboise, etc.
4. Rolland, *Flore*, t. VII, p. 237, note.
5. Le provençal désigne encore la framboise par : *amouro*, mûre ; *cabrolo* (dont les chèvres sont friandes) et *fragusto*, fruit qui a le goût de la fraise.

Digitized by Google

E. — ARABE SUPERFLU

L'arabe n'a rien fourni directement (comme nous l'avons montré) au français ni au provençal, ce qui n'a guère empêché les étymologistes d'y faire remonter un grand nombre de mots foncièrement indigènes. On les trouvera dans le recueil de Meyer-Lübke. Détachons seulement ces deux exemples typiques :

1. — Calebasse.

Tiré du provençal *calabasso* (qui a passé aussi en espagnol), forme amplifiée de *cabaça*, courge (de là, port. *cabaza*, calebasse), proprement tronc creux, concordance sémantique très fréquente[1].

Alors que Diez tirait le mot de l'arabe *qerbah*, outre pour l'eau, Schuchardt y voit un compromis de l'arabe *qar'a*, courge, influencé par un type latin **(cu)curbacea*[2]. Il faudrait donc supposer que le paysan méridional qui s'en est le premier servi, savait l'arabe et était expert en reconstructions latinisantes.

Meyer-Lübke (v° **capacium*) croit également le mot d'origine orientale, mais ailleurs (v° *qara*) il considère l'étymologie de Schuchardt comme « scabreuse » (*bedenklich*), « car le mot latin qu'il allègue n'existe pas et il est douteux que la forme *carabasso* soit plus ancienne que *calabasso* ».

Nous pouvons le rassurer sur ce dernier point : *carabasso* est sorti de *calabasso*, et non pas inversement : cf. *calabourno*, en rapport avec *caborno*, vieux tronc; *calaborgno*, avec *caborgno*, même sens; *calabourdo*, avec *cabourdo*, etc.

2. — Potiron.

Dans Ménage, on fait déjà remonter *potiron* à l'arabe *foutr* ou *foulour*, champignon. De nos jours, cette étymologie orientale fut reprise par Devic, qui la présente comme « probable »; à son tour, Schuchardt[3], en l'adoptant, admet que ce mot, primitivement pharmaceutique, aurait été introduit par les médecins arabes ou

1. Voir ci-dessus, p. 25.
2. *Zeitschrift*, t. XXVIII, p. 149.
3. *Ibidem*, p. 156. Cf. *Sources indigènes*, t. I, p. 102.

Digitized by Google

juifs et affublé d'une désinence gréco-latine. Cette dernière suggestion fut accueillie par Meyer-Lübke.

En dépit de son ancienneté, cette origine orientale est franchement erronée : ni l'accent ni la forme ne conviennent, même si l'on adopte comme intermédiaire la pharmacopée bas-latine, où ce terme manque précisément, et pour cause.

Il s'agit en réalité d'une création vulgaire, tirée d'un des noms du crapaud, qui rappelle la forme de ce gros champignon. D'une part, la variante berrichonne *poleron* et l'équivalent provençal *boularel* (à côté de *poularel*); d'autre part, le synonyme allemand *Krötenpilz* (« champignon-crapaud ») viennent corroborer cette provenance indigène.

Ainsi, on fouille le passé, on s'aventure au dehors, pour chercher bien loin les origines de vocables français ou provençaux, pour la plupart modernes et régionaux. On néglige de propos délibéré la lumière que projettent les facteurs indigènes. Aussi ces étymologies, tirées de si loin, sont-elles mort-nées et il suffit de les confronter avec les réalités vivantes pour les faire évanouir à jamais.

Où n'est-on pas allé chercher, pour citer un exemple, l'origine du mot *sot*?

On l'a tour à tour tiré du syriaque ou de l'hébreu (Cujas, cité par Diez), du grec (cf. Du Cange), du latin (Ménage et Caix), du bas-breton ou de l'irlandais (cf. Scheler), etc.

De nos jours seulement ce vocable, qui remonte aux premiers monuments de la langue et même au delà[1], a été rattaché à *sot*, tronc, terme botanique mentionné longtemps (comme d'habitude) après son application métaphorique[2].

Le passage de « souche » à « stupide » a été opéré par l'acception

1. S'il faut tenir compte du jeu de mots de Théodulfe, évêque d'Orléans (mort en 821), à propos de *Scottus* (v. Du Cange) :

Hic scottus, *sottus*, cottus, trinomen habet.

2. Lettre de grâce de 1473 (v. Du Cange) : « Le suppliant print ung *sot* de *boys* que on porte és prez au païs [d'Auvergne]. »

L'objection de Gamillscheg — « pour des raisons phonétiques, le mot ne saurait remonter au radical *tchot*, attendu que la forme ancienne française n'est pas *çot* » — ne tient pas debout en présence de l'alternance des palatales et des sifflantes dans le reste de la *Romania* (cf. ci-dessus, p. 167).

Les lacunes des textes sont ici plus fréquentes qu'ailleurs et ont besoin d'être rapprochées des termes similaires de tout le domaine roman.

Digitized by Google

intermédiaire d' « engourdi », encore vivace dans les patois du Nord[1].

Dans nombre de ces étymologies, on a épuisé les idiomes les plus divers pour aboutir au néant. Rappelons toutes les fantaisies qu'on a supposées sur l'origine de *maraud*, vagabond, mot vulgaire du xve siècle, pour le ramener en dernier lieu à une provenance indigène[2].

C'est en suivant ces voyages aventureux, dans le temps et dans l'espace, en assistant à la succession des types, des ombres évanescentes, que Leo Spitzer, dans sa charmante causerie sur « l'Etymologie[3] », où abondent les aperçus neufs et les vues piquantes, a pu dire : « L'étymologie n'est jamais absolument assurée et ne peut être corrigée que par des approximations et de délicats passages ».

Formulée ainsi, cette assertion est des plus contestables. Comme on a négligé jusqu'ici certains facteurs de premier ordre de l'évolution linguistique — la création spontanée et la métaphore usée — on a pu s'égarer dans un dédale d'hypothèses également précaires et aléatoires.

Mais est-ce à dire que toute étymologie se trouve dans cet état provisoire? Nous ne le pensons pas. A côté des suppositions plus ou moins aventureuses, l'étymologie romane (et tout particulièrement l'étymologie française) compte un grand nombre de faits positifs et indiscutables.

Dans le domaine de l'étymologie, comme dans toutes les disciplines historiques, personne ne saurait prétendre à l'infaillibilité Au cours de ces recherches, nous avons partout redressé nos propres défaillances. Mais de là, à induire le manque de précision et d'exactitude de l'investigation étymologique elle-même, n'est-ce pas une exagération manifeste?

En principe, toute étymologie devrait revêtir ce caractère scientifique : *élymon* veut dire *vrai*, *véritable*; mais les matériaux insuffisants ne permettent pas toujours d'asseoir une opinion sur une base inébranlable.

Une étymologie irréprochable sous le rapport de la chronologie

1. Le sens de « fou » (en ancien français, *sot* est opposé à *sage*) ou « bouffon » (dans les farces des xve-xvie siècles) est ultérieur : de là *sottie*, farce, à côté de *sottise* (cf. Henri Estienne, dans Littré).
2. Voir *Sources indigènes*, t. I, p. 215-216. Terme prédestiné aux aventures étymologiques : depuis que nous avons dressé le bilan de ces *curiosa*, on en a émis récemment bien d'autres (v. Index).
3. « Aus der Werkstatt des Etymologen » (*Jahrbuch für Philologie*, t. I, 1925).

Digitized by Google

de la forme et du sens, n'a rien à craindre des constatations ultérieures qui ne sauraient que la corroborer. Par contre, une étymologie bâtie sur le sable, comme celles qui reposent sur des reconstructions, véritables châteaux en Espagne, est fatalement exposée à s'évanouir au premier contact de la réalité.

Quoi qu'il en soit, les nouvelles sources que nous avons rendues accessibles à l'étymologie, lui ouvrent des perspectives illimitées. Un grand nombre de mots, restés depuis des siècles d'origine inconnue, s'éclairent d'un jour nouveau, grâce au facteur métaphorique. D'autres vocables, non moins nombreux, qu'on a successivement rattachés à des types forgés *ad hoc*, rentrent de plain-pied, grâce aux ressources indigènes, dans le domaine des réalités linguistiques.

Digitized by Google

IV. — LANGUES ANCIENNES ET MODERNES

Alors que la phonétique est limitée dans le temps et dans l'espace, la sémantique est de nature universelle, et certaines associations d'idées peuvent se retrouver dans les idiomes les plus différents. C'est le mérite de Turgot d'avoir le premier appelé l'attention sur ce trait psychologique, en tant que manifesté par la langue. Nous pouvons donc affirmer que les deux facteurs essentiels de toute évolution linguistique, la création métaphorique et la création spontanée, ont dû également être efficaces et féconds dans les langues anciennes.

« Il est une partie du vocabulaire grec, dit Boisacq[1], qui continue de nous échapper, et les tentatives de toute sorte pour y voir de l'indo-européen ont échoué ».

C'est cette partie qui doit revenir au grec, à ses propres ressources, à ses forces créatrices.

Les Hellènes, qui ont été le peuple créateur par excellence dans les sciences, dans les lettres, dans les arts — se seraient-ils montrés simplement réceptifs en matière de langue? C'est là une supposition des plus invraisemblables.

Nous ne connaissons, il est vrai, qu'une faible partie du trésor de la langue hellénique et de ses dialectes, mais des recherches spéciales poussées dans cette direction pourraient en multiplier les traces isolées.

Remarquons qu'en ce qui touche les vocables enfantins et onomatopéiques, le français même n'a révélé sa richesse incomparable que par l'*Atlas linguistique* du XXe siècle. Sans cet admirable recueil, les étymologistes auraient continué à ignorer cette source inépuisable de termes hypocoristiques, qui a enrichi le vocabulaire de ses mots les plus frappants et les plus pittoresques. Comme le langage imitatif est partout le même, il peut suppléer jusqu'à un certain point aux lacunes des langues anciennes.

Les grammairiens ont toujours été réfractaires à la métaphore linguistique.

1. Emile Boisacq, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque, étudiée dans ses rapports avec les autres langues indo-européennes*, Heidelberg, IIe édition, 1916, préface.

Digitized by Google

Rappelons l'exemple classique de *catellæ*, chaînes. Depuis l'Antiquité jusqu'au récent *Thesaurus* de la langue latine, on y a vu une contraction de *catenulæ*, en dépit des synonymes *catuli*, menottes, et de *canis*, carcan, ce dernier répondant exactement à σκύλαξ, jeune chien et carcan.

L'ancien grec possédait assurément des images moins transparentes, telle κακκάβη, bartavelle et marmite à trois pieds, autre métaphore zoologique qui a suscité tant d'hypothèses illusoires (cf. Boisacq).

Même cas pour le latin tardif. Tout récemment, G. Rohlfs a montré les liens intimes qui unissent le nom du bouc *zappus* (xe siècle) avec celui de l'outil agricole *zappa*, sape, attesté dès le VIIe siècle dans une glose gréco-latine sous la forme primordiale « τσάπιον, ligo[1] ».

Quant au langage enfantin chez les Romains, le philologue Heræus en a recueilli les traces parcimonieuses mais significatives[2]. De beaucoup plus fécond, sous ce rapport, a été l'excursus de Kretzschmer sur les noms propres helléniques de l'Asie-Mineure qui remontent à des termes enfantins[3]. Ajoutons-y la cueillette de noms hypocoristiques appliqués aux animaux familiers à l'homme, parallèles aux termes héréditaires indo-européens[4].

Nous avons montré, d'autre part, quel jour nouveau les ressources, incomparablement plus riches, des vocables imitatifs ou enfantins en roman peuvent jeter sur leurs congénères grecs (cf. βόρβορος et μορμώ), restés jusqu'ici inexpliqués[5].

Les vocables grecs, en effet, ne pourraient que gagner à être étudiés à la lumière des faits correspondants dans les langues et les patois modernes.

Ajoutons ces deux exemples métaphoriques qu'on lit dans Boisacq :

« Βαυβάω, dormir. Etymologie obscure. Johansson, partant d'un sens premier « ronfler », suppose un rapport avec le latin *baubor*, aboyer ».

L'ancien grec devait, lui aussi, posséder pour « aboyer » un terme onomatopéique analogue au latin, ce qui expliquerait seu l'appli-

1. Voir ci-dessus, p. 195.
2. Voir *Sources indigènes*, t. I, p. 408.
3. *Ibidem*, t. I, p. 425.
4. *Ibidem*, t. II, p. 443-444.
5. *Ibidem*, t. I, p. 424-425.

Digitized by Google

cation métaphorique spéciale qu'il en a tirée. Quant au *tertium comparationis* de « ronfler », il trouve une analogie frappante dans le synonyme angevin *bauler*, aboyer et ronfler, en parlant de la flamme.

« Κίκκαβος, petite monnaie en usage aux enfers (Pollux). Etymologie inconnue ».

Ce terme est inséparable de κίκυβος, chat-huant (κικκάβη, chouette), et cette association d'idées est encore familière au fourbesque (cf. ci-dessus, p. 83).

La méthode étymologique actuelle pour le grec, le latin, etc., consiste à grouper les termes correspondants indo-européens pour aboutir à un radical auquel ils remontent tous.

On a relevé à plusieurs reprises ce que cette juxtaposition purement empirique de vocables de divers âges présente d'aléatoire, ainsi que le caractère indéfiniment changeant et hypothétique des racines primitives :

« La forme que nous attribuons aux racines (nous dit Boisacq, dans la préface de son *Dictionnaire*) est mobile et fugace; il n'est pas de théorie qui ne vienne les modifier peu ou prou; il fut même question de les oublier à jamais « dans le *campo santo* de la scolastique ».

Ce qui est plus frappant, c'est que des vues analogues ont été appliquées aux termes enfantins et imitatifs, qui sont régis (comme nous l'avons montré) par des lois spéciales phonétiques, morphologiques et sémantiques. Nous avons déjà cité le cas de μορμώ, en voici un autre tout aussi significatif, que nous transcrivons de Boisacq :

« Κόκκος, grain ou pépin... Etymologie inconnue; emprunt probable à une langue non indo-européenne ».

Or, comme le montre la forme alternante κίκκος, il s'agit à coup sûr d'un vocable enfantin analogue à notre *coque*, dont les patois modernes nous ont permis de faire ressortir la richesse de formes et de sens.

Ce sont surtout les onomatopées qui laissent à désirer dans les recueils de Boisacq et de Walde. Nos recherches pourraient jeter un jour nouveau sur nombre de ces créations de nature universelle.

Nous l'avons fait pour le grec βόρβορος, fange; voici quelques autres représentants de cette catégorie :

Γάργαρα, foule remuante (à côté du synonyme γέργερα, donné par Hésychius), pour l'origine duquel Boisacq renvoie à ἀγείρω,

Digitized by Google

rassembler, verbe de la langue générale. Les deux vocables cités sont manifestement des onomatopées de la même source que notre *gargouiller* et désignent une foule grouillante[1].

Βροντή, tonnerre, et βροντᾶν, tonner, sont rattachés à βρέμω, gronder, retentir (par un type *βρομ-τα), alors que ces vocables trouvent leurs pendants dans le méridional *brounti*, tonner; ital *brontolare*, grogner[2].

Λάπη, pituite : « ... Pas de correspondant connu » (Boisacq). Nombreux parallèles dans les patois gallo-romans et dans les idiomes les plus différents[3].

Πτύω, cracher. On y voit avec raison une onomatopée, mais symbolisant primitivement un type *(*s*)*piu-io*, et cela à cause du synonyme latin *spuo*. Ce sont là pourtant autant d'approximations pour exprimer l'action d'expectorer (cf. en français *cracher*, *escopir*, *raquer*) et il est superflu de leur supposer des types, chacune de ces onomatopées étant claire en elle-même. Boisacq, après avoir cité d'autres variantes indo-européennes, ajoute : « Il devient malaisé d'établir et peut-être vain de chercher une forme unique indo-européenne *pstiu*, **pstieua* ou **sptiu*, **spteieua*... ».

C'est d'autant plus vain qu'il s'agit là de *Naturlaute*, communs aux familles linguistiques les plus diverses.

« Σκώψ, hibou, d'où σκώπτω, railler... Osthoff cherche à dégager un type indo-européen **skoup*, dont les degrés **skeup* et *skup* (ou **skub*) seraient représentés par le vieux norrois *skaup*, raillerie, *skeipa*, railler, etc. Le tout est conjectural. Au même groupe appartient : κυβαίνησ· γλαυξί (Hésychius)».

Les patois modernes fournissent, ici comme ailleurs, les éléments comparatifs les plus utiles, en même temps qu'ils accusent le sens métaphorique du dérivé verbal :

1° Deux-Sèvres, *cop*, petit duc; Catane, *chiuppu*, hibou; Suisse allem. *Chöppli*, même sens : l's initial n'est pas organique (cf. Sicile, *scupiu*, petit duc) et, quant à sa source onomatopéique, le nom tend à reproduire à peu près le cri que le petit duc fait entendre dans les belles soirées d'été et d'automne[4]. Ajoutons la variante abruzzoise *chiove*, duc, diminutif *chiuvine*, petit duc, forme qui rappelle l'ancien grec dialectal κυβαίνη , chouette;

1. Voir *Sources indigènes*, t. II, p. 135.
2. Cf. ci-dessus, p. 450.
3. Voir *Sources indigènes*, t. II, p. 138.
4. Cf. notre *Création métaphorique*, fasc. I, p. 99 et note.

Digitized by Google

2° Le *scops* grec, c'est la *Posseneule* des Allemands, ainsi dit à cause de ses mouvements de tête, de ses gestes comiques, en présence de l'homme ou des autres oiseaux; de là, la notion de « railler » : l'ancien grec σκώπτω, railler, en est un reflet, comme les verbes synonymes modernes : ital. *civettare* et *guffare*, proprement gesticuler comme la chouette ou le hibou.

« Χοῖρος, cochon, porc, en tant qu'issu du type indo-européen **ghorios*, le gris... ».

Ce rapprochement est hasardé; en fait, c'est un appellatif onomatopéique parallèle aux synonymes modernes : ital. *ciro* et prov. *chourro*, proprement la bête qui grogne (cf. prov. *charra*, *chourra*, grogner). Le grec χοῖρος, comme le sicilien *chiro* (Galice, *quiro*), remonte à la même source[1].

Voici pour le grec; quant au latin, il suffira de glaner quelques exemples dans le *Dictionnaire étymologique* de Walde :

« *Bufo*, crapaud. On y voit un aspect italique, osque-sabellique, se rattachant au vieux germanique *gabawo*, crapaud ».

Cet appellatif, foncièrement latin, n'est que la variante rustique de *bubo*, hibou (cf. *bubulcus* et *bufulcus*), malgré leur double sens zoologique qui ne diffère qu'en apparence, la voix du batracien rappelant celle de l'oiseau nocturne[2] : cf. d'une part, Haute Loire, *boubou*, crapaud, et Isère, *boubou*, hibou (suivant l'*Atlas*), et, d'autre part, manceau *poule*, hibou et crapaud.

« *Mamma*, sein... probablement pour **madma* (de *madeo*, dégoutter) ».

L'auteur sépare arbitrairement ce sens du mot enfantin de celui primordial de « mère », parce que, ajoute-t-il, « ce terme a aussi été appliqué au pis des porcs et des vaches ».

L'enfant et l'homme du commun ne connaissent pas de pareils scrupules de grammairien. D'ailleurs, la polysémie, inhérente précisément aux vocables enfantins, s'accommode tout naturellement à ces acceptions divergentes.

« *Papilio*, papillon, avec un redoublement intensif, se rattache à l'anglo-saxon *fifealde*, aha. *fifaltra* (d'où *Falter*) ».

Ces rapprochements sont par trop vagues. Le français *papillon* (anciennement *parpeillon*) et l'italien *parpaglione*, qui n'ont

1. Voir *Sources indigènes*, t. II, p. 63 et 282.
2. Cf. Duméril et Bibron, *Herpétologie générale* (Paris, 1841, t. VIII, p. 676) : « Le soir, le crapaud fait entendre, lorsque le temps est beau, un son flûté qui a beaucoup d'analogie avec le chant du petit hibou ».

Digitized by Google

aucun rapport direct avec le latin *papilio* (celui-ci a donné en français *pavillon*), offrent, dans leurs innombrables variantes dialectales[1], des analogies autrement frappantes de la source onomatopéique du latin.

« *Troja*, truie (bas-latin), probablement pour **trogia* (mha. *drëc*, boue) », et autres rapprochements tout aussi peu pertinents.

Ce bas-latin (VIIIe siècle) est déjà un écho du roman et l'origine du nom remonte (comme d'autres vocables hypocoristiques) au cri pour appeler la bête[2].

L'obscurité étymologique des langues anciennes provient en partie de leur pénurie lexicale pour certains ordres d'idées et de mots. Les idiomes modernes sont, à cet égard, autrement riches et peuvent, jusqu'à un certain point, combler les lacunes que présente le vocabulaire classique en ce qui touche la métaphore linguistique et la création spontanée.

L'étude de ces deux facteurs de premier ordre est appelée, ici comme ailleurs, à renouveler et à vivifier la recherche étymologique, limitée jusqu'ici, et comme enchaînée, par un comparatisme outrancier et souvent chimérique[3].

1. *Sources indigènes*, t. II, p. 54, et ci-dessus, p. 163.
2. *Ibidem*, t. II, p. 32 et 34.
3. Citons cet exemple caractéristique :
Nous avons démontré que *siffler* (ainsi que ses correspondants romans) n'a et ne saurait avoir aucun rapport avec l'ancien italique *sifilare* (lat. *sibilare*). A cela M. Meillet fait remarquer (*Bulletin* de 1926, p. 126) : « Quand il conteste l'origine latine de *f* du fr. *siffler*, M. Sainéan méconnaît l'essence de la méthode comparative ».
Et pourtant :
1° La forme *siffler* n'apparaît qu'au XIVe-XVe siècle, étant précédée par *cifler* et *chifler*, qui remonte à une spirante (v. ci-dessus, p. 169) ;
2° La forme *siffler* est exclusivement française (cf. ital. *ciufolare* et *zufolare*) ;
3° Le *sifilare* de Nonius n'a laissé aucune trace en roman, et en premier lieu en italien (cf. ci-dessus, p. 93), alors que *sibilare* y est seul représenté.
Donc, l'histoire, la géographie et la phonétique s'opposent à tout rapprochement entre *siffler* et l'italique *sifilare*. Ce dernier n'est qu'une variante locale de *sibilare*, alors que *siffler* (comme l'italien *zufolare*) remonte à une création indigène absolument indépendante.

Digitized by Google

V. — CONSTRUCTIVISME

Nous venons de soumettre à une critique serrée les diverses manifestations du procédé reconstructif, dont nous avons partout constaté l'inanité et les effets stérilisants. Inauguré, dans le domaine roman, par Meyer-Lübke, il fut successivement appliqué par lui-même ou par d'autres romanistes au latin, au gaulois, au germanique. Ses résultats sont à la fois précaires et décevants.

Les *types*, auxquels aboutit ce procédé, sont des formules vides de toute réalité, de pures abstractions, dont nous avons donné des exemples innombrables. Ils sont à la fois superflus et encombrants; mais ils sont commodes à manier, car ils varient avec chaque forgeur de types, d'où une aisance déplorable à les prodiguer inutilement.

De plus, ils offrent une prime à la paresse intellectuelle, dispensant le chercheur d'avoir recours à la chronologie, à l'ambiance, à la fonction sociale des termes correspondants. Le type une fois posé, le mot est étiqueté, classé et relégué définitivement dans le domaine de l'abstraction.

Körting a appliqué le procédé d'une manière systématique, en transcrivant en latin — en un latin de fantaisie naturellement — une grande partie du vocabulaire roman. Meyer-Lübke a procédé avec plus de discernement, mais son recueil abonde encore en fictions verbales, en rapprochements aventureux, en constructions factices.

Körting, malgré ses errements, était parfaitement sincère et véridique, à l'encontre de son successeur qui donne souvent comme *réels* des vocables de son cru, de véritables chimères, prétendues latin vulgaire, gaulois, moyen-haut-allemand, etc.

De plus, la méthode dont il se sert dans son *Dictionnaire*, est, elle aussi, rétrograde. Il l'a tout bonnement transposée du domaine indo-européen. Meyer-Lübke, tout comme les indo-germanistes, part souvent, non de la réalité, mais de thèmes, de radicaux, de types, c'est-à-dire de fantaisies de grammairien.

Les nombreux comptes rendus, parus sur le *Dictionnaire étymologique* de Meyer-Lübke, se bornent à fournir des matériaux

Digitized by Google

complémentaires à ceux donnés par l'auteur, sans toucher au cadre même de son ouvrage. Un seul critique, et non des moindres, Jacob Jud, a tenu à caractériser cette méthode étymologique elle-même. Avec son sens aigu des réalités linguistiques, il a relevé ce qu'il y a de factice dans le procédé reconstructif de l'étymologiste, dans les « types » qui figurent en tête de ses groupements lexicologiques :

« Cette disposition, remarque-t-il[1], rappelle vivement celle du *Dictionnaire comparé des langues indo-européennes* de Fick, dont il ne diffère guère... La linguistique romane, ajoute-t-il, est appelée à renoncer à cette méthode paléontologique (c'est-à-dire préhistorique) et à lui substituer une méthode biologique (c'est-à-dire évolutive), laquelle prend comme point de départ les idiomes vivants, tient compte du développement des vocables romans, de leurs vicissitudes et substitutions, de leur expansion, ainsi que de leurs rapports avec les notions apparentées, avec les idées du même groupe lexicologique ».

Il n'est nullement indifférent (comme on serait disposé à le croire) que l'étymologiste, à propos des langues vivantes, parte du passé (historique ou préhistorique) ou qu'il procède des réalités mêmes, de l'actualité. Les résultats en diffèreront du tout au tout. En effet :

1° Le procédé reconstructif habitue l'esprit aux fantômes lexicologiques, dont il finit par être hanté;

2° Il méconnaît les facteurs indigènes, les forces créatrices de la langue;

3° Il néglige de propos délibéré l'évolution ultérieure de toute une partie du vocabulaire due principalement à la création métaphorique

Meyer-Lübke, par son procédé reconstructif généralisé à toutes les sources du vocabulaire, a radicalement faussé l'évolution historique des langues romanes; il a semé partout des erreurs et des entités, en même temps qu'il a *réalisé* (au sens scolastique) des vocables et des sens purement fictifs.

On est étonné de constater que des procédés aussi anti-scientifiques aient pu si longtemps s'emparer des esprits et les dominer. En dernier lieu, un chercheur aussi avisé que Wartburg a cru devoir adopter pour le français la même méthode à la fois stérile

1. *Archiv für das Studium der neuern Sprachen*, t. CXXVII, 1911, p. 487.

Digitized by Google

et arbitraire. C'est là le seul côté vraiment arriéré de son recueil si méritoire.

La tâche future de l'étymologiste sera de débarrasser l'étymologie romane de ce mécanisme exclusif et d'accorder une place d'honneur aux facteurs psychologiques, en premier lieu à la métaphore linguistique (dont il n'est pas question une seule fois dans le *Dictionnaire* de Meyer-Lübke), mais qui, à elle seule, a créé la moitié du vocabulaire.

Diez avait assis sur une base solide la phonétique romane et s'était borné, quant au vocabulaire, à partir des langues vivantes de la *Romania*.

Mais, en présence des maigres renseignements de l'Antiquité sur le latin vulgaire, un romaniste, alors tout jeune, Wilhelm Meyer, avait émis en 1888 la prétention de reconstruire le latin vulgaire des langues romanes elles-mêmes. Cette prétention parut « inouïe » aux philologues classiques, mais le jeune maître sut étouffer les protestations isolées et imposer sa méthode rétrograde à toute une génération.

On accapara ainsi pour un latin de fantaisie, souvent calqué sur le roman lui-même, non seulement un grand nombre de mots romans, mais leur développement intégral. En dernier lieu, on aboutit à un vocabulaire factice, mi-latin et mi-roman, au détriment des facteurs indigènes, de la vitalité des langues romanes.

On peut affirmer aujourd'hui que ce courant de latinisation à outrance, avec tout l'appareil factice qui l'accompagne — prétendu gaulois, prétendu germanique — a échoué, et que la tâche future de la recherche sera de revenir à la réalité, à la vie.

Ce procédé reconstructif, Meyer-Lübke l'avait tiré du domaine indo-européen, où il eut pour parrain Schleicher et pour codificateur Fick[1]. La poursuite de l'*Ursprache* devint alors le but essentiel du comparatisme indo-européen. Cette chimère (comme l'appelle Bréal) a longtemps préoccupé les linguistes depuis Schleicher jusqu'à Brugmann, et les conceptions de cette langue pri-

1. Son *Vergleichendes Wörterbuch der indo-germanischen Sprachen* eut quatre éditions. La dernière renferme trois parties : la première, de A. Fick (1890), traite de la *Grundsprache*, de l'unité linguistique aryenne et européenne occidentale ; la deuxième, de W. Stokes et A. Bezzenberger (1894), traite du vocabulaire de l'unité linguistique gauloise; la troisième, avec la collaboration de A. Falk et A. Torp (1908), de l'unité des idiomes germaniques.

Digitized by Google

mitive ont constamment varié, non seulement d'un investigateur à l'autre, mais d'une édition à l'autre (comme le *Dictionnaire* de Fick). On a vu ce qu'en a dit Bréal, un des représentants les plus autorisés de la génération de linguistes qui a précédé la nôtre. Le même savant, en rendant compte de la 3e édition du *Dictionnaire* de Fick, avait déjà développé sa pensée dans un mémoire sur la langue mère indo-européenne dont voici en substance les idées essentielles :

Cette méthode de construction et de déduction peut être pédagogiquement fort utile, mais elle ne doit pas servir à la recherche de faits nouveaux, sous peine de cercles vicieux perpétuels. La langue indo-européenne primitive est un produit de l'abstraction scientifique : elle ne peut rien nous apprendre que ce qu'elle a reçu de nous[1].

Cependant, A. Meillet soutient encore que le procédé reconstructif est « le principe même de la méthode comparative, c'est-à-dire de la seule méthode historique praticable en matière de langue[2] ». Il faudrait plutôt dire *préhistorique*, car le but final en est la recherche d'un proto-aryen, d'un proto-hellénique, d'un proto-italique, etc. Alors que la véritable méthode *historique* opère exclusivement avec des données positives, des faits, la méthode *préhistorique*, telle qu'on la pratique dans le domaine de l'étymologie indo-européenne[3], part d'hypothèses subjectives (d'où leur aspect indéfiniment changeant) et se meut dans un cercle perpétuel, comme l'a très bien montré Bréal. Ou encore on procède des réalités grecques ou latines — comme le font Boi-

1. *Journal des Savants* d'octobre 1876 (p. 632 à 652) : Examen critique de quelques théories relatives à la langue mère indo-européenne. — Le résumé est donné d'après le *Manuel de philologie classique*, de S. Reinach, 2e éd., p. 122, note.

2. *Bulletin de la Société de Linguistique* de 1926, p. 115.

3. Voir le *Dictionnaire* de Fick et de ses collaborateurs. Cf. l'ouvrage posthume de A. Walde, *Vergleichendes Wörterbuch der indo-germanischen Sprachen*, Berlin, 1926 et suiv.

M. J. Bloch, en rendant compte du dernier ouvrage (*Rev. critique* de 1928, p. 1), s'exprime ainsi : « Un travail comme celui de Walde est légitime et utile; il l'est particulièremnt pour l'indo-européen, où *les racines ne sont pas des abstractions, mais des éléments, réels et conscients, porteurs de sens* et distincts des éléments de valeur grammaticale. Cf. cependant Bréal (*Journal de Savants*, de 1876, p. 644) : « La langue emploie des mots, elle n'emploie pas des racines nues... L'expression de racine indo-européenne est aussi impropre que celle de racine grecque ou sanscrite ».

M. J. Bloch pourrait répondre avec Sganarelle : « Nous avons changé tout cela ». Voilà donc des racines réalisées au risque d'être dupe de sa propre fantaisie.

Digitized by Google

sacq et Walde — pour aboutir à des racines indo-européennes, c'est-à-dire à des fictions de grammairien.

Que la restitution idéale figure comme point de départ ou comme aboutissement, le procédé n'en reste pas moins aléatoire et essentiellement anti-historique.

La mentalité de certains linguistes est à tel point dominée par ce constructivisme qu'elle finit par préférer l'illusion à la réalité, les formules vides aux mots proprement dits. Rappelons, à cet égard, les paroles caractéristiques de Kluge : « La méthode reconstructive a pris des racines si solides que nous sommes persuadés connaître la *Grundsprache* des Aryas tout aussi à fond que n'importe quel idiome disposant d'une littérature[1]... ».

Avec la même sûreté, d'autres linguistes ont traité de l'unité primitive des idiomes celtiques, germaniques, slaves.

Le procédé reconstructif de Meyer-Lübke en dérive, et sa méthode de restitution idéale du latin vulgaire ne diffère guère de celle de Fick et de ses collaborateurs, quand il s'agit d'établir la langue mère indo-européenne ou celle du celtique, germanique, etc. On nous a même parlé d'un « français préhistorique[2] » (*französische Ursprache*), mais on ne nous a pas fourni sur son compte d'amples renseignements, qui auraient pu être tout aussi divertissants que les récentes découvertes de Glozel.

L'échec que le procédé reconstructif a subi dans le domaine roman ne tardera pas à avoir sa répercussion dans le domaine indo-européen, où des protestations isolées se font déjà entendre[3].

1. Voir tout le passage dans *Sources indigènes*, t. II, p. 231.
2. Cf. ci-dessus, p. 437.
3. Nous sommes heureux de retrouver, sous la plume du latiniste A. Ernout, des considérations qui répondent exactement à notre point de vue. C'est à l'occasion de l'*Altitalisches Wörterbuch* (1926) par Fr. Muller, de Leyde, que le critique aborde le problème reconstructif. Après avoir relevé les mérites étymologiques de l'auteur, Ernout arrive à la restitution des mots sous leur forme italique commune (*Revue critique* de 1927, p. 16-17) :

« D'abord la recherche en est singulièrement compliquée... En outre, cette restitution présuppose une connaissance de l'italique commun que nous n'avons pas ; et enfin, c'est là, je crois, le défaut le plus grave, *elle aboutit à poser comme réelles des formes souvent douteuses et purement imaginaires.* Le plus grand service que devra nous rendre le prochain dictionnaire étymologique, *ce sera de ne donner que des formes sûres*, des comparaisons satisfaisantes tant pour le sens que pour la forme, *d'éliminer toutes les reconstitutions arbitraires, possibles quelquefois, incertaines toujours*, qui jamais n'enseignent rien, et ne servent qu'à nous

Digitized by Google

Jusque dans le domaine de la philosophie, on commence à revenir de la spéculation, ou critique abstraite, à l'histoire et à la vie. La pensée même s'impose un cadre chronologique dans la récente œuvre de Léon Brunschwicg, *Le Progrès de la conscience dans la Philosophie occidentale* (1927). Citons-en ces quelques lignes : « La philosophie contemporaine est, selon nous, une philosophie de la réflexion qui trouve sa matière naturelle dans l'histoire de la pensée humaine... Nous avons appris aujourd'hui à chercher la vitalité du savoir, fût-ce du savoir positif, dans les alternatives du mouvement de l'intelligence » (*Introduction*, p. XVIII).

En linguistique aussi, tôt ou tard, il faut l'espérer, on remplacera la « chimère » de la langue mère indo-européenne par la réalité historique, qui l'emportera. Le comparatisme tiendra de plus en plus compte des deux grands facteurs de tout développement linguistique : la création métaphorique et la création spontanée.

Et le jour n'est peut-être pas trop lointain où, en s'en tenant exlusivement aux réalités, les linguistes finiront par reléguer les racines de la langue mère indo-européenne, hellénique, italique, celtique, etc., « au *campo santo* de la scolastique ».

---

aveugler sur l'état réel de nos connaissances. Il faudra, pour ce faire, un grand courage, et beaucoup d'abnégation ; mais *c'est là une réaction urgente et nécessaire.* »

Digitized by Google

CONCLUSION

Les faits qui précèdent viendront corroborer, nous l'espérons, les résultats obtenus par nos recherches antérieures. Essayons d'en dégager les idées générales.

HISTORIQUE. — L'étymologie reste inséparable de l'historique, celui-ci impliquant souvent l'origine même du mot. Le français est jusqu'ici l'unique langue romane qui en possède un : deux autres langues illustres de la même famille — l'italien et l'espagnol — en sont complètement dépourvues. C'est à l'heure actuelle la plus sensible lacune dans le domaine qui nous occupe.

Aussi l'étymologie, au sens scientifique du mot, n'est-elle possible que pour le gallo-roman, et les recueils qui nous donnent les reflets des termes héréditaires ou empruntés dans toute la *Romania*, restent provisoires et plus ou moins sujets à caution.

L'historique comporte comme données essentielles :

1° La *chronologie*, qui doit être à la base même de la recherche étymologique. On a généralement jusqu'ici confondu l'âge des vocables français (il ne saurait être question que de ceux-ci), anciens, moyens et modernes, en les faisant tous remonter à des originaux (latins, gaulois, germaniques), réels ou factices. Ces derniers, appelés *types*, représentent souvent de simples décalques des mots gallo-romans correspondants. C'est là un cercle vicieux perpétuel et le critérium chronologique suffit parfois, à lui seul, pour faire évanouir ces constructions illusoires.

2° Le *milieu* social, facteur indispensable à l'établissement des étymologies, car il implique souvent les conceptions vulgaires indigènes qui ont présidé à leur formation.

3° La *géographie* linguistique, aussi nécessaire, mais qui n'est actuellement pas possible pour l'ensemble de la *Romania*. La détermination de la patrie originaire des vocables restera encore

Digitized by Google

longtemps un désidératum, que des *Atlas* successifs rendront de plus en plus réalisable. Sous ce rapport, la distribution lexicologique des reflets latins, dans le recueil de Meyer-Lübke, est, pour la plus grande partie, erronée et aura besoin d'un profond remaniement dans l'avenir.

Ce sont surtout les deux premiers principes qui restent décisifs. Leur méconnaissance a entraîné tout un monde de fictions verbales, qui doivent disparaître pour céder la place aux réalités linguistiques qu'elles recouvrent.

FACTEURS INDIGÈNES. — La considération des mots *in abstracto*, sans attache chronologique et sans lien social, a engendré d'innombrables êtres de raison, véritables *idola verbi*, qui menacent de faire sombrer l'étymologie romane dans le factice et le vide.

En attaquant la forteresse de cette nouvelle scolastique, nous avons fait ressortir, d'une part, la fragilité des assises et l'arbitraire de ces suppositions aléatoires; et, d'autre part, nous avons fait valoir les forces vives et agissantes qu'on avait méconnues ou négligées au profit de vides abstractions.

Deux notamment de ces facteurs, la métaphore linguistique et la création spontanée, attendaient d'être mis en valeur et envisagés dans leur rôle fécond et efficace.

Nous avons donc, en premier lieu, enrichi la sphère de la métaphore, dont la conception était restée la même depuis Quintilien jusqu'à nos jours, d'une nouvelle province linguistique, celle des images usées, « desquelles la beauté flestrit de vieillesse, et la couleur s'est ternie par maniement trop ordinaire » (Montaigne). Cette métaphore linguistique s'est révélée particulièrement féconde. Elle rejette dans l'ombre les fictions des grammairiens, en leur substituant des réalités, des faits d'ordre psychologique.

Nous avons ensuite embrassé, pour la première fois, le langage enfantin et imitatif dans son développement intégral et sous ses multiples aspects.

Nombre d'autres ressources vivantes — les traditions populaires notamment — ont été mises au service de l'étymologie et ont ainsi élargi indéfiniment son domaine.

MÉTHODE. — Il faut partir, non pas du passé reculé, de la préhistoire, mais de l'actualité vivante; non pas de l'hypothèse, mais de la réalité linguistique; non pas des formes reconstruites, mais des vocables usuels. C'est l'évidence même, et le renversement de

Digitized by Google

cet ordre de choses n'a pu germer que dans le cerveau des grammairiens saturés de réminiscences livresques. Les gens du commun, hommes, femmes, enfants — en contact immédiat avec la nature vivante — procèdent tout autrement. Ils ne disposent, à partir d'un certain moment, que de leur langue maternelle et leur intelligence fruste transforme tout en images, en métaphores. L'étymologiste le plus érudit ne saurait saisir le réel développement linguistique qu'en se dépouillant des idées préconçues et en se faisant peuple.

Nous avons tâché de combler l'abîme qui sépare l'intelligence des érudits de la mentalité des masses populaires. Nous avons voulu rétablir ce que la langue doit à ses propres moyens, en même temps que préciser les sources où s'abreuvent les foules.

PRÉSENT ET AVENIR. — Le bilan des termes héréditaires et empruntés, en roman et en français, est clos ou à peu près. Les efforts dirigés en vue d'augmenter, par des reconstructions factices, le stock de ces acquisitions positives, a fatalement échoué.

Il s'agit maintenant de tirer parti des forces créatrices des langues vivantes, forces particulièrement agissantes et efficaces en français. Ces ressources représentent la participation effective des masses à la constitution et au développement de la langue nationale. Il n'est que juste de rendre à la nation ce qui lui appartient en propre.

La chimère des restitutions illusoires n'a déjà que trop vécu. En désencombrer l'étymologie est la condition même de tout progrès ultérieur.

La tâche future de la recherche sera de scruter, dans toute leur extension et profondeur, les facteurs indigènes, parmi lesquels la métaphore linguistique est appelée à occuper une place d'honneur. Il importe d'en faire ressortir, dans tout le domaine roman, la variété, le pittoresque et la fécondité inépuisable.

Digitized by Google

APPENDICE

HISTOIRE DE MES OUVRAGES

FRAGMENT DE BIOGRAPHIE INTELLECTUELLE
(1901-1930)

A mon frère Constantin

Je me propose, dans les pages qui suivent, d'indiquer les circonstances spéciales qui ont suscité mes travaux philologiques. Mon activité offre une particularité, peut-être unique parmi les romanistes, celle d'appartenir à deux patries, et par suite à deux langues. Une première période, de 1880 à 1900, a été vouée à la philologie roumaine, alors que l'âge mûr a été entièrement consacré à la philologie française.

Modeste ouvrier dans le domaine de la science, j'ai pensé que la genèse d'une œuvre intellectuelle qui, dans sa seconde phase, s'est prolongée trente ans, ne sera pas complètement dépourvue d'intérêt. Ces notes, d'ailleurs, n'ont aucune prétention littéraire et ne visent qu'à mieux faire comprendre les divers aspects que présente mon activité linguistique.

Mars 1901. Accompagné de ma femme et de ma fillette, je quitte pour toujours le pays natal, la Roumanie, en me dirigeant vers la France. J'ai exposé dans un mémoire autobiographique les raisons péremptoires, d'ordre politique et social, qui m'ont obligé, après avoir rendu des services signalés à la langue et à la nation roumaines, de chercher, à l'âge de quarante ans passés, une nouvelle patrie[1].

1. *Une carrière philologique en Roumanie* (1885-1900), Paris, Larousse, 1901. Voir maintenant, à titre complémentaire, le récent volume (en roumain) de Luca Vornéa, *L. Sainéan, Esquisse biographique suivie d'une bibliographie critique*, Bucarest, 1928, édition du journal « Adeverul ».

Digitized by Google

Nous voilà donc établis définitivement à Paris. Une douzaine d'années auparavant, j'y étais venu, comme étudiant, compléter mes connaissances dans le domaine linguistique et roman. J'étais alors entré en relations avec des maîtres comme Michel Bréal et Gaston Paris, auprès desquels j'ai trouvé — ainsi que les miens — un accueil des plus sympathiques.

A la veille de quitter le pays natal, j'avais fait don à la nation roumaine d'un de mes ouvrages, le plus considérable, l'*Influence orientale sur la langue et la civilisation roumaines* (1900). L'action osmanlie y était envisagée sous tous les rapports : historique, géographique, linguistique, traditionnel et social. L'ouvrage avait été couronné, en 1901, à la fois par la Société de linguistique de Paris (prix Bibesco) et par l'Institut de France (prix Volney).

Dès mon entrevue avec Gaston Paris, qui était au courant de mes travaux roumains, le maître me demanda un résumé de la partie linguistique pour la *Romania*, qui avait jadis inséré, entre autres articles, mon étude folklorique sur les *Jours d'emprunt ou les Jours de la Vieille* (1889).

Ce résumé — *Les Eléments orientaux en roumain* — a paru dans les tomes XXX et XXXI (1901-1902) de la *Romania*, alors qu'une portion notable de la partie historique et sociale — *Le Régime et la Société en Roumanie pendant le règne des Phanariotes* (1711-1821) — fut insérée à la même époque dans la *Revue internationale de Sociologie* (1902), du regretté René Worms.

Dans le désarroi intellectuel qui suivit mon déplacement, je résolus, avant de prendre un parti décisif, de tâter le terrain et je m'efforçai, pendant les deux premières années de mon séjour, de faire connaître à mes nouveaux lecteurs certains de mes travaux roumains, sur le folklore notamment.

Précisément, à ce moment, plusieurs revues françaises étaient consacrées aux traditions populaires. Elles voulurent bien donner l'hospitalité à mes essais.

Le plus ancien de ces périodiques spéciaux, la *Mélusine*, habilement dirigé par le celtisant Gaidoz, publia en 1901 (tome X), mon étude sur les « Fées méchantes d'après les croyances du peuple roumain ».

Une autre revue, la *Tradition*, éditée par Carnoy, inséra la même année, avec une esquisse biographique de l'auteur, un article sur la « Terminologie folklorique en roumain ».

Mais surtout la *Revue des traditions populaires*, dirigée par feu

Digitized by Google

Paul Sébillot, publia tour à tour (1901-1902) : « Les Géants et les Nains, d'après les traditions roumaines et balkaniques »; « les Marionnettes en Roumanie et en Turquie »; « Coup d'œil sur le folklore roumain »; « Le langage métaphorique des contes roumains », etc.

Enfin, la *Revue d'histoire des Religions*, publiée par Jean Reville, inséra en 1902 une étude sur les « Rites de la construction d'après la poésie populaire de l'Europe orientale[1] ».

Des circonstances particulières contribuèrent à m'engager plus avant dans cet ordre de recherches.

Gaston Paris désirait me faire entrer à la section historico-philologique de l'Ecole des Hautes-Etudes, en me faisant charger, contre une rétribution plus que modeste, d'une conférence sur le roumain; mais ses efforts devaient échouer.

En attendant, il me conseilla de passer à la Section des Sciences religieuses de la même Ecole, en demandant l'autorisation d'ouvrir un cours libre sur « le Folklore balkanique dans ses rapports avec la Mythologie classique ». Sur la recommandation du Président de la Section, feu Albert Reville, le ministre de l'Instruction publique accorda cette autorisation.

Ma leçon d'ouverture eut pour sujet l'*Etat actuel des études de Folklore*. Parue dans la *Revue de synthèse historique* de 1902, elle appela l'attention des mythologueset des folkloristes, qui voulurent bien reconnaître à l'auteur des vues originales en matière de psychologie populaire.

Salomon Reinach lui consacra une analyse circonstanciée dans l'*Anthropologie* de 1902 (p. 451 à 463), reproduite dans le premier tome de ses *Cultes, Mythes et Religions* (1905), p. 122 à 124 : « Histoire du Folklore ».

Le sociologue Gabriel Tarde, auteur de *Lois de l'imitation* (1890), mort en 1904, m'avait écrit après la lecture de la brochure : « Peu de livres m'ont autant intéressé que votre mince brochure sur l'*Etat actuel des études de Folklore*... Vous avez dégagé avec bonheur l'élément moral, psychologique et logique des contes populaires et rien n'est plus clairement explicatif ».

Feu Jean Reville, après un exposé détaillé, concluait :

« M. Sainéan se propose de porter tout spécialement ses efforts

1. Vers la même époque, la Société de Linguistique de Paris publiait, en 1903, dans son XIIe tome des *Mémoires*, notre *Essai sur le judéo-allemand et spécialement sur le dialecte parlé en Valachie*, étude qui a suscité de nombreux travaux. Voir *Zeitschrift für deutsche Mundarten*, t. III, 1903, p. 377 à 378.

Digitized by Google

sur les traditions populaires qu'on peut dégager de la littérature classique antique... A la fois philologue et historien, familiarisé avec la littérature populaire de l'Europe orientale comme avec la littérature antique classique, M. Sainéan est bien qualifié pour entreprendre l'œuvre dont il fait si bien ressortir la nécessité. Mais il ne saurait se dissimuler que c'est un travail de longue haleine[1].»

J'ai continué pendant deux ans à enseigner à l'Ecole des Hautes-Etudes. Les auditeurs étaient en nombre suffisant et semblaient s'intéresser à mon cours. Entre temps j'entrepris de remanier en français mon étude comparative sur les *Contes roumains dans leurs rapports avec les légendes mythologiques et les contes des peuples romans* (1895), ouvrage couronné et imprimé par l'Académie roumaine.

Les travaux préparatoires étaient déjà avancés, lorsque des scrupules me vinrent sur la valeur scientifique de cette refonte et du sujet en général. A l'époque où j'avais commencé l'étude des traditions populaires, vers 1883, le folklore s'annonçait comme devant ouvrir une ère nouvelle à la mythologie, à la préhistoire et à la psychologie populaire.

De toutes parts, on s'était mis à recueillir des contes populaires et à les munir d'un appareil comparatif. Des érudits, comme Reinhold Köhler en Allemagne et Emmanuel Cosquin en France, s'étaient fait une réputation européenne dans cette voie.

Cependant, les contes populaires une fois recueillis en nombre considérable, on s'aperçut que leur fond (comme celui des légendes mythologiques) était toujours le même et que chaque peuple n'avait fait qu'y ajouter quelques traits spécifiques. Pour expliquer cette similitude transparente, Benfey avait émis dès 1859 la théorie dite orientaliste, suivant laquelle tous ces contes provenaient d'un centre unique, l'Inde, d'où ils se seraient déversés sur le monde. Reprise et développée par Cosquin, dans ses *Contes lorrains* (1886), cette théorie a été complètement battue en brèche par le livre de Joseph Bédier sur les *Fabliaux* (1893).

Qu'il me soit permis de rappeler à ce sujet un souvenir. On sait que la théorie de Bédier allait à l'encontre des vues de Gaston

1. *Revue de l'histoire des Religions* de 1901, p. 128. Voir également, dans l'*Année sociologique* de 1901-1902, p. 171-172, un article d'A. Hubert. L'étude eut l'honneur d'une version danoise, parue dans le Xe tome de la revue *Dania* (1903), dirigée par Kristofer Nyrop, p. 99 à 115 : « Oa Eventur ».

Digitized by Google

Paris, partisan déclaré de Benfey. A une soirée chez le maître où je me trouvais avec Bédier, Gston Paris annonça à son élève favori qu'il avait reçu un travail affichant les mêmes opinions subversives : « Je ferai de vous et de votre partisan deux cadavres », lui dit-il en souriant. Bédier prit la chose au sérieux et me communiqua ses appréhensions. Mais le bon maître n'avait fait que plaisanter. La générosité du caractère était, chez lui, à la hauteur de sa science et de son génie.

Ma propre expérience et la lecture du livre des *Fabliaux* m'éclairèrent sur les illusions semées dans beaucoup d'esprits par les initiateurs de cet ordre de recherches.

Le folklore n'a tenu aucune de ses promesses, il n'a réalisé aucune des perspectives qu'il se vantait d'ouvrir. Ce qui est plus grave, il ne s'est même pas montré susceptible de devenir une discipline, une science. Il est resté une mine abondante pour les collectionneurs sans aboutir à aucune vue d'ensemble. Ses matériaux pouvaient fournir quelques données isolées à l'historien, au linguiste et au psychologue, mais, en somme, les contes étant à la fois universels et indépendants, ils restaient en quelque sorte renfermés dans le même cercle.

C'est ainsi que je me vis peu à peu détaché de l'étude des traditions populaires, mais la longue intimité avec ces recherches n'a pas laissé de m'être utile dans la suite sous le rapport linguistique. En consacrant récemment, dans la *Langue de Rabelais* (1922), plus de deux cents pages aux « Faits traditionnels » de l'époque de la Renaissance, et, dans les *Sources indigènes* (1925), en mettant pour la première fois les « Traditions populaires » au service de l'Etymologie, je n'ai fait qu'utiliser des données depuis longtemps accumulées.

En abandonnant les études folkloriques, il ne me restait qu'à continuer les recherches philologiques sur le roumain. Mais, outre que cet idiome de l'Europe orientale est d'une mince importance aux yeux des romanistes, tous les moyens bibliographiques faisaient défaut dans les bibliothèques de Paris. Je me vis donc également forcé d'y renoncer.

Le folklore et le roumain délaissés, je ne vis plus rien à entreprendre et c'est alors que je traversai une véritable crise intellectuelle.

Comment, me disais-je, aborder l'étude historique du fran-

Digitized by Google

çais, langue illustre qui a préoccupé et préoccupe les meilleurs parmi les romanistes? J'avais bien suivi, lors de mes années d'études, le cours de Gaston Paris, mais j'en avais appliqué la doctrine à l'étude historique du roumain. Comment, après tant d'années parcourues dans cette direction, m'engager dans une voie nouvelle d'autant plus périlleuse que l'art d'écrire un livre, ce talent d'unir la beauté de la forme à la solidité du fond, a fait en France plus de progrès que dans le reste du monde? Me trouvant un jour chez Bréal avec plusieurs de ses élèves, et la conversation tombant sur ce sujet, je fis remarquer : « Le recueil de thèses de doctorat ès lettres de la Sorbonne est unique en son genre ». Et le maître de répondre : « Sainéan nous flatte ». Nullement, c'était l'expression pure et simple de la vérité. Dans la majorité des cas, une thèse française est à une dissertation allemande ce qu'un travail longuement médité et mûri est à un devoir scolaire. La France peut être fière de ces travaux qui sont parfois des monuments d'érudition en même temps que des modèles de bien dire.

De cet admirable instrument, délicat et nuancé qu'est le français, l'étranger est impuissant à atteindre le naturel et la précision. Quelle différence entre le style d'un Français et celui d'un Suisse ou d'un Belge, même entre les mieux doués ! Jules Gilliéron, Romand d'origine, reculait toujours à employer ce qu'il appelait plaisamment son « français fédéral », et il s'est souvent associé à un érudit parisien pour exposer ses vues en matière de dialectologie gallo-romane.

La finesse de touche que l'on a en France est presque insaisissable, et qui n'en est pas, s'expose parfois à des déconvenues, quelles que soient ses aptitudes. On sait que Guillaume de Humboldt, illustre diplomate et linguiste, qui avait longtemps représenté l'Allemagne à Paris, savait (ou croyait savoir) parfaitement le français. En 1827, il publia dans cette langue une *Lettre à M. Abel Rémusat sur la langue chinoise*, véritable monographie où l'auteur résume les différences de la méthode grammaticale en chinois et dans les langues de l'Occident. On y lit à la page 13 : « Je ne regarde pas les formes grammaticales comme le fruit des progrès qu'une nation fait dans l'analyse de la pensée, mais plutôt comme le résultat de la manière dont une nation considère et traîte sa langue ».

Digitized by Google

L'helléniste Emile Egger, en citant ce passage dans ses *Notions élémentaires de grammaire comparée* (1875), ajoute finement cette remarque (p. 214) : « Le savant auteur, on le voit, ne manie pas notre langue avec facilité, mais il ne faudrait pas que cette imperfection de son style détournât le lecteur de recourir à un opuscule plein de la meilleure philosophie sur les questions principales de la linguistique ».

Digitized by Google

I

LANGUES SPECIALES

Peu de temps après mon arrivée à Paris, l'argot ou le langage des malfaiteurs commença à exercer sur moi une fascination singulière. Plus je m'enfonçais dans son étude et plus m'apparaissait la nécessité d'avoir recours aux documents authentiques souvent représentés par un exemplaire unique, celui de la Bibliothèque Nationale.

Lorsque je fis part à Gaston Paris de mon désir d'aborder historiquement l'étude de l'ancien Argot, il m'en dissuada formellement : « Une pareille étude n'est pas digne d'un vrai philologue ». Etant donné l'état chaotique des études faites jusqu'alors sur le jargon, le maître avait parfaitement raison. Mais il s'agissait précisément de mettre un terme à ce chaos et d'inaugurer l'étude scientifique de cette branche de la philologie française. Pour y aboutir, il fallait avant tout rétablir la forme documentaire des vocables jargonnesques. C'était une tâche que personne n'avait encore entamée : je l'avais senti d'instinct.

Tout restait à faire dans ce domaine et, en premier lieu, il importait de faire prévaloir le critérium chronologique dans cet ordre de recherches.

Pendant des mois, accompagné d'une excellente copiste, Mme de Cavaillon, j'ai transcrit et fait transcrire un à un les opuscules imprimés à partir du XVIe siècle et qui représentaient le développement historique du jargon.

La Vie généreuse des mercelots (1596) est le plus ancien document jargonnesque imprimé. L'édition ultérieure de Troyes (1627) a été reproduite en 1831 par Techener sous une forme très altérée, où foisonnent les erreurs de transcription et bien d'autres. La graphie archaïsante ne fait que masquer ce travestissement. C'est pourtant cette réimpression défectueuse qui a été adoptée par les argotistes du XIXe siècle.

Digitized by Google

Le plus important de ces documents, le *Jargon de l'Argot reformé* (1628), s'est prolongé pendant plus de deux siècles (jusqu'en 1849), par une dizaine de réimpressions qui ont fini par altérer profondément la forme et le sens des termes argotiques.

Le dernier éditeur notamment, Halbert d'Angers (1849), a poussé jusqu'à l'inconscience ces fantaisies de copistes, en défigurant les termes, en forgeant des mots de son cru et en y introduisant des vocables vulgaires, considérés plus tard à tort comme jargonnesques. Dans ce domaine, l'ignorance et le manque de scrupules des éditeurs et des argotistes se sont donnés carrière au point de transformer le vocabulaire argotique en un chaos inextricable.

Marcel Schwob avait écrit dès 1892 : « On n'aura des notions précises sur la chronologie de l'Argot que lorsqu'on aura suivi et collationné les diverses éditions successives du *Jargon de l'Argot reformé* d'Olivier Chéreau[1]. »

Dix ans s'étaient passés et personne n'avait encore songé à combler cette lacune.

C'est en 1903 que j'ai rendu visite à Marcel Schwob. C'était un fin lettré et un bibliophile délicat qui avait réuni dans sa bibliothèque les principaux ouvrages touchant les argots européens. Il était préoccupé à ce moment d'une étude d'ensemble des langues spéciales pour laquelle il avait réuni d'importants matériaux. S'étant de bonne heure passionné pour Villon et pour son *jobelin*, il s'était senti attiré par le côté mystérieux de l'ancien Argot.

Jeune encore, il avait fait insérer, dans les *Mémoires de la Société de Linguistique* (1889), avec Georges Guieysse, une curieuse « Etude sur l'argot français ».

Plus tard, il lui était tombé entre les mains une plaquette sur les *Compagnons de la Coquille*, chronique dijonnaise du XVe siècle, par Joseph Garnier, archiviste de la ville de Dijon (1842), et il y avait lu un résumé du procès des Coquillards de 1455, ainsi qu'un lexique de leur jargon. Saisissant l'importance capitale de ce premier document de l'ancien Argot, Schwob s'en fut à Dijon, où il prit la copie complète de l'enquête et en tira en 1892, pour les mêmes *Mémoires*, deux importants articles, le premier sur le procès des Coquillards de Dijon, le deuxième (resté à l'état de fragment) sur le glossaire de leur jargon. La même année, il fit valoir, dans la *Revue des Deux Mondes*, l'intérêt de ces documents pour la biographie de Villon et ses *Ballades* en jargon.

1. *Mémoires de la Société de Linguistique*, t. VII, p. 36.

Digitized by Google

Lorsque je vis Marcel Schwob en 1903, deux ans avant sa mort, il était âgé de 35 ans et sa face glabre lui donnait l'aspect d'un gentleman anglais. J'ajoute ces détails, car la personne de Schwob et son activité jargonnesque sont en train de devenir légendaires au delà de la Manche.

Le plus récent traducteur anglais de Villon, H. de Vere Stacpoole, nous représente Schwob à la barbe fleurie comme un nouveau Charlemagne : « this *old white-bearded* scholar of the Jewish type ».

Le même critique attribue à un trait de génie la découverte du Dossier des Coquillards, signalé un demi-siècle auparavant par Joseph Garnier[1]. Pour satisfaire la curiosité de ce savant traducteur de Villon, il suffira de le renvoyer à la *Bibliographie raisonnée de l'Argot* (1901) par Yves Plessis, où il découvrira que les devanciers de Schwob dans cette direction s'appellent Joseph Garnier[2] (1842) et Clément-Janin (1884).

Mais revenons aux études argotiques.

Francisque Michel fut le premier à soumettre l'Argot à un traitement scientifique. C'était un érudit très versé dans l'ancienne littérature, un lecteur infatigable qui avait amassé de nombreux témoignages pour illustrer les vocables argotiques et vulgaires. Cette partie documentaire est encore aujourd'hui le côté le plus utile de ses *Etudes de philologie comparée sur l'Argot et sur les idiomes analogues parlés en Europe et en Asie* (1856).

Chose curieuse, cet excellent éditeur d'anciens monuments de la langue n'a pas cru devoir, en ce qui touche l'Argot ou langage des malfaiteurs, recourir aux textes originaux des documents jargonnesques, comme la *Vie généreuse* (1596) et le *Jargon de l'Argot* (1628). Il accepta aveuglément comme authentiques les reproductions modernes et foncièrement défigurées de Techener et d'Halbert d'Angers.

De là, les innombrables coquilles et non-sens qui, indéfiniment transcrits par les argotistes ultérieurs, jouirent longtemps d'une considération imméritée.

1. « M. Schwob lived in Paris, and away at Dijon lay the archives of the Côte-d'Or ; dusk, *unread*, silent, yet full of speech. What instinct ! what calculation of genius made of the old Jewish scholar rich his hand, so to speak, and open these parchment volumes ? Who can tell ? » Stacpoole, *François Villon, his life and his times*, Londres, 1916, p. 51.

2. Marcel Schwob reconnaît loyalement sa dette envers Joseph Garnier. Voir le recueil posthume, *François Villon, rédaction et notes*. Paris, 1912, p. 81.

Digitized by Google

J'ai soumis ailleurs cette œuvre laborieuse, mais manquée faute de base chronologique, à une critique d'ensemble. Je n'en donnerai ici que quelques exemples caractéristiques.

On y lit, par exemple, à la page 44 : « *Bellander*, mendier ».

Or, c'est là un terme inexistant, une coquille. Grâce aux diverses éditions du *Jargon de l'Argot*, on peut en suivre les vicissitudes depuis cette transcription erronée jusqu'à la forme authentique primordiale[1].

La forme *bellander* représente une double coquille : le *bellander* (remontant à *bellauder* pour *ballader*) des éditions ultérieures du *Jargon de l'Argot* est devenu *bellander* chez Vidocq, à la suite d'une nouvelle faute d'impression.

Voici maintenant ce que cette double coquille est devenue chez les argotistes postérieurs à Vidocq et à Francisque Michel :

Delvau : « *Bellauder*, mendier, dans l'argot des filous. »

Larchey : (*Suppl.*) : « *Battender*, mendier (Delvau), sans doute pour *battander* : les *battandiers* (autre coquille pour *marcandiers*) formaient une tribu de la Cour des Miracles. »

Virmaître (*Suppl.*) : « *Bellender*, mendier. Ça doit être une corruption de *battauder* (sic) qui faisait partie de la cour des Miracles (Argot des voleurs). »

Delesalle connaît quatre formes :

1° *Balader*, choisir, chercher; 2° *Balander*, mendier, porter la besace; 3° *Battander* et *bellander*, mendier (allem. *betteln*, mendier, Timmermans).

Là ne s'arrêtent pas les ravages exercés par *bellander* dans le domaine de la lexicographie argotique. La coquille a passé dans les ouvrages de sociologie et de linguistique.

On la lit dans l'*Homme criminel* (trad. franç. 1895, p. 482) de Lombroso, qui l'insère parmi les mots étrangers à l'argot français : « *Bellender*, mendier. C'est un vieux mot... il doit être d'origine allemande (*betteln*, mendier) ».

Et tout récemment, dans le glossaire de l'excellent ouvrage de Tappolet, *Die Alemanischen Lehnwörter in den Mundarten der*

1. En voici la succession :
1849 : *Bellauder*, mendier.
1836 : *Balauder*, mendier, et *bellander*, aller demander l'aumône.
1837 : *Bettander* mendier (Vidocq).
1690 : *Bellauder* (et 1700, 1728).
1660 : *Bellander*.
1634 : *Ballauder*.
1628 : *Ballader*, aller demander l'aumône.

Digitized by Google

französischen Schweiz (Strasbourg, 1917, p. 11), *bettander*, mendier, est expliqué comme une contamination du suisse romand *betteler* (de l'allem. *betteln*) et du synonyme français *quémander*.

L'ignorance des copistes et la complaisance des lexicographes de l'argot avaient abouti ainsi à une végétation parasitaire, qui menaçait d'étouffer les termes positifs du jargon. On lisait, par exemple, dans une des dernières éditions du *Jargon de l'Argot* (1836) : « *Capon*, écrivain. — *Cape*, écriture. — *Capine*, écritoire. — *Capir*, écrire ».

Ces prétendus termes avaient passé dans tous les recueils argotiques, depuis Francisque Michel (1856) jusqu'à Hector France (1908).

A première vue, cependant, on eût dû s'apercevoir que des notions comme « écrivain », « écriture », etc., sont foncièrement étrangères aux préoccupations des gueux et des malfaiteurs. En fait, ces termes sont inexistants. La première édition du *Jargon de l'Argot* (1628) renferme ce passage : « *Capons* sont les *eschevins* de la triperie... », phrase qui devint, dans l'édition de 1728 : « *Capons* sont les *écrivains* de la triperie... », après quoi celle de 1836 a forgé : *cape, capine, capir*...

Dans des conditions aussi précaires, que pouvaient valoir les essais d'interprétation de Francisque Michel?

Son expérience de l'ancienne langue et des argots romans était comme paralysée par le vice initial, le manque de critique des sources. D'autre part, au milieu du XIXe siècle, les données sur les patois français étaient rares. Même les patois du Midi, qui ont joué un rôle si important dans la constitution de l'Argot, sont restés inconnus à Fr. Michel. De là, son recours fréquent et inévitable aux idiomes exotiques.

Non seulement il attribue au jargon d'imaginaires emprunts aux langues les plus disparates : au basque (cf. *andre*), au bohémien (cf. *pier* et *rupin*), au russe (cf. *cagne* et *mouchique*), etc. ; mais, ce qui est plus aventureux, il raisonne sur des transcriptions erronées :

« *Blème*, *durême*, *rême*, fromage. Le dernier de ces trois mots, qui pourrait être la racine ou le point de départ des deux autres... D'où vient *rême*?... De *raime*, ramée, feuillage. C'était sur des rameaux entrelacés qu'on plaçait le fromage frais pour le faire sécher ».

Digitized by Google

Or *blème* et *rème* sont de simples coquilles pour *durème*, seul vocable positif que donne encore exclusivement Vidocq.

Marcel Schwob fut un tout autre initiateur des études argotiques. A l'encontre de son devancier, il avait entrevu l'importance du traitement historique de l'ancien Argot. Il avait même suggéré une édition critique du *Jargon de l'Argot*, mais avait reculé pour lui-même devant un pareil labeur. Dépourvu ainsi de tout guide chronologique, il a projeté dans le passé, et dans un passé fort lointain, certains procédés déformateurs du *loucherbème* ou argot des bouchers qui ne remonte pas au delà du XIXe siècle. Il croyait retrouver cette « méthode de défiguration » jusque dans le *jobelin* de Villon[1].

Autre lacune. Schwob manquait de toute préparation linguistique, comme en témoignent ses analyses aventureuses des termes argotiques et vulgaires. C'est ainsi qu'il voit dans *moche*, vilain (proprement à l'état brut comme la *soie en moches*), le mot *mal* affublé du suffixe *oche*; il considère *chiper* et *choper*, ainsi que *chiquer* et *choquer*, comme des « doublets artificiels... ». Il multiplie artificiellement les suffixes argotiques, auxquels il attribue une sorte de création métaphorique (« les suffixes font naître des images »), méconnaissant ainsi le rôle réel de la métaphore dans la formation de l'argot.

Son vrai mérite, c'est d'avoir, après Joseph Garnier, appelé l'attention sur le Dossier des Coquillards dijonnais (1455) et fait ressortir l'intérêt de leur lexique pour le *jobelin* de Villon.

Après Francisque Michel et Marcel Schwob, toute une génération d'amateurs et d'argotistes se sont succédés, qui ont essayé de codifier l'ancien argot, mêlé au langage parisien. Ils l'ont fait en multipliant les erreurs des vieux copistes et en forgeant une sorte d'argot livresque, comme on peut le voir dans le *Dictionnaire* d'Aristide Bruant qui clôt le XIXe siècle.

Tel était l'état confus de l'argot lorsque j'en abordai l'étude, malgré le désaveu de Gaston Paris.

Il importait avant tout d'établir le vocabulaire jargonnesque sur une base solide, en assignant à chaque terme argotique sa forme authentique et primordiale. Cette besogne une fois accom-

1. *Mémoires de la Société de linguistique*, t. VII, p. 38. Cf. notre *Argot Ancien*, p. 45-47, et le *Langage Parisien*, p. 204.

Digitized by Google

plie, il s'agissait d'embrasser l'argot dans son développement historique et de dégager les facteurs qui ont contribué à sa formation.

Ce fut l'objet des deux ouvrages : *L'Argot ancien* (1907) et *Les Sources*[1] *de l'Argot ancien* (1912), le premier couronné par l'Institut (prix Volney), le deuxième, par l'Académie française (prix Saintour).

Ces longues recherches documentaires aboutirent à des résultats aussi nouveaux qu'inattendus. On pourrait les résumer ainsi :

1° L'Argot ancien est foncièrement indigène, n'étant que du français, vieux ou régional, dont le sens a été plus ou moins modifié;

2° L'Argot est un langage essentiellement métaphorique;

3° Il ignore tout emprunt étranger (basque, bohémien, celtique), en dehors des argots italien et espagnol qui se sont mutuellement influencés;

4° L'Argot ancien a influencé à diverses époques le français, le bas-langage et les patois, et s'est définitivement fondu (dans la seconde moitié du XIXe siècle) dans le vulgaire parisien.

La critique fut unanime à reconnaître la solidité de la documentation et la méthode rigoureuse appliquée à l'étude des sources. Une nouvelle branche de la philologie française venait d'être fondée sur des bases scientifiques et une source nouvelle ouverte au vocabulaire français[2].

Deux faits avaient frappé les spécialistes.

D'une part, la critique des sources jargonnesques faisant ressortir les altérations, parfois inextricables, des éditeurs et des copistes; d'autre part, le tableau des répercussions des vocables argotiques en dehors de leur milieu spécial, révélant tout l'intérêt, historique et social, qui s'attache à cet ordre de recherches.

De là, l'accueil très favorable des philologues et des linguistes.

1. Nous avons eu la bonne fortune d'avoir, en ce qui concerne le Dossier des Coquillards et le *jobelin* de Villon, la collaboration de l'érudit historien Pierre Champion, qui nous a en outre donné une étude (qui clôt le premier volume) sur l'histoire des classes dangereuses en France des origines à la fin du XVe siècle.

2. *Journal des Savants*, octobre 1909, p. 437 à 445 (Ant. Thomas). — *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, nov. 1908 et oct. 1913 (A. Meillet). — *Revue de philologie française* de 1913 (A. Dauzat). — *Revue critique d'histoire et de littérature* de 1908 et de 1913 (E. Bourciez). — *Revue de Synthèse historique* de 1908 (Lucien Febvre). — *Revue des Etudes Rabelaisiennes*, t. X, 1912, p. 490 à 492 (H. Clouzot). — *Revue d'Ethnographie et de Sociologie* de 1913 (A. Van Gennep), etc.

Digitized by Google

Mais il m'était réservé une satisfaction plus complète, l'opinion des spécialistes qui se sont efforcés d'élucider l'œuvre de Villon.

Feu le Docteur René Guillon, qui a récemment essayé de restituer et d'interpréter les *Ballades en jargon* de Villon, d'après le manuscrit de Stockholm (1920), remarque à la p. 15 de son opuscule : « L'ouvrage de M. Sainéan sur les *Sources de l'Argot ancien* nous a été, dans notre interprétation, d'un perpétuel secours et nous le citerons à chaque page du glossaire, sinon à chaque mot. »

Et le dernier éditeur critique des *Œuvres de Villon*, M. Louis Thuasne (1923), fait ces réserves, avant de procéder à l'examen du *jobelin* (t. III, p. 660) : « Ce n'est pas qu'il n'y ait eu des érudits qui se sont flattés de tout comprendre et de tout interpréter... Mais après les déclarations de Fr. Michel, qui assure avoir renoncé à interpréter le *jobelin*, et celles de M. L. Sainéan, le philologue et le linguiste le plus autorisé dans la matière, et qui constate qu'en dépit des investigations réitérées la plus grande partie du lexique reste indéchiffrable, il était prudent de s'en référer à l'opinion d'un si bon juge. »

A l'étranger, mes ouvrages ne furent pas moins remarqués.

R. Renier, dans le *Giornale storico della letteratura italiana*, de 1908, termine son appréciation : « Lo studio è di estrema curiosità non solamente per il glottologo, ma anche pel letterato et per lo psicologo ».

Et sur les *Sources de l'Argot ancien* (dans le même *Giornale* de 1913) : « Annunziammo già con la dovuta lode il volume importante di Sainéan, l'*Argot ancien*. Oggi la lode si cangia in ammirazione nel conto dei due volumi che a quello studio il Sainéan a fatto seguire et che ora ne sono magnifico coronamento... Possa la bellisima opera del filologo francese invogliare fra noi qualcuno ad uno studio sistematico e compiuto, di cui si ha appena qualche saggio prematuro, dei gerghi d'Italia ! »

Enfin, Otto Driesen, dans son long compte rendu (*Archiv für das Studium der neuern Sprachen* de 1909) :

« Il faut saluer le livre de Sainéan comme la production la plus remarquable dans le domaine des recherches philologiques sur l'argot... Grâce à un labeur acharné, l'auteur a réussi à établir sur une base solide une branche de la philologie française qui jusqu'à lui était dans le chaos. Il l'a rendue ainsi accessible aux linguistes, aux littérateurs et aux historiens de la civilisation. »

Digitized by Google

Mon premier éditeur fut Honoré Champion. Je dois un souvenir ému à ce représentant de la vieille librairie française. Il avait vu défiler dans sa boutique les plus grands érudits et écrivains de son temps, dont il aimait à évoquer le souvenir. Dès notre première rencontre, nous sommes devenus amis et, jusqu'à sa mort, il conserva à mon égard une attitude vraiment paternelle.

Digitized by Google

II

IDIOMES VULGAIRES

Pendant les années 1903 et 1904, j'ai suivi assidûment, à titre d'auditeur, les conférences de Jules Gilliéron, à l'Ecole des Hautes-Etudes, sur la dialectologie gallo-romane. Ce grand travailleur préparait alors son *Atlas linguistique de la France*, qui allait le rendre célèbre.

Ces conférences étaient débitées avec une animation et un enthousiasme communicatifs, qui entraînaient l'auditoire. J'en ai, pour ma part, tiré grand profit. Elles m'ont inspiré le désir d'étudier les recueils patois, nombreux et suggestifs, et ces lectures, souvent reprises, m'ont été d'une grande utilité pour mes travaux ultérieurs.

Après tant d'années écoulées, je peux affirmer qu'il n'y a pas de meilleure introduction à l'étude historique de l'idiome national que ces glossaires régionaux. Le plus insignifiant même de ces recueils peut fournir des données instructives. Libre au phonéticien de les négliger, à cause de l'imperfection de leur notation orthoépique, mais l'historien de la langue les consultera toujours avec intérêt et profit.

Même après la publication de l'*Atlas linguistique de la France* (1902-1910), ces répertoires conservent toute leur valeur pour le vocabulaire. Les données de l'*Atlas*, forcément limitées, doivent être complétées par celles de ces glossaires. Les unes comme les autres servent à éclairer l'historique des mots.

La valeur de l'*Atlas* réside d'ailleurs dans ses données irréprochables sur la phonétique, dans la répartition géographique des vocables et aussi dans sa richesse lexicologique pour les notions familières aux rustiques. C'est l'*Atlas* qui nous a le premier révélé les noms hypocoristiques, pour la plupart enfantins, des animaux domestiques, ce qui m'a permis, dans les *Sources indigènes de l'Ety-*

Digitized by Google

mologie française, d'élargir le domaine de la métaphore linguistique.

Ce qui avait frappé les érudits dans mon livre sur l'*Argot ancien*, c'étaient, entre autres, les nombreux rapprochements dialectaux qui éclairaient singulièrement les origines des vocables argotiques. Dans les *Sources de l'Argot ancien*, j'avais étudié pour la première fois les actions et réactions du jargon et des idiomes vulgaires. Sous le titre de « Survivances de l'Argot ancien », j'y avais tracé un tableau des vestiges que le jargon a laissés dans le langage parisien et les parlers provinciaux. La préface de 1912 se terminait par cette promesse : « Nous avons réservé pour un autre ouvrage la fusion de l'argot, ainsi que celle des autres parlers spéciaux, dans le bas-langage parisien, le développement historique de ce dernier et les divers contingents sociaux qui ont alimenté son vocabulaire ».

Ce programme fut réalisé dans un volume paru sept ans plus tard sous le titre : *Le Langage parisien au XIXe siècle* (1919).

Ainsi, mes recherches sur l'Argot ancien m'ont conduit à l'étude des parlers provinciaux et du langage parisien. Au fur et à mesure de leur avancement, j'ai acquis la conviction de la pénétration de plus en plus intense dans le bas-langage de la capitale des termes du jargon, qui finit par y trouver son dernier refuge. Au stock considérable des apports des classes en marge de la société — voleurs, gueux, vagabonds, saltimbanques, filles — vinrent s'ajouter, dans la seconde moitié du XIXe siècle, les contributions également importantes des classes professionnelles.

D'autre part, et par l'intermédiaire des gens de métiers venus à Paris de tous les coins de France, le langage parisien s'enrichit d'un grand nombre de vocables de terroir, abondance qui contraste avec la pénurie des emprunts étrangers — allemands, italiens, etc., — faits à la même époque, par divers intermédiaires.

Le vulgaire parisien vit ainsi son vocabulaire s'enrichir indéfiniment. En comparaison de son état au début du XIXe siècle, il accusa un changement profond et surprenant. Non seulement son vocabulaire se décupla, mais son trésor métaphorique devint inépuisable. Les langues spéciales et techniques des soldats, des marins, des ouvriers lui fournirent une ample moisson d'images à la fois pittoresques et frappantes. D'autre part, l'importance exceptionnelle prise par la capitale eut pour conséquence l'expansion du parler parisien dans le pays tout entier.

Digitized by Google

Les matériaux que j'ai su réunir étaient d'une abondance et d'une variété qui ne laissaient rien à désirer. J'ai cru pourtant devoir entreprendre des enquêtes partout où l'exigeaient les lacunes de mon expérience.

En ce qui touche l'argot des malfaiteurs de nos jours, j'ai démontré, qu'à part quelques réminiscences de l'ancien jargon, il se confond en très grande partie avec le bas-langage parisien. Ce que nos dictionnaires d'argot enregistrent comme appartenant au jargon moderne, n'est généralement qu'un produit factice ou livresque.

Des policiers comme Rabasse et Macé (1889), à la fois ignorants et dupes de leurs informateurs, ont encombré les dictionnaires d'argot d'un fatras inutile. Le premier de ces policiers a cumulé de grossières bévues et forgé des vocables superflus; le deuxième a pris, pour du jargon, des vocables de la *germania* que lui a fournis un détenu espagnol. Larchey et ses successeurs ont accueilli avec trop de complaisance ces ridicules élucubrations.

C'est ainsi que Bruant qui a groupé, dans son *Dictionnaire du XXe siècle* (1900), toutes les erreurs et les non-sens de ses devanciers, a accueilli des données absolument sujettes à caution, sinon forgées de toutes pièces. Il suffit de lui comparer à cet égard le *Dictionnaire français-argot* (1837) de Vidocq, pour être frappé de la sobriété de l'un et de l'exubérance toute artificielle de l'autre :

Vidocq. — Soleil : *luysard*; Terre : *dure*; Fenêtre : *venterne.*

Bruant. — Soleil : *beau-blond, huré couchant, le glorieux, le grand lumignon, luis, luisard, luysard*; Terre : *la base, la basse, la dure, la produisante, le royaume des taupes, le sapin des cornants, maman*; Fenêtre : *indiscrète, insipide, lanterne, luisante, vanterne, venterne, ventouse.*

Suivons maintenant la formation factice d'un de ces prétendus termes, œuvre exclusive des argotistes littérateurs.

Les voleurs modernes désignent par *fade*, proprement partage (*fader*, répartir le vol), le partage du produit d'un vol. Ce terme et surtout le verbe correspondant ont acquis un développement sémantique particulier dans le bas-langage[1]. Or voici ce qu'il est devenu entre les mains de nos argotistes.

Rigaud (1881) ne donne que *fade*, partage d'un vol, mais Hayard

1. Voir *Langage parisien*, p. 517.

Digitized by Google

(1906) ajoute *fademuche*, partage, part, et Virmaître (*Suppl.* 1896) prétend que : « Dans le monde des souteneurs, on dit *fader* et *falmucher* ». Ce dernier figure à côté d'*aller chez Faldès*, locution que donnent la plupart de ces recueils et que Larchey (*Suppl.* 1888) explique ainsi : « Terme fabriqué évidemment sur le mot *fade* (part de vol) et *fader* (partager) ».

Il n'en est rien. En fait, cette locution remonte à la retentissante affaire Fualdès, procès criminel qui se déroula en 1817 devant la Cour d'assises de l'Aveyron et qui a donné matière à une complainte longtemps célèbre.

Toutes ces formes parasitaires : *fademuche*, *falmuche*, *falmucher*, *aller chez Faldès* — n'ont existé que dans l'imagination des argotistes. Bruant, qui les donne toutes, cite, aux mots *écol* et *partager*, des exemples sans références, sauf un (*falmuche*) de Bercy, dont il faut lui laisser la paternité.

Mes enquêtes ont porté notamment sur l'argot des bouchers et sur celui des saltimbanques.

Le premier, dit *loucherbème*, tout moderne et d'une action presque nulle, était mal connu et on en avait étrangement abusé, en transportant à la période la plus ancienne du jargon ses procédés anagrammatiques. En fait, il ne dépasse pas le premier quart du XXIe siècle, et il est resté à peu près étranger au jargon et au langage parisien, bien que des littérateurs et des argotistes se soient efforcés d'en élargir indéfiniment le cadre et d'en faire un usage théorique absolument abusif.

Ce sont surtout les forains qui ont retenu mon attention. J'ai tâché d'étudier sur place leur vocabulaire spécial, en me documentant auprès de quelques représentants notoires de la profession. Ainsi renseigné, j'ai été à même de faire ressortir, avec force exemples, les termes caractéristiques que les saltimbanques ont fournis au parler populaire de la capitale.

Je me suis constamment efforcé de replacer chaque terme du langage parisien dans son milieu spécial et cela suffisait parfois à en préciser l'origine. Par exemple, on lit dans un livre récent : « *Soulographie* et *soulographe* ne sont pas des mots d'origine populaire, mais ont dû germer dans la cervelle de quelque bohème frotté de grec mais non lettré. Le peuple n'aurait pas forgé cette laideur[1] ».

1. H. Bauche, *Le Langage populaire ou le français tel qu'on le parle dans le peuple de Paris* (1920), p. 79.

Digitized by Google

Il n'en est rien. Le terme est foncièrement vulgaire, comme en témoigne le milieu où il a pris naissance : les imprimeurs, biberons notoires, d'où *soulographie*, calqué sur *typographie*, ivresse complète, tout d'abord parmi des typos, ensuite généralisé. Balzac en avait déjà indiqué la provenance professionnelle dans *Un grand homme de province à Paris* (ch. XXVII) : « Si je donne les dix francs aux ouvriers, Monsieur, ils feront de la *soulographie*, et adieu votre *typographie*, plus de journal ».

Pour la première moitié du XIXe siècle, j'ai pu utiliser de nombreux recueils de *Locutions vicieuses*, dont j'ai pour la première fois fait ressortir la portée sociale et linguistique. Je disposais, pour la seconde moitié du XIXe siècle, non seulement d'amples recueils lexicographiques qui se succèdent pendant cinquante ans, de 1856 à 1908, mais de toute une littérature qui va des chansons aux périodiques écrits en vulgaire parisien. Les dix années de publication du *Père Peinard* (1889-1900), notamment, que j'ai le premier utilisées sous le rapport lexicologique, m'ont fourni des matériaux très abondants.

D'excellents connaisseurs du langage parisien — Emile Pouget, Léon de Bercy et surtout Jehan Rictus — m'ont constamement fait profiter de leur expérience du parler vulgaire.

Une fois en possession de ces nombreux documents, il restait à introduire dans ce chaos l'espace et la lumière, à classer les matériaux, à remettre chacun de ces vocables dans son milieu social et professionnel, et à soumettre l'ensemble à un traitement strictement historique. J'ai procédé de mon mieux à cette tâche délicate et complexe.

C'est en linguiste et en sociologue que j'ai abordé cet immense accroissement du vulgaire parisien pendant la seconde moitié du XIXe siècle. J'en ai recherché les facteurs sociaux et les contingents linguistiques. J'ai voulu montrer par quels courants multiples s'est constitué ce vocabulaire débordant, qui a fini par absorber vingt langues spéciales et professionnelles.

On a insisté, à différentes reprises, sur une prétendue démarcation à établir entre le langage parisien et le jargon des malfaiteurs. Encore récemment on a répété : « Ce serait une erreur absolue de confondre le langage populaire avec l'argot, comme on le fait dans certains dictionnaires[1] » ; mais l'auteur s'empresse d'ajouter : « Il

1. H. Bauche, *ouvr. cité*, p. 18 et 20.

Digitized by Google

faut reconnaître que l'argot des malfaiteurs, l'argot des prisons, entre pour une part notable dans la formation du langage populaire ». Et ailleurs : « Les frontières entre l'argot et le langage populaire sont difficiles à déterminer. »

En fait, jusqu'en 1850, le jargon et le parler vulgaire sont restés foncièrement divergents, chacun suivant un développement à part; mais, à partir de cette date, les deux courants se sont graduellement confondus dans le canal du langage parisien, de sorte que, de nos jours, l'apache et l'homme des classes laborieuses se servent essentiellement du même parler. Cette constatation est un des résultats les plus positifs de mes longues recherches.

Ce dernier fait, d'importance à la fois linguistique et sociale, a donné au vulgaire parisien un caractère à part et essentiellement différent de ce qu'il était dans la première moitié du XIXe siècle. L'intrusion du jargon dans le langage de la capitale en a considérablement augmenté le fonds lexicologique en même temps qu'il lui a donné plus de couleur et de relief.

De là, des rapports intimes entre le parler vulgaire et le jargon des malfaiteurs, rapports qu'on s'obstine à nier malgré l'évidence des faits.

Qu'il me soit permis de rappeler ici un souvenir personnel.

En 1915, moins d'un an après l'éclosion de la guerre mondiale, j'ai le premier essayé de noter les transformations linguistiques qui venaient de se manifester dans les tranchées et qu'on pouvait suivre dans les lettres des Poilus et les journaux du front. Le *Temps* du 29 mars 1915 inséra mon premier article : « La Langue et la Grande Guerre », sous le titre l'*Argot des Tranchées*; mais un deuxième article, mieux documenté et contenant un aperçu des éléments constitutifs de ce langage spécial, me fut retourné par le secrétariat de la rédaction avec une lettre fort polie, où on lisait (21 avril 1915) :

« Nous avons lu votre article avec le plus grand intérêt. Il nous est malheureusement bien difficile de le reproduire. Il ne s'agit plus seulement, en effet, de l'argot des tranchées, mais un peu de la langue des apaches. Nos lecteurs ne seraient-ils pas choqués de trouver quelques-unes de ces expressions dans nos colonnes? »

C'est là, en gros, l'opinion générale qui juge d'après des impressions, au détriment des faits dûment constatés. N'avons-nous pas lu encore tout récemment, sous la plume d'un linguiste, cette affirmation surprenante, au début d'un compte rendu de notre *Langage parisien* : « Le titre de cet ouvrage risque d'induire en erreur

Digitized by Google

et de faire croire que tous les Parisiens d'aujourd'hui parlent comme des Apaches[1] ».

Aussi n'ai-je jamais soutenu une pareille exagération. Je me suis borné à constater que *tous les Parisiens des basses classes* — ouvriers, soldats, marins, forains, malfaiteurs — parlent essentiellement le même langage, fortement imprégné de termes de l'ancien jargon.

Dans un pays démocratique comme la France, il est surprenant de rencontrer ce mépris pour le langage du peuple. L'inintelligence des grammairiens du passé, qui condamnaient en bloc toutes les innovations, a laissé des traces persistantes. Rien de plus amusant que l'embarras de nos littérateurs en présence de mon *Langage parisien*[2]. Je suis fier d'avoir rendu à ce parler sa valeur linguistique et sociale, et d'en avoir réintégré l'étude dans l'ensemble de la philologie française.

Le critique compétent et consciencieux ne manquera pas de relever ces résultats nouveaux et féconds. Il constatera les solides assises documentaires sur lesquelles s'élève l'édifice, et la méthode, à la fois sociologique et linguistique, qui y est appliquée pour la première fois à l'étude du vocabulaire d'une grande agglomération sociale comme la population parisienne et au rayonnement de ces parisianismes en France et hors de France.

Le regretté historien et critique, Arthur Chuquet (mort en 1925), en a donné un compte rendu détaillé dans la *Revue critique d'histoire et de littérature* d'avril 1921, d'où j'extrais ces passages :

« Excellent livre, très intéressant, très instructif d'un bout à l'autre et qui témoigne d'un labeur infini, d'un vaste savoir, d'une très vive sagacité. Il est indispensable à qui veut connaître à fond le vocabulaire français. Le langage parisien du XIXe siècle auquel M. Sainéan consacre ce considérable travail, n'est-ce pas notre langue à tous?

« M. Sainéan a mis en œuvre des matériaux nombreux et il nous apporte une masse énorme de renseignements. Mais tout cela est parfaitement classé et ordonné. Il faut louer hautement, outre la science de l'auteur, sa méthode, sa critique et l'ordre qu'il a mis

1. *Revue des langues romanes de* 1925, p. 192 (article signé Maurice Grammont).

2. M. Gustave Lanson, dans son excellent *Manuel bibliographique* (éd. 1921), Supplément au XIXe siècle, p. 1767, range notre *Langage parisien*, sous la rubrique *Littérature populaire*, avec un recueil de contes rustiques de l'Argonne.

Digitized by Google

dans cet énorme assemblage de mots et d'expressions. Et cette étude si bien conduite est en même temps attachante.

« Son livre est de haute valeur, un ouvrage scientifique, composé après de longues et consciencieuses recherches, et aussi exact, aussi complet que possible. Il offre son livre à la France, sa patrie intellectuelle, avec nous tous les Français l'assureront de leur reconnaissance ».

A son tour, la critique allemande a insisté sur le côté sociologique:

« L'auteur embrasse le sujet dans un cadre assez vaste. Fidèle à la méthode qu'il a appliquée dans ses autres publications, il étudie les faits linguistiques à la lumière des faits sociaux. Il fait ressortir l'influence qu'a exercée sur le langage parisien le parler des soldats, des marins, des malfaiteurs. Il montre, dans des recherches copieusement documentées, comment mainte expression de ces sphères spéciales pénètre et se développe dans le bas-langage, avant de passer à la langue générale. Il étudie les origines multiples de ce vocabulaire parisien et nous révèle les sources qui l'ont alimenté[1]. »

1. Kurt Glaser, dans *Zeitschrift für französische Sprache*, t. XLVII, 1925, p. 485 à 486.
Voir, en outre, *Revue de l'Enseignement* de juillet-août 1921. — *L'Intermédiaire des chercheurs* du 1er février 1921 (Montorgueil), etc.

Digitized by Google

III

ETUDES RABELAISIENNES

Absorbé par mes recherches sur les langues spéciales et vulgaires de la France, j'étais resté jusqu'alors à peu près étranger au mouvement d'études sur l'œuvre rabelaisienne que venait de susciter M. Abel Lefranc. A l'Ecole des Hautes-Etudes d'abord, au Collège de France ensuite, son enseignement sur l'histoire littéraire de la Renaissance avait groupé, au début du XXe siècle, nombre d'auditeurs, dont quelques-uns allaient devenir des maîtres. Il avait pris comme sujet de ses conférences l'œuvre de l'illustre écrivain tourangeau, dont le commentaire était resté à peu près stationnaire depuis Le Duchat (1711). Secondé par quelques-uns de ses élèves, il s'efforçait d'en élargir le cadre et de l'établir sur des bases vraiment scientifiques.

M. Lefranc fonda au début de 1903 la Société des Etudes rabelaisiennes, qui, la même année, inaugura une *Revue des Etudes rabelaisiennes*. La généreuse initiative de Mme la Marquise Arconati-Visconti, en 1907, rendit possible une future édition critique des *Œuvres de Rabelais* (1912 et suiv.).

C'est en 1906 que je vis un jour, à la Bibliothèque de l'Université, M. Lefranc s'approcher de moi et me proposer de collaborer à la *Revue des Etudes rabelaisiennes*. J'étais resté jusqu'alors en dehors du XVIe siècle et, de Rabelais lui-même, je n'avais fait qu'une lecture sommaire.

Tempérament enthousiaste, intelligence ouverte à tous les problèmes littéraires, Abel Lefranc avait fait ressortir, en l'appuyant de preuves documentaires, le réalisme de l'œuvre rabelaisienne et avait relevé à différentes reprises son caractère encyclopédique. Véritable animateur, il avait communiqué son ardeur à ses disciples : Jacques Boulenger, Henri Clouzot, Jean Plattard, qui ont

Digitized by Google

tour à tour renouvelé la critique du texte, la biographie et les sources antiques de Rabelais.

La franche et cordiale invitation de M. Lefranc me donna envie d'approfondir l'œuvre du Maître.

Ce fut pour moi une révélation, mais j'étais loin, très loin de me douter que l'étude linguistique de Rabelais allait devenir, dès ce moment, la grande préoccupation de ma vie.

Les cinq premiers tomes de la *Revue du XVIe siècle* étaient remplis de recherches intéressantes sur la biographie et la topographie rabelaisiennes, sur l'ambiance de Rabelais et sur son influence. A partir du tome VI, l'étude de sa langue prit le dessus et resta longtemps dominante.

J'avais conçu, dès le début, ma tâche de la manière la plus large.

Le lexique de Rabelais est le plus vaste, le plus complexe qu'on connaisse : son interprétation purement verbale n'en représente qu'une face. Chacun de ses termes répond à une réalité technique ou scientifique, marque un moment important dans l'évolution de l'esprit national. Ajoutons que les mots correspondants trouvent pour la plupart, dans l'œuvre rabelaisienne, leur premier texte de langue.

Ce vocabulaire, presque illimité, devient ainsi un monde où se reflète toute la vie des hommes de la Renaissance sous ses aspects les plus divers.

Il importait donc de replacer chacun de ces vocables dans son milieu spécial et d'en faire ressortir ainsi la valeur à la fois linguistique et sociale. Mais ce résultat ne pouvait s'obtenir qu'en dépouillant les principaux auteurs des XVe et XVIe siècles pour dégager l'originalité du grand écrivain sous le rapport de la langue et en utilisant ensuite, pour éclairer son vocabulaire, les multiples ressources de la philologie, notamment les patois des régions que Rabelais a fréquentées et dont il a tiré parti.

Il fallait, d'autre part, envisager ces résultats linguistiques à la lumière des faits sociaux contemporains, en montrer l'étroite connexion ainsi que la portée considérable pour la civilisation de la Renaissance.

Tâche immense et ardue devant laquelle avaient reculé tous les philologues.

Un de mes premiers articles — *Le Vocabulaire de Rabelais* — parut en 1908 et fut suivi de nombreuses contributions linguistiques qui se prolongèrent, au cours de la *Revue des Etudes rabelaisiennes* et de la *Revue du XVIe siècle*, pendant une quinzaine d'années.

Digitized by Google

Cette énorme accumulation de faits a fourni la matière à une série d'ouvrages, dont plusieurs ont été rédigés pendant la Grande Guerre. Les voici dans l'ordre de leur apparition :

1. ŒUVRES COMPLÈTES DE RABELAIS. — Edition critique publiée par Abel Lefranc, J. Boulanger, H. Clouzot, P. Dorveaux, J. Plattard et L. Sainéan, livres I et II (1912-1922).

Peu de temps après mon entrée à la Société des Etudes rabelaisiennes, M. Lefranc me fit l'honneur de me charger du commentaire philologique de la savante édition qu'il projetait. Cette collaboration avait été auparavant confiée à M. Ant. Thomas, que ses multiples occupations forcèrent d'y renoncer. En assumant cet honneur et cette responsabilité, je me rendais parfaitement compte des difficultés de l'entreprise. Mais j'avais derrière moi cinq ans de préparation dans cette voie et j'avais déjà fourni, dans la *Revue* de la Société, nombre de contributions philologiques sur l'œuvre rabelaisienne.

J'avais trouvé, en outre, en Henri Clouzot un compagnon d'études rabelaisiennes des plus obligeants. Ouvrier de la première heure, il avait déjà éclairci plusieurs points obscurs de la vie de Rabelais et appelé l'attention des rabelaisants sur l'importance de la topographie régionale et sur l'ambiance du grand Tourangeau. Il put ainsi me faciliter les premiers pas dans la nouvelle carrière où je venais de m'engager et stimuler mon activité dans cette voie. Ce furent là les germes d'une amitié, chère et précieuse, qui restera vive, je n'en doute pas, jusqu'à la fin de nos jours.

A la Société des Etudes rabelaisiennes, j'ai rencontré un autre ami dévoué, le Dr Paul Dorveaux, qui voulut bien guider mes recherches dans le domaine scientifique de la Renaissance française. Dans une des salles de la Bibliothèque de l'Ecole de Pharmacie qu'il avait mise à la disposition des membres de la Société, on se réunissait, sous la présidence d'Abel Lefranc, pour discuter en commun la mise en œuvre des premiers chapitres de *Gargantua*. Avec son indulgente bonhomie qui rappelait celle du Maître, notre cher président participait aux échanges de vues, les provoquait et faisait profiter l'équipe laborieuse de son expérience.

Grâce à ce travail préliminaire, le *Ier Livre* de Rabelais put paraître en 1912.

Mes matériaux étaient déjà suffisamment avancés pour me per-

Digitized by Google

mettre d'en tirer parti pour les « Notes du commentaire ». Certains chapitres particulièrement complexes, comme les jeux de Gargantua, ont exigé des recherches longues et minutieuses. Les notes correspondantes, en collaboration avec H. Clouzot, ont mis à profit des sources traditionnelles inexplorées jusqu'alors.

La critique a salué l'apparition de cette belle édition, « qu'on peut enfin considérer comme définitive ». M. E. Bourciez lui a consacré une appréciation détaillée, dont voici la partie qui me concerne (*Revue critique* de 1914, t. I, p. 381 à 384) : « La part contributive de M. Sainéan a été des plus considérables, puisqu'il avait assumé presque à lui seul un commentaire linguistique, qui porte sur une infinité de termes archaïques ou dialectaux. La tâche était lourde, et en somme elle a été bien remplie, car sans entrer dans de trop longues discussions et sans faire un cours de philologie romane, le commentateur est arrivé à donner presque tous les éclaircissements nécessaires au gros des lecteurs ».

Malheureusement, les travaux préparatoires traînèrent en longueur (1907 à 1912) et finirent par refroidir la belle ardeur initiale. La guerre survenue fut un obstacle autrement grave. Le *Livre II*, presque achevé avant 1914, ne vit le jour qu'en 1922.

Sur ces entrefaites, plusieurs collaborateurs, obligés par la multiplicité de leurs travaux ou par leur âge — Boulenger et Clouzot, Dorveaux et Sainéan — se retirèrent de l'Edition, en cédant la place à des forces plus jeunes et plus entreprenantes. Il est à souhaiter que ces défaillances forcées ne viennent pas ralentir le bel élan des rabelaisants et reculer l'achèvement de cette savante entreprise, le monument le plus durable qu'on ait élevé jusqu'ici au génie de Rabelais.

II. L'HISTOIRE NATURELLE ET LES BRANCHES CONNEXES DANS L'ŒUVRE DE RABELAIS (1921). — Tirage à part de la *Revue du XVIe siècle*, t. III à VIII, 1915-1921.

L'œuvre de Rabelais renferme une masse de notions scientifiques, parmi lesquelles les détails d'Histoire naturelle sont les plus nombreux et les plus caractéristiques. Ces données remontent pour la plupart à l'héritage scientifique du passé; d'autres appartiennent à l'époque même de notre auteur; enfin plusieurs, et des plus intéressantes, sont dues à ses observations personnelles, à sa curiosité universelle.

Il importait d'en faire le départ et d'assigner à chacun de ces

Digitized by Google

faicte de Nature sa place dans l'ensemble du mouvement scientifique de la Renaissance.

J'ai recherché les sources nombreuses où Rabelais a puisé, en établissant leurs filiations et leurs intermédiaires; j'ai relevé les emprunts que son génie d'écrivain a renouvelés; j'ai enfin consigné les apports de son immense curiosité et de sa vision à la fois précise et colorée.

La méthode réaliste, qui envisage les faits dans leur ambiance sociale, se révèle aussi dans le domaine scientifique, comme ailleurs, d'une heureuse fécondité.

A l'histoire naturelle proprement dite j'ai ajouté la Médecine, la Pharmacie et l'Alimentation, branches connexes qui trouvent dans les sciences de la nature leur point de départ et leur application immédiate. Je les ai soumises à la même appréciation strictement historique, en les étudiant à la lumière des documents contemporains. Le souci constant de rattacher les faits consignés par Rabelais à la science de l'époque et à la vie sociale du XVIe siècle renouvellent la matière et lui donnent un intérêt particulier.

J'ai trouvé, pour écrire ce livre, une vraie mine de renseignements dans la Bibliothèque de l'Ecole supérieure de Pharmacie. Le Dr Dorveaux y avait réuni une collection incomparable d'œuvres scientifiques de la Renaissance. C'est grâce à l'extrême obligeance de mon vénérable ami que j'ai pu consulter l'ensemble des publications rarissimes de Pierre Belon et d'autres naturalistes, ses contemporains. Je fus ainsi à même d'éclairer chacun des termes scientifiques de Rabelais par les travaux des spécialistes de son époque.

Ma méthode est, ici comme ailleurs, strictement historique. La science naturelle au XVIe siècle, chez Rabelais comme chez son contemporain Belon, est en grande partie livresque ou basée sur l'expérience vulgaire. Essayer d'introduire dans les détails confus qu'ils nous présentent la précision de nos jours, c'est substituer nos propres vues à celles des naturalistes de l'époque et nous fermer ainsi de propos délibéré toute compréhension des faits rapportés, des traditions et des croyances alors dominantes. Ce n'est certes pas là de la science au sens propre et moderne du mot, mais de l'érudition pure et simple, c'est-à-dire en somme de la philologie[1].

1. Voir *Revue du XVIe siècle*, t. X, 1923, p. 219 à 221, où le Dr Paul De-

Digitized by Google

III. LA LANGUE DE RABELAIS. — Tome Ier, *Civilisation de la Renaissance*, 1922 (XII, 508 pages). — Tome II, *Langue et Vocabulaire*, 1923 (580 pages).

Quinze ans de travaux préparatoires m'ont permis de publier le premier ouvrage d'ensemble sur la *Langue de Rabelais*[1].

Chacun des faits linguistiques de l'œuvre, replacé dans son temps et dans son milieu, y est envisagé en rapport avec le progrès social et l'état intellectuel de la nation. J'ai essayé de faire pour Rabelais ce qui n'a encore été réalisé ni pour Dante ni pour Shakespeare.

Le premier volume trace de la Société française, à l'époque de la Renaissance, un tableau dont les traits essentiels sont empruntés à l'œuvre du grand écrivain.

Contemporain du plein épanouissement de la Renaissance, il a su rendre, en termes heureux et définitifs, les acquisitions d'une des époques les plus fécondes pour l'esprit humain. La pensée et l'expression, le mot et la chose sont chez lui dans un rapport intime, et cela à un degré qui n'a peut-être jamais été atteint. La philologie rabelaisienne est inséparable de l'histoire de la civilisation du XVIe siècle.

Le deuxième volume embrasse la langue et le vocabulaire considérés sous le triple aspect : linguistique, psychologique et imaginatif.

Les créations verbales du grand Tourangeau, si heureuses et si frappantes, son onomastique et surtout les côtés affectifs de son langage — images et comparaisons — ont été étudiés avec le même intérêt que les éléments linguistiques proprement dits de son vocabulaire, immense, original et varié.

Les deux volumes constituent un monument philologique, élevé à un des plus puissants génies de la France et de l'humanité, en même temps qu'une vaste synthèse de l'idiome national dans la première moitié du XVIe siècle.

J'ai appliqué à cette œuvre complexe et féconde une méthode à la fois linguistique et sociologique.

launay s'efforce d'éclairer le chaos des *faictz de nature* de la Renaissance par des identifications tirées de l'histoire naturelle de nos jours. Cette tentative est diamétralement opposée à la méthode historique suivie dans mon travail.

1. Le titre primitif était : *La Langue de Rabelais dans ses rapports avec la civilisation de la Renaissance et les écrivains des XVe-XVIe siècles.*

Digitized by Google

La vie nomade de Rabelais, son ambiance sociale, sa curiosité universelle, sa documentation vivante par contact direct avec les gens de métier — tous ces facteurs s'éclairent mutuellement.

Nous le suivons dans ses nombreux déplacements à travers les diverses régions de la France, tout particulièrement dans les pays de l'Ouest, du Centre et du Midi. Nous l'entendons interroger, ici, les braconniers vendéens; là, les pêcheurs bretons; ailleurs, les marins normands.

Et en nous transportant avec lui dans le Midi, nous le voyons à Marseille compléter son catalogue des oiseaux et des poissons par les espèces particulières à la région méditerranéenne.

Accompagnons-le maintenant dans ses voyages successifs en Italie. Il en profite à chaque pas pour enrichir son expérience dans les arts, l'industrie et le négoce, se mêlant aux foules et se renseignant partout auprès des gens de métiers.

La marine, à cet égard, nous offre un exemple frappant de son insatiable curiosité. Il avait déjà recueilli, dans sa patrie, les termes nautiques de la Loire, de l'Océan et de la Méditerranée. Il complète à Venise sa provision d'emprunts provençaux et catalans par nombre de termes de marine vénitiens. Là ne s'arrête pas sa curiosité. Il prend part à la vie du bord, écoute les exclamations des matelots, assiste à leurs manœuvres et entonne leurs chants cadencés.

M. Lefranc annonçait en ces termes l'apparition du premier volume de la *Langue de Rabelais* :

« La simple énumération des matières suffit à montrer la richesse et la variété de ce premier volume. Ce n'est pas aux amis des études rabelaisiennes qu'il est nécessaire de recommander une pareille œuvre, où je trouve condensé le fécond labeur de toute une vie. Il y a longtemps que les lecteurs de cette Revue et de l'édition de Rabelais ont appris à admirer la science étendue et pénétrante et par ailleurs, si probe de notre confrère et collaborateur. Il a rempli cette vaste tâche avec un désintéressement absolu, auquel nous tenons à rendre hommage. Qu'il trouve sa récompense dans le succès éclatant de la *Langue de Rabelais* ! c'est le vœu que nous formulons ici avec une ardente conviction ».

De son côté, Jean Plattard écrivait dans la *Revue critique* du 15 sept. 1923 :

« On sait la richesse de la langue de Rabelais. Son prodigieux vocabulaire où se rencontrent archaïsmes, termes de métiers, par-

Digitized by Google

lers dialectaux, latinismes, italianismes, hellénismes, n'avait jusqu'ici fait l'objet d'aucune étude d'ensemble; et Brunetière s'en étonnait avec raison. A vrai dire, ce travail a dû tenter plus d'un grammairien; mais comment n'aurait-on pas hésité à assumer une tâche qui promettait d'être si lourde? M. Sainéan ne s'est laissé rebuter ni par l'ampleur, ni par les difficultés de l'entreprise. Depuis 1908, il a consacré le meilleur de son activité de philologue à cette œuvre de longue haleine. Il a multiplié les explorations dans les domaines linguistiques les moins accessibles, « dépouillé » les œuvres des prédécesseurs et contemporains de Rabelais, compulsé les lexiques et dictionnaires techniques les plus variés — surtout, il s'est efforcé de saisir, par delà le vocabulaire, la réalité, c'est-à-dire toute la civilisation française du XVIe siècle dont l'œuvre de Rabelais est le miroir. Il a consigné les résultats de cette enquête dans les deux volumes qu'il publie aujourd'hui sur la *Langue de Rabelais*.

« Telles sont les grandes lignes de cette multiple enquête qui abonde en résultats neufs. S'il fallait en indiquer les parties les plus originales, je mettrais en première ligne les chapitres relatifs à l'italianisme, au vocabulaire nautique, à la parémiologie, aux éléments psychologiques du langage. Il n'en est aucun qui n'apporte des observations ingénieuses ou des trouvailles inattendues, aucun qui ne mérite de retenir l'attention du philologue et du critique littéraire. »

M. Kurt Glaser, enfin, a fait ressortir le côté sociologique[1] du livre :

« L'ouvrage de Sainéan, par son plan et sa méthode, inspire tout d'abord un haut intérêt. L'auteur, pour saisir la langue du grand écrivain, part du milieu où Rabelais a vécu. Il trace, dans le premier volume, un ample tableau de la civilisation de la Renaissance et il y fait entrer les traits caractéristiques de la langue rabelaisienne. Ensuite, passant des choses aux mots, il envisage les faits d'ordre linguistique dans leurs rapports avec l'ambiance sociale.

« L'auteur place partout Rabelais dans le tourbillon de son temps, montre comment il a été influencé par les multiples formes de la

1. *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, t. XLVII, 1925, p. 208 à 212.

Voir, en outre, *Polybiblion*, partie littéraire, août-septembre 1924, p. 116-118 (André Courtet). — *Revue des Cours et Conférences* du 15 juillet 1923 (Albert Dubeux). — *L'Intermédiaire des chercheurs* du 10 mars 1923 (Montorgueil). — *Romania* de 1923, p. 318 (Mario Roques). — *Neophilologus* de 1925, p. 49-51 (Sneyders de Vogel), etc.

Digitized by Google

vie sociale, comme il a vu les villes et les ports, les hôpitaux et les écoles, les institutions et les hommes, comment il a fréquenté les matelots et les trafiquants, écouté attentivement les chansons populaires et les jeux d'enfants — tout ce qu'il a pu voir et entendre, il l'a élaboré dans sa langue.

« Il en résulte que Rabelais se meut sur un terrain beaucoup plus réaliste qu'on ne l'a cru jusqu'ici et c'est le grand mérite de Sainéan d'avoir clairement fait sentir ce côté réaliste de la langue de Rabelais. »

IV. PROBLÈMES LITTÉRAIRES DU XVIe SIÈCLE. — *Le Cinquième livre. — Le Moyen de parvenir. — Les joyeux Devis*, Paris, 1927, VIII, 302 pages.

Depuis trois siècles et demi le problème de l'authenticité du *V[e] livre* de Rabelais reste toujours ouvert. Des opinions pour et contre, la plupart subjectives ou conjecturales, se sont succédé depuis 1562 jusqu'à nos jours, sans que la question ait fait un pas décisif.

Le problème est toujours en suspens. Le flottement des opinions continue avec un penchant très accusé vers la négative.

Il est temps de mettre un terme à ces incertitudes, en serrant le problème de plus près et en le considérant sous toutes ses faces. Une étude consciencieuse, embrassant à la fois l'ensemble et les parties constitutives de ce livre posthume, faisant tour à tour appel à la critique des textes, à la philologie et à l'histoire littéraire, ne laissera pas d'éclairer cette grave controverse d'un jour nouveau et, peut-être, de la résoudre définitivement.

Tout autre est le cas du *Moyen de parvenir* et son exemple reste à peu près isolé dans le domaine de l'histoire littéraire. Que le manuscrit d'un auteur médiocre s'égare et tombe entre les mains d'un remanieur, écrivain de race, qui le récrive d'un bout à l'autre dans un style et dans un esprit foncièrement différents de celui de son premier auteur, voilà un exemple unique qui nous a semblé mériter une étude à part.

Enfin, en ce qui touche les *Joyeux Devis*, j'ai démontré une fois de plus la paternité de Bonaventure Des Périers et fait ressortir la profonde originalité qui distingue ce grand écrivain, contemporain et admirateur de Rabelais.

Un excellent connaisseur de la littérature française de la Renaissance, M. F. Ed. Schneegans, Professeur à l'Université de Stras-

Digitized by Google

bourg, vient de consacrer aux *Problèmes littéraires* une analyse circonstanciée, dont voici les passages essentiels (*Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg* du 1er février 1929, p. 183 à 186) :

« M. Sainéan étudie méthodiquement trois importants problèmes de la littérature narrative du XVIe siècle.

« Les recherches de l'auteur sur l'authenticité du *Ve Livre* s'inspirent, non pas des raisons de sentiment, mais de l'examen approfondi de l'œuvre dans son ensemble et dans le détail de sa composition et de son vocabulaire. Les conclusions auxquelles M. Sainéan est amené, dans cette importante et savante étude, présentent un très haut degré de vraisemblance.

« La seconde partie est consacrée à l'étude du *Moyen de parvenir*. L'auteur résout, par une hypothèse hardie et qui est très vraisemblable, le problème des origines de ce livre étrange.

« Une étude détaillée des sources du vocabulaire et des historiettes du *Moyen de parvenir*, de l'influence dominante de Rabelais sur le style du livre, et d'autre part,des œuvres authentiques de l'auteur présumé Béroalde de Verville, amène M. Sainéan à conclure que le digne et médiocre écrivain que fut Béroalde, ne peut avoir écrit le *Moyen de parvenir*, mais que, d'autre part, cet ouvrage touche à des questions qui ont préoccupé le polygraphe Béroalde.

« M. Sainéan termine son étude par un chapitre sur l'influence très forte du *Moyen de parvenir*, qu'il relève dans La Fontaine, dans le *Tristram Shandy* de Laurence Sterne, dans les *Contes drôlatiques* de Balzac.

« La troisième partie réfute victorieusement les objections qui ont été faites à l'attribution de la paternité des *Joyeux Devis* à Bonaventure Des Périers.

« Ce livre, très riche de matière, est une contribution importante à l'étude des conteurs du XVIe siècle, de leur vocabulaire, des sources qu'ils ont utilisées.Une table des matières détaillée et un index alphabétique, comprenant environ 900 mots étudiés dans le texte, complètent heureusement ce remarquable travail.[1] »

1. Cf. en outre : *The Modern Language Review*, t. XXII, octobre 1927 (A. Tilley, p. 409 à 420 : « The fifth book of Rabelais »). — *Revue du XVIe siècle* de 1927, p. 405 et suiv.(Jean Pattard). — *L'Opinion* du 1er octobre 1927 (Jacques Boulenger).

Digitized by Google

V. L'INFLUENCE ET LA RÉPUTATION DE RABELAIS. — *Interprètes. — Lecteurs et Imitateurs. — Un Rabelaisien* (Marnix de Sainte-Aldegonde), Paris, 1929[1], VIII, 322 pages.

Les premiers livres du roman rabelaisien, à peine parus, ont eu des lecteurs innombrables. Ils étaient accessibles à tous, gens du commun ou lecteurs cultivés, à Paris aussi bien qu'en province. Comme ils apportaient, sous une fiction romanesque, des idées nouvelles, profondes et lumineuses, ils ne laissèrent pas d'exercer sur les contemporains une influence de plus en plus sensible.

Dès 1547, un des meilleurs ouvrages en prose du XVIe siècle, *Les Propos rustiques* de Noël du Fail, est directement inspiré de *Gargantua*. L'auteur est littéralement imprégné de Rabelais (qu'il ne nomme nulle part) et lorsque, une quarantaine d'années plus tard, il publie à Rennes ses *Contes d'Eutrapel* (1585), l'emprise rabelaisienne n'a rien perdu de son intensité.

C'est surtout après la mort du grand Tourangeau que son action devient prépondérante. Peu d'écrivains — conteurs ou essayistes, historiens ou moralistes, satiriques ou pamphlétaires — échappent à l'ascendant de son esprit.

En présence de ces faits, n'est-il pas étrange de voir un critique éminent soutenir que « jamais œuvre plus originale n'a certainement exercé moins d'action ? » : « Son influence a été nulle sur ses contemporains, et, avec le mélange unique de ses qualités et de ses défauts, il nous apparaît dans l'histoire contemporaine un de ces maîtres dont l'exemple n'a pas fait école[2]. »

On pourrait, croyons-nous, prendre la contre-partie de ces affirmations. La plupart des auteurs du temps, grands ou médiocres, célèbres ou obscurs, ont plus ou moins profondément subi son influence. L'histoire littéraire connaît peu de noms illustres qui aient joui d'un tel prestige.

Cette influence reste entière au XVIIe siècle et se prolonge jusqu'à nos jours. La plus grande gloire de Rabelais est d'avoir contribué à la formation intellectuelle d'un La Fontaine et d'un Molière, dignes continuateurs de son esprit et de son œuvre.

1. La composition de ce volume était complètement achevée dès le printemps 1928, mais, pour des raisons indépendantes de l'auteur, son apparition s'est trouvé retardée.

2. Brunetière, *Histoire de la littérature classique*, t. I, p. 165 et 184.

Digitized by Google

Là ne s'est pas arrêtée son expansion. Elle a franchi sa patrie pour se répandre (grâce aux traductions) en dehors de France, notamment en Allemagne et en Angleterre.

L'influence de Rabelais s'est ainsi exercée dans le temps et dans l'espace.

Digitized by Google

IV

RECHERCHES ETYMOLOGIQUES

N'est pas étymologiste qui veut. Notre grand philologue Gaston Paris n'a pas laissé de trace dans cette voie. Ménage est le premier grand étymologiste et, depuis plus de deux siècles, ses *Origines* constituent une des sources de l'étymologie française. Le *Dictionnaire* de Diez, d'autre part, est une œuvre véritablement initiatrice, dont la vertu fécondante est loin d'être épuisée.

Ce qui importe avant tout, c'est de ne pas considérer les mot-*in abstracto*, comme on le fait habituellement, mais dans leurs rapports avec l'époque et le milieu social. Faute d'observer ce principe chronologique, les hypothèses étymologiques les plus ingénieuses restent illusoires.

Feu Adolf Tobler, un des érudits les plus versés dans l'ancienne langue et avec lequel j'ai eu l'honneur de passer plusieurs villégiatures à Heiden, en Suisse, me disait non sans amertume : « Mon ami Gaston Paris n'approuve aucune de mes étymologies françaises ». Tobler en avait proposé un grand nombre qu'on trouve réunies dans le Ve tome de ses *Vermischte Beiträge* (1912). J'en ai discuté plusieurs dans mes *Sources indigènes*[1], et l'avis de Gaston Paris ne me paraît pas exagéré.

Que reste-t-il aujourd'hui des nombreuses étymologies proposées par Arsène Darmesteter dans son *Traité de la formation des mots composés dans la langue française* (1873, 2e éd. par G. Paris, 1894)? Tel chapitre, par exemple celui consacré aux prétendues particules *ba*(*r*), *ca*(*l*), doit être éliminé ou complètement remanié.

C'est là un des aspects troublants de l'étymologie qui trouve sa contre-partie dans les progrès continus et latents de cette disci-

1. Voir à l'Index : avertin, bafouer, baliveau, butor, maquereau, piaffer, salope, trémousser.

Digitized by Google

pline. Ce qui était énigme étymologique pour une génération devient parfois truisme pour l'autre. Je n'en veux pour preuve que cette page, tirée du livre de Fauriel sur *Dante* (1854, t. II, p. 255) :

« Sous le fonds plus ou moins moderne de mots connus pour slaves et turcs qui se sont glissés dans le vocabulaire du valaque, s'en trouve une seconde couche, beaucoup plus curieuse et plus ancienne, de mots tout à fait inconnus d'ailleurs. Tels sont, pour en citer quelques-uns, les six ou huit suivants : *pament*, la terre; *lume*, le monde; *del*, une colline; *zepada*, la neige; *nasip*, sable; *fire*, la nature; *prunku*, un enfant, et une infinité d'autres, également inconnus hors du valaque.

« J'ai présenté diverses listes de ces noms à des philologues d'un grand savoir : mais j'ai trouvé leur savoir en défaut sur mes questions; aucun d'eux n'a pu rapporter à un idiome connu de lui les mots indiqués. Ils appartiennent vraisemblablement à quelque ancienne langue aujourd'hui perdue, à celle des Daces ou des Thraces. »

Les termes cités comme obscurs sont ou des latinismes assez ransparents (*pavimentum*, *lumen*, *fieri*) ou des slavismes courants (*dêl*, *zapad*, *nasyp*), à côté d'un vocable magyar (*porongy*).

Grâce aux progrès de la phonétique et à la pénétration des philologues, l'étude des termes héréditaires et empruntés est assez avancée pour approcher d'un état définitif. Ces éléments historiques constituent aujourd'hui les assises les plus solides de l'étymologie romane.

Les contributions d'époques diverses dont on est redevable aux foules, sont seules restées jusqu'ici en dehors de la recherche.

C'est à combler cette lacune de l'étymologie courante que je me suis employé pendant de longues années, de plus en plus convaincu, par l'étude des parlers régionaux et par celle du moyen français, de ce rôle agissant des masses populaires dans la constitution définitive de la langue.

Un premier sondage, en 1905-1907, sur les images tirées du monde des animaux domestiques (le *Chat*, le *Chien* et le *Porc*), est resté inopérant, à cause du domaine trop vaste et de l'inexpérience du pionnier sur un sol à peine défriché[1].

1. Feu Michel Bréal a seul entrevu la portée de ces recherches. Sous le titre de « Linguistique réelle ou réaliste », il me consacra ces lignes

Digitized by Google

Mais après vingt ans de méditations et de nouvelles recherches, cette fois limitées au seul domaine gallo-roman, j'ai repris le sujet, en le systématisant et en le fécondant d'idées générales. J'espère ainsi être parvenu à donner à ma conception des assises solides et un caractère scientifique.

Ce fut là l'objet du présent ouvrage des *Sources indigènes de l'étymologie française* (1925), qui ouvre à l'étymologie des ressources nouvelles, en même temps qu'il fait ressortir les insuffisances de l'investigation actuelle.

La participation des masses au développement de l'idiome national, en dehors du latin et des influences extérieures, se manifeste en premier lieu par la création métaphorique et par la création spontanée.

La métaphore était restée essentiellement la même figure de rhétorique depuis Quintilien jusqu'à nos jours. Je lui ai ouvert une nouvelle province : la métaphore linguistique proprement dite ou métaphore usée. Elle a été rendue possible grâce à l'*Atlas* de Gilliéron, qui nous a fait connaître les noms hypocoristiques des animaux familiers à l'homme. Ces expressions vulgaires, pour la plupart d'origine enfantine, ont passé à la langue littéraire avec un sens métaphorique, qui a fait complètement oublier leurs origines rustiques et enfantines.

Cette métaphore linguistique, dont j'ai esquissé ailleurs les caractères généraux et les procédés psychologiques, éclaire d'un jour nouveau nombre de vocables restés jusqu'ici obscurs ou impénétrables et qui représentent précisément les termes les plus frappants et les plus pittoresques du vocabulaire. Plusieurs ont même passé dans la plupart des langues européennes.

La valeur linguistique de ces mots-images, de ces termes évocateurs, égale leur expansion et leur importance pour l'histoire de la civilisation.

dans la *Revue Bleue* du 7 mars 1907 :

« Ce qui caractérise les travaux de ce savant, lequel a fait de la France sa patrie d'adoption et qui se révèle comme un rare connaisseur de notre langue, c'est que laissant à d'autres les recherches de phonétique et de morphologie, il se sert du langage pour nous mettre en présence des réalités. Au lieu de porter ses observations sur la forme des mots, il s'attache aux choses elles-mêmes, faisant ainsi rentrer de plus en plus la linguistique dans l'histoire. »

Voir aussi, à ce sujet, les judicieuses remarques de Lucien Foulet (*Romania*, t. XLII, p. 312-313).

Digitized by Google

Quant à la création spontanée, représentée par le langage enfantin et imitatif, je l'ai embrassée pour la première fois en son évolution intégrale dans le temps et dans l'espace.

Les concordances sémantiques, autre avenue inexplorée, jettent un jour inattendu sur les associations d'idées qui se trouvent à la base de maint problème lexicologique.

A côté et en dehors de ces facteurs de premier ordre, les traditions populaires, les patois et les langues spéciales complètent tour à tour cet ensemble de recherches, qui témoignent de l'inépuisable fertilité de l'esprit populaire.

A ces facteurs toujours vivaces et si abondamment représentés aux différentes époques, on s'est ingénié à substituer une latinité suspecte ou franchement imaginaire. Conception subjective et étroite, d'autant plus déplacée qu'il s'agit, non pas de langues mortes, mais d'idiomes en pleine vitalité, créateurs par excellence.

Parmi les langues romanes, le français occupe une place d'honneur par sa force fécondante, par ses vocables évocateurs, par ses mots images. Ses monuments littéraires et linguistiques m'ont permis de soumettre à une épreuve rigoureuse les restitutions hypothétiques de l'étymologie courante et d'en faire ressortir la fragilité et la subjectivité.

Avec des ressources autrement efficaces et positives, j'ai essayé le premier d'attaquer et de battre en brèche cette forteresse de la quintessence étymologique, représentée par une masse de restitutions illusoires, de « types » étiquetés latins vulgaires, gaulois et franciques. L'élagage de ces plantes parasitaires est la condition même de tout progrès dans ce domaine. En substituant à ces fantômes lexicologiques les réalités linguistiques que j'ai fait valoir, on ramènera notre discipline de l'abstraction et du vide à la réalité et à la vie.

La critique philologique allemande[1] a salué les *Sources indigènes* comme une œuvre faisant époque dans le domaine de l'éty-

1. *Zeitschrift für französische Sprache and Litteratur*, t. XLVI, 1926, p. 482 à 486 (K. Glaser) et t. XLIX, 1927, p. 171 (G. Rohlfs). — *Die Neuern Sprachen*, t. XXXIV, 1926, p. 402 à 405 (R. Riegler). — *Litteraturblatt für romanische und germanische Philologie* de 1927, col. 27 à 36 (Leo Spitzer).
Cf. en outre : *The modern Language Review*, t. XXII (1927), p. 472 à 474 (F.-S. Shears), et Salverda de Grave, *Sur un préfixe français « réel »*, Amsterdam, 1926.

Digitized by Google

mologie romane et appelée à lui imprimer une nouvelle orientation.

Qu'il me sois permis de citer une de ces appréciations, celle de M. Leo Spitzer, professeur des langues romanes à l'Université de Marbourg[1] :

« Cette œuvre forme un tournant dans le domaine de l'investigation étymologique des langues romanes. Ecrite d'une manière strictement objective, elle poursuit les détours et les contradictions de la méthode étymologique courante et en démontre la fragilité à l'aide de matériaux véritablement écrasants.

« Sa lecture exerce sur le romaniste une action à la fois libératrice et accablante : libératrice, par la hardiesse tranchante avec laquelle cette œuvre dévoile l'insuffisance de la recherche actuelle; accablante, par la mise en évidence des nombreuses erreurs qu'avaient partagées des générations entières (la nôtre y incluse).

« La philologie romane ne s'attardera plus à puiser à des sources depuis longtemps taries de la vie du langage, mais, grâce à Sainéan, l'investigateur pourra maintenant descendre au milieu de ces richesses au renouvellement perpétuel et s'en imprégner.

« L'idée maîtresse du livre peut ainsi être formulée : Rendez au roman ce qui lui appartient en propre. Les facteurs indigènes révèlent une force créatrice incessante des masses populaires et, en parcourant cet ouvrage monumental, on semble entendre comme l'ivresse orgiastique du génie créateur des foules, un jaillissement de forces fraîches, un renouvellement perpétuel. Guidé par l'auteur, les yeux se dessillent.

« *Les Sources indigènes* constituent le couronnement de toute une carrière philologique, qui s'est prolongée pendant plus d'un quart de siècle. Comme dans la finale d'une symphonie s'y entrelacent tous les *leitmotivs* de l'activité de l'auteur : créations métaphoriques, langues spéciales et techniques, parlers provinciaux et rustiques, moyen français et Renaissance, participation constante des masses populaires au développement de la langue na-

1. Voir la note qui précède.

Digitized by Google

tionale — un magnifique hommage à la patrie adoptive et à son grand philologue Gaston Paris. »

J'ai eu la bonne fortune de rencontrer, après l'Armistice, un noble mécène, M. Aristide Blank, éminent financier et esprit d'une rare culture, qui a bien voulu s'intéresser à mes rcherches sur la philologie de la Renaissance et en faciliter la publication. C'est sous ses auspices qu'a vu le jour la *Langue de Rabelais*, monument philologique élevé à la gloire du grand écrivain.

Pour mes autres publications, j'ai trouvé en mon excellent éditeur, M. E. de Boccard, un ami dévoué à la science. A une époque où tant de grands éditeurs parisiens reculaient devant tout sacrifice, il a eu le courage d'assumer la publication de la plupart de mes grands ouvrages. Je suis heureux que l'accueil qu'ils ont trouvé ait répondu à sa confiante initiative.

Mes trois dernières publications — le *Langage parisien*, la *Langue de Rabelais* et les *Sources indigènes* — sont intimement connexes. Les mêmes matières y reviennent sous des points de vue différents, qui se complètent mutuellement.

Telle, la nomenclature nautique, qui n'avait jamais été l'objet d'une étude d'ensemble, y est envisagée sous le rapport à la fois historique, social et étymologique. Telle, encore, la terminologie des arts et métiers, qui abonde en créations indigènes. Tels, surtout les termes de pêche, qui y sont abordés et étudiés pour la première fois d'après leur distribution géographique et les multiples aspects que présente leur vocabulaire.

En somme, ces recherches tendent à montrer comment se sont constituées les nomenclatures techniques des langues modernes, suivant les ressources inépuisables de l'esprit populaire, qui sait varier à l'infini les noms des choses qui le préoccupent constamment.

Chacun de mes travaux principaux a fait faire un pas en avant, soit dans la connaissance des parlers vulgaires, soit dans la philologie de la Renaissance, soit enfin dans la discipline étymologique. Sous ce dernier rapport, tout reste encore à dire sur la fécondité et l'efficacité des résultats acquis par les *Sources indigènes*, œuvre capitale de mon activité philologique, vers laquelle ont convergé les recherches et les méditations de toute ma vie.

Les *Sources indigènes* sont en même temps l'ouvrage le plus

Digitized by Google

considérable que possède jusqu'ici l'étymologie romane : il s'impose aussi bien par la masse des faits que par les nouvelles ressources qu'il met au service de la discipline étymologique, dont le cadre se trouve ainsi indéfiniment élargi.

C'est ainsi que jusqu'ici les vocables représentatifs de la vie sociale sont presque tous restés en dehors de l'investigation étymologique. On se bornait à passer outre avec la mention : « origine inconnue », ou on se contentait d'étymologies anecdotiques. Ils englobent pourtant les mots les plus caractéristiques de la langue sous le rapport de la civilisation, sans parler des nombreux « termes voyageurs » qui, du français, ont passé aux autres langues et sont devenus une partie intégrante de la culture européenne.

J'ai projeté une lumière souvent complète sur leurs origines et suivi leurs migrations dans le temps et dans l'espace.

Que n'a-t-on pas dit, pour citer un exemple, sur la provenance de *bigot* et de ses congénères, *bégard* et *béguin*, à côté du bas-latin *beguita*? J'ai démontré que ces différents noms, devenus européens, sont foncièrement français et que leur point de départ métaphorique explique l'obscurité qui a longtemps enveloppé leur humble origine.

Quant à la méthode que j'ai suivie, dès le début de mes recherches, elle m'a été inspirée par ces deux points de vue :

1° *Ressources indigènes.*

J'ai toujours été d'avis qu'une bonne partie du vocabulaire doit être éclairée par les ressources mêmes de la langue. Ce principe m'a guidé dans tous mes travaux et c'est à lui qu'il faut attribuer la nouveauté et la fécondité des résultats obtenus.

Je l'ai appliqué tout d'abord dans mes études sur le langage des malfaiteurs. Alors qu'avant mes recherches, on faisait venir les termes du jargon des idiomes les plus reculés — le basque et le tsigane, le grec et l'hébreu — j'ai le premier montré que l'ancien Argot est essentiellement constitué d'éléments indigènes, vulgaires et provinciaux.

Dans le *Langage parisien*, les quelques emprunts étrangers des pays limitrophes disparaissent devant la masse des termes professionnels ou techniques et des mots des divers terroirs.

Même dans la *Langue de Rabelais*, les acquisitions de l'hellénisme

Digitized by Google

et de l'italianisme sont plutôt d'ordre littéraire. Les véritables sources d'enrichissement linguistique sont représentées par les vocables puisés dans la sphère des arts et métiers et par les apports lexicologiques des différentes provinces que Rabelais a fréquentées.

Enfin, ce principe a trouvé dans les *Sources indigènes* ses applications et son expression définitives.

2° *Expansion linguistique.*

Les termes, restés obscurs et finalement éclairés par les propres ressources de la langue, se révèlent précisément les plus intéressants sous le rapport social et au point de vue de l'histoire de la civilisation.

Après avoir montré que les vocables du jargon sont des mots français plus ou moins détournés de leur sens, j'ai suivi leurs répercussions non seulement sur les autres langues spéciales, françaises ou étrangères, mais encore et surtout sur le français, littéraire et vulgaire.

D'autre part, les parisianismes ont rayonné sur la province et jusque sur les pays étrangers de langue française : plusieurs ont même pénétré dans la langue générale. Le vulgaire parisien constitue à cet égard une source inépuisable de renouvellement et d'enrichissement pour la langue littéraire.

Dans les *Sources indigènes*, notamment, j'ai étudié sur une large échelle ces actions et réactions, qui intéressent au plus haut point l'histoire de la civilisation. C'est là, et particulièrement dans le dernier volume, que j'ai fait valoir l'importance capitale des vocables voyageurs qui, du français, ont passé dans la plupart des langues européennes.

Voilà, dans leurs grandes lignes, les aspects de mon activité philologique pendant le dernier quart du siècle. Il ne m'appartient pas d'en faire l'éloge ni la critique, mais il me sera permis de faire ressortir le trait essentiel qui marque tous mes ouvrages d'une empreinte particulière : l'histoire et la sociologie constamment mises au service de la philologie.

C'est d'une part, grâce au principe chronologique, que je fus à même de restituer à l'ancien Argot sa forme primordiale et d'en

Digitized by Google

suivre pas à pas le développement ultérieur. C'est également ce principe qui a inspiré et guidé mes recherches sur les *Sources indigènes*.

La sociologie, d'autre part, m'a permis de débrouiller le chaos des éléments professionnels qui ont constitué l'énorme vocabulaire parisien, en même temps que d'entervoir la société française de la Renaissance à travers l'œuvre immense de Rabelais.

J'ajoute, en finissant, que je suis parfaitement conscient de la valeur de mes travaux. Mon *Influence orientale sur la langue et la civilisation roumaines* (1900) vivra autant que le roumain lui-même. Et quant à mes grands ouvrages — le *Langage parisien*, la *Langue de Rabelais* et les *Sources indigènes* — parus de 1919 à 1925, ils auront contribué, pour leur part, j'aime du moins à le croire, à maintenir la réputation philologique de la France pendant la crise de la pensée nationale qui a suivi l'Armistice. J'ai pu ainsi servir deux patries et deux langues.

Ces multiples recherches ont vu le jour au milieu des circonstances les plus défavorables. J'ai dû souvent vaincre des difficultés parfois insurmontables. Mais quand je pense au sort de mes chers anciens amis, le docteur Gaster, de Londres, et le professeur Nyrop, de Copenhague, je bénis la Providence de m'avoir permis d'user mes yeux jusqu'au bout, au service de la France et de la Science.

Digitized by Google

Digitized by Google

ADDITIONS ET CORRECTIONS

I

Aux *Sources de l'Argot ancien* (1912).

Voici une série de notes éparses à ajouter au Glossaire étymologique qui clôt l'ouvrage:

Avergot, œuf (1628); — cf. fourb. *albertot*, œuf (par une variante *albergo*), proprement blanchâtre.

Abbaye ruffanie, four chaud; — encore vivace : « Four chaud dans lequel les vêtements des prisonniers sont passés au soufre pour détruire la vermine » (Virmaître).

Accent, signal convenu entre les voleurs (Vidocq); — Normandie (Manche), manière, tic, habitude (« c'est un *accent* qu'il a pris comme ça », Beaucoudray).

Baltousier, tisserand (1836); — voleur de la toile ou du linge que le blanchisseurs de la campagne font sécher dans les prairies ou sur les haies (Virmaître).

Biarder, se diriger (1596); — cf. Toulouse, *biardà*, s'enfuir (Doujat), et haut-norm. *biarder* et *s'embiarder*, fuir et s'enfuir (David Ferrand)

Bouisse, prostituée (1800); — cf. prov. *bouisso*, même sens (Gard, *bouisso*, canard milouin).

Cafarde, tasse (1836); — cf. fourbesque *scanfarda*, écuelle.

Choper, voler (Vidocq); — encore vivace à Paris : « Ceux de la ville n'ont jamais voulu te *chopper* ta vigne ni autre chose » (*Père Peinard*, 13 avril 1890); « Qu'il aille donc *chopper* ce qu'il a besoin » (*Ibid.*, 27 juillet 1890).

Cive, herbe (1836); — *cive*, petite ciboule.

Crôle, écuelle de gueux (1596); — cf. moy. fr. (1521) : « Trois *crolles* à manches et couvercles » (Gay).

Défiger, réchauffer; — Berry, *défiger*, rendre liquide : « La chaleur *défige* l'huile et la graisse que le froid a figés » [Jaubert].

Drogueur, escroc (Vidocq); — cf. moy. fr. (1525) « navires *drogueurs* allans à la pesche des harencs et maquereaux » (Godefroy), à côté de *dragueur*, bâtiment normand destiné à la pêche du hareng et de la morue.

Digitized by Google

Gaudille, épée (1728); — probablement coquille pour *gandille* (cf. Cancal, *gandilleux*, épineux (Haute-Bretagne, piquant), à côté du parisien *guindrelle*, épée (cf. Fr. Michel, p. 182), répondant au poitevin *godelle*, *goudreille*, mauvais couteau. Fr. Michel cite, en outre, *godille*, au sens ironique d' « épée ».

Hallegrup, potence (Villon); — leçon fautive pour *hallecruc* (à côté de *allegruc*).

Lubre... Cf. Bas-Maine, *lubre* et *lugubre*, pesant lourd (« cheval *lubre* ou *lugubre* », Dottin).

Mion, gamin (1628); — « A Paris on dit un petit *mion* pour un petit garçon » (Ménage, v° *mignon*); Berry *mion*, jeune enfant (« ces pauvres *mions* sont-ils gentils ! » Jaubert).

Miseloque, théâtre (Vidocq); — « En voilà un qui fait le *misloque* à présent » (Courteline, *Potiron*, p. 19).

Mousseline, menottes (XVIIIe siècle); — cf. *bas de soie*, fers pour enchaîner les coupables. Jal cite ce passage d'un manuscrit du XVIIe siècle, *Explication des divers termes de marine* : « *Bas de soye* sont barres de fer où il y a des menottes pour enchaîner ceux qui se comportent mal dans un vaisseau, ce qui se dit *donner un bas de soye* ».

Nisette, olive (1836); — proprement anisette.

Organe, faim (1836); — pour *morgane*, même sens (Vidocq). Cf. Esnault, *Le Poilu*, p. 376 : « Crever d'*organe*, crever de faim, avoir grand'faim, usité de divers côtés, 1917-1918 ».

Ornichon, poulet (1628); — « Les voleurs qui ont la spécialité de dévaliser les poulaillers dans les campagnes se nomment *nettoyeurs d'ornichons* » (Virmaître).

Otépinière (1836), coquille pour *crespinière* (cf. Esnault, dans *Revue de philologie française*, t. XXVII, p. 164).

Paffes, souliers (1829), peut-être coquille pour *passes* (cf. *passans* : idem, *ibid.*, p. 172).

Pantre...; — cf. prov. *pantouras*, gros rustre; *pantraio*, canaille; *panturlo*, femme de mauvaise vie (Lyon, *ina bonna pantuora*, un gros bon enfant).

Passifes, souliers... Cf. prov. *passife*, *passifle*, que Mistral rend incorrectement par « pas, pied », avec cette remarque : « Ce mot est sans doute une corruption de *passif*, que les soldats d'Afrique emploient pour pantoufle, sandale ». Les troupiers coloniaux ont emprunté le terme au jargon.

Perpète (*à*), à perpétuité (Vidocq); — Anjou, *à parpète*, même sens (« il a été condamné à *parpète* », Verrier et Onillon).

Plomb, mal vénérien (Vidocq); — le mot est déjà chez d'Hautel (1808) : « *Plomb*, maladie secrète et honteuse ».

Polisse, vol (1628); — cf. « *Police* (sic). On appelle ainsi les enfants

Digitized by Google

qui courent les rues et font les polissons » (d'Hautel), encore vivace en Lyonnais : « *Faire la police,* faire le polisson, polissonner » (Vachet). Jeu de mots entre *police* et *polisson.*

Raccourcisseuse, voleuse (Vidocq); — cf. XVIe siècle, *raccourcisseur de pendans,* coupeur de bourses (Des Périers).

Refiler, remettre le vol à un compère (1849); — cf. *refiler,* terme de jeu : *refiler la carte,* la passer au voisin si elle est mauvaise.

Refrejon, bourru; — cf. A. Daudet, *Numa Roumestan,* p. 31 : « La personne jolie, brunette, l'air un peu *refrejon...* » (Languedoc : froid, bourru).

Romboiné, sou marqué (1836); — proprement *rond bon,* sou qui porte bonheur (cf. picard *boine,* bon).

Rome, chou (1836); — proprement chou romain (cf. chou de Milan), par analogie avec *romaine,* laitue.

Rousture, homme en surveillance (1849); — *rousture,* terme de marine, amarrage de deux pièces de bois (cf. *fagot* : Esnault, dans *Revue de philologie française,* t. XXVII, p. 169). Cependant, la *rousture* est un forçat libéré.

Satou, bâton (1800); — cf. le *Supplément* de Littré, où le mot est déjà attesté au XVe siècle (« un baston appelé *satou* ») et au XVIIIe dans le poissard. Ancien terme vulgaire d'origine obscure.

Traviole, traverse (1849); — cf. Lyon. *de traviole,* de travers (« marcher *de traviole* », Puitspelu).

Trimer, cheminer (1628); — cf. *Sources indigènes,* t. I, 359-360; — Bas-Maine, *atrimer,* attirer, allécher, et *atrimarder,* réunir, rassembler (Dottin); Morvan, *trimardier,* vagabond (cf. *trimardeur*), et wall. *trimeux,* grand marcheur; — prov. *trimà,* courir, décamper, peiner (v. Mistral); *trimadis, trimage, trimal,* course fatigante, labeur pénible; *trimaire,* marcheur, qui travaille beaucoup, celui qui cherche les autres (au jeu de cache-cache); *trimandié,* bûcheur, laborieux; *trimo,* course, labeur, espèce de jeu de billes (en Dauphiné); *atrimai,* en train de marcher, de travailler (Quercy).

Vinaigre (*crier au*), crier au voleur (1660); — cf. Anjou, *crier au vinaigre,* crier comme quelqu'un qui est blessé; Dol, Ille-et-Vilaine, crier bruyamment (comme le marchand de vinaigre autrefois).

Vioque, vieux (Vidocq); — cf. anc. picard *vioque,* moy. fr. *vioche* (*vioge*), ce dernier encore vivace en Anjou (« plein de vie, vif, éveillé »).

Zigue, camarade (Vidocq); — abstrait de *mézigue,* moi (1628), à l'instar de *gniasse, gnière* et *orgue,* tirés des pronoms jargonnesbues correspondants (cf. *Langage parisien,* p. 520).

Digitized by Google

Sur une moderne « Cour des Miracles » (cf. t. I, p. 314), voir maintenant le curieux et pittoresque volume d'Emile Chautard, *Goualantes de la Villette et d'ailleurs*, recueillies et commentées, par E. Ch., ouvrier typographe, Paris, 1929, de 328 pages, avec une centaine d'illustrations (dont une trentaine hors texte), dessins, portraits et documents autographes inédits.

L'auteur décrit tour à tour la Courtille, le Montmartre, la Villette, le Sébasto, la Mocobo (place Maubert), les Deux-Moulins, Montparnasse; ensuite, les prisons : la Petite et la Grande Roquette, la Santé, Fresnes.

Grâce à de patientes recherches, M. Chautard a réuni sur les malfaiteurs (apaches, vagabonds, filles) une masse de documents authentiques (chansons, lettres, etc.) qui intéresseront les sociologues et les littérateurs.

Ajoutons que les termes de « L'Argot des prisons sous la Terreur », relevés par feu A. Chuquet dans les mémoires contemporains (*Revue critique*, 1916, t. II, p. 72), avaient déjà été consignés quelques années auparavant dans nos *Sources de l'Argot ancien*. Voir, au glossaire étymologique, les vocables : *griache, houzard, rapioter, tole*, etc.

Quant aux termes donnés pour argotiques par Victor Hugo (cf. notre *Argot Ancien*, p. 296-298), rappelons les vocables prétendus bas-bretons, que le poète cite dans *Quatre-vingt-treize* (1873) et qui sont en fait des mots guernéseyens, tirés du *Dictionnaire* (1870) de ce patois par Métivier.

II

Au *Langage parisien* (1920).

P. 29. Desgranges... Voir, en dernier lieu, sur son recueil, la thèse complémentaire de Georges Gougenheim : *La langue populaire dans le premier quart du XIXe siècle, d'après le* Petit Dictionnaire du peuple, *de J.-C.-L. Desgranges*, Paris, 1929.

Notre supposition de l'origine ecclésiastique de l'auteur est à coup sûr erronée, mais M. Gougenheim n'a pas non plus réussi à identifier le nom de ce grammairien, resté obscur. Quant à son recueil de locutions vicieuses, nous avons pour la première fois fait ressortir sa valeur linguistique et sociale.

P. 48. Langage populaire suisse... Voir Gauchat et Jeanjaquet, *Bibliographie linguistique de la Suisse romande* (Neuchâtel, 1920), t. II, ch. v, où les auteurs relèvent les diverses publications relatives au « Français provincial ».

P. 59. *Gavroche*... Paraît une francisation du nom gascon *Gabaroche*, proprement avale-montagne, nom qui avait frappé le poète

Digitized by Google

par sa belle consonance. Voir, à ce sujet, Georges Doutrepont, *Les Types populaires de la littérature française*, Bruxelle, 1928, t. II, p. 447 et 469.

P. 60. *Gosse*... Il faut plutôt rapprocher ce mot de l'anc. fr. *gosse*, chienne, comme nous l'avions fait dans la *Création métaphorique* IIe fascicule (p. 48)

P. 78. *Bisquer*... Attesté avant 1723 : « Le Parlement *bisque*-t-il? » (*Chansonnier historique de la Régence*, 1715-1723, éd. Pierre Adam p. 7).

P. 140. *Marcher*... Cf. *marcheuse*, au sens de « raccoleuse », dans le *Tableau de Paris* de Sébastien Mercier.

P. 142. *Etre à la hauteur*... Cf. A. Chuquet : « *Etre à la hauteur* vient de la Révolution où l'on disait « s'élever *à la hauteur* de la Révolution » et « rester *à la hauteur* où la Révolution nous a mis » (*Revue critique* de 1921, t. I, p. 137).

P. 161. *Presto*... Cf. A. Chuquet (*ibid.*) : « *Presto* et *subito* appartiennent à l'italien et non à l'espagnol, et ils n'ont pas dû venir par le *sabir*, car on les trouve dans un texte de 1834 ».

P. 168. *Bousin*... Cf. A. Chuquet (*ibid.*, t. II, p. 72) : « Le *bousin* était (sous la Terreur) le cachot qui servait de boutique ».

P. 186. *Recaler*... Cf. A. Chuquet (*ibid.*, 1921, t. I, p. 138) : « *Recaler*, caler de nouveau, remettre en son premier état, renvoyer à l'étude; cf. *reloquer* (p. 442) qui signifie proprement frapper de nouveau, et *retaper*, remettre à neuf ».

P. 276. *Bourgeron*, petit verre... Pour *boujaron*, coquin. Cf. prov. *boujarroun*, *bougeroun*, petit fripon, petit coquin (terme de matelots) et *boujarroun*, petite mesure de fer-blanc qui sert à distribuer les liquides à l'équipage d'un navire (Mistral).

P. 305. *Gabegie*... Terme fréquent dans le *Père Duchêne* (n° 48, 70 et 89) : « Il y a quelque *gabegie* là-dessous ».

P. 343. *Tarteifle*... Terme fréquent : Labiche, *Sensitive*, acte I, sc. III; Balzac, *Biroteau*, p. 53; Daudet, *Tartarin*, p. 49.

P. 345. *Sterling*, excellent... Anc. fr. et prov. *esterlin*. Aujourd'hui en provençal, *esterlin* signifie, excessif, énorme (« *uno noço esterlino* », une noce mirobolante).

P. 367. *Mourir*... Cf. Richelet, au mot *houseaux* : « Chaussures contre le froid, la pluie et la crote. Vieux et n'a plus d'usage que dans cette phrase : *Il a quitté ses houseaux*, il est mort. Encore aujourd'hui on appelle de ce nom, en quelques ports de Normandie, les bottes que les pêcheurs portent quand ils pêchent ».

P. 378. *Cabotin*... Cf. A. Chuquet (endroit cité): « Camille Desmoulins l'emploie en 1790 ».

P. 446. *Tala*... D'autres y voient un abrégé de *talapoin*, nom siamois du prêtre de Bouddha.

Digitized by Google

P. 457... les héros de l'élégance... Voir la dissertation de Fr. Unsinger, *Die französischen Bezeichnungen des Modehelden in XVIII und XIX Jahrhundert*, Giessen, 1921, 86 pages (*Giessener Beiträge zur romanischen Philologie*, fasc. IV).

P. 472. *Système*... Cf. A. Chuquet : « *Système*, au sens d'opinion, vient de la Révolution ».

P. 528. Argot des tranchées. Bibliographie : A. Dauzat, *Trois lexiques d'argot militaire romans*, recueillis pendant la guerre (*Revue des langues romanes* de 1920, p. 87 à 406) : I. Argot belge de langue française; II. Argot italien; III. Argot portugais. (Sans grande portée, avec des emprunts faits à notre argot des tranchées) — A. Mazon, *Lexique de la Guerre et de la Révolution en Russie* (1914-1919), Pétrograd, 1920 (Tome VI de la *Bibliothèque de l'Institut français de Pétrograd*).

P. 532. *Boche*... Voir sur l'historique du nom : Tappolet, *Alemanische Lehnwörter*, 1917 (t. II, v° *Boche*); Mme Elise Richter, « Boche », dans *Zeitschrift für franz. Sprache und Litteratur* (t. XLV, 1919, p. 121 à 135) et Kr. Nyrop, *Etudes de grammaire française*, n° 4 (« Mots d'emprunts nouveaux »), Copenhague, 1919, p. 38-39.

III

A la *Langue de Rabelais* (1922-1923) :

A propos de *lourpidon* et *lourpesseux* (t. II, p. 106) : Behrens se demande (*Beiträge*, p. 83) si ces termes moyen-français remontent au flamand *lurpe*, coureuse, ou si, au contraire, le vocable flamand est tiré du français. Il est malaisé de se prononcer : d'une part, l'absence en français du primitif *lourpe*, et d'autre part, les formes dérivées correspondantes s'y opposent. A cela s'ajoute la variante *Loripelle*, croquemitaine, que nous avons personnellement entendue à Paris.

A propos de *Jarus* (t. II, p. 149), Le Duchat écrit : « Partout où on lit *zalas*, ici et dans le chapitre suivant, l'édition de 1548 à *Jazus*, que je prends pour *Jésus*, prononcé à la parisienne ».

Or la leçon véritable est *jarus* (cf. Montaiglon) et non pas *jazus*, que le Duchat a eu raison d'identifier avec la prononciation parisienne de *Jésus* (encore aujourd'hui prononcé *Jazus* à Paris).

A propos des *pieds pouldreux* (Rabelais, cf. *ibid.*, t. II, p. 289), *piez blancs* (Montaigne)... « Les deux images sont analogues... ». Erreur : elles sont foncièrement différentes. Voy. Villon, *Œuvres*, éd. Thuasne, t. II, p. 6-7, et Cotgrave.

Finissons par les expressions tirées de la Sainte Ecrtiture (t. II, p. 30). Rabelais fournit les éléments essentiels d'une expression scripturaire, qui a acquis une certaine importance lexicologique

Digitized by Google

Il s'agit de la locution *mettre à sac* (et des verbes correspondants) qui mérite de retenir l'attention. Nous allons l'examiner sous ses divers aspects.

SOURCE BIBLIQUE. — Pour exprimer une affliction extrême, un deuil profond, la langue sacrée emploie l'expression *se couvrir d'un sac* ou *mettre un sac* (*sur ses reins*). En voici quelques exemples :

Lorsque Jacob apprit que Joseph a été mis en pièces, « il déchira ses vêtements, *il mit un sac sur ses reins*, et il porta longtemps le deuil de son fils » (*Genèse*, ch. XXXVII).

Ailleurs, le roi Ezéchias, effrayé des menaces du roi assyrien, « déchira ses vêtements, *se couvrit d'un sac* et alla dans la maison de l'Eternel » (*Rois*, II, 19).

Dans ce dernier exemple, le *sac* symbolise en outre une profonde humiliation, comme aussi dans cet autre passage, à propos du roi de Syrie et de ses serviteurs qui, pour implorer la grâce du roi d'Israël, « se mirent *des sacs autour des reins et des cordes autour de la tête* ».

Mais la notion de « deuil » ou de « désolation » est inhérente à *sac*. Dans ses *Tragiques*, d'Aubigné l'emploie avec ce sens (éd. Réaume et Caussade, t. IV, p. 243) :

> Ninive qui n'aura]*sac* ni gémissement
> Pour changer le grand Dieu qui n'a de changement.

On en a induit diverses applications profanes.

Dès le XVe siècle, l'expression biblique a laissé des traces en français sous une forme proverbiale : *se couvrir d'un sac mouillé*, faire une action de travers, aux applications ironiques ou morales, et sur l'origine de laquelle on a émis les suppositions les plus singulières (cf. t. I, p. 438 à 440).

CENTRE D'EXPANSION. — C'est en Italie, et dès le XVIe siècle, qu'on en a tiré une autre application spéciale, en parlant de la soldatesque, *mettre à sac*, c'est mettre dans un état déplorable, répandre la désolation, ravager, piller, d'où *sac*, pillage (terme passé en anglais : *sack*).

Cette application se présente en italien sous des formes multiples : *mettere* (à côté d'*andare*, *dare*, *porre*) *a sacco* (aussi *saccomettere*), ainsi que les dérivés :

saccardo, pillard, d'où, à Dijon, *sacard* des pestiférés (v. Ménage);

saccheggiare, saccager, avec le déverbal *saccage* (d'où l'anglais *sackage*);

saccomanno, pillard (d'où le verbe *saccomanare*, piller), l'un et l'autre passés au bas-latin *saccomannare* et *saccomannus* (d'où *sac*, *quement*, dans Monstrelet).

La locution *mettre à sac* se rencontre au XVe siècle, tout d'abord dans la *Chronique* de Boucicaut (v. Littré), passage qui mérite d'être

Digitized by Google

cité : « *Mettre* la ville *à sac*, qui est à dire la courir et piller et eux en aller à tout la proie ». L'explication ajoutée par le chroniqueur témoigne de la récente introduction de ce terme de la soldatesque. Mais c'est dans Rabelais qu'on trouve la plupart de ces italianismes :

« Allons, et que l'on me les *mette à sac* » (l. II, ch. XXXI).

« Isle *saccagée* et *sacmentée* » (l. IV, ch. LXXVII), le premier attesté tout d'abord chez notre auteur; le deuxième, tiré de *sacquement* (l. V, ch. XXVII), est encore vivace en Languedoc.

En italien, *saccomanno* est une formation foncièrement indigène, obtenue par voie analogique (cf. *turcimanno*, truchement).

C'est de l'Italie que ce terme a pénétré d'une part en bas-latin (1351), en moyen français et en espagnol, ainsi qu'en moyen-haut-allemand (v. ci-dessous) et, par l'intermédiaire de celui-ci, en magyar (*zsakmany*); et d'autre part, l'italien *sacco*, pillage, est devenu en polonais, *jak*, d'où en roumain *jac*, même sens (v. Cihac, t. II, p. 155).

ETYMOLOGIE. — Murray résume ainsi le résultat des recherches actuelles sur l'origine de *sac*, pillage (v° *sack*) : « Certains savants le considèrent comme identique au *sac* de la langue générale ou comme nom verbal du dérivé *saccare*, mettre dans le sac, y mettre du butin. Cela est possible, mais il manque l'évidence ».

On attribue cette dernière origine à Diez, mais on la lit déjà dans Nicot (1605) : « Et pource que les soldats empochoient leur pillage dans des sacs que les goujats portoient après eux, *sac* se prend pour pillage ».

Quant à *saccomanno*, Diez le faisait remonter au moyen-haut-allemand *sackmann*, goujat de l'armée (*sacmann machen*, piller), origine admise par Meyer-Lübke. Mais il suffit d'examiner les textes (cités par Lexer dans son *Mittelhochdeutsches Wörterbuch*), pour constater qu'ils ne remontent pas au-delà du XVe siècle, c'est-à-dire qu'ils sont postérieures d'un siècle à l'italien *saccomanno* ou au bas-latin *saccomannus*.

Toute cette famille de mots, aux applications soldatesques, remonte également à une source biblique et a pris naissance en Italie, d'où ces termes spéciaux se sont répandus dans les divers idiomes européens, tout d'abord en bas-latin, en français et en allemand.

Digitized by Google

IV

Aux *Sources indigènes de l'Etymologie française* (1925).

Nous rangerons ces notes d'après les pages des volumes correspondants :

TOME PREMIER

P. 12. *Haire*... Les deux autres acceptions sont : 1° peine, tourment et malheureux (aussi nom d'un jeu de cartes), les deux dans Rabelais, qui donne en outre à *pauvre hère* un sens défavorable (« hypocrite ») et une acception libre. Voir *Revue des Etudes rabelaisiennes*, t. X, p. 274 (cf. *Zeitschrift*, t. XXXIII, p. 297).

Chicane... Les formes gasconnes *chucano* (chicane) et *chucanà* (chicaner) corroborent le rapport de ces dérivés avec *chuco*, variante de *chico*, jeu de la chicane. Quant à la forme wallonne *chacane*, c'est une assimilation moderne et sans valeur étymologique.

P. 18. *Lope* (loppe), *loupe* (louppe), à côté de *louffe*, grimace... Le sens propre de ces vocables, encore vivaces dans les patois du Nord, est «moue» ou grosse lèvre, d'où l'acception figurée de «raillerie ». Ces termes sont d'origine germanique (cf. *lippe*), mais, passant au Nord de la France, ils ont engendré des formes et des sens inconnus au germanique (cf. ci-dessus, p. 301). Des vocables cités, *lobe* semble seul se rattacher à la notion de « louve » (cf. en italien *allupare*, contrefaire le loup.) Aujourd'hui, dans le Morvan, *lober* et *alober* signifient se moquer de quelqu'un; en provençal, *faire la loubo*, c'est vexer, huer, proprement monter une scie à quelqu'un, scier le dos (Mistral).

P. 20. Forme et sens... L'acception primordiale s'est parfois définitivement effacée. C'est ainsi que *buffet*, avec le sens de « piquette », n'est attesté que dans les gloses rabbiniques des Xe et XIe siècles (cf. t. I, p. 371), et les diverses acceptions de *gorre* doivent être disposées ainsi chronologiquement (à l'encontre de Godefroy) :

1° Pièce de vêtement à longues manches, à la mode au XVe siècle; aujourd'hui, en Gascogne et en Limousin, le terme désigne encore une livrée d'épousée ou de noce, un affiquet ou une parure de femme (cf. Mistral);

2° Pompe, faste (d'où *gorrier*, dandy), sens fréquent au XVIe siècle;

3° Mal vénérien (appellatif ironique : mal de gentilhomme), remontant à la même époque.

Voir, sur ces divers sens, la *Langue de Rabelais*, t. I, p. 47 et t. II, p. 259-260.

Digitized by Google

P. 33. *Gaglioffo*, coquin.. Dans la Haute-Italie, *gaglioffa* signifie poche, sacoche, primitivement besace de gueux.

P. 38. Le *Romanisch etymologisches Wörterbuch* de Meyer-Lübke a eu, en 1925, un nouveau tirage, simple reproduction de la première édition.

P. 46. *Minets*, seins... Cf. aussi sicilien *minna*, tétin, proprement chatte, minette.

P. 48. *Couan-couan* est, en Provence, le nom familier du canard (dans un dicton de nourrice) : « Bèu front, gros uèi, nas de *couan-couan*... » (v. Mistral).

P. 60. *Emmitoufler*... Retenons la forme bourguignonne *s'amistofler*, s'envelopper (Mignard), qui remonte à *miste*, variante de *mite*, chatte.

P. 75. *Godelureau*... Composé dans lequel le premier élément renforce l'autre.

P. 82. *Pitaut*, lourdaud, rustre... On pourrait se demander si ce mot (attesté au XVIe siècle sous la forme *pitault*) n'est pas une variante de « *petaulx* nommez bidaus » (Froissart, éd. Luce, t. VI, p. 374). Aucune difficulté sous le rapport du sens, et, quant à la forme, cf. chez le même chroniqueur, *bedaus* et *bidaus*.

En ce qui touche l'italien, le terme *pitocco* est à coup sûr d'origine provinciale et foncièrement indigène (cf. ci-dessus, p. 342).

P. 102. *Caillebotte*... S'y rattache : *caillebotin* ou *calebottin*, panier de cordonnier (Thomas Corneille, 1694), appellation facétieuse tirée de *caillebotte*, masse de lait caillé : « Jeu de mots entre *caillebotte* et *calebotte*, ustensile où l'on cale, on range les bottes » (Communication de H. Clouzot). Cf. aussi t. I, p. 176.

P. 108. *Burgau*, nigaud... Le mot est encore vivace dans le Hainaut : *burgau*, rustre, grossier, brutal (Hécart).

P. 114, note. Prov. *cantabruno*... Cf. le moyen français *chantebonne*, bonde (1472), et le piémontais *piorassa*, chantepleure, proprement pleureuse : autant d'interprétations populaires.

P. 125. *Beignet*... Cf. Lyon. *grobon*, petite bûche et beignet.

P. 130. *Sop*, boiteux... Cf. Yonne *essoper*, entraver, ôter l'usage des pieds (Jossier).

P. 131. *Sot*, étourdi... Quant à l'acception de *sot*, fou, c'est-à-dire bouffon (d'où *sottie*, pièce satirique), elle appartient à l'ancien théâtre (cf. au XVe sècle le *prince des sots*) et représente ainsi un développement purement littéraire.

P. 136. *Souquer*... Terme exclusivement nautique, en français (XVIIIe siècle), d'origine méridionale, remontant à *souco*, souche, avec ces divers sens en Gascogne : « *Soucà*, 1° attacher fortement un cordage; 2° heurter, frapper; 3° bûcher, travailler fermement (v. Mistral).

Digitized by Google

Autre évolution sémantique dans le Nord de la France. En Picardie (Saint-Pol), *souquer* signifie : 1° bouder, ruminer des mauvaises idées; 2° couver, en parlant du feu; 3° se dit du temps lorsqu'il est couvert et va certainement amener de la pluie (Edmont).

P. 140. *Cadet*, porcelet... On le lit dans le *Mystère de St-Quentin*, v. 6278 :

> Garin qui est ce gros *cadet*,
> Nouvel venu en ceste ville.

Le glossaire donne le mot sans traduction.

P. 159 : *Pautronier*, vilain... Cf. Lyon. *poutronna*, femme de mauvaise vie (de Puitspelu).

P. 189. *Grum*, tertre, sens familier à l'ancien roumain... Vérification faite, le texte slavo-roumain de 1568 ne donne que *grumaz*, au sens de « sommet de colline » et la poésie populaire ne connaît, avec le même sens, que *grum* (macédo-roumain *gruniu*).

D'ailleurs, l'acception primordiale de « gorge » (inhérente aux termes roumains et albanais) rend impossible le rapprochement métaphorique avec le latin *grumus*, colline. L'équation symbolique : nuque = colline, subsiste ainsi exclusivement pour le grec ancien et l'espagnol. Le texte et la note correspondante sont donc à supprimer.

Brüch a dernièrement tenté (*Zeitschrift*, t. XXXVIII, 1914, p. 692) d'identifier *grumus*, gorge, avec *grumus*, noyau; mais les exemples qu'il allègue des patois allemands n'emportent pas la conviction.

P. 195. *Bourler*, jouer aux boules, tromper. Son pendant plus ancien est *boler*, même sens : « Ès plus beau lieux, coulent et *bolent* » (*Fauvel*, 3249), à côté de *bolerie*, jeu de boules et tromperie. Le primitif *bole*, boule (cf. anc. prov. *bola*), est d'origine provinciale.

Le rapprochement de l'ancien haut-allemand *bolôn*, rouler, qu'allègue Wartburg, est déplacé et superflu.

P. 196. *Galine*, quille... On dit également *galoche* (Normandie, Berry) et *gailloche* (Poitou), *gagnoche* (Vendôme), tous remontant à la notion de « truie » (cf. t. II, p. 33).

P. 208. *Cafard*, ténébrion... Suivant Paul Barbier (*Revue des langues romanes*, t. LXIII, p. 11 à 18), ce nom de *cafard* refléterait l'allemand *Käfer*, hanneton, en attribuant au terme français la même acception primordiale; mais cette double hypothèse a besoin d'être appuyée plus solidement.

P. 238. Habillement = habitation... Cf. prov. *capitel*, hutte de berger (en Vivarais) et *capitello*, hutte d'une vigne (Lyon, *chapitela*, chaumière). Voir W. Streng, *Haus und Hof im Französischen*, Helsingfors, 1907, p. 45.

P. 244. Italien *lucertola*... Voir maintenant Garbini, *Sinonimie*,

Digitized by Google

p. 599 : « Non so trovare il più piccolo appiglio, nè nella storia naturale di questo simpatico animaluccio, ne nelle tante credenze o superstizioni che infiorano la sua storia, da cui trarre quel po' di *luce*, stessa dalla quale si vorebbe influenzato il suo nome ».

P. 252. Magots... On lit souvent dans le *Mystère de St-Quentin* l'expression *got et magot*, soit comme injure (v. 14272), soit comme simple assonance (v. 6096). Le glossaire l'explique à tort par « gros singe ». En italien, *Oga Magoga* désigne un pays lointain et dangereux, d'où l'on revient difficilement.

P. 254. *Coquecigrue*... Suivant Richard Riegler (*Archiv für das Studium der neuern Sprachen*, t. CXLV, p. 263), le mot serait composé de *coq*, *cig*(*ogne*) et *grue*. Reste à prouver l'existence d'un triple composé de ce genre, parallèle à la forme primordiale *coquegrue*.

P. 265. Ogre... Cf. l'intéressant mémoire d'Alexandre Eckhardt (*Revue des Etudes hongroises*, t. V, 1927, p. 360 à 375). L'auteur s'efforce, non sans vraisemblance, de rattacher le nom à la famille romane d'*Orcus*. Nous persistons à croire qu'il s'agit d'emprunts littéraires (cf. le roumain *tartor*, du lat. *tartara*), comme dans les correspondants des patois de la Suisse romande (cf. Meyer-Lübke, v° *Orcus*), auxquels il faut ajouter l'allemand *Orke*, ogresse, également de source livresque (emprunté de l'italien *orca*, ogresse).

P. 267. *Sagana*... Voir sur ce nom l'article récent de Migliorini, dans le *Bulletin Du Cange*, t. II, 1926, p. 204-206.

P. 281. *Guilannée* (Berry), *guignanée* (Morlaix). De là, Bourgogne, *guilander*, errer çà et là, et Yonne, *guinander*, fainéanter, flâner, demander sans cesse (proprement demander l'aumône).

P. 283. *Caribari*... Ajoutons la variante : Poit. *taribarras*, tumulte; Morv. *taribari*, colin-maillard; Genève, *taramara*, vacarme.

P. 291. *Berniquet*... Avec le sens de « diable » dans le *Chansonnier historique*, à propos du Régent (éd. Adam, t. IV, p. 20) :

> Dont aussitôt son âme au *berniquet*
> Fut droict chez Lucifer.

P. 304. Ital. *gualdrappa*, housse de selle... Le mot, sous sa forme piémontaise *valdrapa*, a passé à l'allemand (*Waltrappe*) et au russe (*valtrap*). Cf. Cihac, t. II, p. 446.

P. 310. *Brioche*... Le récent *Glossaire du patois de Jersey* (1924) donne : « *Brioche*, couteau de poche (« Il a l'esprit pointu comme une *brioche* carrée »). Ce sens se rattache à *brioche*, brie de chanvre.

P. 316. *Challemastre*... (et plus loin *chenault*)... Généralement l'assimilation en picard remonte à un *c* latin, mais parfois elle reflète une *s* initiale : *chire* (cire et sire), *chuque* (sucre), *churquette* (souricière), etc., tous vocables donnés par le *Glossaire picard* de Corblet.

D'autre part, cf. *sabrenas* et *chabrenas* (Normandie), *senaud* et

Digitized by Google

chenault (Picardie), *sanicle* ou *senille* (seneçon) qui devient en normano-picard *snille*, *chnille* et *chnique*.

P. 318. *Hebrieux*, officier de l'amirauté... Le terme se lit pour la première fois dans les *Us et coustumes de la mer* de Cleirac (Rouen, 1671, p. 224) : « S'il y a coustume du pays..., quiconque ne prend un bref ou certificat des juges en la vicomté de Lyon, que le vulgaire dit *parler aux Hebrieux*, au lieu de dire *un bref*... ».

P. 322. *Migouflée*... Oudin a tiré ce mot de la *Comédie des Proverbes* (acte III, sc. II) : « Il me tarde que j'en devide une *migouflée* à ce malautru de capitaine ».

P. 339. *Caimand*... Cf. Yonne, *acaman*, invalide, manchot, d'où *acamander*, priver d'une main, fatiguer, exténuer. Allusion aux infirmités simulées des gueux et à leur dur métier.

P. 346. *Chanter pouilles*... Leo Spitzer suggère un rapprochement avec la locution synonyme espagnole *echarse pullas* dans des textes du XVIe siècle (*Revista de filologia española*, t. X, 1923, p. 373). César Oudin la rend ainsi : « *Echar pullas*, brocarder, lardonner, moquer », proprement jeter à la face de quelqu'un des brocards, s'en moquer; et il traduit *pulla* par « brocard, lardon de paroles », c'est-à-dire par « pointe », même notion primordiale que *brocard* lui-même.

Nous croyons donc que les deux locutions diffèrent essentiellement en français et en espagnol, et que *chanter pouilles*, pour dire des injures, remonte exclusivement au langage des gueux de Gascogne, d'où l'expresion a passé en français.

P. 358. A omettre le provençal *pantouquet* qui n'est que le français *paltoquet*, rustre (v. Mistral).

Le provençal *panto*, rustre, désigne, lui aussi, le paysan d'après son vêtement, le *paletot* rustique (v. la note suivante) : ce terme devenu si fécond en provençal (d'où il a passé au jargon, dans Vidocq et au français parisien), est donc foncièrement méridional et non pas tiré de l'argot parisien, comme nous l'avons admis à tort.

P. 373. *Paelitone*... Ce mot est inexistant en italien avec ce sens, il y désigne une espèce de cigogne). Il faut donc supposer que le français *paletot* est devenu *paleton* dans les idiomes de l'Europe orientale. Ajoutons que le terme français a pénétré en outre dans le Midi de la France (sous la double forme *palto* et *panto*) et dans le Piémont (*palto*), alors que la forme primordiale *paletoc* survit en bas-breton.

P. 401. *Duvet*... Etant donné le synonyme ancien français *dum* (d'où diminutif *dumet*), il y aurait lieu de le séparer de son équivalent ultérieur, d'origine provinciale, *dubet* et *duvet*, ce dernier de prononciation parisienne.

P. 404. *Escouble* (cf. II, 334)... Du Cange, au mot *escoufle*, cite un glossaire français latin de la Bibliothèque Nationale qui donne : « *Escouble*, milvus ».

Digitized by Google

P. 423. *Tacot*... Dans l'argot des tranchées, le mot a été tour à tour appliqué à une automobile ou à un train de ravitaillement derrière les lignes, à un avion ou dirigeable, à un tank, à une mitrailleuse et à un canon (voir G. Esnault, *Le Poilu tel qu'on le parle*, p. 500 à 502). Cf. les synonymes onomatopéiques *tarare*, automobile usée, et *teuf-teuf*, même sens, proprement machine bruyante (Idem, *ibidem*, p. 509 et 514).

P. 435. *Mafrer*... Ce verbe est encore vivace dans le patois de Jersey. Cf., ci-dessus, l'addition à la page 310.

P. 438. *Dadée*... Le mot se lit dans la *Comédie des Proverbes* (acte III, sc. II) : « Ma femme, venez voir les *dadées* ». Il s'agit de bohémiens diseurs de bonne aventure.

P. 439. *Honhon* ! On lit dans les *Miracles* de Coincy (v. Godefroy) :

Toz tens groignoient com gadiaus,
Qui dit adés *haon ! haon !*

Jean de Fontenay remarque à son tour (*Ibid.*) : « Thesée, qui se changeoit en porc et ganissait un *oin ! oin... !* »

TOME DEUXIÈME

P. 6. *Heller*, faire du tapage... S'y rattachent : moy. fr. *heller*, boire ensemble, se réjouir, comme on fait à certaines fêtes de l'année (lettres de grâce de 1374 et 1387 : cf. Du Cange, v° *aguillaneuf*) et son dérivé *helloire*, étrennes (d'après un texte d'Arras, 1439) : « ... querir argent pour fourme de *helloire*... ».

P. 31. *Gojo*, Provence, truie... Cf. *gugiol*, porc, à Villafranca (Mantoue, *gugei*, *gugin*, goret); Parme, *gozen*. Voir Garbini, *Sinonomie*, p. 761 à 769.

P. 34. *Truie*... Le bas-latin *troja* (« sus ») figure déjà dans les *Gloses de Cassel* du VIIIe siècle et représente ainsi (avec *bitriscus*, roitelet) un des plus anciens appellatifs zoologiques d'origine vulgaire.

P. 41. *Billi-billi ! biri-biri !*... Cf. Norm. *berlot*, dindon (Piémont, *birlo*), etc.

P. 48. *Marmouset*, figure grotesque... Le simple *marmouse* se lit avec ce sens dans le *Mystère de St. Quentin*, v. 3347 :

Beans aux singes ou aux grues,
Je parleray à leur *marmouse*.

P. 54. *Balandra*, coureuse... Cf. le roumain *buleandra*, haillon et femme de mauvaise vie (par une forme intermédiaire **bolandra*). Les termes de cette catégorie se propagent facilement d'un peuple à l'autre (cf. en italien, *bagascia* et *puttana*, l'un et l'autre tirés du provençal).

Digitized by Google

P. 63. *Juper*... Cf. Yonne, *jopper*, sauter pour s'amuser (Jossier)

P. 73. *Calha, caya*... Ajouter prov. *caio* et *gaio*, truie (Morvan, *gaille*, truie, *gailloi*, cochon).

Poilo, truie... Omettre ce terme qui se rapporte ailleurs (v. Mistral).

P. 82 (cf. t. I, p. 77). Berry *bertoune*, nom de vache..., c'est-à-dire de race bretonne (donc à omettre).

P. 85. Composés synonymiques... Cf. *marmouton*, nom vulgaire dans le Midi de la France du bélier réservé pour la monte. C'est un composé languedocien de *marre*, bélier, et *mouton* (v. Littré).

P. 91. *Biche*, petite chienne... Les vocables germaniques (angl. *bitch* et allem. *Betze*, cagne) semblent empruntés au français.

P. 92. Chouette-souris... Dans la Bretagne, l'Anjou, le Poitou, le Berry, on dit *souris-chaude* (et *chaude-souris*) : « Cette altération est inintelligible », lit-on dans le *Supplément* de Littré. C'est une prononciation régionale de souris-chouette (cf. Vosges *chouotte*, anc. fr. *chauvette*).

P. 95. *Coquei*, œuf... Ajoutez : Vallée d'Aoste, *coquin*, œuf, appellatif enfantin (Abbé Cerlogne).

P. 103. *Calin*, coquille de noix... De là, le terme provincial (Aunis, etc.) *calin*, vase culinaire muni d'un couvercle (Littré, *Suppl.*).

P. 145. Termes de pêche... J. Amades et E. Roig ont publié (dans le *Bulletin de dialectologie catalane*, t. XII, 1924, p. 1 à 116) un « Vocabulaire catalan de la navigation et de la pêche ». Ce travail offre des points de contact avec les termes de pêche provençaux, mais, prise dans son ensemble, la nomenclature de pêche catalane est incomparablement moins originale et moins nourrie que la terminologie française correspondante.

Paul Barbier, dans le premier fascicule de ses *Miscellanea lexicographica*, a signalé l'existence de nombreux termes de pêche dans la *Passion de Semur* du XVe siècle. Pour la terminologie suisse romande de la pêche, voir le *Bulletin du Glossaire de la Suisse romande*, t. IX, p. 44 et suiv.

Quant au petit recueil de Westphal-Castelnau « Termes de marine et de pêche en usage au grau (« chenal ») de Palavas », près Montpellier (*Revue des langues romanes*, t. XXIII, p. 130 à 145), il est dépourvu d'intérêt depuis la publication du *Trésor* de Mistral.

P. 150. *Pantenne*... Le terme de marine *pantenne* est le même mot : être en *pantenne* (et au figuré, en désordre, désemparé).

P. 154. *Halope*, *halopin*, filets de pêche... P. Barbier (*Miscellanea lexicographica*, IVe fascicule, n° 16 et 17) propose, à son tour, de tirer *halope* de l'anglais *haul up*! tire dessus ! alors que sa variante *halopin* remonterait à *happe-lopin*. Cependant :

1° En anglais, *haul up* ! simple exclamation des pêcheurs, ne signi-

Digitized by Google

fie nullement « filet » (et quant à la forme, *haul up* ! elle aurait donné *holope*) ;

2° Nous avons étudié sur une large échelle les sources de la nomenclature des filets en gallo-roman (cf. t. II, p. 187 à 195); or, celle-ci ignore complètement un synonyme dérivé d'une interjection;

3° Il est matériellement impossible de tirer *halopin* de *happeloppin* : les formes intermédiaires angevines, *aclopin* et *aplopin* (citées par Barbier), témoignent de la conservation de la consonne initiale;

4° La forme *halope* est tirée de *halopin* (et non pas inversement, malgré la pénurie des textes chronologiques), comme le prouvent, dans le même domaine, *brège* et *brégin*, l'une et l'autre formes données par Duhamel;

5° Le *halopin* lui-même est bel et bien une variante régionale de *galopin* (cf. Dottin), qui trouve son pendant dans *housse* et *gousse*, doublet d'origine provinciale et de bonne heure pénétré en littérature.

P. 171. *Coquefiche*... Ajouter : Norm. *cofiche*, patelle, et ancien normand, *goufique*, dans le *Journal du sire de Gouberville*, p. 254 : « Le 16 mars 1555... pour des *goufiques* VIII deniers ».

P. 189. Le fil ou tissu... Cf. Norm. *moche*, paquet de fil ou de soie filée avec lequel on pêche des anguilles (Littré, *Suppl.*). C'est là une application spéciale de *soie en moches* (v. *Dict. général*).

P. 215. Maquereau... Voir aussi l'article de Paul Barbier, dans la *Revue des langues romanes* (t. LVIII, p. 316 à 318).

P. 229. *Beloce*... Cf. sur ce vocable l'excursus d'Emile Ernault (*Revue celtique*, t. XXVI, p. 338 à 347) où sont exposées, à côté de nombreuses variantes bas-bretonnes, diverses hypothèses étymologiques dont aucune n'est concluante.

P. 267. *Ægyptus*... *ghetto*... Cf. *aegyptanus* pour l'espagnol *gitano*, bohémien (Meyer-Lübke). En fait, il s'agit d'un dérivé foncièrement espagnol, tiré de *Gito*, Egypte, à l'instar de l'anglais *Gypsy*, qui signifie à la fois bohémien et égyptien (cf. Murray). Les Bohémiens ou Tsiganes asiatiques ont fait leur apparition tout d'abord en Europe orientale au XVe siècle, et l'Espagne est la dernière contrée où ils se soient établis. Voir Leo Wiener, dans *Archiv für das Studium der neuern Sprachen*, t. CIX, p. 280 et suiv.

P. 295. *Dasticoter*... Ce curieux terme, qui remonte à la soldatesque mercenaire, se rencontre également en Espagne. Voir, à ce sujet, l'article de Morel Fatio « Les Allemands en Espagne et les Espagnols en Allemagne jusqu'à nos jours » (*Etudes sur l'Espagne*, série IV, 1925, ch. v, p. 131 à 188) et Leo Spitzer « Bribes de phrases allemandes dans les textes espagnols du XVIe siècle » (*Revista di filologia española*, t. X, p. 302 et suiv.). Cf. ci-dessus p. 346.

P. 310. *Baguenaude*, de *bague*, baie... Ajouter : ainsi dite d'après

Digitized by Google

la gousse vésiculeuse, d'où aussi l'appellation de graine à chapelet (Seine-Inférieure). Cf. Rolland, *Flore*, t. IV, p. 159.

P. 315. *Balafre* (et ses variantes). On pourrait y voir un composé synonymique du potevin *balot*, lèvre, et son équivalent ancien français *lafre, lifre, lofre* (cf. ci-dessus, p. 301, note). La forme *baulifre* (c'est-à-dire *bal-lifre*) en est une confirmation. Rabelais donne *baulèvre* (de *bal-lèvre*), où le dernier composant représente l'équivalent latin.

P. 318. *Jaquemart*, nom formé analogiquement... C'est plutôt un dérivé de Jaqueme (comme Jaquemet ou Jaquemin) en rapport avec l'italien *Giacomo*, doublet de *Giacobo*.

P. 320. *Cabosser*... Ce verbe, répondant au méridional *caboussà*, grossir, renfler, en parlant des tubercules (synonyme de *testà*), est tiré de *cabosso*, tête, bulbe. Cf. ci-dessus, p. 401.

P. 332. Croisements en français moderne... Une des plus récentes de ces formations est le terme de charbonnage *troulet*, boulet percé d'un trou (croisement de *trou* avec la finale de *boulet*).

P. 333. *Recroquebiller*... Cf. *Mystère de St. Quentin*, v. 4416 : « Ratrappelés et *racrocquebillés* ».

P. 336. Etymologie populaire. Celle-ci peut parfois devenir féconde Exemple : en français, *chas*, colle d'amidon, mot confondu avec son homonyme *chat*, a produit *matou*, colle forte, et *maroufle*, colle pour les peintres.

Inversement, en moyen français, *adot*, aigrefin salé, et *adot*, coup sur le dos (ce dernier confondu avec *à dos*)

P. 340. Etymologie populaire... On en use et abuse. En voici un nouvel exemple : Meyer-Lübke rattache au mot allemand *gundelrebe*, lierre. les synonymes français *rondelle* et *rondotte*, alors que Schuchardt avait présenté ce rapprochement sous une forme dubitative (*Zeitschrift*, t. XXXI, p. 190). En fait, il ne s'agit pas d'une dérivation de l'allemand par étymologie populaire, mais tout bonnement d'appellatifs réels gallo-romans (cf. prov. *roundo*, lierre) : les fleurs de lierre sont vertes et disposées en bouquets ronds.

P. 349. *Chafaret*... Cf. le synonyme provençal *chaurit*, en rapport avec *chaurilho*, nom générique des strigiens.

Ramadan... Gaston Esnault y rattache l'onomatopée du vulgaire parisien *ramdam*, tapage (dans *Le Poilu tel qu'on le parle*, p. 448), qui a acquis dans les tranchées ces acceptions : « 1° jeûne forcé (faire *ramdam*, jeûner malgré soi), dans la bouche des marins, des Mocos et des Bretons; 2° tapage (faire du *ramdam*, chahuter), soldats, marins; 3° plaisirs de Vénus (aller au *ramdam*, aller faire l'amour), un Nantais parisianisé. » — Le premier sens fait simplement allusion aux convulsions de l'estomac avec bruit (suite de la faim), les autres remontent à la notion générale de *bruit*.

Digitized by Google

A entendre G. Esnault, « *ramdam* est en toute conscience, chez les soldats d'Afrique et les marins, le *ramadan* ou grand jeûne des Mahométans ». Il cite pourtant lui-même plus loin : *à la ramdamdam*, à grand orchestre, *à la radadame*, etc., locutions qui, comme *ramadan* lui-même, sont des onomatopées manifestes, donc foncièrement indigènes.

P. 349. Le côté étymologique du *Trésor* de Mistral... Un seul exemple touchant le provençal *charup*, hideux, inséparable de *charoupo*, charogne. Mistral, après avoir cité le grec *Charybde* et l'hébreu *Kéroubim*, ajoute : « Ce mot *charup* vient peut-être du latin *turpis*, comme *chourmo* vient de *turma* ».

P. 350. *Faubert* ou *Foubert*... En anc. fr. *faubert* ou *fouberi* désigne le jobard (*Trubert*, v. 828) :

Sire dus, je ai nom Trubert,
Bien vous puis tenir por *faubert*.

De là, *foberter*, tricher, dans Adam de la Halle (Godefroy). Cf. Yonne, *afauberti*, étourdi, ahuri (Jossier).

P. 367. *Begutia*... Cf. le valdôtain *begot* pour *bigot*, faux dévot (Abbé Cerlogne).

P. 373. *De Turc à More*... Cf. en piémontais, *turcimané*, terroriser, proprement se comporter comme un turcomane. On lit dans le *Glossaire* de Dal Pozzo (p. 382) : « Ricordo storico dell'invasione saracena nella contea de Nizza, donde i proverbi *turc* e *moro* per dire un uomo inflessibilmente spietato... ». — Il s'agit tout bonnement d'une locution d'origine livresque.

P. 377. *Tripe-madame* et *trique-madame*... Cf. moy. fr. *triper*, danser (en trépignant), dans Eust. Deschamps, aujourd'hui encore vivace dans le patois normand (et ailleurs), à côté de *triquer*, sauter (Morvan, *triquer*, sauter, danser lourdement).

P. 396. *An quarante*... Il s'agit, comme l'indique Leo Spitzer (*Zeitschrift*, t. XLVI, p. 566, note), d'une expression numérique figée, de valeur générale, analogue à l'espagnol « el *ano de cuarante* ».

P. 410 *Cianca*, souche... Ajouter : aujourd'hui encore vivace en Sicile (cf. Traina).

P. 421. *Moharana*... L'article qu'on y cite, comme de Meyer-Lübke, est le résumé d'un mémoire d'A. Farinelli, intitulé « Marrano ». Voir maintenant ci-dessus, p. 189 à 191.

P. 423. *Mamonet*... Ajouter *mimonet*, singe, dans le *Mystère de S. Quentin*, v. 10573 :

Les gens y courent par bouffées,
Ainsi que s'on couroit au feu ;
Sont *mimonés*? Sont ce fées ?
Oncques telle course ne fu.

Digitized by Google

Le glossaire y voit une coquille pour *mignonnet* et traduit à tort par « lutins ».

P. 462. Suisse romande *chetta*, sabbat des sorciers...Ce terme *chetta* est plutôt pour *setta*, secte (diabolique). Voir Pierrehumbert (*Dictionnaire neuchâtelois*, p. 122).

TOME TROISIÈME

P. 4. Ital. *loppa*, balle de grain... L'étymon du mot est ailleurs (voir ci-dessus, p. 302) : son origine reste toujours métaphorique et, par suite, indigène.

P. 31. *Bisclaveret*... Voir, en dernier lieu, E. Brugger, « Noms propres dans les *Lais* de Marie de France » (*Zeitschrift für französische Sprache*, t. XLIX, 1927, p. 248 à 251 et 451, 477).

P. 38. *Fenoches*... Dans l'édition récente des *Poésies* de Charles d'Orléans, par Pierre Champion (1923-1924), le mot est ainsi commenté (fasc. II, glossaire) : « *Fenoches*, fenouil ? farceurs italiens, la pièce est farcie dans le dialecte piémontais ».

P. 64. *Bec de gaz*... Il en est souvent question dans les *Etudes de grammaire française* de Nyrop, fasc. 1927 (p. 5, 56-57) et 1929 (p. 3-4, 57). L'auteur, après avoir fait remarquer que *bec de gaz* se disait, dans l'argot de Paris, pour sergent de ville, se demande : « Où trouver un pont qui conduise à guignon ? » Dans les additions, Em. Philipot émet l'explication que nous avons donnée de notre côté : « Quand un apache argotier se heurte à un sergot, il n'a vraiment pas de chance; c'est du guignon pour lui, s'il n'a pas la conscience tranquille». La supposition que « la locution *bec de gaz* est bien antérieure à la guerre », se trouve confirmée par le recueil argotique de Nouguier.

P. 71. *Cloche* et *clochard*, mendiant... Le sens propre en est vagabond de nuit (d'où *clocher* ou *filer la cloche*, vagabonder). Nyrop, dans ses *Etudes de grammaire française* (1929, p. 7), le considère comme un « néologisme récent » (1927), alors qu'on le lit déjà dans Bruant (v° *vagabond de nuit*), et le dérive de *clocher*, boiter. L'acception de « vagabond » s'y oppose et renvoie à la *cloche* (de bois) dans l'expression familière « déménager à la *cloche de bois* », c'est-à-dire clandestinement.

Quant au synonyme *pilon*, mendiant estropié, il désigne proprement la jambe de bois, souvenir lointain de la Cour des Miracles : « On entendit le pas de l'invalide, dont le *pilon* résonnait sur la dalle du corridor » (cité dans Bruant, v° *jambe*).

P. 76. *Milieu*, terme apparemment scientifique... Ce terme, très nsuel, semble, par contre, de provenance vulgaire. H. Clouzot m'écrit

Digitized by Google

à ce sujet : « Il y a longtemps que l'expression *un gas du milieu* est usité dans le monde des filles et des souteneurs. Mais ce *milieu* n'a rien à voir avec le milieu des malfaiteurs, son sens est topographique : c'est le quartier des filles et de leurs chevaliers, spécialement le *Sébasto*. On lit dans *Paris-Midi* du 15 mai 1929 :

« A la séance d'hier, aux Assises, comme d'après les témoignages il devenait avéré que l'accusé fréquentait *le milieu*, le procureur se leva et s'écria :

— Et vous savez, messieurs les jurés, ce que c'est *le milieu* ? C'est un établissement de Montmartre où se réunissent des marchands de cocaïne, des jeunes gens de mœurs étranges, des femmes de mauvaise vie et même... des cambrioleurs ».

P. 139. *Atlas ethnographique*... Cf. le volume introductif de Jaberg et Jud, *Der Sprachatlas als Forschungsinstrument*, Halle, 1928.

P. 321, note 2. Ajoutons-y la récente dissertation d'Amsterdam : B.-H. Wind, *Les mots italiens introduits en français au XVIe siècle*, Deventer, 1928.

L'auteur, élève de Salverda de Grave, s'est efforcé d'appliquer les excellents principes de son maître en matière d'emprunts linguistiques. Il l'a fait avec intelligence et en connaissance de cause. L'utilisation des *Sources indigènes* aurait pu lui épargner des discussions oiseuses sur la patrie des mots tels que : *batifoler, bidet, bizarre, carcasse, chamarre, matachin, patrouille, piaffe, trinquet*, etc., termes sur lesquels nos recherches ont projeté une lumière suffisante ou définitive.

P. 361. *Tabor* et *tambour*. P. Barbier, en traitant de ces termes dans ses *Miscellanea lexicographica* (fasc. IV, p. 70 à 73), s'arrête à des détails sans importance pour leurs origines, tout en négligeant leurs données essentielles. Bornons-nous à ces remarques :

1° Que *tambour* remonte au XVIe siècle ou au XIV-XVe, cela est, en l'espèce, parfaitement indifférent, la nasalisation étant toujours postérieure à la forme primordiale (cf. ci-dessus, p. 297 et 298, 299);

2° L'ancien provençal possède à la fois *tabor* et *tambour* et, en ancien français, *tabor* alterne (dès le XIIe siècle) avec des formes parallèles *tambois* et *tambut*, lesquels, comme *tabor* lui-même, désignent à la fois l'instrument et son bruit retentissant;

3° « Je ne suis pas en mesure d'affirmer si l'italien *tamburo* dérive du provençal ou plus directement de l'arabe », ajoute-t-il. Cette dernière présomption s'évanouit devant le résultat péremptoire de nos recherches sur la provenance *indirecte* des arabismes en français, en provençal et en italien (cf. ci-dessus, p. 353);

4° La forme primordiale *tabor* appartient en propre au gallo-roman, manquant à la fois à l'italien et à l'espagnol. Son absence dans cette dernière langue est décisive, le mot ne pouvant pénétrer dans les idiomes de la *Romania* que par un canal hispano-arabe ;

Digitized by Google

5° « Aux XIIe et XIIIe siècles, dans le Sud de la France, les mots *tabor*, *tambor* étaient connus comme des emprunts de l'Espagne et particulièrement comme désignant un instrument en usage chez les Arabes, témoin le passage cité par Du Cange d'une lettre de 1212, écrite par Arnaud Ier, évêque de Narbonne : « Personantibus igitur valide instrumentis Maurorum, quæ Hispani appellant *tambures* ».

Autant d'assertions, autant d'erreurs.

Aucun texte ne donne *tabor* et *tambor* comme originaires de l'Espagne; dans aucun, non plus, ces deux appellatifs ne s'appliquent spécialement aux Maures. P. Barbier a mal compris le passage cité de l'évêque de Narbonne, où il s'agit spécialement d'une victoire remportée par les Espagnols sur les Maures : « Les Maures faisant fort retentir leurs instruments, que les Espagnols appellent *tambures* », ce qui ne veut nullement dire que ce terme familier désigne en espagnol exclusivement le tambour mauresque, mais le tambour en général (appliqué ici aux Maures).

6° Le gallo-roman *tabor* (XIe siècle), de bonne heure transcrit en bas-latin, et sa forme nasalisée *tambor*, ont passé à l'espagnol à différentes époques : au XIe-XIIe siècle, *atamor* (dans le *Cid*), reflet local, par échange des labiales, du *tabor* de la *Chanson de Roland*; et au XIIe-XIIIe siècle : *tambor* (attesté tout d'abord dans le texte bas-latin de 1212, cité ci-dessus), dont la forme ultérieure, *atambor*, passa aux Maures du Nord de l'Afrique.

D'autre part, l'italien *tamburo* (qu'on lit chez Dante) est, à coup sûr, emprunté à l'ancien provençal *tambor*, alors que le moyen français *tambour* (que Meyer-Lübke et P. Barbier dérivent de l'italien) représente la forme nasalisée indigène du primitif *tabor*.

P. 377. Onomastique arabe des Chansons de geste... Nous avons montré que cette onomastique est de source indigène. Aux nombreux exemples cités, ajoutons *Galafre* (cf. t. I, p. 29 à 31) que R. Zenker fait remonter à l'arabe *Abu-Giafar*, par l'intermédiaire de la forme byzantine Απολάφαρ.

M. Bédier, habituellement si réservé pour des identifications aussi hasardées, se rallie à celle-là (*Légendes épiques*, t. I, p. 239) : « De l'an 1019 à l'an 1037, dit-il, domina en Sicile un prince nommé *Abu-Giafar*, que les chroniqueurs grecs appellent 'Απολάφαρ... Or le roi des païens dans le *Couronnement de Louis* s'appelle *Galafre*. *Galafre* doit être 'Απολάφαρ ».

Et l'auteur d'ajouter les raisons phonétiques données par R. Zenker, raisons tellement extraordinaires qu'elles rappellent celles de l'époque de Ménage. En effet, par aucune subtilité phonétique, on ne saurait arriver d'*Apolaphar* à *Galafre*. Il faut donc chercher ailleurs.

Digitized by Google

Le point de départ, à notre avis, est *Galifre*, dont nous avons fait ressortir la fécondité toute factice sous la plume des poètes épiques (t. II, p. 426). *Galafre* en est, à son tour, une nouvelle francisation :

1° Sous le rapport phonétique on a, d'une part, *Galifre, Agalifre Algalifre...* et d'autre part : *Galafre, Golafre, Agolafre* (cf. *Alfanie* et *Orfanie, Arabloi* et *Orabloi*, noms de pays sarrasins); le passage de la finale *lifre* à *lafre* a été facilité par l'existence en ancien français des synonymes *lifre, lafre, lofre*, goinfre (cf. ci-dessus, p. 301);

2° Sous le rapport du sens, *Galafre*, comme *Galifre*, désigne des rois ou dignitaires musulmans, à côté de *Galafre* « sor mer », ville d'Espagne (*Renault de Montauban*), à l'instar de *Galiverne* et d'*Agalie*, noms de villes sarrasines;

3° *Galafre*, comme *Galifre*, passé des Chansons de geste aux livres de colportage et aux traditions populaires, a pénétré, dès le XVe-XVIe siècle, dans le parlers vulgaires de la France, avec le sens de « géant » et de « goinfre », évolution sémantique dont nous avons tracé ailleurs la longue histoire.

P. 429. *Deloir...* Article reproduit dans le premier tome du recueil *Meisterwerke der romanischen Sprachwissenschaft*, édités par Leo Spitzer, Munich, 1929.

P. 519. ***Bigot*** et ses congénères... Voir le compte rendu des *Sources indigènes*, par Mme Elise Richter, dans l'*Archiv für das Studium der neuern Sprachen* de 1928 (p. 107 à 111).

Elève de Meyer-Lübke et imbue de sa méthode factice, Mme Richter n'était nullement à même de saisir le double objectif de notre ouvrage : l'importance des facteurs indigènes et la réaction contre le constructivisme. Le passage des fantômes lexicologiques aux sources vivantes ne saurait se faire sans déchirement ni sans regret Aussi a-t-elle éprouvé, à la lecture des *Sources indigènes*, les sentiments les plus opposés : « De l'admiration, de l'étonnement, de la terreur, de la désillusion, du dépit jusqu'à l'indignation ». On pourrait se demander si un tel état d'esprit est précisément celui qui convient à une appréciation *sine ira et studio...*

L'unique exemple, qu'allègue Mme Richter, concerne *bigot* et sa famille lexicologique. Les remarques qu'elle fait à cette occasion sont du genre des *Massenprobleme*, comme sa monographie sur « La lignée de *burd* en roman » (1907), dont nous avons relevé ailleurs l'incohérence et le manque de résultats concluants (cf. t. II, p. 114).

Digitized by Google

INDEX

A. — INDEX DES MOTS

I. — FRANÇAIS

(Ancien, moyen et moderne, littéraire et dialectal, parisien et provincial. Les coquilles lexicographiques sont entre crochets. Les vocables pourvus d'un astérisque sont inexistants)

aaisié, 379.
abasourdir, 59.
abbaye rufante, 523.
abedissimon, 139.
abecquer (s'), 322.
abeer, 8.
abot, 255.
about, 255.
aboyer, 8, 187.
aboyer (« aspirer à »), 8.
acaman, 539.
acamander, 539.
accent (« signal »), 523.
acoufler, 94.
acudie, 419, 420, 422.
adios, 35.
adot (« aigrefin ») ,539.
adot (« coup »), 539.
adroper, 63.
afauberti, 540.
affe, 82.
Agalie, 544.
Agalifre, 544.
agrinche, 69.
aguilanne, 352.
aguillanneuf, 99, 105.
aguyon, 447, 448.
ahan, 183, 255, 257.
aifautri, 291.
aiger, 262.
aigrefin (« monnaie »), 139, 362.
aiguessin, 292.
aiser, 262.
alan, 109, 217, 326.
alberge, 249.
alchimie (« bronze »), 199.
alebran, 317.
alfaine, 111.
Alfanie, 544.
alferan, 366.
algalife, 350.
Algalifre, 540.
aliboron, 362.
Alipantin, 376.
allumer (« regarder »), 59.
alluré, 292.
almassor, 366.
alober, 531.
amadouer, 566.
ambre (« framboise »), 456.
amiral, 365.
amistofler (s'), 532.
Amorabaquin, 371.
amostant, 370.
amourette, 206.
amphigouri, 403.
amulette, 386.
an quarante (l'), 540.
ance (« eau »), 59, 82.
ancrœux, 264.
andier, 109, 263.
andre, 253.
andrumelle, 56.
anicroche, 202.
antife, 56.
*apôte, 9.
apôtre (« allonge d'écubier »), 9.
apôtres (« doigts »), 9.
aquiger, 82.
aquilon, 447.
ara, 153.
arabi, 371.
Arabloi, 544.
arcamie, 199.
arcandier, 77.
arlequin, 111, 321.
arlot, 345.
arnauder, 411.
arquemie (« bronze »), 199.
arquin, 198.
arrabi, 371.
arracer, 355.
Arsacides, 380, 381.
arton, 56, 82, 87.
aspre, 387.
Assacis, 379, 381.
assassin, 378, 380, 381, 383.
Assassins, 378, 379.
Assassis, 366, 381, 383.
assoupir, 232.
atrimarder, 525.
atrimer, 525.

Digitized by Google

attiger, 82.
aubert, 59.
Aubigant, 373, 374.
aucaise, 197.
aufage, 350, 365.
aufaine, 111, 327, 370.
Aufanie, 327, 375.
Auferne, 375.
auferrant, 370.
aumachier, 371.
avergot, 523.
averlan, 39.

ba, 161.
babi, 26, 134.
babin, 49.
babouin, 109, 326.
bacantes, 76.
Bacbuc, 241.
baccale, 192.
bacha, 387.
bacolle, 192.
bacoule, 192.
bada, 71.
badelaire, 107.
bafouille, 72.
bagarre, 88.
bagasse, 361.
bagatelle, 113, 321.
bagnolet, 329.
bagou, 7, 35.
bagouler, 7.
baguenaude, 538.
[baguenaude], 205.
[baguer], 205.
bahut, 109, 401.
bahuter, 146.
bai, 255.
baiasse, 361.
baiette, 329.
baille, 255, 257, 452.
baïte, 401.
balader, 487,
balafre, 539.
balandran, 236.
baldingue, 77.
Baligant, 373, 374.
ballader, 57, 487.
balle (de blé), 255.
balmuche, 74.
balourd, 113, 321, 322.
balpeau, 74.
baluchon, 58.
banderouiller, 292.
bandoulier, 349.
baragouin, 7, 50, 51, 97, 104, 115, 326.
barater, 108.
barbacane, 22, 107, 115, 364.
barboser, 292.
barcolle, 192.
barda, 64.
bardane, 357.
barder, 64.
bargain, 107.
bargouler, 7.
Barnabé (roi), 245.
barne, 195.
barnique, 98.
barratin, 70.
basac, voy. bazac.
Basach, 371.
bascolle, 192.
basourdir, 59.
bassa, 387.
bassecollette, 192.
bastonnade, 350.
bastos, 72.
bat (« crapaud »), 292.
batifoler, 321, 542.
battousier, 523.
bauche (« pré »), 11, 12.
bauche (« poutre»), 12.
bauche (« caillou »), 67.
baudrée, 452.
Baufumé, 371.
baûler, 145, 146.
baulèvre, 539.
baulifre, 539.
bauque, 12.
baût, 401.
bazac, 98, 329, 411.
bealbel, 112.
bec de gaz (« guignon »), 64, 541.
bechot, 272.
becquer, 332.
bedaus, 532.
bède, 147, 345.
bedier, 418.
bédouin, 381.
beffler, 111, 330.
bega, 34.
bégard, 106.
béguin, 106.
begude, 44.
behotte, 401.
beignet, 532.
[bele], 21.
bêler, 145.
belette, 21.
belin (« sorcier »), 413.
bélitre, 104, 201.
beloce (« prune »), 289, 538.
beloce [(« petite monnaie »)], 424.
bellourt, 114.
bèque, 346.
bequenaude, 205.
berat, 291.
berbis (« pomme de pin »), 5.
berboser, 292.
berdaf ! 36.
berdin, 446.
berdouze ! 36.
bergamote, 387.
bergne, 194.
bericle, 329.
berler, 448.
berlinde, 341.
berline, 126.
berlot, 536.
berme, 195.
bernard (« derrière »), 413, 414.
bernard l'hermite, 257, 405, 406.
Bernas, 407.
berne (« couverture »), 195.
berne (« crible »), 195.
berne (« mante »), 194, 195, 350.
berne (marine), 195.
berner (« molester »), 195, 201.
berner (« vanner »), 195.
bernicles, 98.
bernie, 194.
bernifle, 195, 329.
bernifler, 195, 329.
berniques, 98.
berniquet, 534.
bernuche, 195.
béron, 31.
berrichet, 244.
berrichon, 244.
Berry (roi), 244, 245.
bertaud, 186, 420.
Bertaud (roi), 186, 244, 245.
bertauder, 186, 341.
berte, 186.

Digitized by Google

bertoune, 537.
besagnes, 292.
beser, 291.
besler, 145.
beslourd, 322.
bestondre, 341.
[bettender], 487.
bétuse, 248, 257.
beulosse, 289.
beuquer, 291.
beurler, 443.
beuse, 292.
beutin, 292.
beuyard, 291.
bezingue, 164.
bi, 161.
biarder, 523.
[bibaux], 424.
bice, 169.
bichat, 271.
biche, 89, 144, 169, 170, 189.
biche (« vase à anses »), 271.
biche (« petite chienne»), 537.
bichet, 271.
bichier, 272.
bichot, 271.
bicoquet, 329.
bidaus, 47, 532.
bide, 147, 345.
bidet (« petit cheval »), 321, 542.
bidet (« pistolet »), 107.
bigearre, 349.
bignolle, 69.
bigorner (se), 72.
bigot (« faux dévot »), 106, 115, 399, 519, 544.
bigot (« chevreau »), 197.
bigot (marine), 106.
bigue, 106, 346.
bigute, 44.
bihor, 244.
bihoreau, 244.
bihute, 44, 401.
bijute, 44, 401.
bille, 261.
billevesée, 421.
[billeveze], 421.
billourt, 114.
biotte, 401.
biques (« frissons »), 404.
birbe, 57, 105.
bire, 215.
bisclaveret, 30, 31, 541.
bise, 437, 438.
biser, 291.
bisque, 110, 326.
bisquer, 111, 527.
bisse, 169, 189.
bistouri, 112.
bistro, 71.
bitor, 244.
bitord, 64.
bitos, 71.
bitte, 106.
bizarre, 349.
bizart, 88.
Blancardin, 373.
blé de Turquie, 123.
blêche, 58.
bled, 73.
bleffrer, 330.
[blème], 488, 489.
blesche, 58.
blesque, 50.
blesquin, 50, 51.
blestre, 26.
blostre, 26, 223.
blot, 58.
blouse, 108, 367.
bloutre, 26, 223.
bloutrer, 223.
bo, 161.
bobelin, 26.
boc (« crapaud »), 26.
boc (« sabot »), 26.
bocard, 317.
boce, 169.
Boche, 528.
boche (« bosse »), 110, 169.
boche-bous, 291.
bocher, 291.
bocs (faire les), 289.
bode, 147, 345.
bodique, 439.
boffumer (se), 330.
boisse, 434.
boisseau, 248, 257.
boissel, 434.
boiste, 434.
boistiel, 434.
boit (« crapaud »), 161.
boler, 533.
bomule, 46.
bondrée, 452.
boquer, 289, 291.
bordeau, 326.
bordel, 112.
borgnon, 66.
borler, 443.
bosèque, 292.
bosse (« protubérance »), 10, 110, 169, 170.
bosse (« chardon »), 10.
bosse (« tonneau »), 10.
bot (« crapaud »), 26, 439, 440.
bot (« sabot »), 26, 105, 439, 441.
bot (« émoussé »), 439, 440.
bote, 26.
boterel, 4.
botte (« crapaude »), 439, 440.
botte (« faisceau »), 11, 112, 439, 440.
botte (« chaussure »), 11, 26, 108, 135, 439, 441.
boubou, 160.
boubouler, 160.
boucard, 453.
boucaut, 402.
bouc estain, 315, 316.
boudrée, 452.
boue, 254.
boue (« pus »), 26.
bouette, 101.
boug, 161.
bouhhe, 292.
bouisse, 523.
boulot, 64.
bouquetin, 314, 315, 316.
bourgeron, 527.
bourler, 533.
bourbouille, 26.
bourdon (« cafard »), 80, 81.
bourdouze ! 36.
bouri, 215.
bourre (« bourgeon ») 69.
bourri, 215.
bourri-bourri !, 215.
bousin, 76, 327.
bouteron, 4.
Bouti (roi), 245.
boutique, 270.
brachicourt, 202, 722.

Digitized by Google

bracon, 454, 455.
[bracquant], 454.
brailler, 443.
braire, 443.
bramer, 444.
brandestoc, 422, 423.
[branes], 426.
*braieteler, 208.
*braieter, 208.
brandif, 208.
brandillon, 66.
branger, 249, 250.
braque (« fou »), 399.
braquet (« petit braque »), 445.
braquet (« de couleur clair »), 444.
bras (« long »), 452.
brassicourt, 202.
brauhi, 152.
bredeler, 446.
bréant, 152.
brèche (« bigarré »), 444.
brechet, 444.
bredi-breda, 446.
bredouiller, 446.
brègue, 144.
brehaigne, 112.
Brehan, 373.
brehier, 152.
Brehier, 373, 375.
brelan, 39.
bret, 186.
bretaou, 186.
bretauder, 186.
bretelles, 108, 208.
brette, 186.
bribe, 105.
bric, 445.
brichet, 444.
bricon, 326, 445.
brigaille, 444.
brigau, 444.
brimbelle (« airelle »), 456, 457.
brin, 444.
brinde, 317.
brindestoc, 422, 423.
brioche, 534.
briquet, 445, 446.
bris, 444.
brisaque, 291.
brisard, 444.
brise, 106, 326.
briser, 256.
brocard, 412.
broissequin, 326.
broncher, 326.
broquer, 66.
broquiller, 66.
brouant, 152.
brouhaha, 150, 151.
brouir, 152.
bruant, 152.
bruhier, 152.
bruiser, 256.
bruthier, 152.
bruvier, 152.
buce, 11.
buffet, 109, 531.
buor, 244.
bure (houillerie), 34.
bure (« oie »), 215.
burgaud, 144, 532.
burjaud, 144.
burnous, 194.
busard, 109.
[busner], 205.
bussard, 11.
busse, 11.
butor, 183, 237, 243, 244, 245, 246.
Butor, 373.
buzange, 164.

cabagitis, 41.
cabajoutis, 40, 41.
caban, 350.
cabaret, 265.
cabas, 429.
cabigi, 41.
cabigitis, 41.
cabirotade, 350.
caboce, 169.
caboche (« grosse tête »), 169, 170.
caboche (« chevêche »), 159.
caborgne, 399.
cabosse, 169, 401.
cabosser, 401, 539.
cabot (« têtard »), 27, 399.
cabot (« sabot »), 27.
cabot (« toupie »), 439, 441.
çabot, 27, 168.
cabotin, 527.
cabotte, 11.
cabouiller, 401.
cabriole, 321.
cabusier, 399.
cacatoès, 153.
cachibis, 41.
cadancher, 66.
cadet (« porcelet »), 533.
cafard (« ténébrion »), 533.
cafard (« bigot »), 235, 363, 399.
cafard (« spleen »), 80, 81.
cafard (« damas »), 108.
cafarde (« écuelle »), 523.
cafat, 108.
caffe, 289.
cafouiller, 400.
cafourche, 400.
cagibi, 41.
cagibitis, 41.
cagnard, 9, 206, 419.
cagne, 321.
cagnepatte, 202.
cahoter, 400.
cahouan, 169.
cahu, 260.
cahûan, 160.
cahuler, 146, 400.
cahute 400, 401.
cahuter, 146
caïeu, 28.
caignet, 444.
caillebotte, 532.
caillebottin, 532.
caire, 82.
cajoler, 111.
cajubi, 41.
calais, 217.
cale, 108.
calebasse, 25, 126, 350, 357, 458.
calebotte, 532.
calebottin, 532.
calecif, 72.
caliborgne, 399.
calife, 364.
calin (« coquille de noix »), 537.
calin (« vase »), 537.
calot, 57.
calotte, 108, 115.
calouasse, 40.
[calvardine], 424.
camarade, 349.
cambrousier, 59.
camelot, 58, 59.

Digitized by Google

camelote, 58.
camisade, 321.
camoisi, 401.
camouflet, 335.
camus, 400.
canepin, 35.
cannibale, 350.
canot, 351.
cantepleure, 112.
caon, 158.
caou, 158.
capilotade, 350.
capon (« dénonciateur »), 9, 57.
capon (« crochet »), 10.
capon [(« écrivain »)], 488.
capot, 110.
capoute, 293.
capriole, 321.
carabin, 107.
carafe, 368.
carambole, 66.
carambouillage, 66.
carcasse, 114, 321, 542.
carcois, 362.
caribodège, 34.
carousse, 287, 317.
cartouche, 114.
casemate, 273.
[casnard], 419.
casque, 349.
castagnette, 349.
catepeleure, 109.
caterole, 402.
catiche, 402.
caton, 14.
catonner, 14.
catunas, 14.
catune, 14.
catuner, 14.
caũan, 160.
caudin, 177.
caũette, 159.
çavate, 27.
cavalcadour, 350.
cave, 159.
cavette, 159.
cawan, 158.
cawe, 158, 236.
cayamand, 405.
cenail, 166.
cepe, 166.
cerche, 166.
cerne, 167.
chabot (« têtard »), 27, 441.
chabot (« sabot »), 27.
chabot (« toupie »), 441.
chabotte, 11.
chabouler, 167.
chabrenas, 534.
chacouter, 167.
chadeler, 329.
chagrain, 387.
chagrin (« cuir »), 387.
chagrin (« triste »), 110, 399.
chahoraṅ, 160.
chahouan, 160.
chahu, 160.
chahũan, 160.
chahuchet, 160.
chahut, 399.
chahuter, 400.
chaland, 270.
chaler, 291.
challemastre, 534.
chalon, 235.
chaloupe, 106, 317, 350.
chamailler, 399.
chamarre, 166, 542.
chambranler, 400.
chamois, 158, 314.
chancre, 228.
chanter (« parler »), 82.
chaon, 158.
chaou, 228.
charabia, 7, 350, 362.
charche, 166.
charibotage, 34.
chas, 539.
chasmates, 273.
chasse-galerie, 29.
chasse-galopine, 29.
Chassins, 379.
chat-brûlé, 402.
chat houran, 160.
chatouille, 167, 168.
chatouiller, 175.
chatte (« galère »), 106.
chatune, 14.
chaũan, 158.
chauve-souris, 537.
chaume (« chaleur »), 329.
chaumoisir, 401.
chauvette, 159.
chavan, 459.
chavate, 27, 134, 135, 326.
chavin, 159.
chavon, 159.
chawan, 158.
chawe, 158.
chawette, 158.
chawon, 158.
chawotte, 158.
chenaud, 534, 535.
chenique, 293.
chepe, 166.
cherche, 166.
chevêche, 159.
chevotté, 159.
chibis, 41.
chicane, 35, 110, 362; 387.
chicant, 290.
chicon, 290.
chiche, 6.
chiffe, 288.
chiffler, 93, 169, 173, 467.
chifoine, 171.
chimagrée, 169.
chiotte, 158.
chipe, 112.
chippe, 288.
chique, 44.
chiquemar, 53.
chiquer, 117, 118, 290.
chiquer (« mâcher »), 29.
chivotte, 159.
chlague, 293.
chnoufe, 293.
chnoupe, 293.
chnille, 535.
chnique, 535.
choan, 158.
chochau, 291.
choe, 158.
choete, 158.
chon, 158.
choper, 166, 523.
choque, 23.
chouan, 158.
chouart, 158.
chouatte, 158.
choucas, 256, 257.
chouchettes, 290.
choudet, 160.
choue, 158.
chouèce, 158.

Digitized by Google

chouette (oiseau), 256, 258.
chouette (« beau »), 206.
choule, 173.
choune, 158.
chouon, 158.
chouotte, 158.
chouque, 167, 171.
choyan, 158.
chtibes, 318.
chuchottes, 290.
chue, 158.
chuèche, 158.
chuette, 158, 168.
chufler, 169.
chuinter, 158.
chuquer, 169.
chut ! 168.
*ciconelle, 207.
cifler, 467.
cifoine, 179.
cigare, 126.
cimagrée, 169.
cimarre, 166.
cincenelle, 207.
cinquenelle, 207.
citrouille, 25.
*ciquenelle, 207.
cive, 523.
clabaud, 399.
claper, 174.
claquer, 174.
Clarabin, 373, 374.
Clarel, 373, 374.
cliabot, 439, 441.
clicherou, 162.
clochard, 71, 541.
cloche (« mendiant »), 71, 541.
cloche (« crapaud »), 162.
clodot, 71.
clope, 64.
clouc, 162.
cloudet, 161.
clout, 161.
coasser, 239.
coca ne, 214.
coche, 136, 137.
çoche, 167, 171.
cochon (« pomme de pin »), 5.
cocon, 367.
codcodac ! 177.
codin, 177.
coesme, 58.
coesre, 57.
coette, 158.
coffe, 289.
coffre, 59.
cofiche, 538.
coignard, 9.
coilvert, 448.
colvert, 448.
*coispe, 217.
coispel, 217.
colouasse, 40.
comédiens (« argent »), 70.
Comenge, 165.
compliment, 349.
cop, 465.
çope, 166.
copeau, 217.
çoper, 166.
copin (« dindon »), 177.
copper, 49.
coque, 284, 464.
coquecigrue, 534.
coquefabuse, 399.
coquegrue, 534.
coqueluche (« capuchon »), 400.
coquet (« œuf »), 537.
coquin (« œuf »), 400.
Corbadas, 372, 373.
Corban, 372.
Corbaran, 372, 373.
Corbas, 372, 373.
Corbel, 372.
Corberon, 372.
corbigeau, 201.
Corbon, 372.
Corborant, 372.
corder (« mourir »), 71.
Corfarin, 372, 373, 376.
Corneillon, 372.
cornibeau, 405.
Corsable, 375.
Corsolt, 375.
corne, 167, 404.
cosse (« courge »), 25.
cosse (marine), 106, 317.
cosset, 34.
cosson, 28.
cotcodac ! 177.
cotir, 208.
couame, 58.
coudron, 176.
couèche (« lâche ») 290.
coues, 83.
couillaud, 449.
çoule, 172.
coulouque, 162.
courge, 25.
cousse, 25.
coys, 83.
craboui, 308.
crachat (« décoration »), 331.
cracher, 181.
crachier, 240.
craffeur, 46, 47.
craincher, 290.
craisse, 240.
cranche, 228.
cranque, 214.
cranquille, 201.
crapaud (« porte-monnaie »), 66.
crapauds (« mitaines »), 15.
crapse, 67, 69.
craque (« crapaud »), 162.
craqueiller, 291.
cratimas, 46, 47.
crêpe (« casquette »), 78.
cricot, 175.
crie, 57, 83.
crigne, 57.
crignolle, 57, 83.
criquet (« petit cheval »), 11.
croacher, 240.
croasser, 239.
croc, 175.
crôle, 523.
crompire, 293.
cronir, 66.
crottu, 26.
crouque, 162.
cuette, 158.
culvert, 448, 449, 450.
cute-cache, 435.
cuter (se), 246, 435.
cuterie, 246, 435.

dadée, 536.
dague, 102, 103, 107.
dahu, 193.
dail, 330.
dailler, 111, 292.

Digitized by Google

dalle (marine), 106.
da'u, 193.
dame-jeanne, 106, 326, 363, 412.
darin, 193.
daron, 193.
daru, 193.
dasticoter, 538.
davoisne, 165.
débauche, 110.
débaucher, 11, 12.
débrailler, 290.
défiger, 523.
dégingandé, 35.
dégroboiller, 290, 309.
deloir, 429, 430, 431, 432, 544.
déluré, 335.
déru, 193.
desbaucher, 12.
desbochier, 12.
desboquier, 12.
Desramé, 371.
diaoul, 101.
diamerdis, 409.
digue (« dague »), 102.
disette, 256, 257.
do, 162.
dorelot, 101.
Dragolant, 375.
dragueur, 523.
draule, 305.
drenne, 256, 257.
drillant, 304.
drille, 61, 256, 257, 304, 307, 317.
driller («courir »),303,307.
driller (« briller »), 304.
drogueur, 523.
drôle, 305, 307.
drôler, 306.
drolle, 305.
drosle, 305.
drouiller, 306.
drouineur, 100.
dubet, 101, 535.
dumet, 535.
duppe, 1, 2, 37.
durème, 488.
duvet, 535.

ébaucher, 12.
ébou, 160.
ébrouer, 35, 36, 37.
échouer, 217.
écrabouiller, 403.
édredon, 43.
efenouiller (s'), 38.
effraiser (s'), 174.
efotri, 291.
égrillard, 101.
embauche, 12.
embaucher, 12, 331.
embauchier, 12.
embauquier, 12.
embiarder, 340.
embuscade, 321.
embourmaner, 69.
emmitonner, 15.
emmitoufler, 15, 532.
encharmer, 329.
enchifrené, 110.
enchrister, 69.
enfenouillé, 38, 220.
enfernicle, 98, 220.
engailleur, 60.
engigorné, 42.
engingorniaux, 41.
engoulevent, 257.
enseri, 329.
entôler, 59.
épagneul, 350.
épinard, 350.
esbaucher, 12.
esbochier, 12.
escafignon, 109.
escalope, 112.
escamoter, 114, 350.
escarcelle, 321, 323.
escarpe, 59.
eschaufete, 331.
escherpe, 324.
Esclarabin, 373.
Escorfan, 372.
escoberc, 286.
escoberge, 285, 286.
escouble, 535.
escoutille, 350.
escoffier, 59.
escroc, 112.
esgrafigner, 331.
esjamber, 331.
esmucir, 170.
espadrille, 349.
espaffut, 277.
espiègle, 336.
esproer, 35, 36.
essoper, 532.
estajant, 331.
[estain], 315.
estrif, 331.
estriver, 331.
estango, 63.
estourbir, 59.
[étagne], 315.
étomi, 292.

fade (« partage »), 495, 496.
fafelue, 180.
faisan (« faiseur »), 80.
faisander (« tricher »), 80.
faisant (« faiseur »), 80.
falbala, 108.
[Faldès (aller chez)], 496.
fallot (goud), 10.
falmucher, 496.
falot (« conseil de guerre »), 72.
falot (« lanterne »), 10.
falot (« drôle »), 10, 270.
falourde, 113, 322.
faluré, 35.
fanal, 270.
fanfaron, 349.
fanfelue, 180.
fantôme, 228.
faquin, 114, 321.
faramine [« vermine »], 420.
farfaille, 163.
farfelue, 180.
faryze, 370.
faubert, 540.
Faussart, 373.
fenich, 293.
fenicle, 219, 221.
fenicliou, 220.
fenin, 293.
fenoche, 38, 541.
fenouil, 220, 221.
ferlamper, 301.
Fernagut, 374.
fernicle, 98, 219.
ferpe, 330.
feunique, 220.
filou, 332.
finage, 330.
fissa ! 76.
flac ! 178.
flac, 178.
flace, 178.
flache, 178.
flacon, 178.
flageolet, 126.
flaistre, 179.
flaistrir, 179.
flamboise, 456, 527.

Digitized by Google

flanquer, 178.
flaquer, 178.
flasque (« mou »), 178.
flasque (« bouteille »), 179, 241.
flastrir, 179.
flat, 179.
flater, 179.
flatrer, 179.
flatter, 179.
flestre, 179.
flestrir, 179.
flétrir, 179.
flic-flac ! 178.
flic-floc ! 178.
flique, 59.
floc, 178.
floche, 178, 179.
flon-flon, 235.
flosque, 178, 241.
flouquière ! 89.
flousse, 70.
*fluste, 10.
flûte ! 235.
flute (instrument), 403.
flûte (navire), 10.
foberter, 540.
fornicle, 219.
foubert, 540.
fouillouse, 59.
foulard, 43.
founique, 220, 221.
fourneau (« imbécile »), 22.
fraiser, 174.
fraitil, 17.
framboise, 455, 456.
franouil, 221.
frapper, 175.
fraser, 174.
freloque, 330.
freluque, 330.
frenicle, 220.
frenicler, 220.
fresaie, 161.
fresaude, 161.
freser, 174.
fretil, 17, 18.
fretille, 17.
frétiller, 17, 18.
fricandeau, 331.
frichti, 293.
fricot, 331.
frigousse ! 77.
friper, 403.
friser, 174.
frouer, 160.
fuiron, 214.
funicle, 219, 221.
funique, 220.

gabegie, 527.
gabouiller, 66.
gache, 61.
gadji, 65.
gadouille, 307.
gadrouille, 306, 307.
gagner (« voler »), 83.
gagnoche, 533.
gai (« bariolé ») 255.
gaille (« bariolé »), 255, 256.
gaille (« chèvre »), 188, 290, 346, 452.
gaille (« fille dévergondée »), 292.
gaille (« rosse »), 29, 59.
gaille (« truie »), 346, 537.
gailloche, 533.
Galafre, 400, 543, 544.
galafre, 400.
galant, 111.
galbe, 283.
galeran, 406.
galerne, 107.
galier, 29.
galifre, 544.
Galigan, 393.
galimatias, 7, 88, 111, 411.
galine, 533.
galiverne, 544.
galler, 326.
gallico (de), 416, 417.
galoche (« chaussure »), 109, 115, 135.
galoche (« quille »), 533.
Gallery, 29.
galureau, 330, 399.
gamache, 109, 350.
gamin, 400.
ganche, 404.
ganchir, 404.
gandille, 524.
gandrouille, 306, 307.
ganguier, 292.
ganse, 367.
gâpette, 78.
gapin, 119.
garbe, 283.
garboil, 309, 310, 311.
garbouil, 110, 114, 309 310, 321.
garbouiller, 309, 310, 401.
garbuge, 309.
[garburge], 309.
gargon, 49, 97.
gargouiller, 465.
gargousse, 114, 321 329.
garloubat, 46, 47.
garloup, 30, 31.
garloup voir, 31.
garnache, 330.
garol, 30.
garou, 30.
garouage, 30.
garwalf, 30.
gauche, 12, 404.
gauchir, 404.
gaudemichi, 78.
[gaudille], 524.
gaudin, 148.
gaudrer, 307.
gaudriole, 399.
gaupe, 363.
Gautier (famille), 66.
gavache, 350.
Gavroche, 526.
gayeux, 60.
gazer, 65.
gerbe (« année »), 74.
gerber, 74.
gergon, 49, 330.
ghetto, 538.
gibassier, 330.
giberne, 321.
gibus, 332.
gifle (« joue »), 288.
gigorgne, 42.
gilet, 201, 412.
girie, 412.
gisquette, 78.
gobelin, 111.
gobelot, 330.
gobille, 401.
godaille, 105, 326.
godan, 217.
godard, 148.
goddam, 407, 408, 421.
gode (« brebis »), 120.
gode (« oie »), 148.
Gode, 79.
godelle, 524.
godelureau, 399, 532.
godemiche, 78.
godet, 271.

Digitized by Google

godin, 120, 148.
godon, 120, 148, 407, 408, 409, 421.
goffe, 2.
goffeur, 100.
goguelureau, 399.
goinfre, 411, 412.
Golafre, 411.
goliard, 412.
gonze, 85.
gorre, 531.
gosse, 527.
gosset, 34.
got... magot, 534.
gouafre, 411.
gouape, 57, 69, 105, 363.
gouche, 4.
goudreille, 524.
goufique, 538.
gouge, 367, 393.
gouglin, 162.
goupille, 18, 19.
gourgandine, 362.
gourrer, 292.
gousse, 4.
gouttière,161.
grabouil, 114, 309.
grabouiller, 290, 308, 309, 310, 312.
grabouillis, 309.
graboyège, 308.
grabuche, 312.
grabucher (se), 309.
grabuge, 114, 309, 312, 321.
grabuger (se), 309.
grain de vent, 207.
graisset, 240.
Gral, 367.
greboiller, 308.
gredin, 6.
grelet, 288.
grelot, 287, 288.
gribouiller, 308, 309, 310, 312.
gribouillée, 309.
gribouillis, 308.
gribouler, 287.
grigou, 6.
grilot, 288.
grinche, 60.
grippe, 110, 115.
grivelle, 78.
grivois, 61.
groboiller, 290, 308.
grogne, 330.
gromet, 112.
grouper, 77.
gruler, 287.
guanir, 279.
gueldre, 101.
guener, 279.
guêtre, 109, 115, 135, 326.
gueules (« rouge »), 125.
gueuse (de métal), 317.
gueux, 105, 201.
guielier, 46, 47.
guignannée, 534.
guigner, 279.
guilannée, 534.
guilander, 534.
guinander, 534.
guindrelle, 524.
guinglier, 292.
guille (roi de), 32.
guilledou, 97.
guinche, 71.

habler, 349.
haguinanno, 105.
haguinette, 105.
haire, 531.
[Hakessi], 380.
hallali, 363.
hallebic, 411.
[hallegrup], 524.
halope, 537, 538.
halopin, 537, 538.
Halsasin, 379, 381.
Hamberlin, 39.
Hansessi, 380.
[Haquassin], 380.
haquenée, 110.
haquet, 175.
haricot (« légume »), 124, 125, 127, 128.
haricot (« ragoût »), 125, 127, 128.
hariodo, 66.
harle, 335.
Harsassis 379.
Harsaxi, 379, 380.
Hassessin, 380.
Hassissins, 379.
Haussassins, 380.
hausse-col, 421.
Haut-Assis, 379, 381.
hauteur (être à la), 527.
haymachy, 386.
hebrieux, 535.
hec, 175.
heller, 536.
helloire, 536.
here (« hure »), 291.
heure (« hure »), 291.
heussier, 292.
heuveler, 291.
hibou, 160, 183.
hic, 175.
hinser, 292.
hiquet, 175.
hiviot, 67.
hoc, 175.
hoche-col, 421.
hoguinanno, 352.
hon ! hon ! 536.
hopotte, 159.
hoquet, 175.
horche, 314.
horion, 35, 38.
houcheran, 160.
houhou, 160.
houille, 34.
houle, 107, 115.
houpi, 159.
houpou, 159.
houppe, 1, 2, 37.
Houppe, 37.
houppelande, 108.
houran, 160.
hource, 314.
houret, 36.
hourette, 160.
houseaux, 135.
housse, 362.
housse ! 291.
hoye, 33, 34.
hua, 159.
huant, 159.
huart, 159.
huc, 175.
hucheran, 160.
huchet, 162.
huchette, 160.
hucheur de nuit, 160.
huet, 159.
huguenot, 117.
huibou ! 160.
hulotte, 36.
huon, 159.
huot, 159.
huppe, 1, 37.
Huppe, 37.
huquet, 175.

Digitized by Google

hurbec, 183, 406, 411, 412.
hurette, 160.
hurluberlu, 36.

ibo, 160.
indague, 201.
isabelle, 112.
isard, 87, 90, 110, 314.
ive, 262.

Jacquemart, 539.
Jacques (« mollets »), 414.
jacquot (appareil), 79.
jacquots (« mollets »), 414.
jambette, 366.
jambiller, 290, 291.
janissaire, 388.
janneton (« hanneton »), 187.
japonais (« argent »), 70.
jarbosse, 39.
jargon, 7, 49, 50, 51, 104.
jars, 50.
jarus, 528.
jayet, 329.
jipe, 330.
joie (« joyaux »), 330.
joper, 537.
juper, 537.
jupitar, 413.
jupin, 413.
joyeuse, 66.

laf(f)re, 301, 539, 544.
lamper, 297, 302.
lampin, 300.
lampiner, 299.
lance (« eau »), 82.
landier, 253.
landre, 253.
lapage, 300
lapard, 300.
laper (« lécher »), 299.
laper (« patauger »), 299, 302.
laper (« adhérer »), 301.
lapereau, 403.
lapette, 300.
lapeux, 300.
lapin, 403.
lappequin, 300.
lappignon, 300.
lapure, 300.
laquais, 197, 198.
larbin, 57.
lauvé, 65.
lavaillon, 230.
lavaret, 264, 265.
lazzi-lof, 318.
lebrou, 31.
lécher, 298, 433.
lefre, 301.
lègre, 66, 318.
leu-voirou, 30.
leuvré, 34.
leuwarou, 30.
leu wasté, 30.
licher, 298, 433.
liefre, 301.
lifre, 301, 539.
lifre-lofre, 301, 544.
limace (« chemise »), 57.
lingre, 60, 339.
lippe-loppe, 301.
liron, 162.
livarde, 203.
lobe, 531.
lober, 531.
lobier, 34.
lochier, 330.
lodier, 3.
lofre, 301, 539, 544.
lope, 3[illegible], 534.
loppe (« scorie »), 300, 302.
loppe (« moue »), 301, 531.
lopin (« morceau »), 300.
lopin (« crachat »), 302.
loripette, 528.
louberou, 31.
loucés, 70.
louchébème, 67, 74, 496.
louc garou, 30.
louèpe, 300.
louffe, 531.
louffre, 301.
loup-garou, 30.
loupe (« moue »), 531.
loupe (« scorie »), 302.
loupe (« tumeur »), 302.
loupel, 301.
louper, 297, 301.
loupeur, 301.
loupiat, 301.
loupiot, 301.
loup-verrou, 31.
lourpidon, 528.
lourde (« porte »), 60.
louvarat, 30.
lové, 65, 70, 74.
lovrotte, 267, 268.
lu, 162.
lubin, 30.
lubre, 524.
luffre, 301.
lulu, 162.
lupeux, 30.
luré, 35.
lureau, 35.
lureté, 162.
luron, 35.
lurou, 162.
lutin, 214.

macabre, 367.
machav, 73.
macheron, 330.
macquard, 65.
mafrer, 536.
Magnan, 217.
magnin, 330.
Maheut 415.
maheutre, 414, 415.
mahustre, 414, 415.
maignan, 217.
maignin, 217.
Maignin, 217.
malabar, 77.
malaisée, 67.
Maligan, 374.
malingre, 56, 105, 330.
malouasse, 40.
mandre, 207.
mandrin, 207, 228.
mannestringue, 318.
manne:ingue, 318.
maniguette, 350.
maquereau, 538.
maraille, 331.
maran, 190.
marau, 190.
maraud, 149, 175, 201 207, 460.
marauder, 107, 411.
marcandier, 58.
marcheuse, 527.
marcolle, 192.

Digitized by Google

marcotte, 192.
marcotter 192.
margotaine, 192.
margoulette, 192.
marlou, 192.
marlouasse, 40.
marlouette, 192.
marloup, 31.
marmelade, 349.
marmot, 112, 149.
marmotte, 149.
marmouse, 149, 536.
marmouset, 536.
maroquin (« cordage »), 317.
maroufle (« matou »), 403.
maroufle (« colle »), 539.
marque (« femme »), 326.
marrados, 46, 47.
marri (« gendarme »), 67.
marteau (« imbécile »), 22.
Martin-pêcheur, 406.
masque, 110, 115, 357.
Matamar, 374.
matassin, 350, 542.
Mathamas, 374.
matou (« colle »), 539.
mathelot (« agent »), 69, 70.
mather, 77.
matois, 61.
maton, 69.
matter, 77.
matuche, 69.
mazette, 11.
mégnin, 216.
megnon, 292.
meignaul, 22.
meneau, 22.
merlouasse, 40.
michaut (« tête »), 414.
micocoulier, 231.
migne, 149.
migneron, 216.
mignon, 111, 399.
migouflée, 535.
mi[illegible]aurée, 34.
milieu (louche), 76, 541, 542.
millegroux, 31.
mimonet, 540.
mine (« chatte »), 149.
minets (« seins »), 532.
mioche, 60.
mion, 594.
Mirabel, 373, 374.
mistenflute, 336.
mistoufle, 347.
miro, 77.
miseloque, 524.
miste (« chatte »), 532.
mitaine, 14, 15, 108.
mitan, 76.
mite (« gant »), 14.
miton, 15, 108.
miton-mitaine, 15.
mitoufle, 15.
mitte (« chatte »), 532.
moche (de fil), 538.
mogette, 128.
moineau (« bastion »), 22.
mome, 182.
môme, 60.
momer, 181.
monouc, 385.
moque, 330.
moquer, 181.
Moradas, 372.
Morant, 372.
Morel, 372.
morfier, 57.
morfler (faire), 69.
morgant, 330.
Morgue, 367.
Morin, 372.
mortepaye, 420, 421.
mou (« crapaud »), 161.
mougingue, 77.
moumou, 161.
mousse (de navire), 350.
mousse (« émoussé »), 170.
mousselines (« menottes »), 524.
mouton (« pomme de pin »), 5.
musgode, 262.
mucer, 170.
mucher, 170, 227.
musser, 170, 227.
muzange, 164.
myrobalan, 410.

Nabigan, 374.
nacher, 291.
nadre, 195.
nappequin, 300.
nappignon, 300.
nappillon, 300.
naquer, 291.
naquet, 197, 198.
naquiller, 291.
narquois, 61.
Nasier, 374.
natre, 195.
nep, 83.
nifle, 182.
nisette, 524.
nistone, 77.

ogre, 111, 534.
once (« lynx »), 350.
Orabloi, 544.
orange, 321.
orche, 314.
Orfanie, 544.
orfanté, 330.
organe (« faim »), 524.
oribus (poudre d'), 109.
orin, 203.
oringuer, 203.
ornichon, 524.
ornie, 57.
orse, 314.
[otépinière], 524.
ottomane, 387.
ouarlou, 30.
ouate, 42, 43, 44, 108.
oudre, 184.
ouette, 42, 43, 184.
ousse ! 291.

pacan, 217.
paffes, 524.
paffut, 277.
pagnote, 114, 321.
palard, 70.
paletoc, 108.
paletot, 108, 115, 535.
pampoille, 290.
[pantonnier], 424, 425.
pante, 60, 535.
pantenne, 537.
pantoufle, 109, 135, 136, 274, 275.
pantre, 524, 535.
papegai, 153.
papillon, 466.
papion, 109.
papon, 1[illegible]2.
papotte, 142.
papoute, 142.
paquelin, 60, 82.

Digitized by Google

parpeillon, 466.
passifes, 524.
para(n)goner, 350.
pastisse, 73.
pastrements, 388.
patache, 129.
pataque, 129.
patarde, 129.
patelin, 60, 82.
patenne, 129.
patois, 6.
patraque (pomme de terre), 129.
patrouille, 542.
pautenei, 425, 426.
pautonnier, 105, 115, 322, 423, 425, 449.
pautre, 302.
pautronier, 533.
pavas, 225.
pavé (« iris »), 225, 229.
pavée, 225, 229.
paveille, 225.
*paveir, 226.
paveux, 225.
pavie, 225, 226.
pavillon, 467.
*pavir, 226.
pavot (« iris »), 225.
*pavre, 226.
pepée, 142.
pépuette, 142.
Perceval, 367.
perpète (à), 524.
pesqueux, 402.
pétaud, 32.
Pétaud (roi), 32.
petaux, 46, 47, 532.
pezette, 70.
phlosque, 241.
piaffe, 542.
piarde, 20.
piart, 20.
piche, 272.
picher, 272.
picorée, 350.
picorer, 114.
picoreur, 342
pieds poudreux, 528.
pier (« boire »), 105.
*pier (« piocher »), 20.
piètre, 56.
pietonner, 330.
pieu (« lit »), 57.
piffre, 287, 321.
pilon (« jambe »), 71.
pilon (« mendiant »), 541.
pilonner, 71.
pimbèche, 34.
pimpernuche, 188.
pingre, 6.
pioche, 19, 20.
pion (« pioche »), 20.
pioncer, 57.
pionnard, 71.
pionnier, 20.
pipi (alouette), 344.
piquer, 182.
pirouette, 35, 110.
pitaud, 532.
pite, 344.
pivois, 57.
plan (« prison »), 60.
planquer, 82.
planter (« cacher »), 82.
plautre, 222.
plautrer, 222.
pleutre, 222.
pleutrer, 222.
plomb (« mal vénérien »), 524.
ploutre, 222.
ploutrer, 222, 223.
poe, 112.
pois d'Inde, 127.
polisse, 524.
polisson, 56.
pomme de terre, 128, 129.
[pontonnier], 424, 425.
popote, 142.
pote, 35.
potelé, 35.
potiron, 362, 458, 459.
potte, 91.
pouilles (chanter), 535.
poule (« pomme de pin »), 5.
poulemart [« arme »], 426.
poupard, 120, 142.
poupe, 143.
poupée, 142, 143.
poupoute, 161, 236.
poutaud, 236.
poute, 466.
†presaie, 161.
presto, 527.
profonde (« poche »), 60.
provende, 94.
putaud, 236.

Quarré, 374.
quèche, 145.
quémander, 400.
quimper, 66, 69, 82.
quinaud (faire), 417.

rabarbatif, 409.
*rablereau, 403.
racaille, 105.
raccourcisseuse, 525.
raillard (« crapaud »), 163.
râle (« crapaud »), 163.
râler, 163.
ramadan, 539, 540.
rame (« paresse »), 72.
ramier, 72.
randon, 330.
rantamplan, 70.
rapiat, 6.
rappliquer, 60.
raquer, 162.
raquette (« rainette »), 162.
raquin, 418.
raquion, 292.
rascaille 105.
ratatouille, 331.
ratichon, 60.
raver, 111.
rebarbe, 409.
rébarbaratif, 410.
rébarbatif, 409, 410.
rebecquer, 332.
recaler, 527.
recroquebiller, 539.
refiler, 525.
refrejon, 525.
régat, 162.
regratier, 276.
regretier, 276.
reiller, 188.
[rème], 488, 489.
rempinpin, 32.
renard (de pilote), 19, 317.
repepin, 32.
requien, 418.
requin, 418.

Digitized by Google

ressiner, 329.
retoquer, 527.
reubarbe, 410.
reubarbatif, 409.
reus, 417.
rhabarbe, 410.
rhabarbatif, 409.
rheubarbatif, 409.
reveler, 111.
riboustin, 76.
ricochet, 32.
ridère, 77.
riffe, 60.
rifle (« revolver »), 70.
rigri, 6.
riotte, 110.
riquiqui (« roitelet »), 31, 32.
rogue, 111.
Roibéry, 244.
romboiné, 525.
rome, 525.
rondelle (« lierre »), 539.
roquelaure, 337.
roquet (« grenouille »), 162.
roquette, 162.
roqui, 162.
rousse (« police »), 60, 83.
roussin (« policier »), 60.
rousture, 525.
rubarbatif, 409.
rubarbe, 410.
rufian, 105, 321.
rupin, 60.
Rustan, 373, 375.

sabord, 172.
saborder, 172.
sabot (« crapaud »), 27, 168.
sabot (« chaussure »), 27, 109, 134, 135, 439, 441.
saboter, 167.
sabouler, 167.
sabourelle, 168.
sabrenas, 534.
sac (« désolation »), 529.
sac (« pillage »), 530.
sacagne, 155.
sacagner, 155.
sacard, 529.
saccade, 321.
saccager, 530.
sacmenter, 530.
sacouter, 167.
sacquement, 530.
sadrouille, 307.
safre, 34, 330.
saerole, 27.
sahin, 388.
samarre, 166.
sandrouille, 307.
sanicle, 221, 535.
sampreux, 34.
sape, 195, 196.
sapre, 34, 284.
sapreux, 34.
sarbatane, 350.
Sarrasins, 381.
satou, 525.
sat(r)ouille, 167.
savate (« rainette »), 27, 168.
savate (« chaussure »), 27, 103, 109, 115, 134, 135.
savoureuse (« précieuse »), 34.
scapusser, 66.
schenailler, 318.
schtimi, 73.
sémillant, 17.
semille, 18.
sémiller, 16, 17, 18.
[Semurion (le sage)], 422.
senal, 101.
senaud, 534.
senestre, 12.
senille, 535.
serre-bosse, 39.
serré (avare »), 6.
sibot (« crapaud »), 27, 168.
sibot (« sabot »), 27.
sibourelle, 168.
sicsac, 153, 156.
siffler, 93, 169, 181, 467.
simagrée, 169.
sinal, 166.
singe (avoir mangé du), 16.
soiffer, 291.
[Somiris], 422.
sorbet, 388.
sorgue, 60.
Sormarin, 374.
sorne, 167.
sorner, 167.
Sortibran, 375.
sot, 23, 111, 167, 367, 393, 459, 532.
sottie, 460, 532.
souan, 159.
soua-soua, 77.
souatte, 159.
souche, 167, 171.
soule, 172, 173.
soulographie, 496, 497.
soupe (cèpe), 166.
soupeau, 166.
souquer, 532, 533.
sourd (« lézard »), 451.
souris-chaude, 537.
sournois, 111.
stambouc, 314, 315, 316.
sterling (« excellent »), 527.
subito, 527.
sucer, 169.
suette, 159, 168.
suotte, 158.
surgeon, 28.
surin, 60.
système (« opinion »), 528.

tabard, 235.
tabasser, 73.
tabor, 365, 542, 543.
Tabor, 374.
tabour, 107.
tac, 37, 162.
tache, 285.
tacot, 536.
tacrier, 46, 47.
taf, 63.
taffe, 340.
tafur, 111.
Tafur, 374, 375.
tai, 285.
tala, 527.
talasman, 386.
talisman (« théologien musulman »), 386.
talevanne, 249, 250.
tambour, 107, 542, 543.
tamper, 298.
tanquart, 107.
tap, 95.
taper, 298.

Digitized by Google

tapir (se), 298.
tapoiller, 95.
tapon, 279.
taquin (« avare »), 6, 374.
taquin (« crotte »), 285.
tarare, 536.
taribari, 534.
tarlatane, 108.
tarquais, 362.
tartane, 106, 115, 321.
tarteifle, 527.
tata (« crapaud »), 162.
taule, 60.
tè, 162.
tèche, 285.
Tenebré, 373.
termulon, 46, 47.
Tervagant, 112.
testicoter, 346.
teuf-teuf, 536.
Thibaut (le membre), 79.
thomas (« estomac »), 414.
tiche, 285.
thune, 57, 105, 310.
tiffer, 108.
tintuche, 70.
tiretaine, 108.
toc, 60.
toccante, 60.
toiche, 285.
tôle, 229.
toliban, 388, 389.
tolopan, 388.
[tonque], 107.
toquar, 162.
toque, 108, 115.
Tornibrant, 375.
tou, 162.
toucher, 433.
touffe, 121, 281.
tour de bâton, 340.
tourte (« imbécile »), 22.
toutou (« crapaud »), 162.
trapas, 290.
trapiser, 290.
traviole, 525.
treper, 290.
tréteau, 217.
treufle, 130.
tricoise, 387.
triller, 303.
trimardier, 525.
trimberlin, 36.
trimer, 57, 525.
trinquet, 321, 542.
trippe-madame, 540.
trique-madame, 540.
triquer, 540.
trisser (se), 77.
trogne, 251.
trôler, 111, 115, 121, 307.
trouille, 307.
trouiller, 306.
troulet, 539.
truand, 105.
Truant, 373, 375.
trubert, 101, 112.
trucher, 57.
trufer, 111, 131.
truffe, 126, 129, 130, 131, 133.
truffer, 322.
truffler, 131.
trufle, 130.
trupher, 132.
trup(p)er, 322.
tuffal, 47.
tuffe, 46, 47.
tulban, 388.
tulipan, 388.
tulipe, 388, 389.
tune, voy. thune.
turban, 388, 389.
turco, 387.
turquet, 387.
turquoise, 387.
turbiner, 60.
turne, 60.

vaichatte, 192.
vaiche, 290.
valdingue, 77.
vallourde, 322.
vampire, 387.
vapin, 119.
varou, 30.
varouage 30.
varouillé, 30.
vaudrer, 307.
vèche, 290.
vegne, 263.
veille, 267, 268.
veilleresse, 267.
veilleuse, 267.
veillotte, 267, 268.
vélar, 268.
velourde, 322.
verve, 7.
vétille, 350.
vignon, 263.
vigogne, 351.
vilain (« paysan »), 449, 450.
vinaigre (crier au), 525.
vioque, 525.
vignon, 263.
voirloup, 30, 31.
vouilleau, 249, 250.

warol, 30.
warouler, 30.

yout, 293.

zacagner, 154.
zague, 154.
zaguet, 154.
zébi, 63.
ziczac, 153, 156.
zigailler, 154.
zigue, 60.
zigue, 154, 525.
zigueuiller, 154.
[zigueune], 318.
zigougner, 154.
zigouiller, 154.
zigzag, 153, 155, 156.
zob(i), 63.
zuche, 25.

II. — PROVENÇAL

(Provence et Languedoc, Gascogne et Limousin, Lyonnais et Dauphiné Savoie et Suisse romande, Judéo-provençal)

abalenco, 259.
ablager, 63.
abraca, 272.
acesmar, 324.
acoufa, 94.
afanar, 326.
afeyar, 391, 396.
afur, 398.
agragnoun, 260.

Digitized by Google

ahuco, 160.
aïn, 397.
alferan, 366, 370.
alicot, 127.
aligot, 127.
alleluia, 391.
almassor, 366.
ambota, 247.
ambre (« framboise »), 457.
ambro (« osier »), 428.
ambrouo, 456, 457.
amelanco, 259.
amen, 391.
amouro, 457.
ampi, 456.
ampo, 456.
ampouo, 457.
ander, 253.
Ansessi, 380, 383.
aquissa, 82.
aragnoun, 260.
arcano, 199.
arga, 397.
aricot, 127.
armarijo, 260, 261.
arpa, 396.
arpado, 397.
arquemin, 198.
arquinouso, 198.
arrac (« crapaud »), 162.
arrala, 397.
arri ! 215.
arriat, 215.
artisoun, 266.
artoun, 57.
asasi, 366.
ascol, 391.
Assassi, 380.
Assessis, 380.
astre, 292.
atija, 82.
atissa, 82.
atrimal, 525.
auvali, 397.
azesmar, 394.

babaou, 150.
babelha, 229.
babi (« crapaud »), 26, 134.
babi (« chaussure »), 161.
babi (« jonc »). 229.
babiale, 229.
babin, 392.
bacharro, 88.
badas (en), 357.
bagagne, 452.
bagassa, 326, 361.
bagastella, 115, 321.
bajanella, 396.
balado, 333.
balandran, 236.
balourd, 113.
bana, 261.
barbacana, 366.
barbinan, 395.
bardaian, 392, 395.
bardoire, 143.
baragouin, 50.
barato, 70.
barbouta, 28.
barlu, 70.
barr , 91, 144.
barrounta, 451.
basà (metre a), 98.
basi, 326.
baûc, 109.
bavario, 396.
beco, 188, 261.
bef, 397.
begot, 540.
begudo, 44, 401.
Bégude, 44.
beica, 332.
belà (« aboyer »), 188.
belicoco, 260.
belugan, 373.
belin (« sorcier »), 413.
beque, 346.
berlà, 188.
Bernard (pescho), 406, 407.
bernat, 406, 407.
bernat l'ermito, 405.
bernat pescaire, 406.
bernat pudent, 407.
bernus, 195.
beron (« fou »), 191.
berr , 91, 144, 176.
ber(r)ou, 31.
bertau, 186, 420.
berto, 186.
betze, 89, 144.
beugudo, 44, 401.
beusso, 111.
biarda, 340, 523.
bicho, 271.
bichoun, 271.
bico (« hoyau »), 197.
bigar, 188.
bigot (« hoyau »), 197.
bigouta, 106.
birbant, 104.
birbo, 340.
boa (« crapaud »), 161.
bobo (« crapaud »), 134, 161.
bobo (« soulier »), 26, 134.
boc, 161.
bocain, 161.
bodo, 147.
bola, 533.
bordeiri, 143.
bosso, 11.
bot (« étable »), 250.
bote.ot, 439.
boto, 254.
boua, 161.
boubou, 161, 466.
boudourre, 88.
bouisso, 523.
boupilho, 18.
bourboulho, 26.
bourdufo, 143.
bourgaine, 144.
bourre, 28.
bourri, 215.
bourric, 215.
bourrisco, 245.
bourrita, 175.
bourro, 215.
bourrou-bourrou ! 215.
bourroun, 215.
bousso, 11.
boutarel, 459.
brac (« braque »), 273.
brac (« court »), 273.
braga, 396.
braidar, 443.
braquet (« de petite taille »), 273.
breguent, 266, 267.
bresago, 161.
breto, 186.
brian, 266.
bribo, 340.
brogier, 246, 437.
brolh, 28.
brolhar, 326.
brouch, 161.
brouger, 437.
broumet, 450.
broundi, 451.
brounji, 451.
brounta, 450.
brounteleja, 451.
brounti, 451, 465.

Digitized by Google

brounza, 451.
brounzina, 451.
bruelho, 28.
buousso, 11.
busac, 109.

caban, 159.
cabas, 429.
cabasso, 25, 450.
cabec, 159.
caborgno, 231.
cabosso, 169.
cabourdo, 231.
cabrian, 188.
cabroto, 457.
cacan, 391, 395.
cacana, 395.
cade, 261.
cadel (« rejeton »), 28.
cadole, 65.
caf, 366.
cafalot, 396.
cafas, 333, 429.
cahus, 160.
calaborgno, 231.
calabosso, 25, 458.
calabourdo, 231.
caleiado, 231.
Camatte, 274.
cambroun, 65.
camoch, 227.
cancarignol, 162.
cancouare, 346.
cantaplora, 112.
capitel, 533.
capitello, 533.
capito, 396.
carabasso, 25.
caracho, 396.
carcanel, 162.
carcavielho, 339.
cargousso, 321.
cartahin 396.
cartofle, 132.
cassè, 392.
catiga, 175.
catofle, 132.
catuna, 14.
cau, 158.
caucalo, 256.
caucovielho, 339.
caueco, 158.
caûs, 90, 160.
cauuche, 160.
cavaioun, 333.
cavalot, 396.
cavec, 159.
cayeque, 158.
chaban, 159.
chabeque, 159.
chabiou, 159.
chabler, 65.
chaboto, 333.
chacas, 283, 285.
chabouta, 167.
chafoulha, 168.
chaillotte, 63.
chaïn, 397.
chamboulha, 167.
chamous, 227.
chantob, 397.
chapouta, 168.
charamela, 533.
charmusi, 401.
charra, 466.
charup, 540.
Chassé, 392.
chatou, 168.
chatroulha, 307.
chau, 158.
chaueco, 158.
chaurilho, 169.
chaurit, 539.
chavagne, 151.
chavan, 159.
chavancou, 159, 240.
chavant, 159, 240.
chavec, 159.
chavesca, 159.
chavouin, 159.
chebeque, 159.
cheito, 158.
chetta, 541.
chevan, 159.
chevolard, 159.
chibeco, 2, 159.
chichanglo, 90.
chiflar, 169.
chifout, 333.
chirp, 163.
chiveco, 159.
cho, 158.
choc, 160.
cholo, 163.
chor, 163.
chorn, 404.
choto, 160.
choudet, 160.
choun, 173.
chouno, 346.
chouoc, 160.
chourno, 404.
chourra, 466.
chourro, 32, 466.
chouscla, 181.
chovan, 160.
chovon, 160.
chucano, 531.
chuchà, 169.
chuco, 531.
chuflar, 169.
chuito, 158.
cibec, 159.
cibot, 27.
cigalo, 126.
cigaro, 126.
cimec, 159.
ciroun, 266.
clouc, 162.
clout, 161.
coï, 158.
cols, 160.
coterla, 346.
coto, 145, 208.
coto-coto ! 177.
couan-couan, 532.
couarro, 57.
couere, 57.
coucasse, 162.
coucourougnou, 162.
couderc, 249, 251.
cougousso, 25.
couinè, 339.
counchia, 333.
coupilha, 18.
cousse, 118.
coutiga, 175.
cranc, 119, 228.
cranco, 118.
cuco, 162.

daberà, 397.
daga, 102.
daic, 102.
darsà, 396.
Daru(t), 194.
deguilha, 71.
donq bera, 21.
drilha, 304.
drilhanço, 304.
drilhant, 304.
drougno, 251.

embarragna, 332.
embosta, 434.
embottée, 247.
emboto, 434.
emmasquer, 65.

Digitized by Google

endruja, 332.
escamoutà, 114.
escarava, 94.
escola, 396.
escupi, 181.
esfata, 396.
esterlin, 527.
estibal, 326.
estrebi, 119.
estrego, 339.
esturbi, 119.

fabregoulié, 231.
fabreguié, 231.
fadard, 65.
faiou, 127.
falabreguié, 231.
falourd, 113.
fanabregolo, 231.
fanfarigoulié, 341.
fanfre, 180.
farou, 160.
fiarde, 63.
fiou, 161.
fiholo, 267, 268.
flaco, 178.
flahuto, 526.
flapi, 179.
flasc ! 178.
flamboueso, 457.
flasco, 178.
flica, 178.
flinga, 178.
flisc-flasc-flosc ! 178.
flisca, 178.
flisco-flasco ! 178, 241.
flist-flast ! 180.
fragusto, 457.
frambouesa, 457.
fresago, 161.
fresilhar, 18.
freso, 456.
frioun, 266.
frisun, 266.
froumino, 266.

gabus, 159.
gadin, 120, 148.
gahus, 90, 160.
galbi, 283.
galhofré, 326.
galimand, 400.
gamacho, 333.
gamato, 274.
ganaut, 397.
ganauta, 397.
gandoun, 307.
gapin, 119.
ganic, 89.
*galandrau, 236.
garaude, 27.
garaudo, 27.
garbou, 310.
garboula, 310.
garbuge, 310.
gargousso, 114.
garlimand, 400.
garloubat, 47.
garoulo, 27, 333.
gaubi, 283.
gaueco, 158.
gergo, 50.
gergons, 50, 326.
gimerro, 333.
giroundo, 339.
gisclo, 28.
glimbe, 71.
glin-glin, 119.
glinche, 71.
glombe, 63, 71.
gone, 63.
gossa, 4.
gouac, 163.
gouapo, 105.
gouda, 120.
gouin, 392, 395.
goujo, 367.
gouna, 120.
goupilha, 18.
gourlimand, 400.
gourret, 392.
gousso, 4.
graboui, 310.
grabuge, 310.
graissan, 240.
grazacou, 240.
grazan, 240.
grebola, 287.
grèula, 287.
grilhou, 288.
grioula, 287.
grobon, 553.
grola, 287.
grolon, 63.
groulo, 27.
grula, 287.
guela, 188.
gueto, 27, 109.
Guilhem pescaire, 406.
guinguin, 119.
Guiraud pescaire, 406.
guite, 175.
guitou-guitou ! 175.
Guiraud pudent, 408.

hafur, 398.
haou, 159, 398.
harpa, 397.
harpà, 396.
harri, 90.
houette, 159.
hourougou, 160.
hourouhou, 160.

iroundo, 339.

jana, 214.
jas, 226.
jaseno, 226.
Jassè, 392.
javan, 159.
jogo, 392.
jousiou, 392.
judieu, 392.
judievo, 392.
juedir, 396.

lacà, 433.
lacai, 198.
lagagno, 432.
laira, 9.
lampin, 298.
lampouina, 299.
lampourdo, 299.
lapà, 297.
lapo, 300.
lapouina, 299.
laporda, 299.
lavaret, 265.
lavo, 265.
leberou, 31.
leca, 433.
lecha, 433.
lechar, 433.
leen, 397.
legagne, 432.
leons, 396.
lepa, 297.
lepi, 300.
leurou, 162.
libardo, 203.
lica, 433.
licha, 433.
lifre, 346.
ligagne, 432.
lima, 339.
lingre, 339.
lioba, 5, 91.

Digitized by Google

lipa, 297.
lipo, 300.
lirou, 162.
lopa, 297.
lopi, 300.
lorieu, 162.
louberou, 31.
loubo (far la), 531.
lupa, 297.
lurou, 162.

maa, 397.
mabu, 392.
mabuliser, 392.
macassè ! 392.
machoto (prene la), 342.
magnan, 216.
magnin, 216.
malales, 398.
malarè, 397.
malouvali, 396.
mamaou, 150.
mandre, 228.
maragouin, 50.
marmouton, 537.
marran, 190.
marrano, 190.
marrador, 47.
marre, 175, 190.
marro, 190.
marron (« fou »), 191.
mascarat, 366.
mascot, 65.
masque (« guignon »), 65.
matafam, 333.
meffila, 392, 393.
melahin, 391.
melahiste, 391.
melehin, 397.
melicoco, 260.
messila, 392, 397.
missanlè, 397.
misselè, 292.
missila, 292.
mispa, 397.
mistouflet, 347.
mistoun, 65.
modorre, 88.
monjo, 128.
morro, 190.
morrono, 190.
mota, 92.
moucho, 170.
moudourre, 88.
mounjeto, 128.
mouto, 92.

naar, 391.
naarade, 391.
necre, 395, 396.
niflo, 182.
nistoun, 77.
niva, 339.

olegue, 262.
ombro (« framboise »). 457.
orsa, 313.
ourin, 203.
ouvali, 397.
ouvo, 263.

pabel, 229.
pabieu, 229.
pafias, 277.
pagnoto, 114.
palto, 535.
panto, 535.
pantouquet, 535.
pantoura, 524.
pantraco, 524.
panturlo, 524.
pastis, 73.
patafle, 344.
pataflà, 344.
patalo, 129.
patano, 129.
pati, 63.
patifle, 344.
patofle, 344.
pauta, 112.
pavelho, 229.
pechier, 272.
peilo, 333.
pepado, 142.
petaret (rè), 32, 244.
petouso, 32.
pibe, 344.
picholette, 272.
piola, 20.
pipado, 142.
pitoc, 115.
plauta, 112.
plaut(r)o, 222.
plota, 112.
poilo, 537.
popa, 120, 142, 143.
pota, 112.
potta, 91.
poufias, 277.
poulido, 21.
poutarel, 459.
poupà, 142.
poupo, 142.
poutino, 143.
poutronna, 533.
prim, 398.
pupado, 142.

queli, 397.
quenin, 396.
quierpo, 163.
quinsero, 398.
quissa, 397.
quissarot, 398.
quofeio, 397.

rabas, 133.
rabasso, 133.
rac, 162.
ramia, 281.
ranganeto, 32.
ranqueto, 162.
raquin, 418.
rascle, 163.
recardèi, 276.
refrejoun, 525.
regatié, 276.
regratié, 276.
regretié, 276.
reucho, 339.
ricouchet, 32.
rite, 175.
ritou-ritou ! 175.
role, 397.
roubio, 339.
roundo (« lierre »), 539.
rounsa, 282.
rounza, 282.

sabaou, 168.
sabata, 27, 115, 134, 168, 366.
saboc, 27, 135.
saboula, 167.
saboulha, 167.
sabouta, 167.
sabre (« savoureux »), 34.
saccagne, 155.
saccaille, 155.
saccailler, 155.
sagagna, 65, 155.
sagagno, 65, 155.
sagata, 396.
sagatar, 393.

Digitized by Google

sagougna, 155.
saguigna, 155.
sahata, 396.
saloun, 397.
sambouta, 167.
sampignago, 221.
sangagna, 155.
sangagno, 155.
sapou, 168.
satre ! 355.
satrouiller, 307.
sauret, 451.
savan, 159.
savat, 168.
segatar, 393.
sernalha, 90.
sevan, 159.
sevta, 159,343.
sico-saco, 153.
sicor, 391, 397.
sicorejade, 391.
sinagogo, 392.
siscla, 181.
soca, 171.
sorn, 404.
soucà, 532.
souco, 167.
sovan, 159.
sovieta, 159.
stevan, 159.
subrichet, 333.
suchà, 169.
suco, 25, 167.
suflà, 169.
suito, 159.
susso, 171.
sute, 159.
suvetta, 159.

tabanari, 94, 340.
tabor, 366.
taco, 283.
tafo, 340.
tafanari, 94, 340.
tafi, 94.
tafur, 111.
talapen, 249, 250.
talmud, 391.
tampà, 298, 299.
tampi, 298.
tap, 95.
tapà, 298, 299.
pi, 95, 298.
taramara, 534.
tartano, 106, 326.
tartiflà, 131.
tartouca, 347.
tempi, 298.
tepa, 95.
testicoto, 346.
tifla, 130.
tifo-tafo, 340.
tifra, 130.
tipo-tapo, 95.
tolipan, 388.
toujou, 162.
toulipan, 388.
touto, 162.
trahala, 396.
trebalha, 396.
trefan, 130, 393.
trefart, 130.
trefe, 130.
treflo, 130.
trehala, 396.
tremuloun, 47.
trepà, 299.
trifla, 130, 132.
trifola, 132.
trimà, 525.
trinquet, 396.
tripà, 299.
trouncho, 25.
trougno, 251.
trufa (« truffe »), 130, 131.
trufa (« raillerie »), 130.
trufar, 130, 131.
trufla, 130, 132.
trufo (« truffe »), 130.
trufo (« moue »), 130.
tschoufa, 121.
tsuvetta, 159.
tufedo, 130.
tufello, 130.
tufeno, 130.
tufero, 130.
tuffo (« touffe »), 47, 133.
tufo (« truffe »), 130.
tufo (« moue »), 130.
tuno, 340.
turban, 388.
turluburlu, 347.

uzarn, 87.
uzart, 87.

vaganay, 63.
vagnotte, 63.
vatserota, 5.
verrou (« mouton »), 31.

zic-zac, 153.
zigo-zago, 153, 154.
zigougna, 154.
zingo-zango, 153.
zouetta, 159.

III. — AUTRES LANGUES ROMANES

(Les en-tête en italique sont tirés du français ou du provençal; les vocables superflus figurent entre crochets)

1. — ITALIEN

(Ancien et moderne, littéraire et dialectal, sauf le piémontais et le silicien qui suivent sous des rubriques à part)

acchiole, 158.
accismare, 324.
adizzare, 280.
affannare, 326.
agana, 214.
aiguana, 214.
alano, 326.
alberto, 523.
alfana, 111.
alloccare, 3.
alloccheria, 281.
allupare, 531.
alondra, 339.
ampoi, 455.
ampoma 457.
ampomelle, 457.
anafè, 182.
apostoli (marine), 9.

Digitized by Google

arlechino, 111.
arrabattarsi, 280.
arrazi, 324.
artone, 82.
assassino, 82, 383.
azzimare, 324.

babbalucco, 354.
babbi, 161.
babbuino, 109, 326.
badalaro, 107, 326.
bagascia, 326, 361, 536.
bagatella, 113, 321.
bagatelliere, 321.
bagordare, 324.
bagordo, 324.
balenc, 322.
balordo, 113, 322.
banda (de), 357.
baracunda, 50, 115, 326.
baraonda, 50, 326.
barbacane, 364.
barbagianni, 354.
barbassoro, 87.
barone (« tricheur »), 84.
baruccaba, 394.
baruffare, 283.
basire, 326.
battu, 164.
baule, 109.
baulai, 145.
becca, 188.
beccia, 169.
beghino, 324.
begra, 189.
belma, 164.
berna, 194.
berna flairant, 407.
bernusse, 194, 195.
berta (« brebis »), 186.
berta (« guenon »), 186.
berta (« héron »), 186.
berta (« pie »), 186.
bertonar, 186, 341.
bertone, 186.
bescia, 169, 185, 189.
bescio, 185.
bessa, 189.
besso, 185.
betch, 89, 144.
bezza, 169.
bica, 279, 280, 282.
bicchiere, 272.
biccia, 189.
bidetto, 107.
bifolco, 93, 94.
bigordare, 324.
bigutta, 106.
bilenco, 322.
birba, 105.
birbante, 85, 104, 325.
bisca, 110, 326.
biscia, 189.
bissa, 189.
bizarro, 349.
boccia, 169.
boncia, 164.
borda, 144, 348.
bordello, 326.
bordon, 144, 348.
borrico, 215.
borzacchino, 326.
botta, 26, 109, 326, 439, 440.
bozza (« bosse »), 12, 169.
bozzago, 109.
bragagnare, 283.
breto, 186.
brezza, 326.
bricco, 215.
briccone, 326, 445.
brogliare, 326.
bronciare, 326.
brontolare, 451, 465.
bucherame, 324.
bufalo, 93.
burda, 348.
busia, 38.
butsch, 168.
buttarazza, 4.
buttero (« gardien »), 4.
buttero (« marque de vérole »), 4.
buzia, 38.

cabra (« hanneton »), 188.
cabriola (« hanneton »), 188.
caffo, 94.
caleffare, 280, 281.
califfo, 364.
caloscia, 326.
calotta, 108, 326.
camata, 273, 274.
camoccio, 227.
camoscio, 227, 228.
camozzo, 227, 228, 314.
camuso, 227.
canchero, 376.
cantare (« parler »), 82.
cantimplora, 112.
capriccio, 403
capuriccio, 493.
carabina, 326.
caraffa, 368.
carcassa, 114.
casamatta, 273, 274.
cavaliere, 325.
cecavocola, 343.
chinea, 160.
chiove, 159, 465.
chitsi-chitsi ! 145.
chiù, 158.
chiuppu, 465.
chiurlare, 2, 3.
chiurlo, 2.
chiusso, 160.
chiuvine, 465.
ciabatta, 27, 103, 109, 115, 135, 326.
ciacutèe, 167.
ciambottare, 167.
ciarpa, 324.
ciatt, 168.
ciausire, 325.
ciavatta, 135.
cibeca, 2.
cio, 158.
ciocca, 171.
ciocciare, 169.
ciocco, 25, 167.
cioetta, 158.
cioffo, 2, 3.
ciolla, 173.
ciognia, 404.
ciorla, 169, 404.
ciotto, 167, 171.
ciro, 466.
ciu, 158.
ciuc, 160.
ciucco, 216.
ciuffo, 2, 121, 281.
ciuffolare, 169, 467.
ciuite, 169.
ciuotte, 167.
ciutt, 160.
civetta, 159, 169.
civettare, 466.
cocchino, 85.
cocchio, 136.
coccia (carro da), 136.
coccio, 136.
coccuzza, 25.

Digitized by Google

conestabile, 324.
conte, 324, 325.
coniglia, 18.
core, 169.
cozzare, 208.
crea, 83.
cripla, 92.
criulfa, 83.
cuficchie, 94.
çuite, 159.
curlo, 2.
cuvicchie, 94.

daga, 103, 326.
damigiana, 106, 326, 363.
dottare, 325.

facchino, 114.
fagnano, 282.
fagno, 282.
faina, 282.
fambrosa, 457.
fanfaluca, 180.
fanfano, 180.
fanfaro, 180.
feudo, 325.
fiacca, 178.
fiaccare, 178.
fiacco, 178.
fiap, 179.
fiasca, 178.
fiasco, 178.
figliuolo (« colchique »), 267, 268.
finocchio, 38.
fiocco, 179.
fischiare, 181.
flauto, 326.
frambosa, 457.

gabats, 429.
gabra, 189.
gagliolfa, 532.
galanterie, 111.
galeffare, 280.
galipu, 277.
gallare, 326.
gancio, 367.
ganghero, 275.
garabullare, 311.
garbare, 283.
garbo, 277, 283.
garbuggiu, 114.
garbuglio, 110, 114, 310, 311, 312.
gattamogna, 89.
gergone, 50, 104, 326.
ghebra, 180.
ghetta, 109, 135, 326.
ghetto, 538.
ghidi-ghidi ! 145.
ghita, 145.
gianizzero, 388.
gioia (« joyaux »), 325.
giostra, 325.
giullare, 324.
godoviglia, 105, 326.
gof(f)o, 2.
gonzo, 84.
gozen, 536.
gozzoviglia, 105, 326.
greppo, 92.
gualdrappa, 534.
guercio, 283.
gueta (« chèvre »), 145.
guffare, 466.
guf(f)o, 2.
guget, 536.
gugiol, 536.
guidone, 85.
guitto, 85.
guscio, 4.
guss, 4.
guzzu, 4.

infinocchiare, 38, 220.

lampione (« framboise »), 455, 456.
lampone, 455, 456.
leccare, 433.
lenza, 82.
loba (« vache »), 5.
loba (« pomme de pin »), 5.
loccheggiare, 3.
locchia, 281.
locco, 3.
lontra, 228.
lop, 4.
lope pomonare, 31.
loppa, 4, 5, 302, 541.
lova, 5.
lucheina, 281.
lucherare, 2, 3.
luchina, 279, 280, 281, 282.
ludria, 228.
lupe panaru, 31.
lupo gatto, 31.
lupo mannarro, 31.
lupomenare, 31.
lupuminariu, 31.

magnano, 216.
mammalucco, 354.
mammone, 149.
manfano, 228.
manfero, 228.
mannaro, 31.
manovella, 326.
mantazzo, 356.
marchese, 324, 325.
marcone, 326.
marmaglia, 112.
marmocchio, 112, 326,
marà, 190.
maran, 190.
marrano, 175, 189, 190, 191.
màschera, 357.
melma, 164.
menestrello, 324.
modorro, 88.
misc, 164.
monaco (« bastion »), 22.
monna (pigliar la), 15.
morfire, 57, 58.
mosc, 164.
mostaroli, 324.
motta, 92.
mozzo, 170.
muccia, 170.
mucciare, 170.
muccio, 170.
muscio, 170.
musso, 170.
muteria, 89.
mutria, 89.

niffo, 182.

oppalanda, 108.
orca, 534.
orza, 313.
ovata, 43, 108.

pacchia, 223, 224.
pacchiare, 224, 343.
pacchiume, 276.
paccutu, 276.
paffuto, 276, 277.
pagnotta, 114.
[palettone], 535.
pallone, 85, 115, 324.

Digitized by Google

palloniere, 105, 115, 324, 325, 426.
pampalo, 180.
pampano, 180.
piantar (« cacher »), 82.
pantofola, 275, 326.
parpaglione, 466.
pecchero, 272.
piffero, 287.
pinzare, 182.
piota, 112.
pitocco, 115, 532.
pizza, 182.
pizzare, 182.
pizzicare, 182.
poppa, 142.
poppare, 142.
puttana, 326, 536.

racanella, 162.
ragagna, 283.
ragana, 162.
raganella, 162.
ragazzo, 181.
rasi, 324.
rigattiere, 276.
romire, 281.
ronzare, 281.

saba, 135.
sabata, 134.
sabot, 135.
sabuocchi, 27, 109, 326.
saccardo, 529.
saccheggiare, 530.
sacco (porre a), 529.
saccomanno, 530.
saccomettere, 527.
sagrin, 387.
salvan, 214.
sambecco, 358.
sambottar, 167, 172.
santomei, 324.
satt, 168.
sava, 135, 168.
savata, 135.
savaton, 168.
sbozzare, 12.
scanfarda, 523.
scarafaggio, 93, 94.
scarsella, 323.
scescar, 181.
sciabecco, 357.
sciabecotte, 402.
sciabica, 402.
*sciabidotto, 402.
sciabigotto, 402.
sciabottare, 167,172.
sciaguatare, 167.
sciambottare, 167, 172.
sciarpa, 324.
sciatta, 106.
sciatto, 173.
sciavatt, 27, 135.
sciguetta, 159.
sciocco (« souche »), 25, 167, 171.
sciocco (« stupide »), 173, 216.
sciotto, 167, 171.
sciuch, 25.
sciusciare, 469.
sciutt, 160.
scoffina, 93, 94.
serra-bossa, 39.
serra-bozza, 39.
sguagni, 279.
sifilare, 93.
signore, 325.
sorbetto, 388.
sornione, 111, 326.
sprazzare, 182.
sprizzare, 182.
stambecco (« bouquetin »), 315, 316.
stambecco (« navire »), 357.
stamberga, 282.
stambuoc, 315, 316.
stanforte, 324.
stivale, 326.
suetta, 159, 169.
sumbuzzare, 172.
suzzare, 169.

tabardo, 235.
tacca (« boue »), 285.
tacca (« dinde »), 282.
taccagnare, 285.
taccagno, 285.
tacchina, 282.
tacchino, 177.
tacco, 177.
taccola, 282.
tafano, 93, 94.
taffiare, 93, 94.
taffio, 94.
tamburo, 321, 543.
tappare, 279.
tartana, 326.
tartatana, 108.
tartuffo(lo), 92, 131.
tavana, 94.
tecca, 285.
teppa, 95.
tifo, 95.
timpa, 95.
tipa, 95.
tocc, 177.
tocca, 108, 355.
toccare, 433.
torno, 325.
trifula, 132.
trinchetto, 326.
truante, 85, 105, 324, 325.
tsacagna, 285.
tsappu, 196.
tucchen, 177.
turbante, 388, 389.

vassalo, 325.
velma, 164.
volandrina, 334.

zabbuocchie, 135.
zabot, 135.
zacca, 283.
zaccagnà, 155, 285.
zaccagno, 155.
zaccaro, 282.
zacchero, 282.
zambecco, 357.
zambottar, 167, 172.
zampogna, 171.
zatt, 168.
zitto ! 168.
ziveta, 159.
zoccoli, 173.
zoeta, 159.
zolla, 173.
zotto, 167, 171.
zucca, 25.
zucch, 25.
zuccu, 25.
zueta, 154.
zuf, 2.
zurra, 404.
zufolare, 109, 467.
zuss, 160.

Digitized by Google

a. — PIÉMONTAIS

(Cf. ci-dessus, p. 328 à 348)

aci, 334.
alis, 335.
alzan, 334.
ambaocé, 12, 331.
ambarragnesse, 332.
ambla, 334.
ambosta, 247, 434.
ampola, 455, 456, 457.
anciarmé, 329.
andrugé, 332.
anssari, 329.
apia, 20.
arac, 336.
arcé, 334.
arciampé, 332.
arcinchesse, 334.
arlan, 345.
armurié, 334.
arprocé, 335.
arssi, 334.
arssinon, 329.
arssoné, 332.
Artaban (fier com n), 337.
asià, 329.
assieta, 334.

babié, 335.
baciass, 345.
baden, 335.
bado, 335.
badoché, 332.
badsoa, 331.
bafoié, 335.
bafré, 334.
bagaié, 335.
bagnolet, 329.
baieta, 329.
bala, 335.
balada, 333.
balourd, 113.
bancarotié, 334.
bando, 334.
baodro, 345.
baolé, 145.
barabao, 341, 347.
barbir, 340.
baricole, 329.
bariolé 334.
barnif, 195.
bassacula, 334.
baudro, 345.
becia, 89, 144, 341.
bedra, 345.
beiché, 332.
bergé, 335.
bergna, 194.
bergnif, 195, 329.
berlan, 335.
berlanda, 341.
berloca, 334.
bero, 343.
bersso, 335.
bertel, 329.
bertele, 334.
bertondé, 341.
bessa, 331.
bessarda, 169, 185.
besson, 331.
biardé, 340.
bibin, 343.
bidria, 345.
biga, 346.
bigaré, 334.
bigneta, 331.
birba, 340.
birlo (« dindon »), 343, 536.
birlo (« toupie »), 343.
biro, 343.
bisca, 111.
bischè, 335.
biscochin, 329.
bisel, 334.
blaghé, 335.
blanbec, 335.
bluet, 335.
bocar, 332.
bochet, 335.
bochetin, 315.
bocla, 334.
bodero, 345.
bodin, 334.
boghé, 337.
bonàir, 329.
bondra, 335.
bonet, 334.
[borlio], 347.
[borlo], 347.
borgno, 335.
botura, 335.
boudo, 335.
brandven, 331.
brav, 335.
bresa (beu a la), 334.
brodchin, 334.
brut e bon, 331.
bruteur, 335.
bsach (a), 97, 329.
buché, 332.
bufet, 334.
buro, 334.
busart, 335.
cabana, 333.
caborna, 333.
cacamo, 341, 391.
cacé, 335.
cacet, 334.
cadò, 335.
cafard, 335.
cafas, 333.
calvila, 334.
camoflet, 335.
canart, 335.
carcaveia, 339.
carò, 334.
caterla, 346.
catogan, 334.
cavalion, 333.
chapiron, 334.
cherpandu, 334.
chersson, 334.
ciabota, 333.
ciadeuvra, 334.
ciadlé, 329.
ciafaud, 334.
cialota, 334.
ciambrana, 333.
ciambréa, 334.
ciampogna, 171.
ciaramlé, 333.
ciasil, 333.
cicana, 110.
cifota, 333.
cioc, 342.
cioca (pié la), II, 313; III, 342.
cioma, 329.
ciorgn, 404.
ciorgna, 404.
cioss, 343.
ciossé, 343.
ciucé, 344.
cius, 343.
clarineta, 335.
claron, 335.
coc (euv a la), 334.
cocion, 335.
cocmar, 334.
codron, 329.

Digitized by Google

congé, 334.
conquara, 346.
coridor, 333.
corior, 334.
cota, 334.
cotilion, 335.
cotleta, 334.
cotrion, 334.
councé, 333.
coussa, 25.
coutura (a plata), 331.
cracia, 330.
cracial, 331.
crap, 92.
crepé, 334.
crepon, 334.

dail, 330.
david, 334.
decont, 334.
degordi, 335.
deluri, 335.
desbaocia, 110.
desticoté, 346.
diablotin, 334.
disné, 331.
doba (a la), 334.
dradmison, 334.
dragea, 334.
droghet, 334.
drolo, 335.
drossa, 334.

egreta, 335.
erlo, 335.

facé, 335.
fama, 335.
fanfara, 341.
fanfarin, 341.
farsin, 334.
ferloca, 330.
ferluc, 330.
ferluchet, 335.
ferpa, 330.
fiap, 341.
fifa, 346.
filon, 331.
filosela, 334.
filoss, 334.
finage, 330.
flagiolet, 335.
flambouessa, 457.
flecia, 334.
flon, 335.
flut, 335.
fofa, 346.
fondic, 330.
fondiché, 330.
forgon, 334.
francaro, 335.
fresa, 334.
friant, 335.
fricando, 331.
fric-, 331.
fringant, 335.

gabassa, 429.
gai, 335.
galan, 335.
galantina, 334.
galaru, 330.
galeta, 334.
galossa, 334.
gamacio, 333.
gamela, 334.
garabugg, 311.
garabui, 311.
garbui, 311.
garbuggiu, 110.
garita, 334.
garnacc, 330.
garola, 27, 333.
gassé, 335.
gé, 335.
gelinota, 335.
gena, 335.
gerba, 335.
gergon, 330.
ghebra, 346.
ghedo, 336.
gheisi, 340.
ghenia, 336.
ghepié, 335.
gheta, 27, 334.
gheu, 105.
gheusaia, 105.
ghidon, 334.
ghinouia, 392.
ghiom, 334.
giac, 330.
giai, 336.
giaiet, 330.
giambon, 334.
giaon, 334.
giaret, 335.
giargon, 330.
giavela, 335.
giavlé, 335.
gibassé, 330.
gibus, 332.
gilé, 334.
gimero, 333.
gingot, 335.
gioia, 330.
gipa, 330.
girondolé, 338.
girondoné, 338, 339.
goblot, 330.
gogheta, 334.
gogo, 335.
gol, 341.
goitro, 335.
gorgia, 335.
gorma, 334.
gosé, 335.
grafa, 334.
granduc, 335.
griboia, 110.
grilo, 334.
grip, 335.
grisela, 334.
griva, 335.
grogno, 330.
grola, 326.
gruera, 334.
gusaia, 105.

impleta, 334.
inghildon, 97, 338.

lamban, 335.
lambris, 333.
lampé, 344.
lapin, 298.
léa, 335.
lifroch, 346.
linger, 335.
lingher, 339.
linot, 335.
locé, 330.
loro, 330.
lova, 5.
luchet, 333.
lumignon, 335.
luneta, 335.
luron, 335.

machignon, 334.
maciaron, 330.
magnan, 216.
magnin, 216, 330.
malingher, 330.
mancion, 334.
manigansa, 335.
maraia, 331.
maroda, 334.
mastiné, 331.
masura, 333.

Digitized by Google

matafam, 333.
matlota, 334.
mecia, 335.
mesté, 331.
michmach, 335.
minusié, 334.
mistanfluta (a la), 336.
mistolfa, 346.
mitaria, 336.
mitene, 334.
miton-mitena, 331.
mitoné, 334.
moca, 330.
mofla, 334.
molet, 334.
molton, 334.
moncaia, 334.
moraie, 334.
morgant, 330.
muscadin, 335.

neusa, 336.

oloch (fé), 3.
oloché, 3.
orfanti, 330.
organdi, 334.
orgo, 335.
ossa, 334.

pacé, 345.
pacet, 345.
pacian, 345.
pacioc, 345.
paltò, 334.
papiota, 334.
patafio, 344.
paterla, 27.
patin, 334.
patofle, 97.
pechin, 344.
peilo, 333.
pertandu, 336.
petanler, 334.
pia, 334.
pibi, 344.
picheta, 334.
pichin, 344.
piongion, 335.
pinta, 334.
piorassa, 532.
piota, II, 213; III, 342.
piotoné, 330.
pita, 344.
pità, 342.
pitin, 344.
pito, 344.
pitoc, 342.
pitoché, 342.
piton, 344.
plutre, 336.
poff, 334.
pois, 334.
potage, 334.
pret, 334.
puréa, 334.

rabatesse, 280.
rabot, 334.
raglan, 337.
ral, 335.
randon, 330.
raneta, 334.
rangoulha, 162.
ratafia, 334,
ratatoi, 331.
ratina, 334.
reneglod, 334.
ribota, 334.
riflard, 334.
rigodon, 335.
robinet, 334.
roclo, 337.
rondola, 339.
rondolé, 338, 339.
rondoné, 338, 339.

sacagn, 155.
sacagné, 155.
sacò, 334.
sàfer, 330.
salada, 334.
salop, 333.
sandon, 334.
santilion, 336.
sapronè, 335.
saron, 334.
savat, 334.
sbafuma, 330.
sbarué, 347.
sbefié, 330.
sberfié, 330.
sbeui, 347.
sbricc, 344.
sbrincé, 344.
sbui, 347.
sburdi, 144, 347.
scarabot, 311.
scaraboia, 311.
scaransia, 335.
scarboi, 311.
sarboié, 311.
scarnifleur, 331.
sciofeta, 331.
sciuta, 158, 159.
semiz, 334.
sentura, 334.
seuta, 343.
sgheusia, 105, 340.
sgrafigné, 331.
sibla, 334.
signon, 334.
sitola, 159.
sivalié, 335.
soeta, 159.
soveta, 159.
spiegla, 336.
spricé, 345.
stagiant, 331.
stri, 331.
strivé, 331.
subrichet, 333.
suc, 343.
suca, 25.
suit (« sec »), 343.
suit (« taciturne»), 343.
suiton, 343.
sumia, II, 212, 213; III, 342.

sut, 343.
tabilié, 334.
taboret, 333.
tafa, 340, 346.
tafanari, 340.
tafuz, 341.
talma, 337.
tamborn batan (a), 331.
tampé, 344.
tap, 95.
taraud, 334.
tardoché, 347.
taref, 341.
terassié, 334.
terdoché, 347.
terrò, 335.
tigia, 334.
tignon, 334.
toblan, 331.
tonbaton, 340.
topet, 334.
topinambo, 334.
torloborlo, 347.
tornagoss, 334.
tornaviz, 334.
toroboro, 347.
trassa, 333.
tricò, 334.
trosschin, 334.

Digitized by Google

tuna, 340.
turcimané, 540.
usuboé (essi ai), 331.
valdrapa, 534.
vanpé, 334.
varlopa, 334.
verva, 335.
vetilia, 335.
vieil, 335.
virabrechin, 334.
viz (m è), 331.
vola, 335.
volan, 334.
volet, 333.
vorien, 335.
zabô, 334.
zaché, 330.
zartiera, 334.
zilé, 334.
zot, 167.

8. — SICILIEN

(Cf. ci-dessus, p. 353 à 356)

accania, 110.
accufularisi, 94.
aggatirisi, 170.
ammatula, 357.
ammucciari, 170.
ammusciari, 170.
anadaru, 356.
arrassari, 355.
arzanu, 393..
babbaluci, 355.
babbuccia, 355.
badocchiu, 164.
battumi, 164.
berba, 105.
billafii, 164.
billituni, 164.
biltri, 104.
bisinteriu, 164.
boffa, 164.
buceci, 355.
bucicia, 355.
buffulituni, 164.
buscia, 355.
buturu, 356.
catatufulu, 131.
chiovu, 159.
chiro, 466.
chissi ! 354.
cianca, 540.
ciccia, 355.
Jacobu, 354.
infirnicchiu, 98.
lucchiari, 281.
mammaluccu, 355.
mantarru, 356.
mbatula, 357.
minciarru, 356.
minna (« tetin »), 532.
madoccu, 164.
mattuni, 164.
millituni, 164.
moffa, 164.
muffulituni, 164.
mutuperio, 164.
muturru, 356.
nadaru, 356.
sauru, 452.
sciatara-matara ! 355.
sciatre-matri ! 355.
sammuzzari, 172.
summuzzari, 172.
tavana, 94.
tippo, 95.
tiritufulu, 131.
toccu, 355.
zavatta, 135.

2. — HISPANO-PORTUGAIS

(Y compris le CATALAN)

abarca, 88.
acocorar, 146.
acudia, 415.
adobar, 351.
aguiâo, 447.
aguilando, 105, 352.
aguinaldo, 105, 352.
alacay, 197.
albacara, 22, 364.
alcayaz, 197.
alerce, 393.
alfaraz, 370.
algalifa, 350.
almanjorro, 332.
anadel, 356.
ansia, 82.
arton, 87.
asesino, 383.
atamor, 543.
babazorro, 87, 89.
bafordo, 351.
bagaza, 361.
barafunda, 50.
barahunda, 50, 115.
bardana, 357.
becerro, 89, 144.
begardo, 106, 352.
belitre, 104, 352.
bernia, 194.
bicho, 164.
bigardo, 352.
bigote, 352.
biltre, 104.
birba, 105.
bisquear, 111, 352.
bizarro, 88.
bode, 147.
borrico, 215.
briza, 352.
bruje, 83.
burro, 215.
buz, 168.
buzo, 359.
cabas, 429.
cabaza, 25.
cabeza, 170.
çaborda, 172.
çabordar, 172.
çabullir, 167.
cachorro, 89.
cafre, 363, 364.
çahondar, 168.
calabaza, 25, 352, 357.
califa, 364.
canoa, 351.
cantar (« parler »), 82.
capacete, 429.
capacho, 429.
çapato, 134.
çapo, 168.
caraba, 359.
carabassa, 25.
carrasca, 87.
carvalho, 87.
cayra, 82.

Digitized by Google

chafundar, 168.
chalupa, 114, 352.
chambequino, 358.
chaparra, 89.
chapuzar, 168.
chata, 106.
chiflar, 173.
chillar, 173.
chito ! 168.
choclo, 171, 173.
chua ! 175.
chuchar, 169.
churra, 404.
cigarra, 126.
cigarro, 126.
coime, 352.
cois, 83.
corbita, 359.
cotufa, 131.
crioja, 83.
cuaranto (ano di), 540.

dala, 352.
dama juana, 363.
desmazalado, 394.
dupa, 37.

enxabeque, 358.
escafa, 359.
escamotar, 114.
escupir, 83.
estanco, 64.

facanea, 110.
farandula, 357.

gabar, 351.
gabara, 359.
gallofo, 352.
gamuza, 227, 314.
garrafa, 368.
gache, 88.
gat (« ivresse »), 83.
gata (« capon »), 10.
gazmono, 88, 89.
gerigonza, 50, 104, 352.
girgonz, 50, 104.
giria, 50.
glatir, 9.
guanir, 279.
guanyar, 83.
guapo, 105, 352.

huala, 43, 108.

isart, 110.
izquierda, 88.

jacena, 226.
jerga, 50.
judia, 128.
justar, 351.

lacayo, 197.
lagana, 432.
llepar, 297.
lontra, 228.
ludra, 228.

malsin, 394.
mancer, 394.
mascara, 365.
marafunda, 50.
marmottar, 146.
marrà, 190.
meldar, 394.
merodear, 114.
mochil, 170.
mocho, 170, 171.
moharrana, 191, 540.
moma, 182.
morro, 89, 175.
mozo, 170.
mucho, 170.

noviembre, 228.
nudra, 228.
nutra, 184.
nutria, 228.
nyebit, 83.

paleloque, 108
pecorear, 114.
picaro, 343.
pizcar, 182.
plantar (« cocher »), 82.
pullas (echar), 535.

quiro, 466.

rusia, 83.

sapata, 27, 134, 168.
sebellir, 172.
sebollir, 172.
sibeca, 159.
siboch, 159.
soc, 171.
soca, 171.

tabardo, 235.
tafur, 374.
tahur, 374.
tambor, 365, 543.
tapia, 95.
tiritana, 108.
truhan, 105, 340, 352.
tuna, 340, 352.
turma (« pomme de terre »), 131.

vellorita, 267, 268.
vicuna, 351.

xabeque, 358.

zaborda, 172.
zabullir, 167, 172, 173.
zahondar, 168, 172, 173.
zapato, 27, 88, 134.
zapo, 89, 168.
zapuzar, 168, 172.
zoco, 89.
zote, 111, 167.
zurdo, 173.

3. — ROUMAIN

ciuhurez, 159.
cius, 160.
clefâi, 280.
fleac, 179.
fleanca, 179.
fleasca, 179.
fleica, 179.
fleoanca, 179.
fleos, 179.
grum, 533.
grumaz, 533.
jac, 530.
modor, 88.
molfâi, 57.
morfoli, 57.
pâpusa, 143.
pâpusoiu, 143.
picà, 182.
pisc, 182.
piscà, 182.

Digitized by Google

pitsigà, 182.
pop, 22.
premânda, 94.
pricoliciu, 31.
râcan, 160, 162.
schelâi, 145.
scheunà, 145.
sclifosi, 280.
stioiu, 158.
tâmbariu, 235.
tartor, 534.
tulipan, 389.
vârcolac, 31.

IV. — LATIN

1. — LATIN VULGAIRE

alauda, 258.
ancoravus, 264.
braca, 259.
brigantes, 266, 267.
bubo, 466.
bufo, 466.
burdo, 143.
cambiare, 259.
caminum, 259.
camisia, 259.
camox, 264, 314.
carrum, 259.
catellæ (« chaînes »), 463.
catuli (« menottes »), 463.
damascenus, 166.
Diana, 412.
fœnuculum, III, VI, 220, 221.
grumus, 563.
mamma, 466.
Neptunus, 412.
Orcus, 534.
papilio, 466, 467.
sagana, 534.
sibilare, 467.
sofia, 264.
spuo, 465.
tartara, 534.
tecco, 264.

2. — LATIN SUPERFLU

aestivalis (*étibeau*), 216.
amalusta (*amourette*), 215.
apposita (*apôtres*), 9.
aquilo (*aguyon*), 447.
balare (*bêler*), 145.
belare (*bêler*), 145.
Belenus (*belin*), 413.
bestius (*bescio*), 185.
calopus (*galoche*), 115.
collibertus (*culvert*), 447.
cucurire (*acocorar*), 146.
delerus (*deloir*), 429, 431.
faba africa (*fabrego*), 231, 232.
faba graeca (*fabrego*), 231.
flaccidus (*flasque*), 180.
flaccus (*fiacco*), 178, 179.
fresa (*fraise*), 174.
garrire-bullare (*garbouiller*), 310.
gaudere (*godir*), 216.
Jupiter (*jupitar*), 413.
morbus (*morve*), 216.
musteus (*mozo*), 171, 173.
napus (*naboł*), 216.
papyrus (*pavée*), 226, 229.
picus (*pioche*), 19.
plostrum (*ploutre*), 223.
putulus (*buttero*), 4.
sifilare (*siffler*), 169, 173, 467.
Silvanus (*servan*), 413.
transtellum (*trestel*), 217.
tuber (*truffe*), 130, 131.
Vulcanus (*borcan*), 413.

3. — LATIN RECONSTRUIT

(Cf. ci-dessus, p. 213 à 233)

*abbadiare (*aboyer*), 8.
*adbaubari (*aboyer*), 216.
*ægyptanus (*gitano*), 538.
*amerus (*ambre*), 428.
*Aquana (*aguana*), 218.
*baubulare (*bauler*), 145, 146.
*bistia (*bisse*), 189.
*bis luridus (*balordo*), 322.
*bombitire (*bondir*), 208.
*bottia (*bosse*), 170.
*bragarius (*brehier*), 152.
*bragere (*braire*), 152, 208, 443.
*bragitare (*braidar*), 208, 443.
*bragitire (*braidir*), 208.
*bragulare (*brailler*), 443.
*bragullare (*beurler*), 443.
*bretonica (*brettonica*), 214.
*broscus (*brosco*), 238.
*brugarius (*bruhier*), 152.
*brugire (*bruire*), 152.
*burricus (*bourrique*), 215.
*buti-taurus (*bihoreau*), 244.
*calatium (*calais*), 217.
*calina (*cagnard*), 207.
*cambarus (*gambre*), 214.
*camossiu (*camosso*), 227.
*camostiu (*camozzo*), 227.
*camucium (*chamous*), 227.
*camusium (*chamois*), 227.
*cossonen (*cosson*), 216.
*cotta (*cote*), 208.
*cottiare (*cozzare*), 208.
*cottir (*cotir*), 208.
*cranca (*cancre*), 214.
*cucurbacea (*calabasso*), 458.
*cufare (*acoufler*), 94.
*culibertus (*culvert*), 441.
*cuspia (*coispe*), 216.
*daca (*dague*), 102.

Digitized by Google

*davascenus (*davoisne*), 145.
*exaptus (*sciallo*), 173.
*exbeffidiare (*sberfié*), 330.
*excautare (*échouer*), 217.
*exsapidus (*sciabigotto*), 173.
*exsuccus (*sciocco*), 173, 216.
*fistulire (*flétrir*), 180.
*flaccaster (*flaistre*), 180.
*flatitare (*flatter*), 180.
*flaucus (*floche*), 180.
*frenicus (*fernicle*), 111, VII, 219, 220.
*frictiliare (*fretiller*), 18.
*furio (*furon*), 214.
*gallius (*gaille*), 256.
*infernicola (*fernicle*), 111, VII, 219, 220.
*leganea (*legagne*), 432.
*lepadellio (*lavaillon*), 230.
*licticare (*leccare*), 433.
*ligicare (*lécher*), 433.
*lutria (*ludria*), 228.
*machinanus (*magnan*), 216.
*mandar (*mandre*), 228.
*manfar (*manfero*), 228.
*manianus (*magnan*), 216.
*manua, 216.
*muccidus (*moisle*), 214.
*murmutare (*marmotter*), 146.
*mustidus (*moisle*), 214.
*muticus (*mozo*), 171, 173.
*mutius (*mozo*), 171, 173.
*natta (*natte*), 214.
*novembrius (*noviembre*), 228.
*ontra (*loutra*), 228.
*paculum (*pacchia*), 224.
*paperus (*pavé*), 229.
*papilia (*paveille*), 229.
*papilus (*babil*), 229.
*papillum (*pabel*), 229.
*patulum (*pacchia*), 224.
*phantagma (*fantôme*), 228.
*piccare (*piquer*), 182.
*pinctiare (*pincer*), 182.
*praesaga (*fresaie*), 216.
*profenda (*profenda*), 94.
*puppa (*poupe*), 143.
*retinnitire (*retentir*), 208.
*ridiculare (*rigoler*), 216.
*sappus (*zapo*), 168, 177.
*scarafaiu (*scarafaggio*), 94.
*scoffina (*scoffina*), 94,
*seminicula (*semille*), 17. 18.
*subbullire (*zabullir*), 172, 173.
*submiculare (*semiller*), 18.
*subputeare (*zapuzar*), 172, 173.
*succa (*souche*), 171, 173.
*suctiare (*sucer*), 169, 173.
*suffundare (*zahondar*), 172, 173.
*sufilare (*suffler*), 169, 173.
*tafanus (*tafano*), 94.
*taflare (*taffiare*), 94, 229.
*taula (*table*), 229.
*tifa (*tifa*), 95.
*trestrum (*trestre*), 218.
*trestellum (*trestel*), 218.
*tudicare (*toccare*), 434.

4. — BAS-LATIN

(Cf. ci-dessus, p. 23 à 242)

Aegydius, 412.
amaracus, 215.
ambosta, 246.
Arabita, 371.
Arsacides, 381.
Assassini, 380, 381.
Assessini, 380.
assessinus, 381.
Assidei, 379.
assissinus, 381.
Bafometus, 164.
balandrana, 236.
[balandrava], 236.
bardana, 402.
becarium, 272.
beduini, 381.
Bertharius, 375.
beguta, 106.
bicarium, 272.
biteriscus, 32, 237, 243, 245, 246.
bitoriscus, 237, 243, 245.
bitorius, 32, 236, 237, 243, 245, 246.
bitriscus, 32.
blista, 222.
bruscus, 237.
Burchardus, 412.
butorius, 236.
cabassius, 429.
cabatius, 429.
[cabbardum], 235.
cabus, 429.
caliculata, 221.
caphardum, 100, 235.
casticia, 402.
chalonnus, 235.
Chassii, 379.
Commenensis, 165.
crassantus, 238, 240.
craxantus, 238, 239, 240.
Craxantus, 238, 239, 240.
daga, 102, 103.
diana, 215.
flaco, 241.
flasca, 241.
flasco, 241.
[galandravum], 236.
Goliath, 412.
Leissessini, 380.
mamonetus, 149.
neptunus, 215, 412.
orcia, 313.
orcus, 412.
pallonarius, 423.
[panneteria], 424.
[pantonarius], 424.
peccarium, 272.
pelusia, 367.
picarium, 272.
[pilasca], 241.

Digitized by Google

pitriscus, 244.
regratarius, 276.
reg(r)aterius, 276.
sabatum, 134.
saccomannare, 530.
sappa, 196.
Saraceni, 381.
symphonia, 221.
tabardus, 235.
tabarrus, 235.
troia, 245, 467, 536.
tulipantus, 388.
zappa, 196, 463.
zappus, 196, 463.

VI. — GREC

(Cf. ci-dessus, p. 270 à 277)

βαυβάω, 463.
βαυβώ, 149, 150.
βίκος, 271.
βόρβορος, 463.
βραχύς, 272.
βροντή, 465.
βροντᾶν, 450, 465.
βρῶμα, 450.
βυτήρ, 4.
γάργαρα, 464.
γέργερα, 464.
γιανιτζάρης, 388.
γιδί, 144.
ἐργαστήριον, 276.
κάγχαλος, 275.
κακκάβη, 463.
κακομάζαλος, 394.
καλοποιός, 277, 283.
κατζίκα, 145.
κίκκαβος, 464.
κίκκος, 464.
κότα, 145.
κόττα, 208.
κυβαίνη, 465.
λάπη, 465.
λοπὸς, 5.
λοβός, 5.
μορμώ 149, 150, 463, 464.
μοῦτρα, 89.
μπράσκα, 237.
[παντοφελλός], 275.
παντούφλα, 275.
παστραμᾶς, 388.
παχύς, 276.
σαΐνης, 388.
σαυρὸς, 451.
σερμπέτι, 388.
σκύλαξ, 463.
σκώψ, 465.
σκώπτω, 465.
τανισμάνιος, 386.
τζάπιον, 196.
τζυκάνιον, 387.
τουλουπάνι, 389.
Χάσιοι, 378, 379, 380.
χάσματα, 273, 274.
Χασίσιοί, 378, 379, 380.
χοῖρος, 466.
φρύνος, 240.

VII. — CELTIQUE

1. — GAULOIS RECONSTRUIT

(Cf. ci-dessus, p. 243 à 219)

*aballa, 259.
*abellinca(*abelenco*,)259.
*aduanno (*ahan*), 255.
*agranio (*agragnoun*), 260.
*ambosta (*embosta*), 434, 435.
*andera (*andier*), 253.
*aremorica (*armorigo*), 260.
*bala (*balle*), 255.
*balios (*baille*), 255.
*bannum (*bano*), 251.
*beco (*beco*), 261.
*beretellus (*bertaud*), 244, 245.
*bernat (*bernard*), 406.
*besena (*besaine*), 262.
*bilia (*bille*), 261.
*bitrica (*berrichon*), 244, 245.
*biturisca (*berrois*), 244
*bosta (*boisse*), 246, 248, 434, 435.
*bou-tegon (*boi*), 249, 250.
*bragnicare (*brangier*), 249, 251.
*brenn, 406.
*brikkos (*brèche*), 444.
*brinos (*brin*), 255, 444.
*brissim (*briser*), 256.
*brodicare (*broger*), 437.
*broticare (*broger*), 437.
*catanus (*cade*), 261.
*catinus, 261.
*caucalla (*caucalo*), 256.
*cerinca (*sérancer*), 249.
*drugi (*drougno*), 251.
*druiculare (*driller*), 303.
*iva (*ive*), 262.
*levaricinus (*lavaret*), 264, 265.
*marro (*marre*), 86.
*marro (*marron*), 86.
*mucciare (*mucher*), 227.
*musgauda (*musgode*), 262.
*nasco (*naja*), 262.
*olecus (*olegue*), 262.
*olicus (*olegue*), 262.
*talopeno (*talevanne*), 249.
*tasco(*tascoun*), 249, 251.
*ulvos (*ouvo*), 263.
*velo (*veille*), 267, 268.
*volesca (*flesca*), 251.
*voliellu (*vouilleau*), 249, 250.

Digitized by Google

2. — IDIOMES MODERNES

(Bas-breton, cymrique, gaélique, irlandais)

abal, 259.
ainder, 253.
alhoueder, 258.
badalen, 10.
balh, 452.
baw, 454.
bele (« belette »), 21.
berbalm, 254.
berw, 254.
bleiz garw, 31.
boed, 101.
bondraks, 452.
boss, 247, 248.
botou, 108.
boz, 247.
braena, 251.
bras (« long »), 452.
bouc'hal, 453.
chwyn, 263.
diaoul, 101.
dized, 256.
dorloĭ, 101.
dorlot, 101.
druillad, 256.
dubé, 101.
eirinen, 260.
ged, 175.
gobilin, 111.
golvan, 257.
gueltre, 109.
gwalern, 111.
hanoch, 101.
herpin, 101.
houlenn, 115.
kaerel, 21.
kofignon, 109.
kuz, 435.
magnouner, 100.
mûchaïm, 227.
pao, 112.
paôtr, 105.
piguel, 20.
pri, 444.
sifren, 110.
talbenn, 250.
tok, 108, 115.
truant, 105.
trubard, 101, 112.
turkez, 100.

VIII. — GERMANIQUE

(Cf. ci-dessus, p. 278 à 318)

1. — FRANCIQUE RECONSTRUIT

(Cf. ci-dessus, p. 284 à 286)

*botan (*bouter*), 349.
*brambasi (*framboise*), 455.
*bramon (*bramer*), 444.
*brisa (*brise*), 437, 445.
*brugdian (*broger*), 437.
*butt (*boi*), 438, 439, 440.
*button (*bouter*), 439.
*Dragland (*Dragolant*), 375.
*loddari (*lodier*), 3.
*mandel (*mandre*), 207.
*skarberga (*escauberc*), 286.
*tahhi (*tai*), 284.
*tappjan (*tapir*), 298.
*tappo (*tampon*), 279.
*tecca (*tache*), 285.
*tupfa (*touffe*), 281.
*wrist (*guêtre*), 115.

2. — GOTHIQUE RECONSTRUIT

(Cf. ci-dessus, p. 279 à 281)

*bautan (*bouter*), 439.
*brambesi (*framboise*), 453.
*brikko (*bricon*), 445.
*faikns (*fagno*), 282.
*lappon (*laper*), 297.
*safareis (*safre*), 284.
*tahu (*tai*), 284.
*taikka (*tache*), 285.
*tappon (*tapir*), 279.
*trippon (*treper*), 299.
*wainjan (*guagni*), 299.

3. — LANGOBARD RECONSTRUIT

(Cf. ci-dessus, p. 279 et suiv.)

*arapaiton (*arrabattarsi*), 280.
*cleffon (*caleffare*), 280.
*garwi (*garbo*), 283.
*garwjan (*garbare*), 283.
*hizza (*izza*), 280.
*hizzan (*adizzare*), 280.
*hraumjan (*romire*), 281.
*kleofjan (*caleffare*), 280.
*runazjan (*ronzare*), 281.
*steinberga (*stamberga*), 282.
*tahhala (*taccola*), 282.
*zahi (*tsacagna*), 284.
*zuppfa (*ciuffo*), 281.

4. — ALLEMAND

(Ancien, moyen et moderne, littéraire et dialectal, vulgaire et argotique : cf. ci-dessus, p. 286 et 288. Les vocables en italique figurent des emprunts ; les termes superflus sont entre parenthèses)

Affen (einen Affen haben), 15.
anpresentire, 295.
Baben, 161.
(bambeln), 290.
(bârt), 292.

Digitized by Google

bëchar, 272.
(bellen), 188.
(bër), 291.
(biga), 282.
(bisa), 438.
(Bise), 164.
(bisen), 291.
bleckinsch, 51.
*blister, 222.
(bochen), 289.
Bock (« crapaud »), 161.
(brake), 451.
*bricho, 445.
(Brombeer), 456.
(brunzen), 451.
(brutten), 437.
(buile), 289.
Buse, 164.
Buss, 168.
Busshart, 109.
Butsch, 168.
butz, 170.
Chatzebirn, 402.
Chöppli, 465.
düppel, 37.
*embering, 152.
Erdapfel, 129.
Falbel, 108.
falemant, 295.
furtchasse, 295.
Galanterie (waaren), 111.
(gampeln), 291.
ganfen, 397.
garaus, 287.
gauf, 2.
(geil), 292.
(geiz), 290.
goff, 2.
(griuwel), 287.
(grollen), 290.
Grundbirne, 129.
(haar), 291.
Halskutte, 421.
(hampeln), 291.
hargen, 397.
Haw, 159.
(hetzen), 292.
(Himbeere), 456.
(Himpelbeere), 455.
(hitzen), 280.
(hizza), 280.
Hopf, 37.
Hotsch, 162.
(hromjan), 281.
Hubo, 160.
(hüfen), 291.
hure (« hulotte »), 160.
hüru, 160.
(hûze !), 291.
(kaf), 289.
Käfer, 189, 346, 533.
kaft (sammet), 108.
kaput, 110.
Kartofel, 131.
Kalzenkopf, 402.
Kauz, 160.
(keusch), 290.
(kevar), 346.
(kifel), 288.
(kiefer), 288.
kitl, 175.
kitze, 145.
(kiusche), 290.
kläffen, 280.
koscher, 392.
(krageln), 291.
(krangen), 290.
kuck, 162.
(kurz), 375.
Kutsche, 137.
laf, 301.
(lampen), 302.
lefur, 301.
lip, 301.
lippe, 531.
Lork, 162.
(lugina), 280.
lüppo, 301.
Lurch, 162.
Mausche, 392.
Mönch (« meneau »), 22.
Nader, 195.
(naschen), 291.
Natter, 184, 195.
noder, 184.
noter, 184.
Orke, 534.
Otter, 184.
Paletot, 108.
paletier, 105.
Pantoffel, 275.
Pavian, 109.
pechar, 272.
Pfote, 112.
phifer, 287.
*pifer, 287.
Ploten, 112.
Pocke (crapaud), 161.
prechle, 295.
proch, 295.
runazzen, 281.
rünen, 281.
(Ruodstein), 375.
sackmann, 530.
(saufen), 291.
schächten, 293.
(schal), 291.
schlemmen, 224.
schmerach, 295.
(schok), 280.
Schuft, 2.
Schufut, 2.
Schuhu, 160.
spratzen, 182.
(spreien), 290.
spritzen, 182.
Steinbock, 314, 315, 316.
Tatsch, 162.
Totsch, 162.
trollen, 116.
ufmarkire, 295.
Uhu, 160.
Utsche, 162.
verlappen, 301.
(verlumpen), 302.
vermuchen, 227.
vertranchire, 295.
(vuoter), 291.
Watte, 43, 44, 108.
(weich), 290.
(weinon), 279.
yschouasire, 295.
(zaher), 283.
(zapfo), 279.
(zapfen), 298.
(Zeichen), 285.

5. — ANGLAIS

(Y compris l'ANGLO-SAXON et l'ÉCOSSAIS)

andiron, 109.
boffle (*to*), 111.
bargain, 107.
barnicles, 98.
barrayne, 112.
barren, 112.
barter, 107.
bauble, 112.
beg (*to*), 106.

Digitized by Google

beggar, 106.
bell (to), 188.
biggin, 106.
blester, 223.
blister, 26, 223.
bluster, 223.
boots, 108.
botch, 110.
bottl, 112.
breeze, 445.
brizo, 445.
buzzard, 109.
calote, 108.
cat (« capon »), 10
caterpillar, 109.
caul, 108.
chips, 112.
dagger, 103.
dally (*to*), 111.
demi-john, 107, 363.
escrow, 112.
(fecni), 282.
furbellow, 108.
gaiter, 109, 135.
garboil, 110.
(goddam), 407, 408, 421.
groom, 112.
hogmanay, 99, 105.
(hrieman), 281.
izard, 110.
(klepian), 280.
lap (« laper »), 299.
lap (« lambeau »), 300.
leeward, 203.
limp (to), 302.
lippa, 301.
malinger (*to*), 105.
mask, 110.
mullion, 22.
pallok, 115.
paw, 112.
pitcher, 272.
popinjay, 153.
rascal, 105.
rave (*to*), 111.
revel (*to*), 111.
ruffian, 105.
scabbard, 286.
scallop, 112.
scroll, 112.
sloop, 114.
tabour, 107.
tade, 162.
tankart, 107.
tarlatan, 108.
tartan, 108.
tiff (*to*), 108.
toad, 162.
tode, 162.
trifle, 111.
troll (*to*), 111, 116.
truan, 105.
trufle, 111.
wad, 44, 108.
werewlf, 30.
*wibba, 189.
(whin), 263.

6. — HOLLANDAIS

(Y compris le BAS-ALLEMAND)

bahut, 109
bargoensch, 50, 51, 97, 104.
bavian, 109.
(brake), 455.
(brambezie), 455.
(drillen), 303, 304.
drillmeester, 304.
drol (« étron »), 306.
drol (« lutin »), 305.
(drollen), 306.
gargoensch, 49, 51, 97, 104.
geus, 105.
grabbelen, 308.
karûs, 287.
krabbelen, 308, 310.
krabben, 310.
kribbelen, 308, 310.
kûz, 160.
lampe (« lapin »), 297.
lapp, 299.
lyvart, 203.
nif, 182.
(ombeer), 455.
ooring, 203.
poole, 112.
(rekenaar), 19.
sloep, 114.
tap, 298.
uurbord, 19.

7. — SCANDINAVE

(Danois, norrois, suédois. etc.)

butr, 440.
(brisa), 445.
(feikn), 282.
lappen, 297.
(tappa), 279.
tocke, 177.

IX. — SLAVE

(Vieux-slave et russe, polonais et serbe)

baran, 176.
hrip, 115.
jak, 530.
klafati, 280.
kouvik, 159.
mluviti, 58.
ploska, 241.
popugay, 153.
sapogui, 109, 135.
soua, 159.
suva, 159.
tschobot, 109, 135.
tschouk, 160.
tschouvik, 159.
tyky, 25.
vampir, 387.
vlukodlak, 31.
vrukolak, 31.

X. — LANGUES DE L'ORIENT

(Pas d'emprunt direct, l'espagnol excepté : cf. ci-dessus, p. 353 et suiv. Les étymologies superflues entre parenthèses ; en italique, les emprunts au roman)

1. — ARABE

(Abou-Thaigir), 373.
(Abou-Thour), 356.
(Al-Arabi), 374.
(Al-Birouni), 362.
(Al-Famia), 375.
(Al-Faramia), 375.

Digitized by Google

alfaras, 370.
alkaïd, 197.
(Al-Mostaïm), 370.
(Al-Nâbiga), 374.
(Al-Qâri), 374.
amir-al-rakhl, 376.
(Amir-al-Ba'li), 374.
('arabi), 371.
(araki), 363.
('aratha), 355.
(Assâmari), 374.

babagâ, 153.
babouch, 355.
(baguiya), 361.
(Balek), 374.
(barda'ah), 357.
(batil), 357.
(batn), 43.
bedevîn, 381.
(Beni-Ifren), 375.
(Borhân), 373.
bornos, 194.
bouç, 168, 359, 366.
çabato, 135.
çap'at, 135.
chabbâk, 358.
charkiyin, 181.
(chaterou yâ mâtâra), 355.
chobbâk, 358.

(Corbagath), 373.

damadjan, 87, 89, 363.
(djadja bou), 356.
(djambiya), 366.

eskaf, 359.

(Faradj) 374.
faras, 365.
(Faris-al-fal), 367.
(Fesari), 373.
(foutour), 458.

gabara, 359.
garrafa, 368.
(gou'chiya), 362.

hachîch, 378.
hachâchîn, 381, 382.
hachîchîn, 381, 382.
hachichiyi, 381.

(kafir), 363.
(kahba), 363.
(kaïmakam), 301.
kalifa, 364.
karib, 364.
(Khalil), 374, 376.
korbitha, 364.
(la ilah illa'llah), 363.

(makbara), 367.
(mamlouk), 355.
(mantar), 356.
maskharà, 357, 365.
moharramma, 191.
(Mokhtar Amir), 374.
(Motenebbi), 373.

(Naçir), 374.
nadjarra, 356.
nazzar, 356.
pampakai, 150.

(qara), 458.
(qerbah), 458.

(râbit'â), 371.
(ramadan), 359, 540.
(Rostem), 373.

sabat (« soulier »), 386.
(sâk, soûk), 367.
(saterou yâ mâ tarââ), 355.
(Surramûrri), 374.

(Taffur), 374.
(tâkiya), 355.
(tanbour), 365.
tartaneh, 106, 115.
(Thabari), 374.
(Ya'koub), 354.

2. — HÉBREU

(Par l'intermédiaire du judéo-italien, judéo-provençal ; cf. ci-dessus, p. 390 à 398)

ahal, 397.
(arets), 393.
ayin, 397.
barouk habbah ! 150, 394.
beth, 397.
dabar, 397.
gannav, 397.
(gôral), 367.
goy (pl. goyim), 392.
goye, 367, 392.

guedi, 145.
kascher, 392.
khakham, 391.
kinim, 396.
lehem, 397.
maboul, 391.
malchin, 394.
mamzer, 394.
mazzal, 394,
mekhilah, 393, 397.
melekh, 391.

messilah, 392.
naar, 394.
schahata, 393.
schalom alehem ! 397.
schikor, 394, 397.
schoteh, 367.
tafuss, 341.
terepha, 341, 393.
yayin, 397.
yomtob 397.

3. — PERSAN

(Aucun emprunt direct : cf. p. 144-145)

(bâlakhaneh), 364.
barra, 144.
betche, 144.

berre, 144.
guerguendjih, 362.

tchâbâtan, 109, 115, 135.
tchâpâtan, 135.

4. — TURC

(Cf. ci-dessus, p. 385 à 389)

Amourad Bey, 371.
Bajazet, 371.

baka, 161.
ben, 164.

bochdyrma, 388.
bouz, 164.

Digitized by Google

châhyn, 388.
cherbet, 388.
[chorbet], 388.
[dal baroth], 385.
danichmend, 386
domouz, 191.
hadym, 385.
hamayil, 386.
kandja, 367.
ketchè, 145.
men, 164.
mouz, 164.
pastyrma, 388.
saghri, 387.
sounbeki, 358.
tchabata, 135.
tulbent, 389.
yeni tcheri, 388

XI. — BASQUE

(Cf. ci-dessus, p. 87 s. et 90)

ander, 253.
andereder, 21.
abarca, 88, 89.
artoa, 87, 89.
*babazorro, 87.
(batsarra), 88.
*beizekorra, 89.
bizar, 88, 89.
ezker, 88.
*gazmuña, 88.
gomentu, 165.
harri, 90.
izar, 90.
jase, 226.
*jasena, 226.
modorro, 88.
muturra, 89.
muturru, 89.
pukka, 161.
sapalo, 89.
sapoa, 89.
zakour, 89.
zamar, 90.
zaparra, 89.

XII. — IDIOMES DIVERS

ALBANAIS
breska, 237.
kats, 145.
kets, 145.
liouvghat, 31.
sora, 169.
tsap, 196.
tschoky, 160.
vurvolak, 31.

ARMÉNIEN
lamp(stak), 298.
lap(stak), 298.
thafur, 375.

MAGYAR
béka, 161.
bokancs, 135.
csimpolya, 171.
kamasli, 171.
kocsi, 136.
szakmany, 530.

MEXICAIN
ayakotl, 125.

TSIGANE
gadjiou, 65.
lové, 65.
piyar, 105.

B. — INDEX DES CHOSES

(Mét. = métaphore, images tirées de...; trad. pop. = rôle dans les traditions populaires. Les chiffres sans tomaison renvoient au présent volume)

aboiement (expressions pour), II, 21 s., 27 s.
agricoles (métaphores), I, 11, 153 s.; III, 16 s.; (peuples), I, 135.
agriculture, I, 153 s.
albanais (emprunt roumains à l'), 87.
alémanique et romand (rapports mutuels), 117 s.
algériens (termes), 63 s.
allemand (moyen), 286 s.; (moderne), 288; (examen critique des emprunts à l'), II, 294 s.; 297 s.; (attributions arbitraires), II, 294; III, 297 s.
alouettes (espèces d'), II, 42.
alsacien (patois), 101, 293 s.
altérations lexicologiques (prétendues), II, 340, 377, 380; III, 402 s.
alternance vocalique, I, 395 s.; II, 62, 95, 98; III, 142, 174, 208, 342.
américains (produits), 125, 126, 350, 351.
ameublement, I, 371; III, 109.
analogie (lexicologique), II, 243 s.; (finale), II, 392 s.; (suffixale), I, 29, 32, 310 s.
âne (mét.), I, 44; II; 160, 161.
angevin (patois), I, 320.
anglais (termes de pêche tirés de l'), II, 154, 156; (attributions superflues), II, 156; III, 537, 538. Voy. archaïsmes.
animaux (domestiques), I, 53 s.; (sauvages), I, 91 s.; (dans les traditions populaires), I, 248 s.

Digitized by Google

appât (mét.), II, 162.
arabe, II, 387 s., 413 s.; (attributions arbitraires), II, 415 s.; III, 350, 353 s., 365, 370 s.; 458 s.; (superflu), III, 458 s.; (triple catégorie d'), II, 423, 424; (influence directe sur l'espagnol), II, 389 s., 421; (emprunts au roman), III, 358. Voy. Chansons de geste.
araignée (mét.), I, 112, 113.
arbres indigènes (noms d'), I, 17, 18, 332 s.
arc-en-ciel (appellatifs pour), I, 259, 260.
archaïsmes français (en anglais), 97 s.; (en bas-breton), I, 386 s.; (en piémontais), 97, 182, 329 s.
argot (des malfaiteurs), voy. jargon; (parisien), voy. bas-langage et parisien; (de métiers), voy. Canuts et *louchébème*; (scolaire), II, 357 s.; III, 411 s.
armes (noms d'), I, 367 s.; III, 326.
art militaire, I, 166 s.
atmosphériques (phénomènes), I, 259.
avarice (qualificatifs pour), I, 159.

barque (mét.), I, 200, 238.
bas-breton (en français), I, 24, 363; (français en), I, 383 s., 389; III, 39 s., 87, 90, 100, 101; (superflu), III, 256, 257, 452 s.
bas-langage (le jargon fondu dans le), 67, 68, 74 s., 79, 234 s., 498 s.; (lyonnais), III, 13.
bas-latin, II, 258 s., 396 s.; III, 234 s.
basque (prétendues reliques en), I, 389; III, 87 s., 89, 90.
bateau (mét.), voy. barque.
bateleur (termes de), I, 12, 13, 321, 409.
bâtonnet (appellatifs pour), I, 196.
batraciens, I, 99 s., 101, 193; III, 161 s.; (cris), II, 251; (traits physiques), II, 74; (rapports mutuels), II, 89.
baudroie (mét.), I, 99.
beletette (nom hypocoristique), 21; (termes régionaux obscurs) 192.
bélier (mét.) I, 74 s.
berrichon (patois), I, 324; III, 40.
bétail (mét.), I, 53, 67 s., 173, 174. 190; II, 158 s.; (cris), II, 34 s., 38 s.; (traits physiques), II, 72; (noms propres donnés au), II, 82; (rapports mutuels), II, 89.
bibliques (noms), II, 429, 430.
blé (tas de), I, 49, 50, 153.
bouc (trad. pop.), I, 251.
boucher (appellatifs pour), I, 15, 16.
boue (mét.), I, 155 s., 194, 210, 220 s., 229, 230; II, 79 s., 416 s.
boulanger (appellatifs pour), I, 14,15.
boules (jeu de), I, 195.
braque (mét.), I, 63.
breton, voy. bas-breton et haut-breton.
brou de noix (mét.), I, 147 s.; II, 102 s.
bruits et sons, II, 8 s.

calabrais (patois), 276, 277.
cane (mét.), I, 84 s.
Canuts, 74.
catalan (argot), 83.
celtique, II, 283 s. Voy. gaulois.
cerneau (mét.), I, 149, 150.
chamois (mét.), I, 90, 91; (nom), III, 227.
Chansons de geste, I, 30, 32, 33, 53; II, 388 s., 390, 403, 419, 425, 427, 447; III, 360 s., 379 s. Voy. onomastique et toponymie.
charançon (mét.), I, 65, 66.
charretiers (cris des), II, 5.
chasse (mét.), I, 205; II, 145, 146; (cris de), II, 3, 4, 5, 6, 7; (sauvage), I, 249; II, 49; III, 29.
chat (mét.), I, 52, 55 s., 172, 189, 192; (trad. pop.), I, 248; (noms hypocoristiques), I, 183; II, 24 s.
chat-huant (mét.), I, 95.
chaussure (appellatifs de), I, 103-104, 127-128, 146-147, 200 s., 377; III, 108 s., 134 s., 326.
chauve souris (appellatifs pour), II, 92.
chenille (mét.), I, 113 s.
cheval (rôle social du), I, 52, 53.
chèvre (mét.), I, 40, 52, 67, 192; II, 159, 160; (trad. pop.), I, 251; (noms hypocoristiques), II, 34 s.
chien (mét.), I, 53, 61 s., 190, 211; (trad. pop.); I, 249 s.; (noms hypocoristiques), II, 27 s.
chouette (mét.), I, 95, 96, 97.

Digitized by Google

chronologie, I, 6-7, 9-10; II, 266 s.; III, 183, 474.
cigogne (trad. pop.), I, 255.
coccinelle (trad. pop.), I, 254.
coiffure (appellatifs de), I, 109, 127, 146, 197 s., 199; III, 108.
colporteurs, I, 347 s.; III, 58 s.
commerce (intermédiaire linguistique), I, 378; III, 107 s.
composés synonymiques, I, 51; II, 84, 85, 135.
concordances sémantiques, I, 32, 218 s.; II, 106; III, 24 s., 135.
consonnes (additionnelles), I, 410 s.
constructivisme, II, 231 s.; III, 213 s., 468 s. Voy. reconstructif (procédé) et types.
contaminations (lexicologiques), II, 108, 116, 155, 190 s. Voy. croisements.
coq (mét.), I, 79 s.
coque de noix, II, 101 s., 104.
coquillages (nom de), I, 7, 8, 98, 108.
coquille de limaçon (mét.), I, 106 s., 179, 199.
coquilles lexicographiques, II, 375 s., 381 s.; III, 419 s.
corps (parties du), I, 184 s.
costume, I, 199, 200, 371 s.; III, 108.
Cour des Miracles, I, 345; III, 526.
coutumes et croyances, I, 278 s.
crabe (mét.), I, 104 s.
crapaud (mét.), I, 100 s.; II, 160; (cris du), II, 161.
création (métaphorique), I, 4, 393; III, 1 s.; (populaire), II, 307 s.; (spontanée), I, 4, 393 s.; III, 142 s.
cris (des bêtes), II, 20 s.; (de chasse), II, 3 s.
croisements, II, 326 s.; III, 306, 307, 341 s., 403 s.
croyances et superstitions, I, 285 s.
cucurbitacées (mét.), I, 151, 152.
cuisine (mét.), I, 204, 205.

daces (prétendues survivances), 86, 93.
danse macabre, I, 289; III, 367.
défauts physiques (qualificatifs pour), I, 192.
démoniaques (noms), I, 291 s.
diable (trad. pop.), I, 266 s.
dictionnaires (valeur des vieux), I, 36.
dindon (mét.), I, 84.
divinités (mythologiques), I, 263 s.; (sarrasines), II, 430.
dynamisme et mécanisme, I, 3, 4; III, 225 s.

écale (de noix), voy. brou.
emprunts (conditions psychologiques des), 313 s.
enfant (expressions pour), I, 189, 220.
enfantins (vocables), I, 202, 203, 433 s.; II, 14. Voy. langage enfantin.
entités, II, 306; III, 428. V. types.
épervier (mét.), II, 159, 160.
erotica verba, 78.
escarbot (mét.), I, 115, 116.
escargot (nomenclature), II, 105 s.
espagnol (influence sur le français), II, 400 s., 447; III, 349 s.; (français en), II, 401, 447; III, 351, 352; (prétendus emprunts), III, 114 s.
ethniques (fantaisies), II, 349, 350, 368 s.
étoffes (noms d'), 108.
êtres surnaturels (appellatifs pour), I, 271 s.
étymologie (courante), I, VII, VIII, 3, 4; II, 220, 221; III, 443 s., 468; (anecdotique), II, 362 s.; III, 418.
étymologie populaire, II, 336 s.; III, 539.
étymologiques (principes), I, 5-25; (curiosités), II, 360 s.; (méthodes), I, 20; III, 464 s.; (problèmes), II, 200 s.; III, 192, s.; (recherches), III, 513 s.
expansion linguistique, 520; (centres d'), 102 s.

facéties verbales, II, 342 s., 345 s.; III, 405 s.
fauconnerie, I, 205; II, 146, 400.
facteurs indigènes, 168, 475. Voy. ressources.
filets de pêche, I, 109, 146; II, 186 s., 196.
flottement (verbes exprimant le), II, 18, 19.
flots (appellatifs pour), I, 261.
foin (tas de), I, 154.
Folklore, 479, 481. Voy. Traditions populaires.
forme et sens, I, 20, 23; III, 531.
fortification (termes de), I, 168 s.; III, 273.
fourbesque, III, 79, 82, 83, 84, 95.
francique (reconstruit), II, 494 s.; III, 284 s.
frelon (mét.), I, 117, 209.

Digitized by Google

gascon (patois), II, 181, 182.
gaulois (reconstruit), II, 283 s.; III, 243 s.
geai (mét.), I, 87.
géographie (linguistique), I, 16, 17, 18; III, 474; (imaginaire), II, 437 s.
germania, 79, 82, 83.
germanique (idiomes), II, 289 s.; (reconstruit), III, 278 s.; (onomatopées en), I, 426 s.; III, 297 s.; (superflu), III, 454 s.
gloses et glossaires, I, 34, 35, 36, 37; II, 166, 174, 177.
gothique (reconstruit), II, 299; III, 284 s.
gorge (termes pour), I, 151.
grammaire (a laissé des traces dans le vocabulaire), II, 358, 359.
grappe (mét.), I, 141 s.
grec ancien (onomatopées et mots enfantins en), I, 424 s.; (prétendus emprunts au), II, 280 s.; III, 270 s., 450 s.
grec moderne (intermédiaire linguistique), II, 411, 412; III, 387 s.
grognement (verbes exprimant le), II, 30 s.
gueux (noms de), I, 110, 111, 337; III, 104 s.; 325 s., 352; (intermédiaire linguistique), I, 281, 357; III, 56 s., 104 s.; (attitudes et gestes des), I, 344 s.

habitat (appellatifs d'animaux d'après l'), II, 79 s.
hanneton (mét.), I, 118 s.; (noms pour) I, 49.
haricot (historique du mot), 124 s.
haut-breton, I, 387; II, 172; III, 39 s.
hébreu (en judéo-provençal), 397; (en piémontais), 341; (dans le *rohwelsch*), 390, 395.
hibou (mét.), I, 94, 95, 97; III, 2, 3.
hispano-arabe (intermédiaire linguistique), II, 388 s., 400 s.
historique, I, 5 s., 26 s.; II, 431; III, v, 378, 474: (vocables), I, 367 s.; II, 304.
hollandais (mots français en), I, 381, 382; (prétendus emprunts au), II, 154; III, 303 s.
horticoles (métaphores), I, 136.
hypocoristiques (noms), I, 4, 53, 411; II, 29, 32, 33 s., 52; III, 22, 147 s.; (en ancien grec) II, 443.

ibérique (prétendues survivances), 86, 87, 93; (diffère du basque), 93.
idola verbi, II, 253 s.
imitatifs (vocables), 150 s. Voy. onomatopées.
instruments (sons des), II, 10 s.
insectes (mét.), I, 98, 112.
interjections, II, 2 s.
intermédiaires linguistiques, I, 378; III, 104 s. Voy. commerce, gueux, matelots, soldats.
italien, I, 389; II, 402 s., 404 s.; III, 320 s.; (attributions superflues à l'), III, 113 s.
italiques (prétendus restes), 93 s.
ivresse (appellatifs pour l'état d'), I, 84, 88, 89, 93, 210 s.; III, 15 s.

jargon (termes de), I, 337 s.; III, 49 s., 339 s.; (influences), I, 357 s.; II, 443; III, 51 s., 54, 55; (lyonnais), I, 357; III, 13, 62 s., 70, 71. Voy. baslangage.
jeux (termes de), I, 12, 79, 80, 195 205; III, 110.
jouets (noms de), I, 195.
judéo-algérien, 395.
judéo-allemand, 390, 398.
judéo-espagnol, 394, 398.
judéo-italien, 394.
judéo-provençal, 390 s., 398.
judéo-roman, 393-394.
judéo-roumain, 394.
judéo-slave, 394.

labiales (échange des), I, 399 s., 403 s.; II, 443; III, 164 s.
langage (enfantin), I, 426 s., 431 s., 438; II, 1; III, 119, 120, 142 s., 148 s.; (imitatif), I, 393 s.; II, 1 s.
langobard (reconstruit), III, 279 s.
languedocien, I, 328 s.; II, 183 s.
langues anciennes et modernes, 462 s.
latin (vulgaire), II, 223 s., 266 s.; (reconstruit), II, 273 s.; III, 215 s.; (superflu), II, 269 s., 447 s.; III, 417 s.; (macaronique), II, 359.
Laulsymbolik, I, 394; II, 53. Voy. mots expressifs.
légendes zoologiques, I, 252.

Digitized by Google

lèpre et lépreux (appellatifs pour), I, 147 s., 285 s,
lexicologie (dissertations du ressort de la), I, 219, 220.
lexicologique (richesse), I, 206 s.; II, 186 s.; III, 6, 7.
lézard (trad. pop.), I, 256.
limaçon (nomenclature), II, 105 s.; (coquille de), I, 109.
lingua franca, II, 406.
linguistique réaliste, I, 23 III, 514, 515.
livresques, voy. souvenirs.
logique vulgaire, I, 54.
louchébème, 67, 75, 489, 496.
loup (mét.), I, 192; II, 159.
louve (mét.), II, 445.
lutins (noms de), I, 271 s., 292.
lycanthropie, III, 29.
lyonnais, voy. bas-langage et jargon.

macaronique, voy. latin.
magie, I, 266 s.
malfaiteurs, III, 159 s. Voy. jargon.
manceau (patois), I, 266 s., 388.
maquereau (mét.), I, 99, 100.
marine (termes de), 326, 352. Voy. matelots.
marins (langage des), I, 53. Voy. matelots.
marsouin (noms du), 184.
marteau (appellatifs pour), I, 166, 167.
Massenprobleme, I, 23 s.; II, 115, 238, 302, 354, 355; III, 92, 310, 544.
matelots (termes de), I, 13, 171 s., 379; (intermédiaire linguistique), I, 379; III, 106 s., 389.
mécanisme, voy. dynamisme.
mégisserie, voy. tannerie.
mendiants, voy. gueux.
mentalité vulgaire (primesautière et fruste), I, 49, 50, 53, 54; (contraste avec l'observation objective du naturaliste), III, 185.
messin (patois), 289 s., 293.
métaphore linguistique (ou usée), I, 39 s., 216; III, 1 s., 289 s., 342 s. 475, 476; (de pêche), II, 158 s., 194, 195; (botanique), I, 122 s.; (latente), I, 50, 51; (zoologique), I, 165; III, 14 s.; (universalité de la), III, 21 s. Voy. agricole, horticole, militaire, nautique, technique.
méthode (à suivre), 413 s., 475, 476; (reconstructive), II, 231 s.; (dans les emprunts orientaux), II, 413 s.; (rétrograde), III, 222 s.
métiers (appellatifs de), I, 14, 15, 16; (arts et), I, 163 s.
milieu (social), I, 11 s.; III, 474; (louche), III, 76, 541, 542.
militaire (art), I, 166 s.; (métaphores), I, 168 s.
mirage (phonétique), I, 17; (reconstructif), III, 428 s.
mittelhochdeutsch (reconstruit), II, 299, 300; III, 286 s.
moineau (mét.), I, 86, 87.
monuments littéraires, I, 34, 296 s.
mots expressifs, I, 394; II, 53 s., 58, 113 s., 137 s., 318; III, 163, 177.
multicolore (aspect), I, 88, 117, 207 s.
mythologie (ses traces dans le vocabulaire), II, 357, 358; (noms des dieux antiques), I. 263 s.
mythologiques (souvenirs), II, 272 s.

nautique (art), I, 171; (métaphores), I, 140, 177 s., 211, 261, 262.
navire (termes pour), I, 171, 220; III, 358 s.
néerlandais, voy. hollandais.
noix, voy. brou et coque.
nomenclature vulgaire (envisage globalement les choses), I, 184, 188.
nomenclature technique, I, 162 s., 168 s.
noms propres (donnés aux bêtes), II, 26, 82 s., 350 s.; (dégénérescense des), II. 343, 344; (devenus communs), III, 411 s.; (des Chansons de geste), II, 425 s.; III, 369 s.
normand (patois), I, 310 s., 387; II, 166 s.; III, 37 s.
nuages (appellatifs traditionnels pour) I, 259.

œuf (coque d'), II, 94 s.
oie (mét.), I, 83 s.
oiseaux (chanteurs), I, 86 s.; (nocturnes), I, 93 s.
onomastique (des Chansons de geste), II, 427 s.; III, 369 s.
onomatopée, I, 393 s.; II, 21, 52, 62, 66 s., 140; III, 343 s., 464; (ses lois), I, 395 s., 407 s., 421;

Digitized by Google

(principes méthodiques), II, 413 s.
onomatopéique (monopole), I, 426; III, 180 s.; (verbes), III, 297 s.; (vocables), II, 106 s.; III, 343 s.
orage (appellatifs traditionnels pour), I, 259.
orientaux (emprunts), II, 385 s.
orléanais (patois), I, 323 s.
oscillation (verbes exprimant une), II, 14, 444.
outils (noms d'), I, 165, 166.
outre-mer (emprunts d'), I, 180, 181. Voy. américains.

papillon (appellatifs pour), II, 54; III, 163.
palatales (réduction des), III, 166 s.
palet (noms vulgaires), I, 196.
parenté (noms de), I. 189 s.
parisianismes, voy. parisien.
parisien (langage), I, 29, 325 s., 356, 388; III, 40 s., 63, 71, 72, 76, 77, 291, 321.
patois (termes), I, 4, 26, 27, 181, 302 s.; II, 163; III, 33 s., 46 s.
pêche (termes de), I, 13; II, 145 s., 158 s., 161 s.; III, 537.
périphrases, II, 356 s.
persan (acquisitions indirectes), II, 108 s.
pharmacopée (mots tirés de la), III, 409.
phonétique et sémantique, I, 20, 216, 219; II, 304 s.; III, 24.
physiques (traits), II, 84 s.
picard (patois), I, 315 s., 387; II, 165, 166; III, 38 s.
pie (mét.), I, 89, 90, 191.
piémontais (patois), 97, 328, s., 331 s.
plantes (trad. pop.), I, 256 s.
plantes cultivées (origine des), 123 s.
poissons, I, 99 s.; II, 84.
poitevin (patois), I, 320 s.; II, 177 s.
polysémie (des termes onomatopéiques), I, 421 s.; II, 23, 41, 42, 91, 97; III, 143, 144, 148, 175.
pomme de terre (historique du mot), 128 s.
porc (mét.), I, 65 s., 173, 190, 191; II, 72, 73, 88. V. grognement.
poule (mét.), I, 81 s.; II, 160; (cris), II, 41; III, 177.
préfixes (imaginaires), II, 319 s.; III, 399 s.
préromans (prétendus restes), III 86, 90 s.
pressoir (appellatif pour), I, 165; II, 207, 208, 242.
problèmes collectifs, voy. *Massenprobleme.*
propagation (facteurs de), 102.
provençal (patois), I, 330 s., 388; II, 183, s., 398, 402 s.; III, 44 s., 375, 396.
provincialismes, voy. patois (termes).
psychologiques (facteurs), I, 217, 232; II, 160.

radicaux (dérivation de), II, 232, 296, 298.
rafle (mét.), I, 142, 143.
reconstructif (procédé), I, 38: II, 152 s. 231; III, 213 s., 428 s., 468 s., 472 s. Voy. constructivisme, francique, gaulois, germanique, langobard, latin.
reduplication, I, 407 s.
refrains, I 198; II, 11; III, 15.
renard (mét.), I, 192; II, 159.
rejeton (expression pour), I, 139 s.; III, 28.
reproduction (noms de bêtes d'après la), II, 81, 444.
ressources indigènes, 447 s., 519 s.
roitelet (noms français du), 31, 32, 243 s.
romans de chevalerie, I, 31, 296.
rotwelsch, 51, 54, 390, 395.
rouge (trad. pop.), I, 293 s.
roumain (prétendues survivances en), 86, 87.
rustre (appellatifs pour), I, 158 s.

sabir (algérien), II, 406, III, 63 s.
saints (trad. pop.), I, 270, 271.
salamandre (noms de la). II, 76, 77.
sauriens, II, 77, 80, 90.
secousse (verbes exprimant une), II, 17.
sémantique, I, 20, 218 s.; II, 205. Voy. phonétique.
sicilien (patois), 96, 98.
simiens, II, 46 s., 83, 84. Voy. singes.
singes (mét.), I, 92, 93, 175, 176, 191, 208, 252.
soldats (intermédiaire linguistique), I, 380; III, 107.
sorcier (trad. pop.), I, 267 s.; (sous forme animale), III, 30, 31
souche (mét.), I, 123 s.; (nomenclature), II, 109 s.

Digitized by Google

souvenirs livresques, I, 33, 296 s.; III, 111; (mythologiques), II, 272 s.
strigiens, I, 93 s., 193; II, 48 s., 73; III, 158.
substantifs (devenus adjectifs), 22‘ 23.
suffixes (analogiques), II, 310, 446.
survivances (dialectales), III, 93 s.; (épiques), II, 395, 396; (linguistiques), III, 86 s.; 90 s., 252; (pré-romanes), III, 93 s.

tannerie (termes de), I, 157.
taupe-grillon, I, 49.
technique (sens), I, 11, 12, 13; (métaphores), I, 163; III, 18 s.
tertium comparationis, I, 49.
toponymie (des Chansons de geste), II, 437 s.; III, 375 s.
toupie (appellatifs pour), I, 196.
Traditions populaires, I, 4, 242 s.; III, 29 s., 111, 112, 338 s. Voy. Folklore.
transfert (métaphorique), I, 47 s.; II, 85.
tronc, voy. souche.
truffe (historique du mot), 130 s.
tsiganes (emprunts), 65.
turc, II, 411; III, 385 s.
types, II, 208 s., III, v; (latins), II, 237, 244 s., 247, 263, 306, 308; III, 213 s., 428 s., 443 s.; (gaulois), I, 38; II, 418, 419; III, 243 s., 246 s., 249 s., 253 s., 258 s.; (franciques), I, 38; II, 299 s.; III, 284 s.; (langobards), III, 279 s.

universalité (des métaphores), I, 45 s.; II, 22, 23; (des traditions populaires), I, 277; (des termes imitatifs et enfantins), I, 424 s; III, 144 s.
urfranzösisch, 437, 472.
Ursprache (indo-européenne), 470, 472.

vache (mét.), I, 77 s.
vagabondage (expressions pour), I, 58, 59, 160, 161.
valdôtain (patois), 339.
valsoanin (argot), 339, 345.
variantes, I, 18, 19, 20.
veau (mét.), I, 77.
véhicules (noms de), 136.
vénerie, voy. chasse.
vie (affective), 110; (sociale), 109 s.
vigne, I, 141 s.
voilure (métaphores pour), I, 174 s.
volaille, I, 79 s., 173; II, 83.
volerie (termes de), I, 11, 12, 205; II, 144, 399, 400.
voleurs (catégorie de), I, 350; (vocables de), I, 353. Voy. malfaiteurs.
voyageurs (termes), I, 378; III, 33, 104 s. Voy. gueux, matelots, soldats.
wallon (patois), I, 306; III, 33 s.

zoologique (métaphore), I, 65, 171 s.; II, 208, 210; III, 14 s.

C. — INDEX DES IDÉES

(Cet index trouvera son pendant dans celui du tome II, p. 509 à 514. Les mots en italique désignent les *termes voyageurs*, à la fois indigènes et jouissant d'une expansion européenne, termes sur l'origine desquels nos *Sources indigènes* ont projeté un jour nouveau. Voy. ci-dessus p. 104 à 116 et 134 à 136)

aguillanneuf, I, 279; III, 99, 105, 252.
aguyon = aiguillon (de vent), 447 s.
alan, I, 62; III, 109, 326.
andier, I, 164; III, 109.
apôtre (marine), 9.
ARABE : 1° géant, I, 32, 387, 429; 2° goinfre, I, 32; 3° Nègre. III, 372; 4° avare, II, 371 s,
arlequin, I, 251; III, 111.
assassin (historique du mot), 378 s.
aufaine, II, 391; III, 111.
avare (synonymes vulgaires pour), 6

Digitized by Google

babouin, I, 427; III, 109, 326.
badelaire, I, 308; III, 107.
bagatelle, I, 409; III, 113.
bahut, I, 371; III, 109.
balourd (historique du mot), 113, 322.
baragouin, I, 225; III, 50, 104, 326.
barbacane, I, 168; III, 107, 364.
bargain, I, 155; III, 107.
bazac, I, 325; III, 97, 98, 329, 338.
bealbel, I, 409; III, 112.
bec de gaz (malencontre), 64.
beffler, I, 235; III, 111.
bégard, I, 366; III, 106.
béguin, I, 366; III, 106.
bélitre, I, 341; III, 104.
bichet (vase à 2 anses) = (semblable aux cornes d'une) petite biche, 271.
bidet, I, 77; III, 107.
bigot (dévot), II, 367; III, 106.
bigot (marine), voy. bigue.
bigue, I, 40; III, 106.
birbant, I, 366; III, 104.
birbe, I, 435; III, 105.
bisque, I, 175; III, 110.
bisquer, I, 70; III, 111, 335.
bistouri, I, 196; III, 112.
bitte, I, 30; III, 106.
blesquin (langage des *blesches* ou des merciers), 50, 51.
blouse, I, 372; III, 108.
boc (sabot), 26, 135.
bordel, I, 128; III, 112.
botte (chaussure), I, 103, 200, 377; III, 26, 108. 135,
botte (de foin), I, 102; III, 112.
boue = tumeur, 26.
bouquetin (historique du mot), 314 s.
bourgeon (métaphores pour), 28.
bracon = (console à tête de) petit braque, 454 s.
brehaigne, I, 75; III, 112.
bretelles, I, 380; III, 108.
brise, I, 180; III, 106, 326.
buffet, I, 371; III, 109.
busard, II, 237; III, 109.

cabajoutis (cabanes ajoutées les unes aux autres), 40, 41.
cafard (damas), I, 368; III, 108.
cajoler, II, 45; III, 111.
calebasse = tronc creux, 25, 458.
calotte, I, 146; III, 108.
cantepleure, I, 114; III, 112.
capot, I, 286; III, 110.
carabin, I, 116; III, 107.
carcasse, I, 108; III, 114.
casemate, I, 169; III, 273.
catepeleure, I, 113; III, 109.
chabotte (d'enclume) = petite chèvre (support), 11.
chagrin, I, 60; III, 110.
chaloupe, I, 145; III, 106, 114.
chatte (navire), I, 112; III, 106.
chatunes (« sourcils ») = (saillants comme ceux du) petit chat, 14,
chaussure (bouffie) = crapaud, 27,35, 168.
chavate (savate), 27, 134, 135, 326.
chicane, I, 12; III, 110.
chipe, II, 201; III, 112.
cincenelle (amusette vulgaire), 207.
clochard (étymologie du mot), 71, 541.
coche = (charrette de) Kocs, 136.
cosse (marine), I, 179; III, 106.
criquet (de petite taille) = sauterelle, 11.
culvert (facétie vulgaire), 448 s. Voy. manant.
cuter (se) = s'accroupir sur son derrière (au jeu de cache-cache), 246, 435.

dague, I, 369; III, 102, 107.
dailler, I, 370; III, 111.
dale (marine), I, 379; III, 106.
dame-jeanne, I, 13; II, 402; III, 106, 326.
débauche, II, 442; III, 110.
débaucher (métaphore rurale), I, 156; III, 12.
deloir (mois) = *de l'oir* (de l'hoir du Seigneur), 430 s.
duppe (huppe), I, 2, 37.

escarcelle (bourse de pèlerin), 324.
escafignon, I, 147; III, 108.
escalope, I, 110; III, 112.
escroc, II, 290; III, 112.

falbala, II, 55; III, 108.
falot (drôle) = (vacillant comme une) lanterne, 10.
faquin, II, 291; III, 114.
fernicle = fenouil (métaphore botanique), III, VI, 219 s.
flacon = glou-glou, 241.
flûte (« navire ») = flûte (« instrument »), 10.
framboise (et flamboise) = (baie d'un rouge) flamboyant, 455 s.
frétiller (métaphore agricole), 18.

Digitized by Google

galant, II, 211; III, 111.
galerne, II, 211; III, 107.
galimatias, I, 287; III, 111.
galoche, I, 127; III, 109, 135.
gamache, I, 202; III, 109.
gobelin, I, 271; III, 111.
godaille, I, 233; III, 105, 326.
godon (origine indigène du mot), 407 s.
godemichi (historique du mot), 78, 79.
gouape, I, 343; III, 105.
goupille (« cheville ») = (dent de) renard, 18.
gousse (métaphore zoologique), 4.
grippe, II, 361; III, 110.
griser, se (métaphores zoologiques pour), 15, 16.
gromet, I, 403; III, 112.
guêtre, I, 201; III, 109, 135, 326.
gueux, I, 341; III, 105, 201.
guilledou, I, 266; III, 97, 338.

haquenée, II, 447; III, 110.
haricot = (fève de) haricot (« ragoût »), 127 s.
houle, I, 181; III, 107.
houppe = huppe, 1, 2, 37.
hurbec (nom propre), 411.

isabelle (« couleur »), II, 233; III, 112.
isard (métaphore de chasseur pyrénéen) = lézard, II, 85, 91.
isard, II, 85; III, 110.

jargon, I, 231; III, 49, 50, 104.

langage rustique (synonymes vulgaires pour), 6, 7.
lodier (surcot et manant), 3.
luron (refrain), 35.

magnan (ou magnin) = manieur (de métaux), 217 s.
mahutre (nom propre), 444 s.
malingre, I, 345; III, 105.
MANANT : 1° crasseux (*pacant*), I, 158; 2° (à l'allure dandinante) (*lavaud*), II, 18; III, 113; 3° rebut (*paulonier*), I, 159; III, 115, 322; 4° vêtement rustique (*lodier*, *pante*) = *paltoquet*, III, 6, 7, 535.
marauder, I, 57; III, 107.
marmot, I, 191; III, 112.
maroquin (« cordage ») = maroquin (« cuir grenu »), 317.
masque, I, 269; III, 110.
michaut (« tête ») = Michaut, 414.
mignon, I, 56; III, 111.
mitaine = (gants pareils aux pelotes des griffes du) chat, 15.
mitaine, 15, 108.
miton, 15 108.
miton-mitaine (refrain), 15.
moineau (« bastion ») = petit moine (soutien), 22.

ogre, I, 265; III, 111.
ouate = (duvet de) petite oie, 42 s.
ouate, 42, 108.

paletot, I, 273; III, 108, 535.
pantoufle, I, 202; III, 109, 136.
paulonier, I, 159; III, 105, 325, 425, 426.
picorer, I, 82; III, 114.
pier, I, 20; III, 105.
pioche = (semblable au bec de la) pie, 19, 20.
pirouette, I, 83; III, 110.
poe, I, 188; III, 112.
pomme de pin (métaphores zoologiques), 5.
prostituée = chaussure usée, 27.

racaille, I, 148; III, 105.
raver (« rêver »), II, 205; III, 111.
rébarbatif (origine pharmaceutique du mot), 409 s.
regratier (origine indigène), 276.
rejeton = jaillissement, 28.
renard (de pilote) : métaphore zoologique, 19.
reveler, I, 236; III, 111.
riotte, I, 152; III, 110.
rogne, I, 125; III, 111.
rufien, I, 295; III, 105.

saboc, 27, 135.
sabot, 27, 109, 134, 135.
sac (désolation ») : *mettre à sac*, locution d'origine biblique, 529.
sape = (ses fourchons comparés aux cornes du) bouc, 196, 197.
Sarrasin, voy. Arabe.
savate, I, 103, 104, 200; II, 402; III, 27, 103, 109, 134, 135.
sémiller = agiter (métaphore agricole) 17.
sot, I, 132; III, 111, 459.
sournois, I, 97; III, 111.
tabart = (manteau rond comme un) tambour, 235.

Digitized by Google

tabor (et *tambour*), II, 10; III, 107.
tafur, I, 298; III, 111, 374.
tanquart (terme de matelot), 107, 542, 543.
tarlatane, I, 437; III, 108.
tartane, I, 173; II, 423; III, 106.
Tervagant, II, 430; III, 112.
thomas (« estomac ») = Thomas (appellatif facétieux), 414.
thune, I, 357; III, 105.
tiffer, I, 197; III, 108.
tirelaine, I, 437; III, 108.
toque, I, 127; 385, III, 108.
trinquet, II, 109; III, 321, 326.
troller, I, 161; II, 137; III, 111.
truand, I, 339; III, 105.
truberl, I, 299; III, 112.
trufer, I, 236; III, 111.
truffe = (tubercules dont les filaments ressemblent à une) chevelure, 133.
truffe, 131.

D. — INDEX DES AUTEURS

(Les chiffres dépourvus de tomaison renvoient au présent volume. Les publications anonymes, collectives ou périodiques, sont en italique)

Adam (Pierre), I, 99, 326; II, 339.
Aebischer (Paul), II, 443.
Alart, I, 14.
Albert le Grand, I, 257, 288, 289; II, 423.
Aldrovandi (Ulysse), I, 439.
Amerval (Eloy d'), I, 439; II, 311, et *passim*.
Andree (Charles), I, 293.
Anglade (G.), 380.
Appel (C.), 366.
Arioste, II, 391, 432, 433.
Arnaud (F.) et Maurin (G.), 45.
Ascoli (Graziado), 93.
Atlas linguistique, I, 16, 17, 37, 71, 317, 390; II, 52, 147, et *passim*; III, 22, 124, 128, 139, 161, 203, 282, 319, 462, 493.
Atlas ethnographique, 139 s., 191, 252.
Aubigné (Agrippa d'), I, 26, 71, 75, 116, 202, 246, 287, 289, 299, 302; II, 378, 380, 411; III, 130, 386, 433.
Avicenne, 422.
Avolio (C.), 353, 354.

Bally (A.), II, 232.
Baist (G.), I, 72, 126, 159, 170, 362, 368; II, 3, 11, 142, 386, 390, 415, 421; III, 103, 538.
Balzac (H. de), I, 13; II, 40, 53; III, 497.
Bangert (Fr.), I, 52, 353; II, 390.
Barante (duc de), 407.
Barau-Dihigo, I, x; II, 448.
Barbier (Paul), I, 37, 63; II, 95, 148, 171, 247; III, 103, 193, 194, 195, 201, 202, 203, 300, 301, 302, 311, 312, 406, 418, 533, 537, 538, 542, 543.
Barcia (Roque), 320.
Barral et Sagnier, I, 165.
Barré (Louis), II, 382.
Bauche (H), 63, 79, 80, 496, 497.
Baudrillart (Jacques-Joseph), II, 147, 151, 164, 168, 186, 255, 382.
Beaumarchais, 408.
Becker (Henri), II, 405, 411.
Bédier (Joseph), I, Préf. xi; II, 426, 427, 439; III, 371, 480, 481, 543.
Beg (David), II, 448.
Behrens (Dietrich), I, 7, 19, 37, 43, 90, 97, 152, 157, 158, 159, 164, 185, 188, 198, 239, 271, 298, 307, 311, 313, 332, 363, 386; II, 32, 38, 85, 146, 156, 196, 201, 207, 189, 296, 317; III, 29, 96, 304, 317, 318, 320, 349, 454, 528.
Bélèze (G.), II, 207.
Belon (Pierre), I, 79, 313, 328; II, 42, 43, 44, 45, 50, 61, 85, 171, 213, 337, 399, 405, 409; III, 184, 315, 407, 422.
Benfey (Théodore), 480, 481.
Benoist (Paul), 253.
Berger (Heinrich), II, 385.
Bernitt (P.-F.), I, 404; II, 428.
Bertoldi (V.), 268.

Digitized by Google

Bertoni (Giulio), I, 50; III, 273, 274, 279, 280, 282.
Bescherelle, I, 29, 36, 309, 318, 436; II, 345, 347, 382, 383, 436; III, 40, 239, 315, 388, 408, 419, 437.
Besler (M.), 295.
Besnier (Père), II, 235.
Bezzola (Reto), 96, 323 s., 327.
Biadene, II, 205.
Blanc (Aristide), 518.
Blaze, II, 45.
Bloch (Jules), 448, 449.
Bloch (Marc), 471.
Bloch (Oscar), I, 16, 230, 327.
Blondhein (D.-S.), I, 371; II, 423; III, 392, 394.
Boccard (E. de), I, xii; III, 518. 349.
Bochart, II, 47.
Bock (A.), 97.
Boerio (Giuseppe), I, 374, 425.
Boisacq (Emile), I, 38, 424, 425; II, 65; III, 240, 275 s., 412.
Boissière (Prudence), I, 220; II, 186, 383.
Boissonnade (P.), II, 429, 434, 437, 439, 440; III, 375.
Boiste, II, 382; III, 425.
Bonaparte (Lucien), II, 76, 77; III, 161.
Bonelli, II, 42; III, 158.
Bonnet (Max), II, 232, 240.
Borel (Pierre), I, 183; II, 234; III, 424.
Bormans (Stanislas), I, 157, 306, 309; III, 33.
Boissard (Abbé), I, 257.
Bouchet (Guillaume), I, 9, 58, 65, 69, 93, 101, 110, 129, 147, 160, 226, 268, 274; II, 59, 363, 411; III, 53, 385, 386, 388.
Bouelle (Charles), I, 102; II, 337.
Bourciez (Edouard), II, 239; III, 431, 432, 490, 504.
Brachet (Auguste), I, 2, 3, 43; II, 32.
Brandin (Louis), I, 34, 35.
Brantôme, I, 116, 119, 142, 281, 316, 344; II, 200, 447; III, 78, 195, 349.
Braune (Theodor), II, 289, 299; III, 282.
Bréal (Michel), Préf. xi; I, 23, 39, 54, 219; II, 65, 232, 435; III, 188, 213, 471, 478, 482, 514.
Brébion (L.), I, 26; II, 315, 321.
Brehm (A.-E.), I, 52, 53, 61, 69, 87, 245, 414; II, 18, 42, 43, 45, 47, 48, 51, 247; III, 162, 185.
Brinckmann (Frédéric), I, 39, 53.
Brissaud (Ed.), II, 361.
Brosses (Président de), I, 393.
Bruant (Aristide), 72, 495.
Brüch (J.), 57, 58, 271, 306, 533.
Bruckner (A.), 232.
Bruckner (Wilhelm), 279 s., 283.
Brügger (Alice), 31, 32, 244.
Brugger (E.), 541.
Brugmann (Karl), I, 219; II, 243.
Brüll (H.), 98, 99.
Bruneau (Charles), II, 91, 265.
Brunetière (Ferd.), 54, 511.
Brunot (Ferdinand), I, ix, 10, 28, 36 124, 183, 197, 218, 294, 81, 382, 423; II, 145, 205, 212, 220, 347; III, 100, 101, 320.
Brunschwigg (Léon), 437.
Bücheler, II, 80.
Budé (Guillaume), I, 138, 203, 238; III, 275.
Buffon, I, 52, 67, 316, 326; II, 42, 44, 47, 48, 369.
Bugge (Sophus), I, 215, 314; II, 334; III, 18, 152, 298.
Bujeaud, I, 422; II, 334.
Bulletin Du Cange, 234, 238, 534.
Bürkens (Heinrich), II, 42.

Caix (Napoleone), I, 114, 124, 379, 437; II, 33, 129, 136; III, 282, 312.
Callières (François de), I, 235; II, 55, 431.
Callot (Jacques), I, 345.
Calvin, I, 235, 270, 346.
Camus (J.), 221.
Cantémir (Démètre), I, 275.
Candolle (A. de), II, 399; III, 123, 125, 128.
Capello (Louis), 338.
Carco (Francis), 33.
Carnoy (A.), 24.
Carpentier (Dom), II, 200, 208, 367; III, 243, 245, 423.
Carus, I, 79.
Casanova (Paul), II, 441; III, 386.
Caseneuve, I, 69, 378; II, 2, 10, 417.
Cejador y Frauca (Julio), I, 389.
Cerlogne (Abbé), 339, 540.
Cervantès (Miguel de), I, 151, 374. 375, 376; II, 391, 393; III, 394.

Digitized by Google

Chambure (Ed. de), I, 75. 221; II, 81; III, 12.
Champion (Honoré), 492.
Champion (Pierre), II, 398; III, 490, 541.
Chapelain, I, 9; II, 334.
Charles d'Orléans, I, 89, 339, 437, 439; II, 398; III, 38.
Chassin (Henri), 63, 66, 67, 77, 79.
Chateaubriand, I, 132.
Chaucer (Geoffroy), II, 433, 436.
Chauliac (Guy de), I, 286.
Chautard (Emile), 526.
Chiej-Gammacchio (G.), I, 334.
Chuquet (A.), 499, 500, 526, 527, 528.
Cihac (A. de), I, 135, 186, 366, 428, 437; II, 56, 105; III, 22, 135, 143, 171, 174, 372.
Clausen (Théodore), II, 280.
Clédat (Léon), I, 321.
Clairac (Etienne), I, 171, 180, 182; II, 14; III, 535.
Clouzot (Etienne), II, 177, 194.
Clouzot (Henri), Préf. XII; I, 308, 321, 376, 382; III, 15, 313, 490, 501, 503, 504, 532, 541, 542.
Cobarruvias, voy. Covarruvias.
Coelho (Adolphe), I, 90.
Cohen (Gustave), 151.
Cohen (Marcel), 395.
Cohn (Georg), II, 76, 83, 318.
Coincy (Gautier de), I, 21, 27, 102, 147, 317, 350; II, 315, 328, 332.
Colin (Georges), 358.
Collin (S.-R.), I, 219, 220.
Combarieu (Jules), I, 424.
Comédie des Proverbes, I, 28, 48, 120, 195, 292; II, 293, 330, 371; III, 51, 416, 535, 536.
Compayré (Gabriel), I, 432.
Complément du Dictionnaire de l'Académie, II, 376, 379, 381, 382, 436; III, 40, 217, 388, 421, 425.
Conrad (M.), II, 255.
Cooper (F.-T.), II, 245.
Corazzini di Bulciano, 358.
Corblet (J.), I, 79; II, 345.
Cordier (Mathurin), I, 211; II, 130.
Corneille (Thomas), I, 13, 40, 44, 162, 164, 168, 180, 321; II, 409.
Cornu (Jules), I, 416, 417.
Cosquin (Em.), 480.
Cotgrave (Randle), I, 28, 36, 58, 63, 303; II, 375, 405, et *passim*; III, 44, 127, 138, 139, 305, 309, 315, 385, 408, 416, 421, 426.
Counson (Albert), I, 296.
Court de Gebelin, I, 393.
Courtet (André), 508.
Covarruvias (Sebastian de), I, 57; II, 24; III, 167, 194.
Crescenzio (Bartolomeo), II, 447.
Cuervo (R.-J.), 419.

Dal Pozzo (Maggiore), I, 212; II, 369, 398; III, 194, 323, 328, 331, 338, 347, 391, 540.
Dan (Père), II, 44.
Danet, I, 356.
Dante, I, 272; II, 57, 397; III, 313.
Darmesteter (Arsène), Préf. XI; I, 34, 35, 219, 378, 400, 436; II, 3, 217, 319, 320, 321; III, 40, 203 513. Voy. *Dictionnaire général*.
Dauzat (Albert), 41, 63 s., 80, 147, 339, 528.
Decroquigny, II, 446.
Defrémery (C.), I, 415; III, 153, 366.
Delaunay (Paul), 505, 506.
Delbos (Léon), I, 171.
Delboulle (A.), I, 34, 36, 369; II, 81, 170; III, 25, 102.
Delesalle (Georges), 155.
Densusianu (Ovide), I, 43, 306; II, 146; III, 86, 87, 144.
Deschamps (Eustache), I, 18, 19, 27, 63, 71, 81, 147, 207, 240, 249, 254, 270, 271, 293, 294, 299, 339; II, 31, 78, 218, 289; III, 46, 47, 313, 363, 382, 389.
Descriptions des Arts et Métiers, I, 162.
Deseille (Ernest), II, 147, 159, 168, 195.
Des Granges (J.-C.-L.), I, 29, 63, 214; III, 526.
Des Périers (Bonaventure), I, 63, 117, 119, 149, 272, 275, 300, 321.
Devic (Marcel), I, 14, 102, 202, 257, 268, 290; II, 3, 11, 389, 390, 414; III, 143, 358, 362. 367, 387, 436.
Dictionnaire de l'Académie, I, 36, 152, 307, et *passim*; III, 42, 153, 155.
Dictionnaire des pêches, II, 146, 175, 179.

Digitized by Google

Dictionnaire historique de l'Académie, II, 373, 396.
Dictionnaire général (Ad. Hatzfeld. A. Darmesteter et A. Thomas), I, 26, 34, 109, 203, 240, 321, 330, 364, 426; II, 146, 220, 223, 284, 294, 310, 326, 340, 376, 377, 424; III, s., 12, 113 s., 128, 132, 137, 138, 151, 152, 153, 157, 179, 180, 217, 234, 239, 258, 298. 304, 322, 349, 382, 386, 388, 404, 408, 409, 410, 419, 421, 422, 452.
Didot (F.), I, 38.
Diez (Frédéric), I, 2, 10, 25, 48, 52, 78, 115, 133, 140, 228, 283, 319, 353, 386, 389, 395, 414, 443; II, 4, 44, 54, 56, 236, 237, 262, 295, 319, 323; III, 4, 5, 13, 15, 21, 183, 217, 241, 254, 284 s., 419, 455.
Dionne, II, 312, 333.
Dorveaux (Paul), Préf. XI; II, 360; III, 503, 505.
Dottin (Georges), I, 37, 243; II, 177; III, 86, 248, 254, 259, 261, 264, 427.
Doujat, I, 222.
Doutrepont (Georges), 527.
Dozy-Engelmann, I, 169, 268, 279, 374; II, 385, 389, 401, 402, 416; III, 374.
Dozy (R.), I, 18, 202; II, 11, 130, 417; III, 358, 361, 365, 366, 374.
Dreesebach (Emile), II, 388; III, 379.
Driesen (Otto), I, 251; III, 491.
Druon, II, 444.
Dubeux (Albert), 508.
Du Bled (Victor), 54.
Du Cange, I, 5, 12, 13, 15, 80, 243, 263, 302; II, 348; III, 98, 232, 235, 237, 247, 387, 423, 424.
Duez, I, 42.
Du Fail (Noël), I, 19, 62, 89, 195, 262, 289, 317; II, 135, 381, 429.
Duhamel-Dumonceau, I, 391; II, 146, 381, 382, et *passim*; III, 129.
Duméril et Bibron, II, 90; III, 466.
Duplessis (G.), I, 340.
Du Saix (Antoine), I, 440.
Dussort (Antoine), 68 s.
Echegaray (Ed.), 320.
Eckhardt (Alexandre), 534.
Edmond (E.), I, 37, 317; II, 52.
Egger (Emile), 483.
Eguilas y Yanguas (L. de), II, 390. 393; III, 361, 367.
Eitrem, I, 288.
Ellerbrock, 24.
Engelmann, voy. Dozy.
Ernault (Emile), I, 400; III, 101, 538.
Ernout (A.), I, 405; II, 219; III, 472, 473.
Escallier, II, 288.
Esnault (Gaston), I, 436; III, 39, 40, 63, 194.
Esquieu (Louis), I, 357.
Estienne (Charles), II, 146, 417, 418, 419; III, 426.
Estienne (Henri), I, 44, 90, 205, 212, 213, 223, 229, 238, 270, 271, 331, 419; II, 119, 145, 280, 281, 336; III, 383, 408, 536, 539, 540.
Estienne (Robert), I, 36, 53, 90, 124, 171, 203, 233, 264, 313. 368; III, 38, 275, 385.

Fabre (G.-H.), II, 250, 251.
Falconer, I, 13.
Falk-Thorp, 306, 470.
Farinelli (Arturo), 189, 190, 191, 540.
Fass (Chr.), II, 340.
Fauchet (Claude), I, 281, 368.
Fauriel, 514.
Fay (H.-L.), I, 147, 148, 285, 286, 287.
Febvre (Lucien), 490.
Feller (Jules), I,307; II, 319, 322.
Ferrand (David), I, 20, 70, 89, 180, 198, 227, 235, 311, 312, 315, 355, 365; II, 15, 52, 402.
Ferrari, I, 132; II, 107, 237, 282; III, 379.
Fick (August), II, 231; III, 470, 471.
Firmin le Ver, I, 35.
Flecchia (Giovanni), I, 84; II, 80, 136, 272, 273, 278.
Fleury (Jean), I, 249.
Fleury de Bellingen, I, 355; II, 83, 365, 376, 442, 443; III, 417,
Florax (J.), 293.
Florio, II, 431.
Foncin (P.), 96.

Digitized by Google

Ford (D.-M.), II, 268; III, 167, 171.
Forest (J.-B. de), II, 447.
Förster (Wendelin), I, 10, 228, 410, 432, 439, 443; III, 262.
Foulet (Lucien), II, 442; III, 515.
Fournier (Georges), I, 171, 174, 176; II, 312, 375.
France (Anatole), 408.
France (Hector), 153.
François (René), I, 12, 62, 64, 86, 162, 167, 171, 174, 261; II, 46, 361, 400.
Frank (Félix), 306.
Frank et Chenevière, I, 276.
Franklin (Alfred), I, 14, 62, 307, 377, 409.
Froissart, 46, 47.
Fryklund (Daniel), I, 187, 188; II, 5..
Furetière, I, 12, 13, 36, 59, 146, 156, 205, 280, 303, 316, 319, 323, 352, et *passim*; III, 42, 416.
Fustel de Coulanges, I, XIII.

Gabelentz (C. de), II, 231.
Gade (H.), I, 165, 166, 230; II, 230.
Gaidoz (H.), I, 280; II, 118.
Gaidoz et Sébillot, I, 214.
Gamillscheg (Ernest), 13, 18, 19, 26, 103, 132, 150, 174, 204 s., 208, 227, 236, 246, 248, 254 s., 273, 303, 361, 371, 402 s., 406, 435, 439, 455, 456, 459.
Garbini (Adriano), 135, 145, 146, 163, 171, 185, 186, 187, 188, 315, 407, 533, 536.
Garcia de Diego (Vicente), 146.
Gasté (A.), I, 213.
Gauchat (L.), II, 64; III, 47.
Gauchat et Jeanjaquet, I, 16; III, 26.
Gautier (Léon), II, 4[illegible]0.
Gavel (H.), 167.
Gavuzzi (Guiseppe), 329, 338.
Gay (Victor), II, 367, 394, et *passim*; III, 21, 422, 426.
Gebhardt (Christian), II, 393; III, 365.
Génin (François), I, 48, 319; II, 344, 370.
Gerland (Georg), I, 389; III, 88.
Gervasius, I, 249, 268; III, 30.
Gibault (Georges), 124, 128, 129.
Gignoux (Louis), I, 165.
Gil (Rodolpho), 394.
Gilles le Bouvier, I, 368, 379; II, 440, 47.
Gilliéron (Jules), Préf. VIII; I, 16 17; II, 305, 341; III, 48, 139, 140, 174, 482, 493.
Gilliéron et Edmont, I, 37.
Givanel i Mas, 83.
Glaser (Kurt), 271, 434. 500, 508, 516.
Glossaire des patois de la Suisse romande, 47, 48, 86.
Godefroy (Frédéric), I, 35, 390; II, 381; III, 21, 138, 144, 220. 370, 420, 455.
Gonneville (Paulmy de), II, 84.
Gouberville (sire de), I, 315; II, 175.
Gougenheim (Georges), 526.
Graf (Joseph), 289 s.
Grammont (Maurice), I, 394, 396, 40; II, 53, 62, 98; III, 164, 499.
Grandgagnage (Charles), I, 309; II 43, 118; III, 310.
Grandgent (C.-H.), II, 239.
Gravigny (Jean), 63, 70, 72, 78.
Gregorio (Giacomo de), II, 387, 406; III, 353, 354, 355, 356.
Griera, 139, 140.
Grimm (Jacob), I, Préf., p. IX; I, 257, 283; II, 434.
Gröber (Gustav), I, 14, 66, 93, 223, 414, 428; II, 235, 239, 274, 277; III, 214, 224.
Grohler (A.), 165.
Gröne (Johann), II, 320.
Guigues (Pierre), 422.
Guillon (René), I, 349; II, 357; III, 491.
Guyard (Stanislas), 378.
Guyet, I, 179; III, 19, 314.

Hasdeu (B.-P.), 86.
Haskel, 45.
Hatzfeld (A.), I, 375. Voy *Dictionnaire général*.
Hauschild (Oskar), II, 20, 23.
Haust (J.), III, VII, VIII, IX, 33 s., 37.
Havet (Louis), I, 97.
Hawickhorst (A.), II, 437.
Hécart, I, 306.
Helzer, II, 361.
Hennicke, I, 71. 276; II, 76, 282.
Henry (Victor), Préf. XI; I, 159, 276, 279, 326, 378, 382, 383, 386, 387, 392, 403; II, 286, 334; III, 21, 101, 112.
Hérédia (José-Maria de), 125.
Heræus, I, 408, 426, 428, 435.
Héricault (Charles d'), I, 401.
Heymann (W.), I, 303.

Digitized by Google

Hildebrand (Rudolf), 136.
Hilmer (H.), II, 53.
Hindret, 44.
Hirschler (Raoul), 391, 392.
Hœfer, II, 49.
Holbrook (R.-P.), II, 444.
Holyband, II, 25.
Honnorat (Simon), 266, 267.
Horning (Adolph), I, 50, 68, **102**, 105, 142, 153, 215, **259**, 273, 290, 332; II, **140**, **144**, 202, 225, 228, **257**, 271, **272**, 311, 313; III, 193, **253**, **291**, 455.
Huart (Clément), I, 104.
Huet (l'évêque), I, 312; II, 57, **349**, 368.
Huet (G.), I, 232, 263, 265.
Hugo (Victor), I, 115, 358; **II**, **51**; III, v, 53, 54, 526.
Huguet (Edmond), 137 s.
Humboldt (Guillaume de), 482.

Idiolicon (*Schweizerisches*), I, **411**; III, 47, 158.

Jaberg (Karl), 48, 139, 252, **542**.
Jaberg (K.) et Jud (J.) 139, 252.
Jacquemin (Achille), II, 147.
Jal (Auguste), I, 172, 174, 177-179, 183, 299; III, 9, 138, **203**.
Jarecki (Kasimir), II, 441.
Jaubert (comte), 225.
Jault, I, 215; II, 64, 65.
Jeanjaquet (J.), II, 443; III, **47**.
Jeanroy (Alfred), II, 48; III, **16**, **17**.
Jespersen (Otto), I, 145.
Joinville (sire de), I, 395; II, **387**, 394, 404, 420, 426; III, 98.
Jokl (N.), 86.
Jordan (G.), 213.
Joret (Charles), I, 54, 101; II, **133**, 144, 162, 294; III, 225.
Jouancoux (J.-B.), I, 47, 80; II, **143**, **217**, 337.
Joubert (Laurent), II, 337.
Jubainville (d'Arbois de), II, 118; III, 31 258.
Jud (Jacob), II, 287; III, 48, **90 s.**, 92, 93, 139, 246 s., **249 s.**, 252, 260, 263, 265, 266, 269, 437, 469.
Jusserand (Jules), I, 12.

Kalbow (Werner), 375
Keiper (Ph.), 293.
Kemna (K.), I, 48, 145, 171, 172, 174, 179, **220**, 323; II, 146, 156, 160, 423; III, 235.
Kleinhans, 437.
Kluge (Frédéric), I, 38, 97, 145, 171, 180, 239; II, 50. 231, 232; III, 103, 275.
Kocher (Frida), I, 407, 441, 442, 443 444.
Kohlmann (G.), 321.
Kôrting (Gustav), I, 37, 38, 168, 321; II, 3, 39, 141, 205, 239, 274, 410, et *passim*; III, v, vi, 216, 217, 219, 275, 313, 314, 393, 419, 433, 468.
Koschwitz (E.), I, 276.
Kretschmer (P.), I, 425.

Labbé (Philippe), I, 340; III, 270.
La Blanchère (Henri de), I, 391; II, 147, 151, 161, 168, 172, 173, 174, 175, 178, 179, 180, 181, 182, 186, 383.
Lacassagne (A.), 62, 75.
Lacassagne (Jean), 63, 68, 76 s., 81.
Lacepède, II, 349.
La Chesnay (Aubert de), I, 172.
La Curne, I, 34, 253; III, 169, 424.
La Fontaine, I, 57, 93, 97; II, 85, 281, 331, 346, 433; III, 240, 410.
Lagnier (Jacques), I, 345.
Lalanne (Abbé), I, 142, 226.
Lambens (Henri), I, 104, 260; II, 3, 26, 389, 413, 417; III, 366, 367, 382.
Landois, II, 20.
Langlois (Charles), I, 52.
Langlois (Ernest), I, 30, 31, 296; II, 200, 311, 371, 387.
La Noue (Odet de), I, 68; II, 290, 310.
Lanson (Gustave), 499.
Larchey (L.), II, 310; III, 155, 495.
La Roncière (Charles de), I, 145, 171.
Larousse (*Nouveau*), I, 180, 226, 318; II, 7, 376, 382, 383, 422.
Larramendi, I, 389; III, 87 s.
Lataste (Fernand), II, 51.
Laurent (Emile), 75.
Lebon (Jean), I, 226.
Le Duchat (Jacob), I, 57, 58, 76, 93, 101, 170, 183, 240, 257, 298 345, 361, 362, 443; II, 26, 234 329, 364; III, 43, 151, 194, 199, 315, 421, 425, 501.
Le Fèvre (Jehan), II, 310.

Digitized by Google

Lefranc (Abel), Préf. I, VIII; III, 501, 503, 507.
Le Gentil, II, 447.
Le Héricher (Edouard), I, 393.
Leip (J.), I, 303.
Leithæuser (J.), 293.
Le Loyer (Pierre), I, 292; II, 365.
Le Maire (Jean), I, 379; II, 84.
Le Roux (A.), II, 174.
Le Roux (Philibert), II, 312, 357; III, 425.
Le Roux de Lincy I, 213; II, 46, 83, 345. 396, 438.
Lescallier, I, 171.
Lespy et Raymond, I, 24, 288.
Levi (Attilio), 323, 328 s., 348.
Lévy (Emile), I, 37, 120; III, 393, 420.
Liger (Louis), I, 139; II, 146, 151, 207.
Littmann (Eno), 153, 365.
Littré (Emile), I, 5, 6, 10, 11, 13, 29, 34, 35, 198, 221, 390, 429; II, 177, 338, et *passim*; III, 13, 18, 21, 40, 43, 125, 128, 138, 203, 235, 239, 246, 366, 387, 408.
Livet (Charles), Préf. X; I, 37, 350; II, 212, 278, 339, 372, 373.
Lœpelmann (M.), 85.
Lokotsch (Karl), 360 s., 308, 382.
Lombroso, 487.
Lot (Ferdinand), I, 250.
Luce (Siméon), 46.
Luchaire (Achille), I, 389.

Maas (Albert), I, 276.
Maccarrone (Nunzio), 176.
Mackel (Emile), I, 188, 268; II, 50, 111, 118, 134, 196, 219, 289, 299, 301; III, 26, 281, 286.
Magnin (Charles), I, 255.
Mahn, I, 100, 208; II, 379.
Maindron (Maurice), II, 391.
Mâle (Emile), I, 291.
Mann (Maurice), II, 408.
Mantellier, I, 200.
Marcellus Empiricus, 266.
Marchot (P.), I, 230, 239; II, 39, 43; III, 192, 193.
Maria d'Aleppo et Calvarusso, 353, 354.
Marian (Floru), I, 275; III, 158.
Marie de France, 30.
Martin (E.) et Lienhart, 290, 295,
Martin (M.), 293.
Martinon (Ph.), II, 310.
Marty-Laveaux, II, 145; III, 138 139.
Maze (C.), II, 127.
Marzano (G.-B.), 277.
Mazon (A.), 528.
Meaume (Ed.), I, 345.
Meillet (Ant.), 185, 200, 272, 467, 471, 490.
Ménage (Gille), I, 1, 2, 10, 44, 68, 115, 187, 303, 340, 412, 443; II, 12, 27, 44, 65, 234-236, 249, 263, 280, 281, 312, 319, 391, 411, 418; III, 4, 5, 125, 132, 151, 156, 306, 388, 418, 458.
Menot (Michel), I. 213.
Mentz (B.), 293.
Mercier (Sébastien), I, 332; II, 363; III, 527.
Merck (Joseph), II, 441.
Merian (Samuel), I, 260.
Mérimée (Prosper), II, 328.
Meringer, I, 23, 164.
Merlo (Clemente), II, 260.
Meyer (Gustav), I, 380; II, 410; III, 359.
Meyer (Paul), I, 148, 188, 334; II, 68; III, 314, 315, 323, 329.
Meyer-Lübke (Wilhelm), I, 24, 38, 46, 146, 159, 197, 200, 201, 204, 215, 232, 233, 245, 267, 281, 329, 332, 401, 404, 405, 406, 418, 419; II, 4, 12, 39, 54, 56, 58, 63, 67, 69, 82, 95, 109, 112, 121, 142, 144, 205, 212, 223, 228, 231, 233, 237, 240, 241, 267, 269, 272, 273, 276, 278, 279, 280, 282, 283, 286, 295, 298, 299, 300, 301, 319, 327, 354, 355, 356, 399, 403, 410, 421, 424, 446, 447, 448; III, v, vi, 3, 4, 5, 12, 13, 19, 20, 25, 26, 43, 86, 87, 92, 93, 94, 115, 116, 131, 132, 143, 144, 152, 154, 165, 171, 173, 179, 180, 204, 205, 209, 210, 214, 215, 216, 217, 223, 224, 225, 230, 231, 232, 238, 241, 250, 255, 258, 260 s., 263, 264, 275, 277, 280, 281, 283 s., 286 s., 288, 298, 313, 322, 339, 361, 364, 365, 370, 383, 388, 389, 393, 403, 404, 420, 433, 439, 443, 447, 454, 455, 458, 459, 468 s., 530, 532, 538, 539, 540, 543.

Digitized by Google

Meynard (Barbier de), II, 412.
Michel (Francisque), I, 90, 147, 188, 285, 288, 379, 418; II, 216, 328, 338, 397; III, 421, 486 s.
Migliorini (Bruno), 411, 412, 413, 534.
Miklosich (Franz), 158.
Millardet (Georges), II, 265, 304, 305.
Mistral (Frédéric), I, 29, 30, 37, 169, 201, 315; II, 52, 146, 242, 247, 349, 429, 436; III, 44, 127, 198, 199, 203, 251, 266, 388, 390, 391, 392, 393, 398, 417, 457, 540.
Minckwitz, 45.
Mohl (F.-G.), II, 266.
Moisy, I, 311; II, 147, 192.
Molière, I, 13, 297, 322, 373; II, 28, 278, 331, 373, 412; III, 41, 151, 385.
Monduyt, 162.
Monet (Père), I, 197, 355; II, 12, 292.
Monseur (Eugène), I, 250, 261.
Montaigne (Michel de), I, 12, 24, 34, 65, 95, 119, 226, 287, 288, 289, 342, 346, 347; II, 343; III, 382, 475.
Montchrétien (Antoine de), II, 445.
Monti (P.), 25.
Morand (le médecin), I, 306, 307, 308, 309.
Morandini d'Eccatage (F.), II, 310.
Morel (Louis), I, 39.
Morel-Fatio, 538.
Moyen de parvenir, I, 80, 92, 160, 289, 359, 437; II, 25, 364; III, 53, 510.
Müller (Fr.), 472.
Müller (Max), II, 232.
Muret (Ed.), I, 53, 97; III, 47.
Murray (James A.-H.), I, 5, 38, 181, 279, 403; II, 173, 366, 418, 419, 422, 432, 433, 434; III, 22, 26, 98, 99, 103, 126, 136, 156, 203, 286, 310, 319, 407, 439, 538.
Muse Normande, voy. Ferrand (David).
Mussafia (Adolph), I, 155, 200, 242, 367.

Nerval (Gérard de), I, 358.
Naumann (G.-A.), II, 47, 48.
Nehring, 156.
Nelson (Axel), I, 24, 287.
Nemnich (Andreas), I, 411; II, 284, 352, 355; III, 21, 158, 161.
Nibor (Yann), I, 359.
Nicholson, 421.
Nicolin (Edgar), I, 205.
Nicot (Jean), I, 36, 53, 57, 270, 316, 356; II, 12, 61, et *passim*; III, 138, 194, 380, 385.
Nigra (Constantin), I, 119, 420; II, 29, 39, 41, 44, 75, 107, 123, 204, 282, 291, 294, 320; III, 287, 310, 338, 339, 433.
Nisard (Charles), I, 142, 291; II, 294.
Nodier (Charles), II, 393.
Nouguier, 62 s., 74, 155, 541.
Noulet, II, 60.
Nyrop (Kristofer), I, 219, 225, 340, 387; II, 2, 312, 409; III, 124, 125, 126, 480, 521, 528, 541.

Oehl, 163.
Orain (Adolphe) II, 174.
Osson (Mouradja d'), I, 373.
Ott (André), I, 208; II, 408.
Oudin (Antoine), I, 12, 58, 70, 90, 210, 262, 297, 322, 438, 440; II, 375, et *passim*; III, 79, 127, 321, 385, 420.
Oudin (César), I, 279, 339, et *passim*; III, 79, 167, 352, 355.
Oulmont (Charles), II, 214, 379, 391.
Outrepont (Charles d'), II, 16.
Ovidio (Fr. d'), II, 137, 290; III, 312.

Palissy (Bernard), I, 7, 8, 66, 261, 372; II, 123.
Palsgrave, I, 6, 28, 113, 114, 155, 220, et *passim*.
Pansier (Pierre), 395, 397, 398.
Paré (Ambroise), I, 147, 252; III, 405.
Parfaict (Frères), I, 255.
Paris (Gaston), I, 5, 6, 10, 11, 14, 36, 215, 222, 242, 250, 257, 271, 290, 294, 312, 323, 368, 374, 375, 409, 428; II, 205, 216, 231, 232, 281, 283, 304, 314, 386, 406, 414, 426, 427, 437, 439; III, 125, 232, 379, 391, 478, 482, 484, 513.
Paris (Paulin), II, 434.
Parmentier, 128, 129.
Parodi (E.-G.), I, 228; II, 128, 140, 272.
Pasquier (Estienne), I, 12, 117, 119, 223, 264; II, 11, 12, 26, 39, 52; III, 383, 417, 424.

Digitized by Google

Pathelin (*Farce de*), I, 225, 227, 231, 248, 316, 317, 354; II, 11, 438, 443.
Pauli (Ivan), I, 133, 189, 190, 191, 220, 429; II, 267.
Pavlovitch (Millovoié), I, 430.
Peck (H.-T.), II, 21.
Pedersen, 196.
Perceau (Louis), 78.
Pernot (L.), I, 162.
Philippide, I, 135.
Philipot (Em.), I, 262, 289, 317; II, 365; III, 541.
Pianigiani (O.), 320.
Piat (L.), I, 37.
Pictet (Adolphe), I, 429.
Pihan, II, 389; III, 362.
Pieri, I, 224; II, 353.
Pierrehumbert (W.), 48, 541.
Plattard (Jean), 501, 507, 510.
Pitrè (Giuseppe), I, 109.
Polemius Silvius, 227, 264, 265.
Pline l'Ancien, I, 58, 96.
Pougens, II, 422.
Premoli (Palmiro), I, 220.
Preyer (Wilhelm), I, 431, 432.
Psichari (Jean), 144.
Puitspelu (Nizier du), I, 175, 265; II, 76, 96, 144, 162, 324; III, 27, 62, 247.
Pulci (Luigi), I, 341; II, 39.
Puscariu (Sextil), 145.
Puymaigre (Boudet de), II, 43.

Quesneville (Louis), II, 148, 161.
Quicherat (Jules), I, 377, 380; II, 237.

Rabelais (François), I, 4, 11, 12, 19, 24, 33, 34, 53, 58, 60, 63, 68, 70, 89, 124, 132, 170, 175, 181, 182, 189, 202, 203, 208, 211, 212, 234, 235, 273, 274, 279, 283, 288, 293, 296, 297, 298, 299, 300, 302, 320, 325, 329, 343, 346, 378, 396, 440, 442; II, 11, 17, 84, 211, 219, 438, 447; III, 10, 52, 131, 136, 150, 151, 195, 216, 241, 274, 315, 320, 349, 385, 386, 408, 409, 410, 411, 422.
Rajna (Pio), II, 433; III, 189.
Raschi (Gloses de), I, 6, 34, 371; II, 49, 292, 293.
Raynaud (Gaston), I, 300; II, 200, 214.
Raynouard (Fr.), I, 37, 142, 159, 232; III, 420.
Regnaud (Paul), I, 393.
Régnier (Adolphe), II, 434.
Reinach (Salomon), I, 265; III, 213, 471.
Reinaud (J.-T.), II, 386.
Renel (Charles), I, 260.
Renier (R.), 491.
Reville (Jean), 479.
Richelet (Pierre), I, 143, 146, 182, 303, 327, 329; II, 310, 350, et *passim*; III, 78, 127, 135, 151, 155, 527.
Richepin (J.), 52.
Richter (Elise), II, 109, 114, 115, 226; III, 144, 528, 554.
Rigaud (G.), 390.
Riegler (Richard), I, 39; II, 16, 534; III, 516.
Ritter (Eugène), I, 252, 264, 272. 292; II, 84, 310, 343.
Robin, I, 280.
Rochas, I, 285.
Rocques (Mario), I, 20; III, 508.
Rœnsch, I, 215.
Rohlfs (Gerhard), II, 91; III, 89, 90, 139, 145, 147, 175, 196, 197, 277, 453, 463, 516.
Roland (*Chanson de*), II, 2, 385, 386, 388, 398, 408, 431, 432, 434, 438, 439, 441.
Roll (Otto), II, 340.
Rolland (Eugène). I, 52, 122, 143, 243, 249, 256; II, 147, 252, 376, 378, et *passim*; III, 21, 30, 124, 128, 158, 168, 243, 245, 266, 457.
Roman de Renard, I, 57, 71, 248; II, 254, 445.
Roman de la Rose, I, 94, 125, 220, 227; II, 200, 209, 366, 398.
Romania, I, 38; II, 91, et *passim*.
Romme, I, 175, 182.
Rondelet (Guill,), 405.
Ronsard (Pierre de), I, 18, 142; II, 46; III, 78, 137.
Roos (K.), 294, 295, 296.
Roquefort (B.), 419.
Rosny aîné, 53.
Rostand (Edmond), II, 57.
Roussey (Charles), I, 399, 431.
Rühlemann (Martin), I, 251.

Sabatier (E.), 391.
Sacy (Sylvestre de), 380, 381.

Digitized by Google

Saint-Simon (duc de), I, 64, 133, 156, 234, 403.
Salerne, I, 86, 88, 313; II, 43, 44, 45, 83; III, 158, 161.
Salillas, I, 343.
Salverda de Grave, I, 382; II, 519; III, VII, VIII, 106, 293, 399 s., 401, 516, 542.
Salvioni (C.), I, 252; III, 227, 403.
Sarauw (Christine), 321.
Sarolhandy, 167.
Satyre Ménippée, I, 24, 58, 150; III, 52, 380, 415.
Sauvé (L. F.), I, 273.
Savary des Bruslons, 42, 43, 388.
Shakespeare (William), II, 433, 436.
Schätzer, II, 339.
Scheler (Auguste), I, 2, 20, 76, 166, 215, 233, 270, 365, 377; II, 62, 298, et *passim*; III, 13, 22, 46, 403, 410.
Scheludko (Dimitri), 366, 369 s., 376.
Scheuermeyer (P.), 139.
Schleicher, II, 231, 232.
Schmidt (Fritz), II, 447; III, 350.
Schneegans (Ed.), I, 263; III, 509.
Schrader, II, 30.
Schuchardt (Hugo), I, 23-25, 46, 49, 66, 102, 104, 118, 128, 132, 153, 164, 172, 253, 255, 257, 281, 284, 289, 333, 334, 370, 374, 375, 377, 389, 394, 403, 417, 428; II, 28, 29, 30, 53, 61, 75, 90, 94-100, 104, 107, 109 114, 137, 138, 141, 142, 147, 148, 151, 153, 160, 173, 237-239, 268, 274, 300-302, 321, 327, 353-355, 360, 361, 363, 419, 420, 445; III, 21, 25, 86, 87, 88, 89, 103, 172, 210, 214, 231, 259, 263, 264, 357, 433, 455, 456, 458.
Schultz (O.), I, 83, 120.
Schultz-Gora, I, 39; II, 448.
Schüth (H.), 24.
Schwob (Marcel), 485, 486, 489.
Sébillot (Paul), I, 31, 48, 102, 154, 243, 259, 261, 262, 264, 265, 272; II, 273, 358; III, 30, 405, 479.
Sédillot (L.-A.), II, 3.
Seelmann, II, 240.
Segagne (Broc de), I, 246.
Semrau (Franz), II, 398.
Serres (Olivier de), I, 114, 117, 252; II, 40; III, 129, 132, 240.
Seybold (C.-F.), II, 387, 389, 419; III, 353.
Sigart, I, 306.
Simonet (Xavier), I, 18, 146; II, 401, 402; III, 134, 135, 194, 354, 357, 359, 360.
Skeat (Walter), I, 38, 181; II, 232; III, 263, 433, 434, 447.
Sittl (Karl), II, 240; III, 234.
Smithe (Palmer), II, 340.
Sneyders de Vogel, 508.
Sperber (Mme), I, 198; II, 267.
Spitzer (Leo), II, 238, 448; III, 17, 18, 41, 98, 132, 150, 156, 178, 193, 196, 197, 198, 213, 232, 244, 246, 251, 304, 306, 394, 406, 418, 442, 460, 516, 517, 535, 538, 540, 544.
Spitzer (R.), II, 398.
Stacpoole (H. de), 486.
Stein (Henri), 426.
Steiner (E.), II, 443; III, 117, 121, 122, 289.
Stéphane (Marc), 58.
Stern (Clara et William), I, 431.
Storm, I, 68, 117.
Streng (W.), 533.
Strohmeyer (Fr.), II, 398.
Stucke (G.), II, 203.
Suchier (Hermann), I, 54, 120, 229, 265; II, 83, 269, 345.
Suolahti (Hugo), II, 42, 50.
Sylvius, I, 270.

Taine (Hippolyte), I, 228, 432, 433
Tainguy (Raoul), 46, 47.
Tappolet (Ernest), I, 20, 189, 220. 246, 367, 444; II, 40; III, 47, 117 s., 121, 132, 289, 487, 528,
Tarde (Gabriel), 479.
Tavernier (Wilhelm), II, 434, 441.
Taube (Nils Ewert), 53
Terracher (A.-L.), I, 16; II, 265.
Theodor (Hugo), I, 298.
Thevet (André), II, 396, 405; III, 386, 469.
Thiergen (J.), I, 263.
Thierry, (Jehan) I, 36, 146, 313-331; II, 2, 375, 376.
Thiers (Jean-Baptiste), I, 282.
Thomas (Antoine), I, 3, 7, 9, 10, 17-18, 19, 21-23, 41-42, 47, 100, 104, 134, 138, 203, 216, 219, 238, 242, 253, 258, 264, 372, 379, 398, 406, 430; II, 143, 146, 150, 157, 173, 175, 176,

Digitized by Google

202, 205, 220, 230, 235, 242-265, 271, 273, 274, 279, 292, 293, 296, 316, 319, 350, 352, 354, 374, 377, 384, 405, 406, 414, 423, 445; III, vi, 49, 166, 199, 206, 209, 217 s., 221 s., 225 s., 229, 238 s., 246 s., 250, 259 s., 263, 266, 285, 380, 421, 428 s., 435, 452.
Thorn (Christian), I, 198.
Thuasnes (Louis), I, 349; III, 491, 528.
Thurau (Gustav), II, 11.
Thurneysen (R.), I, 125; II, 22, 82, 141, 202, 206, 211, 240, 270, 286; III, 254, 261, 262, 264, 266.
Thurot (Charles), I, 112, 218, 303; II, 305; III, 44.
Tiktin (H.), II, 398.
Tilander (Gunnar), II, 444, 445, 446; III, 152.
Tilley (A.), 510.
Timmermann (Adrien), I, 393.
Tobler (Adolph), I, 35, 90, 141, 223, 271, 414; II, 216, 349; III, 21, 454, 513.
Tockert (G.), 293.
Tolnay (Vilmos), 136.
Tommaseo (et Bellini), II, 267, 272, 378, 379.
Traïna (A.), 164, 354.
Trévoux (Dictionnaire du), I, 36, 196, 303, 310, 318, 359, 440; II, 215, 382, et *passim*; III, 42, 155, 386, 418, 420, 421.
Turgot, I, 43, 45; II, 220, 249, 258, 279; III, 462.
Tylor (Edward), I, 394, 407; II, 3, 4.

Ulrich (Jacob), I, 141; II, 134.
Ulrix (E.), 278.
Unsinger (Fr.), 528.
Urtel (Hermann), II, 210; III, 253, 267 s., 287, 310.

Vachet (Adolphe), II, 359; III, 62, 63, 74.
Vaganay (Hugues), I, 36.
Vallaux (C.), II, 172.
Van Gennep (A.), 490.
Van Hamel, I, 276.
Vendryès (J.), I, 219.
Verrier et Onillon, I, 243; II, 147; III, 48.
Vidocq, 72, 487.
Villon (François), I, 89, 90, 96, 212, 234, 237, 293, 339, 341, 349, 351, 354, 355, 356, 360, 363; II, 354, 367, 395; III, 52, 408.
Vincelot (Abbé), II, 42.
Vinson (Julien), 87.
Viollet (R.), II, 348.
Vising (Johann), II, 205.
Voigt (Alwin), II, 20.

Wackernagel (Wilhelm), II, 20, 21, 37.
Wagner (Max-Leopold), I, 367; II, 22; III, 83, 139, 155, 394, 404.
Walckenaër, II, 434.
Walde (Alois), I, 38, 414, 425, 432, 433; II, 12, 32, 54, 65, 444; III, 464, 466.
Wartburg (Walther de), I, 69, 95, 129, 137, 192, 193, 220; III, 13, 26, 48, 103, 145, 150, 169, 188, 203, 204, 222, 246, 248, 253, 260, 261, 264, 272, 291, 303 s., 307, 370, 375, 401, 402, 406, 435, 437, 439, 441, 443 s., 447, 450, 451, 452, 455, 533.
Wedgwood, I, 15, 169; II, 422.
Weekly (E.), 22.
Wesmer, II, 360.
Wieck (H.), II, 429.
Wiener (Leo), II, 62; III, 149, 276, 538.
Willaumez, I, 159, 171, 173, 175, 176, 261.
Wind (B.-H.), 542.
Winteler (J.), I, 87; II, 20.
Wissler (Gustave), I, 55.
Wundt (Wilhelm), I, 39, 220, 243, 244, 431, 432.

Zaccaria (Enrico), 279, 281.
Zauner (Adolph), I, 184, 185, 186, 220, 397, 428, 436; II, 397.
Zeitschrift für romanische Philologie, I, 38, et *passim*.
Zéliqzon (Léon), I, 303, 360, et *passim*.
Zenker (R.), 543.
Zola (Emile), I, 308; III, 53.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Préface ..... v-x

PREMIERE PARTIE : **Nouvelles Perspectives**

CHAPITRE PREMIER. — **Création métaphorique**, 1-23 : I. Caractéristique générale (1-7). — II. Série métaphorique (8-13). — III. Métaphores zoologiques, 14-16 : *chatunes* (14); *mitaine* (14); *se griser* (15). — IV. Métaphores agricoles, 16-18 : *sémiller* (16), *frétiller* (17). — V. Métaphores techniques, 18-20 : *goupille* (18), *renard* de pilote (19), *pioche* (19). — VI. Universalité (21-23).

CHAPITRE II. — **Concordances sémantiques**, 24-28 : Courge = tronc creux (25); boue = tumeur (26); chaussure bouffie = crapaude (26); femme débauchée = chaussure usée (27); rejeton = jaillissement (28).

CHAPITRE III. — **Traditions populaires**, 29-32 : I. Chasse sauvage (29). — II. Lycanthropie (29-31). — III. Noms du roitelet (31-32).

CHAPITRE IV. — **Termes patois**, 33-48 :

A. — Régions dialectales, 34-45 : Wallonie (33-37); Normandie (37); Picardie (38); Basse-Bretagne (39-40); Berry (40); Paris (40-44); Provence (44).

B. — Données complémentaires, 46-48 : Provincialismes dans Froissart (46-47); Glossaires dialectaux (47-48).

CHAPITRE V. — **Termes de Jargon**, 49-85 :

A. — Expansion et influences, 49-55 : I. Noms de l'ancien argot (49-51). — II. Jargon et littérature, 51-53 : genre dramatique (51-52); genre lyrique et satirique (52); genre narratif (52-53). — III. Influences linguistiques (54). — IV. Influences sociales (55).

B. — Catégories lexicologiques, 56-61 : I. Mendiants (56-58). — II. Colporteurs (58). — III. Malfaiteurs (59-61).

C. — Jargon lyonnais, 62-81.

D. — Remarques accessoires, 82-85 : Emprunts vulgaires (82); Eléments comparatifs (82); Argot catalan (83); le Fourbesque (85-86).

CHAPITRE VI. — **Histoire et Civilisation**, 86-141 : I. Survivances linguistiques (86-93). — II. Survivances dialectales (93-95).

Digitized by Google

— III. Diffusion du français (99). — IV. Facteurs de propagation (102). — V. Centres d'expansion (102-103). — VI. Termes voyageurs, 104-116 : Gueux (104-106); Matelots (106); Soldats (107); Commerce (107-109); Vie sociale (109-113). — Attributions superflues: italiennes (113-114); espagnoles (114). — VII. Alémanique et Romand (117-122). — VIII. Origine des plantes cultivées, 123-133 : *Haricot* (124-128); *Pomme de terre* (128-130); *Truffe* (130-133). — IX. Données complémentaires, 134-141 : Noms de chaussures (134-136); Noms de véhicules (136-137); Un *Dictionnaire* de la langue du XVIe siècle (137-139); Un *Atlas* ethnographique (139-141).

CHAPITRE VII. — **Création spontanée**, 146-183 :

A. — TRAITS DISTINCTIFS, 143-146 : I. Alternance vocalique (143). — II. Polysémie (143-144). — III. Universalité (144-146).

B. — CATÉGORIES ONOMATOPÉIQUES, 147-163 : I. Termes hypocoristiques (147-148). — II. Mots enfantins (148-150). — III. Vocables imitatifs, 150-157 : *brouhaha* (150-151); *bruire* (151-153); *papegay*; (153); *zigzag* (153-157). — IV. Strigiens et Batraciens, 158-163 : Strigiens (158-161); Batraciens (161-163). — V. Mots expressifs (163).

C. — TRAITS SECONDAIRES, 164-173 : I. Echange des labiales (164). — II. Réduction des palatales (166-173).

D. — BILAN ONOMATOPÉIQUE, 174-183 : I. Aspects divers (174). — II. Sens multiples (175). — III. Origines indépendantes (176). — IV. Mots expressifs (177-180) : *flac* (178); *flat* (179). — Résultats (181-183).

CHAPITRE VIII. — **Vues d'ensemble**, 184-210 :

A. — APERÇUS GÉNÉRAUX, 184-191 : I. Traits physiques (184-187). — II. Rapports mutuels (187-189). — III. Chaos apparent (189-191).

B. — PROBLÈMES ÉTYMOLOGIQUES, 192-200 : *bacoule* (192); *daru* (193); *berne* (194); *sape* (195-196); *laquais* (197); *arquin* (198-199).

C. — RECHERCHES ÉTYMOLOGIQUES, 201-210 : I. *Mélanges lexicographiques* (201-203). — II. Un *Thesaurus* français (203). — III. Un *Dictionnaire* étymologique (204). — IV. Erudition et bon sens (205-208). — V. Considération finale (209-210).

DEUXIEME PARTIE : Réalités et Mirages

CHAPITRE PREMIER. — **Latin reconstruit**, 213-233 : I. Mise au point (213-216). — II. Autres inductions (216-218). — III. Exemple significatif (219-222). — IV. Méthode rétrograde (222-224). — V. Mécanisme et dynamisme (226-230). — VI. Remarque finale (230-233).

Digitized by Google

CHAPITRE II. — **Bas-Latin**, 234-242 : I. Transcriptions du roman (234-235). — II. Leçons erronées (235-236). — III. Créations imitatives, 236-242 : *bitorius* (236-237); *bruscus* (237-238); *crassanius* (238-240); *flasca* (241-242).

CHAPITRE III. — **Gaulois reconstruit**, 243-269 : I. *Bitriscus* (243-246). — II. *Ambosta* (246-248). — III. Mots d'origine gauloise (?) (249-252). — IV. Autres celtismes (253-254). — V. Derniers échos (254-257). — VI. Relevé critique (266-269).

CHAPITRE IV. — **Grec ancien**, 270-277 : I. Prétendues hellénismes, 270-274 : *bikos* (271); *brac* (272); *casemate* (273). — II. Cas typique (274-275). — III. Considérations générales (275-277).

CHAPITRE V. — **Germanique reconstruit**, 278-318 :

A. — EMPRUNTS HYPOTHÉTIQUES, 279-288 : I. Gothique et Langobard (279-284). — II. Gothique et Francique (284-286). — III. Moyen-haut-allemand (286-288).

B. — EMPRUNTS RÉELS, 289-296 : I. Patois messin (289-293). — II. Patois alsacien (293-296).

C. — DONNÉES COMPLÉMENTAIRES, 297-318 : I. Verbes onomatopéiques (297-302). — II. Néerlandais, 303-307 : *drillen* (303); *drol* (305); *drollen* (306). — III. Origines dialectales (308-312). — IV. Conditions psychologiques (313-316). — V. Bilan cultural (317-318).

CHAPITRE VI. — **Italien et Espagnol**, 319-352 : I. Italien et Français (320-327). — II. Piémontais et Gallo-roman, 328-348 : Archaïsmes (329-331); Provincialismes (331-333); Catégories lexicologiques (333-336); Caractéristique générale (336); Lacunes (337); Traditions populaires (338); Termes de jargon (339-341); Croisements (341); Métaphores linguistiques (342); Onomatopées (343-345); Quelques étymologies (345-348). — III. Espagnol et Français (349-352).

CHAPITRE VII. — **Langues de l'Orient**, 353-398 :

A. — ARABE, 353-384 : I. Considérations générales (353-356). — II. Prétendues arabismes (337). — III. Noms de navires (358). — IV. Remarques critiques (360-368). — V. Onomastique, 369-377 : Vocables (370); Personnages (371-375); Lieux (375). — VI. Historique d'un nom arabe (378-384).

B. — TURC, 386-389 : I. Travestissements linguistiques (385-386). — II. Etapes intermédiaires (387-389).

C. — JUDÉO-PROVENÇAL, 390-398 : I. Données générales (390-395). — II. Nouveaux matériaux (395-398).

CHAPITRE VIII. — **Phénomènes accessoires**, 399-427 : I. Préfixes imaginaires (399-401). — II. Altérations et contaminations (402-404). — III. Facéties verbales, 405-410 : *Bernard l'hermite* (405);

Digitized by Google

bernat (406); *godon* (407); *rébarbatif* (409). — IV. Du nom propre au nom commun (411-415). — V. Argot scolaire (416-417). — VI. Etymologies anecdotiques (418). — VII. Coquilles lexicographiques, 419-427 : en français (419); en bas-latin (423-427).

CHAPITRE IX. — **Mirage reconstructif**, 428-473 : I. Genèse des entités, 429-442 : *a*) Types latins, 428-433 : **amerus* (428); **capacium* (429); **mensis delerus* (429-432); **leganea* (432); **ligicare* (433); *b*) Types gaulois, 434-436 : **ambosta* (434), **cuditare* (435); *c*) Types germaniques, 437-442 : **brugdian* (437); **brisa* (438); **butt* (438-442). — II. Types et vitalité (443-446). — III. Ressources indigènes, 447-461 : *a*) Latin superflu, 447-450 : *aquilo* (446); *collibertus* (448-450); *b*) Ancien grec superflu, 450-452 : *broumet* (450); *brounta* (450); *sauret* (451); *c*) Bas-breton superflu, 452-453 : *baille* (452); *bondrée* (452); *boucard* (453); *d*) Germanique superflu, 454-458 : *brake* (454); *brambezie* (455-457); *e*) Arabe superflu, 458-459 : *calebasse* (458), *potiron* (449). — IV. Langues anciennes et modernes, 462-467. — V. Constructivisme, 468-473.

CONCLUSION 474-476

APPENDICE : **Histoire de mes ouvrages** : I. Langues spéciales, 484-492. — II. Langues vulgaires, 493-500. — III. Etudes rabelaisiennes, 501-512. — IV. Recherches étymologiques, 513-520.

ADDITIONS ET CORRECTIONS : I. *Aux Sources de l'Argot ancien* (523-526). — II. Au *Langage parisien* (526-528). — III. A la *Langue de Rabelais* (528-530). — IV. Aux *Sources indigènes de l'Etymologie française* (531-544).

INDEX

A. — INDEX DES MOTS. — I. Français, 545-558. — II. Provençal, 558-563. — III. Autres langues romanes : Italien (563-566), Piémontais (566-569), Sicilien (569-570), Hispano-portugais (570-571), Roumain (571). — IV. Latin (vulgaire, superflu, reconstruit), 571-573. — V. Bas-latin, 573-574. — VI. Grec, 574. — VII. Celtique (gaulois reconstruit, idiomes modernes), 574-575. — VIII. Germanique, 575-577 : Francique reconstruit (575); Gothique reconstruit (575); Langobard reconstruit (575); Allemand (575-576); Anglais (576-577); Hollandais (577); Scandinave (577). — IX. Slave, 577. — X. Langues de l'Orient, 577-579 : Arabe (577); Hébreu (578); Persan (578); Turc (578) : Judéo-provençal (voy. provençal). — XI. Basque (579). — XII. Idiomes divers (579).

B. — INDEX DES CHOSES, 579-585.

C. — INDEX DES IDÉES, 585-588.

D. — INDEX DES AUTEURS, 588-598.

TABLE DES MATIÈRES 599-602

Digitized by Google

IMPRIMERIE J. BIÈRE
18-20-22, RUE DU PEUGUE
BORDEAUX
1930

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DU MÊME AUTEUR — A LA MÊME LIBRAIRIE

Les Sources indigènes de l'Etymologie française

TOME PREMIER : NOUVELLES PERSPECTIVES

TOME DEUXIÈME : RÉALITÉS ET MIRAGES

Deux forts volumes in-8° raisin de XII, 448 et 520 pages..... 100 fr.

Quelques appréciations :

Les Sources indigènes sont une œuvre d'une haute importance documentaire, digne de l'éminent auteur de tant de travaux sur l'origine des mots français. Notre exposé servira à mieux faire connaître la richesse de l'important et très suggestif travail de M. Sainéan.

SALVERDA DE GRAVE,
Communications de l'Académie royale (série A, n° 4, Amsterdam, 1926)

Les Sources indigènes font époque dans le domaine de l'étymologie romane. Elles constituent une réaction bienfaisante contre les procédés savants de reconstructions linguistiques. Elles placent les forces créatrices de la langue elle-même au centre de toute investigation étymologique. Les dictionnaires étymologiques, en cours de publication, devront tenir compte dans la mesure la plus large des précieuses recherches de Sainéan, autrement ils risquent d'être périmés dès leur apparition.

GERHARDT ROHLFS,
Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur (t. XLIX, 1927, p. 171)

Comme on pouvait l'attendre des travaux de l'auteur, *Les Sources indigènes* sont une œuvre magistrale, basée sur une connaissance intime du français historique et dialectal. Elle constitue la publication la plus importante de la lexicographie française des dernières années.

S.-F. SHEARS,
The Modern Language Review (t. XXII, 1927, p. 472 à 474)

Alors que l'étymologie courante est comme fascinée par le latin vulgaire, auquel on fait remonter des vocables de diverses époques, en les dérivant même souvent de « types » plus ou moins fantaisistes, l'auteur nous montre la force créatrice incessante des masses populaires.

On peut affirmer qu'aucun linguiste ne nous a fait pénétrer aussi profondément dans l'intelligence du génie créateur des foules. C'est maintenant seulement que nous nous apercevons combien les étymologistes ont ignoré la vitalité de la langue.

Le livre de M. Sainéan est une réaction du bon sens contre une érudition prétentieuse et déplacée. On peut prédire à son ouvrage qu'il exercera une action féconde sur le développement de la linguistique romane.

RICHARD RIEGLER,
Die Neuern Sprachen (t. XXXIV, 1926, p. 402 à 407)

L'idée maîtresse du livre peut ainsi être formulée : Rendez au roman ce qui lui appartient en propre. L'auteur a eu raison de comparer son attitude en linguistique à celle de Bédier dans le domaine des légendes épiques ; longtemps le procédé reconstructif a empêché de reconnaître la priorité des sources contemporaines.

Les facteurs indigènes révèlent une force créatrice incessante des masses populaires et, en parcourant cet ouvrage monumental, on semble sentir comme l'ivresse orgiastique du génie créateur des foules, un jaillissement de forces fraîches, une vitalité exubérante. Guidé par l'auteur, les yeux se dessillent.

Gilliéron, par son *Atlas linguistique*, avait montré la nécessité de partir de l'état actuel des parlers populaires et nous avait fait entrevoir les raisons des modifications lexicales ; mais, quant à l'origine des mots, il avait l'habitude de dire : « Je ne fais pas d'étymologie. » Pour avancer dans ce domaine, il fallait un investigateur comme Sainéan qui avait auparavant étudié, dans son *Langage parisien*, la formation d'un vocabulaire moderne par ses propres ressources, et, dans sa *Langue de Rabelais*, le *cosmos* de la Renaissance française.

Rappelons aussi ses synthèses lexicologiques des notions *coquille* (d'œuf ou de limaçon), *tronc*, *boue*, etc., fresques grandioses, à propos desquelles le lecteur ne sait ce qu'il doit le plus admirer : la richesse des matériaux ou la belle ordonnance de leur mise en œuvre.

Les Sources indigènes constituent le couronnement de toute une carrière philologique, qui s'est prolongée pendant plus d'un quart de siècle. Comme dans la finale d'une symphonie s'y entrelacent tous les *leitmotivs* de l'activité de l'auteur : créations métaphoriques, langues spéciales et techniques, parlers provinciaux et rustiques, moyen français et Renaissance, participation constante des masses populaires au développement de la langue nationale — un magnifique hommage à la patrie adoptive et à son grand philologue Gaston Paris.

LEO SPITZER,
Litteraturblatt für romanische und germanische Philologie (de 1927, col. 27 à 36)

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google